

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 SEPTEMBRE 2022

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Rapports annuels
d'activités des
concessionnaires**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 septembre 2022
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 29 septembre 2022
et qu'il est donc exécutoire.

Le 29 septembre 2022

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur JOUSSE, Madame ANDRE, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur LEGUAY, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Madame GRANDPIERRE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur BENTZ, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur JOLY à Madame ANDRE
Madame GOTTI à Madame GUYARD
Madame de CIDRAC à Monsieur PERICARD

Secrétaire de séance :

Monsieur NDIAYE

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20220928-22-E-02-DE
Date de télétransmission : 29/09/2022
Date de réception préfecture : 29/09/2022

OBJET : RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITÉS DES CONCESSIONNAIRES

RAPPORTEUR : Monsieur VENUS

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

L'article L. 3131-5 du Code de la Commande Publique relatif aux contrats de concession dispose que : « *le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services* ».

L'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu de ces rapports et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Les contrats de concession soumis à cette obligation de communication sont les suivants :

- La distribution de gaz naturel sur le territoire de la Ville,
- La production et distribution de chaleur,
- L'exploitation du parc du stationnement du Château et du parc à cycles,
- L'exploitation des parcs de stationnement Pologne et Pompidou,
- La conception, la réalisation et l'exploitation en concession d'un parc de stationnement Place du Marché Neuf,
- L'exploitation des marchés forains,
- La gestion en affermage des Crèches Gramont et Comtes d'Auvergne.

L'article L. 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

En application de l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les dits rapports annuels ont été examinés par la commission consultative des services publics locaux lors de sa séance du 16 septembre 2022.

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte des rapports présentés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu les articles L.3131-5, R.3131-2, R.3131-3, R.3131-4 du Code de la commande publique,

Vu les articles L.1411-3, L.1413-1, L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les rapports annuels d'activités remis par les concessionnaires de la Ville au titre de l'année 2021 et présentant l'exécution des services publics ainsi que les données techniques et financières s'y rapportant,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics locaux sur ces différents rapports qui lui ont été présentés, lors de sa séance du 16 septembre 2022,

Considérant l'intérêt pour l'assemblée délibérante d'apprécier les conditions d'exécution des services publics confiés par la Ville en gestion déléguée ou en régie et la nécessité de prendre acte des différents rapports présentés à ce titre,

PREND ACTE des rapports annuels d'activités présentés par les concessionnaires de la Ville ainsi que des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye



COMPTE RENDU
D'ACTIVITÉ DE
CONCESSION 2021



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE







L'édito

La transition écologique vers la neutralité carbone en 2050, la sécurité d'approvisionnement, la création de valeur sur les territoires sont des enjeux majeurs, et le gaz, de plus en plus vert, est un levier efficace et accessible pour décarboner à coûts maîtrisés la société, tout en apportant des solutions locales porteuses de bénéfices économiques et environnementaux dans les territoires.

Vous le savez, GRDF est convaincu que la transition écologique ne sera possible que si elle se traduit concrètement en actions au plus proche des territoires et décidées localement en concertation avec tous les acteurs.

Et vous, autorités concédantes, êtes de plus en plus nombreuses à vous engager dans la réalisation de projets concrets en faveur du développement de moyens de production de gaz vert, énergie durable, locale et stockable dans des infrastructures existantes pour décarboner les usages énergétiques à un coût soutenable et maîtrisé pour les clients.

Ainsi en 2021, au périmètre national, ce sont 152 nouveaux sites qui injectent du biométhane dans l'ensemble des réseaux de gaz. Au total, cela représente 365 sites en fonctionnement pour une capacité de production de 6,4 TWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 1 606 740 logements neufs ! Et la dynamique reste soutenue, avec un potentiel supplémentaire de 19 TWh en cours d'étude ou de réalisation. Pour accueillir ces nouvelles capacités d'injection, 287 zonages de raccordement ont été validés pour 528 M€ d'investissements de renforcement des réseaux. L'objectif de 10% de gaz vert injecté prévu en 2030 sera atteint et même dépassé d'ici 2 à 3 ans dans certains territoires.

Pour renforcer encore son ancrage local, GRDF s'est récemment doté d'une raison d'être : *Agir pour donner au plus grand nombre le choix d'une énergie d'avenir, performante, renouvelable, sûre et abordable, au cœur de la vie des territoires.* Celle-ci exprime la vision que notre entreprise a de son rôle dans la société et pour les générations futures. Elle reflète les valeurs de service public qui sont au cœur de notre identité et que nous portons avec fierté partout où nous sommes présents.

Je suis très heureuse de partager avec vous cette vision dans ce compte-rendu qui fait le point sur l'activité de GRDF sur votre concession en 2021.

Laurence Poirier-Dietz
Directrice générale





01	L'essentiel de votre concession	6
	Les chiffres clefs de votre concession	8
	Vos interlocuteurs territoriaux	10
	Votre contrat de concession	12
02	L'activité au quotidien	14
	Les clients et leurs usages	16
	Les services et les prestations	22
	L'activité de comptage	25
	L'écoute client	29
	La chaîne d'intervention	35
	La sécurité du réseau	40
03	Le patrimoine de votre concession	50
	Vos ouvrages	52
	Les chantiers	59
	Les investissements	62
	La valorisation de votre patrimoine	68
04	Le compte d'exploitation	72
	Le tarif de distribution - ATRD	74
	La synthèse du compte d'exploitation	76
	Les recettes	79
	Les charges	81
	L'équilibre financier	85
05	La transition écologique	88
	Le gaz vert	90
	La mobilité durable	96
	Les données au service de la maîtrise de l'énergie	99
06	GRDF & Vous	102
	La distribution du gaz, une mission de service public	104
	Une organisation à votre service	107
	Les outils digitaux à votre disposition	111



01

L'essentiel de votre concession

1.1	Les chiffres clefs de votre concession	8
1.2	Vos interlocuteurs territoriaux	10
1.3	Votre contrat de concession	12

1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



7 799

Nombre de clients



25

Nombre de premières mises en service clients



322 GWh

Quantités de gaz acheminées



92,9%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



85

Nombre de réclamations



95,8%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2022

Année d'échéance du contrat



25

Durée du contrat



17/11/1997

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



20 k€

Redevance R1



1 296 k€

Investissements réalisés
sur la concession



3 178 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



114%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites
réalisées sur les postes
de détente réseau



107%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



117%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



201

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



187

Nombre d'incidents

Patrimoine



92 km

Longueur totale des
canalisations



7 196

Nombre de compteurs
domestiques actifs



136 m

Longueur de réseau
développé

1.2 Vos interlocuteurs territoriaux

**LAURENT CROQUELOIS**

Responsable Territorial
06 75 62 96 96 | 01 39 79 66 05
laurent.croqueolois@grdf.fr

**ELSA FEVRIER**

Chargée de Portefeuille
06 71 09 04 59
elsa.fevrier@grdf.fr

Préparer ensemble un avenir plus vert

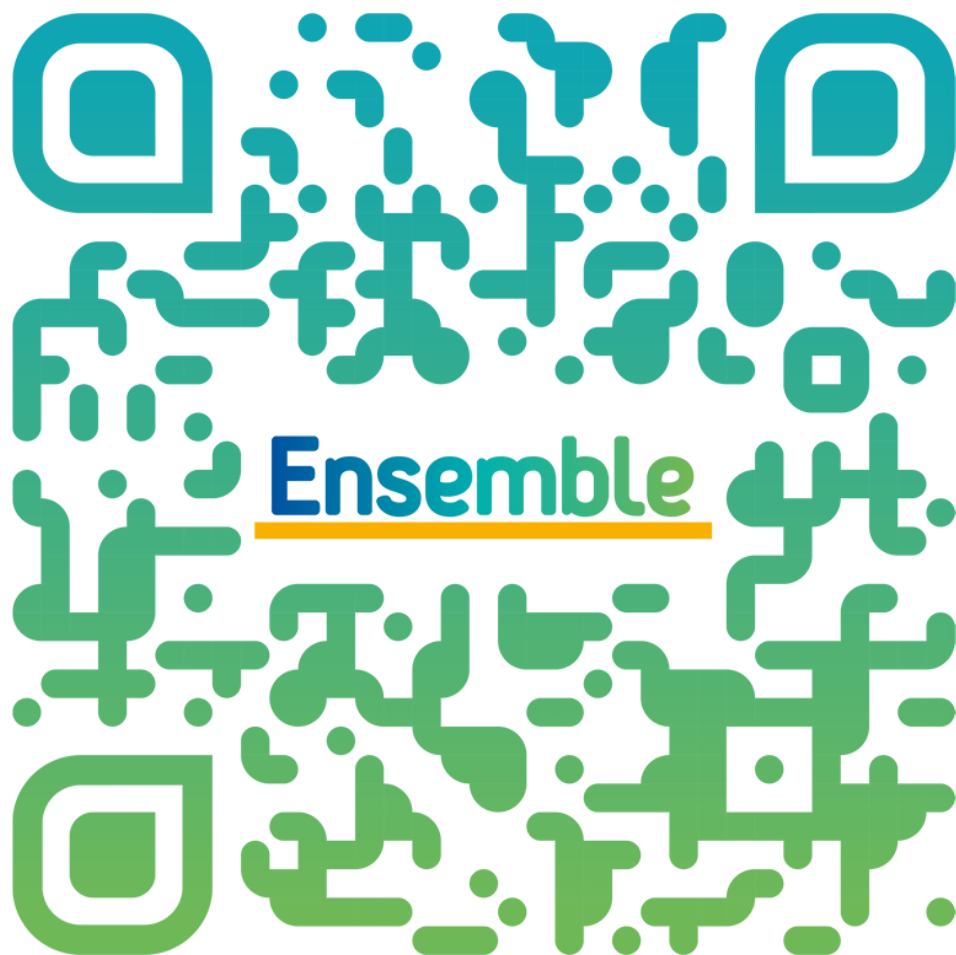
La reprise économique observée dès 2021 et confirmée en 2022 a permis un redémarrage fort des travaux. En Île-de-France, cette reprise est le fruit du plan de relance ambitieux, soutenu par les collectivités et les entreprises. 2021 est exceptionnelle en travaux sur les réseaux gaz d'Île-de-France, avec plus de 281 millions d'euros d'investissements réalisés, permettant de moderniser 134 kilomètres de réseau et d'étendre le réseau de 137 kilomètres d'extensions pour raccorder les nouveaux consommateurs et interconnecter le réseau avec les producteurs de biométhane. Enfin, GRDF a modifié ou dévoté 17 kilomètres de réseau pour les projets de transport urbain pour préparer le Grand Paris Express ainsi que des installations des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Développer et entretenir le réseau, c'est aussi préparer l'avenir. La crise sanitaire puis le conflit ukrainien nous ont contraint à repenser nos modes de travail ou de consommation et désormais réinterrogent nos modes de production d'énergie. En Île-de-France, 917 communes sont desservies par le réseau de gaz, vecteur d'énergie et de transition énergétique. La hausse des prix de l'énergie a renforcé la volonté de tous de créer un écosystème de production d'énergie verte et locale. En 2021 en France, l'injection des gaz verts dans le réseau a connu un formidable essor avec 152 nouvelles unités d'injection : le chemin vers la souveraineté est déjà une réalité. La production française de biométhane annuelle frôle les 7 TWh, soit 3% de la consommation de gaz sur le réseau de GRDF. En Île-de-France, ce sont dix nouvelles stations qui injectent du biométhane dans les réseaux. Enfin, près de cent projets sont inscrits dans le registre des capacités pour 3 TWh de production future. En 2022, huit nouveaux sites injecteront du gaz vert dans les réseaux franciliens. De nouvelles unités de méthanisation traitant les biodéchets apparaîtront dans les mois à venir : une unité de méthanisation sur le port de Gennevilliers valorisera en 2025 plus de 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an en biogaz pour l'injecter dans le réseau. C'est le symbole d'une ambition partagée pour la transition énergétique en Île-de-France. Le biométhane, c'est aussi un vecteur de mobilité propre, décarbonée et à très faible émission de particules fines. En 2021, dix nouvelles stations (Bio)GNV ont été ouvertes au public, dont trois sur le périphérique parisien. La progression est de 30% en un an.

Le dispositif de prévention et de sensibilisation des endommagements des réseaux « Balise de Sécurité 2018-2024 », porté sur le territoire francilien par le pôle Energie Île-de-France a sensibilisé et mobilisé plus de 956 collectivités locales. En Île-de-France, le nombre d'endommagements entre 2019 et 2022, années historiquement hautes en volumes de travaux, a baissé de 25%. Avant la mise en route de BS24, la hausse des endommagements était de 7% par an. Enfin, pour marquer les dix ans du Décret anti-endommagement en 2022, GRDF s'associe à l'observatoire Île-de-France

des risques travaux pour organiser, dans toutes les préfectures, des témoignages sur la réglementation.

Enfin, retrouvez dans la lettre d'information *Ensemble* et son blog, les projets de tous les acteurs et partenaires des territoires.



1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 17/11/1997

Durée d'application : 25 ans

À fin 2021, votre contrat de concession porte sur les 2 communes suivantes :

78551 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

78251 - FOURQUEUX

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- Le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/docs/crac_guide_de_lecture.pdf.
- La « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via le « Portail Collectivités ».





02 L'activité au quotidien

2.1	Les clients et leurs usages	16
2.2	Les services et les prestations	22
2.3	L'activité de comptage	25
2.4	L'écoute client	29
2.5	La chaine d'intervention	35
2.6	La sécurité du réseau	40

2.1 Les clients et leurs usages

Les clients et les consommations sur votre concession

GRDF achemine le gaz pour le compte de tous les fournisseurs agréés jusqu'aux points de livraison des clients consommateurs. Cette prestation d'acheminement est distincte de la vente réalisée par le fournisseur d'énergie.

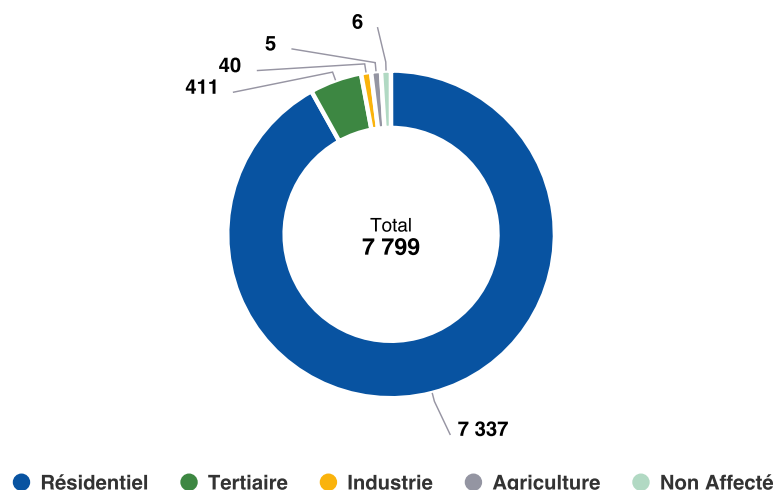


Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

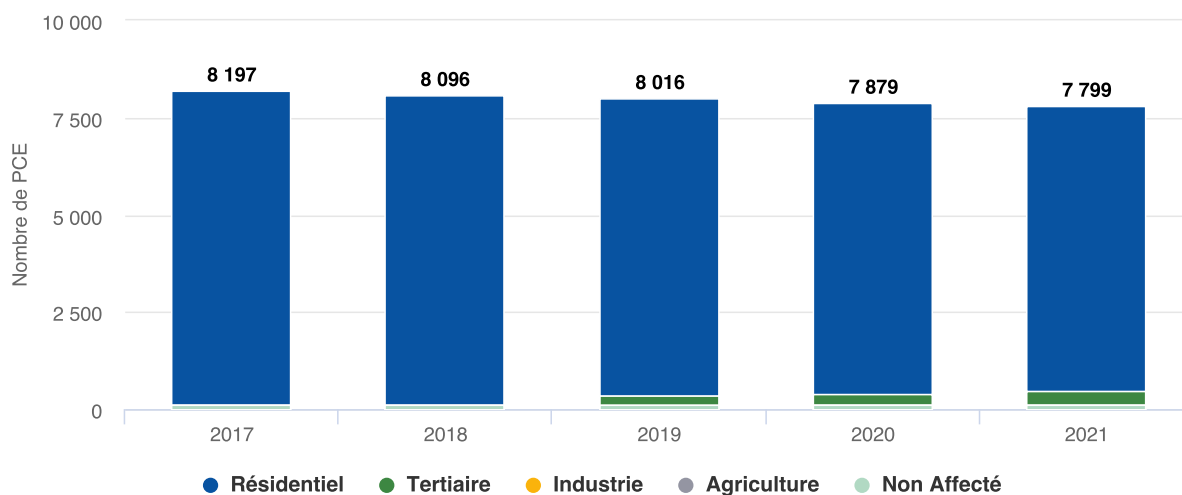
Les clients et la consommation par secteur d'activité

Le nombre de clients de votre concession et les quantités de gaz acheminées vous sont présentés ici par secteur d'activité.

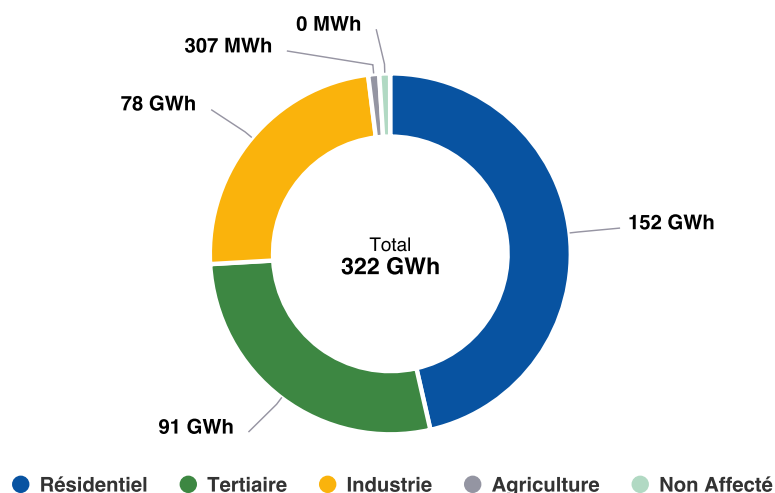
Répartition du nombre de clients par secteur d'activité en 2021



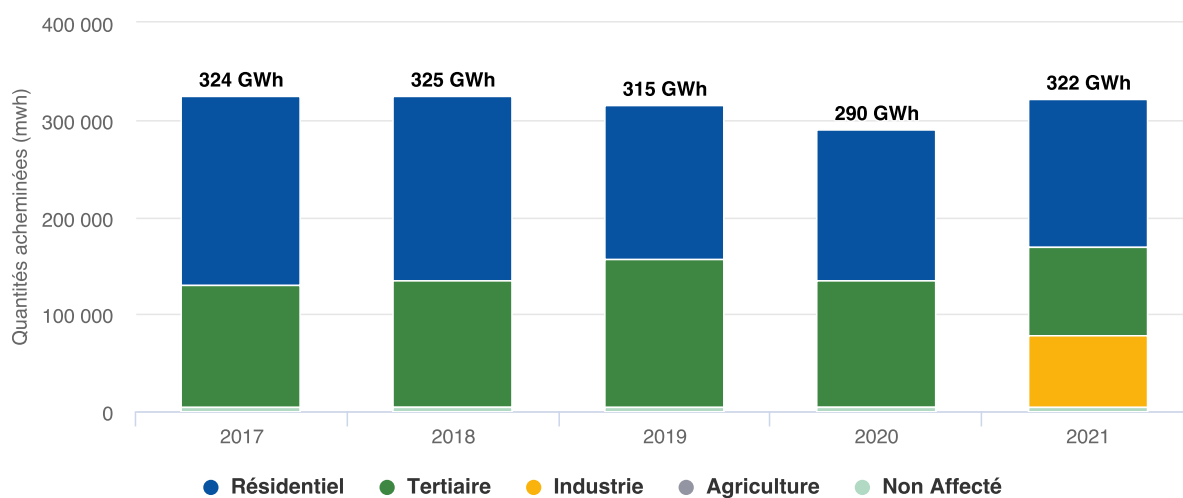
Évolution du nombre de clients par secteur d'activité



Répartition des quantités acheminées par secteur d'activité en 2021



Évolution des quantités acheminées par secteur d'activité



Vous pouvez constater une évolution marquée des données du secteur tertiaire entre l'année 2018 et 2019 et les suivantes. Cette évolution n'indique pas un réel changement d'utilisation du gaz sur votre concession : elle n'est en effet que le reflet d'un changement d'organisation de la base de données pour donner suite à l'évolution de la réglementation sur ce sujet.

En effet, conformément aux évolutions prévues par l'article 179 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), la détermination du secteur d'activité des points de consommation gaz a évolué :

- Auparavant, les petits professionnels consommant moins de 300 MWh par an (correspondant aux tarifs T1 et T2 en gaz) étaient considérés réglementairement comme relevant du secteur « résidentiel ».
- Pour donner suite à la publication du décret 2020-196 du 4 mars 2020 et de l'arrêté du 6 mars 2020, les fournisseurs d'énergie ont été tenus de transmettre

à GRDF le code NAF de tous leurs clients professionnels.

Ainsi, il est désormais possible de connaître :

- Avec plus de précisions sur le secteur d'activité des clients petits professionnels (clients T1 et T2) qui sont désormais déclinés en « tertiaire », « industrie » et « agricole ».
- Plus précisément le sous-secteur d'activité des entreprises (clients T3 et T4).

En résumé, le nombre de clients « résidentiel » (en grande majorité des clients T1 et T2) a mécaniquement tendance à diminuer au profit des secteurs « tertiaire », « industrie » et « agricole ». Le nouveau format des données a l'avantage d'être plus précis et riche en informations.

Par ailleurs, les informations concernant les codes NAF de chaque client gaz (remontées par les fournisseurs) participent à la détermination du secteur d'activité. Leur complétude augmentant avec la mise en place d'une procédure plus robuste, la qualité et la précision des données de consommation et de leur répartition par secteur est en train de s'améliorer, même si localement (pour certains secteurs), des discontinuités peuvent être remarquées. A partir des données de consommation 2021, la répartition en secteurs d'activités (ou sectorisation) tiendra désormais compte de l'historique des informations partagées par le fournisseur (code NAF notamment). Cette évolution vise à faciliter l'interprétation des données agrégées de consommation, en les rendant moins dépendant d'éventuelles aléas dans la complétude des informations reçues par GRDF.

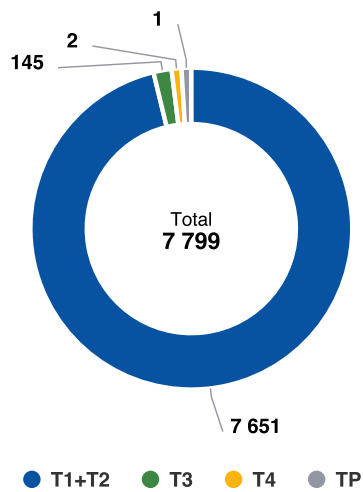
Enfin, une ultime évolution de la répartition en secteurs d'activités a été demandé par le Ministère de la Transition Écologique. Elle concerne la prise en compte des consommations correspondantes au code NAF « Production et distribution de vapeur et d'air conditionné ». Il s'agit entre autres de chaufferies desservant différents types de clients finaux (dont des bailleurs, des immeubles, de réseau de chaleur mais aussi des clients tertiaires voir industriels et du service à l'énergie). Ces consommations ont été historiquement (années 2018, 2019, 2020) affectées au secteur d'activité « résidentiel », en raison du nombre important de clients résidentiels estimés pour ce code NAF. Afin de pouvoir mieux suivre ce type d'utilisation, le ministère a demandé d'affecter désormais la consommation correspondante à ce code NAF au secteur d'activité « industrie ». Une conséquence de cette évolution sera visible dans la comparaison entre consommation de l'année 2020 et 2021 : transfert d'une partie de la consommation affectée en 2020 au secteur résidentiel vers le secteur industriel.



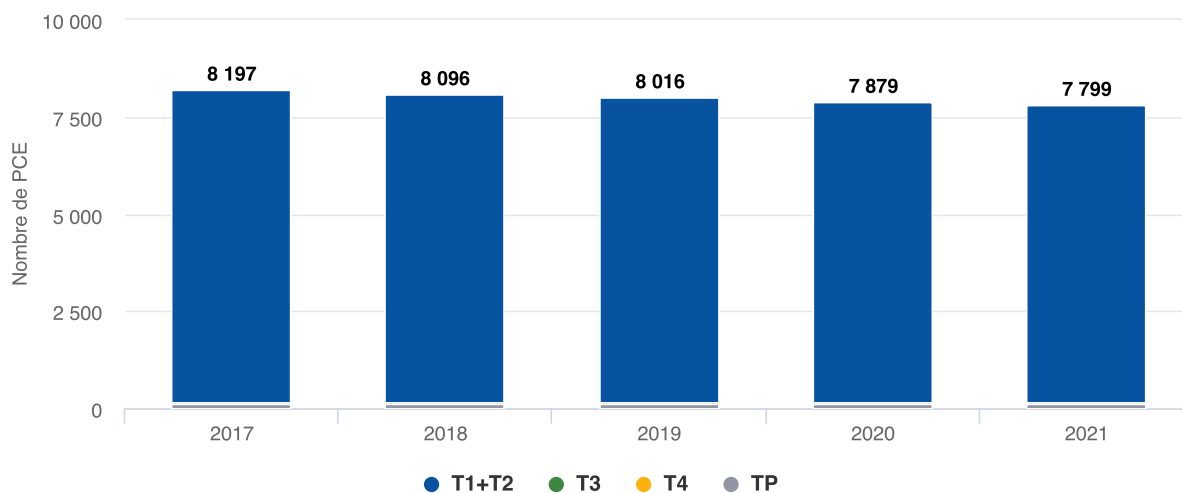
Les clients et les consommations par tarif d'acheminement

Le nombre de clients de votre concession et les quantités de gaz acheminées vous sont présentés ici par tarif.

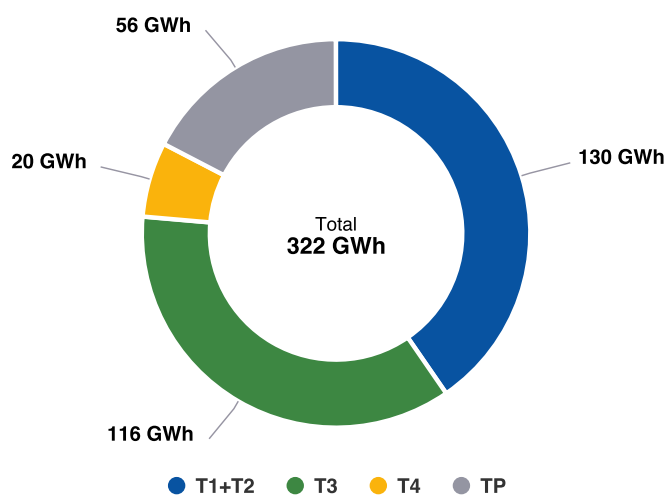
Répartition du nombre de clients par tarif en 2021



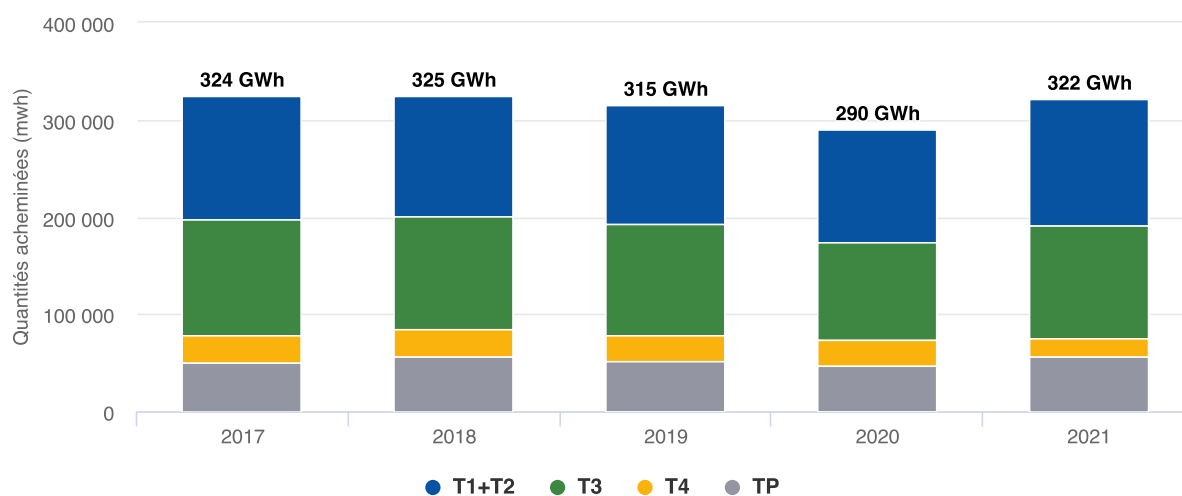
Évolution du nombre de clients par tarif



Répartition des quantités acheminées par tarif en 2021



Évolution des quantités acheminées par tarif



L'efficacité énergétique du réseau

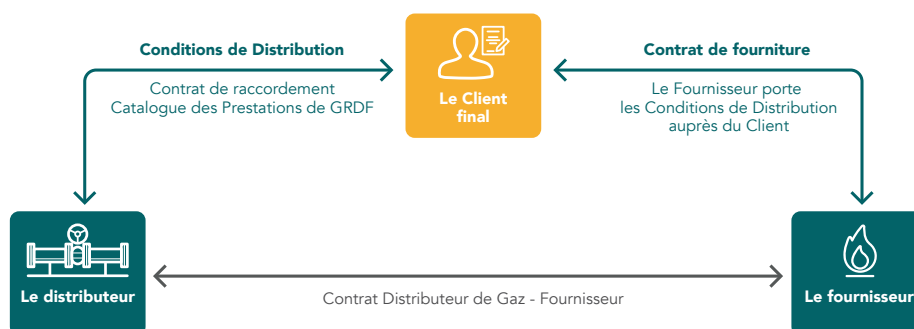
La sécurité du réseau et l'efficacité énergétique sont étroitement liées. Elles constituent deux priorités essentielles tant pour GRDF que pour les autorités concédantes. Les émissions de méthane sur les ouvrages concédés ont principalement pour origine les incidents et les dommages aux ouvrages causés par des tiers lors de réalisation de travaux à proximité d'un réseau de gaz.

GRDF observe l'évolution de ces émissions de méthane au niveau national. En 2021, celles-ci sont quasiment identiques à celles de 2020, année durant laquelle ces émissions avaient été marquées par une forte baisse liée notamment aux reports de travaux dus aux élections municipales puis à la crise sanitaire qui avaient permis de diminuer sensiblement les endommagements de canalisations gaz par les entreprises de terrassement.

Ce très bon résultat s'explique également par la poursuite des actions volontaires de GRDF et des pouvoirs publics en matière de conception des réseaux, de modernisation de la cartographie et de sensibilisation des entreprises de terrassement.

2.2 Les services et les prestations

Les prestations et services réalisés par GRDF sont définis dans le catalogue des prestations, liant le distributeur au client, qui permet de décrire la nature des prestations réalisables à la demande des clients. Ce catalogue des prestations est validé par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) et mis à jour tous les ans. Il est consultable sur le site **grdf.fr**.



Les principales prestations réalisées

À la demande des clients ou des fournisseurs de gaz naturel, GRDF réalise ainsi :

- Des prestations intégrées dans le tarif d'acheminement (changement de fournisseur sans déplacement, intervention de sécurité et de dépannage, relevé cyclique, mise hors service suite à la résiliation du contrat de fourniture...).
- Des prestations payantes, facturées à l'acte ou périodiquement suivant leur nature (mise en service d'installations, modifications contractuelles, interventions pour impayés ou pour travaux, relevés spéciaux...), identifiées dans le catalogue de prestations.

Le catalogue des prestations est disponible sur le site de GRDF à l'adresse suivante : www.grdf.fr/institutionnel/actualite/publications/catalogue-prestations.

Les principales évolutions du catalogue 2021 publié le 1er juillet 2021 ont notamment porté sur :

- Des compléments apportés aux prestations en lien avec les compteurs communicants.
- Une modification des prestations relatives à l'injection du Biométhane dans les réseaux.

Principales demandes de prestations réalisées sur la concession

	2019	2020	2021
Mise en service (avec ou sans déplacement, avec ou sans pose compteur)	922	769	821
Mise hors service (initiative client ou fournisseur)	647	562	676
Intervention pour impayés (coupure, prise de règlement, rétablissement)	25	33	18
Changement de fournisseur (avec ou sans déplacement)	382	290	333
Demande d'intervention urgente ou express par rapport au délai standard	41	35	27
Déplacement vain ou annulation tardive facturés	29	20	29
1ère mise en service	49	25	25

L'annonce de la fin des Tarifs réglementés de Vente (TRV) a fait augmenter les demandes de changement de fournisseur, notamment en Ile-de-France.

Fin des Tarifs Réglementés de Vente

Conformément à la Loi énergie-climat du 8 novembre 2019, la fin des TRV est :

- Fixée le 30 juin 2023 pour les particuliers et les copropriétés (seuil de consommation inférieur à 150 MWh),
- Effective depuis le 1er décembre 2020 pour les petits professionnels, et effective depuis plusieurs années pour les plus gros clients professionnels.

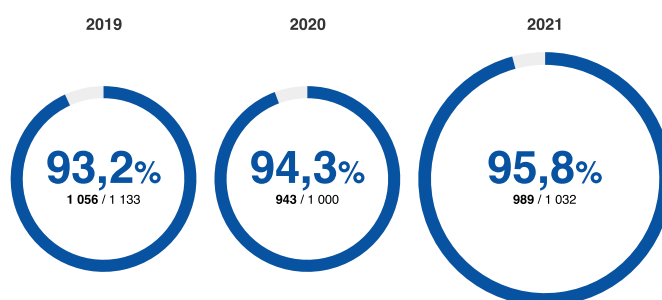
Le médiateur national de l'énergie apporte conseil aux clients pour leur contrat de gaz. Pour en savoir plus :

<https://comparateur-offres.energie-info.fr/>

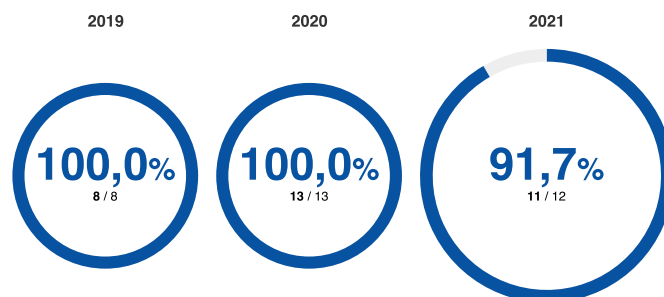


le site d'information du médiateur national de l'énergie, institution publique indépendante

Taux de respect du délai catalogue des demandes reçues des fournisseurs



Taux de raccordement dans les délais catalogue



2.3 L'activité de comptage

Le relevé des compteurs

Le relevé des compteurs par GRDF est séparé entre les plus gros consommateurs (environ 100 000, relevés à distance sur un rythme mensuel ou journalier), et le reste des clients (11 millions environ).

Sur ce dernier périmètre, pour les cas où le compteur n'est pas encore communicant, le déploiement étant en cours, le relevé est organisé sur un rythme semestriel et réalisé par des entreprises prestataires de GRDF.

La qualité du relevé des comptages

Les indicateurs de mesure tiennent compte de l'arrivée des compteurs communicants, qui viennent améliorer le relevé du comptage, en particulier pour certains compteurs inaccessibles car situés dans le logement des clients.

Le « taux de relevés sur index réels télérelevés » est de 98,5% sur votre concession. Il correspond à la consolidation du télérelevé des nouveaux compteurs communicants.

Le « taux de relevés corrigés » est de 1,0% sur votre concession. Il correspond au nombre d'index corrigés rapporté au nombre de compteurs non communicants relevés. Les corrections de relevés interviennent suite à des contrôles des consommations relevés à pied, à des corrections sur des index estimés ou à des contestations d'index issus des réclamations clients ou des demandes fournisseurs.

Le « taux de compteurs avec index lu au moins une fois dans l'année » est de 98,8% sur votre concession. Il correspond au nombre de compteurs dont l'index a pu être lu sur le nombre total de compteurs. Il concerne tous les compteurs actifs, qu'ils soient communicants ou non communicants.

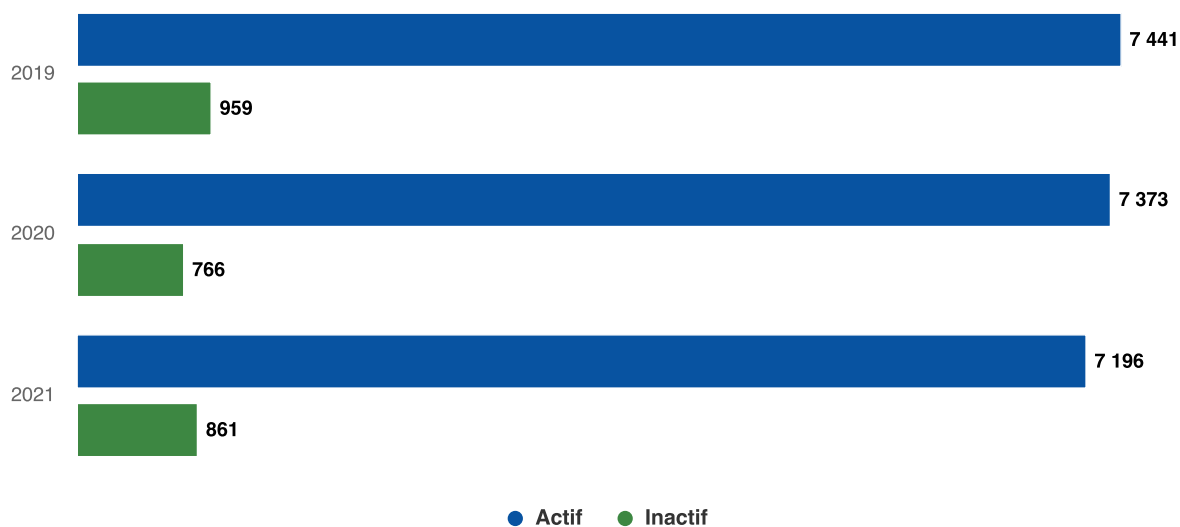
Ces indicateurs sont conçus pour rendre compte de la qualité du service de relevé, en cohérence avec le déploiement des compteurs communicants, qui constitueront l'essentiel du parc de compteurs d'ici 2023.

L'accessibilité des compteurs non communicants lors du relevé

La majorité des compteurs est accessible sans nécessiter la présence du client pour le relevé. Dans le cas d'un compteur inaccessible, un rendez-vous client est nécessaire pour collecter l'index. Une annonce du passage du releveur est alors faite au préalable. Le client aura la possibilité, s'il ne peut pas être présent lors du passage du releveur, de fournir un autorelevé qu'il pourra transmettre à GRDF.

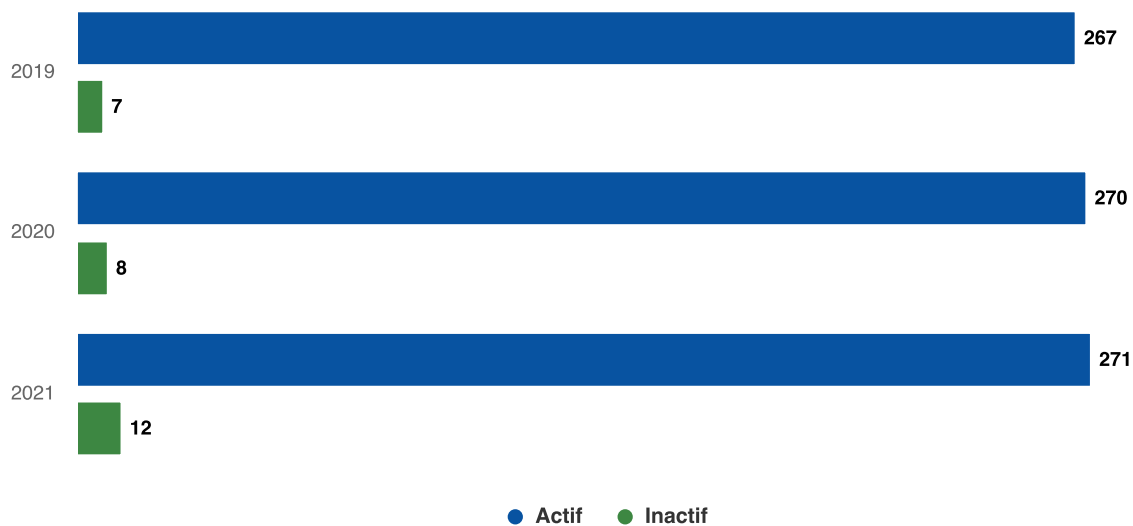
En complément, et afin d'accompagner le client tout au long de son parcours du relevé, GRDF a mis en place en 2020 un nouveau service consistant en l'envoi de SMS aux clients qui n'auraient pu être présents, leur permettant d'envoyer leur index en autorelevé.

Évolution des compteurs domestiques actifs et inactifs

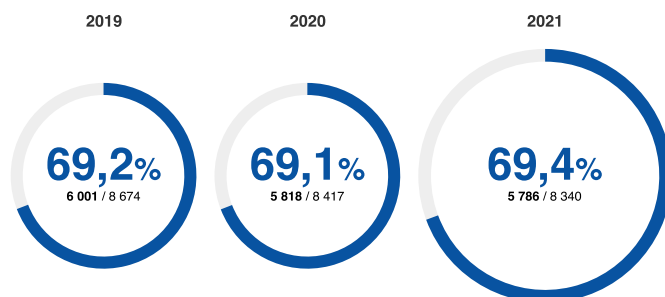


En 2021, sur votre concession le nombre de compteurs domestiques est de 8 057. En 2020, ce nombre était de 8 139 et de 8 400 en 2019.

Évolution des compteurs industriels actifs et inactifs



Taux d'accessibilité des compteurs domestiques et industriels



L'organisation du relevé des compteurs évolue avec l'arrivée des compteurs communicants gaz qui réduisent, au fil de leur déploiement, la volumétrie du relevé à pied et amènent des évolutions profondes dans le pilotage de la qualité du comptage.

Le compteur communicant gaz au service de la transition écologique des territoires

Le déploiement des compteurs communicants gaz a pour objectif majeur de permettre aux clients de bénéficier d'une meilleure connaissance de leurs consommations de gaz. Grâce au compteur communicant, les clients peuvent visualiser sur un espace personnalisé et sécurisé leur consommation quotidienne, la comprendre et ainsi entreprendre des actions de maîtrise de l'énergie. La réussite du projet, débuté à grande échelle en 2017 et qui se poursuit jusqu'en 2023, passe également par la mobilisation des acteurs de l'écosystème de la maîtrise de l'énergie.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Depuis le début du déploiement sur votre concession, 7 069 compteurs communicants ont été installés dont 232 en 2021. De plus, 3 concentrateurs ont été installés depuis le début du déploiement.

Maîtriser la consommation d'Énergie est l'un des grands enjeux pour réussir la transition énergétique dans les territoires. Les compteurs communicants, dont le déploiement a débuté en 2017 et qui se poursuivra jusqu'en 2023, y contribuent grandement et permettent aux clients d'en devenir acteur, par la meilleure connaissance de leur consommation qu'ils autorisent.

En 2021, le déploiement a progressé dans les territoires : 1,9 millions de dispositifs de comptage ont été posés en Île-de-France. Leur déploiement a commencé en 2017. Ils permettent à autant de clients de suivre simplement et gratuitement leur consommation journalière de gaz naturel depuis l'espace privé et sécurisé monespace.grdf.fr. En Île-de-France, plus de 120 000 clients télé-relevés ont récemment créé leur espace personnel leur permettant de suivre quotidiennement et maîtriser leur consommation de gaz. L'espace personnel permet de définir des seuils de consommation ainsi que demander à être notifié en cas de rapprochement ou dépassement de ces seuils (par mail ou sms).

En parallèle, le déploiement des concentrateurs, relais de communication entre les compteurs et les systèmes d'information de GRDF, a également progressé. Désormais 97% des clients de la région sont couverts par un concentrateur.

2.4 L'écoute client

Le Service Client GRDF

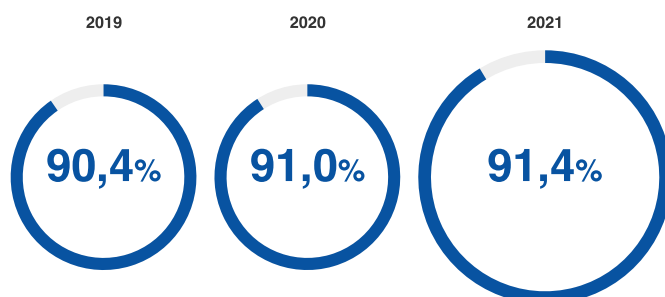
Le Service Client GRDF traite l'ensemble des demandes (hors Urgence Sécurité Gaz) concernant le raccordement, le conseil en matière de solutions gaz naturel et l'ensemble des prestations réalisées par GRDF. Il est dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs. Vous pouvez contacter nos conseillers sur notre site internet grdf.fr (rubrique Aide & contacts) ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 17h.



114 693

APPELS TOUS MOTIFS CONFONDUS SUR VOTRE RÉGION GRDF

Taux d'accessibilité du Service Client GRDF sur votre région GRDF



Satisfaction des collectivités locales

Comme chaque année, GRDF sollicite les collectivités locales pour mesurer leur niveau de satisfaction. Cette année 1 806 élus et fonctionnaires territoriaux ont répondu à cette enquête, soit autant que les deux années précédentes. Avec 98% de collectivités se déclarant satisfaites de la relation concessionnaire, la qualité s'est maintenue par rapport à 2020.

Dans le détail, on observe notamment que 95% des collectivités se déclarent confiantes dans la qualité des données fournies, et 94% considèrent que le CRAC permet d'avoir une vision précise de l'activité de GRDF sur leur concession. Les attentes des élus et des fonctionnaires territoriaux vis-à-vis de GRDF restent fortes sur la coordination des programmes travaux ainsi que leur suivi. GRDF s'engage à poursuivre ses efforts pour toujours mieux répondre aux attentes des collectivités locales et apporter au cœur des territoires une énergie sûre et de plus en plus renouvelable.

95% des
collectivités
réaffirment leur
satisfaction à
GRDF

Satisfaction des clients particuliers et professionnels

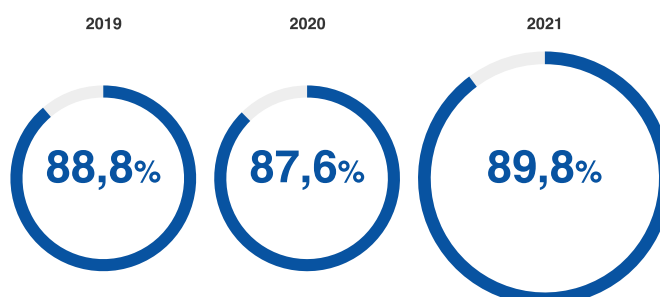
Un dispositif dématérialisé d'enquêtes de satisfaction est actif depuis 2015. Il permet, via des questionnaires en ligne, la mesure « à chaud » de la satisfaction des clients sur les différentes prestations de GRDF.

90% de satisfaction,
objectif du projet
d'entreprise GRDF

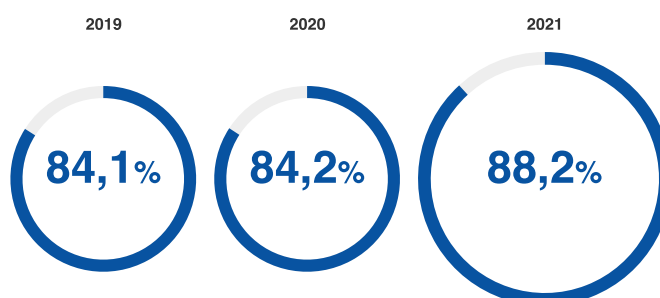


Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

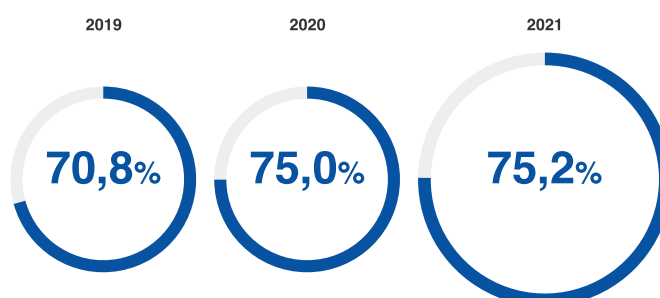
Taux de satisfaction des particuliers lors d'un raccordement (avec ou sans extension) - hors collectif sur votre région GRDF



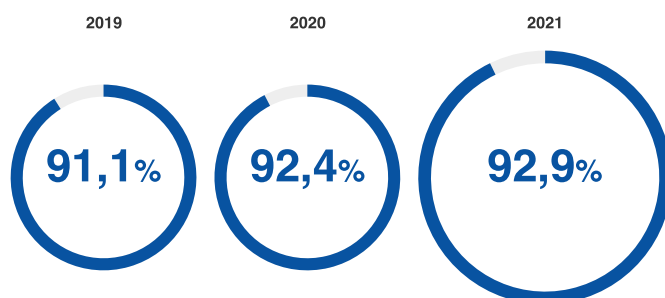
Taux de satisfaction des particuliers lors d'une mise en service avec intervention sur votre région GRDF



Taux de satisfaction des particuliers pour l'accueil distributeur sur votre région GRDF



Taux de satisfaction des particuliers et professionnels pour l'accueil dépannage gaz / exploitation maintenance sur votre région GRDF



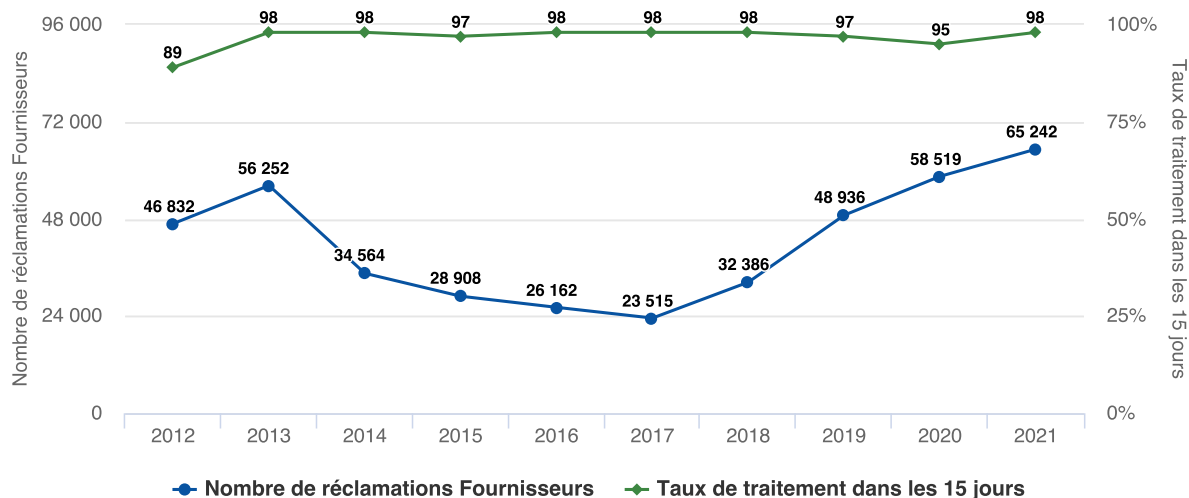
La gestion des réclamations émises par les fournisseurs pour le compte des clients

Après une baisse continue du nombre de réclamations émises par les fournisseurs pour le compte des clients depuis l'ouverture des marchés et jusqu'en 2017, les années 2018-2021 sont marquées par une augmentation des réclamations.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Évolution des réclamations Fournisseurs courantes au niveau national



En 2021 sur votre région GRDF, le taux de réponse aux réclamations fournisseurs courantes dans les 15 jours atteint 99,1%.

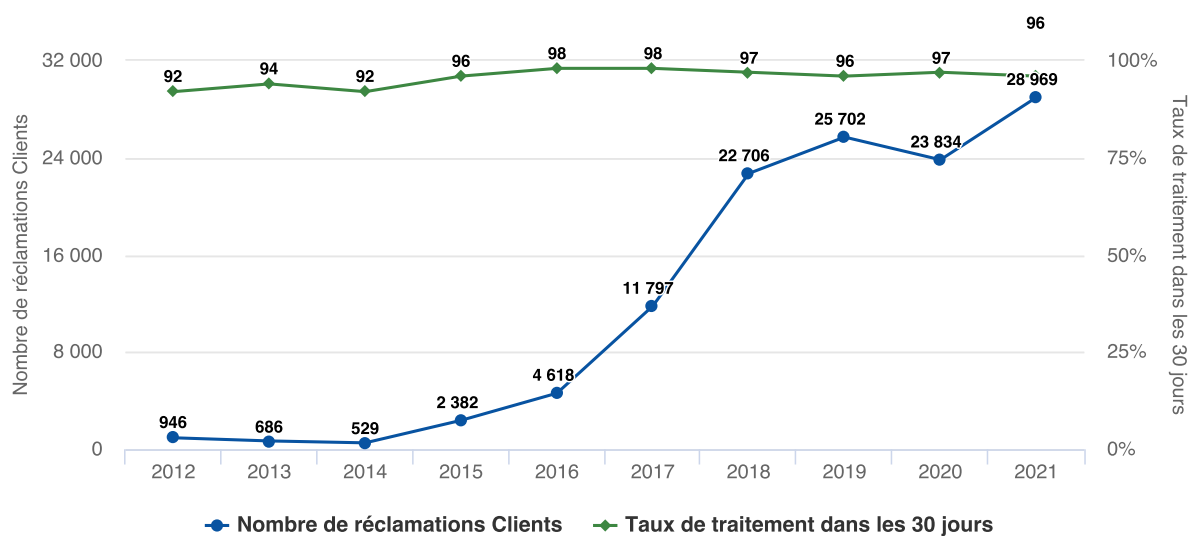
La gestion des réclamations directement émises par les clients

Les réclamations émises directement par les clients ont été en forte augmentation ces dernières années, cette évolution de la volumétrie des réclamations est la résultante de deux phénomènes :

- Une tendance générale et progressive depuis 2014 pour trois raisons :
 - GRDF est plus connu des clients et ceux-ci l'interpellent directement sans passer par leur fournisseur d'énergie,
 - GRDF a fait évoluer son Service Client en simplifiant et structurant son dispositif téléphonique et en modernisant son site grdf.fr, où les contacts pour des demandes ou des réclamations y sont facilités. Le client est également mieux informé et mieux guidé dans son parcours réclamations,
 - GRDF a mieux qualifié les réclamations dans les outils de collecte, permettant d'en fiabiliser le dénombrement (de nouvelles actions de sensibilisation de l'ensemble des acteurs ont d'ailleurs été réalisées en 2020 et 2021).
- GRDF a intensifié depuis 2018 le déploiement des compteurs communicants dont la généralisation a été initiée en 2017, entraînant des retours clients selon le contexte, comme évoqué ci-dessus.

Les délais de traitement de ces réclamations sont en légère dégradation en 2021 avec près de 96% de réponses apportées en moins de 30 jours contre 97% en 2020.

Évolution des réclamations Clients courantes au niveau national

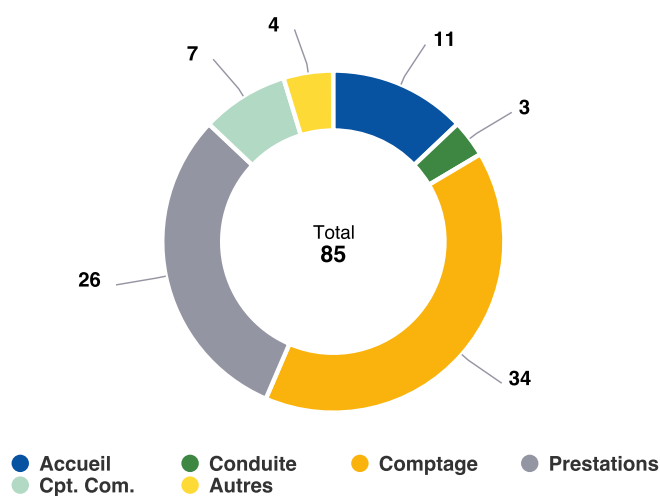


Les réclamations sur votre concession

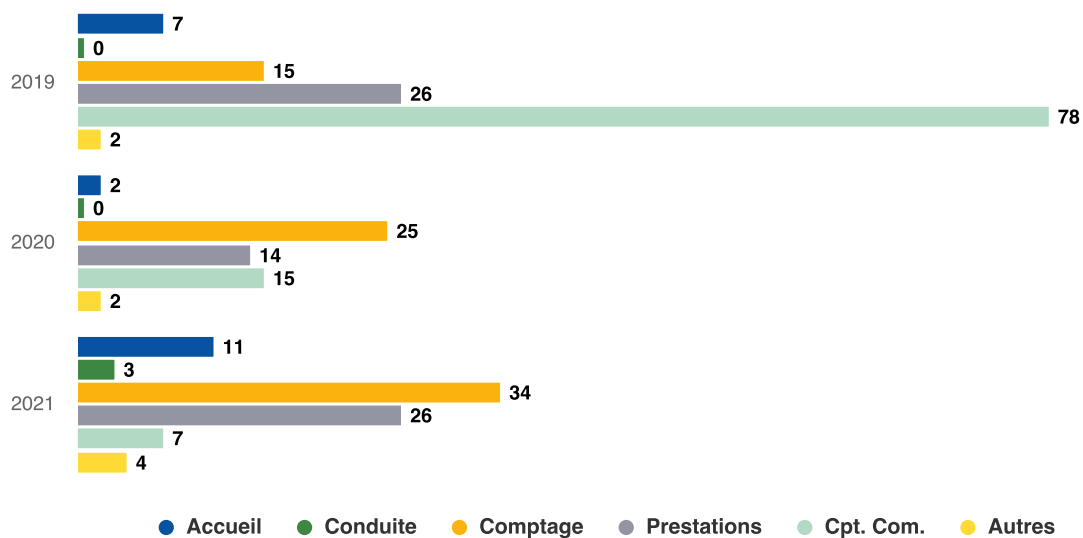
Les réclamations émises par les clients se répartissent en plusieurs catégories :

- « Accueil » : accueil acheminement, livraison / gestion des demandes,
- « Conduite » : conduite et surveillance du réseau,
- « Comptage » : données de comptage (hors pose de compteur communicant),
- « Prestations » : gestion et réalisation des prestations,
- « Cpt. Com. » : opérations de pose des compteurs communicants,
- « Autres ».

Répartition des motifs de réclamations en 2021



Evolution du nombre de réclamations par motif



En 2021 sur votre concession, le nombre total de réclamations est de 85. Ce nombre total était de 58 en 2020, et de 128 en 2019.

En 2021 sur votre concession, le taux de réponse sous 30 jours aux réclamations (tous émetteurs confondus) s'élève à 97,6%.

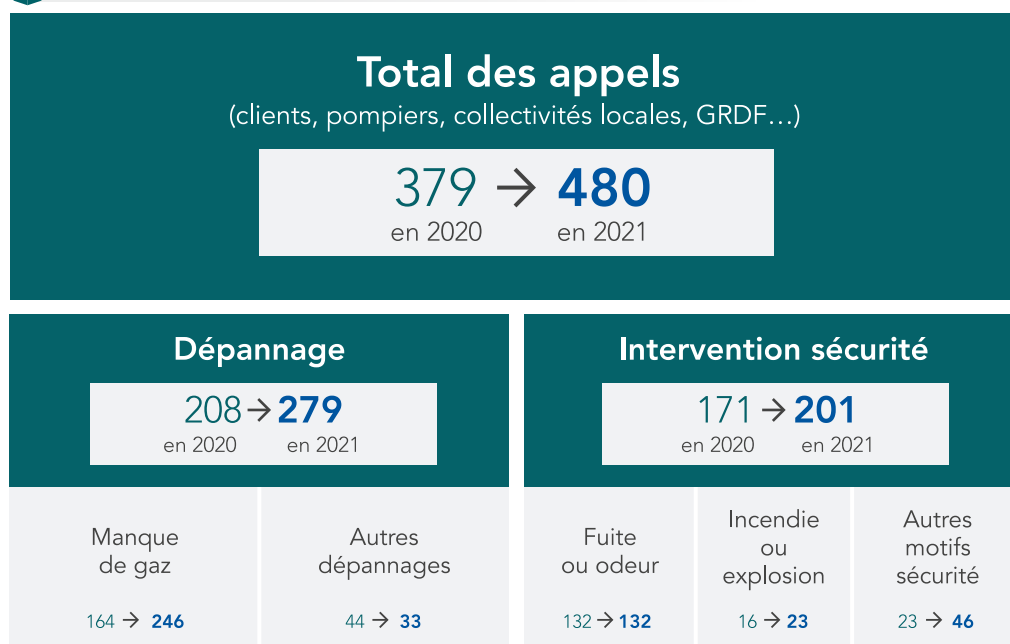
2.5 La chaîne d'intervention

Les appels sur votre concession

Les appels reçus sont répartis en « interventions de sécurité gaz » (fuites ou odeurs de gaz, incendies, explosions ou autres motifs de sécurité) et en « dépannages gaz » (manque de gaz et autres dépannages).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Les interventions de sécurité

Le délai d'intervention de sécurité suite à appel de tiers pour odeur de gaz fait l'objet d'un engagement dans le Contrat de Service Public signé avec l'État. Une attention particulière est apportée au suivi des interventions de sécurité.

Sur votre département, le taux d'intervention avec une arrivée sur les lieux de l'incident en moins de 60 minutes est de 99,6%.

Les incidents sur votre concession

Les tableaux ci-après rassemblent l'ensemble des incidents ou anomalies survenus sur le territoire de votre concession, ainsi que leur répartition par nature, par siège, par cause et par type d'ouvrage.

Nombre total d'incidents

163 → 187
en 2020 en 2021

Incidents, par nature

Manque de gaz ou défaut pression sans fuite	Fuite de gaz sans incendie ni explosion	Incendie et/ou explosion	Autres natures
42 → 51	88 → 95	13 → 15	20 → 26

Incidents, par siège du défaut

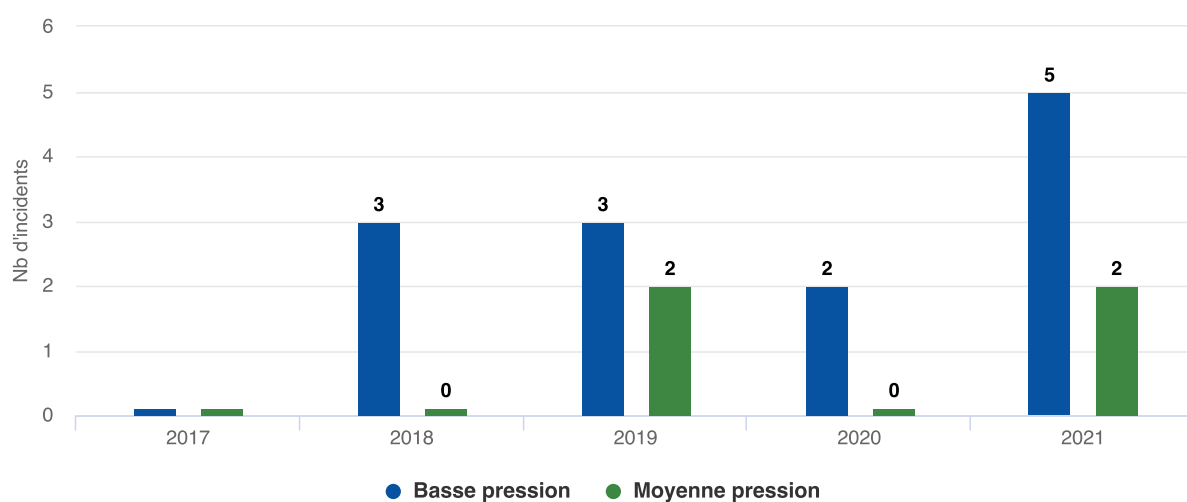
Installations intérieures desservies par GRDF	Ouvrages exploités par GRDF	Autres sièges
45 → 49	107 → 120	11 → 18

Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par type d'ouvrage		Incidents sur ouvrages exploités par GRDF, par cause de l'incident	
Réseau	Branchement individuel ou collectif	Dommages	Défaut de mise en œuvre
2 → 7	58 → 63	4 → 10	6 → 7
CI, CM et branchement particulier	Poste de détente et protection cathodique	Défaillance d'installations à proximité	Incendie
32 → 29	1 → 4	0 → 2	2 → 0
Autres ouvrages exploités par GRDF		Environnement	Matériel
14 → 17		3 → 5	92 → 96

Clients concernés par une interruption de livraison suite à un incident

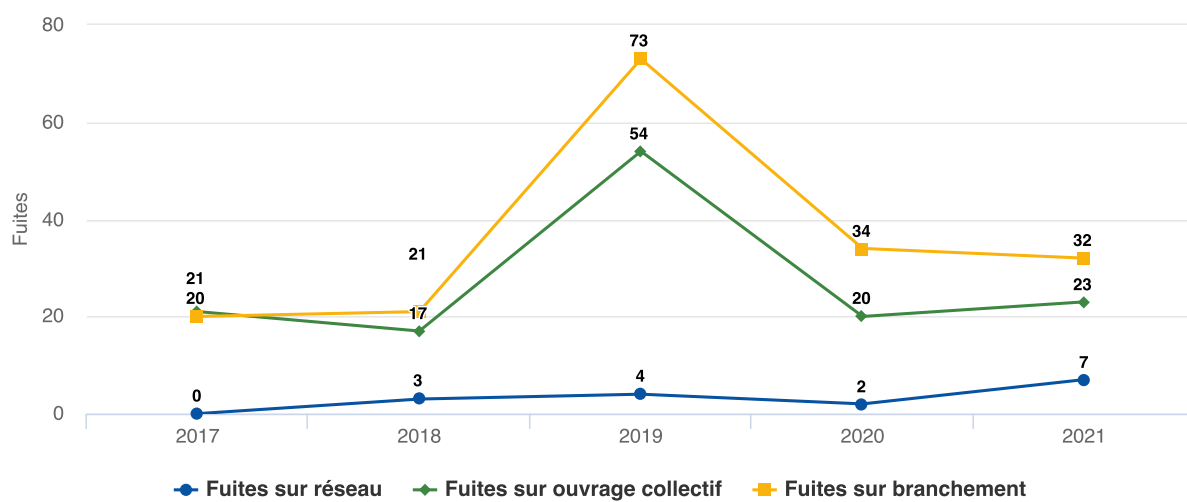
159 → 182

Répartition des incidents sur le réseau par pression



Certains incidents répertoriés sont liés à des fuites de gaz. En 2021, les incidents ayant pour origine une fuite se répartissent comme suit :

Évolution des fuites par type d'ouvrage



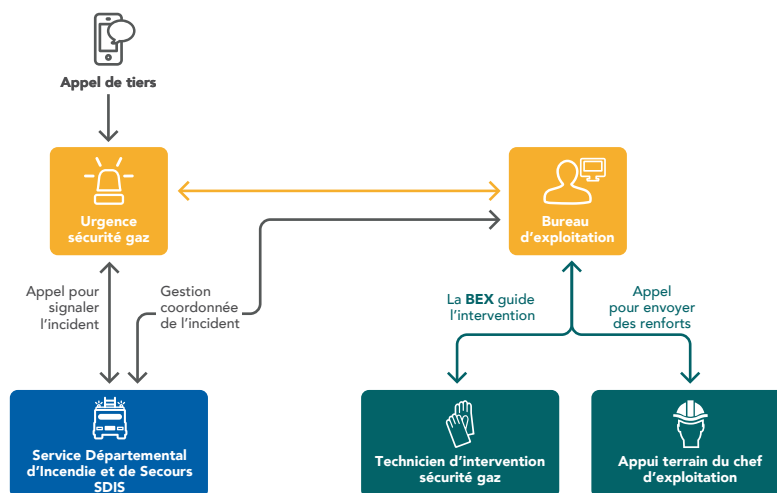
Les incidents significatifs sur les ouvrages exploités par GRDF

Un incident est dit « significatif » ou « majeur » lorsqu'il entraîne :

- une coupure de la distribution de gaz pour au moins 500 clients,
- et/ou au moins une victime.

La Procédure Gaz Renforcée (PGR)

Déclenchée lors d'incidents spécifiques, la Procédure Gaz Renforcée se distingue des procédures d'intervention gaz classiques. L'objectif de la PGR est d'améliorer l'efficacité des interventions liées au gaz, notamment grâce à une coordination renforcée entre Sapeurs-Pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) et exploitants du réseau gaz. La PGR représente 1,9% des interventions de sécurité.



En 2021 sur votre concession, 7 Procédures Gaz Renforcées ont été réalisées sur un total de 201 interventions de sécurité gaz.

Le délai d'interruption du flux gazeux

Le suivi du « délai d'interruption du flux gazeux » en cas de fuite traitée en Procédure Gaz Renforcée sur la voie publique permet de mesurer à la fois l'efficacité de l'organisation, des moyens engagés et des décisions prises, et la qualité de la maintenance des robinets de sectionnement. Il comptabilise le temps écoulé entre l'appel du client et l'arrêt effectif du flux gazeux sur les lieux de l'incident.

Sur votre département, le « délai d'interruption du flux gazeux » est de 68 minutes.

Plan Origaz : le plan d'organisation et d'intervention gaz

GRDF a adopté un plan d'organisation et d'intervention, appelé « Plan Origaz », permettant de prendre rapidement les mesures nécessaires pour limiter les répercussions, pour les personnes ou les biens, d'un événement important concernant la distribution du gaz.

Le chef d'exploitation du bureau d'exploitation (BEX) assure la conduite du réseau sur un territoire donné, dirige toutes les opérations et actions lors des incidents. Il organise ainsi les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens en coopération avec les opérateurs présents sur le terrain et en coordination avec les services de secours.

InfoCoupure

GRDF met à disposition de ses clients « InfoCoupure », un service gratuit disponible 7j/7 et 24h/24 sur le site infocoupure.grdf.fr.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

2.6 La sécurité du réseau

Le schéma de vannage

Le schéma de vannage permet d'interrompre rapidement et efficacement l'alimentation en gaz lors d'incidents ou de travaux, et de limiter le nombre de clients coupés. Il définit le nombre et le positionnement des organes de coupure (vannes ou robinets) sur le réseau.

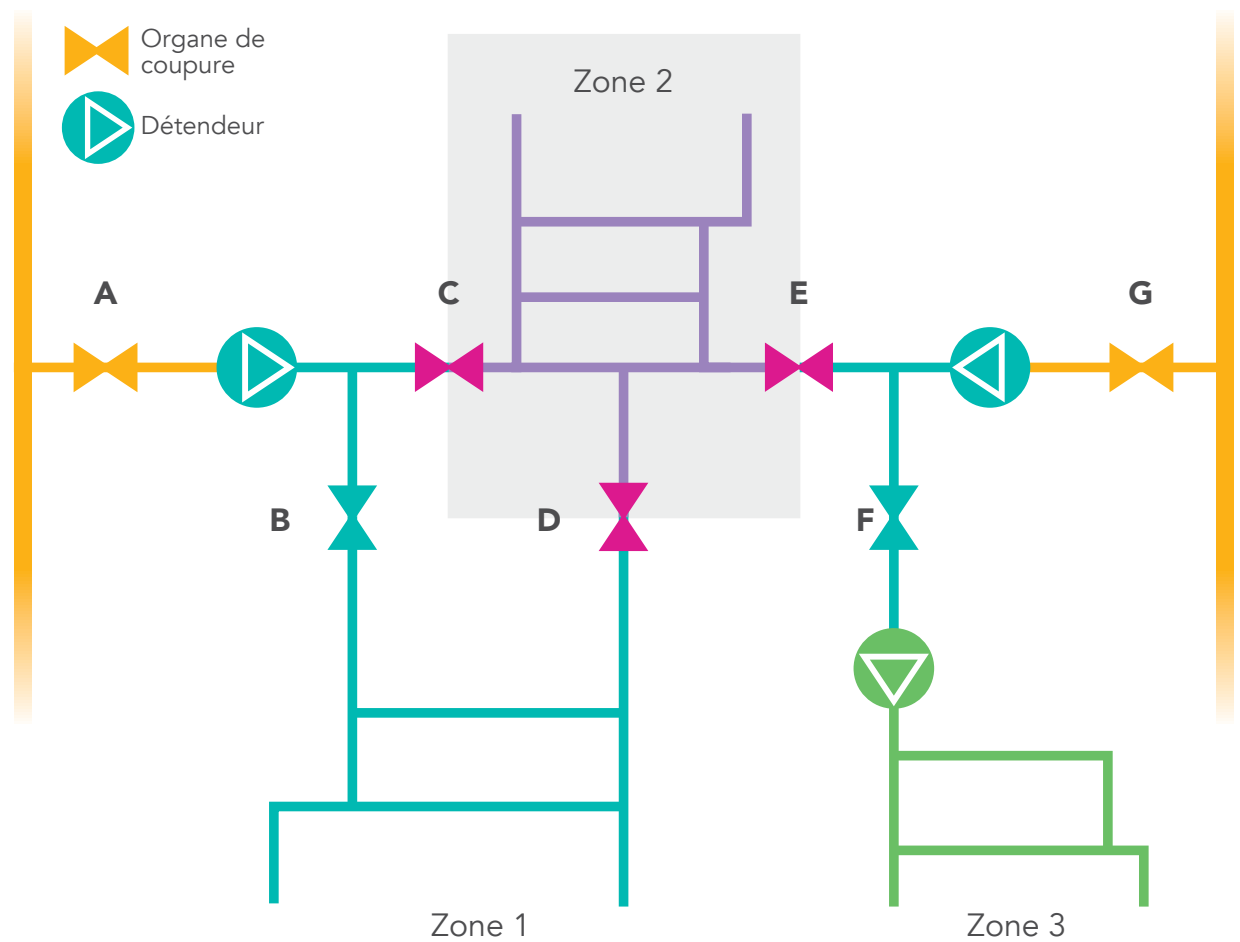
Au niveau national, GRDF a investi en 2021, 18 millions d'euros de travaux d'optimisation des schémas de vannage (insertion d'organes de coupure sur des secteurs insuffisamment pourvus, suppression des superflus, travaux de structure du réseau...). Environ 110 000 organes de coupure sont exploités et entretenus sur les réseaux enterrés.

GRDF est en cours d'équipement, sur les postes de détente réseau les plus importants et les postes d'injection de biométhane, de dispositifs de télésurveillance permettant d'identifier les dysfonctionnements en temps réel.

L'organisation du réseau est progressivement réalisée selon les principes représentés dans le schéma ci-dessus :

- Des artères principales, en acier ou en polyéthylène, relient les postes de desserte transport/distribution (entre les points A et G). Ces artères sont maillées et séparables par des robinets (C et E) qui permettent d'isoler un tronçon, en cas de besoin, en limitant l'impact d'une coupure pour les clients (maximum 1500 clients coupés) ainsi que le temps de décompression : c'est le schéma de vannage ; Depuis quelques années, des postes d'injection Biométhane sont raccordés sur ces artères principales afin d'alimenter le réseau en gaz vert.
- Des réseaux tertiaires (antenne B, D et F) en MPB sont raccordés au réseau secondaire desservant l'ensemble des clients des zones 1 et 3 ; Chaque antenne tertiaire est isolable en cas de besoin par la fermeture d'un robinet (F) entraînant la coupure de 500 clients maximum.
- Des réseaux BP (zone 3) en ilot ou maillés sont alimentés par un ou plusieurs postes de détente MPB/BP ; ils sont raccordés sur le réseau secondaire ou tertiaire MPB.

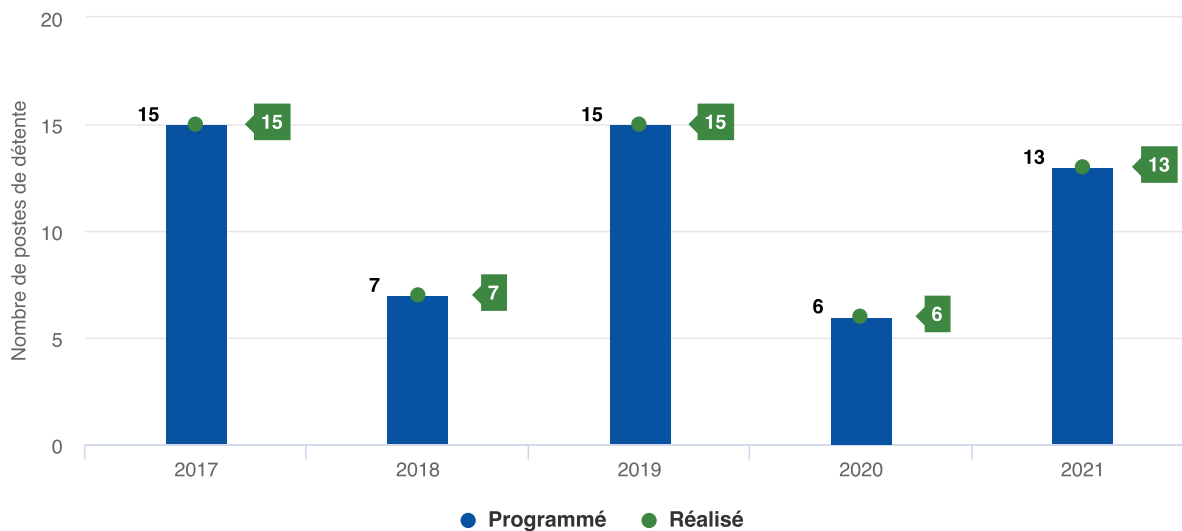
Au fur et à mesure des renouvellements de réseau BP par du réseau MPB, la structuration du réseau se poursuit selon ces principes, intégrant également l'impact du développement des gaz verts et de l'implantation de station GNV.



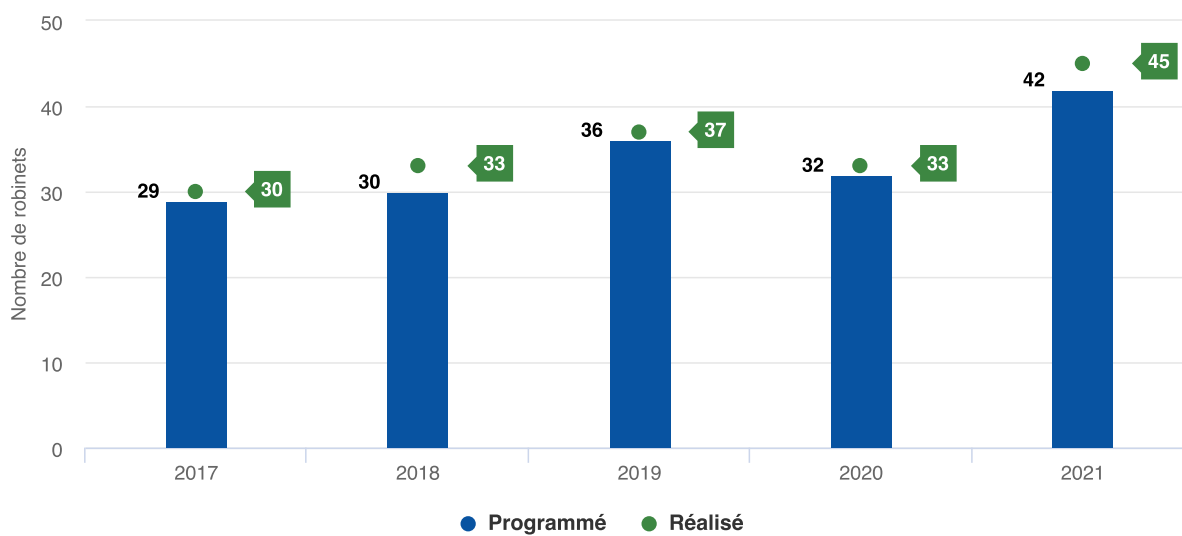
La politique de maintenance et de surveillance

La maintenance, qu'elle soit préventive ou corrective, vise à s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages dans la durée, prévenir les incidents par une intervention ciblée et corriger d'éventuelles anomalies ou défaillances constatées. GRDF définit une politique de maintenance pluriannuelle à l'échelle nationale, spécifique par type d'ouvrage et revue régulièrement en fonction des constats réalisés. Au total environ 80 gammes de maintenance sont appliquées.

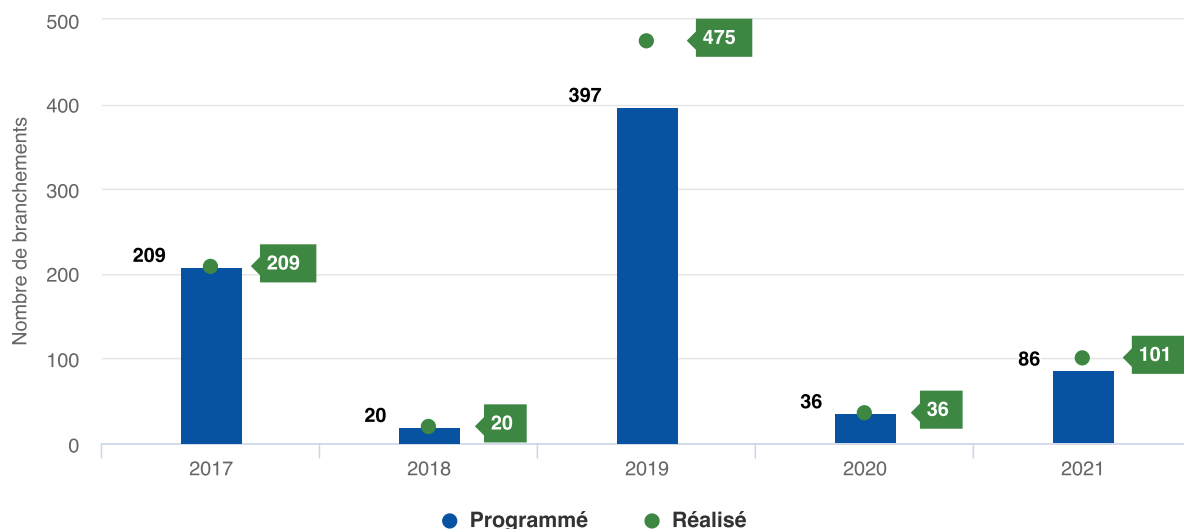
Visites de maintenance des postes de détente réseau



Visites de maintenance des robinets de réseau



Visites de maintenance des branchements collectifs



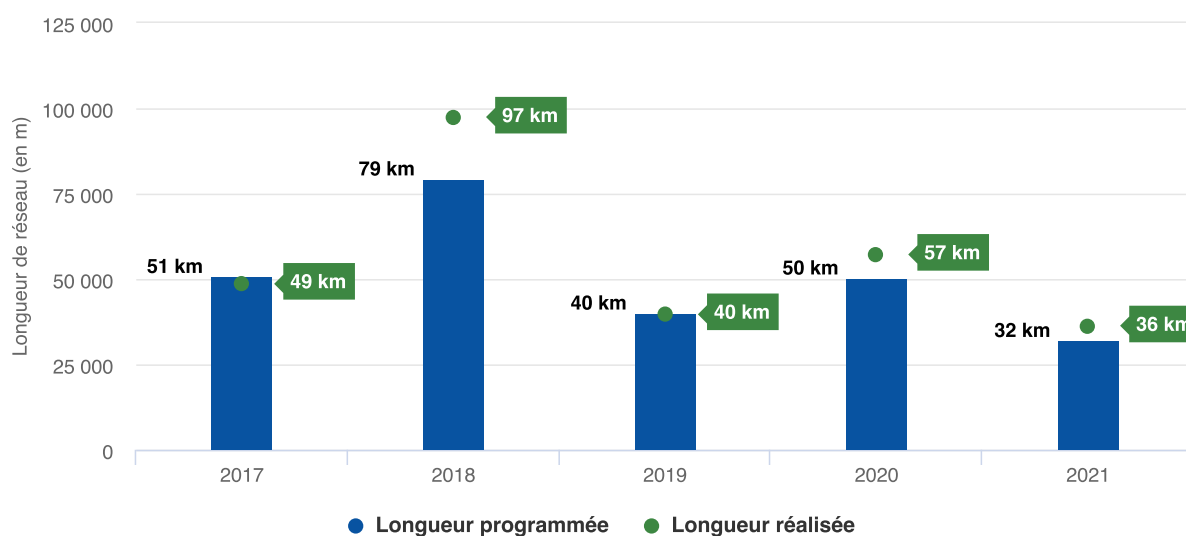
La surveillance systématique du réseau

La Recherche Systématique de Fuite (RSF) s'effectue soit à l'aide de Véhicules de Surveillance Réseau (VSR) équipés de capteurs de méthane, soit à pied pour les canalisations situées dans des passages non accessibles aux véhicules. En cas de présence suspecte de méthane, le technicien procède à des analyses et peut faire appel à une équipe d'intervention via l'Urgence Sécurité Gaz.

La périodicité de surveillance dépend de deux facteurs :

- les caractéristiques du réseau (nature, pression),
- l'environnement du réseau (densité de population, présence de travaux tiers, terrain...).

Longueur de réseau surveillé programmé et réalisé



La sécurité des installations intérieures

Les installations de distribution de gaz situées à l'intérieur des habitations sont placées sous la responsabilité de l'occupant du logement. Elles ne font pas partie du domaine concédé. Environ 97% des incidents en France liés au gaz trouvent leur origine sur cette partie des installations.

En complément de la réglementation existante, GRDF mène une politique de prévention fondée sur :

- la réalisation d'actions de communication sur la sécurité des installations, à destination des utilisateurs,
- la proposition aux particuliers d'un « Diagnostic Sécurité Gaz » sur les installations intérieures remises en service après une interruption de plus de 6 mois, dont le coût est pris en charge par GRDF.

En 2021, sur votre concession :

- 33 diagnostics ont été réalisés suite à l'accord du client,
- 2 situations de danger - grave et immédiat - ont été mises en évidence nécessitant une interruption de la fourniture de gaz, afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.



Les opérations spécifiques pour nos clients les plus fragiles : CIVIGAZ

La précarité énergétique et la sécurité dégradée des installations gaz sont souvent liées. Ainsi, CIVIGAZ est une opération spécifique visant à promouvoir la sécurité des installations intérieures gaz de même que les éco-gestes permettant de réduire les consommations d'énergie et d'eau.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

La vérification des dispositifs de comptage

Conformément à la réglementation et indépendamment des éventuelles demandes des clients, GRDF procède à la vérification des dispositifs de comptage. La périodicité de vérification dépend de la technologie des compteurs.

Dépose et pose des compteurs

Type de compteur	Périodicité	2019	2020	2021
Compteurs domestiques à soufflets	20 ans	1 361	181	92
Compteurs industriels à soufflets	15 ans	22	15	19
Compteurs industriels à pistons rotatifs ou de vitesse	5 ans	15	10	23

Le réglementation anti-endommagement et son évolution

Le cadre réglementaire anti-endommagement est applicable depuis le 1^{er} juillet 2012. Il concerne tous les intervenants des chantiers. Il est constitué d'un ensemble de mesures ayant pour objectif de renforcer la sécurité, de la conception des projets à la réalisation des travaux à proximité des ouvrages enterrés ou aériens.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

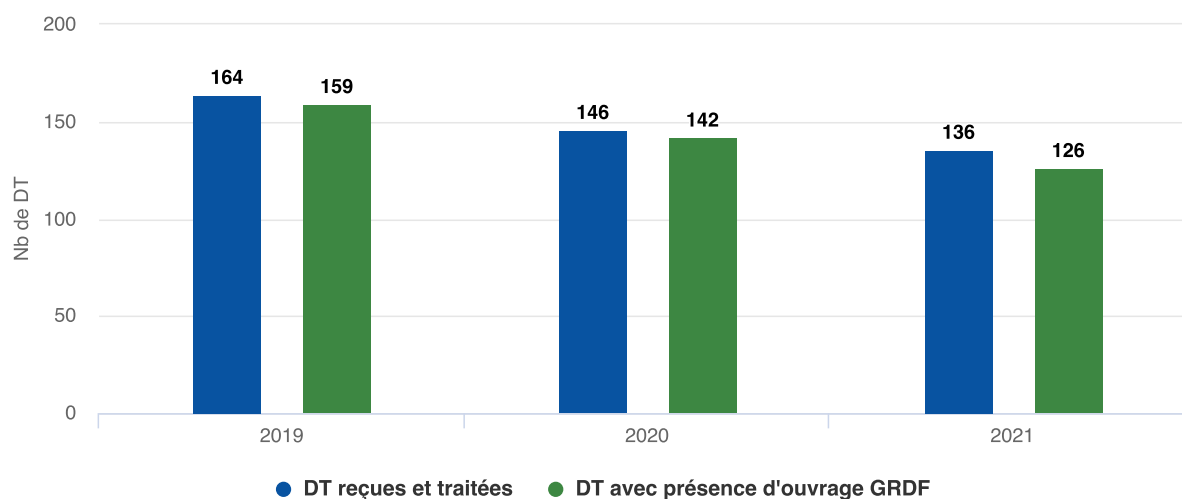
Le suivi des travaux de tiers sur votre concession

GRDF traite l'ensemble des déclarations de travaux référencées via le Guichet Unique de téléservice de l'Ineris : les DT (Déclarations de projet de Travaux) réalisées par les responsables de projet, les DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) ou les Déclarations conjointes DT-DICT adressées par les exécutants de travaux, dans les délais réglementaires.

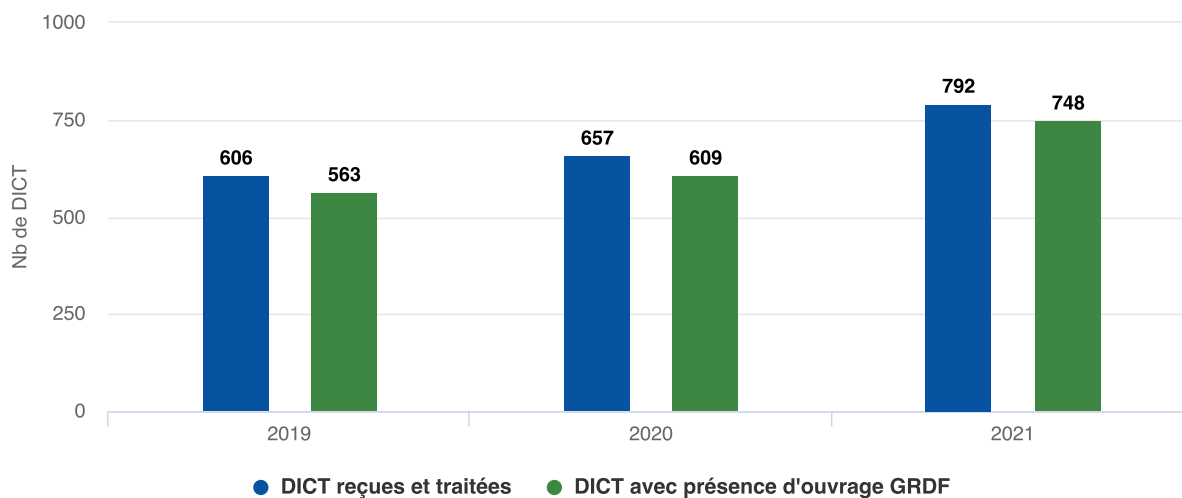


Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Évolution des Déclarations de Travaux



Évolution des Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux



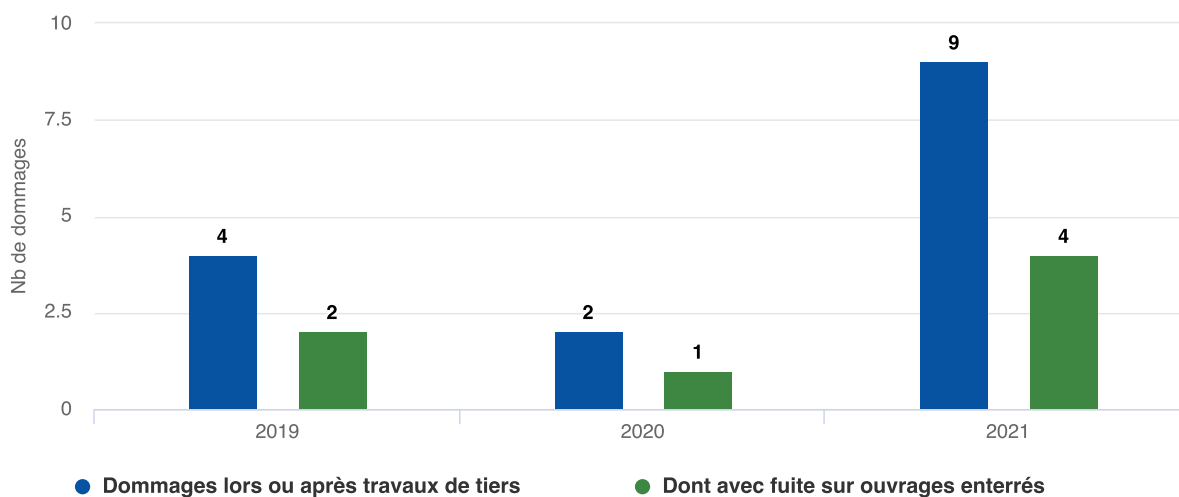
Les dommages aux ouvrages

Les dommages aux ouvrages lors de travaux de tiers provoquent des incidents sur le réseau de distribution de gaz avec ou sans interruption de fourniture pour les clients.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Evolution du nombre de dommages aux ouvrages



Dommmages

	2019	2020	2021
Nb de DO avec fuite sur ouvrages enterrés	2	1	4
Nb de DICT sur ouvrages GRDF	563	609	748
Taux	0,36%	0,16%	0,53%

Dans un contexte de travaux en nombre historiquement élevé sur le territoire de l'Île-de-France, GRDF travaille aux côtés des collectivités territoriales pour réduire le nombre des endommagements de réseau. Pour prévenir les risques dans l'exécution des grands travaux urbains et continuer dans cette dynamique de réduction, les opérateurs de réseau sensibles, sous l'égide de l'observatoire des risques travaux sur réseaux, ont mis en place un dispositif de prévention et de sensibilisation « Balise de sécurité 2018 2024 », dit « BS24 ». Ce programme d'actions est porté sur le territoire francilien par le pôle Energie Île-de-France afin de sensibiliser et de mobiliser les collectivités locales.

À ce jour, 956 communes franciliennes ont été informées du dispositif dont l'ensemble des communes desservies en gaz. Le dispositif est totalement déployé, soit de manière légère lors des travaux réalisés en préfecture, soit de manière plus approfondie en mairie.

Au cours des différentes réunions, toutes les balises ont été évoquées ; Concrètement, on peut citer sans être exhaustif la mise en œuvre des actions suivantes :

- des informations sur les endommagements du réseau,
- des sensibilisations des personnels des collectivités,
- des visites sur chantiers,
- des signalements lorsque des travaux sont perçus comme dangereux.
- des arrêts de travaux,
- des retours d'expérience en mairie,
- des travaux sur les clauses techniques et financières,
- des réponses aux attentes des collectivités.

À la demande de certaines communes qui n'étaient pas initialement concernées par le dispositif BS24, ces dernières ont souhaité que nous leur portions à connaissance les bonnes pratiques leur permettant la réduction des endommagements.

Si le dispositif BS24 est considéré comme déployé dans sa première phase, il rentre dans une seconde phase de consolidation et respecte la logique suivante :

- Informer toutes les collectivités de l'existence et de l'évolution de ce dispositif par les Préfets de département sous l'autorité de la DRIEAT, au 1^{er} semestre 2022.
- Consolider les pratiques dans les communes initialement déployées qui le nécessitent (environ 25 communes), avec une augmentation des visites, des retours d'expérience et des sensibilisations.
- Intégrer de nouvelles balises dans le dispositif BS24, axées sur la compétence gestion de la voirie (avec la participation au Semaines Régionales de la Prévention, l'utilisation de l'aspiratrice) ainsi que sur la compétence maîtrise d'ouvrage (avec des consignes données aux bailleurs).

Ce dispositif BS24 et son évolution seront abordés lors des réunions en préfecture le 1^{er} juillet 2022, date anniversaire des 10 ans de la réglementation anti-endommagements, dans lesquelles sont invitées les 1 000 Maires d'Île-de-France.

En termes de résultats

Le dispositif BS24 a permis de réduire les endommagements sur la région Ile-de-France.

En Ile-de-France, le nombre d'endommagements en 2019 était de 665. A fin mars 2022, sur les 12 derniers mois, il est de 499. Cela représente une baisse de l'ordre de 25%.

Rappelons qu'en Ile-de-France, de 2018 à 2019, avant la mise en route du dispositif BS24, la hausse des endommagements était de 7% par an.

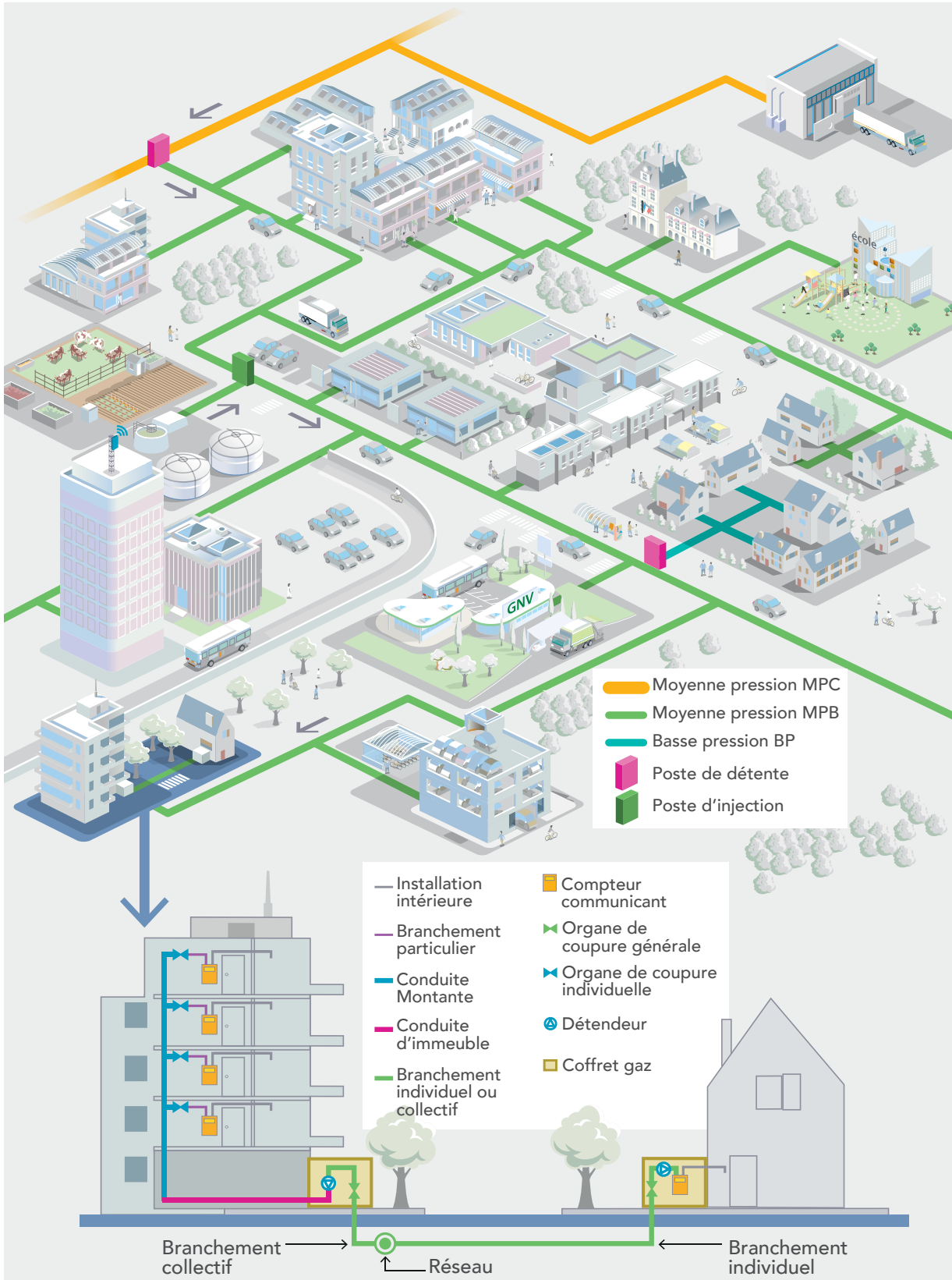


A dark teal circle containing the white number '03'.

Le patrimoine de votre concession

3.1	Vos ouvrages	52
3.2	Les chantiers	59
3.3	Les investissements	62
3.4	La valorisation de votre patrimoine	68

3.1 Vos ouvrages



Sur le réseau de distribution de gaz géré par GRDF sont connectés à fin d'année 2021 près de 5,8 millions de branchements individuels qui alimentent des maisons, des chaufferies collectives et des sites tertiaires et industriels, ainsi que 860 000 branchements collectifs d'immeubles reliant 5,2 millions d'appartements. Ce sont donc près de 11 millions de logements qui sont alimentés en gaz. 96% de ce réseau est exploité en Moyenne Pression.

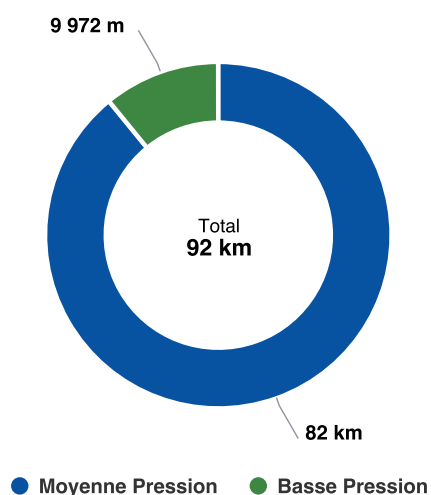
L'inventaire des canalisations

L'inventaire des canalisations par type de pression

Le patrimoine de votre collectivité est composé de canalisations en basse et moyenne pression. Retrouvez ici, à l'échelle de votre concession :

- la répartition de ces ouvrages par pression, pour l'année 2021,
- l'historique de la répartition par pression, sur les 5 dernières années.

Répartition des canalisations par pression en 2021



Évolution des canalisations par pression

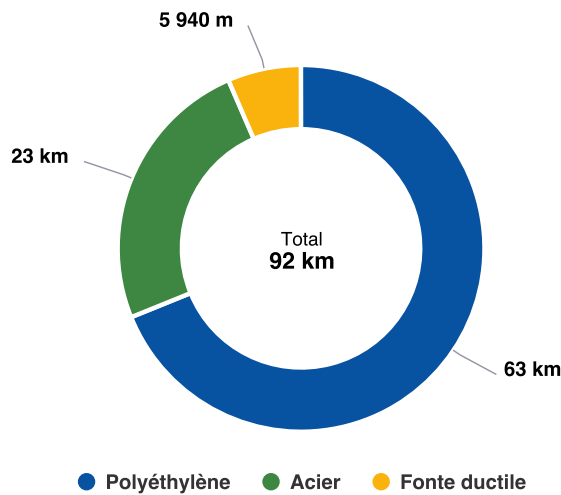


L'inventaire des canalisations par type de matière

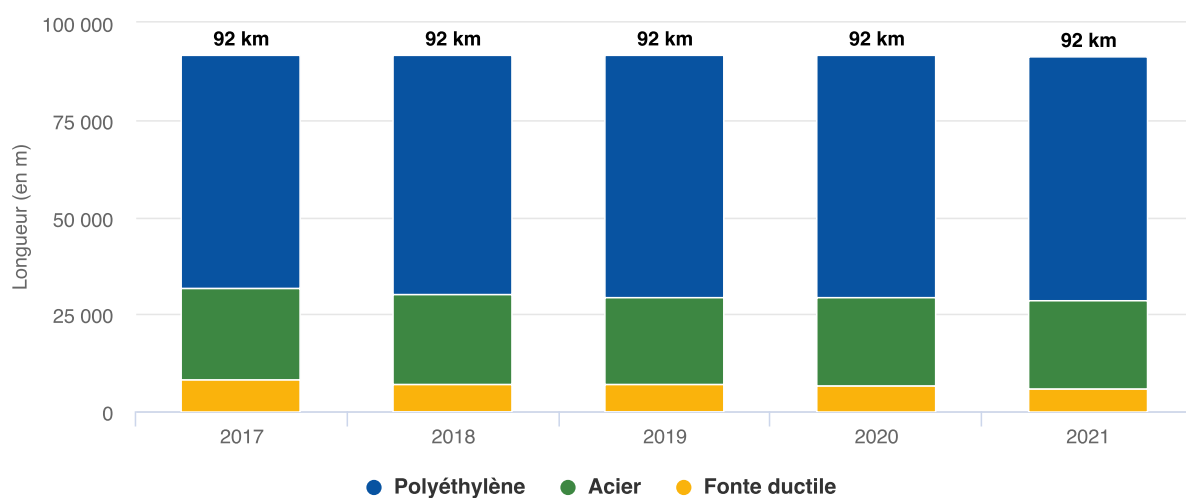
Le patrimoine de votre collectivité est composé de canalisations de différentes matières. Retrouvez ici, à l'échelle de votre concession :

- la répartition de ces ouvrages par matière sur l'année 2021,
- l'historique de la répartition par matière sur les 5 dernières années.

Répartition des canalisations par matière en 2021



Évolution des canalisations par matière



L'inventaire des ouvrages

Retrouvez ci-dessous l'inventaire du patrimoine de votre concession par type d'ouvrage. Les données sont affichées en nombre d'ouvrages.

Inventaire des ouvrages

	2019	2020	2021
Postes de détente réseau	21	20	21
Robinets de réseau utiles à l'exploitation	46	45	48
Branchements collectifs	1 199	1 169	1 175



L'amélioration de la cartographie du réseau de gaz

Les classes de précision

La réglementation « anti-endommagement » fixe des classes de précision (A, B et C), associées à la cartographie des réseaux. Elle précise également les modalités de réponse aux déclarations de travaux par les exploitants et les mesures de prévention des dommages sur les chantiers. GRDF classe en A (précision maximale) les réseaux neufs et renouvelés, améliore la précision cartographique des réseaux posés avant 2012 vers la Classe A (arrêté du 15 février 2012 modifié) et la complétude des branchements en cartographie « Grande Echelle » (arrêté du 13 juillet 2000).

Sur votre concession, le taux de réseau en précision cartographique classe A sur les réseaux neufs et renouvelés est proche de 100%.

La mise à jour de la cartographie

GRDF met à jour sa cartographie en continu, notamment après des travaux de pose et de renouvellement d'ouvrages gaz ou à l'occasion d'actions correctives. Il améliore sa cartographie en poursuivant une démarche de géoréférencement des fonds de plans « Grande Echelle ».

En 2021, sur votre concession 76 actes de mise à jour de la cartographie ont été réalisés.

La démarche d'inventaire complémentaire des ouvrages

GRDF a réalisé de 2004 à 2009 un inventaire de ses branchements collectifs en utilisant un référentiel unique et commun à toutes ses entités : ce référentiel a été appelé « Référentiel d'Inventaire d'Ouvrages » (RIO).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

L'indice de connaissance du patrimoine

Le patrimoine de la distribution de gaz est en constante évolution. La connaissance de ce patrimoine est assurée par l'inventaire technique et l'inventaire comptable mis à jour en permanence pour garantir cohérence et exhaustivité.

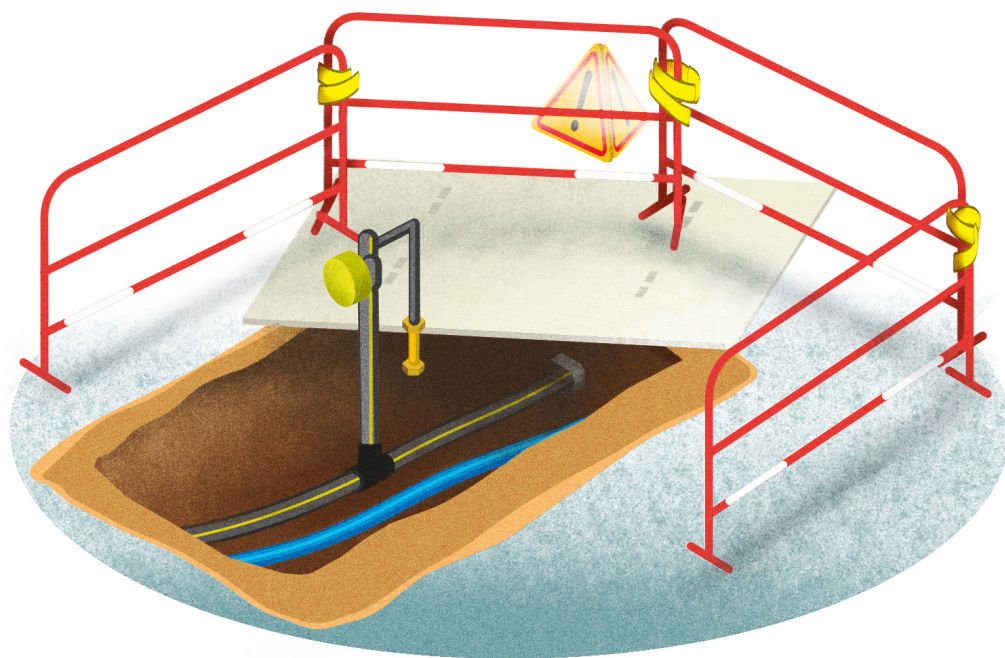
Pour mesurer et objectiver le niveau de connaissance du patrimoine, GRDF a mis en place l'indice de connaissance du patrimoine à la maille contractuelle depuis 2016. L'indice est constitué de sous-indicateurs répartis en trois catégories (inventaire, cartographie et autres éléments de connaissance et de gestion). Ce système de mesure permet d'évaluer la progression de la connaissance du patrimoine au fil des années.

Au national en 2021, l'indice de connaissance du patrimoine est de 90.

Voici le détail de l'indice de connaissance du patrimoine à l'échelle de votre concession.

Indice de connaissance du patrimoine

N°	Sous-indicateur	Pts max	Gradation	Note 2021
1	Existence d'un inventaire des réseaux et procédure de mise à jour	10	Binaire	10
2	Connaissance des matériaux et diamètre dans le système d'information géographique (SIG)	5	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	5
3	Connaissance de l'année de pose des ouvrages dans le SIG	5	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	5
4	Connaissance des branchements individuels (report sur le plan)	5	0 à 25% : 0 point, >25% : Progressif	2
5	Taux de cohérence entre GMAO (gestion de la maintenance) et la base des immobilisations pour le nombre de branchements collectifs	4	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	4
6	Connaissance des branchements collectifs (report sur plan)	5	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	2
7	Connaissance des ouvrages d'immeuble collectif (nombre de CI/CM, longueur, matériau, nombre de branchements particuliers, année de pose, pression)	10	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	10
8	Taux de cohérence entre la base des immobilisations et le SIG sur la longueur de réseau (stock)	5	0 à 80% : 0 point, >80% : Progressif	3
9	Taux de cohérence entre la base des immobilisations et le SIG sur la longueur de réseau (flux)	3	0 à 90% : 0 point, >90% : Progressif	3
10	Taux de cohérence entre le SIG et GMAO pour le nombre de vannes	4	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	1
11	Taux de cohérence entre le SIG et GMAO pour les postes de détente réseau et poste d'injection biométhane	4	0 à 50% : 0 point, >50% : Progressif	3
12	Existence d'une cartographie numérisée et procédure de mise à jour	5	Binaire	5
13	Taux de plans grande échelle géoréférencés	10	Progressif	10
14	Longueur de réseau avec le réseau porté en classe A (stock)	5	Progressif	4
15	Longueur de réseau avec le réseau porté en classe A (flux) (tolérance de 0,5% en cas d'opérations en cours de vérification)	5	Binaire	5
16	Mise à disposition, sur le Portail Collectivités GRDF, de données patrimoniales informatisées sur le périmètre de votre concession	10	Binaire	10
17	Existence d'une modélisation pour l'exploitation et la conception des réseaux	5	Binaire	5
TOTAL		100		87



3.2 Les chantiers

La politique d'investissement de GRDF

Les investissements réalisés en concession par GRDF se décomposent en trois grandes familles, selon leur degré de prévisibilité : les investissements de raccordements et de transition écologique, les modifications d'ouvrages à la demande de tiers et les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages.

Les principaux chantiers sur votre territoire

Les chantiers de raccordements et de transition écologique

Ces travaux concernent :

- les raccordements de nouveaux clients et de stations GNV,
- les investissements liés au développement des gaz verts (raccordement des unités de production, renforcements, maillages, ...).

Les demandes de raccordement varient en fonction de nombreux facteurs externes tels que le dynamisme immobilier local, la conjoncture économique ou les réglementations.

Pour les projets d'extension du réseau de gaz, la réglementation prévoit la réalisation d'une étude technico-économique appelée « B sur I » (Bénéfice sur Investissement). Ainsi, conformément à la réglementation et au contrat de concession, le concessionnaire réalise à ses frais les travaux de développement du réseau dès lors que le critère de décision des investissements « B sur I », défini par l'arrêté du 28 juillet 2008, est au moins égal à zéro.

Le raccordement des unités de production de biométhane peut nécessiter des travaux de maillage du réseau. Un maillage permet de réunir plusieurs zones de consommation pour absorber la production de gaz vert. Dans les territoires où sont exploitées plusieurs unités de méthanisation, il peut y avoir besoin de réalisation de chantiers de rebours qui permettent de compresser le biométhane injecté dans le réseau de distribution afin qu'il soit acheminé dans un réseau de distribution de pression supérieure (par exemple de la MPB à la MPC) ou dans le réseau de transport.

Le raccordement des stations GNV peut nécessiter des travaux de renforcement du réseau de distribution, car les débits demandés sont importants.

En 2021, ces travaux ont représenté 136 m sur votre réseau.

Raccordements et transition écologique	Longueur	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE ARMAGIS - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	84 m		1
RUE THIERS - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	30 m		1
AVENUE DE BOUVET SAINT G EN LAYE - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	22 m		2

Les principaux chantiers de modification d'ouvrages à la demande de tiers

Dans la grande majorité des cas, les demandes de modification des ouvrages sont à l'initiative des collectivités. Ainsi GRDF peut être amené à déplacer des ouvrages, par exemple dans le cadre de grands projets urbains, à la suite de modifications sur le réseau de transport de gaz ou bien encore à la demande d'autres occupants du sous-sol,

d'aménageurs ou de clients finals.

En 2021, il n'y a pas eu de chantiers de modification d'ouvrages à la demande de tiers sur votre réseau.

Veillez renseigner un ID de template valide (chantiers ou chiffres_cles)



Les chantiers d'adaptation et de modernisation des ouvrages

Les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages sont centrés sur l'optimisation des actifs au profit de la sécurité, du respect de la réglementation, de la continuité d'acheminement et du développement durable. Ils regroupent les investissements de structure (optimisation des schémas de vannage, restructurations et renforcements de réseau) et les investissements de modernisation.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

En 2021, GRDF a modernisé 834 m de votre réseau.

Adaptation et modernisation des ouvrages	Longueur	Brch. Coll.	Brch. Ind.
RUE DE POISSY - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	458 m	24	17
RUE DE LA SALLE - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	196 m	6	3
RUE DE MAREIL - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	178 m	5	9
RUE D'HENNEMONT - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	2 m		

Le contrôle de la conformité des travaux

La conformité des travaux réalisés par les prestataires de GRDF est garantie par la mise en œuvre d'une démarche de contrôle au fil de l'eau sur un échantillon très représentatif des chantiers (plus de 40%).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

3.3 Les investissements

La politique d'investissement nationale déclinée dans votre concession

L'une des missions essentielles du distributeur de gaz est de définir la politique d'investissement et de développement des réseaux de distribution de gaz naturel (articles L. 111-61 et L. 432-8 du Code de l'énergie).



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Au niveau national, après une année 2020 en retrait du fait de l'impact significatif de la crise sanitaire, les investissements de GRDF ont atteint 1 195 M€ en 2021.

Un tiers des investissements totaux est consacré à la modification, l'adaptation et la modernisation des ouvrages. La moitié est dédiée aux investissements liés aux raccordements, à la transition écologique et aux compteurs communicants. Les autres investissements concernent les comptages (hors compteurs communicants), les investissements logistiques et le système d'information.

Après une année 2020 significativement perturbée par la crise sanitaire, les investissements de raccordements, portés par les conversions fioul-gaz, se sont nettement redressés en 2021, dépassant leur niveau de 2019 en dépit d'un début de fléchissement en construction neuve. Il en est de même des investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages. Les investissements liés au développement du biométhane, qui n'avaient pas été impactés par la crise sanitaire, poursuivent leur essor. En revanche, le déploiement des compteurs communicants n'a pu retrouver son rythme nominal, du fait de l'impact de la pénurie mondiale de composants électroniques, qui impacte la totalité des fournisseurs de compteurs.

La politique d'investissements de GRDF

La politique d'investissements de GRDF s'inscrit dans une vision à long terme de l'évolution du réseau de distribution de gaz, prenant en compte notamment :

- Les contrats de concession de service public, le Contrat de Service Public (CSP), les réglementations générales, techniques, en matière de métrologie, thermiques, environnementales, issues du code de l'énergie, etc. ;
- L'identification des ouvrages à moderniser en priorité dans le cadre de la politique de gestion du risque industriel et en tenant compte du retour d'expérience des exploitants ;
- L'analyse des principaux risques et facteurs environnementaux auxquels sont soumis les ouvrages (ex. risque froid, risque crue) ;
- Les projets de transition écologique et d'infrastructures à court et moyen terme et leur impact sur la structure du réseau (biométhane, GNV, raccordements, projets urbains, déplacements d'ouvrages) ;
- Le jalonnement des grands projets de GRDF (ex. Changement de gaz, comptage intelligent - GAZPAR) ;
- La prise en compte de l'ensemble de ces éléments pour déterminer les évolutions à envisager le cas échéant sur la structure du réseau.
- Elle s'accompagne de l'évaluation des supports nécessaires à la mise en œuvre de ces évolutions, notamment en termes de logistique et de système d'information et bases de données (dont la cartographie).

Les investissements prévus dans le tarif ATRD6

Sur la période 2020-2023, la CRE a retenu l'intégralité des prévisions d'investissements demandées par GRDF. A l'instar de la période tarifaire précédente, les montants d'investissements prévisionnels augmentent significativement, portés par la poursuite du déploiement des compteurs communicants (dont l'achèvement est attendu en 2023), le raccordement de sites d'injection de biométhane, ainsi que l'adaptation et la modernisation des ouvrages. Les mécanismes de régulation incitative, mis en place dans le cadre de l'ATRD5, sont maintenus. Ils ont pour objectif d'encourager GRDF à la maîtrise de ses investissements sans compromettre la réalisation des ouvrages nécessaires à l'exploitation et à la sécurité. Sur la période ATRD6, GRDF prévoit de consacrer en moyenne plus de 340 millions d'euros par an aux travaux de modification, d'adaptation et de modernisation des ouvrages.



Les clés de lecture pour comprendre les tableaux d'investissements

GRDF prévoit ses investissements en fonction de la finalité de ceux-ci (raccordements et transition écologique, modification d'ouvrages, adaptation et modernisation des ouvrages...) et non par famille de biens (canalisations, branchements, postes de détente...). En revanche, les investissements réalisés peuvent être suivis selon ces deux approches.

Ainsi, à l'échelle de votre concession, sont présentés ci-après :

- Les mises en service de l'année (immobilisations) par famille de biens
- Les flux de dépenses (décaissées) par finalité.

Les investissements mis en service dans l'année correspondent à la valeur totale des biens mis en service en 2021. Ils sont présentés en 3 grandes familles :

- Les « Ouvrages réseau et branchements », qui comprennent les conduites de réseau, les branchements et ouvrages en immeuble ainsi que les ouvrages

qui leur sont directement associés (postes de détente réseau, protection cathodique, dispositifs de protection de branchements, protections mécaniques de canalisation, etc...)

- Les « Ouvrages interface utilisateurs », qui comprennent les dispositifs de comptage, postes de livraison clients et installations de télérelevé, ainsi que les postes d'injection de biométhane
- Les « Autres biens mutualisés », qui correspondent à la quote-part des investissements réalisés sur les biens utiles à plusieurs concessions (véhicules, immobilier, outillage, projets informatiques...).

Cette présentation, adoptée dans le CRAC 2020, permet de mieux distinguer les investissements de GRDF au périmètre de votre concession, selon la fonction remplie par les biens concernés au sein de l'activité de distribution. Elle est utilisée dans les tableaux présentant les investissements mis en service, la valorisation du patrimoine et l'origine de financement des biens, ainsi que les charges d'investissements.

Les investissements en flux de dépenses de l'année correspondent au montant effectivement dépensé (décaissé) sur une année.

Les deux approches sont complémentaires et sont équivalentes en moyenne sur une période longue.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les deux tableaux ci-après présentent des synthèses de restitution des investissements :

- le premier tableau des mises en service dans l'année par famille de biens,
- le second tableau du flux de dépenses de l'année par finalité.

Vous retrouverez le détail de ces informations pour chaque catégorie de biens sur la « Plateforme de Données Concessions » accessible depuis le « Portail Collectivités », l'espace sécurisé et dédié aux collectivités desservies en gaz, sur le site grdf.fr.

Invest. réalisés par famille d'ouvrages (en euros)

	2019	2020	2021
TOTAL	1 092 923	696 774	1 040 320
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	386 352	566 711	828 284
Premier établissement	218 189	48 119	110 153
Canalisations et distributions	118 093	2 081	22 911
Branchements	63 290	46 038	87 242
Branchements - Individuels	57 232	38 098	70 365
Ouvrages collectifs	6 057	7 940	16 878
Installations techniques	36 806	0	0
Autres installations	36 806	0	0
Renouvellement	168 163	518 593	718 131
Canalisations et distributions	53 841	257 317	345 000
Branchements	114 322	261 276	373 131
Branchements - Individuels	41 824	105 584	212 800
Ouvrages collectifs	72 498	155 693	160 331
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	591 339	24 544	62 462
Compteurs et postes clients	591 339	24 544	62 462
Compteurs	564 128	19 462	31 712
Postes clients et équipements de télérelevé	27 210	5 083	30 750
BIENS MUTUALISÉS	115 233	105 518	149 574
Mobilier et immobilier	30 535	22 214	40 990
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	16 233	10 373	17 583
Aménagements	14 097	10 829	13 035
Autres équipements	205	1 011	10 372
Véhicules et engins d'exploitation	6 311	6 903	7 701
Immobilisations incorporelles	78 387	76 401	100 882
Projets informatiques	72 941	70 544	88 444
Autres immobilisations incorporelles	5 445	5 858	12 438

Investissements par finalité - flux (en euros)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL	1 168 627	735 879	1 295 524	492 475	681 573	677 884
RACCORDEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	160 507	51 356	122 719	44 000	53 000	53 000
Raccordements individuels et de pavillons et petits pros	72 110	35 504	60 682	30 000	40 000	40 000
Lotissements, zones d'aménagement	15 642	0	0	0	0	0
Raccordements de clients importants	72 755	14 368	62 037	14 000	13 000	13 000
Transition écologique (biométhane, GNV, Smart Gas Grids)	0	1 483	0	0	0	0
MODIFICATION D'OUVRAGES À LA DEMANDE DE TIERS	36 832	13 276	65 035	30 000	30 000	30 000
ADAPTATION ET MODERNISATION DES OUVRAGES	295 867	505 601	901 706	249 000	445 000	445 000
Investissements de structure des ouvrages	545	383	50 822	49 000	15 000	15 000
Dont schéma de vannage	545	383	50 822	49 000	15 000	15 000
Modernisation des ouvrages	295 322	505 218	850 884	200 000	430 000	430 000
Dont réseaux (fonte ductile, cuivre, autres matériaux, ...)	143 112	363 229	785 056	0	300 000	300 000
Dont branchements et ouvrages collectifs	97 302	126 054	58 424	150 000	100 000	100 000
Autres investissements de modernisation	54 908	15 936	7 405	50 000	30 000	30 000
MODERNISATION DE LA CARTOGRAPHIE ET INVENTAIRE	5 435	5 858	9 495	8 454	12 357	15 074
COMPTAGE	559 435	58 348	70 580	46 357	41 632	32 556
Projet Compteurs Communicants Gaz	537 391	37 879	49 692	27 905	23 680	14 794
Postes de livraison clients	11 151	8 248	11 105	10 000	10 000	10 000
Compteurs et télérelevé	10 894	12 222	9 782	8 452	7 951	7 762
AUTRES	110 552	101 440	125 989	114 664	99 584	102 255
Logistique	31 838	31 124	38 747	25 079	27 502	37 894
Véhicules	6 311	6 903	7 701	6 699	11 731	10 810
Immobilier	13 895	9 497	8 123	10 130	7 874	19 226
Autres (outillage, télécom, matériel informatique, ...)	11 632	14 724	22 921	8 250	7 897	7 858
Système d'information	78 714	70 316	87 242	89 585	72 082	64 361

A noter que la présentation des investissements évolue légèrement (sans impact sur le total des investissements) : les investissements de modernisation de la cartographie et inventaire, auparavant intégrés dans le chapitre « Adaptation et modernisation des ouvrages » font désormais l'objet d'une rubrique séparée. Cela permet de distinguer les

investissements corporels sur les ouvrages du réseau de distribution des investissements incorporels de cartographie et bases de données.

Les prévisions d'investissements

GRDF produit des prévisions d'investissements, non engageantes, pour l'année en cours au moment de la publication du CRAC et les deux années suivantes pour les contrats dont les investissements d'adaptation et modernisation des ouvrages sont supérieurs à 100 k€/an en moyenne sur les trois dernières années (soit 300 k€ sur 3 ans).

Ces prévisions ne peuvent pas être totalement exactes par définition, dans la mesure où certains investissements ne sont pas à l'initiative de GRDF (ex : « raccordement d'un nouveau client », « modification d'ouvrages à la demande de tiers »). Néanmoins, plus l'horizon de temps est proche, plus l'estimation sera pertinente.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

3.4 La valorisation de votre patrimoine

Les origines de financement

Il s'agit de montrer qui, de GRDF, de l'autorité concédante ou des tiers, a financé les ouvrages. Le tableau ci-dessous restitue l'origine de financement de tous les biens en service à fin 2021.

Origine de financement (en euros)

	Financée par GRDF	Financée par Autorité Concédante	Financée par des tiers
TOTAL	21 036 861	0	387 114
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	18 184 196	0	386 541
Canalisation de distribution	10 114 251	0	84 609
Branchements	7 563 665	0	301 382
Branchements individuels	3 058 443	0	69 956
Ouvrages collectifs	4 505 223	0	231 426
Installations techniques	506 279	0	550
Postes de détente réseau	302 741	0	550
Protection cathodique	148 967	0	0
Autres installations	54 570	0	0
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	1 314 000	0	0
Compteurs et postes clients	1 314 000	0	0
Compteurs	945 757	0	0
Postes clients et équipements de télérelevé	368 243	0	0
BIENS MUTUALISÉS	1 538 666	0	572
Mobilier et immobilier	439 933	0	572
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	150 503	0	0
Aménagements	202 432	0	0
Génie civil	5 652	0	572
Terrains	921	0	0
Autres équipements	80 426	0	0
Véhicules et engins d'exploitation	71 448	0	0
Immobilisations incorporelles	1 027 285	0	0
Projets informatiques	894 138	0	0
Autres immobilisations incorporelles	133 146	0	0



La valeur nette réévaluée de votre concession

Il s'agit de montrer la valeur du patrimoine de la concession qui reste encore à rembourser par les clients via le tarif de distribution (ATRD). En effet, la valeur nette réévaluée de la part des biens financés par le concessionnaire représente les charges liées aux investissements (remboursement économique et coût du financement) que les clients auront encore à payer à travers la part acheminement de leur facture.

Conformément au système de régulation de la distribution du gaz défini par la CRE, le remboursement et la rémunération des investissements financés par GRDF s'effectuent via une annuité constituée de l'amortissement sur la durée de vie économique des biens réévalué et un taux réel avant impôt appliqué à la valeur nette réévaluée des financements du distributeur (BAR : Base d'Actifs Régulés). Il s'agit donc d'une donnée financière utile et porteuse de sens à l'échelle de la concession .

Valorisation du patrimoine (en euros)

	VNR début d'année	VNR fin d'année	Remb. éco. réeval. de l'année	Coût de financement de l'année	Charges d'invest. de l'année
TOTAL	12 928 281	13 015 121	775 459	559 757	1 335 217
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	11 622 857	11 701 395	587 333	489 958	1 077 291
Canalisation de distribution	6 607 753	6 634 147	303 909	277 587	581 495
Branchements	4 738 021	4 807 432	266 157	201 017	467 175
Branchements individuels	2 082 474	2 174 361	108 291	89 429	197 720
Ouvrages collectifs	2 655 548	2 633 071	157 867	111 588	269 455
Installations techniques	277 083	259 817	17 266	11 353	28 620
Postes de détente réseau	173 816	164 050	9 766	7 119	16 885
Protection cathodique	56 068	51 508	4 561	2 299	6 859
Autres installations	47 199	44 259	2 940	1 935	4 875
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	770 312	760 222	73 211	44 390	117 600
Compteurs et postes clients	770 312	760 222	73 211	44 390	117 600
Compteurs	699 259	675 160	58 794	40 350	99 144
Postes clients et équipements de télérelevé	71 052	85 062	14 417	4 039	18 456
BIENS MUTUALISÉS	535 111	553 505	114 916	25 411	140 326
Mobilier et immobilier	178 867	183 546	30 309	8 975	39 284
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	45 607	49 263	11 595	2 159	13 754
Aménagements	74 726	70 023	15 557	3 264	18 821
Génie civil	1 138	1 063	76	47	123
Terrains	8 934	8 934	0	366	366
Autres équipements	48 461	54 264	3 080	3 138	6 220
Véhicules et engins d'exploitation	22 424	22 835	7 366	1 067	8 433
Immobilisations incorporelles	333 820	347 125	77 241	15 368	92 609
Projets informatiques	301 239	309 382	70 258	13 803	84 062
Autres immobilisations incorporelles	32 582	37 742	6 983	1 565	8 548



04 Le compte d'exploitation

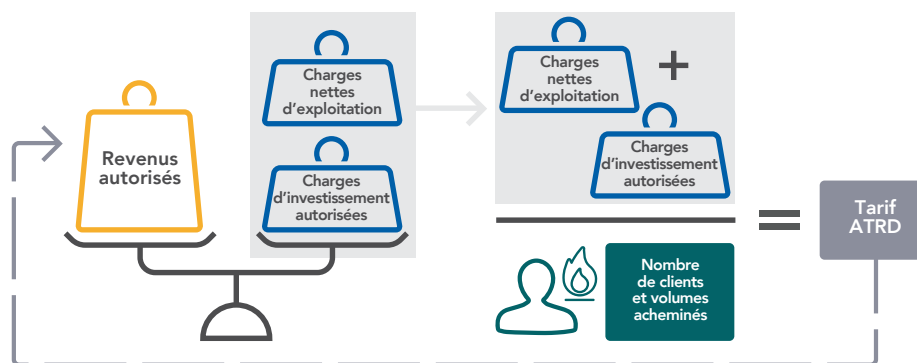
4.1	Le tarif de distribution - ATRD	74
4.2	La synthèse du compte d'exploitation	76
4.3	Les recettes	79
4.4	Les charges	81
4.5	L'équilibre financier	85

4.1 Le tarif de distribution - ATRD

Méthode de détermination du tarif de distribution

Depuis 2003, avec l'ouverture à la concurrence de la fourniture de gaz naturel et la séparation des activités d'infrastructure (distribution et transport) d'une part, et de fourniture de gaz d'autre part, le législateur a confié à la CRE la mission de définir notamment le tarif ATRD. Elle détermine la méthodologie ainsi que la structure et le niveau du tarif pour chacun des distributeurs de gaz naturel dans sa zone de desserte exclusive.

Ce tarif est fixé pour une période de quatre ans. Il est déterminé pour couvrir les coûts d'investissement et de fonctionnement d'un « opérateur efficace » (articles L452-1 à L452-3 du code de l'énergie).



Le modèle économique de GRDF est régi par le principe de la péréquation tarifaire. Le tarif est défini par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), tous les

4 ans, pour permettre à GRDF de couvrir les charges d'exploitation et de capital d'un distributeur efficace.

L'élaboration du tarif ATRD6 par la CRE

La Commission de Régulation de l'Énergie a publié le 23 janvier 2020 sa délibération relative au tarif péréqué d'utilisation des réseaux publics de distribution de gaz naturel de GRDF, dit ATRD6. Ce nouveau tarif est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2020 pour une durée de quatre ans. L'évolution moyenne envisagée du tarif ATRD6 s'établit à environ -0,3%/an sur la période.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Evolution du tarif au 1^{er} juillet 2021

Chaque année, la grille tarifaire évolue au 1^{er} juillet de l'année N selon la formule d'indexation « $IPC_N - X + k_N$ » où :

- IPC_N est le taux d'inflation prévisionnel pour l'année N pris en compte dans le projet de loi de finances de l'année N,
- X est le facteur d'évolution annuel sur la grille tarifaire égal à -1,9% pour la

période ATRD6,

- k_N est l'évolution de la grille tarifaire, en pourcentage, plafonnée à $\pm 2\%$, correspondant à l'apurement du solde du compte de régularisation des charges et des produits (CRCP) à la date du 1^{er} janvier de l'année N.

Au 1^{er} juillet 2021, le tarif a augmenté de 0,7%.

La grille applicable du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 est la suivante :

Option tarifaire	Description	Abonnement annuel, y compris terme Rf	Prix proportionnel (par MWh)	Souscription annuelle de capacité journalière (par MWh/j) - part inférieure à 500MWh/j	Souscription annuelle de capacité journalière (par MWh/j) - part supérieure à 500MWh/j
T1	< 6 MWh/an	41,16 €	31,07 €		
T2	de 6 à 300 MWh/an	137,76 €	8,57 €		
T3	de 300 à 5 000 MWh/an	918,60 €	6,09 €		
T4	> 5 000 MWh/an	15 678,48 €	0,85 €	206,16 €	103,08 €

Option tarifaire	Description	Abonnement annuel, y compris terme Rf	Souscription annuelle de capacité journalière (par MWh/j)	Terme annuel à la distance (par m)
TP	Tarif de proximité	37 040,88 €	102,84 €	67,56 €



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

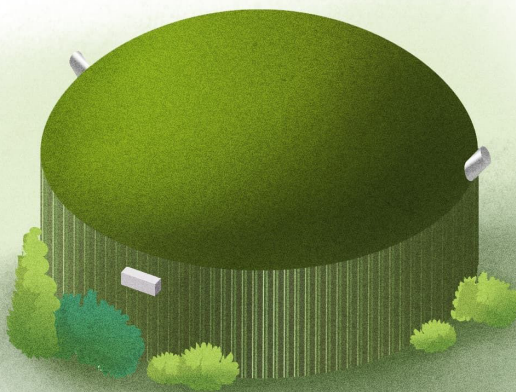
4.2 La synthèse du compte d'exploitation

Les données présentées dans ce compte d'exploitation constituent une vision synthétique de l'économie de votre concession. Ces données sont disponibles sous une forme plus détaillée dans la « Plateforme de Données ».

Le principe de péréquation tarifaire

Conformément aux articles L. 452-1-1 à 452-3 du code de l'énergie, le tarif de distribution de GRDF sur sa zone de desserte exclusive (tarif « péréqué ») est déterminé par la CRE à partir de l'ensemble des charges supportées par GRDF selon le principe de la juste couverture des coûts au niveau national d'un gestionnaire de réseau efficace.

Ainsi, le tarif de distribution péréqué est le même pour toutes les concessions concernées quels que soient le nombre de clients, leur consommation de gaz, les dépenses nécessaires à la gestion du service concédé, les investissements passés, la valeur des ouvrages de la concession, les investissements à venir et la durée résiduelle du contrat de concession. La péréquation permet d'éviter des variations brutales de tarif à la maille de la concession, offrant ainsi la possibilité de réaliser d'importants programmes d'investissements.



Le compte d'exploitation

Dans un service public péréqué, l'équilibre économique est réalisé à l'échelle nationale, et non concession par concession. Le compte d'exploitation de la concession est la déclinaison locale des principes tarifaires de la CRE. Disposer d'un compte d'exploitation au périmètre

de chaque contrat permet à l'autorité concédante d'apprécier sa situation dans le système de péréquation national.

Pour la mettre en lumière dans un tel système, il est nécessaire que l'ensemble des recettes et des charges supportées par les clients soit calculé selon les mêmes méthodes que celles adoptées par la CRE, mais en les appliquant au périmètre de la concession. Il faut toutefois rester vigilant sur l'interprétation de la différence entre les recettes et les charges de la concession. En effet, le mécanisme tarifaire de la CRE permet la couverture des charges par les recettes en moyenne sur la période tarifaire, et non systématiquement sur chaque année.

Par ailleurs, un certain nombre d'aléas sont couverts par un mécanisme de régularisation (CRCP : Compte de Régularisation des Charges et des Produits) qui se répercute dans le mouvement tarifaire de l'année suivante, à la hausse ou à la baisse. Il s'agit notamment des variations de recettes liées aux impacts climatiques, les écarts sur les charges d'investissement et la régulation incitative (bonus/malus).

Ainsi, il convient de scinder la différence entre les recettes et les charges en trois items :

- la contribution à la péréquation tarifaire,
- l'impact du climat sur les recettes,
- la ligne « Autres », qui correspond à la différence entre les recettes constatées sur la concession corrigées de l'impact climatique, les charges de la concession et la valeur de la contribution à la péréquation. Cette ligne correspond donc au reliquat du compte d'exploitation économique, et constitue la résultante de nombreux mécanismes du modèle régulé.

**Le compte
d'exploitation
est la déclinaison
locale des
principes tarifaires**



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Compte d'exploitation synthétique (en euros)

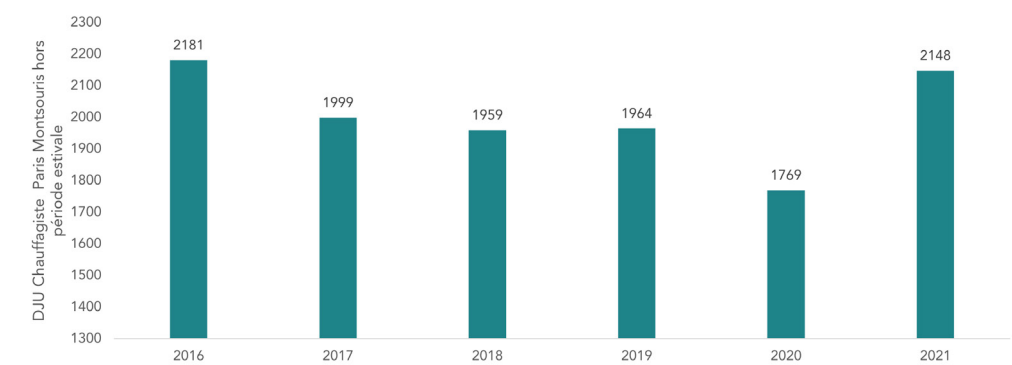
	2019	2020	2021
RECETTES D'ACHEMINEMENT	2 926 333	2 795 666	2 994 597
Part Abonnement	938 258	930 321	901 114
Part Consommation	1 807 610	1 689 132	1 929 610
Part Capacité (+Terme distance TP)	112 778	105 653	92 111
Part commissionnement (reversé aux fournisseurs)	67 687	70 561	71 762
CHARGES NETTES D'EXPLOITATION	1 194 007	1 066 564	1 080 781
Charges d'exploitation brutes	1 426 818	1 226 527	1 264 489
Recettes liées aux prestations complémentaires	-232 812	-159 963	-183 709
CHARGES D'INVESTISSEMENTS	1 336 054	1 320 853	1 335 217
Remboursement économique	685 653	763 227	775 459
Rémunération de la base d'actifs	650 401	557 626	559 757
PRODUITS MOINS CHARGES	396 272	408 250	578 599
Impact climatique	-73 038	-139 762	103 749
Contribution à la péréquation	294 070	413 132	321 968
Autres (régularisation du tarif précédent, impayés...)	175 241	134 880	152 882

Rappels :

- Un impact climatique négatif signifie que les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la CRE en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen,
- Une contribution de la concession à la péréquation tarifaire négative signifie que la concession bénéficie du système de solidarité nationale.

En 2021, à l'échelle nationale, le climat a été plus froid que le climat moyen, générant un impact climatique positif d'environ 70 M€.

L'impact climatique est positif sur 2021, une année avec une rigueur climatique importante par rapport aux années précédentes :



4.3 Les recettes

Les recettes

Recettes Acheminement et Hors Acheminement (en euros)

	2019	2020	2021
PRODUITS	3 159 145	2 955 629	3 178 304
Recettes liées à l'acheminement du gaz	2 926 333	2 795 666	2 994 597
Recettes liées aux prestations complémentaires	232 812	159 963	183 709
Prestations ponctuelles	25 071	18 280	19 327
Prestations récurrentes	101 825	111 814	107 200
Raccordements et autres travaux	105 917	29 868	57 181

Les recettes sont constituées des :

- Recettes d'acheminement du gaz,
- Recettes liées aux prestations complémentaires,
- Recettes d'acheminement du gaz vers un réseau aval hors de la zone de desserte exclusive.

Les recettes d'acheminement du gaz

Pour les clients dont les compteurs sont relevés de manière mensuelle ou journalière, les recettes liées à l'acheminement sont directement disponibles dans le système de facturation de GRDF. Pour les clients dont les compteurs continuent à être relevés semestriellement en attendant la fin du déploiement des compteurs communicants, les consommations sont reconstituées pour obtenir une valeur sur l'année calendaire. Les recettes d'acheminement découlent de ce calcul par utilisation de la grille tarifaire.

Méthode d'élaboration des recettes d'acheminement

GRDF utilise la « méthode publique des profils », et les dates de relevé ainsi que les index de consommation des clients en complément des clients ayant des compteurs télérelevés. Plus le déploiement des compteurs communicants se poursuit, plus cette méthode reposera sur des consommations réelles.

Les recettes liées aux prestations complémentaires

Les recettes liées aux prestations complémentaires sont majoritairement constituées des recettes liées aux prestations du catalogue.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Recettes d'acheminement du gaz vers un réseau aval hors de la zone de desserte exclusive

Lorsqu'une concession de la zone péréquée (dite concession « amont ») permet l'acheminement du gaz vers une concession hors de cette zone (dite concession « aval »), la concession amont facture à la concession aval une charge correspondant à 50% du tarif ATRD en vigueur appliqué aux volumes transités vers la concession aval.

Cette valeur de 50% est applicable quel que soit l'opérateur amont. Elle correspond à la couverture des charges d'exploitation normatives (en moyenne 47% du tarif ATRD) et d'une quote-part des charges de capital normatives au titre des renforcements futurs (en moyenne 3% du tarif de distribution), conformément à la délibération tarifaire de la CRE du 10 mars 2016 relative à l'ATRD5.

Pour la concession amont il s'agit d'une recette, et pour les concessions aval il s'agit d'une charge.

4.4 Les charges

Les charges d'exploitation de la concession

Charges d'exploitation (en euros)

	2019	2020	2021
TOTAL	1 426 818	1 226 527	1 264 489
Main d'œuvre	730 204	563 882	593 740
Achats de matériel, fournitures et énergie	84 609	69 954	96 851
Sous-traitance	230 329	157 963	201 003
Redevances (contractuelle et occupation du domaine public)	5 453	23 540	24 660
Impôts et taxes	37 875	36 029	25 360
Autres charges d'exploitation	338 348	375 158	322 875
Dont immobilier	93 844	93 761	88 574
Dont informatique, poste et telecom	96 814	90 168	74 182
Dont assurances	47 009	48 205	57 086
Dont communication et animation de la filière gaz	27 160	21 070	22 418
Dont commissionnement	67 687	70 561	71 762
Dont autres	5 834	51 392	8 854

Principes généraux

Pour estimer la contribution à la péréquation de la concession, il est nécessaire de connaître précisément l'ensemble des charges de la concession, qui sont de deux types : les charges d'exploitation (coûts d'exploitation nécessaires à l'exécution du service) et les charges liées aux investissements (le remboursement des investissements et leur coût de financement).

S'agissant des charges d'exploitation, le tarif de distribution est construit à partir de l'ensemble des charges de GRDF sur le principe de la juste couverture des coûts d'un opérateur efficient, sans tenir compte des recettes et des charges propres à chaque contrat de concession. GRDF, opérateur national, ne tient pas une comptabilité spécifique à chaque concession. L'entreprise mutualise sur plusieurs concessions les moyens permettant de répondre à ses missions de service public, dans un souci d'optimisation opérationnelle et économique.

L'infrastructure concédée à GRDF étant très diffuse sur le territoire, il se révèle complexe de rattacher directement certaines dépenses à la gestion d'une seule concession. Par exemple, les charges liées au salaire d'un technicien d'intervention sont difficilement rattachables à telle ou telle concession si ce dernier intervient sur les réseaux de plusieurs collectivités. Dans ce cas, il devient nécessaire d'affecter ces charges en utilisant des règles, au plus près de la réalité de l'exploitation. Ces règles sont identiques pour toutes les concessions pour ne pas en pénaliser certaines et ne pas compter plusieurs fois ces charges.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les clés opérationnelles et patrimoniales retenues

Les charges liées à l'activité de la concession sont constituées des charges imputées directement (redevances dues), des charges affectées par des clés opérationnelles ou patrimoniales, et enfin, de charges réparties selon une clé financière (elle-même déterminée par les dépenses opérationnelles et patrimoniales préalablement affectées à la concession).

Plus l'activité est réalisée à une maille locale, plus l'utilisation de clés opérationnelles augmente.

Voici la répartition à la maille nationale des charges d'exploitation par type d'agence et par type de clé pour 2021.

Type d'agence	Affecté directement	Clé Opérationnelle	Clé Patrimoniale	Clé Financière	Total
Locale	0,0%	11,3%	7,3%	4,9%	23,5%
Régionale	2,4%	9,0%	16,0%	6,9%	34,3%
Nationale	5,4%	2,5%	26,8%	1,4%	36,0%
Siège	0,0%	0,7%	4,0%	1,4%	6,1%
Total	7,9%	23,5%	54,1%	14,5%	100,0%



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les charges d'investissement de la concession

La présentation des charges d'investissement distingue trois familles de biens, regroupés selon la fonction qu'ils remplissent dans le cadre de l'activité de distribution :

- Les « Ouvrages réseau et branchements », qui comprennent les conduites de distribution, les branchements et ouvrages en immeuble ainsi que les ouvrages qui leur sont directement associés (postes de détente réseau, protection cathodique, dispositifs de protection de branchements, protections mécaniques de canalisation, etc...),
- Les « Ouvrages interface utilisateurs », qui comprennent à la fois les dispositifs de comptage, postes de livraison clients et installations de télélevé, mais également les postes d'injection de biométhane,
- Les « Biens mutualisés », qui comprennent tous les biens utiles à plusieurs concessions (véhicules, immobilier, outillage, projets informatiques...).

Dans les données détaillées mises à votre disposition sur la « Plateforme de Données Concession », vous retrouverez le détail de ces informations pour chaque catégorie de biens.

Charges d'investissements (en euros)

	2019	2020	2021
TOTAL	1 336 054	1 320 853	1 335 217
OUVRAGES RÉSEAU ET BRANCHEMENTS	1 103 242	1 064 549	1 077 291
Canalisation de distribution	638 085	585 438	581 495
Branchements	433 503	449 721	467 175
Branchements individuels	167 056	180 888	197 720
Ouvrages collectifs	266 448	268 832	269 455
Installations techniques	31 653	29 390	28 620
Postes de détente	20 036	17 474	16 885
Protection cathodique	8 074	6 972	6 859
Autres installations	3 542	4 943	4 875
OUVRAGES INTERFACES UTILISATEURS	92 078	115 898	117 600
Compteurs et postes clients	92 078	115 898	117 600
Compteurs	69 247	98 078	99 144
Postes clients et équipements de télérelevé	22 831	17 821	18 456
BIENS MUTUALISÉS	140 734	140 407	140 326
Mobilier et immobilier	37 890	38 076	39 284
Outillages, Mobilier et Matériels Divers	12 957	12 698	13 754
Aménagements	21 164	19 757	18 821
Génie civil	128	129	123
Terrains	226	320	366
Autres équipements	3 416	5 172	6 220
Véhicules et engins d'exploitation	8 256	8 188	8 433
Immobilisations incorporelles	94 588	94 141	92 609
Projets informatiques	85 141	85 440	84 062
Autres immobilisations incorporelles	9 447	8 702	8 548

Pour estimer la contribution à la péréquation de la concession, il est nécessaire de connaître l'exhaustivité des charges supportées par les clients et liées aux investissements réalisés par le concessionnaire. Pour cela, en plus des informations sur les investissements et leur amortissement, il faut également faire apparaître les frais financiers liés au coût de financement de ces investissements. Par souci de cohérence globale, les charges d'investissement sont calculées selon les principes définis par la CRE.

Si les dépenses d'exploitation sont mutualisées et donc difficilement rattachables à une concession, à l'inverse, les charges liées aux investissements sont pour l'essentiel (95% en moyenne) directement rattachables à la concession car il s'agit majoritairement d'ouvrages physiquement situés sur le territoire de la collectivité.

Méthode de calcul

Les charges d'investissement sont imputées directement au périmètre du contrat de concession lorsqu'elles concernent des ouvrages localisés sur la concession. Dans les autres cas, elles sont calculées selon la répartition des ouvrages mutualisés au prorata des PDL de chaque concession.

Le mode de calcul des charges relatives aux investissements et de la valeur nette réévaluée des ouvrages est cohérent avec celui retenu par la CRE, prenant en compte une durée de remboursement des ouvrages également déterminée par la CRE.

Pour la période ATRD6 2020-2023, la CRE a fixé le taux de rémunération à 4,1%.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Evolution de la durée de remboursement de certains ouvrages

Dans le cadre de l'ATRD6, la durée de remboursement des branchements et conduites d'immeubles / conduites montantes a été réduite de 45 à 30 ans, à partir du 1^{er} janvier 2020. Elle concerne les nouveaux investissements et les ouvrages mis en service à compter de 2005, et a été retenue par la CRE afin de limiter les risques de coûts échoués à moyen terme.

La réduction de cette durée réglementaire d'amortissement entraîne une augmentation des charges de capital normatives sur la période tarifaire à venir, toutes choses égales par ailleurs, mais contribue à accélérer la diminution de la base des actifs régulés (BAR).

Cette hausse des charges de capital normatives est compensée par la baisse concomitante du taux de rémunération de la BAR entre l'ATRD5 et l'ATRD6.

Pour les clients, cette évolution est neutre sur le long terme.

Pour les autorités concédantes, cette évolution se traduit, à partir des données 2020, par une diminution de la valeur nette du patrimoine (VNR et VNC) plus rapide par rapport à la situation précédente (impact global de l'ordre de 10 à 15% de la BAR au niveau national à l'échéance 2050).

La durée de remboursement économique des autres actifs reste inchangée.

4.5 L'équilibre financier

L'impact du climat sur les quantités de gaz acheminées sur le réseau de distribution

La mise en évidence de la contribution à la péréquation suppose d'isoler l'impact des variations climatiques sur les recettes de la concession.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Lorsque cet impact est négatif, cela signifie que GRDF n'a pas perçu le niveau de recettes que la CRE avait estimé sur la base d'une température moyenne, ce qui constitue un manque à gagner pour GRDF (et inversement). Ce manque à gagner (respectivement, ce trop-perçu) est pris en compte par la CRE lors de l'évolution annuelle du tarif ATRD de l'année suivante, via le CRCP, de sorte que GRDF recouvre (ou restitue) auprès des clients cet impact climatique.

La contribution de la concession à la péréquation tarifaire

La contribution de chaque concession à la péréquation est calculée par différence entre :

- Les recettes d'acheminement de la concession corrigées du climat,
- La répartition, au prorata des charges de chaque concession, du total du revenu autorisé de la zone de desserte péréquée.

Cette contribution dépend donc de plusieurs facteurs : le nombre de clients, leur consommation, l'activité d'exploitation sur la concession, la quantité d'ouvrages et leur valeur.

Lorsque la contribution à la péréquation est positive, cela signifie que la concession participe au système national de solidarité. Inversement, une contribution à la péréquation négative signifie que la concession bénéficie de ce système. La « valeur » de cette contribution permet à chaque autorité concédante de connaître sa situation dans le système de solidarité, mais est sans incidence sur le niveau du tarif, le niveau des investissements ou le niveau de qualité de service. Pour une même concession, la contribution à la péréquation peut évoluer dans le temps. Par exemple, un investissement important peut faire augmenter les charges d'investissement sur une période donnée, alors que les recettes restent stables : mécaniquement, la contribution à la péréquation va diminuer pour cette concession.

Le calcul de la contribution à la péréquation n'a de sens qu'au regard de l'ensemble de celles des autres concessions. Ainsi, même si les caractéristiques d'une concession en particulier ne changent pas (nombre de clients constant, recettes stables, investissements stables), l'évolution de ces mêmes caractéristiques pour d'autres concessions aura un impact sur sa propre contribution à la péréquation.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Dernière ligne du compte d'exploitation synthétique intitulée « Autres »

La ligne « Autres » du compte d'exploitation synthétique est calculée par différence entre les recettes, les charges de la concession, l'impact climatique et la contribution à la péréquation.

Ce montant est impacté par de nombreux paramètres, dont les principaux sont :

- L'apurement du CRCP de l'année précédente.
- L'impact des paramètres retenus par la CRE : coefficient de lissage ($X=1,9\%$) et hypothèses d'inflation prévisionnelle.
- Les différences entre les trajectoires prévisionnelles (OPEX et CAPEX) et les montants effectivement réalisés.

Une partie des impacts constatés en année N seront réintégrés via le CRCP dans le cadre des évolutions tarifaires annuelles au 1^{er} juillet N+1.





05 La transition écologique

5.1	Le gaz vert	90
5.2	La mobilité durable	96
5.3	Les données au service de la maîtrise de l'énergie	99

5.1 Le gaz vert

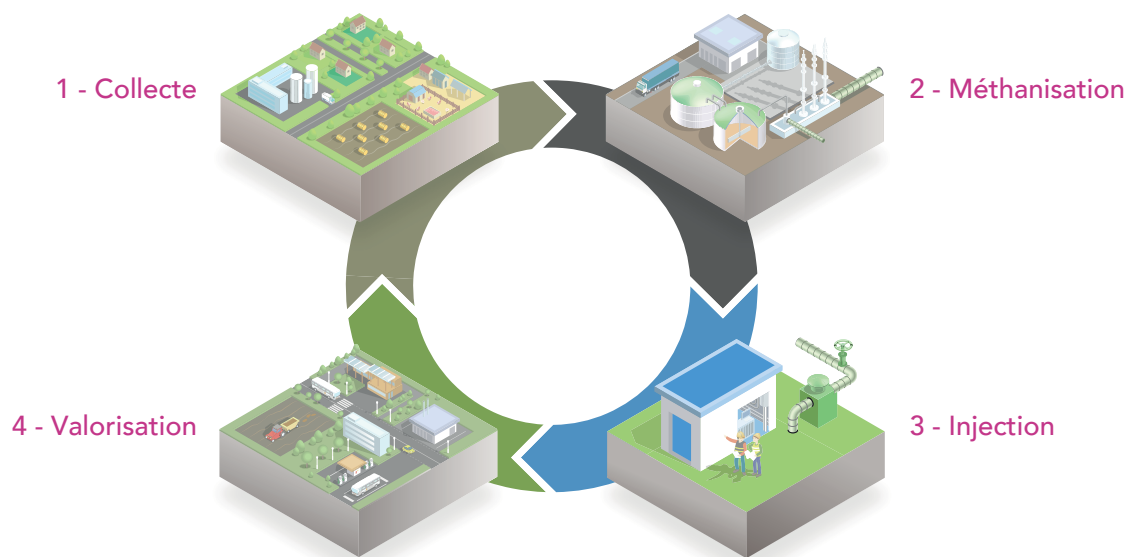
Le gaz vert, vos déchets ont de l'avenir

Le biogaz est un gaz 100% renouvelable produit localement et issu de la fermentation anaérobie (méthanisation) de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux et couvrir les besoins des clients en chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire et carburant. On l'appelle alors biométhane. Utilisé comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique pour le transport de marchandises et de personnes.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Le biométhane



1 - Collecte

Les déchets sont collectés et transportés sur le site de méthanisation.

2 - Méthanisation

Les déchets sont triés, préparés et introduits dans le méthaniseur. Ils sont mélangés et chauffés. Les bactéries les transforment en biogaz et digestat.

3 - Injection

Le biogaz est épuré et devient du biométhane. Dans le poste d'injection, GRDF odorise et contrôle la qualité du biométhane. Sa pression est ensuite régulée avant injection dans le réseau de distribution de gaz naturel.

4 - Valorisation

Le digestat, engrais naturel, peut être épandu sur les terres agricoles. Le biométhane est injecté dans le réseau pour une utilisation similaire à celle du gaz naturel : chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, électricité, carburant...

Avec la mise en service de plus de 150 nouveaux sites en France au cours de l'année 2021, portant à 6,4 TWh la capacité installée, la méthanisation confirme sa place dans le mix énergétique français. En 2021 ce sont plus de 4,3 TWh de gaz verts qui ont été injectés dans les réseaux des opérateurs gaziers, soit la consommation de 720 000 logements neufs, ou encore 17 000 bus roulant au BioGNV.

A fin décembre 2021 :

- 152 nouveaux sites de méthanisation avec injection de biométhane ont été raccordés aux différents réseaux, dont 123 sur le réseau de distribution de GRDF
- 365 unités sont en service, dont 84% sont agricoles, avec une capacité installée totale de 6,4 TWh
- Les objectifs de la PPE pour 2023 sont déjà dépassés (6 TWh)

L'année 2021 a été marquée par la concrétisation de différentes évolutions réglementaires :

- L'application du Droit à l'Injection se poursuit, avec de nombreux renforcements et plusieurs rebours, qui permettent de développer la capacité d'accueil des réseaux.
- L'encadrement des projets évolue, avec des nouvelles dispositions relatives aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (rubrique 2781), pour renforcer la qualité des unités de méthanisation et une meilleure intégration dans les territoires.
- De nouveaux modes de financement extra-budgétaires des projets de méthanisation voient jour. La loi Climat et Résilience a créé le cadre législatif des Certificats de Production de Biogaz – CPB (articles L.446-41 à L.446-55 du code de l'énergie). Ce dispositif vise à favoriser la production de biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. Il consiste à imposer aux fournisseurs

de gaz naturel une obligation de restitution à l'Etat de certificats verts, soit en produisant directement du biogaz, soit en acquérant des certificats auprès de producteurs de biogaz.

En Ile-de-France l'application du Droit à l'Injection a permis la validation de 18 des 23 zonages de raccordement en Ile-de-France :

- Permettant le renforcement du réseau avec plus de 90 kilomètres de maillage construit ou en cours de construction en seconde couronne ;
- Offrant un exutoire à de nombreux projets grâce aux rebours : deux rebours opérationnels fin 2021, à Mareuil-les-Meaux (77) et Marchémoret (77) ainsi qu'un rebours en étude à proximité d'Etampes (91) dont l'étude a été lancée. Le rebours de Marchémoret, mis en service en 2021 en Seine et Marne, dans le Valois, permettra d'accueillir plus d'une dizaine de projets de production de gaz verts, pour une production annuelle de 550 GWh.

En Ile-de-France, la dynamique biométhane se confirme : 29 sites injectent du gaz vert dans les réseaux de distribution (22 sites) et de transport (7 sites). La Seine-et-Marne pousse la production de gaz vert francilien avec 11 nouvelles mises en service en 2021. Le département confirme ainsi sa place de 1er département producteur de biométhane avec 23 unités en injection.

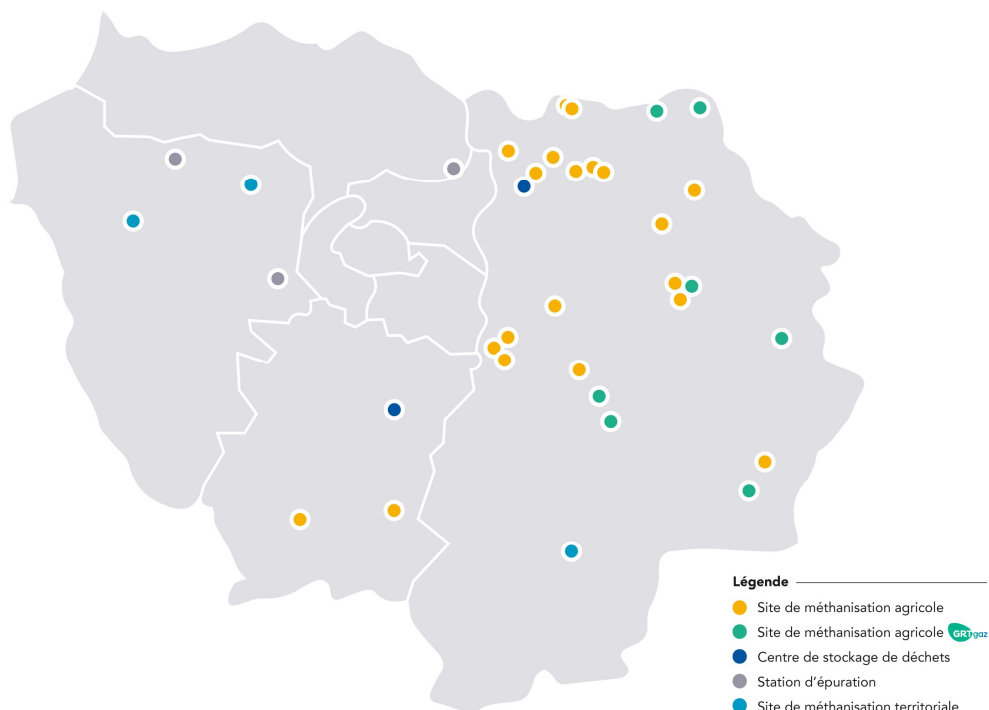
Au périmètre de GRDF Ile-de-France, parmi les 22 sites raccordés au réseau :

- 6 sites supplémentaires ont été raccordés :
- 4 sites agricoles en Seine et Marne,
- 1 site en Seine et Marne traitant des biodéchets et du fumier équin,
- 1 site situé dans l'Oise mais raccordé au réseau francilien : EVE/ Biogaz du Valois
- La capacité installée est de 340 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de 1 400 bus roulant au bioGNV ou encore de 57 000 logements.

La filière régionale poursuit ses actions en faveur du développement des projets de méthanisation au travers des différents groupes de travail de Prométhéa : acceptabilité locale, biodéchets, intrants agricoles, formation et financement. GRDF est co-pilote du groupe de travail Acceptabilité Locale, et participe activement aux autres groupes. Le collectif a également organisé une série de webinaires et de formations thématiques dans le but d'informer le grand public, les élus locaux et les professionnels de la filière.

Ci-dessous la carte des sites de méthanisation en Ile-de-France :

Carte des sites de méthanisation en Ile-de-France à fin 2021



29 sites en injection



490 GWh/an

Équivalent à



1 900 bus au bioGNV

ou



80 000 logements neufs

Les biodéchets ont de l'avenir !

La généralisation du tri à la source des biodéchets, prévue le 1er janvier 2024, va permettre de limiter les quantités de déchets incinérés ou enfouis, en offrant une seconde vie à ces déchets que nous produisons tous au quotidien. Solution déjà mûre en Ile-de-France, la méthanisation constitue un moyen vertueux pour valoriser ces biodéchets, en permettant le retour au sol de la matière et la production de biométhane.

Avec un potentiel de plus de 500 000 t de biodéchets mobilisables chaque année d'après le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) d'Ile-de-France, le

développement de cette nouvelle filière représentent de forts enjeux, en termes de création d'emplois locaux, de production d'énergies renouvelables et d'agriculture durable.

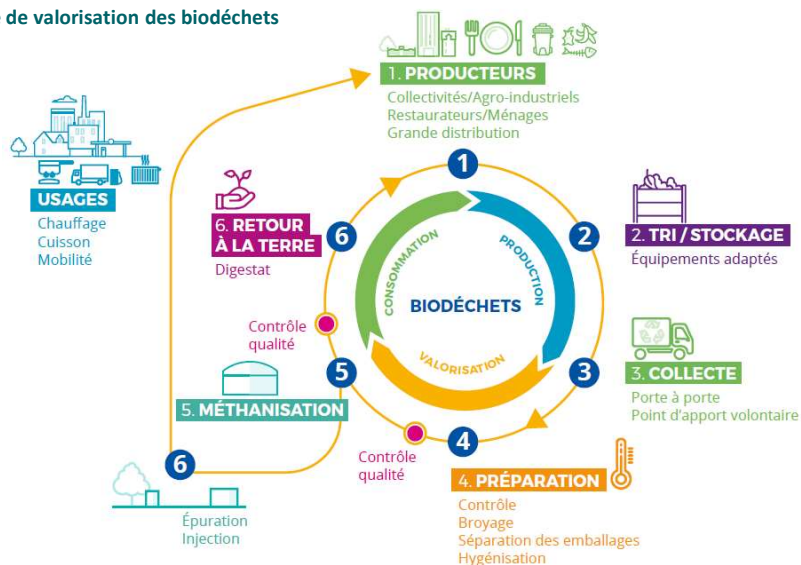
Le traitement des biodéchets (constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables) peut être mutualisé avec toutes les méthanisations : territoriales et agricoles. Cette valorisation organique des biodéchets permet de transformer des matières organiques brutes en énergies, le gaz et le digestat. Les biodéchets ont un fort pouvoir méthanogène, c'est-à-dire qu'ils peuvent, dans un méthaniseur, fermenter pour produire du biogaz.

L'Agence des Économies Solidaires, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) et GRDF lancent un appel à projets en vue de soutenir la valorisation des biodéchets, via la méthanisation, au profit du développement durable des territoires.

Cet appel à projets s'est adressé aux collectivités qui seront amenés à proposer aux ménages et aux professionnels de leur territoire des solutions pour le tri et la valorisation de leurs biodéchets. Méthaniser les biodéchets représente une véritable opportunité d'innovation et de création de valeur dans les territoires. Deux outils sont à disposition des collectivités pour appuyer leurs réflexions et le montage de leur projet :

- La revue des solutions innovantes et engagées de mobilisation des biodéchets, conçue à l'issue d'un premier appel à projet et qui a permis de sélectionner 26 solutions qualifiées sur l'ensemble des briques de mobilisation. Bien que non exhaustive, cette revue est un outil de mise en relation à exploiter sans réserve.
- Le guide « Du tri à la source des biodéchets jusqu'à leur méthanisation », fruit d'un partenariat avec Villes de France, l'Association des intercommunalités de France (AdCF) et le consortium de développement de la méthanisation de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Ambition Biogaz 2023. Ce guide opérationnel offre des retours d'expériences de collectivités déjà engagées. Il propose également des fiches méthodologiques ainsi que des zooms techniques et réglementaires à toutes les étapes de mobilisation. Il constitue donc un appui précieux pour les candidats.

Le cycle de valorisation des biodéchets



Inventaire des méthodes et solutions



Deux villes exemplaires dans la valorisation de leurs biodéchets :



Lamotte-Beuvron,
Les habitants produisent du biométhane grâce à leurs déchets organiques.

Carrières-sous-Poissy,
Les biodéchets des cantines scolaires produisent du biométhane



1 EPCI de
200 000 habitants

10 000 t/an de biodéchets
des ménages triés à la source
(pour un ratio de collecte de 50 kg/hab./an)

120 Nm³/h de biométhane ou 11 GWh/an
(base 10,8 kWh PCS à raison de 8 200 heures de fonctionnement du méthaniseur par an)
soit près de : 40 bus ou BOM roulant au bioGNV 2 000 maisons RT 2012



Environ 9 000 tonnes de digestats soit une réduction des consommations d'engrais de synthèse d'au moins 50% pour l'agriculteur.

5.2 La mobilité durable

Le GNV, un carburant qui préserve santé et environnement

La qualité de l'air et la lutte contre le réchauffement climatique sont des enjeux majeurs qui nécessitent l'engagement de l'ensemble des acteurs. S'il a déjà fortement réduit ses émissions, le secteur des transports reste un fort contributeur avec près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre et des émissions importantes de polluants locaux tels que particules et oxydes d'azote, notamment dans les centres-villes.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Sur votre région administrative, il y a 104 stations GNV raccordées au réseau GRDF, correspondant à une consommation de 615 GWh.

La mobilité propre continue son développement sur la région Île-de-France, avec en particulier le renforcement de la ZFE de la Métropole du Grand Paris qui étend la restriction de circuler aux véhicules Crit'Air 4 dans les communes situées à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86.

De par sa performance environnementale et son confort d'utilisation, le GNV-BioGNV est une solution pertinente en plein essor. Début 2022, on dénombre 34 stations publiques et plus de 85 stations privées en service, proposant du GNV et du BioGNV. C'est une progression de l'ordre de 30% en un an. Considérant les stations raccordées sur les réseaux gaz, les consommations (Bio)GNC IDF représentent plus de 30% des consommations nationales, soit environ 760 GWh/an. Plus de 29 400 véhicules circulent au GNV-BioGNV sur le territoire français.

Les bus au GNV-BioGNV représentent 50% des nouvelles immatriculations en 2021 ; c'est l'énergie la plus plébiscitée depuis 2 ans. De même, les autocars GNV-BioGNV représentent 14% des nouvelles immatriculations en 2021. Île-de-France Mobilités

avance sur son programme de transition énergétique, en convertissant ses centres et 70% de sa flotte de bus et autocars au BioGNV. Enfin, la part des poids-lourds gaz neufs est d'environ 6% en 2021.

En 2021, 10 nouvelles stations (Bio)GNV ont été ouvertes au public :

- Noisy-le-Grand (93), TotalEnergies avec la SEM Sigeif Mobilités ;
-
-
- Paris 15ème Pont Aval Quai d'Issy-les-Moulineaux (75), TotalEnergies ;
-
-
- Chelles (77), Engie Solutions ;
-
-
- Paris 19ème Porte d'Aubervilliers périphérique extérieur (75), TotalEnergies ;
-
-
- Marolles-sur-Seine (77), Endesa ;
-
-
- Le Coudray-Montceaux (91), Gaz'Up avec la SEM Sigeif Mobilités ;
-
-
- Châtres (77), Engie Solutions ;
-
-
- Paris 19ème Porte d'Aubervilliers périphérique intérieur (75), TotalEnergies ;
-
-
- Aulnay-sous-Bois (93), Air Liquide ;
-
-
- Vaux-le-Pénil (77), Endesa avec le SDESM Energies.
-

Depuis le début de l'année 2022, une autre station publique est accessible, celle de Mitry-Mory (77), AS24.

Carte des stations GNV ouvertes au public en Ile-de-France



Gaz Naturel Véhicule (GNV) Le carburant pour une flotte plus verte

ÉCONOMIQUE & ÉCOLOGIQUE

- GNV
- BIO GNV
- Économie de **20%** à la pompe par rapport au diesel (Tarif constaté en stations)
- Au BioGNV, réduction de **80%** des émissions de CO₂ par rapport au diesel (Rapport IFPEN 09/2019)
- Réduction de **95%** de particules fines par rapport au diesel (Norme Euro VI)
- Vignette **Crit'Air 1** Réduction des émissions de particules fines et NOx (COMPATIBLE ZFE 2024)
- Bonification de l'amortissement de **120% à 160%** à partir de 2,6T
- Réduction de **50%** de bruit par rapport au diesel (Certification PIEK)

Aides locales et régionales à l'achat de véhicules GNV
<https://www.grdf.fr/acteurs-gnv/vehicules-roulant-gnv/realisation-projet/aides-achat-vehicule-gnv>

5.3 Les données au service de la maîtrise de l'énergie

Croiser les données, un enjeu majeur de la transition écologique

Dans le cadre de leurs décisions de planification, d'aménagement, d'investissement ou d'accompagnement des porteurs de projets, les collectivités et les autorités concédantes jouent un rôle clé dans la concrétisation de la transition énergétique : développement des énergies renouvelables, transformation des pratiques de mobilité en faveur de la qualité de l'air, maîtrise de la demande en énergie, détection de la précarité énergétique...



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les données gaz mises à disposition des collectivités

GRDF s'inscrit dans ce cadre réglementaire et favorise l'utilisation des données de consommation de gaz et de production de gaz renouvelable en proposant des canaux d'accès adaptés aux différents acteurs concernés.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Quels sont les différents usages des données énergétiques ?

- Gérer la consommation des bâtiments publics

Les collectivités sont gestionnaires de leurs bâtiments publics et peuvent donc souhaiter mieux connaître la consommation en gaz de chacun d'entre eux et ainsi y favoriser la maîtrise de l'énergie, notamment dans le cadre du décret tertiaire*. Sur les bâtiments des collectivités équipés d'un compteur communicant gaz, elles ont accès non seulement à leurs consommations facturées mais aussi à leurs données quotidiennes, ce qui leur permet de suivre et comparer leurs consommations de gaz naturel ou, par exemple, de recevoir des alertes en cas de surconsommation.

- Réaliser la planification énergétique du territoire

Les collectivités doivent élaborer des documents de planification énergétique (SRADDET, PCAET, SDE, etc.) ou des documents d'urbanisme comportant des volets énergétiques (SCoT, PLUi, etc.). Pour ce faire, elles ont besoin d'une vision globale de la consommation annuelle de gaz sur leur territoire à plusieurs échelles.

- Prioriser les actions de rénovation

Les actions de rénovation tiennent compte de nombreuses variables, parmi lesquelles la consommation des bâtiments en gaz peut être déterminante. Les données de consommation de bâtiments ou de quartiers entiers peuvent ainsi participer à l'identification des zones à rénover en priorité, notamment en diagnostiquant des situations de surconsommation ou de précarité énergétique. Les collectivités peuvent aussi par exemple enrichir des dossiers de financement des rénovations.

- Mesurer les résultats des actions de rénovation

Après avoir rénové un bâtiment public, ou après avoir engagé des travaux de rénovation d'immeubles ou de quartiers d'une collectivité, celle-ci peut souhaiter mesurer les résultats obtenus. Pour ce faire, elle peut comparer la consommation de gaz des bâtiments avant et après les opérations de rénovation.

- Encourager la Maîtrise de l'Énergie (MDE) auprès des administrés

Comme les collectivités avec leurs bâtiments publics, leurs administrés ont accès à leurs données quotidiennes de consommation de gaz. Ils peuvent consentir à les partager aux collectivités. Dans ce cas, elles peuvent les sensibiliser et les accompagner à la maîtrise de leur consommation de gaz, et en particulier de chauffage. C'est la collectivité tout entière qui réduira sa surconsommation.

En tant que distributeur de gaz naturel dans les collectivités, GRDF dispose d'une grande variété de données de consommation de gaz qui peuvent répondre à la plupart de leurs enjeux énergétiques. Depuis la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015, GRDF a pour obligation de mettre à disposition les données de comptage, des systèmes d'alerte liés au niveau de leur consommation et des éléments de comparaison.

Au-delà de la transmission des données de consommation réglementaires, GRDF accompagne les acteurs des territoires dans l'élaboration de leurs stratégies de planification et leurs projets opérationnels.







06 GRDF & Vous

- 6.1 La distribution du gaz, une mission de service public 104
- 6.2 Une organisation à votre service 107
- 6.3 Les outils digitaux à votre disposition 111

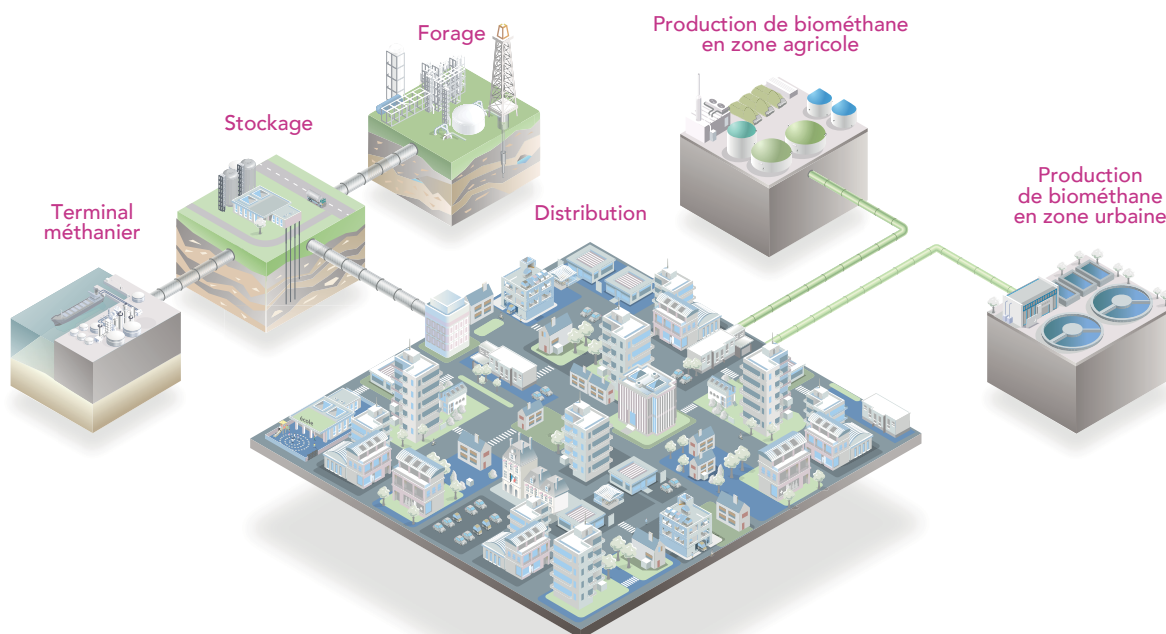
6.1 La distribution du gaz, une mission de service public

La chaîne gazière

La chaîne gazière est composée des activités suivantes :

- la production (importation et désormais production locale),
- le stockage,
- l'acheminement (activités de « distribution » et de « transport »), assuré par les gestionnaires de réseau,
- la commercialisation de gaz, par les fournisseurs d'énergie.

La chaîne gazière



Terminal méthanier

Le gaz naturel peut provenir de gisements terrestres et marins (offshore). Il est acheminé par voie maritime jusqu'aux terminaux méthaniers en France. Il est principalement importé d'Algérie et du Nigéria.

Stockage

Le gaz naturel est stocké dans les réservoirs souterrains à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Le stockage permet d'ajuster la distribution de gaz naturel à la demande des clients.

Forage

Le gaz naturel peut provenir de gisements terrestres par forage et être acheminé par gazoduc. En France, il est importé principalement de Norvège, de Russie et des Pays-Bas.

Distribution

Le gaz est acheminé des points de stockage ou de production biométhane aux clients via un réseau de basse et de moyenne pression. GRDF gère ce réseau par délégation des collectivités, lequel est utilisé par l'ensemble des fournisseurs.

Production de biométhane en zone agricole

Le gaz vert peut être produit à partir de la méthanisation de matières agricoles ou de fumier. Triés et mélangés, ces intrants sont chauffés et transformés en biométhane.

Production de biométhane en zone urbaine

Le gaz vert peut être produit à partir de la valorisation des déchets urbains. Triés et mélangés, ces derniers sont chauffés et transformés en biométhane.

La triple autorité encadrant la distribution du gaz

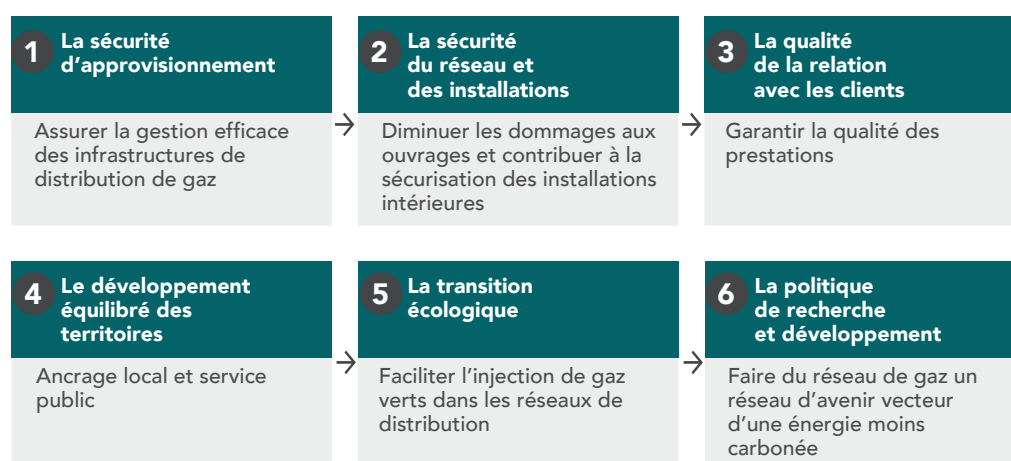
Trois autorités encadrent l'activité de GRDF :

- L'État : GRDF est lié à l'État par un contrat de service public signé pour une

- durée de 4 ans (2019-2023) et soumis à la réglementation régissant son activité.
- La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : elle fixe le tarif d'Accès des Tiers au Réseau de Distribution (ATRD) à l'intérieur de la zone de desserte de chaque distributeur ainsi que le contenu et le tarif des prestations complémentaires des Catalogues des Prestations de chaque opérateur.
- L'Autorité Concédante : elle exerce notamment le contrôle du bon accomplissement par GRDF des missions de service public déléguées et des engagements du contrat de concession qui la lie à GRDF.

Les missions de GRDF de service public

L'État a confié à GRDF des missions de service public. Le socle de ces engagements est rappelé dans le Contrat de Service Public (CSP) pluriannuel conclu entre les deux parties, mettant un accent particulier sur la sécurité d'approvisionnement, la sécurité des réseaux et des installations, la qualité de la relation avec tous les clients, le développement équilibré des territoires, la transition écologique et la politique de recherche et de développement.

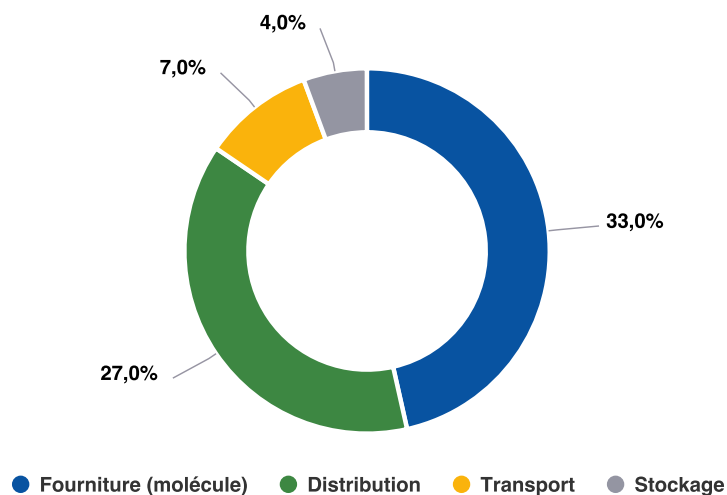


La facture type

Composantes de la facture d'un client résidentiel

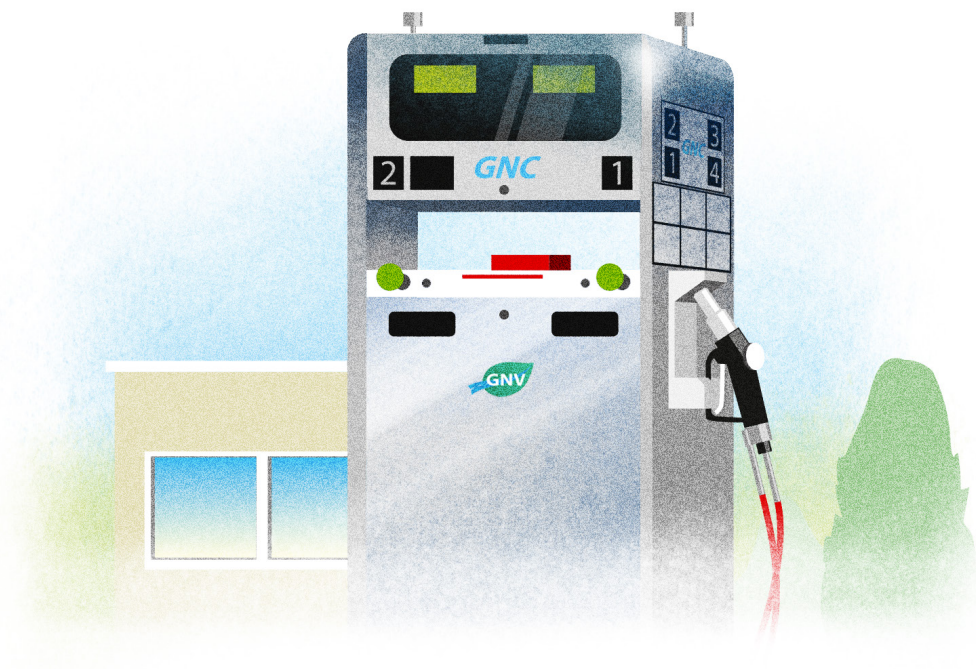
La facture de gaz naturel est envoyée par le fournisseur à son client. Voici un exemple de facture sur la vente de gaz naturel au tarif réglementé, en début d'année 2021 (source : site Internet CRE).

Facture type d'un client résidentiel



Le gaz, une énergie compétitive

Le gaz est une des énergies les plus compétitives. Pour suivre l'évolution des prix des énergies, GRDF met à disposition de tous les clients sur son site Internet un outil interactif présentant un « baromètre » de ces prix : www.grdf.fr/particuliers/evolution-prix-energies



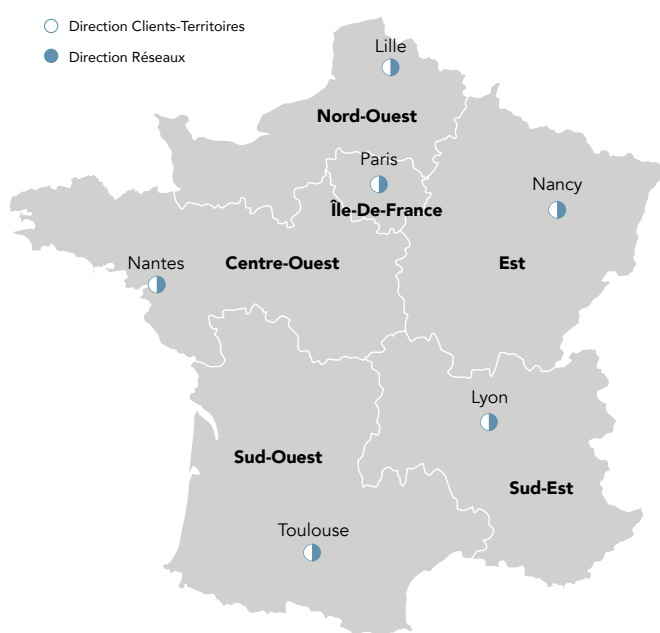
6.2 Une organisation à votre service

L'organisation de GRDF

L'organisation de GRDF est composée d'un niveau national, regroupant des activités d'expertise et des fonctions supports, et d'un ancrage local basé sur six régions, dénommées « régions GRDF ». Ces deux niveaux d'organisation sont complémentaires pour mener à bien des actions mutualisées sur toute la France



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.



Les activités liées au réseau (dépannage) et à la clientèle (interventions) sont, depuis le 1er janvier 2018, spécialisées par énergie. Les activités gazières sont regroupées au sein d'une même entité appelée Agence d'Intervention (AI), la zone de desserte de GRDF est couverte par 63 AI.

L'objectif de cette évolution de l'organisation est triple :

- renforcer le professionnalisme gazier orienté client,
- ancrer la proximité avec les autorités concédantes et les collectivités,
- moderniser les outils de programmation des interventions pour un service plus efficient.

Les engagements de GRDF en matière de sécurité restent inchangés, en particulier la capacité d'intervention en moins d'une heure.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Au sein des territoires, des agences locales portent les missions de GRDF.

Des agences locales

- Relations Collectivités Territoriales.
Votre interlocuteur de proximité
- Travaux
- Exploitation
- Gestion Clientèle



Le maillage local de GRDF s'appuie sur des agences régionales et des services nationaux.

Des agences régionales

- Acheminement
- Relations Collectivités Territoriales
- Développement
- Patrimoine
- Travaux
- Exploitation
- Services Supports



Des services nationaux

- Agence diagnostic qualité gaz
- Unités Urgence Sécurité Gaz
- Service comptabilité
- Directions fonctionnelles



La politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)

Avec son Projet d'Entreprise, GRDF a souhaité aborder deux questions majeures : la place du gaz vert dans la transition énergétique, et son rôle dans la société actuelle. Aujourd'hui, les attentes de la société civile envers les entreprises sont de plus en plus fortes, poussant ces dernières à s'investir sur les grands enjeux d'un monde en pleine mutation, en particulier dans le secteur de l'énergie, et à viser une performance globale, aussi bien économique qu'extra-financière : sociale, sociétale et environnementale.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Achats responsables : GRDF obtient l'unique label attribué par les pouvoirs publics en la matière

GRDF a reçu le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR), unique label reconnu par l'Etat dans ce domaine. Cette reconnaissance décernée conjointement par le médiateur des entreprises et le conseil national des achats, distingue les organisations ayant fait la preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Le plus haut niveau de reconnaissance, à savoir un critère d'excellence, a été attribué à GRDF sur la question de la contribution au développement du territoire saluant la qualité et l'impact positif des coopérations entre GRDF et les acteurs et/ou écosystèmes locaux.

Attribuée pour une durée de 3 ans, cette distinction témoigne des nombreuses actions concrètes engagées durablement par GRDF dans des pratiques d'achats responsables, vertueuses et réciproques. Elle témoigne également de son rôle d'acteur du développement économique local.

Les chiffres clefs de GRDF



Le plus long réseau de gaz en Europe

204 233 km

de réseau de gaz,
soit plus de 5 fois
le tour de la terre

257 TWh

de gaz
acheminé

1,2 milliard d'€

investis pour développer,
entretenir et exploiter
le réseau

1 million d'€

consacré chaque jour
à la sécurité du réseau



Une entreprise dynamique



11 643
collaborateurs



496
embauches
en CDI



751
alternants
vont être formés
chez GRDF



3,56
milliards d'€
de chiffre d'affaires



Un vecteur d'énergie au service des territoires

11 millions de clients
en France

9 585 communes
desservies par le réseau
de distribution de gaz

77 % de la population
habite une commune desservie
en gaz par GRDF

418 stations GNV
raccordées sur le réseau GRDF

**304 sites
d'injection biométhane**
d'injection de biométhane
exploités sur le réseau GRDF

**3,3 TWh
de biométhane injecté**
dans le réseau GRDF

6.3 Les outils digitaux à votre disposition

Le Portail Collectivités : le nouvel espace digital à votre service

Le Portail Collectivités a été mis en service fin 2021, et remplace les outils MaConcessionGaz et MonRéseauGaz.

Accessible sur grdf.fr, le Portail Collectivités est un espace dédié et sécurisé offrant à toutes les collectivités desservies en gaz l'accès à un ensemble de services et de données relatifs à l'activité de GRDF sur leur territoire pour répondre à leurs besoins.



Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC.

Les services du nouveau Portail Collectivités

Accédez à votre portail collectivités

<https://monespace.grdf.fr/monespace>



- Cartographie de votre réseau gaz
- Contrat de concession et redevances
- Comptes rendus d'activité (CRAC)
- Programme travaux GRDF
- Suivi des consommations de vos bâtiments
- Suivi du déploiement des compteurs communicants
- Remonté d'anomalies



@GRDF



www.linkedin.com/company/grdf



www.facebook.com/grdf.official



www.youtube.com/user/chaine-grdf

Ensemble

LE BLOG GRDF DÉDIÉ AU GAZ VERT EN ÎLE-DE-FRANCE

<https://ensemble-grdfidf.fr>



Ensemble. Un titre fédérateur qui illustre notre conviction : agir avec les collectivités locales pour le développement des gaz renouvelables. Ensemble est une lettre d'information imprimée et digitale ainsi qu'un blog interactif. La vocation d'Ensemble est de renforcer le lien historique que nous entretenons et auquel nous croyons et de vous accompagner dans vos projets de transition écologique.



Lexique

Branchement

Tuyauterie reliant une canalisation du réseau de distribution au Poste de Livraison ou, en l'absence de Poste de Livraison, au compteur. Quand celui-ci alimente un immeuble avec plusieurs logements c'est un « Branchement Collectif », dans tous les autres cas il s'agit d'un « Branchement Individuel ».

Branchement particulier

Le branchement particulier est la partie située juste en amont du compteur et qui permet de le raccorder aux parties de l'installation commune (conduite d'immeuble, conduite montante, conduite de course, nourrice de compteur).

Catalogue des prestations

Liste des prestations disponibles pour le client et/ou le fournisseur, établie par GRDF et publiée sur le site www.grdf.fr.

Compteur

Appareil de mesure du volume de gaz livré au client. Selon le cas, il fait partie du Dispositif Local de Mesurage ou le constitue.

Compteur Domestique

Compteur dont le débit nominal est strictement inférieur à 16m³/h. Il s'agit donc des compteurs de type G4 (6m³/h) et G6 (10m³/h).

Compteur Industriel

Compteur dont le débit nominal est supérieur ou égal à 16m³/h. Il s'agit donc des compteurs de type G10 (16m³/h) et au-delà.

Concentrateur

Le concentrateur est un matériel assurant le relais entre les compteurs et les systèmes d'information de GRDF.

Conditions standard de livraison (CSL)

Les Conditions Standard de Livraison (CSL) s'appliquent au client dont l'index au compteur est relevé semestriellement, quel que soit le débit maximum du compteur. Plus d'informations : Catalogue des prestations de GRDF, chapitre « Conditions générales ».

Conduite d'immeuble (CI)

La conduite d'immeuble est une tuyauterie qui peut être uniquement à l'intérieur de l'immeuble ou en partie à l'extérieur lorsque le coffret gaz est situé à distance de l'immeuble desservi.

Conduite montante (CM)

La conduite montante est une tuyauterie verticale pour la plus grande partie, raccordée à la conduite d'immeuble et alimentant les différents niveaux de l'immeuble.

Contrat d'acheminement

Contrat signé entre le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) et un fournisseur d'énergie, en application duquel le GRD achemine le gaz vers le client final.

Contrat de fourniture

Contrat signé entre le client final et un fournisseur d'énergie de son choix, en application duquel celui-ci lui facture sa consommation de gaz.

Contrat de livraison direct (CLD)

Le Contrat de Livraison Direct (CLD) est conclu avec GRDF par un client dont l'index au compteur est relevé mensuellement, et lorsque le débit maximum du compteur est supérieur à 100 m³/h. Il se substitue aux Conditions Standard de Livraison (CSL). Plus d'informations : Catalogue des prestations de GRDF, chapitre « Conditions générales ».

Degré-jour (de chauffe)

Il correspond à la différence entre la température à partir de laquelle on considère que l'on commence à chauffer (16°C) et la température extérieure. De fait, un degré-jour de chauffe ne peut être que positif, quand celui-ci est à zéro la température est au-dessus de 16°C. Par exemple, s'il fait -4°C le degré-jour correspondra à 20.

Dispositif de mesurage

Ensemble des équipements de mesure, de calcul et de télétransmission localisés à l'extrémité aval du réseau de distribution, utilisé par le Distributeur pour déterminer les quantités livrées au point de livraison et leurs caractéristiques.

Fournisseur

Prestataire titulaire d'une autorisation délivrée par le Ministère chargé de l'énergie, qui vend une quantité de gaz au client en application d'un contrat de fourniture.

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)

Le gaz est transporté par grandes quantités et sur de longues distances par le Gestionnaire du Réseau de Transport (GRT). Sur le territoire concédé, il est ensuite acheminé vers les clients finals par GRDF, le Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRD) communément désigné « distributeur ».

GNV

Utilisation du gaz comme carburant. C'est le même gaz que celui utilisé pour le chauffage ou la cuisson. Le GNV existe sous deux états : liquide (GNL) ou comprimé (GNC).

Installation intérieure

L'installation intérieure du client commence à l'aval du compteur. Dans le cas des conduites montantes sans compteur individuel, elle commence à l'aval du robinet de coupure individuelle.

IRIS

Les IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique) sont définis par l'INSEE et constituent « la brique de base en matière de diffusion de données infra-communales ». Il doit respecter des critères géographiques et démographiques et avoir des contours identifiables sans ambiguïté et stables dans le temps.

Normo mètre cube (Nm³)

Quantité de gaz sec (exempt de vapeur d'eau) qui occupe un volume d'un mètre cube.

Poste d'injection

Équipement clef de l'intégration du biométhane au réseau GRDF. Il permet, en aval du méthaniseur et de l'épurateur du producteur, d'odoriser, de contrôler, de compter et d'injecter le gaz dans le réseau de distribution local.

Lexique

Poste de livraison

Installation située à l'extrémité aval du réseau de distribution, assurant généralement les fonctions de détente et de régulation de pression, ainsi que la mesure, le calcul et la télétransmission d'éléments permettant de déterminer les quantités livrées au point de livraison.

Pouvoir Calorifique Supérieur (PCS)

Quantité de chaleur (en KWh) dégagée par la combustion complète d'un mètre cube de gaz sec donné dans l'air, à une pression constante (1,01325 bar) et à une température initiale de zéro Celsius.

Pression de livraison

Pression relative du gaz au point de livraison.

Quantité acheminée

Quantité de gaz livrée au point de livraison déterminée par relevé du compteur. En cas de dysfonctionnement du compteur, la quantité consommée peut être corrigée. En cas d'absence du client lors du relevé et lorsque le compteur est inaccessible, la quantité acheminée est estimée.

Réseau de distribution

Le réseau de distribution est composé des ouvrages de distribution qui permettent au Gestionnaire du Réseau de Distribution (GRDF) d'acheminer le gaz jusqu'aux clients finals (résidentiels, entreprises ou bâtiments tertiaires).

Réseau BP

Le Réseau BP (Basse Pression). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 19 et 21 millibar.

Réseau MPA

Le Réseau MPA (Moyenne Pression de type A). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 50 millibar et 0,4 bar.

Réseau MPB

Le Réseau MPB (Moyenne Pression de type B). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 0,4 bar et 4 bar.

Réseau MPC

Le Réseau MPC (Moyenne Pression de type C). La pression de livraison de ce réseau peut être comprise entre 4 et 25 bar.

Compte rendu d'activité de concession 2021

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : JÉRÔME CHAMBIN

RÉDACTEURS : CÉCILE NIVAUD, EMILIO SOBA

Date de création : juin 2021
Compte-rendu d'activité créé par la Solution Paddix® (www.paddix.com)
Réalisé par IDIX - www.idix.fr



// Choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir

Le gaz c'est l'avenir, parce qu'il devient de plus en plus vert

Aujourd'hui près d'une cinquantaine de sites injectent du gaz vert sur l'ensemble des réseaux de gaz français et près de 400 projets sont à l'étude. Produit à partir de déchets issus notamment de cultures agricoles, d'effluents d'élevages et de déchets ménagers, le biométhane offre une énergie plus responsable pour se chauffer, cuisiner et se déplacer. L'ambition est d'injecter 30% de gaz renouvelable dans les réseaux en France d'ici à 2030.

Le gaz c'est l'avenir, parce qu'il offre une mobilité moins polluante

Le Gaz Naturel Véhicule (GNV) permet d'améliorer la qualité de l'air, de préserver l'environnement et de réduire les nuisances sonores. Moins polluant, il offre une solution alternative aux carburants traditionnels : réduction de 95% les émissions de particules fines et de 50% les oxydes d'azote par rapport à la norme Euro VI. Aujourd'hui plus de 20 millions de véhicules roulent déjà au GNV et au BioGNV dans le monde.

Le gaz c'est l'avenir, parce qu'il est moderne et connecté

Le gaz répond aux nouveaux modes de consommation. Performants et connectés, le réseau de distribution et les équipements au gaz naturel offrent des fonctionnalités adaptées aux nouveaux usages et contribuent à l'atteinte des objectifs que s'est fixés la France en matière de performance énergétique.

Le gaz c'est l'avenir et il faut le dire

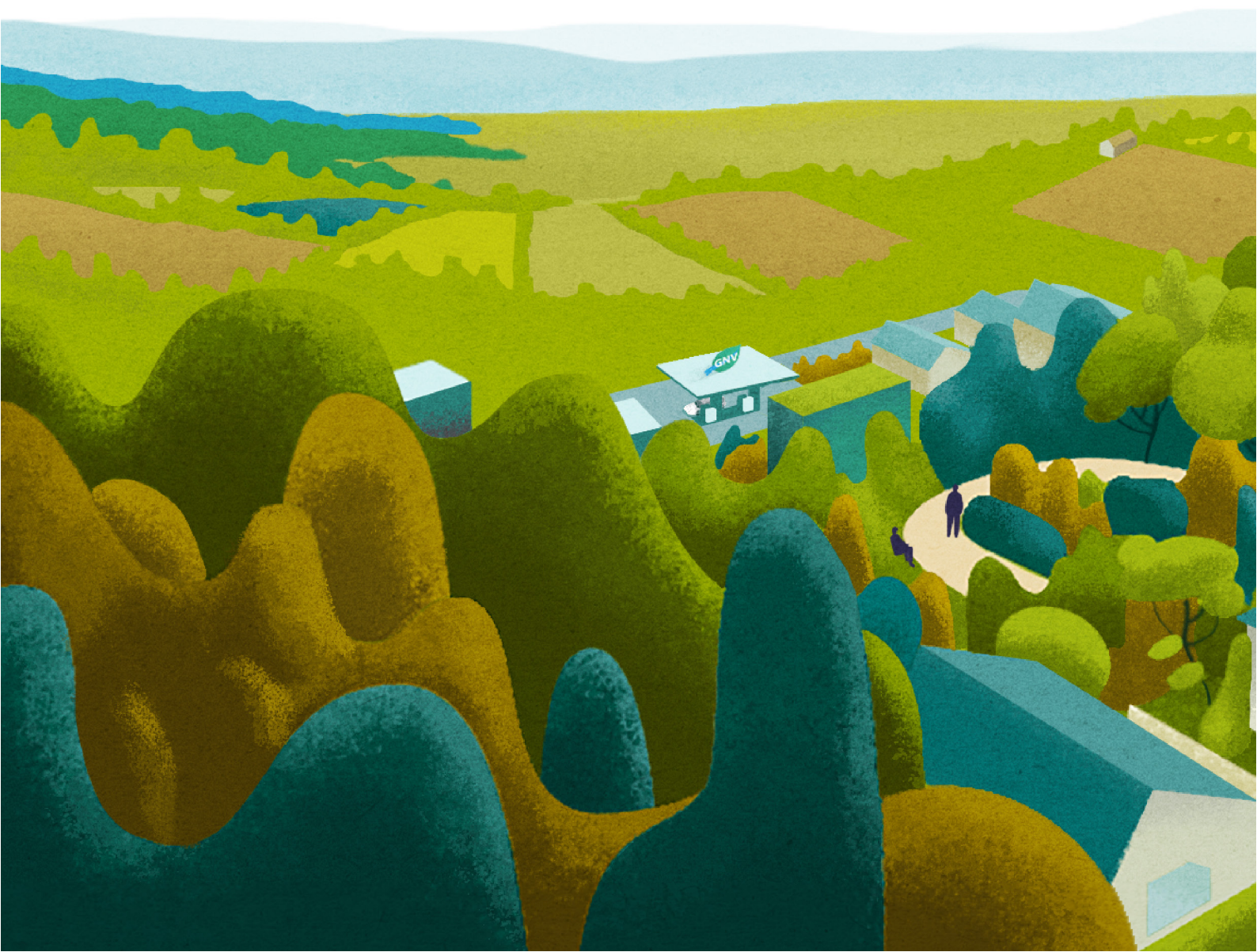
C'est tout l'enjeu de la nouvelle signature de GRDF, « choisir le gaz, c'est aussi choisir l'avenir ». Des mots forts qui traduisent la conviction que le gaz est une énergie indispensable à un mix énergétique équilibré qui répond aux attentes des consommateurs et des territoires.



Choisir le gaz,
c'est aussi choisir l'avenir

Quel que soit votre fournisseur

GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros.
Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511



Rapport annuel d'activité

*** * ***

Saison 2020-2021

Sommaire

I. INTRODUCTION	4
a) Activité de la société	5
b) Evènements rencontrés dans l'exercice de la délégation	8
c) Evolution prévisible et perspectives d'avenir.....	8
II. COMPTE RENDU TECHNIQUE	10
a) Ventes de chaleur aux abonnés saison 2020-2021	11
b) Tableau récapitulatif des consommations chauffage et ECS par Abonné	12
c) Quantités de combustibles consommés.....	15
d) Répartition des combustibles consommés:.....	27
e) Rendement de l'installation	30
f) Ventes de vapeur	31
g) Ventes électriques	32
h) Etat des stocks	33
i) Appoint d'eau sur le réseau.....	33
j) Etat des souscriptions	35
k) Effectif du service & qualifications	36
l) Synthèse des interventions	36
m) Travaux de Gros Entretien et de Renouvellement	38
n) Contrôles réglementaires réalisés au cours de l'exercice.....	41
III. COMPTE RENDU FINANCIER	52
a) Ventes R1 & R2.....	53
b) Evolution du coût global par Mwh:	54
c) Révision mensuelle du prix unitaire du R1	54
d) Evolution mensuelle des composantes du R2	55
e) Compte d'exploitation 2020-2021 DSP d'Enerlay	56
f) Compte d'exploitation cogénération saison 2020-2021	57
g) Compte d'exploitation BIH saisons 2020-2021	58
h) Redevances.....	59
i) Créances douteuses.....	60
IV. COMPTE RENDU ADMINISTRATIF.....	61
a) Facturation gaz saison 2020-2021	62
b) Attestations d'assurances :.....	63
c) Factures des travaux GER	63
d) Déclaration des émissions polluantes	63

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Période allumage et arrêt des installations
- Annexe 2 Registre de dépannage
- Annexe 3 Factures combustibles
- Annexe 4 Attestations d'assurances
- Annexe 5 Factures des travaux GER
- Annexe 6 Déclaration CO2 ENERLAY

INTRODUCTION

a) Activité de la société

Travaux de premier établissement réalisés sur l'exercice 2020/2021

Résidence Bon Repos (SST 47 - 450 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant l'été 2020.

La mise en service de la sous-station est effective depuis novembre 2020.

Résidence Lot E Villa Diana (LP 43 - 627 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant le premier trimestre 2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis avril 2021

Résidence Lot B2 Immeuble Spirit Eco Quartier Lisière Pereire (165 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant le deuxième semestre 2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis mai 2021

Résidence IUFM Bâtiment D (500 kW) – PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant l'été 2020.

La mise en service de la sous-station est effective depuis octobre 2020.

Résidence Sénior Lot B1 Eco Quartier Lisière Peireire (LP 44 - 250 kW) – PA signée

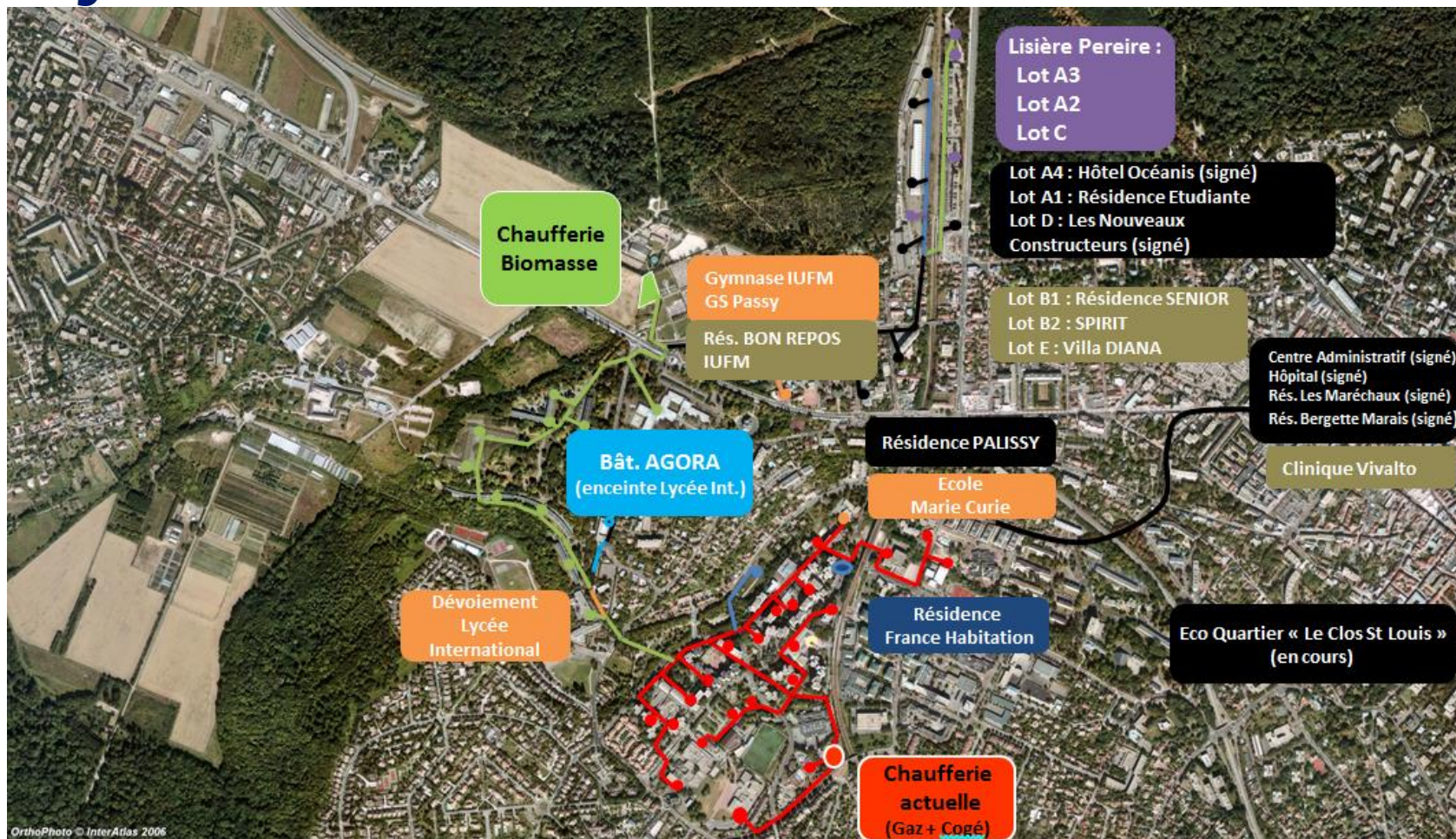
Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant le deuxième semestre 2020.

La mise en service de la sous-station est effective depuis décembre 2020.

Clinique Vivato (SST 52 – 964 kW) - PA signée

Les travaux de création réseau et sous-station ont été réalisés durant le premier semestre 2021.

La mise en service de la sous-station est effective depuis le 28 juin 2021.



Situation au : 30 Juin 2021

Réseau existant Bel Air

Réalisé 2014/2015

Réalisé 2016/2017

Réalisé 2017/2018

Réalisé 2018/2019

Réalisé 2019/2020

Réalisé 2020/2021

Prévisions

Principaux travaux de gros entretien et de renouvellement :

❖ **Chaufferie gaz :**

- Remplacement de la Centrale Détection Incendie
- Remise en conformité l'aération local en chaufferie gaz
- Remise en état des pompes

❖ **Chaufferie biomasse :**

Remplacements de matériels liés à des casses :

- Remplacement de la chaîne du convoyeur cendres volatiles
- Remplacement de la climatisation TGBT et salle de contrôle
- Remplacement Vis P400

Remises en état

- Remise en état des filtres à manches P400 et P200
- Remise en état de la lame d'eau P400 et P200
- Remise en état de l'extraction d'air des silos P400 et P200
- Remise en état compresseur d'air

Autres prestations :

- Stock de pièces détachées

❖ **Cogénération :**

- Remise en état du collecteur d'échappement
- Remplacement du catalyseur du GE1 et du GE2
- Remise en état du compresseur gaz

❖ **Sous-stations :**

- Remplacement de l'échangeur de la sous station OC3
- Réparation brûleur G6

❖ **Réseau :**

- Réparation fuite réseau sur Collège 900

b) Evènements rencontrés dans l'exercice de la délégation

Suite aux évènements liés à la crise sanitaire du Covid 19, nos équipes ont été mobilisées afin d'assurer la conduite, la maintenance ainsi que les dépannages des installations de la Délégation de Service Public, conformément aux protocoles sanitaires en vigueur.

Le fait marquant de cet exercice réside dans la réalisation des travaux d'extension vers l'hôpital pour lesquels des travaux d'envergure sur le réseau principal existant ont été nécessaires durant la période estivale. Ces travaux ont dû nécessiter des locations de chaudières mobiles fioul pour continuer à fournir de l'ECS pour quelques résidences, et des appoints d'eau importants pour rincer et remplir les canalisations. Les conséquences à cela sont des consommations exceptionnelles de fioul, des consommations d'eau importantes, et un rendement de distribution en baisse.

❖ **Exploitation :**

Les ventes totales de chaleur se sont établies à 38 165 MWh pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, soit une augmentation de 17,16% par rapport à l'exercice précédent, la moyenne de la rigueur climatique est supérieure de +17,04% comparativement à la saison précédente.

Les moteurs de cogénération ont produit 13 790 MWh électriques avec une récupération thermique de 12 548 MWh, ces chiffres de production sont en hausse par rapport à l'exercice précédent et conforme aux attendus avec un fonctionnement normal des équipements et un taux de disponibilité élevé de la cogénération.

Au cours de cette quatrième saison d'exploitation de la chaufferie biomasse, le taux de mixité ENR constaté s'établit à 56,68%. On constate une augmentation de 8,5% par rapport à l'exercice précédent (52%), le taux d'ENR est conforme à la cible de 50%.

A noter que le plan d'actions mis en place au premier trimestre 2019 a permis d'assurer un taux ENR qui, pour la seconde fois consécutive, dépasse le seuil des 50%.

❖ **Commerce :**

Souscription de 250 kW pour l'Hôtel Oceanis - PA signée en Février 2020

Souscription de 572 kW pour la Résidence Lot D ZAC Lisière Peireire (LP 42) – PA signée en août 2020

Souscription de 550 kW pour la Résidence Les Maréchaux – PA signée en Mai 2021

Souscription de 435 kW pour la résidence Bergette Marais – PA signée en Juin 2021

c) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les principales opérations à prévoir concernent :

❖ **Sous-stations :**

Mise en service :

- Résidence Les Maréchaux SST ES 9 (550 kW) prévue en août 2021
- Hôpital, prévue en Juillet 2021
- Centre Administratif (Avenant 3), prévue en Juillet 2021
- Résidence Bergette Marais, prévu en septembre 2021
- Résidence PALISSY, prévu à l'été 2022
- Hôtel Oceanis LP 45 (250 kW) prévue en juin 2022
- Lot D – Les Nouveaux Constructeurs prévue en 2022

❖ Réseau :

Poursuite des différents travaux de raccordement du Quartier Pereire et mise en service des nouvelles sous stations.

Renforcement des canalisations enterrées du réseau et en galerie technique

Une extension a été créée conformément à l'avenant n°3 sur le périmètre de l'hôpital, permettant d'alimenter de nouveaux abonnés :

- Création d'une sous-station unique pour l'hôpital,
- Adaptation de deux sous-stations (Centre Administratif & Clinique Saint-Germain)
- Création de deux sous-stations (Résidences Bergette Marais & Les Maréchaux)

Travaux de raccordement à venir :

- Création de sous-stations pour chaque îlot de l'Eco Quartier Le Clos Saint Louis, l'Institut Notre Dame et les Résidences I3F de la Rue Saint Léger, les Résidences Yvelines Essonne
- Extension de la partie ouest du réseau « rue de la Croix de Fer »

❖ DSP :

La création d'une nouvelle source d'énergie renouvelable, un doublé géothermal issue du puit Albien, réalisé par la Ville par l'intermédiaire d'une Société d'Economie Mixte à Opération Particulière (SEMOP) permettra de valoriser de la chaleur ENR supplémentaire sur le RCU.

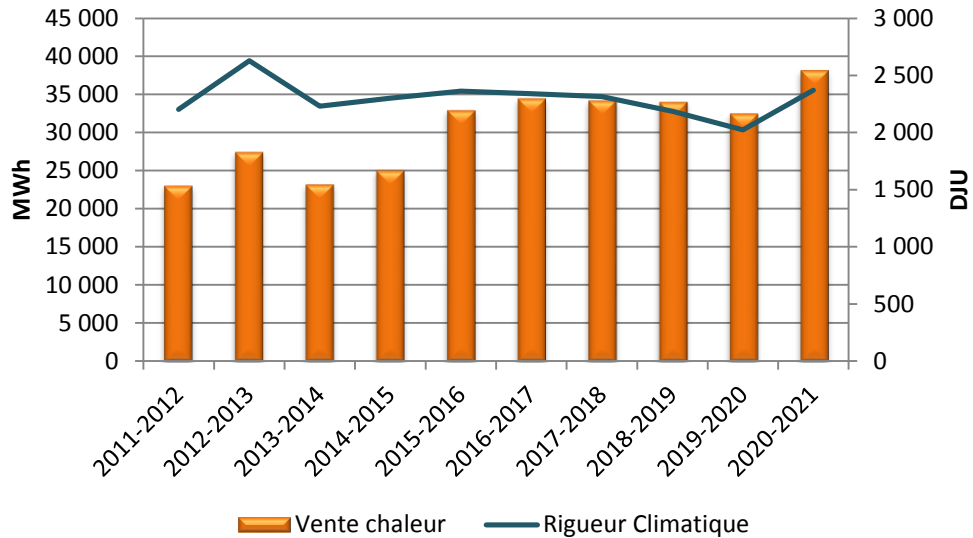
Les travaux sont en cours et la mise en service est prévue en décembre 2021.

I. COMPTE RENDU TECHNIQUE

a) Ventes de chaleur aux abonnés saison 2020-2021

- **Conditions météorologiques**

Le début de saison de chauffe s'est principalement étalé entre fin septembre et début octobre 2020 pour s'achever entre mi-mai et début juin 2021, enregistrant une moyenne de 2 370 DJU soit une hausse de 17,04% du nombre de DJU par rapport à la saison précédente.



Extrait : ENERGIE du 20/10/2021

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Vente chaleur	23 122	27 528	23 284	25 160	33 008	34 547	34 299	34 105	32 575	38 165
Rigueur Climatique	2 202	2 630	2 232	2 300	2 363	2 341	2 316	2 186	2 025	2 370
Variation de la Rigueur Climatique		19,44%	-15,13%	3,05%	2,74%	-0,93%	-1,07%	-5,61%	-7,37%	17,04%

Les périodes d'allumage et d'arrêt des circuits de chauffage des établissements sont présentées en Annexe 1.

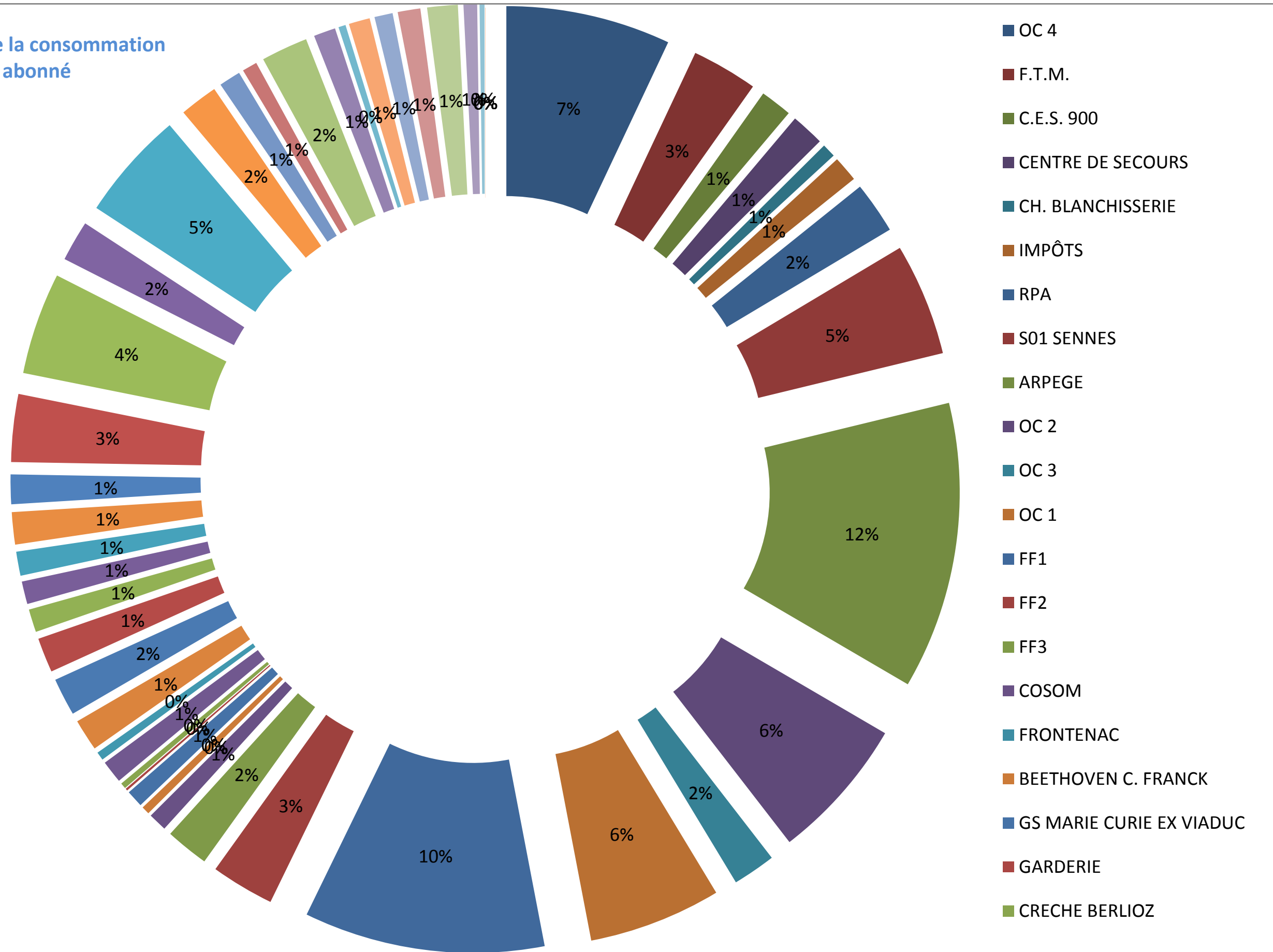
- **Bilan des ventes de chaleur**

Les ventes totales de chaleur se sont établies à **38 165 MWh**, soit une hausse de **+17,16 %** par rapport à l'exercice précédent, suite aux nouveaux raccordements au réseau ainsi que des rallumages et arrêts des installations sur des plages plus larges que les saisons précédentes.

b) Tableau récapitulatif des consommations chauffage et ECS par Abonné

Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Saison 2020-2021				Répartition de la consommation
				Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3060	3559	10502	1103	4662	12%
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	2229	15968	1677	3906	10%
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLETS	2060	1794	8362	878	2672	7%
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1350	1550	7436	781	2331	6%
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1290	1678	4498	472	2150	6%
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1260	1402	4020	422	1824	5%
169	IXBLUE	IX-BLUE	1450	1774	0	0	1774	5%
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1450	1654	0	0	1654	4%
171	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI	800	1098	0	0	1098	3%
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	321	7117	747	1068	3%
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	674	3348	352	1026	3%
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	696	1351	142	838	2%
195&197	SS/ST LP41 ZAC PEREIRE LOT C	Lot C - Résidence SO GREEN	550	484	2604	273	757	2%
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	474	2168	228	702	2%
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	397	2846	299	696	2%
165 & 167	3F Saint Léger	3F RUE ST LEGER	350	329	3156	331	660	2%
182	EHPAD	Lot A3 - EHPAD et Crèche	400	620	0	0	620	2%
138 & 140	SS/ST VH02	VILLAGE D' HENNEMONT	412	456	1475	155	611	2%
141 & 143	SS/ST VH03	VILLAGE D' HENNEMONT	380	423	1331	140	563	1%
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	496	415	44	540	1%
155 & 153	SS/ST VH07	VILLAGE D' HENNEMONT	358	393	1239	130	523	1%
137 & 136	SS/ST VH01	VILLAGE D' HENNEMONT	422	429	822	86	515	1%
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	476	370	39	515	1%
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	495	0	0	495	1%
156 & 158	SS/ST VH08	VILLAGE D' HENNEMONT	348	392	833	87	479	1%
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	415		0	415	1%
150 & 152	SS/ST VH06	VILLAGE D' HENNEMONT	256	279	1064	112	391	1%
146 & 144	SS/ST VH04	VILLAGE D' HENNEMONT	258	290	793	83	373	1%
147 & 149	SS/ST VH05	VILLAGE D' HENNEMONT	258	272	925	97	369	1%
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASE LAVANDIERES	400	344	219	23	367	1%
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	367	0	0	367	1%
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	355	0	0	355	1%
184	SS/ST LP39 Lgts Familiaux	Lot A2 - 52 Logements Familiaux	178	352	0	0	352	1%
205 & 206	SS/ST LP 38	SS/ST LP38 France HABITATION	200	228	1095	115	343	1%
52 et 59	COSOM	GYMNASE DE LA COLLINE	260	300	11	1	301	1%
210	SS/ST AGORA	SS/ST AGORA	355	293	0	0	293	1%
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	246	299	31	277	1%
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - Résidence Etudiante	215	243	0	0	243	1%
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	222	0	0	222	1%
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	220	0	0	220	1%
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	136	0	0	136	0%
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	124	52	5	129	0%
200	IUFM	LP 38 Bld Berlioz	150	117	0	0	117	0%
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	84	94	10	94	0%
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	80	0	0	80	0%
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	33	24	3	36	0%
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - TURGOT	165	6	0	0	6	0%
1 et 60	FRONTENAC	MATERNELLE FRONTENAC	0	0	0	0	0	0%
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	0	0	0	0	0%
Totaux 2020-2021 :				30 375	29 299	84 437	8 866	38 165
Sous-Total 2019-2020 (VILLE de SAINT GERMAIN EN LAYE)				1 869	1 622	480	73	1 695

Répartition de la consommation par abonné



Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Saison 2019-2020				Saison 2020-2021				Evolution		
				Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	Conso chauffage MWh	Conso ECS Mwh	Total MWh
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLETS	2060	1834	8208	862	2696	1794	8362	878	2672	-2%	2%	-1%
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	293	7588	797	1090	321	7117	747	1068	10%	-6%	-2%
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	421	289	30	451	476	370	39	515	13%	28%	14%
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	490	402	42	532	496	415	44	540	1%	3%	1%
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	189	0	0	189	222	0	0	222	17%		17%
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	353	0	0	353	415	0	0	415	18%		18%
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	613	1205	127	740	696	1351	142	838	14%	12%	13%
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1260	1236	3963	416	1652	1402	4020	422	1824	13%	1%	10%
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3060	3130	10315	1083	4213	3559	10502	1103	4662	14%	2%	11%
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1350	1107	6612	694	1801	1550	7436	781	2331	40%	12%	29%
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	313	2746	288	601	397	2846	299	696	27%	4%	16%
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1290	1571	4089	429	2000	1678	4498	472	2150	7%	10%	7%
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	1786	15375	1614	3400	2229	15968	1677	3906	25%	4%	15%
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	586	3288	345	931	674	3348	352	1026	15%	2%	10%
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	407	2155	226	633	474	2168	228	702	16%	1%	11%
52 et 59	COSOM	GYMNASE DE LA COLLINE	260	299	28	3	302	300	11	1	301	0%	-61%	0%
1 et 60	FRONTENAC	MATERNELLE FRONTENAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	104	101	11	115	124	52	5	129	19%	-49%	13%
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	208	174	18	226	246	299	31	277	18%	72%	23%
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	22	26	3	25	33	24	3	36	50%	-8%	44%
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	60	94	10	70	84	94	10	94	40%	0%	34%
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASE LAVANDIERES	400	317	333	35	352	344	219	23	367	9%	-34%	4%
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	124	0	0	124	136	0	0	136	10%		10%
137 & 136	SS/ST VH01	VILLAGE D' HENNEMONT	422	366	946	99	465	429	822	86	515	17%	-13%	11%
138 & 140	SS/ST VH02	VILLAGE D' HENNEMONT	412	445	1362	143	588	456	1475	155	611	2%	8%	4%
141 & 143	SS/ST VH03	VILLAGE D' HENNEMONT	380	368	1489	156	524	423	1331	140	563	15%	-11%	7%
146 & 144	SS/ST VH04	VILLAGE D' HENNEMONT	258	260	534	56	316	290	793	83	373	12%	49%	18%
147 & 149	SS/ST VH05	VILLAGE D' HENNEMONT	258	229	849	89	318	272	925	97	369	19%	9%	16%
150 & 152	SS/ST VH06	VILLAGE D' HENNEMONT	256	230	982	103	333	279	1064	112	391	21%	8%	17%
155 & 153	SS/ST VH07	VILLAGE D' HENNEMONT	358	355	1159	122	477	393	1239	130	523	11%	7%	10%
156 & 158	SS/ST VH08	VILLAGE D' HENNEMONT	348	325	832	87	412	392	833	87	479	21%	0%	16%
171	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI	800	1005	0	0	1005	1098	0	0	1098	9%		9%
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1450	1430	0	0	1430	1654	0	0	1654	16%		16%
165 & 167	3F Saint Léger	3F RUE ST LEGER	350	293	2854	300	593	329	3156	331	660	12%	11%	11%
169	IXBLUE	IX-BLUE	1450	1165	0	0	1165	1774	0	0	1774	52%		52%
182	EHPAD	Lot A3 - EHPAD et Crèche	400	482	0	0	482	620	0	0	620	29%		29%
184	SS/ST LP39 Lgts Familiaux	Lot A2 - 52 Logements Familiaux	178	294	0	0	294	352	0	0	352	20%		20%
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - Résidence Etudiante	215	225	0	0	225	243	0	0	243	8%		8%
195&197	SS/ST LP41 ZAC PEREIRE LOT C	Lot C - Résidence SO GREEN	550	397	2457	258	655	484	2604	273	757	22%	6%	16%
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	312	0	0	312	355	0	0	355	14%		14%
200	IUFM	LP 38 Bld Berlioz	150	96	0	0	96	117	0	0	117	22%		22%
205 & 206	SS/ST LP 38	SS/ST LP38 France HABITATION	200	191	1086	114	305	228	1095	115	343	19%	1%	12%
210	SS/ST AGORA	SS/ST AGORA	355	82	0	0	82	293	0	0	293			
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450					367	0	0	367			
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500					495	0	0	495			
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250					220	0	0	220			
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627					80	0	0	80			
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - TURGOT	165					6	0	0	6			
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964					0	0	0	0			

Totaux 2019-2020 : 27 419 24 013 81 541 8 562 32 575 29 299 84 437 8 866 38 165

Totaux 2020-2021 : 30 375

Sous-Total 2020-2021 (VILLE de SAINT GERMAIN EN LAYE) 1869

Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	Evolution		
52 et 59	COSOM	GYMNASE DE LA COLLINE	260	299	28	3	302	300	11	1	301	0%	-61%	0%
1 et 60	FRONTENAC	MATERNELLE FRONTENAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	104	101	11	115	124	52	5	129	19%	-49%	13%
49 et 51	VIADUC	GS MARIE CURIE	499	208	174	18	226	246	299	31	277	18%	72%	23%
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	22	26	2,73	25	33	24	2,52	36	50%	-8%	44%
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	60	94	9,9	70	84	94	9,9	94	40%	0%	34%
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASE LAVANDIERES	400	317	333	35	352	344	219	23	367	9%	-34%	4%
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	124	0	0	124	136	0	0	136	10%		10%
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	312	0	0	312	355	0	0	355	14%		14%

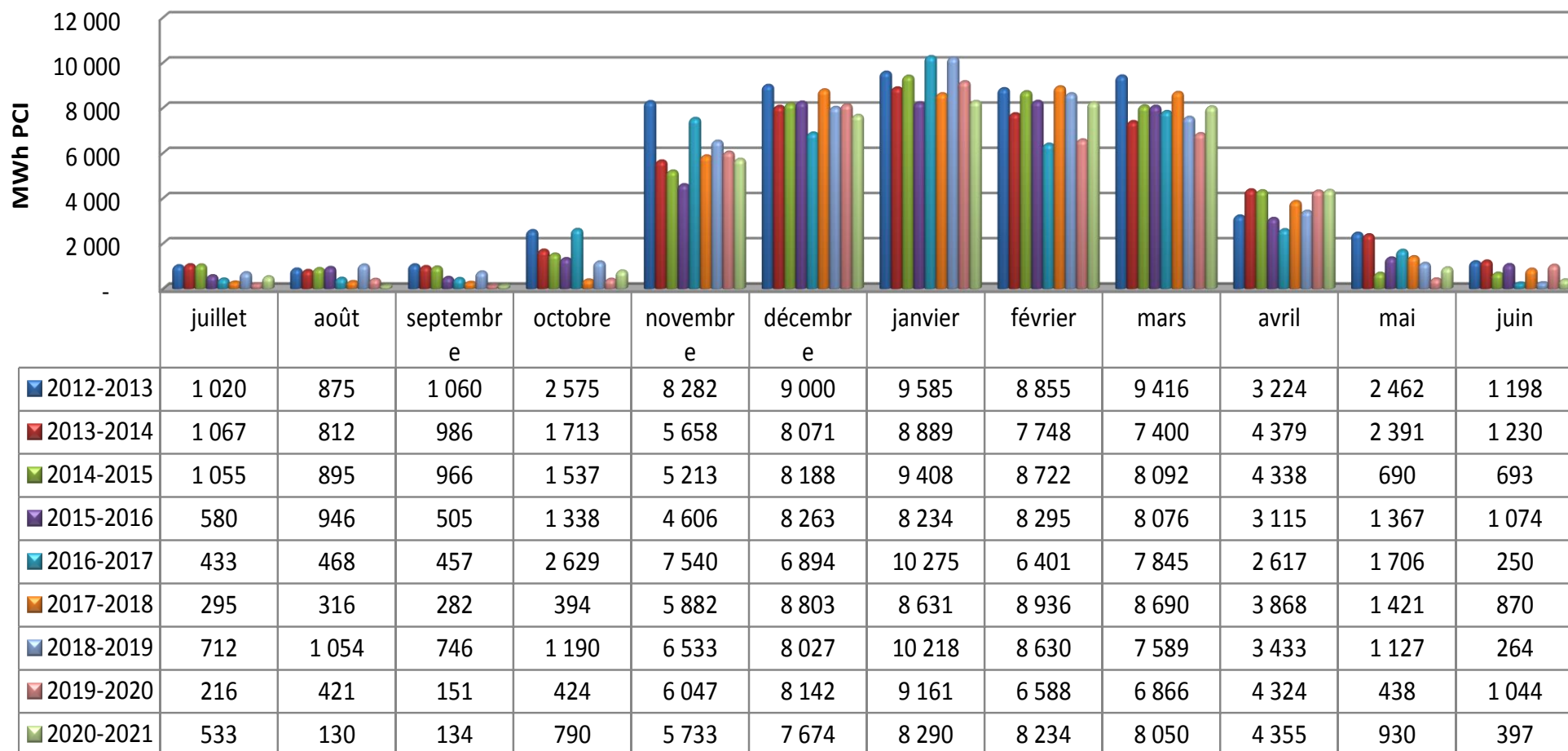
c) Quantités de combustibles consommés

- Combustible GAZ consommé :

Date	GAZ GENERAL		
	Consommation Nm ³	PCS kWh/m ³	Consommation MWh PCI
juil.-20	51 634	11,479	533
août-20	12 614	11,477	130
sept.-20	13 077	11,424	134
oct.-20	75 791	11,587	790
nov.-20	548 915	11,604	5 733
déc.-20	737 430	11,563	7 674
janv.-21	809 008	11,386	8 290
févr.-21	794 235	11,519	8 234
mars-21	774 403	11,55	8 050
avr.-21	420 028	11,52	4 355
mai-21	90 405	11,425	930
juin-21	38 288	11,51	397
TOTAL	4 365 828		45 251

	Consommation GAZ GENERAL en MWh PCI								
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet	1 020	1 067	1 055	580	433	295	712	216	533
août	875	812	895	946	468	316	1 054	421	130
septembre	1 060	986	966	505	457	282	746	151	134
octobre	2 575	1 713	1 537	1 338	2 629	394	1 190	424	790
novembre	8 282	5 658	5 213	4 606	7 540	5 882	6 533	6 047	5 733
décembre	9 000	8 071	8 188	8 263	6 894	8 803	8 027	8 142	7 674
janvier	9 585	8 889	9 408	8 234	10 275	8 631	10 218	9 161	8 290
février	8 855	7 748	8 722	8 295	6 401	8 936	8 630	6 588	8 234
mars	9 416	7 400	8 092	8 076	7 845	8 690	7 589	6 866	8 050
avril	3 224	4 379	4 338	3 115	2 617	3 868	3 433	4 324	4 355
mai	2 462	2 391	690	1 367	1 706	1 421	1 127	438	930
juin	1 198	1 230	693	1 074	250	870	264	1 044	397
TOTAL	57 553	50 344	49 798	46 398	47 515	48 386	49 523	43 823	45 251

Evolution de la consommation totale de GAZ (MWh PCI)

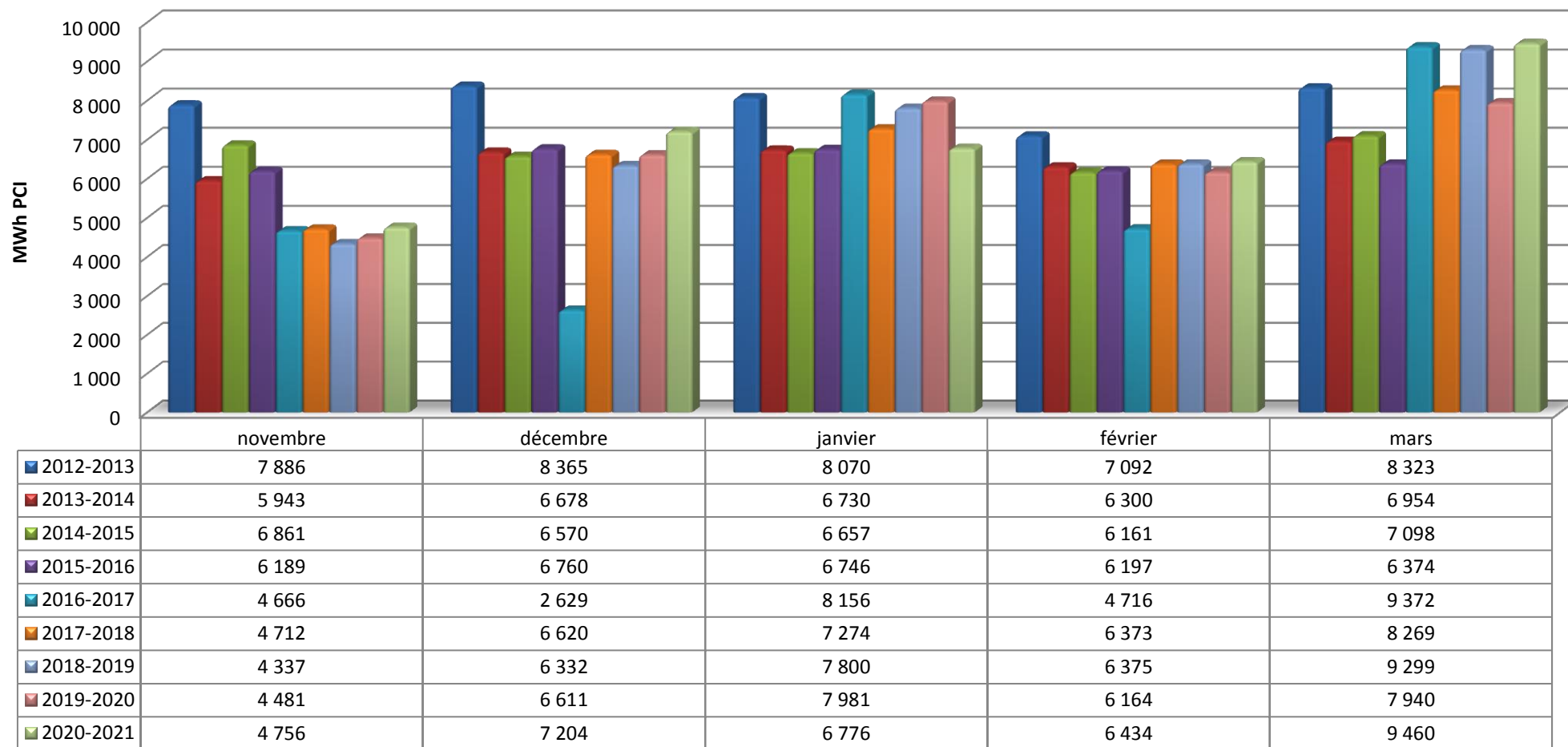


- Combustible consommé sur l'unité de cogénération :

Date	GAZ COGENERATION		
	Consommation Nm ³	PCS kWh/m ³	Consommation MWh PCI
juil.-20			
août-20			
sept.-20			
oct.-20			
nov.-20	455 436	11,604	4 756
déc.-20	692 209	11,563	7 204
janv.-21	661 275	11,386	6 776
févr.-21	620 594	11,519	6 434
mars-21	910 047	11,55	9 460
avr.-21			
mai-21			
juin-21			
TOTAL	3 339 560		34 630

	Consommation GAZ COGENERATION en MWh PCI								
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet									
août									
septembre									
octobre									
novembre	7 886	5 943	6 861	6 189	4 666	4 712	4 337	4 481	4 756
décembre	8 365	6 678	6 570	6 760	2 629	6 620	6 332	6 611	7 204
janvier	8 070	6 730	6 657	6 746	8 156	7 274	7 800	7 981	6 776
février	7 092	6 300	6 161	6 197	4 716	6 373	6 375	6 164	6 434
mars	8 323	6 954	7 098	6 374	9 372	8 269	9 299	7 940	9 460
avril									
mai									
TOTAL									
EL JAMAL Marbourha: 4 553 MWh PCI sur le	735	32 605	33 347	32 266	29 540	33 247	34 143	33 177	34 630

Evolution de la consommation de GAZ COGENERATION (MWh PCI)

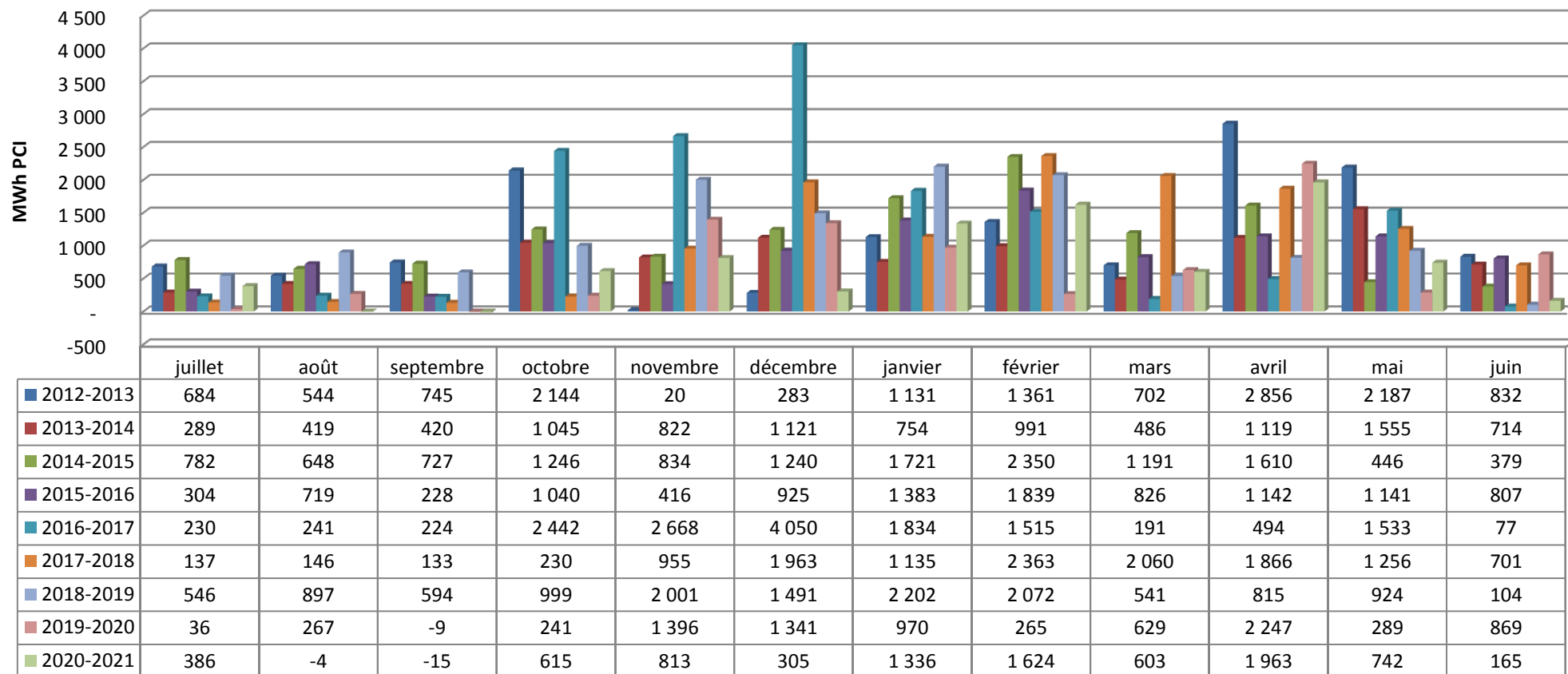


- Combustible consommé par les chaudières (hors vapeur) :

Date	GAZ CHAUDIERES		
	Consommation Nm ³	PCS kWh/m ³	Consommation MWh PCI
juil.-20	37 394	11,479	386
août-20	-425	11,477	-4
sept.-20	-1 480	11,424	-15
oct.-20	58 981	11,587	615
nov.-20	77 857	11,604	813
déc.-20	29 315	11,563	305
janv.-21	130 401	11,386	1 336
févr.-21	156 692	11,519	1 624
mars-21	57 971	11,55	603
avr.-21	189 334	11,52	1 963
mai-21	72 145	11,425	742
juin-21	15 903	11,51	165
TOTAL	824 087		8 533

	Consommation GAZ CHAUDIERES en MWh PCI								
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet	684	289	782	304	230	137	546	36	386
août	544	419	648	719	241	146	897	267	-4
septembre	745	420	727	228	224	133	594	-9	-15
octobre	2 144	1 045	1 246	1 040	2 442	230	999	241	615
novembre	20	822	834	416	2 668	955	2 001	1 396	813
décembre	283	1 121	1 240	925	4 050	1 963	1 491	1 341	305
janvier	1 131	754	1 721	1 383	1 834	1 135	2 202	970	1 336
février	1 361	991	2 350	1 839	1 515	2 363	2 072	265	1 624
mars	702	486	1 191	826	191	2 060	541	629	603
avril	2 856	1 119	1 610	1 142	494	1 866	815	2 247	1 963
mai	2 187	1 555	446	1 141	1 533	1 256	924	289	742
juin	832	714	379	807	77	701	104	869	165
TOTAL	13 487	9 737	13 174	10 768	15 499	12 945	13 186	8 542	8 533

Evolution de la consommation de GAZ CHAUDIERES (MWh PCI)

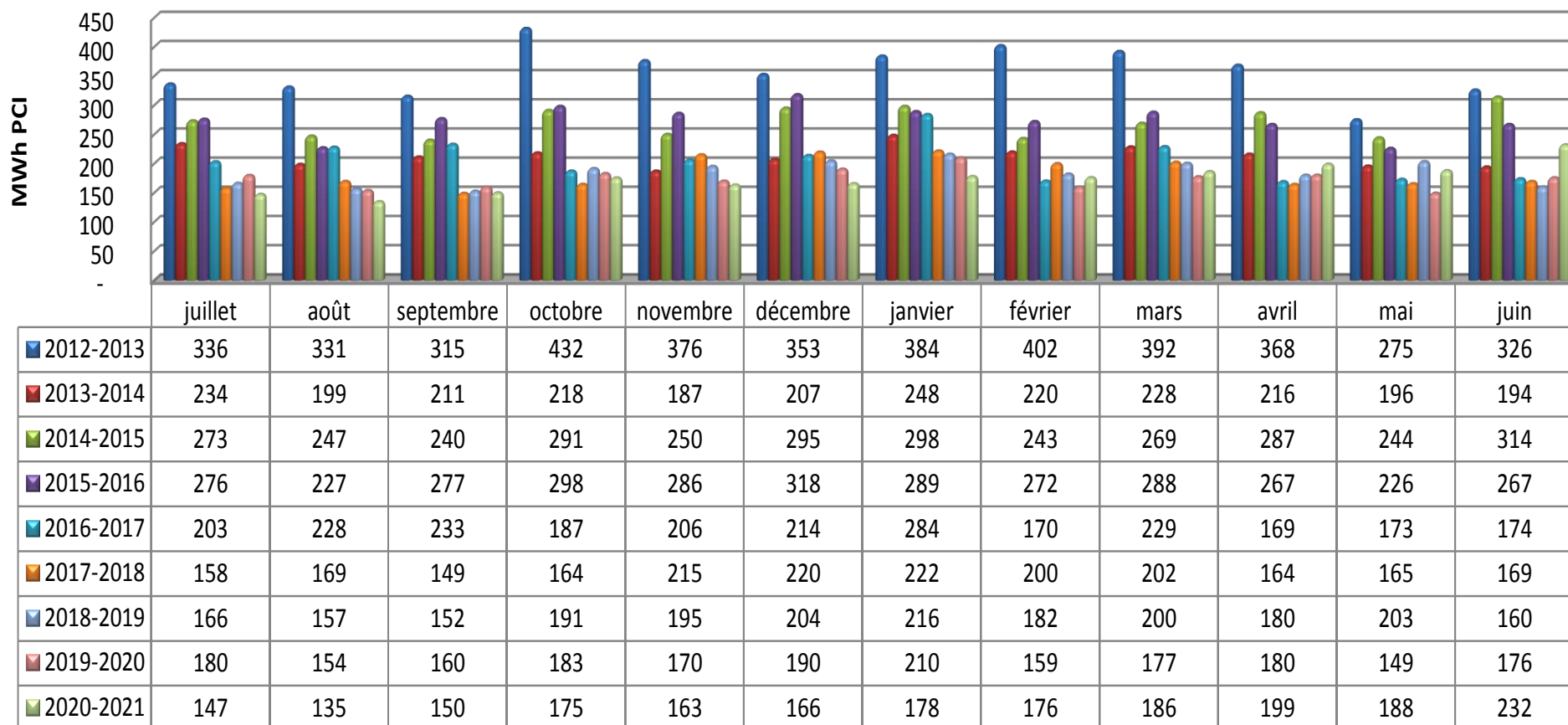


- Combustible consommé par la chaudière vapeur :

GAZ CHAUDIERES VAPEUR			
Date	Consommation on Nm ³	PCS kWh/m ³	Consommation on MWh PCI
juil.-20	14 240	11,479	147
août-20	13 039	11,477	135
sept.-20	14 557	11,424	150
oct.-20	16 810	11,587	175
nov.-20	15 622	11,604	163
déc.-20	15 906	11,563	166
janv.-21	17 332	11,386	178
févr.-21	16 950	11,519	176
mars-21	17 899	11,55	186
avr.-21	19 180	11,52	199
mai-21	18 260	11,425	188
juin-21	22 385	11,51	232
TOTAL	202 180		2 093

Consommation GAZ CHAUDIERES VAPEUR en MWh PCI									
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet	336	234	273	276	203	158	166	180	147
août	331	199	247	227	228	169	157	154	135
septembre	315	211	240	277	233	149	152	160	150
octobre	432	218	291	298	187	164	191	183	175
novembre	376	187	250	286	206	215	195	170	163
décembre	353	207	295	318	214	220	204	190	166
janvier	384	248	298	289	284	222	216	210	178
février	402	220	243	272	170	200	182	159	176
mars	392	228	269	288	229	202	200	177	186
avril	368	216	287	267	169	164	180	180	199
mai	275	196	244	226	173	165	203	149	188
juin	326	194	314	267	174	169	160	176	232
TOTAL	4 291	2 559	3 251	3 290	2 468	2 198	2 208	2 087	2 093

Evolution de la consommation de GAZ CHAUDIÈRES VAPEUR (MWh PCI)



- Combustible FOD consommé par les chaudières mobiles :

Date	FOD CHAUDIERES	
	Consommation Litres	Consommation MWh PCI
juil.-20	0	0
août-20	21 307	179
sept.-20	21 307	179
oct.-20	0	0
nov.-20	0	0
déc.-20	0	0
janv.-21	0	0
févr.-21	0	0
mars-21	0	0
avr.-21	0	0
mai-21	0	0
juin-21	0	0
TOTAL	42 614	358

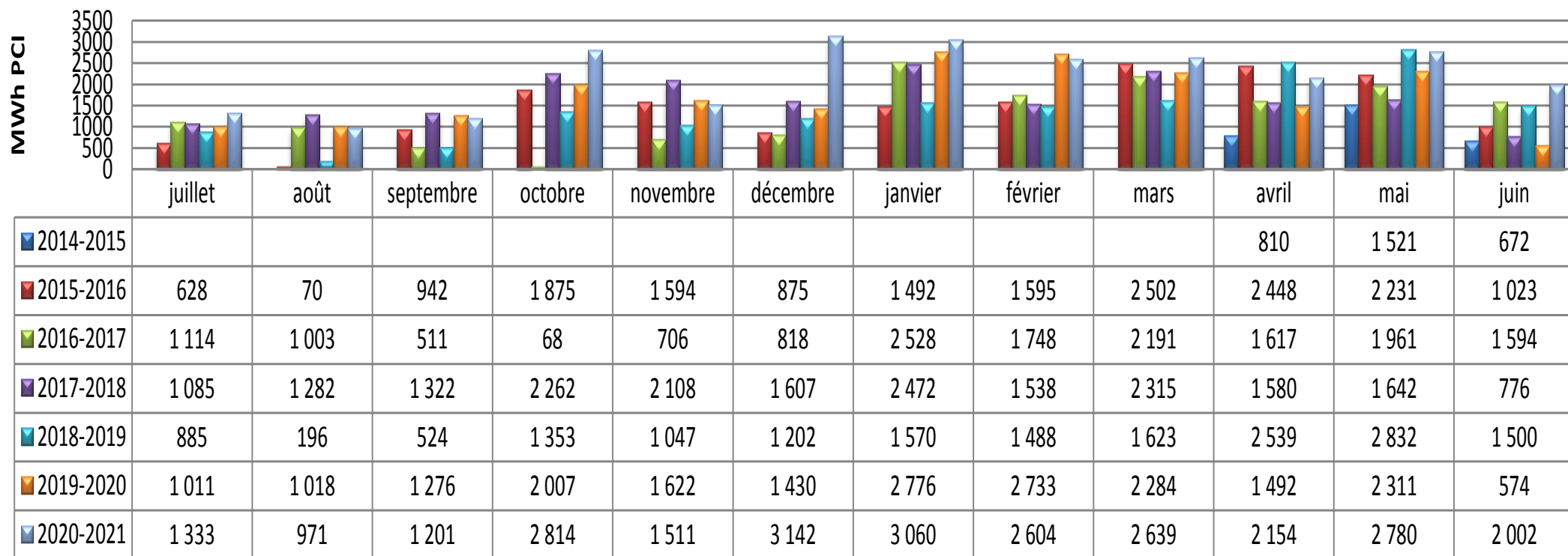
	Consommation FOD CHAUDIERES en MWh PCI								
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet	-	-	10	0	0	0	0	0	0
août	-	-	0	0	0	0	0	0	179
septembre	-	-	0	0	0	0	0	0	179
octobre	-	-	0	0	0	0	0	0	0
novembre	-	-	0	0	0	0	0	0	0
décembre	-	-	0	0	0	0	0	0	0
janvier	-	-	0	0	0	0	0	0	0
février	-	-	0	0	0	0	0	0	0
mars	-	-	0	0	0	0	0	0	0
avril	-	-	0	0	0	0	0	0	0
mai	-	30	0	0	0	0	0	0	0
juin	40	-	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	40	30	10	0	0	0	0	0	358

- Combustible Biomasse:

Date	BIOMASSE chaudières		
	Consommation du mois en tonnes	PCI du mois en kWh/kg	Consommation du mois en MWh PCI
juil.-20	392	3,401013014	1 333
août-20	308	3,154156106	971
sept.-20	359	3,340637173	1 201
oct.-20	905	3,109324318	2 814
nov.-20	522	2,893856289	1 511
déc.-20	1 099	2,860247413	3 142
janv.-21	1 106	2,766989782	3 060
févr.-21	960	2,712846101	2 604
mars-21	954	2,766389524	2 639
avr.-21	768	2,805029686	2 154
mai-21	933	2,979669482	2 780
juin-21	703	2,8484648	2 002
TOTAL	9 009		26 211

	Consommation BIOMASSE chaudières en MWh PCI						
	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet		628	1 114	1 085	885	1 011	1 333
août		70	1 003	1 282	196	1 018	971
septembre		942	511	1 322	524	1 276	1 201
octobre		1 875	68	2 262	1 353	2 007	2 814
novembre		1 594	706	2 108	1 047	1 622	1 511
décembre		875	818	1 607	1 202	1 430	3 142
janvier		1 492	2 528	2 472	1 570	2 776	3 060
février		1 595	1 748	1 538	1 488	2 733	2 604
mars		2 502	2 191	2 315	1 623	2 284	2 639
avril	810	2 448	1 617	1 580	2 539	1 492	2 154
mai	1 521	2 231	1 961	1 642	2 832	2 311	2 780
juin	672	1 023	1 594	776	1 500	574	2 002
TOTAL	3 003	17 274	15 858	19 989	16 758	20 534	26 211

Evolution de la consommation de biomasse en (MWh PCI)



- Traçabilité des fournisseurs bois :

Bois Energie France

Mardi 12 octobre 2021

Note de traçabilité de la biomasse ENERLAY 2020 - 2021

Sur la saison 2020-2021, 8 955 tonnes de biomasse ont été livrées à Enerlay (3 817 tonnes en 2020 et 5 138 tonnes en 2021) par les sociétés SEV et EBS via BEF.

Depuis l'été 2020 100% de volumes livrés correspondent à de la plaquette forestière issue de chantiers forestiers (réf ADEME 2017-1A-PFA).

Le tableau ci-dessous détaille la localisation des différents chantiers forestiers et les tonnages correspondants :

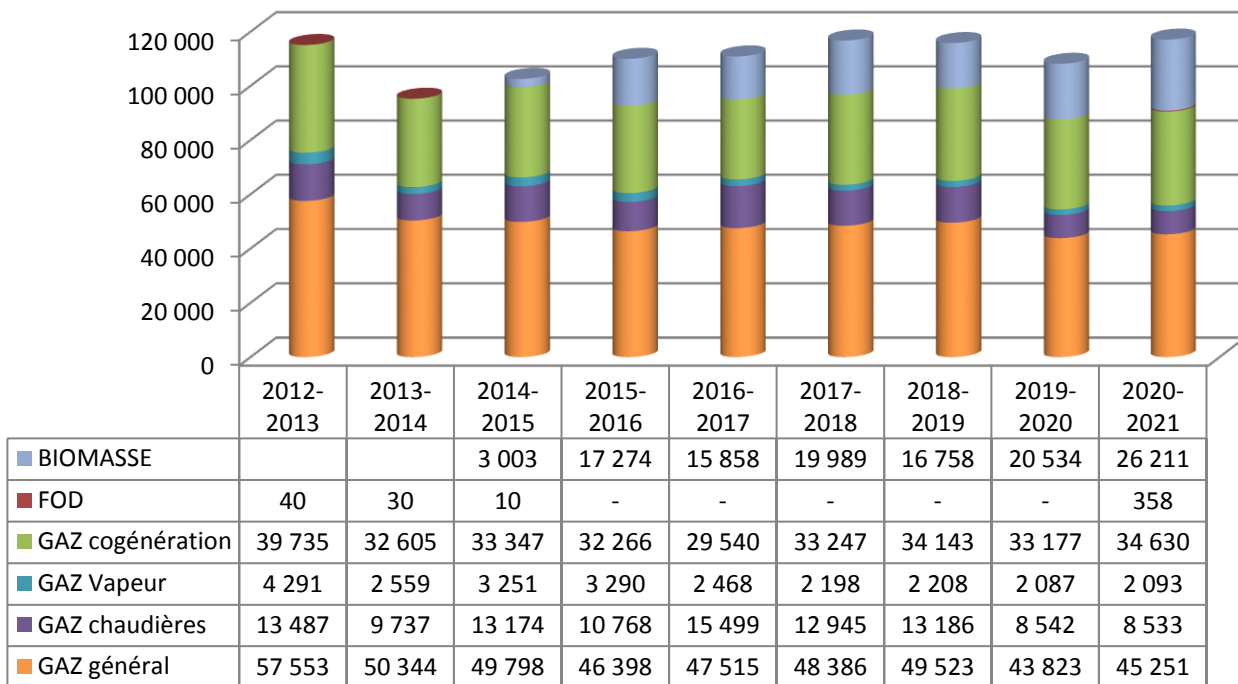
Localisation	Tonnage
Saint Germain en Laye	2 672
Marly, Fourqueux, Saint Nom la Bretèche, l'Etang La Ville	1 120
Vernouillet	150
Montesson	745
Guyancourt	487
Epone	112
Plaisir	50
Velizy	285
Rambouillet	390
Chauvry	121
Ecouen	532
Montmorency	943
Rosny	334
L'Isle Adam	534
Sucy en Brie	234
Pomponne	246
	8 955

d) Répartition des combustibles consommés :

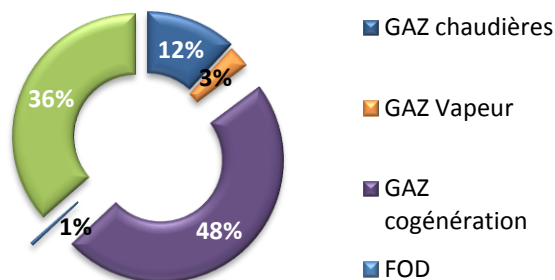
- Répartition des énergies utilisées :

	Consommation en MWh PCI								
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
GAZ général	57 553	50 344	49 798	46 398	47 515	48 386	49 523	43 823	45 251
GAZ chaudières	13 487	9 737	13 174	10 768	15 499	12 945	13 186	8 542	8 533
GAZ Vapeur	4 291	2 559	3 251	3 290	2 468	2 198	2 208	2 087	2 093
GAZ cogénération	39 735	32 605	33 347	32 266	29 540	33 247	34 143	33 177	34 630
FOD	40	30	10	-	-	-	-	-	358
BIOMASSE			3 003	17 274	15 858	19 989	16 758	20 534	26 211

Répartition de la consommation de combustible par équipements



Répartition des énergies



- Mixité Energétique :

Consommation en MWh															
	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R	Energie utile Biomasse	TOTAL CONSO E.S chaufferie	% EN-R
	2016/2017	2016/2017	2016/2017	2017/2018	2017/2018	2017/2018	2018/2019	2018/2019	2018/2019	2019/2020	2019/2020	2019/2020	2020/2021	2020/2021	2020/2021
juillet	870	1076	81%	962	1106	87%	744	1138	65%	1260	1303	97%	800	1188	67%
août	963	1185	81%	1121	1235	91%	172	951	18%	734	978	75%	912	1093	83%
septembre	892	1077	83%	1118	1175	95%	552	1048	53%	1150	1153	100%	1006	1185	85%
octobre	12	2264	1%	1821	1961	93%	1101	1914	58%	1863	2071	90%	2522	3046	83%
novembre	609	4687	13%	1795	4054	44%	940	3933	24%	1406	3971	35%	2478	4698	53%
décembre	902	5554	16%	1400	5279	27%	1001	4720	21%	1308	4336	30%	3037	5783	53%
janvier	1802	6222	29%	2168	5440	40%	1331	5783	23%	2679	5725	47%	2793	6073	46%
février	2191	5423	40%	1412	5059	28%	1402	5342	26%	2446	4479	55%	2260	5968	38%
mars	2016	4898	41%	1942	5425	36%	1545	4209	37%	2077	4687	44%	2340	5104	46%
avril	1914	3017	63%	1366	3167	43%	2138	3593	60%	1253	3782	33%	1977	4262	46%
mai	1827	3193	57%	1407	2236	63%	2624	3529	74%	2131	2385	89%	2650	3215	82%
juin	1489	1572	95%	617	1140	54%	1428	1594	90%	695	1489	47%	1951	2070	94%
TOTAL	15 487	40 168	39%	17 129	37 277	46%	14 978	37 754	40%	19 002	36 359	52%	24 726	43 685	57%

- Mixité Energétique (% EN-R)

	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée	% EN-R cumulée
	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
juillet		54%	81%	87%	65%	97%	54%
août		39%	81%	91%	18%	75%	100%
septembre		58%	83%	95%	53%	100%	100%
octobre		62%	1%	93%	58%	90%	83%
novembre		57%	13%	44%	24%	35%	53%
décembre		47%	16%	27%	21%	30%	53%
janvier		41%	29%	40%	23%	47%	46%
février		38%	40%	28%	26%	55%	38%
mars		39%	41%	36%	37%	44%	46%
avril	21%	41%	63%	43%	60%	33%	46%
mai	41%	44%	57%	63%	74%	89%	82%
juin	48%	44%	95%	54%	90%	47%	94%
TOTAL	48%	44%	39%	46%	40%	52%	57%

e) Rendement de l'installation

Date	Consommation des énergies				Ventes aux abonnés
	Sortie Chaudière gaz	Sortie Chaudière biomasse	Cogénération (thermique)	Chaufferie	
	MWh				MWh
juil.-20	388	800	0	1 188	696
août-20	2	912	0	1 093	535
sept.-20	0	1 006	0	1 185	763
oct.-20	513	2 522	0	3 046	2 576
nov.-20	508	2 478	1 712	4 698	3 134
déc.-20	56	3 037	2 690	5 783	5 469
janv.-21	922	2 793	2 358	6 073	5 900
févr.-21	1 266	2 260	2 442	5 968	5 629
mars-21	153	2 340	3 346	5 104	4 878
avr.-21	1 550	1 977	0	4 262	4 132
mai-21	565	2 650	0	3 215	2 887
juin-21	119	1 951	0	2 070	1 566
TOTAL	6 042	24 726	12 548	43 685	38 165

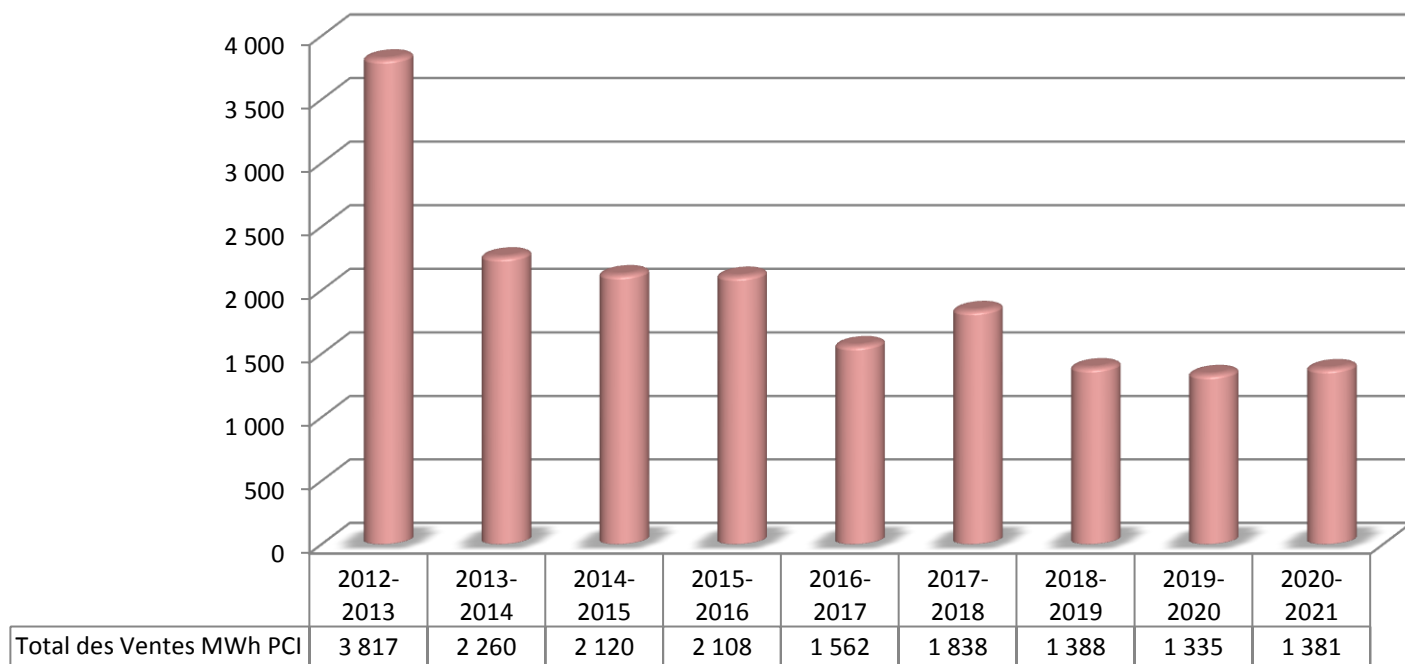
Rendement de distribution
87%

Rendement Chaufferie de distribution								
2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
93%	93%	91%	89%	86%	92%	90%	90%	87%

f) Ventes de vapeur

Date	Ventes de vapeur		Ventes de vapeur en MWh PCI									
	MWh PCI	Tonnes	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
juil.-20	101	135	juillet	299	211	163	170	130	121	133	115	101
août-20	84	113	août	294	180	142	145	138	147	88	93	84
sept.-20	92	123	septembre	280	193	138	169	125	138	90	103	92
oct.-20	113	151	octobre	384	197	177	182	110	159	115	118	113
nov.-20	105	139	novembre	335	172	152	165	118	157	113	109	105
déc.-20	113	150	décembre	314	188	174	196	128	160	118	128	113
janv.-21	107	145	janvier	342	226	175	172	138	181	143	124	107
févr.-21	123	167	février	357	195	198	192	112	155	131	110	123
mars-21	124	168	mars	349	190	231	192	149	196	128	120	124
avr.-21	144	192	avril	328	180	194	193	133	177	117	110	144
mai-21	129	174	mai	245	159	174	161	144	121	117	94	129
juin-21	146	198	juin	290	169	202	171	137	126	95	111	146
TOTAL	1 381	1 855	TOTAL	3 817	2 260	2 120	2 108	1 562	1 838	1 388	1 335	1 381

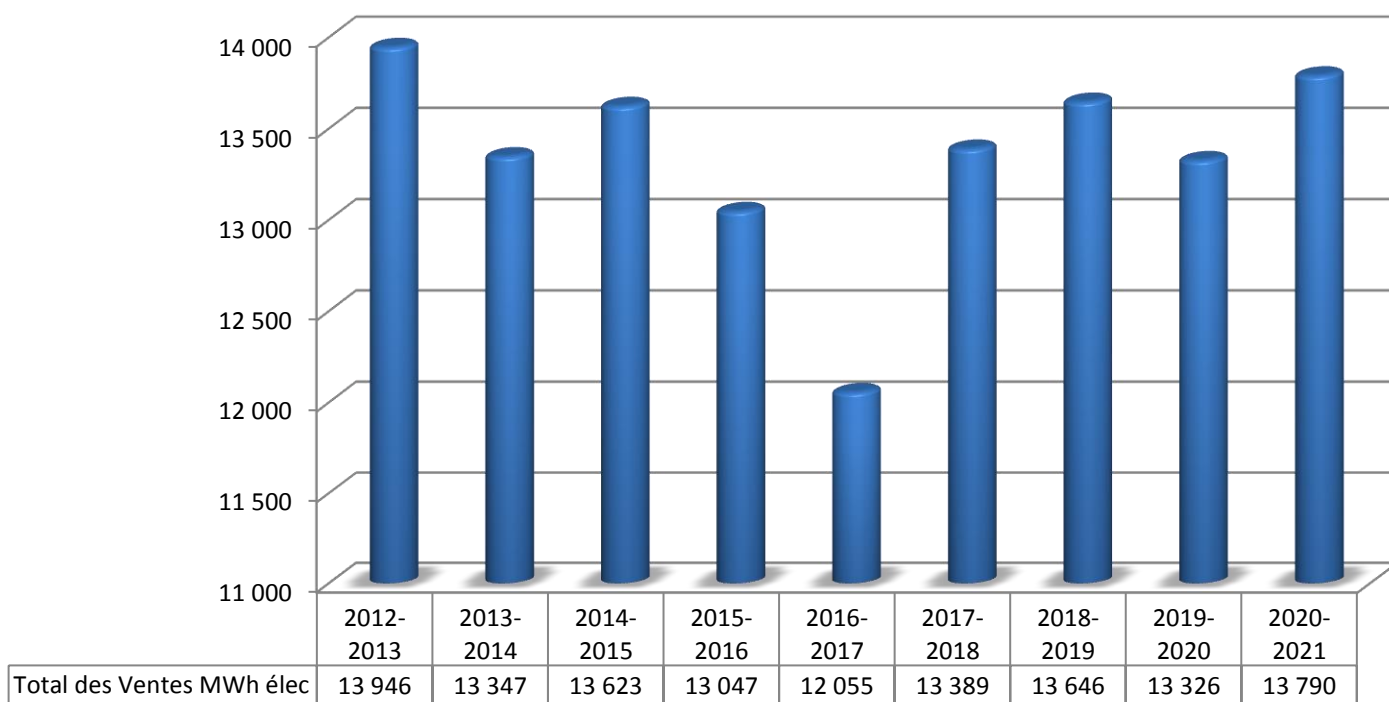
Ventes VAPEUR MWh PCI



g) Ventes électriques

Date	Ventes électriques (MWh élec)	Ventes électrique en MWh élec											
		2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021			
juil.-20		juillet	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
août-20		août	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
sept.-20		septembre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
oct.-20		octobre	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0
nov.-20	1807	novembre	2 771	2 441	2 791	2 500	2 422	1 844	1 743	1 799	1 807	1 807	
déc.-20	2917	décembre	2 863	2 747	2 684	2 736	1 464	2 651	2 527	2 634	2 917	2 917	
janv.-21	2582	janvier	2 863	2 760	2 725	2 730	2 788	2 927	3 102	3 214	2 582	2 582	
févr.-21	2667	février	2 586	2 566	2 524	2 510	2 569	2 496	2 570	2 459	2 667	2 667	
mars-21	2921	mars	2 863	2 833	2 899	2 571	2 812	2 596	2 733	2 478	2 921	2 921	
avr.-21	896	avril	-	-	0	0	0	876	971	742	896	896	
mai-21		mai	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	
juin-21		juin	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	13 790	TOTAL	13 946	13 347	13 623	13 047	12 055	13 389	13 646	13 326	13 790	13 790	

Ventes électriques MWh



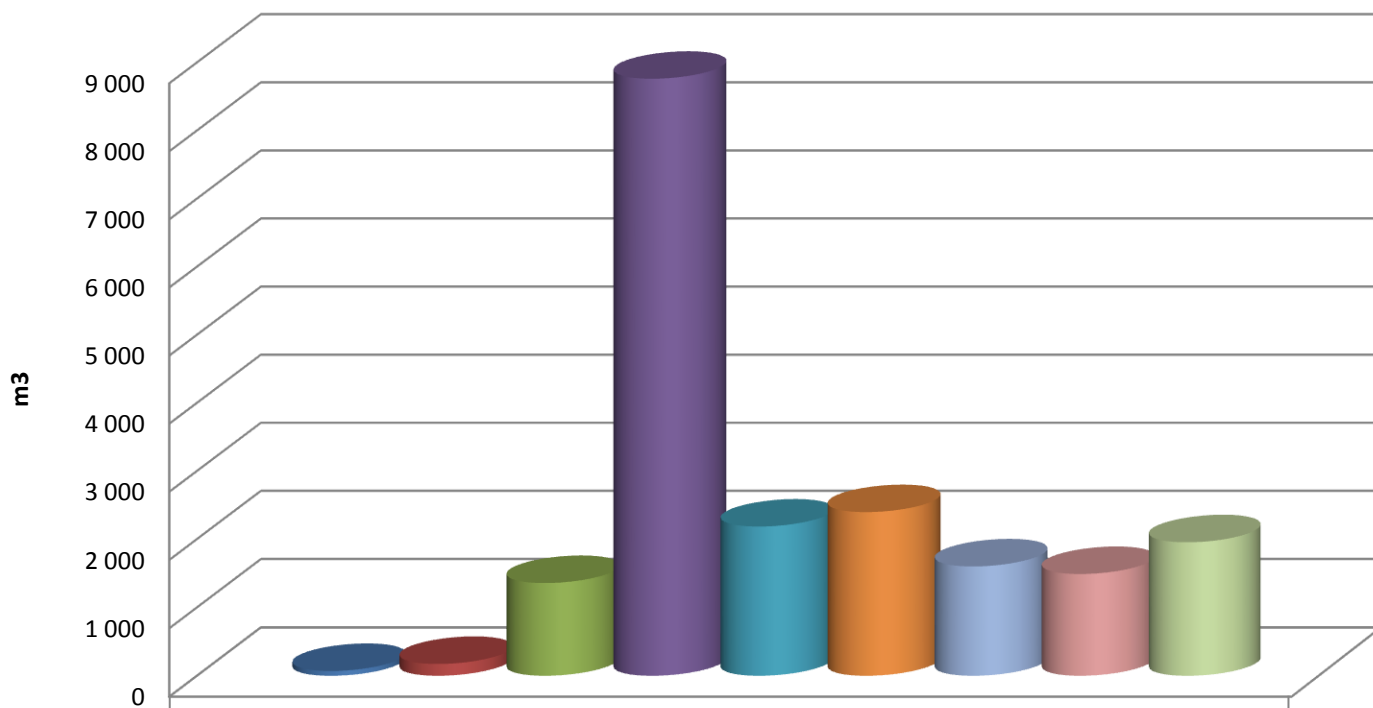
h) Etat des stocks

Date	FOD CHAUDIERES	
	Index	Livraison
	m3	
juil.-20	44	0
août-20	44	0
sept.-20	44	0
oct.-20	44	0
nov.-20	44	0
déc.-20	44	0
janv.-21	44	0
févr.-21	44	0
mars-21	44	0
avr.-21	44	0
mai-21	44	0
juin-21	44	0
TOTAL		0

i) Appoint d'eau sur le réseau

	APPOINT EAU ADOUCIE (m3)								
	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
juillet	-	84	37	0	219	167	268	35	356
août	1	5	1	3 350	120	35	18	36	473
septembre	3	7	4	521	74	34	11	31	169
octobre	13	21	2	520	353	53	75	10	391
novembre	21	15	7	146	120	162	106	0	66
décembre	1	12	0	189	45	144	135	7	146
janvier	4	3	4	304	588	115	96	9	67
février	3	3	76	635	13	170	379	52	65
mars	4	7	58	2 479	19	265	7	22	47
avril	8	2	1 004	356	78	377	197	197	40
mai	4	13	28	135	541	738	191	494	27
juin	8	1	136	126	14	136	117	596	107
TOTAL	70	173	1 357	8 761	2 184	2 396	1 600	1 489	1 954

Appoint d'eau adoucie (m3)



	APPOINT EAU ADOUCIE (m3)
■ 2012-2013	70
■ 2013-2014	173
■ 2014-2015	1 357
■ 2015-2016	8 761
■ 2016-2017	2 184
■ 2017-2018	2 396
■ 2018-2019	1 600
■ 2019-2020	1 489
■ 2020-2021	1 954

j) Etat des souscriptions

N° du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance kW	Date de Signature
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLE	2 060	01/09/2012
52 et 59	COSOM	GYMNASSE DE LA COLLINE	260	01/09/2012
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	01/09/2012
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	01/09/2012
1 et 60	FRONTENAC	MATERNELLE FRONTENAC	0	18/03/2019
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	01/09/2012
2 et 11	BEETHOVEN (C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	01/09/2012
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	20/02/2017
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	28/11/2012
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	01/09/2012
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	CRECHE BERLIOZ	70	01/09/2012
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	01/09/2012
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	01/09/2012
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1 260	01/09/2012
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3 060	01/09/2012
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1 350	01/09/2012
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	01/09/2012
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1 290	01/09/2012
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	01/09/2012
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	01/09/2012
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	01/09/2012
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASSE DES LAVANDIERES	400	08/12/2017
159	Dalle du Bel Air	DALLE DU BEL AIR	200	01/07/2015
164	IX BLUE	IX-BLUE	1450	01/09/2015
165	I3F	3F RUE ST LEGER	350	01/08/2015
137	VH01 ECS 1B	VILLAGE D' HENNEMONT	111	10/10/2015
136	VH01 CH 1B	VILLAGE D' HENNEMONT	311	10/10/2015
138	VH02 ECS 1A	VILLAGE D' HENNEMONT	141	10/10/2015
140	VH02 CH 1A	VILLAGE D' HENNEMONT	271	10/10/2015
141	VH03 BAT 2 &3 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
143	VH03 BAT 2 &3 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	305	10/10/2015
146	VH4 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
144	VH4 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	183	10/10/2015
147	VH05 BAT 5&6 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
149	VH05 BAT 5&6 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	183	10/10/2015
150	VH06 BAT 7 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	75	10/10/2015
152	VH06 BAT 7 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	181	10/10/2015
155	VH07 BAT 8&9 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	111	10/10/2015
153	VH07 BAT 8&9 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	247	10/10/2015
156	VH08 BAT 10 ECS	VILLAGE D' HENNEMONT	111	10/10/2015
158	VH08 BAT 10 CH	VILLAGE D' HENNEMONT	237	10/10/2015
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1 450	06/07/2017
170	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI 2	800	01/12/2015
182	EHPAD	Lot A3 - EHPAD et Crèche	400	01/10/2016
184	SS/ST LP39 Logts Familiaux	Lot A2 - RESIDENCE ETUDIANTS	178	01/10/2016
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - 52 LOGTS FAMILIAUX	215	16/05/2017
195&197	SS/ST LP41 ZAC Pereire Lot C	Lot C - RESIDENCE SO GREEN	550	14/06/2017
198	GS PASSY	Groupe Scolaire Passy	300	21/08/2017
200	IUFM	LP 38 bld Berlioz	150	19/04/2017
205 & 206	SST LP 38	SST LP 38 FRANCE HABITATION	200	27/04/2017
210	AGORA	SST AGORA	355	07/02/2020
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	09/01/2019
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	19/06/2020
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	04/02/2021
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	19/11/2018
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - SS/ST Spirit	165	22/05/2019
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	09/05/2021
Total			30 375	

k) Effectif du service & qualifications

NOM	Qualification	% d'affectation
Didier VALET	Chef d'Exploitation	40%
Fabrice LE TELLIER	Chef de Site	100%
François MAILLARD	Technicien d'Exploitation	100%
Raphaël VOISARD	Technicien d'Exploitation	100%
Fabien LAMBERT	Technicien d'Exploitation	100%
Guillaume DEBOURG	Technicien d'Exploitation	100%

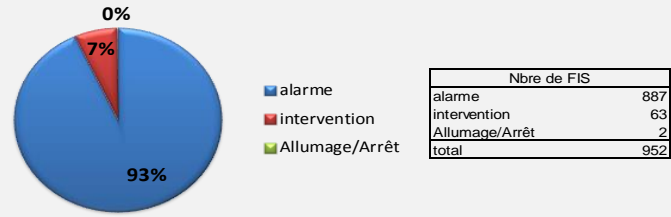
l) Synthèse des interventions

Le registre des demandes d'interventions formulées du 01/07/2020 au 30/06/2021, soit par les interlocuteurs des sites ou les alarmes auprès du Centre de Relations Clients ayant pour fonction la surveillance des installations techniques.

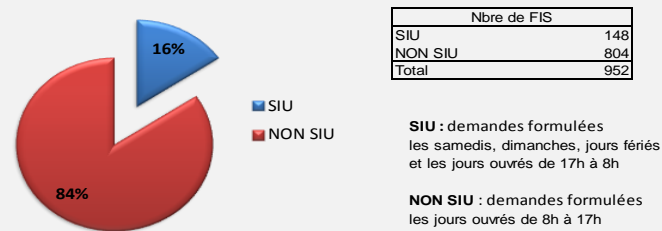
Le registre des demandes de dépannage est présenté en annexe 2.

L'analyse de ce registre indique pour l'ensemble des sites du périmètre d'intervention :

Répartitions générales

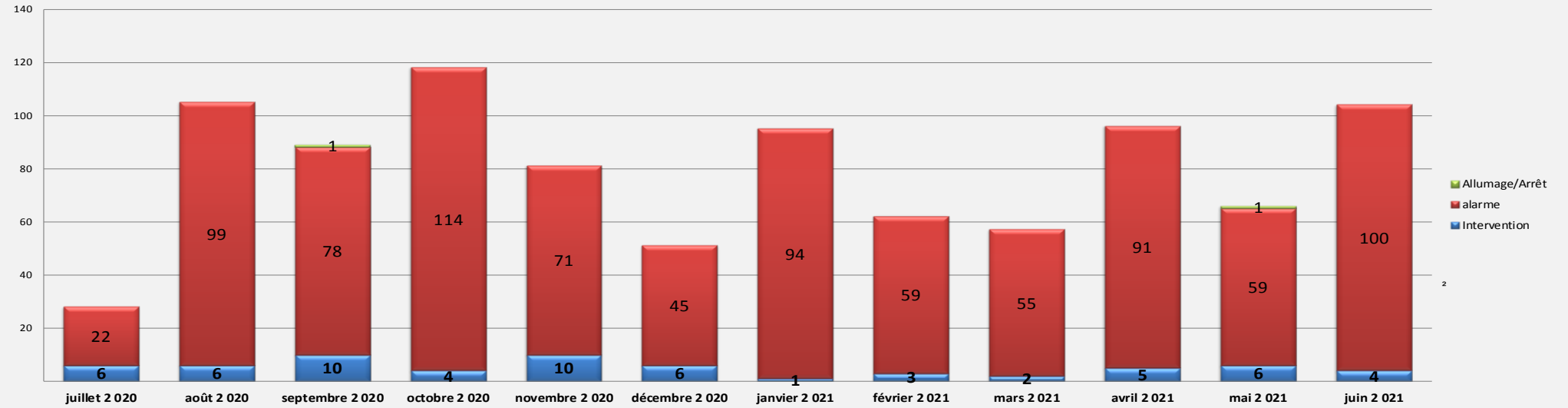


Répartition SIU (astreinte) / non SIU

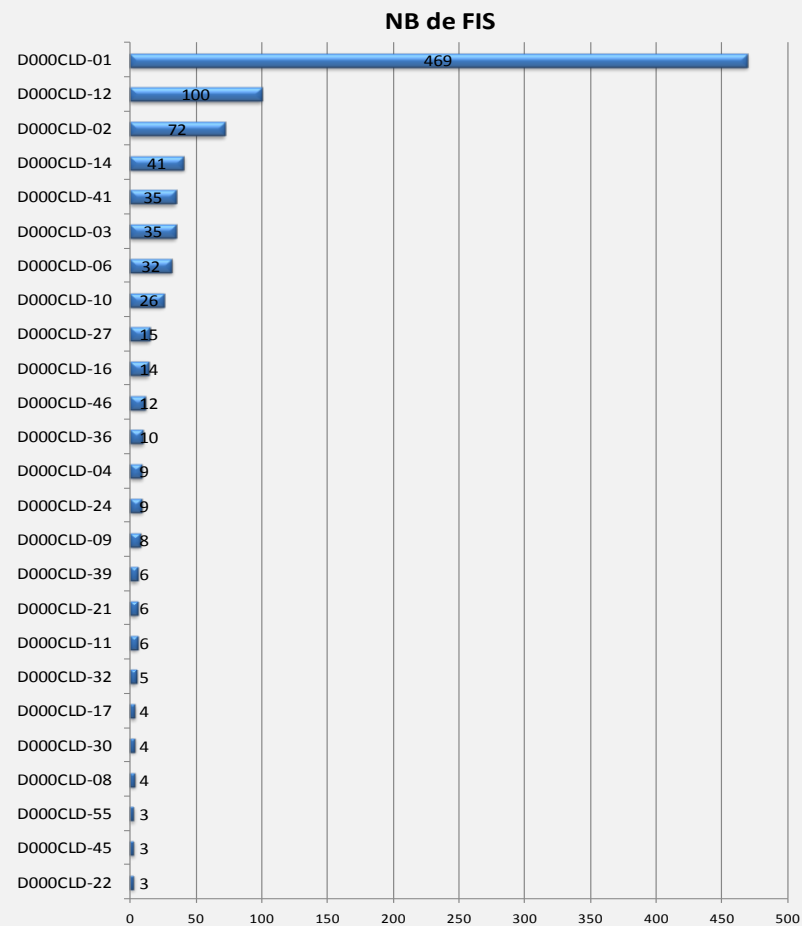


Répartition mensuelle des interventions

Nombre de dépannages



Détails des interventions par codes DI



Détails causes et localisations pannes

Répartition localisation/matériels concerné par l'intervention



m) Travaux de Gros Entretien et de Renouvellement

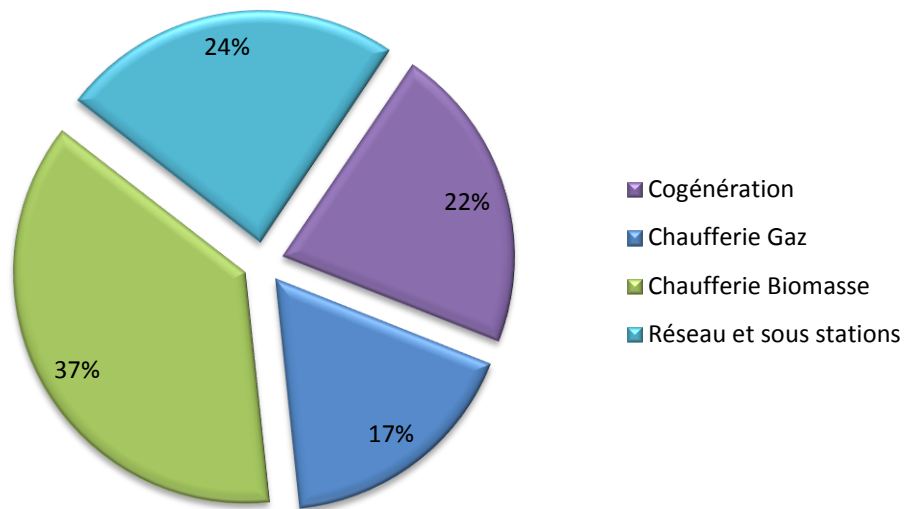
- Etat du Compte GER du 01/07/2020 au 30/06/2021

EXERCICE	RECETTES € H.T	DEPENSES € H.T	SOLDE € H.T.	SOLDE € H.T.
			PRECEDENT	CUMULE
2012/2013	157 000,00 €	325 819,09 €	0,00 €	-168 819,09 €
2013/2014	157 120,97 €	142 157,84 €	-168 819,09 €	-153 855,96 €
2014/2015	159 781,79 €	205 554,00 €	-153 855,96 €	-199 628,17 €
2015/2016	199 604,71 €	273 816,09 €	-199 628,17 €	-273 839,55 €
2016/2017	214 364,02 €	205 389,67 €	-273 839,55 €	-264 865,20 €
2017/2018	227 837,92 €	164 847,72 €	-264 865,20 €	-201 875,00 €
2018/2019	236 053,95 €	222 876,31 €	-201 875,00 €	-188 697,36 €
2019/2020	241 697,59 €	210 470,49 €	-188 697,36 €	-157 470,26 €
2020/2021	255 735,06 €	183 295,61 €	-157 470,26 €	-85 030,81 €

- Répartition des travaux réalisés :

Cogénération	39 494,36 €
Chaufferie Gaz	31 762,88 €
Chaufferie Biomasse	68 173,43 €
Réseau et sous stations	43 864,95 €
Total	183 295,61 €

Répartition des travaux réalisés



- **Travaux sur le réseau et les sous-stations :**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0655809M	HY609WF	RÉPARATION FUIITE RÉSEAU ALIMENTATION CES 900	FCTP	13 036,60 €
			HEM	
GT0686890G	HY67TCH	REPLACEMENT SERVO MOTEUR RÉGULATION ECS	RGS	1 684,54 €
GT0706000Y	HY6CASR	RÉPARATION FUIITE CANALISATION CES 900	FCTP	14 349,72 €
GT0660807S	HY61L7L	REPLACEMENT PLAQUES ÉCHANGEUR CHAUFFAGE OC3	SAKKARAH	2 912,05 €
GT0770734J	HY6T82C	PIECES BRULEUR G6 VAPEUR	WEISHAUPT	3 938,25 €
GT0791112R	HY6Z1WD	REPLACEMENT ENSEMBLE SERVO MOTEUR VANNE REGULATION PRIMAIRE CHAUFFAGE	SPAGNOLI	1 545,63 €
			DANFOSS	
GT0832462E	HY79XPW	REPLACEMENT PLAQUES ECHANGEUR CHAUFFAGE SST S	SAKKARAH	6 398,15 €
TOTAL				43 864,95 €

- **Travaux sur la cogénération :**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0633212J	HY5UAOF	COGÉNÉRATION REPLACEMENT CHARGEUR 48V	CIMES	3 239,28 €
GT0639775S	HY5VXOD	REPLACEMENT D'UN CATALYSEUR SUR LE MOTEUR DE COGENERATION GE1	CDEM	8 989,29 €
GT0648432E	HY5Y8VY	ENTRETIEN COMPRESSEUR GAZ COGENERATION	AIR ENERGIE NORMANDIE SARL	5 124,19 €
GT0656341S	HY60FIK	COLLECTEUR ÉCHAPPEMENT COGÉNÉRATION	CLARKE ENERGY	12 992,86 €
GT0695396Y	HY69SXL	REPARATION TUYAUTERIE COGE EN GALERIE TECHNIQUE	HEM	1 661,00 €
GT0804120Y	HY72LNF	COGENERATION CATALYSEUR GE2	CDEM	7 487,74 €
TOTAL				39 494,36 €

- **Travaux sur la chaufferie Biomasse:**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0601380L	HY5LDHZ	REMISE EN ETAT FILTRES A MANCHE P200 +P400	TECFIDIS	18 694,50 €
GT0660813Z	HY61LCF	RÉFECTION BÉTON LAME D'EAU P200 ET P400	COMPTE R	1 907,17 €
GT0683490T	HY66YUS	DÉPANNAGE TRA P200	COMPTE R	1 692,90 €
GT0684645F	HY678YS	DÉTECTEUR DE NIVEAU A PALETTE FILTRE CYCLONIQUE	COMPTE R	2 018,50 €
GT0728595Z	HY6HPPK	REPLACEMENT VIS P400 + PIÈCES CHAUDIÈRES	COMPTE R ABM	1 762,71 €
GT0765418T	HY6RMHW	MISE EN CONFORMITE EXTRACTION D AIR SILOS P200 +P400	ABM	8 080,60 €
GT0765422Y	HY6RMIJ	PIECES DETACHEES CHAUDIERES BIOMASSE	COMPTE R	5 144,33 €
GT0765427D	HY6RMJK	COMPRESSEUR D AIR BIOMASSE	GED	1 446,01 €
GT0768652T	HY6SL2E	CHAINE CONVOYEUR CENDRES VOLATILES BIOMASSE	COMPTE R ABM	8 683,49 €
GT0793238G	HY6ZO4T	TRAPPES VISITE CONDUIT FUMEE BIOMASSE	UNION THERMIQUE	1 155,00 €
GT0798282N	HY711RS	FILTRE A MANCHES P200	MORTELECQUE	6 302,23 €
GT0802560A	HY725QL	CLIMATISATION TGBT + BUREAU BIOMASSE	BYFRANCE	11 286,00 €
TOTAL				68 173,43 €

- **Travaux sur la chaufferie Gaz:**

CODE GX	CODE H	TRAVAUX	FOURNISSEURS	MONTANT HT
GT0600489Z	HY5L3DE	REPLACEMENT CENTRALE DI CHAUFFERIE GAZ	C4E	8 177,30 €
GT0627740R	HY5SSWS	REMISE EN ETAT ECLAIRAGE CHAUFFERIE	KILOUTOU SONEPAR	2 224,41 €
GT0651711F	HY5Z5FS	RÉGULATEUR DE NIVEAU BÂCHE ALIMENTAIRE CHAUFFERIE GAZ	C4E	2 291,38 €
GT0695377B	HY69SRD	RÉFECTION GARNITURE POMPE N3 RÉSEAU GAZ	ABM	3 789,50 €
GT0720447P	HY6FOME	POMPES DE RELEVAGE CHAUFFERIE GAZ	CGR	4 487,47 €
GT0765407F	HY6RMDP	REMISE EN CONFIRMITE AERATION LOCAUX CHAUFFERIE GAZ	ABM	9 505,82 €
GT0791562C	HY6Z6ZZ	REMISE EN ETAT SECURITE PORTAIL AUTOMATIQUE	AMA	1 287,00 €
TOTAL				31 762,88 €

- **Travaux prévus pour la saison 2021-2022**

- Neutralisation des cuves FOD

a. Contrôles réglementaires réalisés au cours de l'exercice

- **Chaudières GAZ & Cogénération : Equipements sous pression**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Equipements sous pression																				
CH6 (vapeur)	ESP - Générateur STEIN_F3615 (16bars / 1998)	ESP - inspection	2	APAVE/AG CONSULTING	26/10/2021	25/10/2023													26/10/2021	
CH6 (vapeur)	ESP - Générateur STEIN_F3615 (16bars / 1998)	ESP - requalification	10	BUREAU VERITAS	04/10/2019	01/10/2029				X										
CH6 (vapeur)	ESP - 2 Soupapes H+VALVES N° 58422 & 58421	ESP - Contrôle	1	AFMR	28/09/2021	28/09/2022			X											
CH6 (vapeur)	2 Soupapes H+VALVES N° 58422 & 58421 -	ESP - requalification	10	APAVE	04/10/2019	01/10/2029														
CH7 (vapeur) C044390	ESP - Générateur BOSCH n° 116919 (16bars /2013)	ESP - inspection périodique yc soupapes	2	APAVE/AG CONSULTING	26/10/2021	25/10/2023													26/10/2021	
CH7 (vapeur) C044390	ESP - Générateur BOSCH n° 116919 (16bars /2013)	ESP - requalification	10	APAVE	16/04/2014	13/04/2024														
CH7 (vapeur)	1 Soupapes -ARI 25.902 - 16 BARS contrôle de l'état des éléments	ESP - Contrôle	1	AFMR	28/09/2021	28/09/2022													28/09/2021	
CH7 (vapeur)	1 Soupapes -ARI 25.902 - 16 BARS + retarage des soupapes	ESP - requalification	10	APAVE	16/04/2014	13/04/2024														
CH3	3 Soupapes contrôle de l'état des éléments	ESP - Contrôle	1	AFMR	28/09/2021	28/09/2022													28/09/2021	
CH4	2 Soupapes contrôle de l'état des éléments fonctionnels ou essai de manoeuvrabilité	ESP - Contrôle	1	AFMR	15/09/2020	15/09/2021														Non réalisé car il faut démonter la soupape - un nouveau RDV sera programmé
CH5	3 Soupapes contrôle de l'état des éléments	ESP - Contrôle	1	AFMR	28/09/2021	28/09/2022													28/09/2021	
GAZ	Compresseur d'air - Maintenance annuelle	ESP - Maintenance	1	GED	03/10/2019	02/10/2020														Demande de devis en cours
COGE	Compresseur d'air - Maintenance annuelle	ESP - Maintenance	1	AIR ENERGIE	29/06/2021	29/06/2022												X		

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Générateurs et Air**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Générateurs																				
CH3 CH5	Maintenance brûleurs : G3, G5	maintenance	1	COMETI	29/10/2021	28/10/2022													29/10/2021	
CH4	Maintenance brûleurs : G4 (WEISHAUPT)	maintenance	1	WEISHAUPT	29/10/2021	28/10/2022													29/10/2021	
CH3 CH4 CH5	Contrôle de combustion : G3, G4, G5	contrôle	0,25	DALKIA	livret de chaufferie	SO														
CH6 (vapeur)	Maintenance brûleurs : G6	maintenance	1	DALKIA	13/01/2021	12/01/2022							X							
CH7	Maintenance brûleurs : G6	maintenance	1	DALKIA	04/10/2019															G7 : ne tourne pas - pas prévu dans l'immédiat
Cogé	Nettoyage échangeur	nettoyage échangeur	1	CTP ENVIRONNEME	09/09/2021	08/09/2022													09/09/2021	
chaufferie +vapeur	Ramonage G3	ramonage	1	ABR	23/10/2019	22/10/2020														BDC passé en Mai mais pas de date d'intervention prévu - Relance en cours
chaufferie +vapeur	Ramonage G4	ramonage	1	ABR	24/10/2019	23/10/2020														BDC passé en Mai mais pas de date d'intervention prévu - Relance en cours
chaufferie +vapeur	Ramonage G5	ramonage	1	ABR	25/10/2019	24/10/2020														BDC passé en Mai mais pas de date d'intervention prévu - Relance en cours
chaufferie +vapeur	Ramonage G6	ramonage	1	ABR	28/10/2019	27/10/2020														BDC passé en Mai mais pas de date d'intervention prévu - Relance en cours
chaufferie +vapeur	Ramonage G7	ramonage	1	ABR	29/10/2019	28/10/2020														BDC passé en Mai mais pas de date d'intervention prévu - Relance en cours
Air																				
chaufferie +vapeur	ICPE 2910 Enregistrement - rejets atmosphériques	rejets atmosphériques	1	KALIAIR	29/12/2020	18/12/2020						X								
Cogé	ICPE 2910 Enregistrement - rejets atmosphériques : COGE	rejets atmosphériques	1	KALIAIR	29/12/2020	15/12/2020						X								
chaufferie +vapeur+cogé	Déclaration annuelle QUOTAS CO2 - GEREP - DRIEE	GEREP	1	DALKIA	28/02/2020	27/02/2021								X						

- **Chaufferies GAZ & Cogénération & Sous stations : Electricité**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Electricité																				
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Installation électrique (BT + HT) Code du travail	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	21/10/2021	20/10/2022													21/10/2021	
chaufferie +vapeur	ELEC - Installation électrique - Q18	ELEC - vérification Q18	1	BUREAU VERITAS	21/10/2021	20/10/2022													21/10/2021	
Poste HT	Vérification maintenance électrique (annuel : manœuvre des cellules, triennal : maintenance complète)	ELEC - maintenance	1	CIMES	16/06/2021	16/06/2022													X	
chaufferie + vapeur	ELEC - Installation électrique - Thermographie infrarouge	ELEC - thermographie	2	CIMES	20/03/2019	19/03/2021														CIMES relancé pour programmer une intervention
cogé	ELEC - Installation électrique - Thermographie infrarouge	ELEC - thermographie	2	CIMES	20/03/2019	19/03/2021														CIMES relancé pour programmer une intervention
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Signalisation de secours : signaux lumineux GYROPHARE	ELEC - vérification	1	C4E	16/06/2021	15/06/2022													X	
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Signalisation de secours : signaux acoustiques, batteries	ELEC - vérification	1	C4E	16/06/2021	15/06/2022													X	
chaufferie +vapeur+cogé	ELEC - Signalisation de secours : nbr BAES ATEX + nbre BAES non ATEX	ELEC - vérification	0,5	SICLI	06/11/2020	07/05/2021														Relance prestataire SICLI pour intervention
S/ST N° Blanchisserie	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST FF4	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST N° 7_FF3	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST N° 6_FF2	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST N° 5_FF1	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST N° 21_Centre secours	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022														
S/ST N° 20_FTM	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST N° 09_Maternelle BEETHOVEN	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST LYCEE INTERNATIONAL	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	APAVE	17/12/2020	17/12/2021							X							
S/ST N° 08_Ecole primaire Curie (ex viaduc)	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N° 16_HOTEL DES IMPOTS	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N° 02_CENTRE COMMERCIAL DALLE DU BEL AIR	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022														
S/ST N° 15_CES 900 (HAUT GRILLET)	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	12/05/2020	12/05/2021														oct-21
S/ST N° 10_LYCEE LEONARD DE VINCI	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	12/05/2020	12/05/2021														oct-21

- **Chaufferies GAZ & Cogénération & Sous stations : Electricité (SUITE)**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Electricité (suite)																				
S/ST N°18_COSOM	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N°22_CRECHE BERLIOZ	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022														
S/ST N°03_RPA BERLIOZ	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N°17_HALTE GARDERIE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST N°04_SO1 FORET	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N°01_ARPEGE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022														
S/ST N°14_OC4	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N°13_OC3	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N°12_OC2	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	14/10/2022														
S/ST N°11_OC1	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	14/10/2021	12/05/2021														
S/ST N°27_Les LAVANDIERES	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	APAVE	14/10/2021	14/10/2022														
VH01, VH 1A, VH1B, VH2, VH04, VH5, VH6, VH7, VH08, VH10	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST - lot A2 LP39 log	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST - lot A2 LP40 res etudiante	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST - EHPAD + CRECHE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	12/05/2020	12/05/2021													oct-21	
S/ST - LP 41 SO GREEN	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST - PASSY	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST - X BLUE	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	13/10/2021	13/10/2022														
S/ST - EHPAD PARC DES DAMES	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST - LP38 BERLIOZ	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														
S/ST - IUFM	ELEC - Installation électrique	ELEC - vérification	1	BUREAU VERITAS	15/10/2021	12/05/2021														

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Foudre**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations	
Foudre																					
chaufferie +vapeur+cogé	Analyse Risque Foudre	analyse risque foudre	Une fois uniquement	QUALIFOUDRE	23/10/2014	SO															
chaufferie +vapeur+cogé	Etude technique de foudre	étude technique foudre		QUALIFOUDRE	23/10/2014	SO															
chaufferie +vapeur+cogé	Mise en conformité suite à l'ARF	analyse risque foudre				SO															
chaufferie +vapeur+cogé+bio	ELEC - ICPE - paratonnerres- contrôle visuel	contrôle	2	APAVE	18/11/2020	17/11/2022						X									
chaufferie +vapeur+cogé+bio	ELEC - ICPE - paratonnerres- contrôle complet	contrôle	2	BUREAU VERITAS	24/10/2021	23/10/2023													24/10/2021		

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : SURVEILLANCE de l'EAU**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Eau																				
chaufferie +vapeur+cogé	ICPE 2910 Enregistrement - rejets eaux usées	rejets eaux	1	APAVE	11/01/2021	11/01/2022							X							
chaufferie +vapeur+cogé	Essai et maintenance vanne de barrage	Essai et Maintenance	1	DALKIA	22/12/2020	22/12/2021						X								
chaufferie +vapeur+cogé	Disconnecteur	Vérification	1	BUREAU VERITAS	31/07/2020	31/07/2021	X												13/12/2021	
séparateur	Séparateur hydrocarbure	Vidange et nettoyage	1	SVR	30/03/2021	30/03/2022									X					

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Sécurité des installations**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Sécurité des installations																				
chaufferie +vapeur+cogé	INCENDIE / EXPLOSION - 26 extincteurs	Vérification	1	SICLI	29/10/2020	28/10/2021				X										
Local Traitement d'eau + adou	INCENDIE / EXPLOSION - 2 extincteurs Douche	Vérification	1	SICLI	29/10/2020	28/10/2021				X										
Local Traitement d'eau + adou	Rince œil	Vérification	0,12	DALKIA																Fait tous les mois
ICPE	INCENDIE / EXPLOSION - 1 Poteau incendie sur ICPE	Vérification	1	SICLI	28/10/2020	27/10/2021				X										
ICPE	INCENDIE / EXPLOSION - 2 Poteaux incendie sur domaine public	Vérification	1	so																
Bureau + chaufferie	1 coffret CO2 - treuil pneumatique - lanternaux - Désenfumage	Vérification	1	FABRECREA	18/06/2021	17/06/2022													X	
chaufferie +vapeur	Centrale ESSER - Détection incendie	détection incendie	0,5	DMAE	16/06/2021	15/12/2022													X	Passages 2021 : 25/02 et 16/06
cogé	Centrale SIEMENS - Détection incendie	détection incendie	0,5	C4E	16/06/2021	15/12/2022													X	Passages 2021 : 25/02 et 16/06
chaufferie à gaz+vapeur	Centrale OLDHAM MX 52 - Detection gaz	détection gaz	0,5	DMAE	16/06/2021	15/12/2022													X	Passages 2021 : 25/02 et 16/06/21
cogé	Centrale MSA GASGARD XL - Detection gaz	détection gaz	0,5	C4E	16/06/2021	15/12/2022													X	Passages 2021 : 25/02 et 16/06
chaufferie vapeur	2d Autocontrôle - Générateur en fonctionnement - vérification chaîne de coupure	Vérification	1	APAVE	26/10/2021	25/10/2022														26/10/2021
chaufferie +vapeur+cogé	contrôle Etanchéité tuyauterie gaz	contrôle étanchéité	1	DALKIA	20/11/2020	20/11/2021														20/11/2020
Chaufferie	Portail automatiques entrée/sortie	contrôle	0,5	BUREAU VERITAS AMA	24/09/2021	23/03/2022							X							24/09/2021

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Niveau sonore**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-19	août-19	sept.-19	oct.-19	nov.-19	déc.-19	janv.-20	févr.-20	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	Date de Prévision	Observations
Bruit																				
chaufferie à gaz+vapeur+cogé	Bruit ICPE en limite de propriété/extérieur	Vérification	Une fois à la demande de la DRIEE (AP)	BUREAU VERITAS	31/03/2010 25/03/2012 07/03/2013 5/11/13	SO														

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Compteurs**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Compteurs																				
Chaufferie gaz	COMPTEURS volumiques de gaz	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
cogé	COMPTEURS volumiques de gaz équipement de conversion gaz: CORUS MID ITRON compteur FLUXI 2150 G1000 ACTARIS 2003 série N° : 203004995)	Compteur : Vérification	1	ITRON / MESURE ET SERVICE	07/01/2021	06/01/22							X							
Cogé	Compteurs GAZ - Dépose pour prime EP	Compteur : Vérification	5																	
H_COGE_GENERAL	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
H_COGE_GENERAL	COMPTEURS d'énergie thermique - Dépose pour prime EP	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
VAPEUR	COMPTEUR Vapeur	Compteur : Vérification	1	METRA	09/09/2020	08/09/2021			X											Contrôle 2021 réalisé le 02/09/2021
H_S/St*_Lycée technique VINCI	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Foyer Travailleur Migrants (FTM)	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Lycée International - Agora	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
EP2 Ecole primaire Curie	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève

- Chaudières GAZ & Cogénération : Compteurs (suite)

Installation	Équipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
ECOLE MATERNELLE 2 BEETHOVEN	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
HOTEL IMPOTS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
CES 900	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
COSOM	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
CRECHE BERLIOZ	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
RPA	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Blanchisserie	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Centre de secours caserne pompier	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
FF3	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
FF2	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
FF1	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Halte garderie	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
S01	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
TE2 ARPEGE	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC4	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC3	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC2	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
OC1	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
Gymnase des lavandières Cpt CH et ECS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST IX-BLUE	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST LP41 Lot C - SOGREEN	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST LP39 178 LOGEMENTS	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST LP40 215 RES ETUDIANTE	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
SST Village d'Hennemont	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève
3F SAINT LEGER	COMPTEURS d'énergie thermique classe 1 en service	Compteur : Vérification		KAMSTRUP																Compteur en télérelève

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : Sécurité et moyens de levage :**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Sécurité - Moyen de levage																				
cogé	Palan non fixe + rail fixe	Epreuve	1	APAVE	22/10/2021	21/10/2022														
cogé	Palan non fixe + rail fixe	Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022												X		
cogé	Potence	Vérification	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022												X		

- **Chaufferies GAZ & Cogénération : CUVES**

Installation	Equipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Cuves																				
CUVE FOD	Réservoir - Cuve FOD	essai d'étanchéité et de résistance	A la mise en service			SO														
CUVE FOD	Réservoir - Cuve FOD	essai d'étanchéité et de résistance	Après réparation	SMF	19/04/2013	SO														
CUVE FOD	Canalisations FOD existantes non conformes aux nouvelles dispositions (double enveloppe ou équivalent)	Contrôle d'étanchéité	10	SMF	19/04/2013	17/04/2023														
CUVE FOD	Réservoir et tuyauterie - CUVE FOD (double enveloppe) - test du fonctionnement des alarmes	2	5	SMF	24/07/2018	23/07/2023														
CUVE FOD	Réservoir et tuyauterie - CUVE FOD (double enveloppe)	test du fonctionnement des alarmes	1	DALKIA	17/11/2020	16/11/2021					X									
CUVE huile	Réservoir et tuyauterie - CUVE huile (double enveloppe)	contrôle et test du système de détection de fuites	5	SMF	25/11/2020	25/11/2025					X									
CUVE huile	Réservoir et tuyauterie - CUVE huile (double enveloppe)	test du fonctionnement des alarmes	1	DALKIA	25/11/2020	25/11/2022					X									

• **Chaudières BIOMASSE :**

Installation/Équipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Équipements sous pression																			
Compresseurs air n°1	Maintenance	1	GED	04/06/21	04/06/2022												X		
Compresseurs air n°1	Inspection périodique	4	APAVE	10/05/16	09/05/2020														Prévu en 2021
Compresseurs air n°1	Requalification périodique	10	APAVE	10/05/16	08/05/2026														
Compresseurs air n°2	Maintenance	1	GED	04/06/21	04/06/2022												X		
Compresseurs air n°2	Inspection périodique	4	APAVE	10/05/16	09/05/2020														Prévu en 2021
Compresseurs air n°2	Requalification périodique	10	APAVE	10/05/16	08/05/2026														
Générateurs																			
G1 + G2	Contrôle du rendement	1	DALKIA																
P200	Ramonage	0,3	CTP ENVIRONNEMENT	24/06/21	11/10/2021													X	La fréquence dépend du temps de fonctionnement de la chaudière. La P200 est actuellement à l'arrêt, donc pas besoin de ramonage dans l'immédiat.
P400	Ramonage		ABR	30/09/21	17/01/2022														
Air																			
ICPE 2910A Déclaration Rejets atmosphériques	rejets atmosphériques	2	KALIAIR	29/01/2020	28/01/2022														
Baie d'analyse	BAIE D'ANALYSE - SOLSTICE	0,5	SOLSTICE	20/05/2021	18/11/2021														
Baie d'analyse	QAL 1		SOLSTICE		30/06/2025														
Baie d'analyse	QAL2 : G1 et G2	5	KALIAIR / SOLSTICE	31/01/2020	29/01/2025														
Baie d'analyse	AST : G1 et G2	1	APAVE	01/01/2016	31/12/2016														En attente devis de notre prestataire Bureau Veritas
Baie d'analyse	QAL 3	0,08	SOLSTICE	14/10/2021	14/11/2021										X				

• **Chaufferies BIOMASSE (SUITE):**

Installation/Équipement	Type de contrôle	Périodicité (en année)	Organisme de contrôle	Dernier contrôle	Prochain contrôle	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	janv.-21	févr.-21	mars-21	avr.-21	mai-21	juin-21	Date prévisionnelle	Observations
Electricité																			
Electricité	Electricité - Installations électriques BT+ HT - Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	21/10/21	20/10/2022														
Electricité	Electricité - Q18	1	BUREAU VERITAS	21/10/21	20/10/2022														
Electricité	ELEC - Installation électrique (Haute Tension) - Maintenance TGBT	1	CIMES	28/06/21	28/06/2022												X		
Incendie	ELEC - Signalisation de secours - signaux acoustiques + visuels	1	DALKIA															24/11/2021	
Biomasse	ELEC - Signalisation de secours : nbr BAES ATEX + nbr BAES non ATEX	0,5	SICLI	06/11/20	07/05/2021											X			
Sécurité des installations																			
Incendie	Extincteurs		SICLI	02/12/2020	02/12/2021						X								
Incendie	RIA	1	SICLI	30/07/2019	29/07/2020														En attente devis SICLI
Incendie	Désenfumage	1	FABRIQUEA	18/06/2021	18/06/2022												X		
Incendie	Détection Incendie DEF	1	C4E	25/02/2021	25/02/2022								X						
Portail	Portail automatiques entrée/sortie - Contrôle	0,5	BUREAU VERITAS	05/06/2020	04/12/2020														Passages 2021 : 06/01 et 24/09/21
Foudre																			
Foudre	ELEC - ICPE - paratonnerres - contrôle visuel	2	APAVE	24/11/21	24/11/2023													24/11/2021	
Foudre	ELEC - ICPE - paratonnerres - contrôle complet	2	BUREAU VERITAS	23/06/20	23/06/2022														
Eau																			
Rejets	ICPE 2910 A - Déclaration- rejets aqueux	3	APAVE	29/01/2020	28/01/2023														
chaufferie	Disconnecteur - Vérification	1	BUREAU VERITAS	31/07/2020	31/07/2021													13/12/2021	
chaufferie	Séparateur hydrocarburé - Vérification	1	SVR	30/03/2021	30/03/2022									X					
Sécurité - Moyen de levage																			
Palans	Palans et rails - Inspection périodique	1	APAVE	22/10/2021	21/10/2022														
Monte-charge	Monte-charge - Inspection périodique	1	BUREAU VERITAS	05/06/2020	05/06/2021														BUREAU VERITAS relancé car non inclus au devis
Potence	1 Potence métallique / CMU: 50 kg - Inspection	1	APAVE	22/10/2021	21/10/2022														
Gerbeur électrique	Chariot de manutention électrique - gerbeur - Contrôle	1	APAVE	22/10/2021	21/10/2022														
Transpalette électrique non gerbeur LIFTER GS PREMIUM N° HLI0662272	Vérification périodique	1	BUREAU VERITAS	22/10/2021	21/10/2022														
Bruit																			
Bruit	Bruit ICPE en limite de propriété/exterieur	à la mise en service (dans les 12 mois) puis à la demande de la DRIEE	KALIES	09/12/2015	SO														
Divers																			
Contrôle	Contrôle périodique décennale - Vérification des installations (10 ans car ISO 14001)	10	BUREAU VERITAS	06/08/2020	04/08/2030														

II. COMPTE RENDU FINANCIER

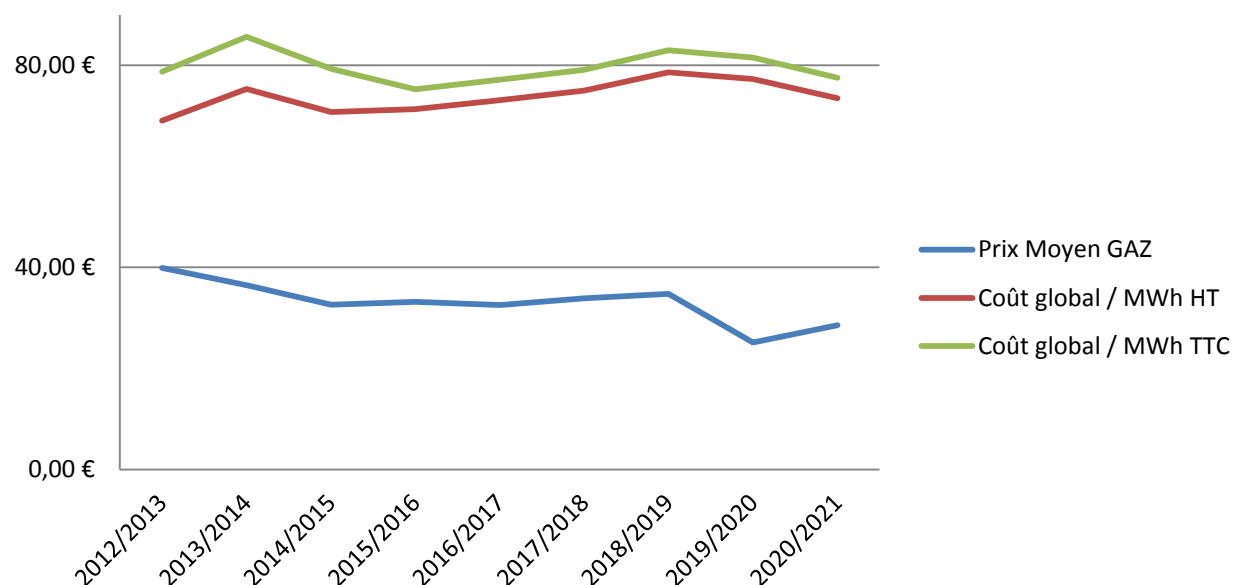
a) Ventes R1 & R2

Numéro du compteur	Libellé compteur	Libellé contrat	Puissance	Saison 2020-2021				R1	R1	R2	R2	Total	
				Conso chauffage MWh	Conso ECS m3	Conso ECS Mwh	Total MWh	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC	€ HT	€ TTC
33 et 38	OC 4	RESIDENCE LES HAUTS GRILLETS	2060	1794	8362	878	2672	80 517,17 €	84 945,63 €	119 782,07 €	126 370,03 €	200 299,24 €	211 315,66 €
61 et 71	F.T.M.	FOYER ADOMA	960	321	7117	747	1068	31 719,90 €	33 464,49 €	55 820,70 €	58 890,83 €	87 540,60 €	92 355,32 €
41 et 70	C.E.S. 900	COLLEGE LES HAUTS GRILLETS	460	476	370	39	515	15 943,53 €	16 820,42 €	26 747,50 €	28 218,58 €	42 691,03 €	45 039,00 €
47 et 55	CENTRE DE SECOURS	CENTRE DE SECOURS	470	496	415	44	540	16 646,82 €	17 562,39 €	27 328,90 €	28 831,94 €	43 975,72 €	46 394,33 €
75	CH. BLANCHISSERIE	BLANCHISSERIE	310	222	0	0	222	6 853,87 €	7 230,84 €	18 025,48 €	19 016,89 €	24 879,35 €	26 247,73 €
36	IMPÔTS	ST GERMAIN EN LAYE	230	415	0	0	415	12 779,68 €	13 482,57 €	13 373,73 €	14 109,29 €	26 153,41 €	27 591,86 €
48 et 50	RPA	RPA H BERLIOZ	520	696	1351	142	838	25 295,81 €	26 687,09 €	30 236,24 €	31 899,23 €	55 532,05 €	58 586,32 €
10 et 14	S01 SENNES	RESIDENCE LES FORETS	1260	1402	4020	422	1824	55 306,83 €	58 348,71 €	73 264,76 €	77 294,33 €	128 571,59 €	135 643,04 €
27 et 31	ARPEGE	RESIDENCE ARPEGE	3060	3559	10502	1103	4662	141 375,92 €	149 151,61 €	177 928,69 €	187 714,77 €	319 304,61 €	336 866,38 €
32 et 35	OC 2	RESIDENCE BEETHOVEN	1350	1550	7436	781	2331	70 356,13 €	74 225,72 €	78 497,95 €	82 815,36 €	148 854,08 €	157 041,08 €
29 et 30	OC 3	RESIDENCE MOZART	680	397	2846	299	696	20 910,56 €	22 060,66 €	39 539,72 €	41 714,37 €	60 450,28 €	63 775,03 €
28 et 37	OC 1	RESIDENCE LES GERBOISES	1290	1678	4498	472	2150	65 259,48 €	68 848,76 €	75 009,14 €	79 134,63 €	140 268,62 €	147 983,39 €
12 et 6	FF1	I3F BEL AIR 1	2820	2229	15968	1677	3906	117 201,13 €	123 647,22 €	163 973,45 €	172 992,03 €	281 174,58 €	296 639,25 €
9 et 13	FF2	I3F BEL AIR 2	800	674	3348	352	1026	30 955,12 €	32 657,65 €	46 517,26 €	49 075,77 €	77 472,38 €	81 733,42 €
8 et 16	FF3	I3F BEL AIR 3	490	474	2168	228	702	21 223,56 €	22 390,87 €	28 491,84 €	30 058,95 €	49 715,40 €	52 449,82 €
52 et 59	COSOM	GYMNASSE DE LA COLLINE	260	300	11	1	301	9 262,27 €	9 771,67 €	15 118,12 €	15 949,58 €	24 380,39 €	25 721,25 €
1 et 60	FRONTENAC	MATERNELLE FRONTENAC	0	0	0	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
2 et 11	BEETHOVEN C. FRANCK	MATERNELLE C FRANCK	100	124	52	5	129	3 987,31 €	4 206,62 €	5 814,65 €	6 134,48 €	9 801,96 €	10 341,10 €
49 et 51	GS MARIE CURIE EX VIADUC	GS MARIE CURIE	499	246	299	31	277	8 528,41 €	8 997,46 €	29 015,16 €	30 610,96 €	37 543,57 €	39 608,42 €
57 et 58	GARDERIE	PMI F LISZT	40	33	24	3	36	1 096,47 €	1 156,79 €	2 325,82 €	2 453,70 €	3 422,29 €	3 610,49 €
53 et 54	CRECHE BERLIOZ	RESEAU - CRECHE BERLIOZ	70	84	94	10	94	2 869,81 €	3 027,66 €	4 070,30 €	4 294,18 €	6 940,11 €	7 321,84 €
94 et 93	LAVANDIERES	GYMNASSE LAVANDIERES	400	344	219	23	367	11 294,26 €	11 915,46 €	23 258,64 €	24 537,86 €	34 552,90 €	36 453,32 €
159	15	DALLE DU BEL AIR	200	136		0	136	4 083,48 €	4 308,07 €	11 629,38 €	12 269,00 €	15 712,86 €	16 577,07 €
137 & 136	SS/ST VH01	VILLAGE D' HENNEMONT	422	429	822	86	515	15 782,18 €	16 650,21 €	24 537,91 €	25 887,50 €	40 320,09 €	42 537,71 €
138 & 140	SS/ST VH02	VILLAGE D' HENNEMONT	412	456	1475	155	611	18 621,58 €	19 645,77 €	23 956,43 €	25 274,06 €	42 578,01 €	44 919,83 €
141 & 143	SS/ST VH03	VILLAGE D' HENNEMONT	380	423	1331	140	563	17 183,39 €	18 128,46 €	22 095,73 €	23 311,02 €	39 279,12 €	41 439,48 €
146 & 144	SS/ST VH04	VILLAGE D' HENNEMONT	258	290	793	83	373	11 404,88 €	12 032,18 €	15 001,85 €	15 826,90 €	26 406,73 €	27 859,08 €
147 & 149	SS/ST VH05	VILLAGE D' HENNEMONT	258	272	925	97	369	11 243,13 €	11 861,50 €	15 001,85 €	15 826,90 €	26 244,98 €	27 688,40 €
150 & 152	SS/ST VH06	VILLAGE D' HENNEMONT	256	279	1064	112	391	11 917,98 €	12 573,47 €	14 885,56 €	15 704,22 €	26 803,54 €	28 277,69 €
155 & 153	SS/ST VH07	VILLAGE D' HENNEMONT	358	393	1239	130	523	15 858,84 €	16 731,07 €	20 816,47 €	21 961,34 €	36 675,31 €	38 692,41 €
156 & 158	SS/ST VH08	VILLAGE D' HENNEMONT	348	392	833	87	479	14 624,07 €	15 428,40 €	20 235,01 €	21 347,91 €	34 859,08 €	36 776,31 €
171	Nouveau L. de Vinci	LYCEE L DE VINCI	800	1098	0	0	1098	33 662,08 €	35 513,48 €	46 517,26 €	49 075,76 €	80 179,34 €	84 589,24 €
161	SS/ST Lycée International	LYCEE INTERNATIONAL	1450	1654	0	0	1654	50 743,47 €	53 534,36 €	84 312,63 €	88 949,85 €	135 056,10 €	142 484,21 €
165 & 167	3F Saint Léger	3F RUE ST LEGER	350	329	3156	331	660	19 857,44 €	20 949,60 €	20 351,32 €	21 470,60 €	40 208,76 €	42 420,20 €
169	IXBLUE	IX-BLUE	1450	1774	0	0	1774	54 116,45 €	57 092,84 €	84 312,63 €	88 949,85 €	138 429,08 €	146 042,69 €
182	EHPAD	Lot A3 - EHPAD et Crèche	400	620	0	0	620	18 774,17 €	19 806,75 €	23 258,64 €	24 537,89 €	42 032,81 €	44 344,64 €
184	SS/ST LP39 Lgts Familiaux	Lot A2 - 52 Logements Familiaux	178	352	0	0	352	10 518,45 €	11 096,97 €	10 350,08 €	10 919,38 €	20 868,53 €	22 016,35 €
194	SS/ST LP40 Rés. Etudiants	Lot A2 - Résidence Etudiante	215	243	0	0	243	7 339,35 €	7 743,02 €	12 501,52 €	13 189,17 €	19 840,87 €	20 932,19 €
195&197	SS/ST LP41 ZAC PEREIRE LOT C	Lot C - Résidence SO GREEN	550	484	2604	273	757	22 927,00 €	24 187,98 €	31 980,65 €	33 739,57 €	54 907,65 €	57 927,55 €
198	GS PASSY	Groupe Scolaire PASSY	300	355	0	0	355	10 971,35 €	11 574,77 €	17 444,03 €	18 403,47 €	28 415,38 €	29 978,24 €
200	IUFM	LP 38 Bld Berlioz	150	117	0	0	117	3 615,17 €	3 814,01 €	8 721,96 €	9 201,60 €	12 337,13 €	13 015,61 €
205 & 206	SS/ST LP 38	SS/ST LP38 France HABITATION	200	228	1095	115	343	10 444,11 €	11 018,55 €	11 629,38 €	12 269,02 €	22 073,49 €	23 287,57 €
210	SS/ST AGORA	SS/ST AGORA	355	293	0	0	293	8 884,83 €	9 373,50 €	20 642,08 €	21 777,41 €	29 526,91 €	31 150,91 €
223	SS/ST47 Bon Repos	SS/ST47 Bon Repos	450	367	0	0	367	11 318,44 €	11 940,95 €	16 074,81 €	16 958,90 €	27 393,25 €	28 899,85 €
229	IUFM Bât D	IUFM Bât D	500	495	0	0	495	15 325,14 €	16 168,02 €	20 958,43 €	22 111,15 €	36 283,57 €	38 279,17 €
226	LP44 - Résidence SENIOR	LP44 - Résidence SENIOR	250	220	0	0	220	6 902,86 €	7 282,52 €	7 921,86 €	8 357,54 €	14 824,72 €	15 640,06 €
248	LP43 - Lot E Villa Diana	LP43 - Lot E Villa Diana	627	80	0	0	80	2 445,07 €	2 579,54 €	7 205,43 €	7 601,73 €	9 650,50 €	10 181,27 €
252	LP46 - SS/ST Spirit	LP46 - TURGOT	165	6	0	0	6	190,40 €	200,87 €	1 231,17 €	1 298,89 €	1 421,57 €	1 499,76 €
255	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	SS/ST 52 - Clinique Vivalto	964	0	0	0	0	0,00 €	0,00 €	467,82 €	493,55 €	467,82 €	493,55 €
Totaux			30 375	29 299	84 437	8 866	38 165	1 158 139,35 €	1 221 837,15 €	1 648 182,01 €	1 738 831,94 €	2 806 321,36 €	2 960 669,09 €
Coût global / MWh HT					73,53 €								
Coût global / MWh TTC					77,58 €								

b) Evolution du coût global par MWh:

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Prix Moyen GAZ	39,88 €	36,46 €	32,61 €	33,18 €	32,52 €	33,90 €	34,80 €	25,11 €	28,55 €
Coût global / MWh HT	69,03 €	75,35 €	70,79 €	71,35 €	73,14 €	75,02 €	78,65 €	77,30 €	73,53 €
Coût global / MWh TTC	78,75 €	85,67 €	79,34 €	75,27 €	77,17 €	79,15 €	82,98 €	81,55 €	77,58 €

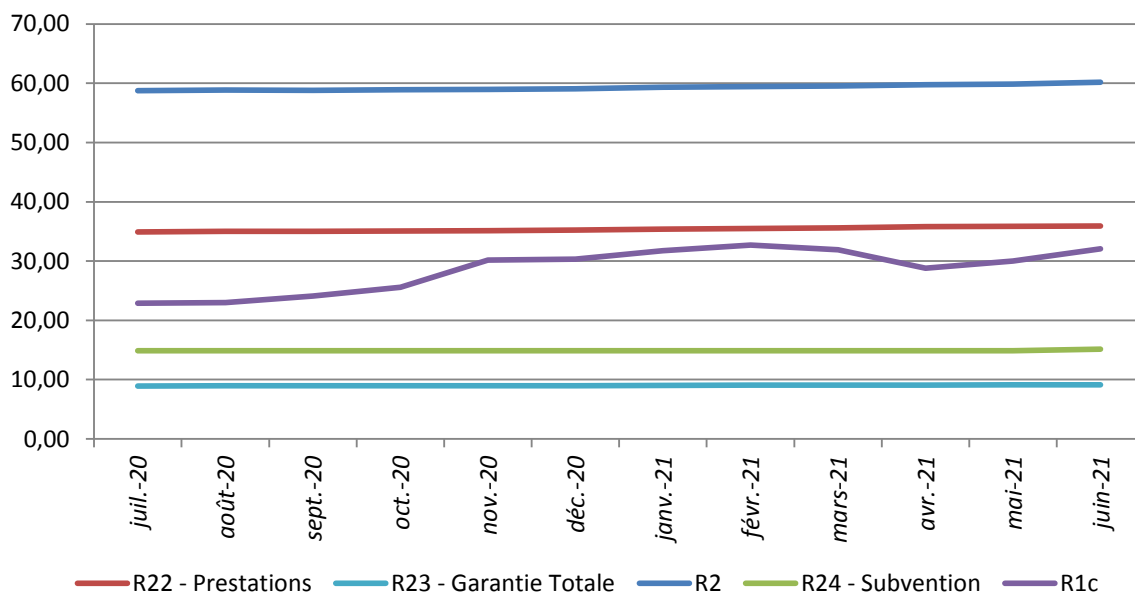
Evolution du coût global par MWh



c) Evolution mensuelle des composantes du R2

	R22 - Prestations			R23 - Garantie Totale			R24 - Subvention				R2	R1c
	PU Base	PU mensuel	Evolution	PU Base	PU mensuel	Evolution	PU Base	PU Base Subvention	Evolution Subvention	PU mensuel	PU mensuel	PU mensuel
juil-20	30	34,92	1,164	8,1	8,94	1,104	18,860	-4,140	0,965	14,87	58,73	22,912
août-20	30	35,00	1,167	8,1	8,97	1,108	18,860	-4,140	0,965	14,87	58,84	22,975
sept-20	30	35,01	1,167	8,1	8,95	1,105	18,860	-4,140	0,965	14,87	58,82	24,093
oct-20	30	35,10	1,170	8,1	8,96	1,107	18,860	-4,140	0,965	14,87	58,93	25,598
nov-20	30	35,10	1,170	8,1	8,96	1,107	18,860	-4,140	0,965	14,87	58,93	30,166
déc-20	30	35,25	1,175	8,1	8,97	1,108	18,860	-4,140	0,965	14,87	59,09	30,342
janv-21	30	35,41	1,180	8,1	9,05	1,117	18,860	-4,140	0,965	14,87	59,32	31,776
févr-21	30	35,52	1,184	8,1	9,05	1,118	18,860	-4,140	0,965	14,87	59,44	32,716
mars-21	30	35,62	1,187	8,1	9,06	1,119	18,860	-4,140	0,965	14,87	59,54	31,933
avr-21	30	35,84	1,195	8,1	9,07	1,120	18,860	-4,140	0,965	14,87	59,77	28,803
mai-21	30	35,87	1,196	8,1	9,11	1,125	18,860	-4,140	0,965	14,87	59,85	30,029
juin-21	30	35,90	1,197	8,1	9,13	1,128	18,860	-4,140	0,897	15,15	60,19	32,076

Evolution mensuelle R1 & R2



d) Compte d'exploitation 2020-2021 DSP Enerlay

1. COMPTE D'EXPLOITATION 2020-2021 DSP D'ENERLAY

En K€ HT	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021
Part proportionnelle R1	2 287	2 214	2 086	1 911	2 088	2 333	2 432	1 963	2 407
dont Prestations thermiques	1 200	966	955	1 045	1 104	1 130	1 108	932	1 163
dont Production d'électricité COGENERATION	1 087	1 248	1 131	866	984	1 203	1 324	1 031	1 244
Part fixe R2 - éléments fixes	1 146	1 060	1 168	2 118	1 728	1 976	2 017	2 018	2 125
dont R2.2 Prestations conduite et petit entretien	646	594	609	776	830	896	932	947	1 005
dont R2.3 Prestations gros entretien / renouvellement	157	157	160	201	213	229	236	241	256
dont Production d'électricité COGENERATION	344	309	335	766	258	334	345	339	363
dont R2.4 Financement - travaux			64	375	427	517	503	491	501
TOTAL PRODUITS NETS	3 433	3 274	3 254	4 029	3 816	4 309	4 449	3 981	4 532
Achat	-2 289	-1 995	-1 793	-2 153	-2 176	-2 398	-2 492	-1 846	-2 134
- Energie	-2 167	-1 940	-1 841	-2 141	-2 120	-2 326	-2 438	-1 775	-2 070
Gaz (yc TICGN)	-2 119	-1 907	-1 702	-1 608	-1 646	-1 791	-1 919	-1 156	-1 326
Biomasse			-91	-455	-416	-474	-463	-551	-639
FOD	-5	-1	0	0	0	0	0	0	-40
Electricité	-43	-32	-48	-77	-59	-61	-56	-68	-64
- Autres achats	-123	-54	49	-12	-55	-72	-54	-71	-64
- Eau	-1	-43	-21	-12	-15	-28	-16	-18	-25
- Produits de traitement	-4	-7	-5	-8	-19	-16	-13	-7	-7
- Fournitures et entretien courant	-118	-22	-27	-33	-21	-28	-26	-46	-32
- Remises fournisseurs		18	102	42	0	0	0	0	0
CO2			-66	-40	-31	-89	-13	-57	-39
Achats quotas CO2			-62	-36	3	-86	-5	-52	-36
Frais de gestion			-4	-3	-34	-3	-9	-5	-3
Redevances	-245	-228	-236	-281	-292	-306	-306	-298	-320
- Redevance d'occupation des sols	-245	-228	-236	-281	-292	-306	-306	-298	-320
Sous traitance d'exploitation :	-204	-186	-217	-255	-264	-299	-324	-380	-401
- Contrôles réglementaires	-22	-9	-23	-18	-13	-20	-10	-54	-27
- Traitement d'eau	-1	-2	0	-2	-37	16	-9	-9	-9
- Maintenance cogénération	-67	-165	-170	-161	-163	-187	-186	-176	-186
- Autres sous-traitance	-114	-10	-24	-74	-51	-109	-117	-141	-179
Autres charges d'exploitation :	-25	-8	-2	-20	-8	12	-3	-7	-6
- Location et entretien	-25	-5	-6	-20	-8	13	-3	-7	-6
- Télésurveillance		-4	4	0	0	0	0	0	0
Amortissements :	0	-122	-254	-524	-558	-595	-607	-596	-601
- Amortissements	0	-122	-184	-195	-199	-204	-205	-194	-189
- PRCI			-70	-329	-358	-391	-402	-402	-411
- Quote part de subvention rapportée au résultat							0	0	0
Frais de personnel :	-121	-115	-141	-179	-186	-224	-244	-269	-223
- Frais de personnel	-121	-115	-141	-179	-186	-224	-244	-269	-223
Autres frais de fonctionnement :	-219	-858	-598	-587	-590	-607	-580	-579	-630
- CAC	-6	-8	-6	-8	-9	-7	-7	-8	-8
- Frais de gestion	-191	-804	-391	-274	-307	-348	-341	-361	-387
- Conseils extérieurs	-1	0	-1	-1	-4	-3	-2	-1	0
- Communication externe	-1	0	0	0	0	0	0	0	0
- Assurance dommages ouvrages	-15	-19	-28	-25	-20	-25	-18	-18	-21
- Assurance responsabilité civile		-6	-10	-24	-17	-6	-14	-11	-11
- Frais financiers	-5	-21	-162	-255	-232	-218	-198	-181	-203
Impôts et Taxes	-43	-1	-29	-30	-50	-36	-60	-51	-30
Depenses GER et provision P3	-220	-272	-178	-283	-189	-182	-191	-232	-129
- Dépenses GER totales	-182	-208	-153	-271	-186	-181	-179	-232	-128
- Provision P3	-37	-64	-25	-13	-3	-1	-13	-1	-1
Autres travaux nets	0	13	3	67	68	34	-5	28	52
- Autres travaux nets		13	3	67	68	34	-5	28	52
net sinistres (provisions/charges/remboursement)					-451	-86	165	-50	71
TOTAL CHARGES NETTES	-3 366	-3 772	-3 511	-4 285	-4 726	-4 775	-4 661	-4 337	-4 391
RESULTAT BRUT hors IS	67	-498	-257	-257	-911	-465	-212	-356	141
Impôt sur les sociétés	-9	0							
RESULTAT	58	-498	-257	-257	-911	-465	-212	-356	141

e) Compte d'exploitation cogénération saison 2020-2021

1. COMPTE D'EXPLOITATION COGENERATION SAISON 2020-2021

En K€ HT	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021
Recettes électricité	1 750	1 909	1 809	1 977	1 595	1 895	2 036	1 744	1 984
Recettes chaleur	656	499	465	492	483	525	589	525	576
Remise cogénération	-320	-352	-343	-345	-352	-358	-367	-374	-377
Recettes diverses	56								
TOTAL PRODUITS NETS	2 142	2 056	1 932	2 124	1 725	2 061	2 258	1 895	2 183
Achat	-1 562	-1 217	-1 128	-999	-1 010	-1 134	-1 329	-909	-1 012
- Energie	-1 488	-1 202	-1 127	-994	-1 007	-1 131	-1 329	-895	-1 006
Gaz	-1 488	-1 202	-1 127	-994	-1 007	-1 131	-1 329	-895	-1 006
- Autres achats	-74	-15	-1	-6	-3	-3	0	-14	-6
- Fournitures et entretien courant	-74	-15	-1	-6	-3	-3	0	-14	-6
Sous traitance d'exploitation :	-149	-168	-175	-168	-180	-203	-195	-195	-200
- Contrôles réglementaires	-3	-2	-3	-1	-10	-3	-2	-2	-8
- Maintenance cogénération	-67	-165	-170	-163	-161	-183	-183	-177	-182
- Autres sous-traitance	-78	-0,6	-1	-4	-9	-17	-11	-16	-10
Autres charges d'exploitation :	-18	-4	1	-1	-6	1	0	0	0
- Entretien et réparation	-18	-2	-1	-1	-6	1	0	0	0
- Télésurveillance		-2	2	0	0	0	0	0	0
Frais de personnel :	0	-7	-7	-8	-2	-3	-3	-3	-3
- Frais de personnel	0	-7	-7	-8	-2	-3	-3	-3	-3
Autres frais de fonctionnement :	0	-8	-20	-22	-13	-16	-15	-11	-13
- Assurance dommages ouvrages		-8	-20	-22	-13	-16	-15	-11	-13
Amortissements :	0	-122	-183	-183	-187	-187	-187	-186	-183
- Amortissements		-122	-183	-183	-187	-187	-187	-186	-183
Depenses GER	-3	-8	-3	-12	-47	-28	-48	-13	-3
- Dépenses GER totales	-3	-8	-3	-12	-47	-28	-48	-13	-3
net sinistres (provisions/charges/remboursement)					-176	-11	99	0	0
TOTAL CHARGES NETTES	-1 731	-1 533	-1 515	-1 393	-1 620	-1 581	-1 677	-1 319	-1 413
RESULTAT NET	411	523	417	731	105	481	580	576	769

Tableau de suivi de la remise cogénération

Du 01/07/2020 au 30/06/2021

EXERCICE	MONTANT € H.T. DE LA REMISE COGENERATION	DEPENSES € H.T	SOLDE € H.T. PRECEDENT	SOLDE € H.T. CUMULE
2012/2013	333 108,03 €	0,00 €	0,00 €	333 108,03 €
2013/2014	338 561,79 €	0,00 €	333 108,03 €	671 669,82 €
2014/2015	342 780,42 €	0,00 €	671 669,82 €	1 014 450,24 €
2015/2016	344 910,72 €	535 582,12 €	1 014 450,24 €	823 778,84 €
2016/2017	352 387,52 €	64 095,00 €	823 778,84 €	1 112 071,36 €
2017/2018	357 873,86 €	0,00 €	1 112 071,36 €	1 469 945,22 €
2018/2019	367 154,56 €	0,00 €	1 469 945,22 €	1 837 099,78 €
2019/2020	373 799,30 €	0,00 €	1 837 099,78 €	2 210 899,08 €
2020/2021	377 389,82 €	0,00 €	2 210 899,08 €	2 588 288,90 €

f) Compte d'exploitation BIH saison 2020/2021

1. COMPTE D'EXPLOITATION BIH SAISON 2020-2021

En K€ HT	Saison 2012-2013	Saison 2013-2014	Saison 2014-2015	Saison 2015-2016	Saison 2016-2017	Saison 2017-2018	Saison 2018-2019	Saison 2019-2020	Saison 2020-2021
R1V - Vapeur	134	157	106	113	83	77	72	47	48
Part Fixe - Eléments Fixes	52	52	53	78	55	61	56	63	61
dont R2V - Prestations conduite et petit entretien	31	31	32	57	34	40	35	41	38
dont R3V - Gros entretien et renouvellement	21	21	21	21	21	21	22	22	23
TOTAL PRODUITS NETS	186	210	159	192	138	138	128	110	109
Achat	-202	-174	-178	-195	-160	-133	-151	-159	-152
- Energie	-191	-168	-162	-184	-152	-131	-133	-140	-142
Gaz (yc TICGN)	-191	-168	-161	-184	-152	-131	-133	-140	-142
FOD			-1						
- Autres achats	-10	-6	-16	-11	-8	-1	-18	-18	-11
- Produits de traitement	-10	-6	-15	-11	-8	-1	-17	-18	-11
- Fournitures et entretien courant	-1	0	0	0	0	0	-1	-1	0
Sous traitance d'exploitation :	-7	-1	-4	-11	-6	-4	-8	-22	-11
- Contrôles réglementaires	0	0	-3	-8	-5	-1	0	-16	-5
- Autres sous-traitance	-6	-1	-2	-3	-1	-3	-8	-7	-6
Autres charges d'exploitation :	-8	0	0	-6	0	0	0	0	0
- Entretien et réparation	-8	0	0	-6	0	0	0	0	0
Frais de personnel :	0	0	-8	-40	-34	-23	-23	-9	-11
- Frais de personnel	0	0	-8	-40	-34	-23	-23	-9	-11
Depenses GER	-14	-178	-13	-12	-14		-9	0	-16
- Dépenses GER totales	-14	-178	-13	-12	-14		-9	0	-16
Autres travaux nets									8
- Autres travaux nets									8
TOTAL CHARGES NETTES	-231	-353	-203	-263	-214	-159	-191	-191	-183
RESULTAT NET	-45	-143	-44	-71	-76	-22	-63	-81	-74

g) Redevances

Redevance Ville

Conformément à l'article 55 de la DSP de la Ville de Saint Germain en Laye

Redevance d'occupation du domaine public

Partie fixe	80000 € / an	Révisée au 30/4	95 567,42 € / an	95 567,42 € /ht
Partie fixe "réseaux" 3500 ml	3 € / ml	Révisée au 30/4	3,58378 € / ml	23 154,79 € /ht
Part variable 5,5 % des recettes				

Révision au 30/4/2021

0,7 * Icht-ImE / Icht-ImEo + 0,30 * FSD2 / FSD2o	
Valeurs de base	
ICHT-IMEo =	106,2
FSD2o =	123,7

Redevance pour frais de contrôle

Partie forfaitaire	45000 € / an	Révisée au 30/4	53 756,67 € / an	53 756,67 € /ht
--------------------	--------------	-----------------	------------------	------------------------

Valeurs au 30/4/2021

ICHT-IME =	128,5
FSD2 =	133,9

CA 2020/2021 (R1Chaleur, R2 Chaleur hors terme Rsub + remise cogé)

R1 Chaleur	1 158 139,35 € / ht			
R2 Chaleur	1 757 691,07 € / ht			
Remise cogé	-377 389,82 € / ht			
R1 Vapeur	53 865,56 € / ht			
R2 Vapeur	60 638,07 € / ht			
CA Total	2 652 944,23 € / ht	5,50%	€	145 911,93 € /ht

Coeff révision = **1,194593**

Redevances totales 2020/2021 révisées 318 390,81 € /ht

Selon titre de recettes 3352 294 168,00 € /ht

Impact 24 222,81

h) Créances douteuses

Etat de créances douteuses et/ou impayées à plus de 6 mois

Au 30 juin 2021 absence de créance douteuse à plus de 6 mois.

III. COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

a) Facturation gaz saison 2020-2021

Consommation Gaz	MWh PCS	MWh TICGN	Location	Abt CTA+ Terme fixe + Terme de stockage	Consommation	TICGN	Total HT hors TICGN	Total HT avec TICGN	MWh Chaufferie	MWh Cogénération	Montant HT Chaufferie	PU Mensuel Hors TICGN	PU Mensuel avec TICGN
juil.-20	277,152	135,141	482,180	27 663,800	2 832,500	205,410	30 978,480	31 183,890	277,152	0,000	30 978,480	111,774	112,515
août-20	144,013	70,221	482,180	27 663,800	1 496,290	106,740	29 642,270	29 749,010	144,013	0,000	29 642,270	205,831	206,572
sept.-20	258,799	126,191	482,180	27 663,800	3 359,210	191,810	31 505,190	31 697,000	258,799	0,000	31 505,190	121,736	122,477
oct.-20	1 483,167	723,191	482,180	27 663,800	24 249,780	1 099,250	52 395,760	53 495,010	1 483,167	0,000	52 395,760	35,327	36,068
nov.-20	8 391,985	4 091,931	482,180	27 663,800	159 040,750	6 219,740	187 186,730	193 406,470	3 107,101	5 284,884	187 186,730	22,305	23,047
déc.-20	8 491,083	4 140,253	482,180	27 663,800	170 470,010	6 293,180	198 615,990	204 909,170	487,073	8 004,010	198 615,990	23,391	24,132
janv.-21	9 910,334	5 832,232	482,180	27 739,230	231 869,850	8 864,990	260 091,260	268 956,250	2 381,056	7 529,278	260 091,260	26,244	27,139
févr.-21	8 419,440	4 954,840	482,180	27 739,230	203 949,540	7 531,360	232 170,950	239 702,310	1 270,823	7 148,617	232 170,950	27,576	28,470
mars-21	8 672,791	5 103,938	482,180	27 739,230	194 729,090	7 757,990	222 950,500	230 708,490	-1 928,210	10 601,001	222 950,500	25,707	26,601
avr.-21	2 633,257	1 549,674	482,180	28 913,880	58 905,960	2 355,500	88 302,020	90 657,520	2 633,257	0,000	88 302,020	33,533	34,428
mai-21	1 032,525	607,640	482,180	28 913,880	25 957,680	923,610	55 353,740	56 277,350	1 032,525	0,000	55 353,740	53,610	54,505
juin-21	593,473	349,258	482,180	28 913,880	17 679,560	530,870	47 075,620	47 606,490	593,473	0,000	47 075,620	79,322	80,217
TOTAL	50 308,019	27 684,510	5 786,160	335 942,130	1 094 540,220	42 080,450	1 436 268,510	1 478 348,960	11 740,229	38 567,790	1 436 268,510	28,549	29,386

Prix Moyen MWh PCS Gaz hors TICGN, TIPP

28,55

b) Attestation d'assurances :

Annexe n°4 :

- Attestation d'Assurance RC ENERLAY 2020-2021
- Attestation d'Assurance RCAE ENERLAY 2020-2021
- Attestation d'Assurance RCF ENERLAY 2020-2021
- Attestation DDPE ENERLAY 2020
- Attestation DDPE ENERLAY 2021

c) Factures des travaux GER

Annexe n°5 :

- Factures Réseau et SST
- Factures Chaufferie Gaz
- Factures Chaufferie Biomasse
- Factures Cogénération

d) Déclaration des émissions polluantes

Annexe n°6 :

- Déclaration annuelle des émissions polluantes – Rejets 2020
- Rapport d'assurance raisonnable de l'organisme vérificateur sur les émissions de gaz à effet de serre – Exercice clos au 31/12/2020



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE PARKING CHATEAU

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
PRÉAMBULE	6
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	8
1.1. PRÉSENTATION.....	9
1.2. ORGANISATION FRANCE	10
1.3. NOS METIERS.....	11
1.4. NOTRE HISTOIRE.....	12
1.5. NOTRE RAISON D'ETRE	14
1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
2. CRISE SANITAIRE.....	21
2.1. PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ	23
2.2. PLAN DE RELANCE.....	25
3. LE CONTRAT	28
3.1. FICHE D'IDENTITÉ.....	29
4. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	32
4.1. PARC CHÂTEAU.....	33
4.2. FAITS MARQUANTS	35
5. MAINTENANCE ET TRAVAUX.....	38
5.1. PARC CHATEAU.....	39
6. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION.....	41
6.1. L'ORGANISATION LOCALE	42
6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS	44
6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	45
6.4. LA BOUTIQUE.....	46
6.5. SERVICE RELATION CLIENTS	47

6.6. CONTROLES QUALITÉ	48
7. ANALYSES.....	52
7.1. PARC CHATEAU.....	53
8. PERSPECTIVES 2022.....	61
9. BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT.....	63
9.1. ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021	64
9.2. CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT.....	66
10. ANNEXES.....	67
10.1. ANNEXES PARC CHATEAU	68

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments ayant valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement, corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.).

PRÉAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité, notamment autour du site de Château. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Saint-Germain-en-Laye et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.





1.

PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



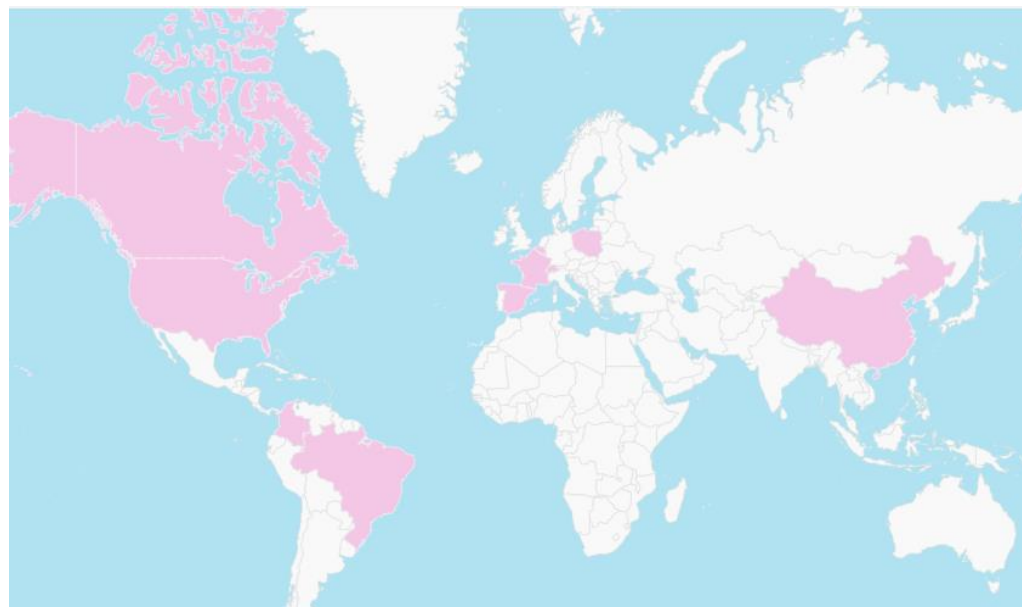
Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



1.2. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général France



Vincent Miller
Directeur Adjoint France



Xavier COLLEAU
Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU est le Directeur régional Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Saint-Germain-en-Laye

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



1.4. NOTRE HISTOIRE

1960-2000 : ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

2001-2004 : OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

2015-2019 : L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib's parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN



Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à

mettre en œuvre dans les ouvrages INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

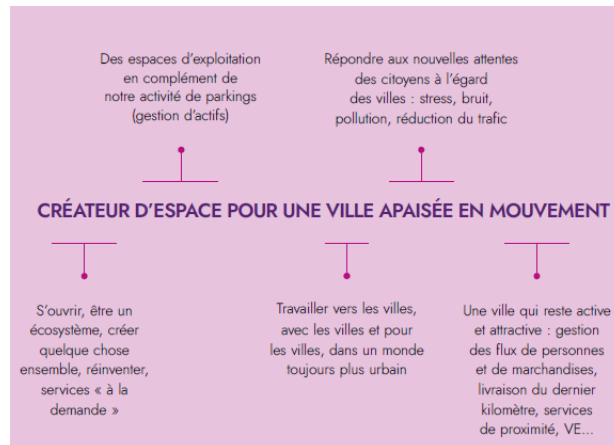
Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine.

Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept «groundscape» (contraction de «ground», le sol et «landscape», paysage).



1.5. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous

devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des



flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.

De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.

Indigo Group FR0012236669
ESG Profile — Last Update — Jul 2021
Sector : Business Support Services



ESG OVERALL SCORE



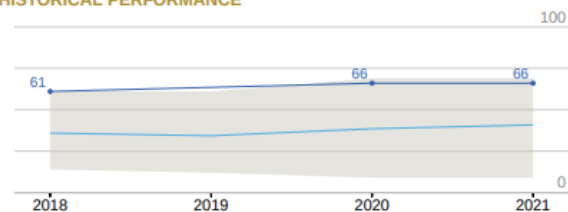
ESG PERFORMANCE (/100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	3/103
Rank in Region	62/1627
Rank in Universe	66/4963
Company Reporting Rate	95%
Sector Average Reporting Rate	73%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

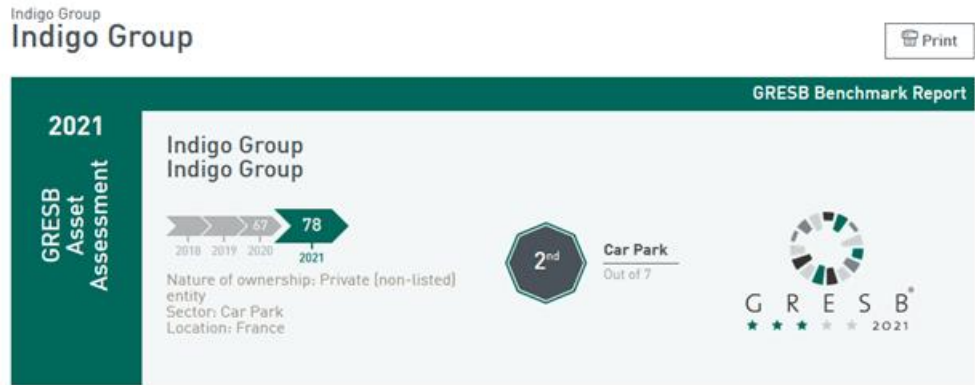
Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprises évaluées, nous passons du 186^{ème} rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260^{ème} rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le « Management score », qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107^{ème} place sur 417 entreprises en 2020 au 10^{ème} rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués

Enfin, dans la catégorie des « Car Park », nous maintenons notre 2^{ème} place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



1.6.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
ou quotidien

» Respect

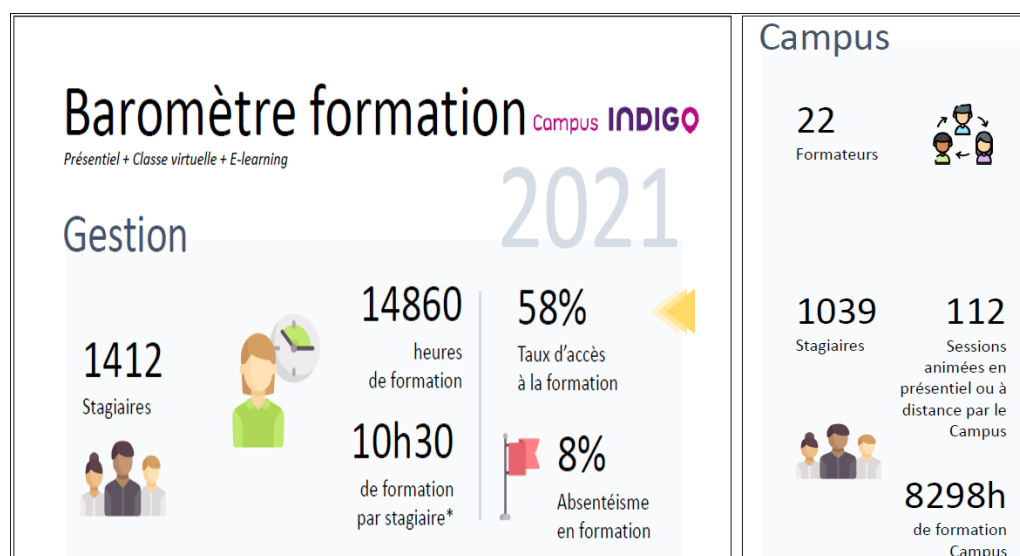
» Responsabilité

» Solidarité

1.6.1.1. CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 154 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2019.

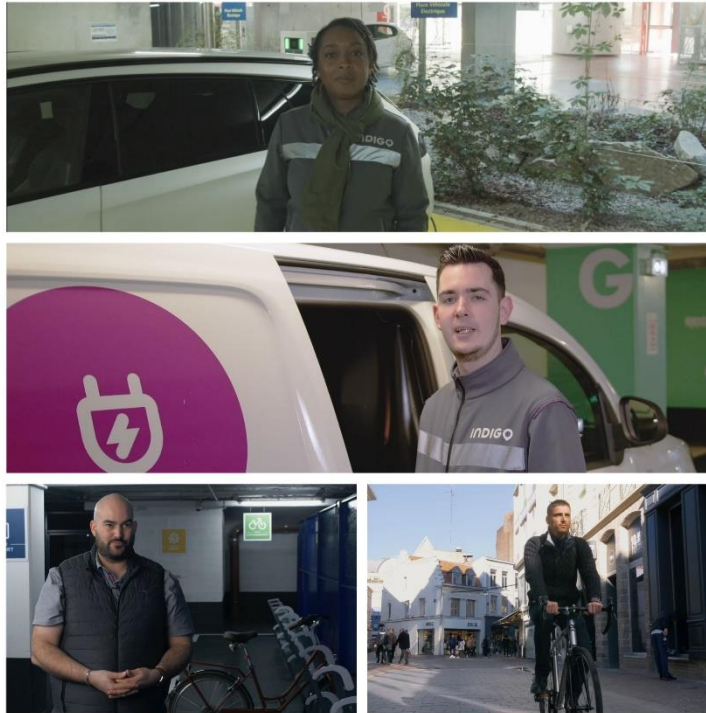
Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.



1.6.1.2. LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...)) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).



de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...)) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique Trucs et Astuces, met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique Talents dans laquelle

nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, des collaborateurs qui peuvent être des Aventuriers, des Humanitaires, des Sportifs, des Musiciens et qui veulent partager cela avec leurs collègues.

1.6.1.3. CAMPAGNES DEDIEES AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

1.6.1.3.1. CAMPAGNE SUR LE HANDICAP AU TRAVAIL

En 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation.

Un Pitch&Go (émission mensuelle interne) a été dédiée au sujet en septembre 2021, de même qu'une campagne d'affichage dans les locaux, l'envoi de documentations avec les bulletins de salaire en novembre 2021, et un article Inwego (intranet Indigo).



1.6.1.4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :



Les bornes de recharges pour véhicules électriques :

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électrique à des emplacements dédiés. Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.



Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui permet un paiement des recharges à la session et l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO France ainsi qu'un tarif à la carte.

NOS OFFRES DE RECHARGE

- À LA CARTE**: 0,30 € / kWh + 0,03 € / min. Un tarif de recharge à la carte. (Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs)
- OPEN**: 69 € / mois. Un badge pour recharger dans tous les parkings INDIGO équipés en France.
- ZEN**: Prix d'un abonnement - 49 € / mois. Un abonnement incluant le stationnement et la recharge de véhicule électrique.

COMMENT FAIRE ?
 - Souscrivez l'un des abonnements ZEN ou l'abonnement OPEN sur www.indigo.com
 - Réception de votre badge INDIGO et de votre carte de recharge
 - Inscrivez-vous sur le site www.indigo.com pour activer votre badge

3 bornes de recharge électrique sont opérationnelles dans le parking Château.

2.

CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celle de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m² en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...).

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcoolique etc.).

2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

2.1.1. MESURES MISES EN PLACE

Vous retrouverez les Plans de Continuité d'Activité en Annexe de ce présent rapport.

2.1.1.1. MESURES SANITAIRES

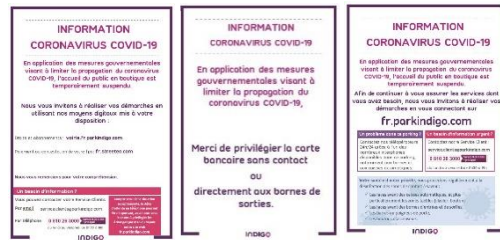
SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nous équipes puissions continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



CLIENTS INDIGO

Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et un affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



2.1.1.2. ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.

2.2. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centres villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application «mains libres» OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet fr.parkindigo.com, affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

2.2.1. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à dynamiser la fréquentation dans nos ouvrages et en particulier pour les abonnés.



Sur nos autres sites en France, différents moyens de communication ont été déployés pour accompagner le lancement de nos campagnes commerciales.

SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.

SUPPORTS DIGITAUX

La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...).



Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet.

Indigo a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres : +158% de vue des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi +48% des clics sur appels et +146 % des clics sur site web.

La mise en avant de nos offres sur Google, nous a permis d'obtenir plus de visibilité avec presque 100 000 impressions sur notre campagne de rentrée.

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyer des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€
[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)
Le premier mois à 1€ pour tout abonnement Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes
Engagement minimum · + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes
[Nos abonnements](#) [Trouvez votre parking](#)
[Flexigo : 1er mois à 1€](#) [Les services INDIGO](#)

indigo Parking Indigo Paris Pont Marie sur Google

1€ le 1^{er} mois d'abonnement

INDIGO

→

Votre abonnement Flexi...
24 août - 30 sept.
1 EURO QUI VA FAIRE DES...
26 août 2020
[Voir l'offre](#)

Tout afficher

3.

LE CONTRAT

3.1. FICHE D'IDENTITE

En 2011, Saint-Germain-en-Laye a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation du parc de stationnement Château.

Signature du contrat : 07/07/2011

Début du contrat : 01/09/2011

Echéance du contrat : 31/08/2026

Date du dernier avenant : ~~12/04/2015~~ 12/06/2015

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

HISTORIQUE DES AVENANTS :

Avenant	Objet
1	12/06/2015 12/06/2015 : Modification de la grille tarifaire au quart d'heure

3.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

3.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

SEBASTIEN OBERT – DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- Pilote l'activité du secteur Yvelines et Eure en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition

et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

3.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

OLIVIER JUHEL - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

3.1.2. LE PERIMETRE GLOBAL

Indigo exploite [le parc Château](#) depuis le 01/09/2011 sur la ville de Saint-Germain-en-Laye dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public. [pour le parc Château](#)
[Également à](#) Saint-Germain-en-Laye, INDIGO exploite [également](#) les parcs Pologne, Pompidou, Hôpital, Péricard, l'espace vélo RER et Les Côches.

Indigo assure, pour le compte de Streeeto, l'exploitation et la maintenance du stationnement payant en voirie.



3.1.3. L'EXPLOITATION

LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Château.

Parking INDIGO Château
Place Charles de Gaulle
78100 Saint-Germain-en-Laye

Horaires d'ouverture de la Boutique :
Du lundi au samedi de 09H à 20H
Et le dimanche de 10H à 17H



4.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

4.1. PARC CHÂTEAU

4.1.1. DESCRIPTIF



Descriptif



Moyens
d'accès & de
paiement



Services

- ✓ 1224 places
- ✓ 11 niveaux (6 au P1 et 5 au P2)
- ✓ 12 places PMR

- ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7
- ✓ Carte Bleue
- ✓ American express
- ✓ TOTAL GR
- ✓ Liber T
- ✓ OpnGO



- ✓ Bornes recharge véhicule électrique
- ✓ Radio Indigo
- ✓ Guidage à la place
- ✓ Zone moto
- ✓ 1 Niveau fermé réservé aux locataires

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

La Crise Sanitaire a fortement contribué au reflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.



4.1.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
Jusqu'à 30 minutes	Gratuit	
De 30min à 45min	2 €	
De 45 min à 1h	+0,70 €	
De 1 h à 1h30	+0,80 €	Par ¼ d'heure
De 1h30 à 1h45	+0,60 €	Par ¼ d'heure
De 1h45 à 2h	+0,40 €	Par ¼ d'heure
De 2h à 2h15	+0,50 €	Par ¼ d'heure
De 2h15 à 3h15	+0,40 €	Par ¼ d'heure
De 3h15 à 3h30	+0,50 €	Par ¼ d'heure
De 3h30 à 3h45	+0,40 €	Par ¼ d'heure
De 3h45 à 5h15	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 5h15 à 5h30	+0,40 €	Par ¼ d'heure
De 5h30 à 6h45	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 6h45 à 8h	+0,20 €	Par ¼ d'heure
De 8h à 8h15	+0,30 €	Par ¼ d'heure
De 8h15 à 10h	+0.20 €	Par ¼ d'heure
De 10h à 10h15	+0.30 €	Par ¼ d'heure
De 10h15 à 11h30	+0.20 €	Par ¼ d'heure
De 11h30 à 11h45	+0.30 €	Par ¼ d'heure
De 11h45 à 12h	+0.20€	Par ¼ d'heure
De 12h à 24h	+1.30€	
Tarif jour plafonné à	17.80 €	
Ticket perdu / jour	17.80 €	

Abonnements et forfaits	
Mensuel moto	75,00 €
Trimestriel moto	130,00 €
Annuel moto	480,00 €
PMA moto	40,00 €
Trimestriel auto	283,00 €
Annuel auto	996,00 €
PMA auto	83,00 €
Annuel privatif	1290,00 €
PMA privatif	108,00 €
Trimestriel Commerçant	215 €
Annuel nuit et Week end	470,00 €

Forfait	
Ticket Congrès 1 semaine	50,00 €
Ticket Congrès 2 semaine	90,00 €
Ticket Congrès 1 mois	150,00 €

4.2. FAITS MARQUANTS

Voici les faits marquants intervenus en 2021 :

JANVIER

- Installation d'une nouvelle camera dans l'espace Moto afin de renforcer la sécurité.
- Remplacement de la barrière de sortie gauche.
- Mise en place de la nouvelle grille tarifaire validée au Conseil Municipal et modification des panneaux en entrée de parc.

FEVRIER

- Remise en service de l'ascenseur Eglise (réparation de la poulie de renvoi pour un montant de 7 662€ HT)
- Réparation des lecteurs piéton P2 -3 RER + porte d'accès.

MARS

- Remplacement de plusieurs réglettes/tubes aux niveaux -4 et -5.

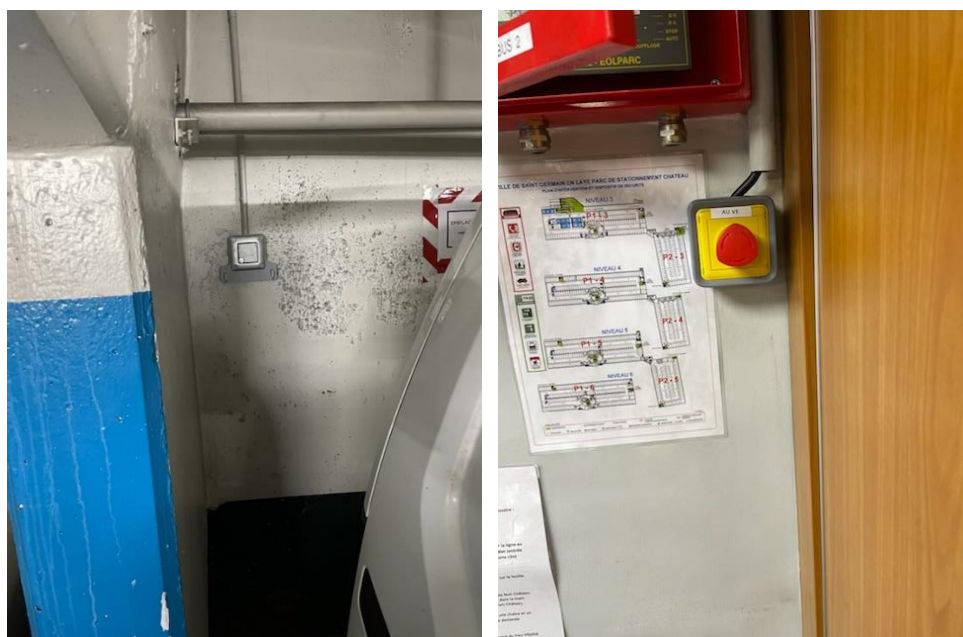
AVRIL

- Remplacement des lecteurs piéton Mairie + RER niveau -3.
- Fin des encaissements FPS en boutique consécutif à la mise en place du cycle complet.

MAI

- Passage de la société SVMS pour intervention sur le jalonement dynamique.
- Installation d'une prise électrique (dédiée à la recharge électrique) pour l'un de nos véhicules de service. Installation d'un bouton d'arrêt d'urgence pour celle-ci conformément à la réglementation.
- Surchauffe du câble d'alimentation du TGBT, remplacement de ce dernier, nécessitant une coupure générale du parking. L'intervention a été réalisée entre 5h et 7h du matin afin de générer le moins de gêne possible pour les usagers.





JUIN

- Installation d'une pompe d'évacuation dans le local machinerie de l'ascenseur Mairie situé au niveau -6.

JUILLET

- Changement de la batterie et de l'alimentation du serveur péage centralisé Designa, situé dans la baie informatique (coupures intempestives).
- Déploiement du paiement CB sans contact sur les terminaux de paiements (bornes de sorties et caisses automatiques) en vue de fluidifier les sorties lors des pics de fréquentation.
- Curage des canalisations du niveau -6.
- Opération de nettoyage estivale des niveaux du parc à l'autolaveuse et kärcher.
- Remise en marche du système vidéo + phonie du parc à cycles à la suite de dysfonctionnements ponctuels courant Juillet.

AOUT

- Début des travaux de traitement des infiltrations. Traitement par injection de résine aux niveaux des axes entrées/sorties véhicules et sur les murs longeant les places de stationnement des différents niveaux. Certains travaux réalisés sur la sortie ont nécessité la fermeture du parking durant la nuit du 26 aout. Une communication a été faite auprès des usagers afin de les informer de la fermeture.
- Remplacement de l'antenne télépéage à la suite de sinistre (un véhicule a percuté l'antenne en sortie).

SEPTEMBRE

- Fin des travaux de traitement d'infiltrations.

OCTOBRE

- Réalisation de tests et exercices de l'alarme incendie à titre préventif.
- Changement de plusieurs néons dans les niveaux du parc.

NOVEMBRE

- Remplacement des barrières entrée moto et recyclage pour cause d'usure.
- Remplacement des capteurs Co/No (remplacement quinquennal obligatoire).

- Intervention de la société SVMS pour intervention sur le jalonement dynamique de la ville. Remplacement d'1 CPU, 1 modem, 1 carte mère, 1 module radio et 1 antenne.

DECEMBRE

- Remplacement de plusieurs têtes de détections incendie.
- Entretien et test sprinklage par la société Aires.
- Remplacement des lecteurs de plaque minéralogique en bornes d'entrée et sorties améliorant grandement la fiabilité et l'efficacité de la lecture. Concourt à la fluidification des sorties.
- Travaux dans le réfectoire de la boutique.
- Renforcement de la signalétique à l'entrée du parc.



4.2.1. VANDALISME

- Effraction de l'espace accueil du Château dans la nuit du 04/03 au 05/03.

Plainte déposée dans les jours qui ont suivi.
Remplacement de la porte vitrée.

Aucun autre dégâts ni préjudices constatés.



5.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

5.1. PARC CHATEAU

5.1.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Modèle : Abacus 4 bornes d'entrée 3 bornes de sortie 2 caisses automatique 5 barrières 1 caisse manuelle 0 lecteur véhicule nuit 4 lecteurs piéton 1 unité centrale de gestion	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Designa
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle
Vidéosurveillance	Marque : Elbex Caméras : 34 Enregistreur : 2	Contrat de maintenance : Non
Détection incendie	Modèle : FINSECUR Baltic 512 Nombre : 468 têtes de détections	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : ERIS
Extincteurs	Marque : SICLI Modèle : Poudre – CO2 - EAU	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : SICLI
Boitiers bris de glace	Marque : FINSECUR Nombre : 38	
Colonnes sèches	Nombre : 5	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : AIRESS
Ascenseurs	Marque : TTAMS Nb de niveaux : 6 Charge en Kg : 800 Kg	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Kone
Sprinklers	Marques : AAI Nombre de têtes : 1545	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : AIRESS
Portes automatiques	Nombre : 2 portails – 2 Portes coupe-feu	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Borne de rechargement électrique	Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Bouygues Energies Services

Groupe électrogène	Marque : MICS	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : 2HENERGY
Pompes de relevage	Modèle : RW2120	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : R&O
Détections CO	Marque : Disfatel Nombre de points de détection CO : 29 Nombre de points de détection NO : 29	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : DISFATEL

5.1.2. TRAVAUX

Travaux réalisés en 2021 (105.2K€) :

- Upgrade CB5.5 (mise en place du paiement sans contact) (17K€).
- Travaux d'étanchéité (44K€).
- Remplacement des lecteurs caméras de plaque minéralogique (14K€).
- Remplacement des lecteurs piétons Mairie et RER (3K€).
- Remplacement du câble d'alimentation du TGBT (5K€).
- Installation d'une prise électrique pour le véhicule électrique de service + coupure d'arrêt d'urgence (1.6K€).
- Remplacement des capteurs Co/No (3.5K€).
- Travaux sur le jalonnement dynamique (6K€).
- Travaux au sein du réfectoire de la boutique (3.5K€).
- Réparation de la poulie de renvoi de l'ascenseur (7,6K€).

Pour 2022, nous prévoyons les investissements suivants (327K€) :

- Travaux de remise en peinture du parc (140K€). La seconde partie sera réalisée en 2023.
- Passage de l'intégralité du parc en éclairage Led (110K€).
- Implantation de 6 bornes de recharges électrique (45K€).
- Achat d'une autolaveuse de grosse capacité (16K€).
- Travaux sur la porte piétonne au niveau -3 du parking P2 (6K€).
- Travaux sur le sprinklage, remplacement du disconnecteur (6K€).
- Remplacement des lecteurs piétons entrée côté Eglise et du lecteur piéton ascenseur (4K€).

6.

ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

6.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

- L'entretien des ouvrages et des équipements
- L'accueil des clients
- La gestion des flux financiers

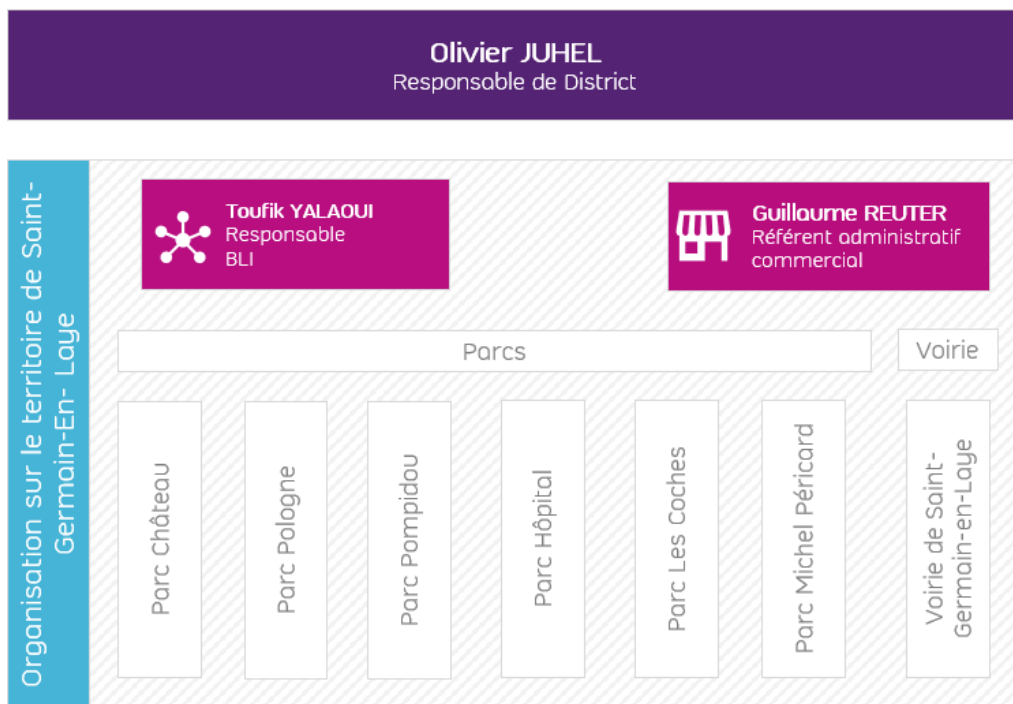
Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites **B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.

Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.



Le responsable BLI dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

4 rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :



L'Agent Mobile assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1er niveau ;

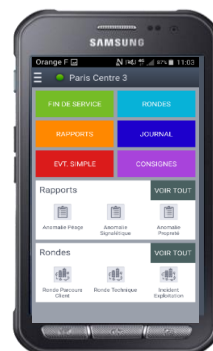
L'Agent d'Intervention assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;

Le téléopérateur réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;

L'Agent Fixe assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2021, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Sur le parc de Château plusieurs collaborateurs ont été formés en 2021.

Intitulé du Poste	Formation
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Sécurité incendie
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Habilitation électrique
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Péage
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Service clients
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Gérer les situations de conflits ou d'agressivité au sein d'un parc de stationnement
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	ADP (outil de gestion des temps et des activités)

6.2.1. FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « Bien accueillir les personnes handicapées » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

6.2.2. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

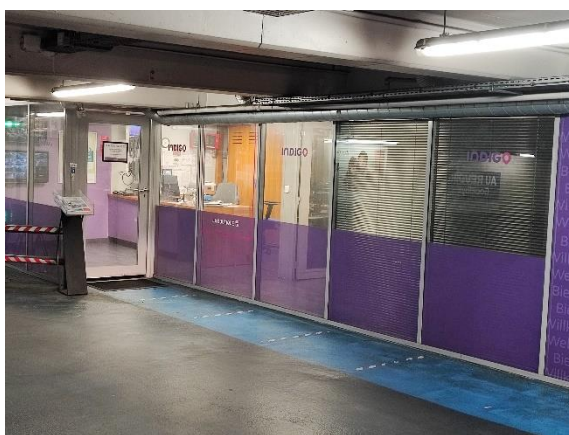
Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

6.4. LA BOUTIQUE

Le **Référent Commercial** est basé à la boutique du Château, il centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la boutique afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.



Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.

6.5. SERVICE RELATION CLIENTS

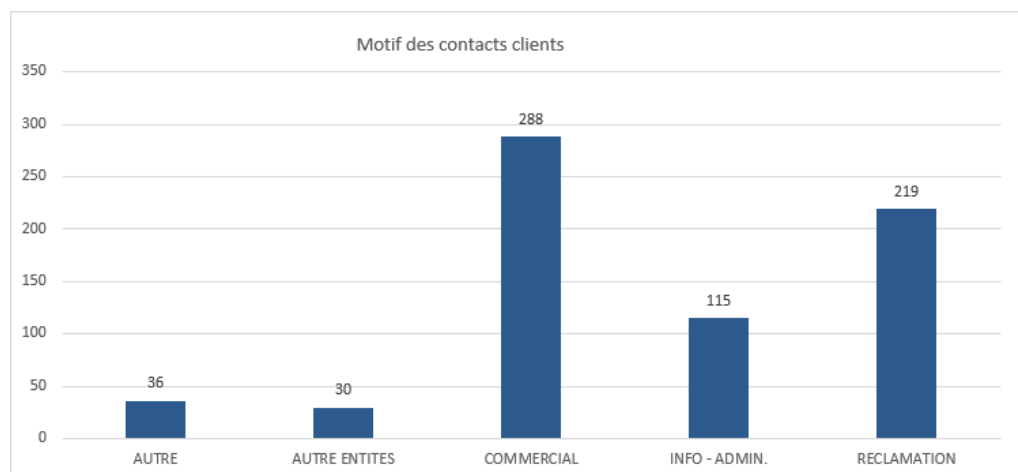
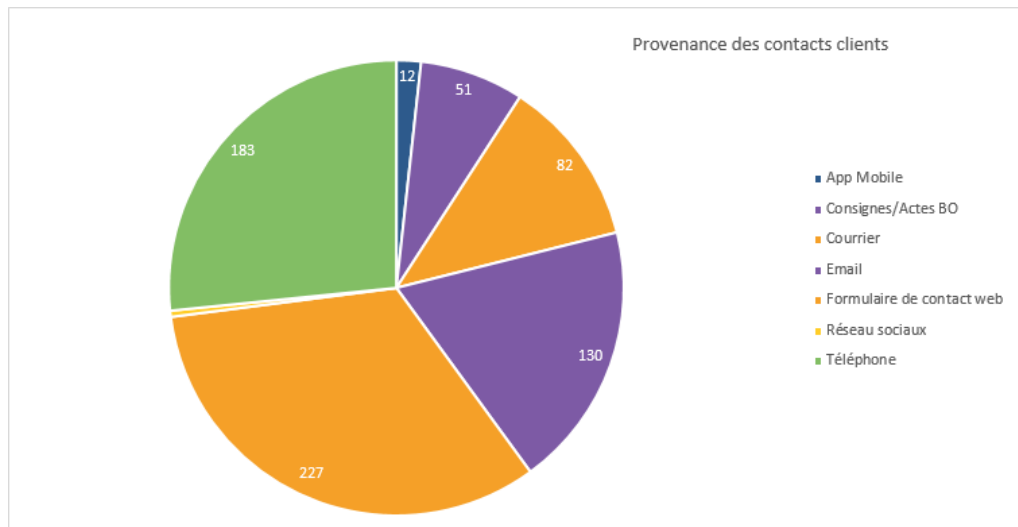
Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile

En 2021 pour le parc du Château le Service Relation Client a traité 688 demandes réparties de la façon suivante :



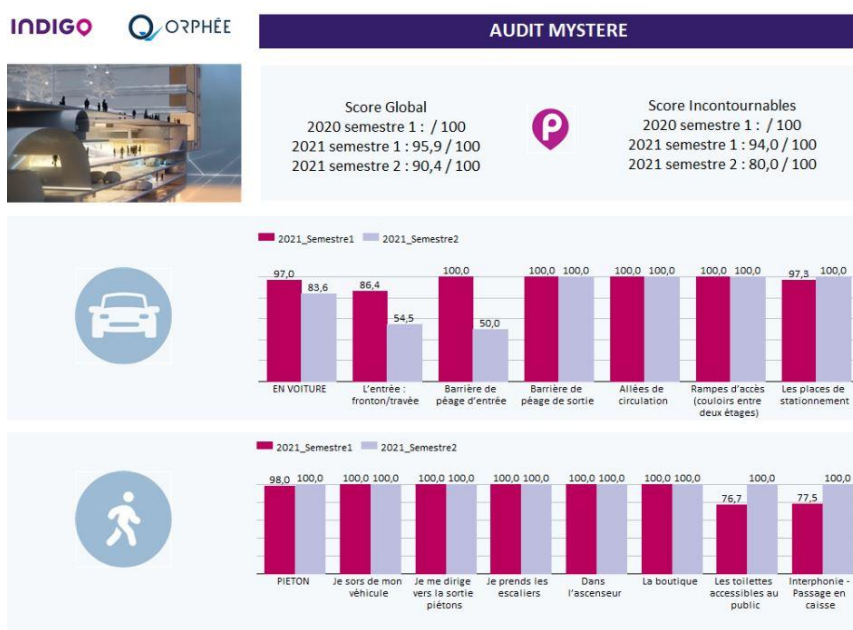
6.6. CONTROLES QUALITÉ

6.6.1. CONTROLE INDIGO

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2021, 2 visites ont été réalisées sur les parkings.

Le parking Château a obtenu la note de 93.15 % de satisfaction.



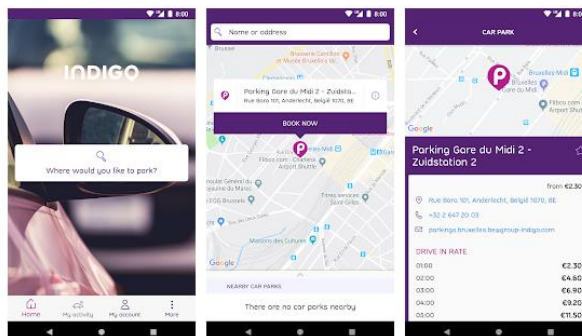
6.6.2. APPLICATION SMARTPHONE

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



6.6.3. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 1 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 3 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 12 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : Libre• Engagement : 3 mois• Prélèvements mensuels automatiques

Service déployé dans le parking Château.

6.6.4. OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Via l'application mobile, les usagers sont en mesure de réserver et payer leur stationnement horaire en ouvrage, et régler et renouveler leur stationnement en voirie. Le tout au juste prix et sans ticket, ni facture papier, puisque l'ensemble est dématérialisé et les véhicules reconnus via leur plaque d'immatriculation. Grâce à la géolocalisation, ils peuvent comparer les tarifs et la distance des parkings à proximité ou encore, préparer leur trajet en toute sérénité en réservant leur stationnement à l'avance dans un parking.

Pour offrir un service encore plus complet et toujours plus simple à nos clients, nous prévoyons de lancer prochainement une plateforme unique pour l'ensemble de nos services proposant une expérience client modulable et adaptée à tous les besoins de stationnement. Celle-ci recouvre en effet, le parking en ouvrage, et en voirie, le stationnement vélo ; ainsi que la recharge électrique.



Service déployé dans le parking Château.

6.6.5. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

Service déployé dans le parking du château.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

Service déployé dans le parking du Château.

PLAN DE QUARTIER MULTIMODAL

Un plan de quartier multimodal est proposé dans tous les parkings à côté des caisses automatiques, et à proximité des accès principaux.

Service déployé dans le parking du Château.

BORNE D'INFORMATION

La borne interactive s'impose comme un outil de communication moderne et efficace. Se présentant sous la forme d'un kiosque d'information, elle est utilisable par n'importe quel utilisateur grâce à un écran tactile, et lui permettra d'accéder à des données qu'Indigo mettra à sa disposition. Le contenu peut être riche et varié : services proposés dans les parkings, sites institutionnels (mairie, Indigo, etc.), informations sur les perturbations, les informations culturelles et touristiques (comme le théâtre, l'opéra, la programmation culturelle ...), les informations sur le trafic routier.

Avantage majeur de la borne interactive, elle permet à son utilisateur une totale indépendance quant à ses recherches. L'utilisateur se sent plus libre dans ses recherches et surtout y accède rapidement.

LOCKERS/ RELAIS COLIS

Pour apporter plus de confort à nos usagers récurrents, nous proposons dans nos parcs des points de retraits automatisés des colis, en partenariat par exemple avec Amazon Locker, le groupe La Poste et Pick-up station.

STATION DE LAVAGE

Nous proposons pendant la durée de stationnement des clients un service de nettoyage intérieur et extérieur du véhicule.

Indigo travaille avec des spécialistes du lavage de véhicule sans eau. Grâce aux méthodes de lavage à la main, le client évite les défauts possibles provoqués par les rouleaux de lavage, les chiffons ou encore la couche de saleté que laisse le lavage avec eau sous pression. Ainsi la peinture du véhicule n'est pas abimée. Des produits novateurs et de grande qualité, combinés au soin du lavage traditionnel permettent un résultat de qualité. Indigo est engagé dans un partenariat étroit avec Total Wash qui garantit la qualité et l'attractivité du service.

GONFLAGE DE PNEUS ET DEMARREUR

Pour pallier les urgences éventuelles liées aux petits problèmes techniques des véhicules, les automobilistes et les cyclistes pourront profiter des services du parking prévus à cet effet.

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients :

- Un démarreur de batterie est mis à disposition des clients à l'accueil
- Une station pour gonfler les pneumatiques pour les deux-roues et véhicules

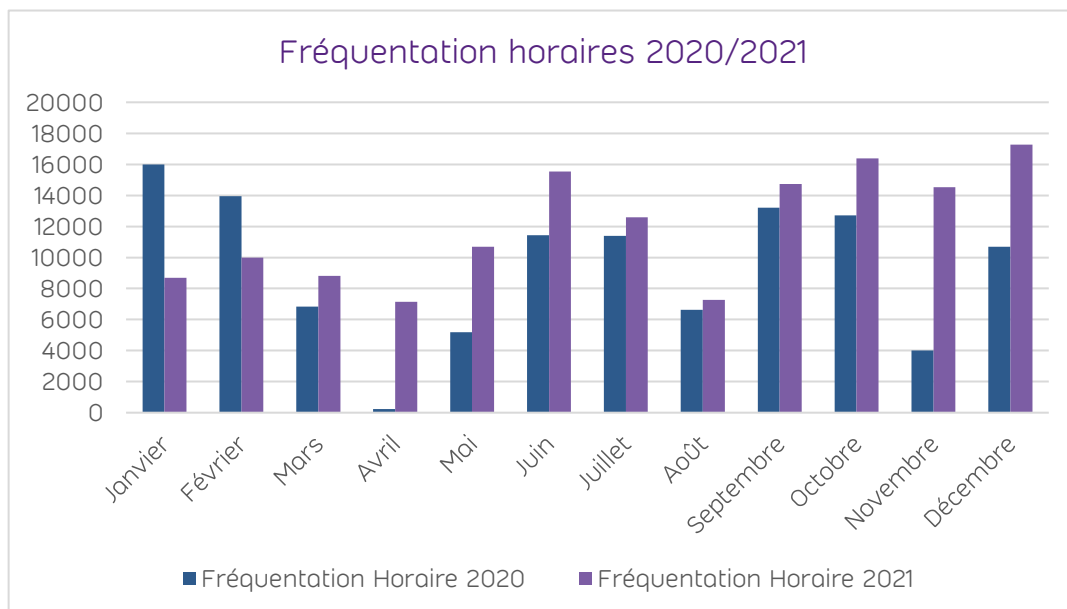


ANALYSES

7.1. PARC CHATEAU

7.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	15 993	8689	-46 %
Février	13 946	9981	-28 %
Mars	6 841	8805	29 %
Avril	225	7151	3078 %
Mai	5 189	10692	106 %
Juin	11 440	15529	36 %
Juillet	11 392	12599	11 %
Août	6 629	7258	9 %
Septembre	13 218	14727	11 %
Octobre	12 723	16382	29 %
Novembre	4 004	14535	263 %
Décembre	10 699	17271	61 %
Total	112 299	143 619	28 %



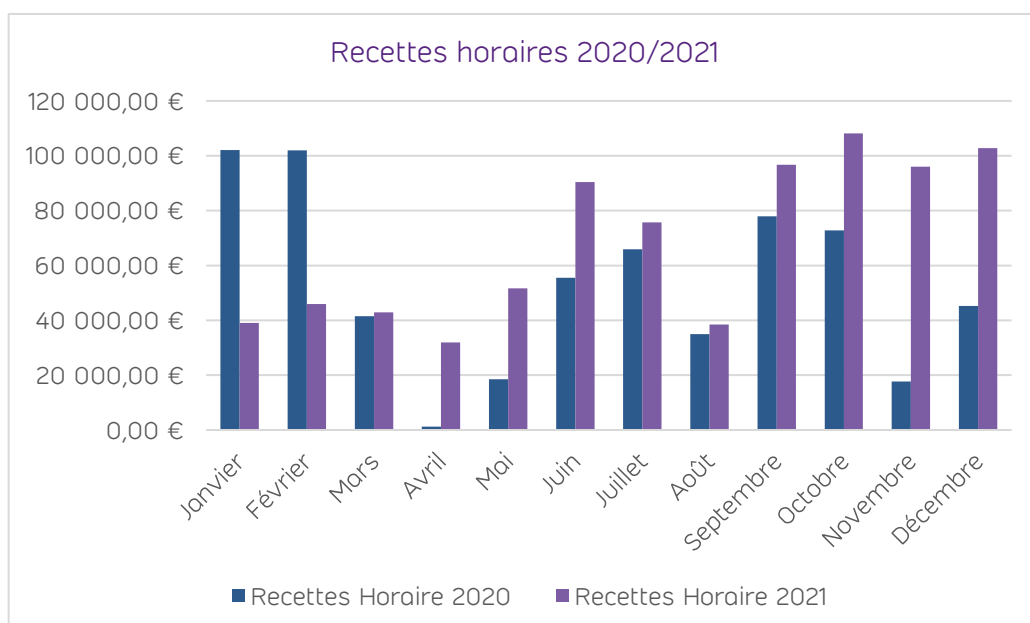
2021 a vu les restrictions sanitaires s'assouplir progressivement à compter du mois de mai. Les fréquentations horaires ont en réponse augmenté de 28%.

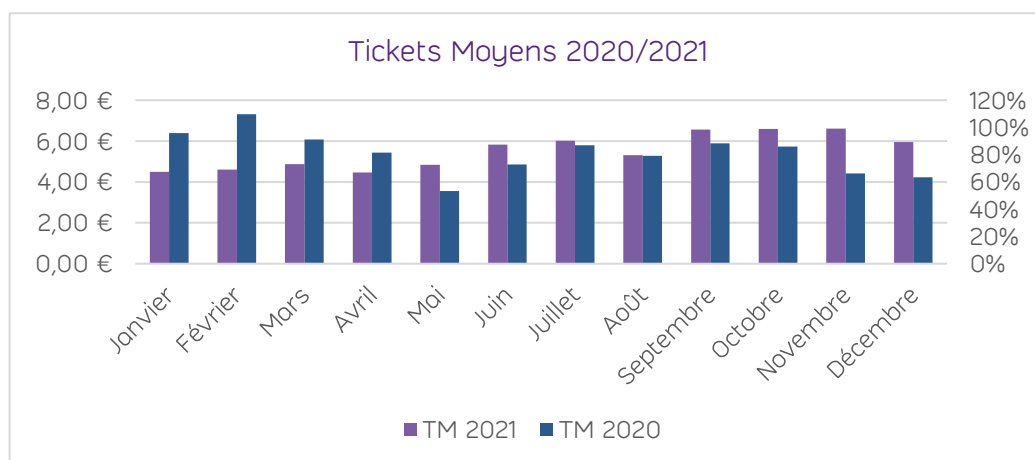
Elles restent toutefois très en dessous de leur niveau de 2019, année de référence; les fréquentations étaient alors de 205 891 contre 143 619 en 2021 (soit un repli de 30 %).

La localisation du parc et sa vocation principale en font fragilité. Sa dépendance en son principal générateur (la Gare), le rend très dépendant des aléas conjoncturels. Sa situation aux abords du centre-ville le rend également dépendant du retour à l'activité des bars/restaurants et du théâtre. Le retour des fréquentations en a logiquement pâti.

7.1.2. RECETTES HORAIRES ET TICKET MOYEN

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Tickets Moyens 2020	Tickets Moyens 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	102 085 €	39 020 €	6,38 €	4,49 €	-62%
Février	102 027 €	45 967 €	7,32 €	4,61 €	-55%
Mars	41 526 €	42 843 €	6,07 €	4,87 €	3%
Avril	1 223 €	31 909 €	5,44 €	4,46 €	2509%
Mai	18 468 €	51 691 €	3,56 €	4,83 €	180%
Juin	55 479 €	90 450 €	4,85 €	5,82 €	63%
Juillet	65 939 €	75 738 €	5,79 €	6,01 €	15%
Août	35 003 €	38 498 €	5,28 €	5,30 €	10%
Septembre	77 903 €	96 719 €	5,89 €	6,57 €	24%
Octobre	72 837 €	108 124 €	5,72 €	6,60 €	48%
Novembre	17 672 €	96 015 €	4,41 €	6,61 €	443%
Décembre	45 290 €	102 827 €	4,23 €	5,95 €	127%
Total	635 451 €	819 802 €	5,66 €	5,71 €	29,01%



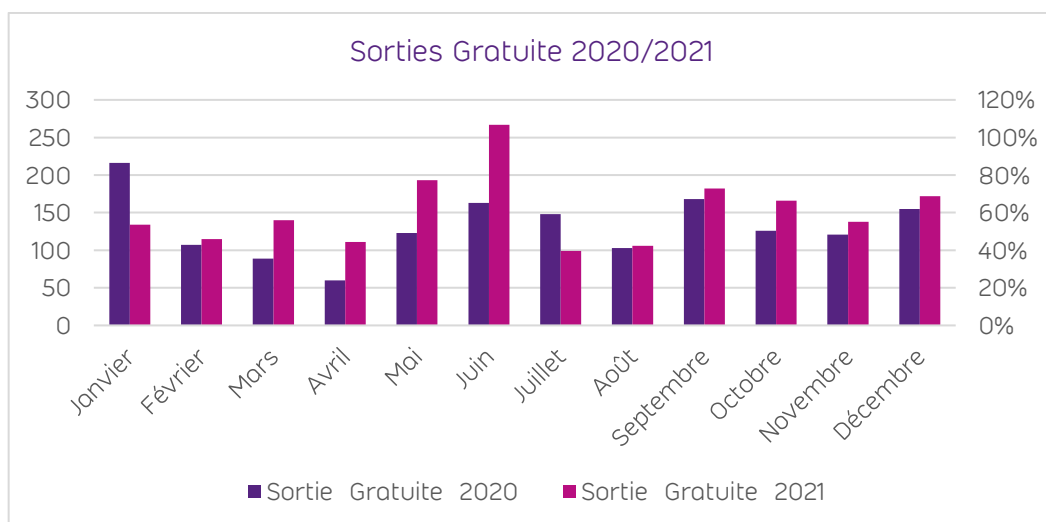


Le ticket moyen reste stable (+0.9 % par rapport à 2020) sans toutefois atteindre son niveau de référence : 6,72€ en 2019 (soit un retard de 15%). Cette valeur nous confirme que les usagers pas encore retrouvé leurs usages d'avant covid.

Si les recettes horaires affichent une forte progression (+29% par rapport à 2020) à mettre en lien avec une hausse du ticket moyen et des fréquentations, elles restent toutefois encore très loin de leur niveau en 2019 (1 382 771€) et affichent un retard de 40%.

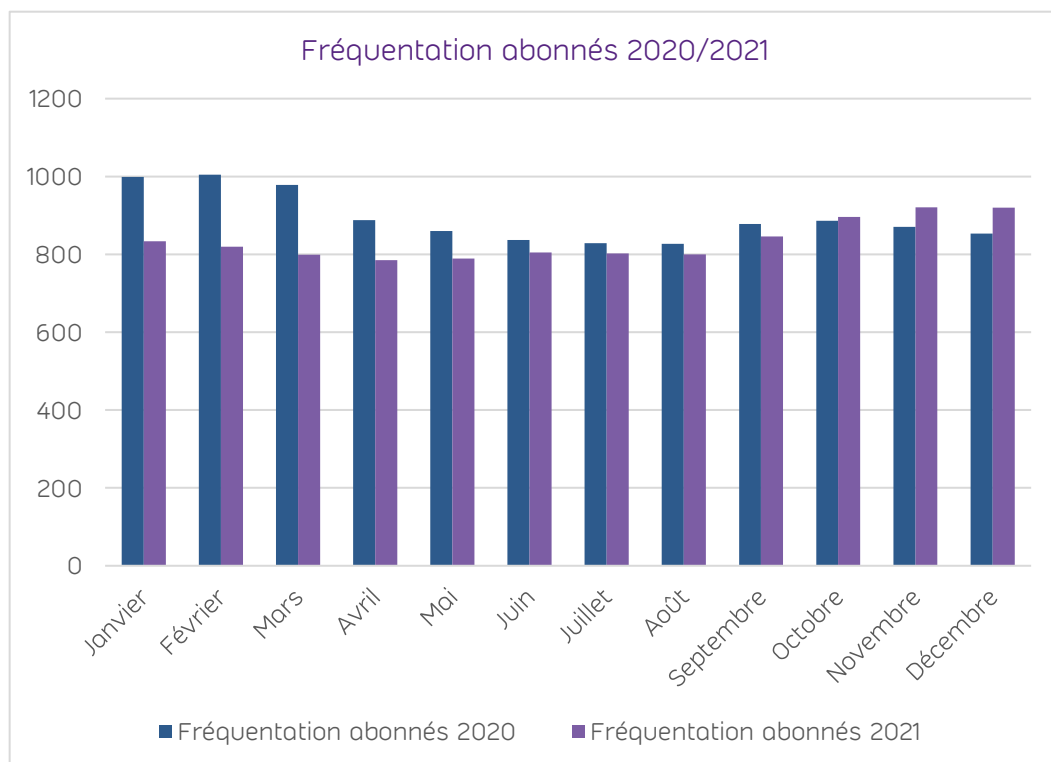
	Prévenus 2020 (TTC)	Prévenus 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	3 381,38 €	1 048,57 €	-69%
Février	3 527,11 €	1 219,04 €	-65%
Mars	1 102,13 €	1 191,46 €	8%
Avril	155,58 €	619,26 €	298%
Mai	2 211,58 €	1 777,32 €	-20%
Juin	1 384,21 €	2 271,60 €	64%
Juillet	1 697,10 €	1 995,80 €	18%
Août	874,76 €	1 051,79 €	20%
Septembre	1 489,26 €	2 430,77 €	63%
Octobre	1 745,94 €	3 553,13 €	104%
Novembre	460,94 €	3 915,97 €	750%
Décembre	1 171,57 €	4 785,96 €	309%
Total	19 201,57 €	25 860,67 €	35%

	Sorties Gratuites 2020	Sorties Gratuites 2021	Ecart %
Janvier	216	134	-38%
Février	107	115	7%
Mars	89	140	57%
Avril	60	111	85%
Mai	123	193	57%
Juin	163	267	64%
Juillet	148	99	-33%
Août	103	106	3%
Septembre	168	182	8%
Octobre	126	166	32%
Novembre	121	138	14%
Décembre	155	172	11%
Total	1 579	1 823	15%



7.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre d'abonnés et locations en 2020	Nombre d'abonnés et locations en 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	999	834	-17%
Février	1 005	820	-18%
Mars	978	799	-18%
Avril	888	785	-12%
Mai	860	789	-8%
Juin	837	805	-4%
Juillet	829	802	-3%
Août	827	800	-3%
Septembre	878	846	-4%
Octobre	886	896	1%
Novembre	871	921	6%
Décembre	853	920	8%
Total	10 711	10 017	-6,48%

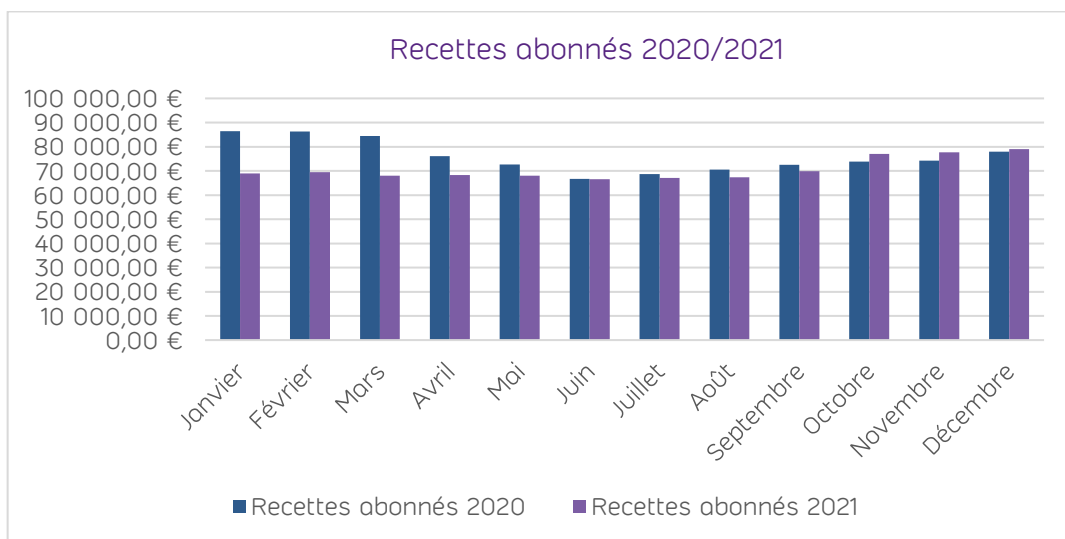


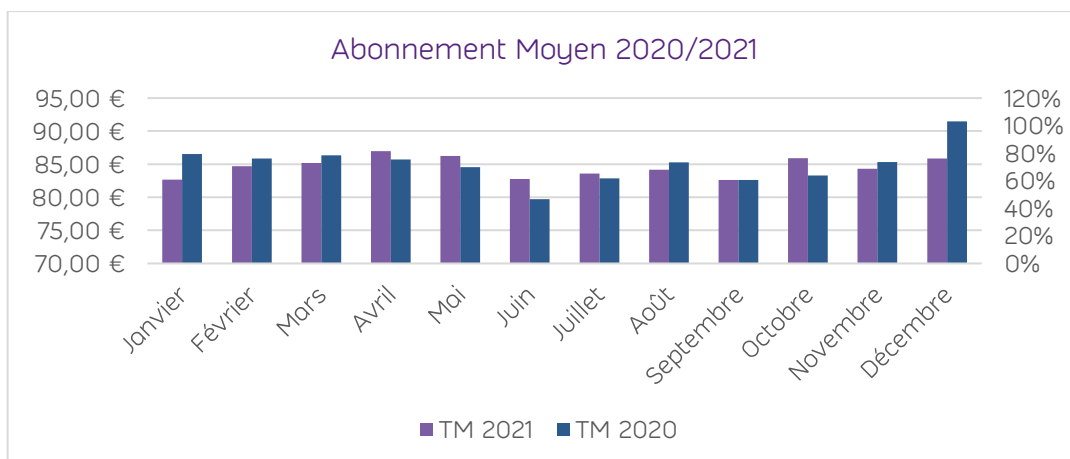
2021 voit le nombre de ses abonnés se rétracter. Le parc affiche une baisse de 6,48% par rapport à 2020 et - 19,2 % par rapport à son niveau de référence de 2019. Les fréquentations repartent à la hausse à compter d'octobre. A mettre en lien avec l'assouplissement des restrictions sanitaires.

Le nombre d'abonnés est particulièrement touché sur le site du Château en raison du télétravail et du chômage partiel. Ces diverses mesures ont pu inciter les usagers à résilier leur abonnement. Le type d'abonnements souscrits a également changé : les forfaits « semaine » (prévenus) ont fortement progressé (+35%).

7.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2020 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Abonnements Moyens 2020	Abonnements Moyens 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	86 440 €	68 928 €	86,53 €	82,65 €	-20%
Février	86 299 €	69 460 €	85,87 €	84,71 €	-20%
Mars	84 462 €	68 052 €	86,36 €	85,17 €	-19%
Avril	76 104 €	68 265 €	85,70 €	86,96 €	-10%
Mai	72 701 €	68 045 €	84,54 €	86,24 €	-6%
Juin	66 738 €	66 624 €	79,73 €	82,76 €	0%
Juillet	68 690 €	67 036 €	82,86 €	83,59 €	-2%
Août	70 515 €	67 331 €	85,27 €	84,16 €	-5%
Septembre	72 541 €	69 883 €	82,62 €	82,60 €	-4%
Octobre	73 794 €	76 978 €	83,29 €	85,91 €	4%
Novembre	74 305 €	77 667 €	85,31 €	84,33 €	5%
Décembre	78 022 €	79 013 €	91,47 €	85,88 €	1%
Total	910 611 €	847 283 €	85,02 €	84,58 €	-6,95%





L'abonnement moyen reste relativement stable. S'il a peu évolué, on constate cependant une répartition différente entre le type d'abonnements souscrits sur l'exercice et 2020 (44% de PMA en 2021 contre 53% en 2020). Pour rappel, l'abonnement moyen était de 84,46€ en 2019.

Les recettes abonnés affichent un repli, conséquence d'un abonnement moyen et de fréquentations en légère baisse.

7.1.5. CONCLUSION

	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	1 565 263 €	1 688 635 €	8 %
Recettes horaires	635 451 €	819 802 €	29 %
Fréquentation horaires	112 299	143 619	28%
Ticket moyen	5,66 €	5,71 €	1 %
Recettes abonnements/loc.	910 611 €	847 283 €	-7%
Recettes prévenus	19 201 €	25 860 €	35%

Analyse sur l'activité 2021:

L'année 2021 a été marquée par de nombreuses mesures gouvernementales :

- du 20 mars au 2 mai, mise en place d'un 3ème confinement,
- du 16 janvier au 19 mars, couvre-feu à 18h,
- du 20 mars au 18 mai, couvre-feu à 19h,
- du 19 mai au 19 juin, couvre-feu à 21h,
- le 20 juin, levée du couvre-feu.

L'année 2021 reste encore très marquée par la crise sanitaire. Si le parking Château voit ses recettes totales augmenter de 8%, à mettre au crédit de l'augmentation des recettes horaires (+29%) et prévenus « semaine » (+35%), les recettes abonnés décroissent dans le même temps.

Le parking Château, dont le principal générateur est la gare RER, doit faire face à un changement d'usage semblant s'inscrire dans la durée : l'adhésion au télétravail et le recours au chômage partiel n'ont pas aidé le parc à retrouver ses fréquentations horaires comme abonnés.

A noter toutefois, une remontée des recettes abonnés en fin d'année.

A titre de comparaison, en 2019, les fréquentations étaient de 205 891 sorties payantes pour des recettes horaires de 1.3M€. S'agissant du volet abonné, nous enregistrons 12 396 abonnés pour un des recettes d'1,04M€.



PERSPECTIVES 2022

2022 sera une année de consolidation.

La localisation du parc l'expose doublement aux mesures gouvernementales et changement d'usages des clients horaires et abonnés.

Si le niveau des fréquentations et des recettes horaires devait logiquement continuer à réduire leurs écarts avec 2019, il faudra cependant travailler sur la reconquête des abonnés et composer avec ce qui pourrait être de nouveaux usages s'inscrivant dans le temps (télétravail).

La remontée en puissance est lente et l'échéance d'un retour à la normale s'avère plus long qu'escompté mais ne devrait pas l'être avant le second semestre 2022.

La qualité du service rendu, de l'accueil et la qualité d'entretien général du parc devront accompagner ces efforts.

Indigo continuera également de s'inscrire aux côtés de la ville afin de s'associer aux évènements du centre-ville visant à favoriser la reprise économique.

INDIGO

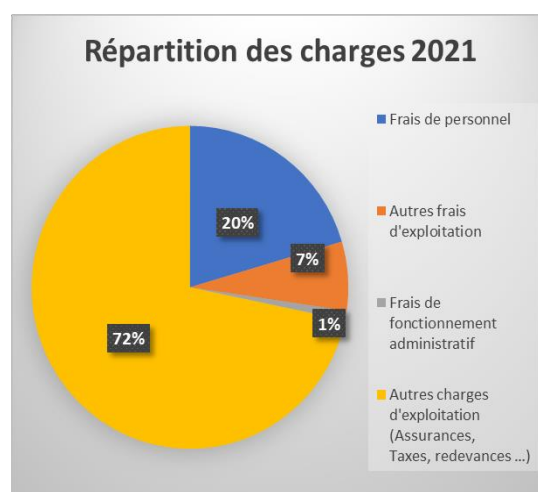
INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

9.

BILAN FINANCIER :
COMPTE DE
RESULTAT

9.1. ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021

En € HT	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Produits horaires parc	545 544	704 719	159 175	29,2%
Produits abonnés parc	758 842	706 069	-52 773	-7,0%
Autres Produits	4 251	14 981	10 730	252,4%
Total Produits d'Exploitation	1 308 637	1 425 769	117 132	9,0%
<i>Frais de personnel</i>	<i>255 397</i>	<i>331 705</i>	<i>76 308</i>	<i>29,9%</i>
Autres frais d'exploitation	116 236	111 819	-4 417	-3,8%
Frais de fonctionnement administratif	10 569	15 180	4 611	43,6%
<i>Autres charges d'exploitation (Assurances, Taxes, redevances ...)</i>	<i>1 100 321</i>	<i>1 164 149</i>	<i>63 828</i>	<i>5,8%</i>
Total Charges d'exploitation	1 482 523	1 622 852	140 329	9,5%
Amortissement	287 873	295 630	7 757	2,7%
EBIT	-461 758	-492 713	-30 955	6,7%
Frais financiers	-70 879	-55 375	15 504	-21,9%
Résultat Net avant impôt	-532 637	-548 088	-15 451	2,9%



Le compte de résultat présente une baisse de 2.9% (-15K€):

- Malgré une augmentation des produits d'exploitation de 9% (+117K€), on constate une hausse des charges directes d'exploitation de 20% en raison de l'augmentation des frais de personnel (+30%) en raison de la fin du chômage partiel et de la consommation du poste intérim (difficultés à trouver du personnel sur l'année),
- On note également une augmentation des autres charges d'exploitation (+5,8%) en raison de la hausse de la redevance (+9% soit +84K€),
- Le poste Charges non courantes et plus précisément les dotations aux amortissements, connaît une augmentation de 2.7% (+8K€).

9.2. CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT

Le calcul de la redevance d'intéressement au délégant pour l'année 2021 est détaillé en annexe.

10.

ANNEXES

10.1. ANNEXES PARC CHATEAU

ANNEXE 1 : ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA
TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A
L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

ANNEXE 2 : PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE
CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

ANNEXE 3 : REGLES COMPTABLES

ANNEXE 4 : GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE

ANNEXE 5 : COMPTES DU DELEGATAIRE

ANNEXE 6 : INFORMATION SUR LE PATRIMOINE

ANNEXE 7 : DETERMINATION DE LA REDEVANCE

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2021)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui-ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_780013 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE CHÂTEAU - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	780013 Saint-Germain-en-Laye Château
DELEGANT	VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	545 544	704 719	159 175	29,2%
Abonnés parcs	758 842	706 069	-52 773	-7,0%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	4 251	14 981	10 730	252,4%
Sous Total Chiffre d'Affaires	1 308 637	1 425 769	117 132	9,0%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits	1		-1	-100,0%
Sous Total Autres Produits	1		-1	-100,0%
Total Produits d'Exploitation	1 308 638	1 425 769	117 131	9,0%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-209 200	-255 459	-46 259	22,1%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-10 620	-27 966	-17 346	163,3%
Personnel Intérimaire d'Exploitation	-5 656	-32 670	-27 014	477,6%
Prestations de Nettoyage	-29 921	-15 490	14 431	-48,2%
Prestations de Gardiennage		-120	-120	
Sous Total Frais de Personnel	-255 397	-331 705	-76 307	29,9%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-26 667	-33 887	-7 220	27,1%
Entretien : Contrats	-26 464	-14 180	12 284	-46,4%
Electricité, Fluides	-50 071	-53 673	-3 601	7,2%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-6 123	-5 293	829	-13,5%
Location Matériel d'Exploitation	-6 910	-4 785	2 125	-30,8%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-116 236	-111 819	4 417	-3,8%
Actions Commerciales	-1 063	-2 128	-1 065	100,2%
Collecte de Fonds et Commissions	-8 525	-12 546	-4 021	47,2%
Frais Administratifs et Divers	-981	-506	476	-48,5%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-10 569	-15 180	-4 611	43,6%
Total Charges Directes d'Exploitation	-382 202	-458 704	-76 501	20,0%
Police d'Assurances	-10 791	-10 080	711	-6,6%
Sinistres		3 274	3 274	
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-7 571	-7 129	442	-5,8%
Redevances Aux Concedants	-936 399	-1 020 244	-83 845	9,0%
Taxes et Versements Assimilés	-11 749	-13 218	-1 469	12,5%
Autres Charges et Provisions Courantes	-853	2 015	2 868	-336,2%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-26 435	-27 945	-1 510	5,7%
Frais Généraux Siège	-106 523	-90 822	15 702	-14,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 100 321	-1 164 149	-63 827	5,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-1 100 321	-1 164 149	-63 827	5,8%
Total Charges d'Exploitation	-1 482 524	-1 622 852	-140 329	9,5%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport	-228		228	-100,0%
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-287 645	-295 630	-7 985	2,8%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-287 873	-295 630	-7 757	2,7%
Total Charges Non Courantes	-287 873	-295 630	-7 757	2,7%
EBIT	-461 758	-492 713	-30 955	6,7%
Frais Financiers	-70 879	-55 375	15 503	-21,9%
Total Frais Financiers	-70 879	-55 375	15 503	-21,9%
Total Frais Financiers	-70 879	-55 375	15 503	-21,9%
Resultat Net avant Impot Parc	-532 637	-548 089	-15 452	2,9%
Prestations Internes		-0	-0	
Prestations Internes		-0	-0	
Prestations Internes		-0	-0	

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Château

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	1 611 352 -	1 068 908	542 444
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	1 343 765 -	834 644	509 121
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	286 513 -	181 723	104 790
Total BIENS DE RETOUR		3 241 630 -	2 085 275	1 156 355
BIENS DE REPRISE*	INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.D	3 846 -	3 846	-
	LOGICIELS	18 -	18	-
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	223 -	223	-
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	42 131 -	36 395	5 735
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	13 496 -	13 496	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	13 339 -	13 339	-
Total BIENS DE REPRISE*		73 052 -	67 316	5 735
Total général		3 314 682 -	2 152 591	1 162 090

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Château

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	3 314 682
Immobilisations Valeur Comptable Nette	1 162 090
Immobilisation en cours	77 362

Ville de Saint Germain en Laye: détermination de la redevance d'exploitation

Article 37 du contrat de Concession du parc de stationnement du Château

2021

Redevance normale annuelle	25 000,00 €
Coefficient*: 1,132619	
Montant de la redevance normale	28 315,47 €

Redevance normale annuelle	875 000,00 €
Coefficient*: 1,132619	
Montant de la redevance normale	991 041,62 €

Redevance complémentaire

Seuil indexable annuel	1 800 000,00 €
Coefficient*: 1,132619	
Valeur du seuil révisé	2 038 714,18 €
Taux de redevance complémentaire	50%

CA HT	1 425 769,26 €
-------	----------------

Part du CA excédant ce seuil	0,00 €
------------------------------	--------

Montant de la redevance complémentaire	0,00 €
---	---------------

Montant à payer	1 019 357,09 €
------------------------	-----------------------

**"La redevance d'exploitation forfaitaire et le seuil de l'intéressement seront indexés, et pour la 1ere fois en 2012, par application du coefficient K défini à l'article 36" (article 37.2)*

INDIGO

INDIGO INFRA CGST
Direction Régionale Ouest



SAINT-GERMAIN-EN-LAYE PARKINGS POLOGNE ET POMPIDOU

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
AVANT-PROPOS	5
PRÉAMBULE	6
1. PRESENTATION GÉNÉRALE.....	8
1.1. PRÉSENTATION.....	9
1.2. ORGANISATION FRANCE	10
1.3. NOS METIERS.....	11
1.4. NOTRE HISTOIRE.....	12
1.5. NOTRE RAISON D'ETRE	14
1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE.....	15
2. CRISE SANITAIRE.....	22
2.1. PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ	24
2.2. PLAN DE RELANCE.....	26
3. LE CONTRAT	29
3.1. FICHE D'IDENTITÉ.....	30
4. DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION.....	33
4.1. PARC POLOGNE.....	34
4.2. PARC POMPIDOU	36
4.3. FAITS MARQUANTS	38
5. MAINTENANCE ET TRAVAUX.....	40
5.1. PARC POLOGNE.....	41
5.2. PARC POMPIDOU	43
6. ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION	44
6.1. L'ORGANISATION LOCALE	45
6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS	47
6.3. SERVICE DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE	48

6.4.	LA BOUTIQUE.....	49
6.5.	SERVICE RELATION CLIENTS	50
6.6.	CONTROLES QUALITÉ	52
6.7.	LES SERVICES	53
7.	ANALYSES.....	56
7.1.	PARC POLOGNE.....	57
7.2.	PARC POMPIDOU	64
8.	PERSPECTIVES 2022.....	70
9.	BILAN FINANCIER : COMPTE DE RESULTAT.....	72
9.1.	ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021 PARC POLOGNE.....	73
9.2.	ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021 PARC POMPIDOU	75
9.3.	CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT.....	77
10.	ANNEXES.....	78
10.1.	ANNEXES PARCS POLOGNE ET POMPIDOU.....	79

AVANT-PROPOS

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016. Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments ayant valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement, corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.).

PRÉAMBULE

Ces dernières décennies ont été marquées par la prise de conscience de problématiques environnementales à l'échelle mondiale et notamment dans les pays occidentaux.

La crise sanitaire du Coronavirus traversée depuis le début de l'année 2020 ne fera, à terme, qu'accélérer cette prise de conscience et modifier de manière profonde et durable le domaine de la mobilité, notamment autour des sites de Pologne et Pompidou. Les modèles que nous connaissons aujourd'hui s'effacent peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage.

Leader du stationnement, INDIGO participe activement à l'évolution du stationnement et souhaite s'intégrer durablement dans ce nouveau paysage urbain. En particulier, nous accompagnons depuis de nombreuses années la Ville de Saint-Germain-en-Laye et nous restons plus que jamais force de proposition en matière de stationnement.





1.

PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. PRÉSENTATION

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

INDIGO construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.



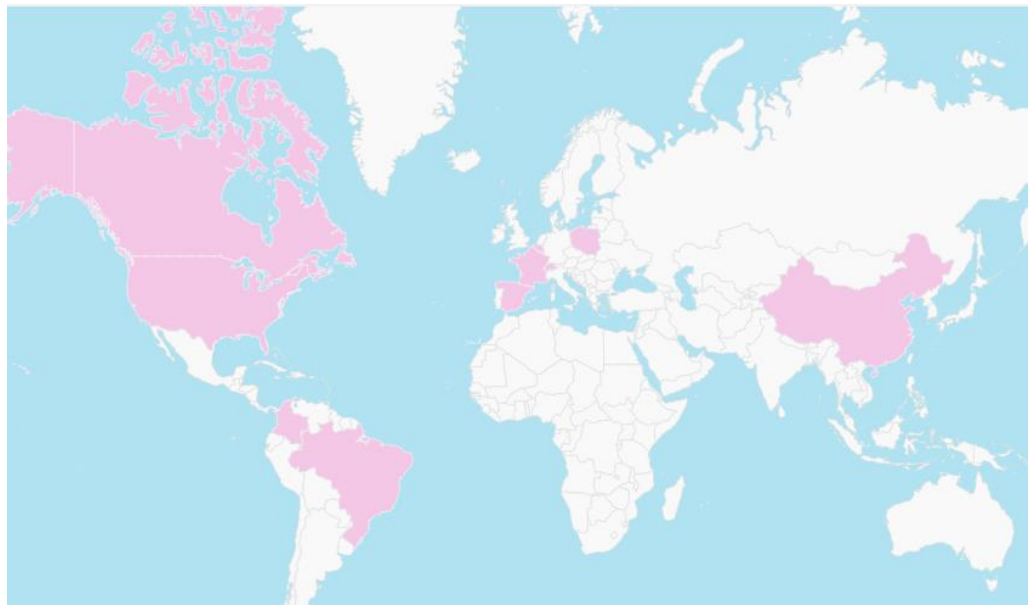
Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes !

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP



1.2. ORGANISATION FRANCE

La direction d'INDIGO a choisi la mise en place d'une organisation décentralisée. Indigo est le seul exploitant de parkings à pouvoir rapprocher le pouvoir de décision au plus près du terrain et des réalités locales si importantes en matière de stationnement. Cette organisation permet d'avoir une réactivité optimale en accord avec les attentes des usagers, de ses clients amont et des différents interlocuteurs.



Serge CLEMENTE
Président



Sébastien FRAISSE
Directeur Général France



Vincent Miller
Directeur Adjoint France



Xavier COLLEAU
Directeur Régional Ouest

Xavier COLLEAU est le Directeur régional Ouest dans le périmètre duquel se situe la ville de Saint-Germain-en-Laye

1.3. NOS METIERS



Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.

PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITES



Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de Maas (Mobility As A Service) dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT EN VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STREETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie.



1.4. NOTRE HISTOIRE

1960-2000 : ORGANISER LE STATIONNEMENT

Face à la nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM, inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et de Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, le système de péage s'automatise et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.

2001-2004 : OFFRIR PLUS QU'UNE PLACE DE STATIONNEMENT

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêt de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXI^e siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001 GTM & Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

2015-2019 : L'ÈRE DU DIGITAL ET LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

En 2015, VINCI Park devient INDIGO et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec de nouvelles offres digitales et de mobilité douce.

L'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Pour répondre à ces nouvelles attentes, Indigo lance OPnGO, une application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète permettant de trouver et réserver la meilleure place au meilleur prix. Ce nouveau service fluidifie et facilite le parcours utilisateurs grâce à la reconnaissance de plaques d'immatriculation en ouvrage et le paiement du stationnement en voirie depuis l'application.

En 2017, pour répondre aux enjeux d'urbanisation croissante et de l'évolution des usages, INDIGO déploie en France INDIGO Weel, un service de vélos et de scooters électriques partagés. En parallèle, l'entreprise devient actionnaire majoritaire de Smovengo, un groupement d'acteurs de la mobilité qui gagne l'appel d'offre pour opérer les Vélib's parisiens. En 2018, Smovengo lance la nouvelle offre Vélib' 2 avec un périmètre d'exploitation élargi.

DEPUIS 2020 : ACTEUR DE LA VILLE DE DEMAIN



Le 28 février 2020, INDIGO présente avec l'architecte Dominique Perrault devant plus de 80 journalistes, élus et urbanistes le Parking du Futur, une nouvelle vision des ouvrages et de leur intégration dans la ville de demain, fruit de plus d'un an de partenariat. Comment étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir ? Comment proposer plus de mobilité et de services aux usagers ? Comment faciliter la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable ? Le parking du futur propose un véritable programme de solutions concrètes à

mettre en œuvre dans les ouvrages INDIGO.

Enfin, cette nouvelle ère s'ouvre sous le signe du développement durable. Véritable acteur à impact positif dans les villes et les territoires, INDIGO s'engage dans une stratégie Climat à horizon 2025.

Pour répondre aux besoins et usages qui évoluent et fort de son expertise en conception d'ouvrages, le groupe INDIGO propose une nouvelle vision du parking du futur. Investir l'espace souterrain, le penser différemment pour prendre en compte les attentes d'aujourd'hui et anticiper les changements à venir font partie de nos réflexions. Les parkings souterrains permettent d'intensifier les activités urbaines tout en protégeant l'intégralité du tissu urbain. Il nous semble en effet naturel d'étendre les possibilités que le sous-sol peut offrir en adressant ces enjeux clés :

Intégrer les sous-sols dans la vie urbaine et améliorer la vie quotidienne des habitants des villes qui se densifient en connectant le parking au transport.

Offrir plus de mobilité et de services aux usagers et ainsi proposer un parcours client plus fluide et digitalisé et des services entièrement interconnecté avec leur environnement, agissant comme une extension de la ville au-dessus.

Répondre aux besoins de la ville intelligente et de la ville durable en facilitant la logistique urbaine ou encore alimenter la ville durable par l'énergie produite grâce à l'inertie thermique des espaces souterrains.

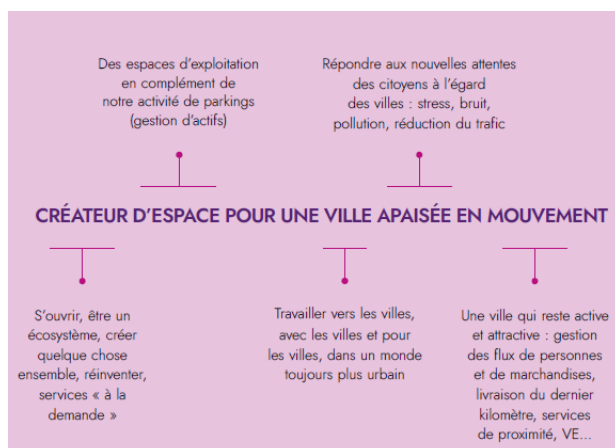
Une réflexion menée en partenariat avec Dominique Perrault Architecture, spécialiste de l'architecture souterraine.

Indigo a souhaité s'entourer du meilleur partenaire, Dominique Perrault et son cabinet d'architectes internationaux : DPA. Inventeur du concept «groundscape» (contraction de «ground», le sol et «landscape», paysage).



1.5. NOTRE RAISON D'ETRE

Face à l'évolution des attentes de nos parties prenantes, de nos collaborateurs, des citoyens, de nos clients collectivités locales ou privés, notre Groupe doit s'interroger pour savoir quel rôle il souhaite jouer dans son environnement, aujourd'hui et demain. C'est l'objet de notre démarche et de la création de notre raison d'être : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Cette raison d'être du Groupe INDIGO guide l'action de nos collaborateurs au quotidien et transforme la vision stratégique de l'entreprise sur le long terme.



La ville de demain aura pour enjeu de libérer sa voirie pour créer des espaces partagés entre les différentes mobilités (piétons, vélos, livraisons, etc.), des espaces verts et des lieux de convivialité, tels que les terrasses de café. La logistique du dernier kilomètre doit s'enrichir pour donner une réalité tangible à la ville du quart d'heure.

Nous nous trouvons face à des besoins inédits auxquels nous

devons répondre par notre capacité d'innovation. Et notre raison d'être adresse ces enjeux : « Créateur d'espace pour une ville apaisée en mouvement ». Elle nous ouvre la voie vers ce qui incarne, selon nous, une ville d'avenir, apaisée, plus fluide, plus respectueuse, et plus inclusive. Pour cela, nos parkings en centre-ville, nos infrastructures, nos services offrent des lieux et des temps de vie enrichis, en devenant des emplacements de recharge de véhicules électriques, des espaces culturels, ou même événementiels. Nous pouvons tout imaginer et tout concevoir pour apporter à nos clients et leurs usagers des réponses satisfaisantes à leurs besoins.

Elle affirme notre capacité à nous ouvrir pour constituer un écosystème autour de notre groupe, à nous réinventer en créant des services « à la demande ». Nos espaces d'exploitation, au-delà des parkings, conservent leur place centrale au sein de notre activité de gestion d'actifs. Les villes sont notre terrain d'action : nous travaillons vers les villes, avec les villes et pour les villes.

Dans ces espaces urbains, nous voulons répondre aux attentes des citoyens : réduction du stress, du bruit, de la pollution, du trafic, etc. Et parce que les mouvements s'accroissent et se multiplient, nous déployons des solutions innovantes de gestion des flux de personnes et de marchandises : livraison du dernier kilomètre, services de proximité, véhicules électriques, etc.



De nombreux parkings INDIGO ont déjà fait l'objet de transformation pour y intégrer certains nouveaux usages liés à la logistique urbaine.

Situés en cœur de ville avec des espaces propices au stockage et aux flux de circulation, la localisation et configuration de nos parcs de stationnements sont des atouts-clés dans le développement de nouveaux services de logistique du dernier kilomètre.

Des partenariats ont ainsi vu le jour avec des opérateurs permettant sur la livraison de produits frais en ville aux particuliers, la mise à disposition en plein centre-ville de matériels à des professionnels de la construction, ou encore du stockage.

1.6. NOS ENGAGEMENTS RSE

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de croissance durable sans éthique claire et concrète. Cette conviction est incarnée par un socle de valeurs communes et des outils d'alerte performants : toutes nos activités reposent ainsi sur des pratiques transparentes, régies par un Code de Conduite rigoureux partagé par tous, dans tous les pays où nous exerçons. Nous encourageons également la mise en œuvre de ces hauts standards d'intégrité dans les co-entreprises et entités du Groupe.

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

INDIGO Group s'est vu attribuer en juillet 2021 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2020 était de 66/100.

Indigo Group FR0012236669
ESG Profile — Last Update — Jul 2021
Sector : Business Support Services



ESG OVERALL SCORE



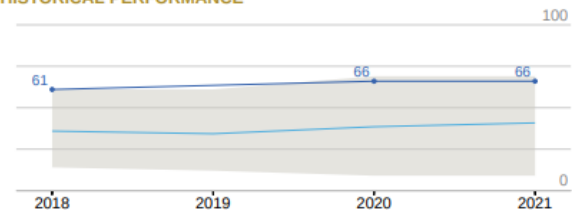
ESG PERFORMANCE (/100)



RELATIVE PERFORMANCE

Rank in Sector	3/103
Rank in Region	62/1627
Rank in Universe	66/4963
Company Reporting Rate	95%
Sector Average Reporting Rate	73%
High severity controversies	No

HISTORICAL PERFORMANCE



L'agence GRESB (agence de notation extra-financière dédiée aux gestionnaires d'actifs immobiliers et d'infrastructures).

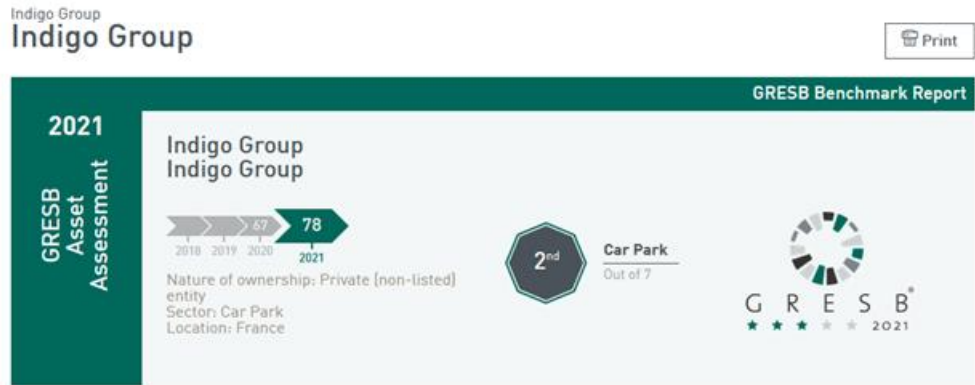
Note de 78, en évolution de +11 points par rapport à la note de 67 de 2020.

Au niveau des entreprises évaluées, nous passons du 186^{ème} rang mondial sur 406 entreprises évaluées en 2020 au 260^{ème} rang sur 549 entreprises en 2021, soit une perte de 74 places pour +143 nouveaux entrants.

Pour le « Management score », qui englobe la gouvernance, la stratégie, le reporting et les politiques RSE, Indigo passe de la 107^{ème} place sur 417 entreprises en 2020 au 10^{ème} rang sur 556 entreprises, soit un gain de 97 places pour + 139 nouveaux évalués

Enfin, dans la catégorie des « Car Park », nous maintenons notre 2^{ème} place pour une entreprise supplémentaire évaluée (Interparking, dont c'était la première participation).

Les 6 autres sociétés de parking évaluées : Urbis Park Infrastructure, Empark (Espagne), Interparking (Belgique), et 3 sociétés américaines, Millennium Parking Garages, Parking Garages et Twin Parking Holdings.



1.6.1. LES PRINCIPAUX ENJEUX D'INDIGO

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES

qui guident notre activité
ou quotidien

» Respect

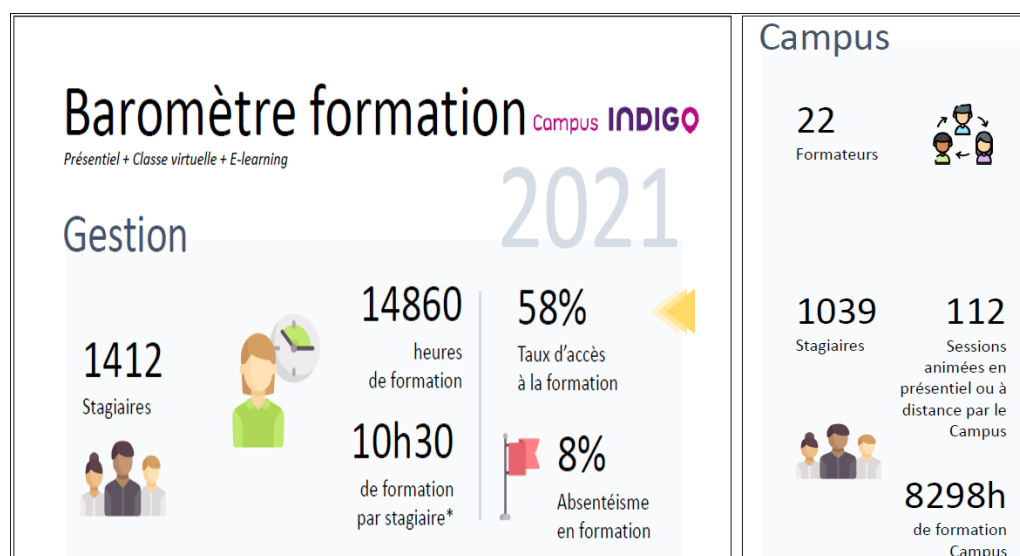
» Responsabilité

» Solidarité

1.6.1.1. CAMPUS INDIGO

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 15 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2019.

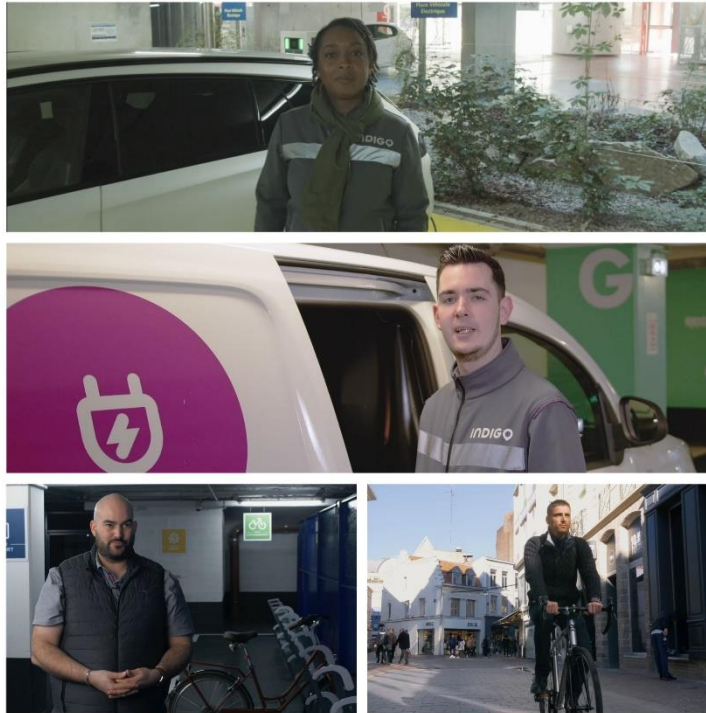
Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.



1.6.1.2. LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Afin de valoriser nos équipes et les métiers du stationnement, nous réalisons une série



de portraits représentatifs de nos fonctions terrain. Celle-ci remplit plusieurs objectifs, à la fois internes (diffusion sur Inwego (site intranet d'INDIGO, sur le parcours d'accueil des nouveaux arrivants...)) mais aussi de marque employeur (Linked in, plateformes d'emplois, rubrique carrière du site corporate...).

Une rubrique Trucs et Astuces, met en avant les bonnes pratiques de nos collaborateurs sur le terrain. Ainsi qu'une rubrique Talents dans laquelle

nos collaborateurs peuvent mettre en avant un Talent, une Passion, des collaborateurs qui peuvent être des Aventuriers, des Humanitaires, des Sportifs, des Musiciens et qui veulent partager cela avec leurs collègues.

1.6.1.3. CAMPAGNES DEDIEES AUX ENGAGEMENTS SOCIAUX, SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

1.6.1.3.1. CAMPAGNE SUR LE HANDICAP AU TRAVAIL

En 2021, INDIGO a lancé une campagne de prévention et de sensibilisation.

Un Pitch&Go (émission mensuelle interne) a été dédiée au sujet en septembre 2021, de même qu'une campagne d'affichage dans les locaux, l'envoi de documentations avec les bulletins de salaire en novembre 2021, et un article Inwego (intranet Indigo).



INDIGO travaille à l'amélioration de la prise en compte des travailleurs handicapés. INDIGO accompagne notamment ses travailleurs handicapés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et leur renouvellement.

1.6.1.3.2. LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

En conformité de la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, depuis janvier 2019, deux référents harcèlement sexuel et agissements sexistes ont été nommés. Dans un but de parité et pour faciliter la libération de la parole, le rôle de référent est représenté par une femme côté employeur et un homme côté CSE.

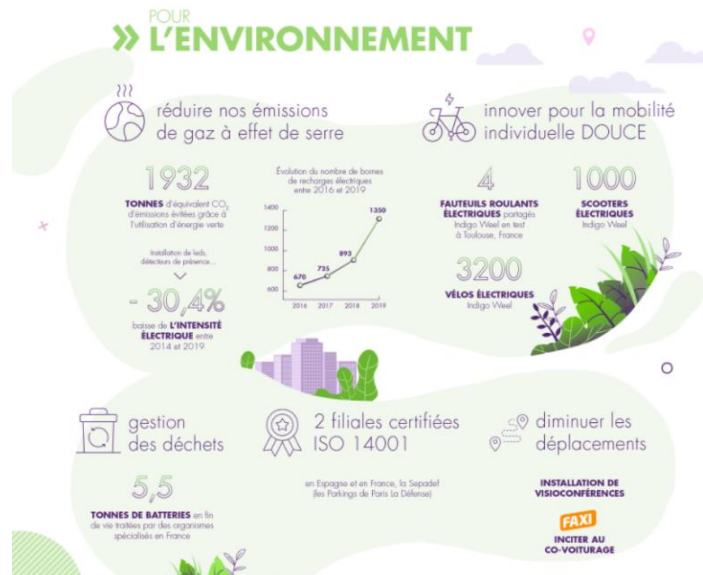
Des actions de communication et préventions ont été mises en place

- Communication interne sur l'existence des référents (Pitch&Go – Emission mensuelle interne INDIGO)
- Communication de prévention (affichage dans tous les locaux siège et exploitation)
- E-learning de prévention
- Process pour l'alerte, l'enquête et le suivi de faits de harcèlement et agressions sexuelles.



1.6.1.4. IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Nos engagements RSE pour l'environnement s'illustrent de la manière suivante :



Les bornes de recharges pour véhicules électriques :

Parce qu'INDIGO soutient les modes de transports respectueux de l'environnement, nous mettons à votre disposition des bornes de recharge électriques à des emplacements dédiés. Aujourd'hui en France, près de 1250 points de charge électrique sont disponibles dans les parkings INDIGO. Les bornes sont équipées de prises type T2 et T3, et délivrent pour la plupart une puissance de 7 kVa, permettant de recharger un véhicule en 4 heures.



L'objectif est double, proposer à nos clients une offre de recharge pour leur véhicule électrique facilitée pendant leur stationnement, et assurer aux automobilistes des points de recharges de proximité en mode urbain.

Afin de profiter pleinement de ces bornes de recharges, INDIGO a créé les abonnements **Park&Charge**, incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique. Ainsi, les usagers peuvent avoir le choix entre deux abonnements de stationnement : Start qui

permet un paiement des recharges à la session et

l'abonnement Zen pour des recharges en illimité. En plus de ces

abonnements, INDIGO propose également des offres de recharge en dehors du coût du

stationnement : l'offre Open qui donne accès à un badge de recharge en

illimité disponibles dans tous les parkings INDIGO



France ainsi qu'un tarif à la carte.

3 bornes de recharge électrique (3 points de charge) sont opérationnelles dans le parking Pologne.

NOS OFFRES DE RECHARGE

- À LA CARTE**
0,30 € / kWh + 0,03 € / min¹
Un tarif de recharge à la carte
✓ Bornes compatibles avec les cartes de tous les opérateurs
- OPEN**
69 € / mois²
Un badge pour recharger dans tous les parkings INDIGO équipés* en France
Inscrivez-vous sur le site partenaire Allée pour recevoir votre badge
- ZEN**
Prix d'un abonnement + 49 € / mois²
Un abonnement incluant le stationnement et la recharge du véhicule électrique
✓ Abonnement de stationnement 24h/24 et 7j/7
✓ Paiement par prélèvement mensuel automatique
✓ Engagement de 3 mois à la souscription

COMMENT FAIRE ?
• Souscrivez à un abonnement ZEN sur fr.paris.indigo.com ou en boutique INDIGO
• Décliquez votre badge INDIGO en boutique
• Inscrivez-vous sur le site partenaire alléecharge.com/fr/partenaire/parking-indigo/

2.

CRISE SANITAIRE

L'année 2020 a été marquée par l'apparition et la propagation du virus COVID-19. Très rapidement, INDIGO a pris les mesures qui s'imposaient afin de poursuivre l'activité des parcs de stationnement et des voiries tout en garantissant les conditions de sécurité et d'accueil des usagers, comme celle de ses collaborateurs. Des Plans de Continuité d'Activité ont été bâtis en suivant le cadre des mesures gouvernementales.

La COVID19 étant encore en circulation durant l'année 2021, les mesures prises en 2020 quant à la protection de nos salariés et usagers ont été poursuivies en s'adaptant aux recommandations gouvernementales. INDIGO s'est conformé aux mesures gouvernementales prises toute au long de l'année 2021, et a vu son activité fortement dépendre des restrictions liées aux générateurs avoisinants (fermetures des centres commerciaux de plus de 20 000m² en janvier 2021, restrictions de circulation dans les transports, couvre-feu...).

Sont mentionnées ci-après l'ensemble des mesures prises par le groupe INDIGO pour garantir aux usagers l'accès aux parkings dans les conditions sanitaires satisfaisantes, et à ses salariés de travailler en étant équipés des EPI et moyens nécessaires (Masques, gels hydroalcoolique etc.).

2.1. PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE

Afin de faire face à cette crise sanitaire inédite et sans précédent, INDIGO Group a mis en place plusieurs mesures destinées à garder un service minimum sur les parcs et voiries.

2.1.1. MESURES MISES EN PLACE

Vous retrouverez les Plans de Continuité d'Activité en Annexe de ce présent rapport.

2.1.1.1. MESURES SANITAIRES

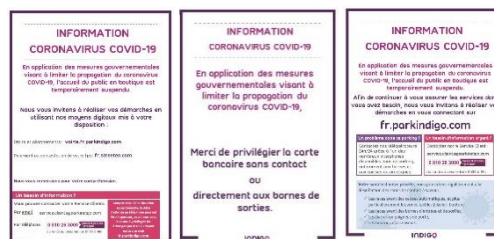
SALARIES INDIGO

Des dotations de masques, gants, visières de protections, ont été faites hebdomadairement afin que nous équipes puissions continuer à travailler en étant protégées. Un affichage rappelant les gestes barrières a été mis en place dans les locaux du personnel.



CLIENTS INDIGO

Pour la protection de nos clients, des distributeurs de gels, des sens de circulation, des protections en plexiglas et un affichage rappelant les gestes barrières ont été mis en place. Le paiement sans contact a aussi été fortement encouragé.



2.1.1.2. ADAPTATION DE L'EXPLOITATION

Suites aux contraintes sanitaires mises en place par le gouvernement, notre organisation sur site a été adaptée pour maintenir un service auprès de nos usagers.

Afin de minimiser l'impact financier de la crise sanitaire sur l'équilibre de la concession, nous avons eu recours, dès que possible aux mesures mises en place par le gouvernement (activité partielle, dont le champ d'application s'est restreint sur l'année 2021) et avons actionné les leviers opérationnels pour optimiser les coûts d'exploitation.

2.2. PLAN DE RELANCE

En cette période de reprise d'activité sous la contrainte du coronavirus, la mobilité individuelle (vélos et scooters électriques, 2 roues motorisées, voiture...) est un élément majeur du dispositif de la redynamisation des centres villes et de la relance économique. Indigo contribue à cet effort national en offrant les meilleures conditions d'accueil dans ses parkings, grâce à des mesures sanitaires protégeant ses clients et ses salariés. Protections plexiglas, masques et visières pour les opérateurs, marquage au sol permettent de respecter les gestes barrière, Indigo propose en outre à ses clients un ensemble d'outils et de mesures pour éviter au maximum les contacts (application «mains libres» OPnGO, paiement sans contact, prise et renouvellement des abonnements via le site internet fr.parkindigo.com, affichage et informations pratiques dans les parkings).

Pour aider les citoyens à la reprise de la mobilité dans ces circonstances délicates, INDIGO déploie un plan d'offres promotionnelles de grande ampleur. Elles visent à faciliter la flexibilité et les déplacements des usagers avec des offres à 10€ ou 15€ la journée de stationnement dans 180 parkings INDIGO en France, en réservant via l'application OPnGO, l'offre digitale du Groupe INDIGO. (Plus d'infos : <https://blog.opngo.com/offre-stationnement-deconfinement/>).

2.2.1. ACTIONS COMMERCIALES

En raison de la crise sanitaire, nous avons en 2021 porté une attention particulière sur les opérations commerciales visant à dynamiser la fréquentation dans nos ouvrages et en particulier pour les abonnés.



Sur nos autres sites en France, différents moyens de communication ont été déployés pour accompagner le lancement de nos campagnes commerciales.

SUPPORTS DE COMMUNICATION PHYSIQUES

Dans nos parkings, les affiches 60x80, les affiches A3, les manchons de barrières ainsi que les flyers supportent nos visuels lors des campagnes. Des messages radios sont également diffusés dans les parkings.

SUPPORTS DIGITAUX

La visibilité des parcs sur Internet est possible grâce au référencement naturel, qui consiste à améliorer le positionnement et la visibilité de sites dans des pages de résultats de moteurs de recherche permettant ainsi de mieux guider vers les parcs de stationnement.

Indigo travaille actuellement sur l'amélioration du référencement de l'ensemble de ses parkings sur Internet, mais également sur des annuaires spécialisés (systèmes GPS, Applications spécialisées, ...).



Exemples d'annuaires spécialisés :



Les parcs de stationnement et les services seront référencés sur Internet.

Indigo a enregistré des chiffres d'augmentation à deux, voire trois chiffres : +158% de vue des profils, +204% des clics sur itinéraire mais aussi +48% des clics sur appels et +146 % des clics sur site web.

La mise en avant de nos offres sur Google, nous a permis d'obtenir plus de visibilité avec presque 100 000 impressions sur notre campagne de rentrée.

Nous avons aussi fait des publications sur les différents réseaux sociaux et envoyer des newsletters autour de nos différentes offres aux anciens utilisateurs et utilisateurs inactifs Indigo.

Abonnement Parking | Offre Rentrée : Flexigo à 1€
[Annonce fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking](https://fr.parkindigo.com/Abonnement/Parking)
Le premier mois à 1€ pour tout abonnement Flexigo souscrit avant le 30 septembre 2020. Profitez d'une offre à seulement 1€ pour tout nouvel abonnement dans plus de 110 villes
Engagement minimum · + de 300 Parkings · Accès 24/24 7/7 · + de 110 Villes
[Nos abonnements](#) [Trouvez votre parking](#)
[Flexigo : 1er mois à 1€](#) [Les services INDIGO](#)

indigo Parking Indigo Paris Pont Marie sur Google
1€ le 1^{er} mois d'abonnement
INDIGO
Votre abonnement Flexi...
24 août - 30 sept.
1 EURO QUI VA FAIRE DES...
26 août 2020
[Voir l'offre](#) [Tout afficher](#)

3.

LE CONTRAT

3.1. FICHE D'IDENTITE

En 2015, Saint-Germain-en-Laye a conclu un contrat de DSP pour l'exploitation des parcs de stationnement Pologne et Pompidou

Signature du contrat : 01/01/2015

Début du contrat : 01/01/2015

Echéance du contrat : 31/12/2024

Date du dernier avenant : 01/07/2015, lié à la tarification au quart d'heure

Société titulaire du contrat : **Indigo Infra CGST**

Société exploitante : **Indigo Park**

3.1.1. VOS INTERLOCUTEURS

3.1.1.1. PILOTES DE LA RELATION COMMERCIALE

XAVIER COLLEAU – DIRECTEUR REGIONAL

Responsable de la région, il travaille en étroite collaboration avec le Directeur de Secteur qui, lui, veille à la bonne application de la politique qualité et commerciale d'Indigo, entretiennent des relations régulières avec le client et aide son équipe sur le terrain à déployer les offres commerciales.

SEBASTIEN OBERT - DIRECTEUR DE SECTEUR

Il gère la relation contractuelle et l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du secteur en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir

- Pilote l'activité du secteur Yvelines et Eure en supervisant les résultats financiers (contrôle des flux financiers, gestion budgétaire des frais de fonctionnement et des investissements) et la réalisation des contrats,
- Identifie les produits et services à développer dans le cadre d'actions commerciales sur le secteur,
- Gère les moyens humains, matériels et techniques (travaux courants de rénovation, grandes rénovations, etc.) nécessaires à l'exploitation dans le respect des normes et réglementations en vigueur ;
- Est votre interlocuteur au quotidien dans les relations avec, partenaires locaux, les services support d'Indigo et est force de proposition, participe à la définition et garantit la mise en application de la politique d'exploitation de la Direction Régionale.

3.1.1.2. PILOTES DE LA PERFORMANCE OPERATIONNELLE

OLIVIER JUHEL - RESPONSABLE DE DISTRICT

Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, gère l'exploitation des parcs et voiries sous contrat et assure le développement du district en privilégiant les relations externes avec nos interlocuteurs locaux à savoir, assure auprès des interlocuteurs et partenaires locaux une représentation et des liens privilégiés au quotidien, un rôle de conseil ou d'assistance.

3.1.2. LE PERIMETRE GLOBAL

Indigo exploite les parcs Pologne et Pompidou depuis le 01/01/2015 sur la ville de Saint-Germain-en-Laye dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public.

INDIGO exploite également à Saint-Germain-en-Laye, les parcs Château, Hôpital, Péricard, l'espace vélo RER et les Côches.

Indigo assure, pour le compte de Streeteo, l'exploitation et la maintenance du stationnement payant en voirie.



3.1.3. L'EXPLOITATION

LA BOUTIQUE

La boutique Indigo est située au parking Château.

Parking INDIGO Château
Place Charles de Gaulle
78100 Saint-Germain-en-Laye

Horaires d'ouverture de la Boutique :
Du lundi au samedi de 09H à 20H
Et le dimanche de 10H à 17H





4.

DESCRIPTIF DE L'EXPLOITATION

4.1. PARC POLOGNE

4.1.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none"> ✓ 295 places ✓ 1 niveaux ✓ 10 places PMR 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7 ✓ Carte bancaire ✓ Total GR ✓ Liber T ✓ OPnGO ✓ Abonnement par Internet <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> <div style="text-align: center;">  </div> </div>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 3 Recharges véhicule électrique ✓ Radio Indigo ✓ Guidage à la place ✓ 3 places famille

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

La Crise Sanitaire a fortement contribué au réflexe paiement en carte bancaire, en effet la fonction sans contact ayant été fortement recommandée par les autorités sanitaires et par un affichage dans nos parcs.



4.1.2. TARIFICATION





Temps en minutes	Tarif en vigueur	
de 0 à 15min	1,10€	
De 15min à 45min	+0,50€	par ¼ d'heure
De 45min à 1h15	+0,60€	par ¼ d'heure
De 1h15 à 1h30	+0,70€	par ¼ d'heure
De 1h30 à 2h15	+0,60€	par ¼ d'heure
De 2h15 à 2h45	+0,50€	par ¼ d'heure
De 2h45 à 3h15	+0,60€	par ¼ d'heure
De 3h15 à 4h15	+0,50€	par ¼ d'heure
De 4h15 à 5h15	+0,40€	par ¼ d'heure
De 5h15 à 6h	+0,30€	par ¼ d'heure
De 6h à 7h15	+0,20€	par ¼ d'heure
De 7h15 à 7h30	+0,30€	par ¼ d'heure
De 7h30 à 11h15	+0,20€	par ¼ d'heure
Tarif 24h/ticket perdu	17€	par ¼ d'heure

Abonnements	
Trimestriel moto	147 €
Annuel moto	379 €
PMA moto	37 €
Trimestriel auto	365 €
Annuel auto	1 369 €
PMA auto	120 €

Forfaits	
Ticket Congrès 1 semaine	50 €
Ticket Congrès 2 semaine	90 €
Ticket Congrès 1 mois	150 €

4.2. PARC POMPIDOU

4.2.1. DESCRIPTIF

 Descriptif	 Moyens d'accès & de paiement	 Services
<ul style="list-style-type: none">✓ 117 places✓ 2 niveaux✓ 4 places PMR	<ul style="list-style-type: none">✓ Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h✓ Carte bancaire✓ Application INDIGO✓ Abonnement par Internet 	<ul style="list-style-type: none">✓ Radio Indigo✓ Ascenseur en surface

4.2.2. TARIFICATION

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
De 0 à 15 minutes	1.00 €	
De 15 à 45minutes	+0,50 €	Par 1/4 heure
De 45min à 2h15	+0,60 €	Par ¼ d'heure
De 2h15 à 4h15	+0,50 €	Par 1/4 heure
De 4h15 à 5h15	+0,40 €	Par ¼ d'heure
De 5h15 à 6h	+0,30 €	Par 1/4 heure
De 6h à 11h30	+0.20 €	Par ¼ d'heure
De 11h30 à 24h	16.80 €	
Ticket perdu / jour	16.80 €	

Abonnements et forfaits	
Trimestriel moto	107 €
Annuel moto	318 €
PMA moto	35 €
Trimestriel auto	215 €
Annuel auto	800 €
PMA auto	70 €

4.3. FAITS MARQUANTS

Voici les faits marquants intervenus en 2021 :

PARKING POLOGNE

JANVIER

- Dysfonctionnement d'un porte coupe-feu, remplacement des batteries + AES.
- Remplacement de la barrière de sortie coté Grande Fontaine.
- Mise à jour de la nouvelle grille tarifaire votée au Conseil Municipal et modification des panneaux tarifaires en entrée.

FEVRIER

- Nettoyage des places à l'autolaveuse.

MARS

- Visite annuelle de maintenance du SSI par la société Eris.
- Visite annuelle de maintenance du péage.

AVRIL

- Remplacement de l'onduleur.
- Visite annuelle de vérification électrique par le bureau de contrôle Socotec.

MAI

- Changement du tuyau d'évacuation coté poubelles.

JUILLET

- Remplacement d'un module du concentrateur du système de guidage à la place (1.3K€)

NOVEMBRE

- Remplacement des barrières d'entrées Grande Fontaine.

PARKING POMPIDOU

JANVIER

- Nettoyage des rampes et des escaliers.

FEVRIER

- Visite annuelle de vérification électrique par le bureau de contrôle Socotec.
- Nettoyage des rampes et des escaliers.

MARS

- Visite annuelle de maintenance du SSI par la société Eris.
- Visite annuelle de maintenance du péage.
- Nettoyage des rampes et des escaliers.

JUIN

- Remplacement du routeur Orange.

JUILLET

- Nettoyage intégral du parking à l'autolaveuse.

Août

- Remplacement de plusieurs néons et réglettes.

DECEMBRE

- Dysfonctionnement du portail Entrée véhicule : intervention de la société Kone et remise en service du portail sous 48H.

5.

MAINTENANCE ET TRAVAUX

5.1. PARC POLOGNE

5.1.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : DESIGNA Modèle : Abacus 2 bornes d'entrée 3 bornes de sortie 1 caisses automatique 5 barrières 1 caisse manuelle 0 lecteur véhicule nuit 3 lecteurs piéton 1 unité centrale de gestion	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Designa
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	
Vidéosurveillance	Marque : Elbex Caméras : 28 Enregistreur : 1	
Détection incendie	Modèle : Alpha Nombre : 91 têtes de détections	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : ERIS
Extincteurs	Marque : SICLI Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : SICLI
Détection Co	Marque : DRAGER Modèle : Nombre de points de détection : 9	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : DRAGGER
Colonnes sèches	Nombre : 2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : AIRESS
Portes automatiques	Nombre : 1 portail – 2 Portes coupe-feu	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : KONE
Borne de rechargement électrique	Nombre : 3	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Bouygues Energies Services
Sonorisation	Marque : MICS	

5.1.2. TRAVAUX

En 2022, nous prévoyons les investissements suivants (94,5K€) :

- Remplacement d'une porte piétonne (5K€),
- Remplacement du concentrateur guidage à la pace (4K€),
- Installation d'un digicode en borne d'entrée (4,5K€),
- Achat d'une autolaveuse de grande capacité (10K€),
- Installation de 2 bornes électriques supplémentaires (13K€),
- Installation d'un local vélo Cyclo Park (50K€),
- Travaux de maintenance sur le portail d'entrée (8K€).

5.2. PARC POMPIDOU

5.2.1. EQUIPEMENTS

Équipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque : Designa slim Park Borne d'entrée : 1 Borne de sortie : 1 Caisse automatique : 1 Barrières : 2 Caisse manuelle : 1 Lecteur piéton : 2 Unité Centrale de gestion : 1	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Trimestrielle Qui : Designa
Interphonie	Marque : Commend Modèle : GE300	
Vidéosurveillance	Marque : Effibat Elbex Caméras : 8 Enregistreur : 1	
Détection CO / NO	Marque : Drager Modèle : 20-416 F Nombre de tête de détection : 7	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : DRAGER
Détection incendie	modèle : Alpha Nombre : 91	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Semestrielle Qui : SSI
Extincteurs	Marque : Sicli Modèle : Poudre – CO2	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : Sicli
Boîtiers bris de glace	Marque : Siemens Cerberus et Legrand	
Electricité	BAES Marque LUMINOX Luminaire LED Marque Ledvance	Contrat de maintenance : Non Contrôle périodique toutes les semaines
Portes automatique	Marque : KONE Nombre :	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : Annuelle Qui : KONE
Ascenseur	Type : Nombre : Nombre de niveaux : 2 Charge en Kg :630	Contrat de maintenance : Oui Périodicité : 6 semaines Qui : Otis
Pompes de relevage	Marque : SALMONS GRUNDFOS & KSB AMAPORTER 501 Nombre : 2	Contrat de maintenance : Non Qui : R&O

5.2.2. TRAVAUX

En 2022, nous prévoyons les investissements suivants (9K€) :

- Travaux de peinture murs (4K€),
- Remplacement des extincteurs à poudre par des extincteurs à eau et aditif (5K€).

6.

ORGANISATION ET MOYENS D'EXPLOITATION

6.1. L'ORGANISATION LOCALE

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

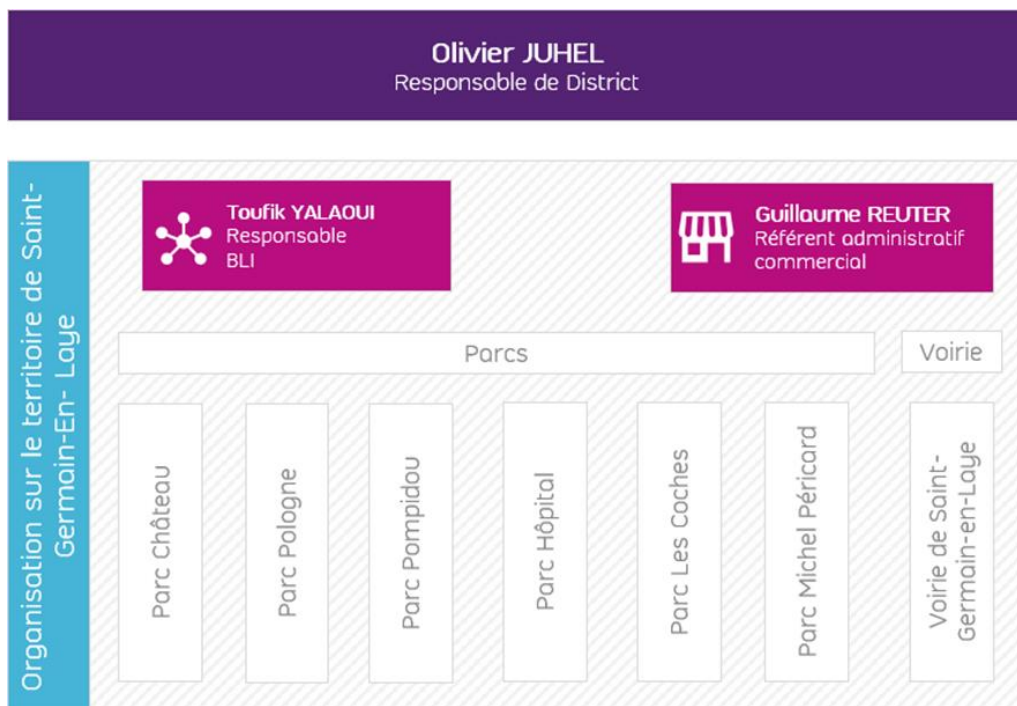
- L'entretien des ouvrages et des équipements
- L'accueil des clients
- La gestion des flux financiers

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

Un Responsable de District, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.

Un responsable de sites **B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, le suivi des prestataires et fournisseurs.

Un Référent Commercial, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil. Un Référent Administratif, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers.



Le responsable BLI dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

4 rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :



L'Agent Mobile assure les rondes sur l'ensemble des parkings et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1er niveau ;

L'Agent d'Intervention assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;

Le téléopérateur réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;

L'Agent Fixe assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.

Le responsable BLI assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2ème et 3ème niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



6.2. FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2021, plusieurs de nos collaborateurs ont pu bénéficier de formation, aussi bien en présentiel qu'en distanciel, cette dernière modalité étant particulièrement adaptée au contexte sanitaire

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

Sur les parcs de Pologne/Pompidou plusieurs collaborateurs ont été formés en 2021.

Intitulé du Poste	Formation
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Sécurité incendie
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Habilitation électrique
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Péage
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Service clients
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	Gérer les situations de conflits ou d'agressivité au sein d'un parc de stationnement
Agent d'exploitation/Technicien d'exploitation/Responsable de site	ADP (outil de gestion des temps et des activités)

6.2.1. FORMATION ACCUEIL DES PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « Bien accueillir les personnes handicapées » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

6.2.2. EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

6.3. SERVICE DE TELE- OPERATION ET D'ASSISTANCE

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis la BLI ou depuis notre centre national de téléopération situé à la Défense.

De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).

L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.

Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.



LE CENTRE NATIONAL DE TELE-OPERATION ET D'ASSISTANCE (CNTO), UNE EXCLUSIVITE INDIGO ISSUE DE SA DEMARCHE INNOVATION, GARANTIT UNE SECURITE MAXIMALE DES CLIENTS.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.

6.4. LA BOUTIQUE

Le Référent Commercial est basé à la boutique de Château, il centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur la boutique afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.



Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.

6.5. SERVICE RELATION CLIENTS

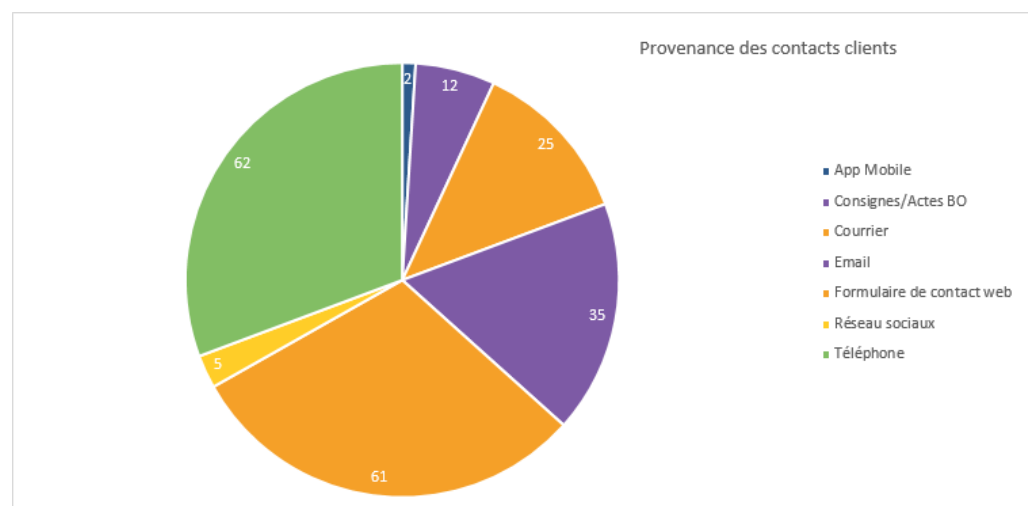
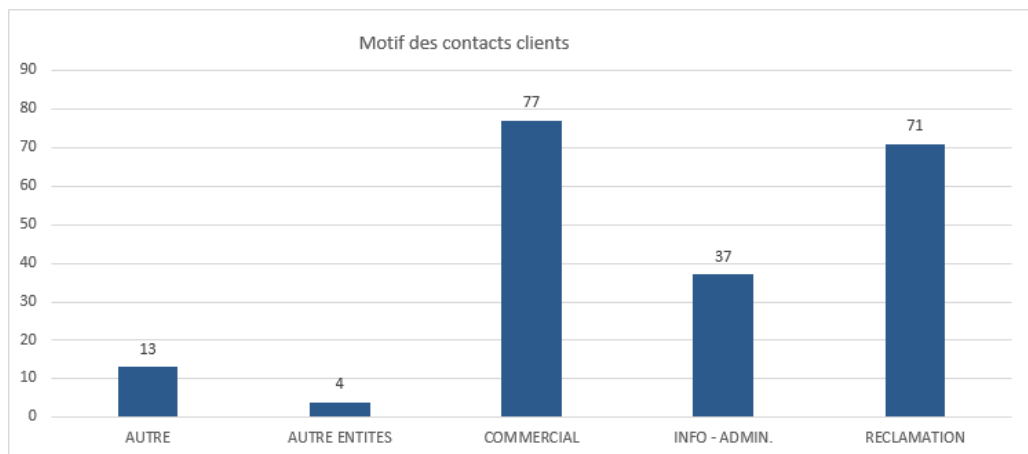
Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

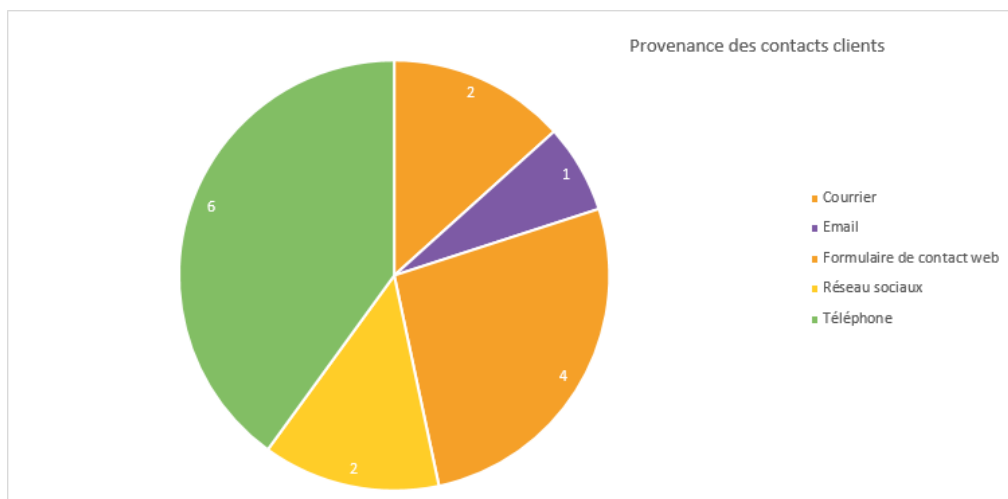
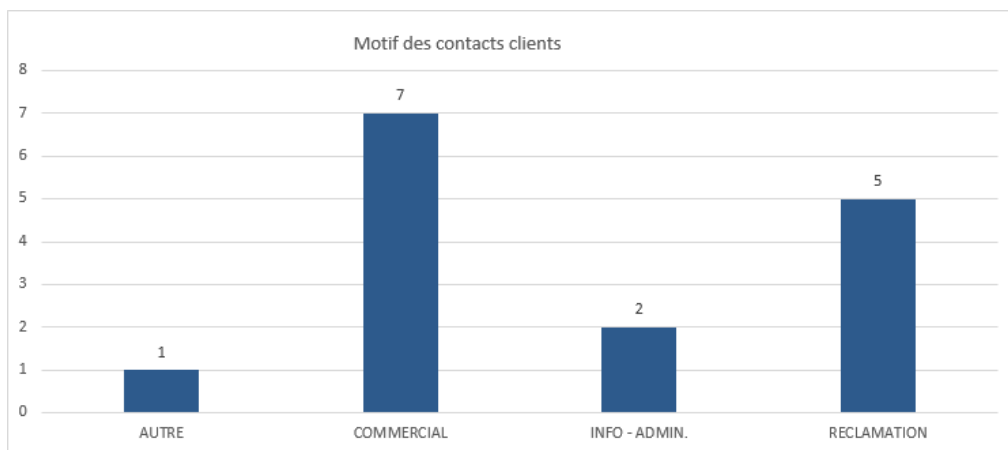
NOS CLIENTS PEUVENT EN EFFET NOUS CONTACTER PAR :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 - 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile

En 2021 pour le parc Pologne, le Service Relation Client a traité 202 demandes réparties de la façon suivante :



En 2021 pour le parc Pompidou, le Service Relation Client a traité 15 demandes réparties de la façon suivante :



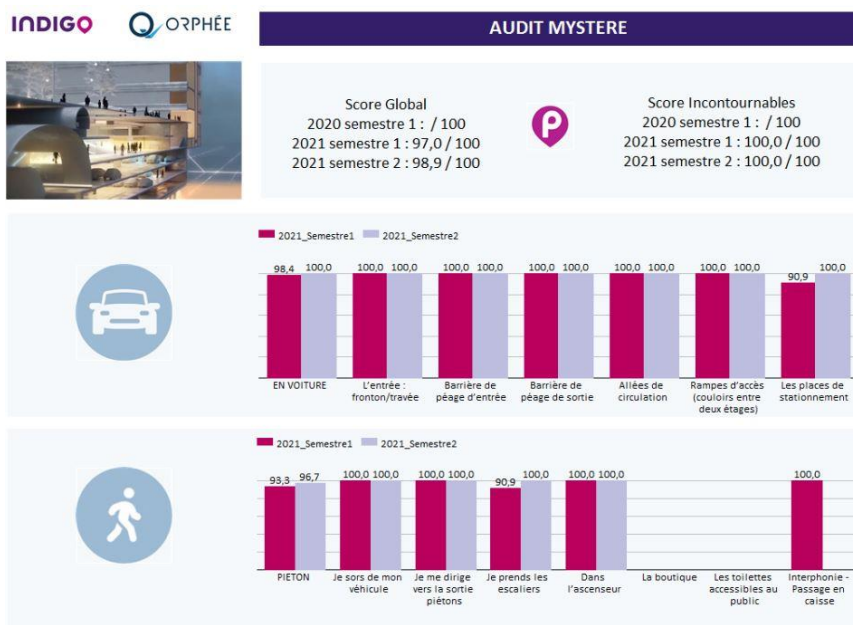
6.6. CONTROLES QUALITÉ

6.6.1. CONTROLE INDIGO

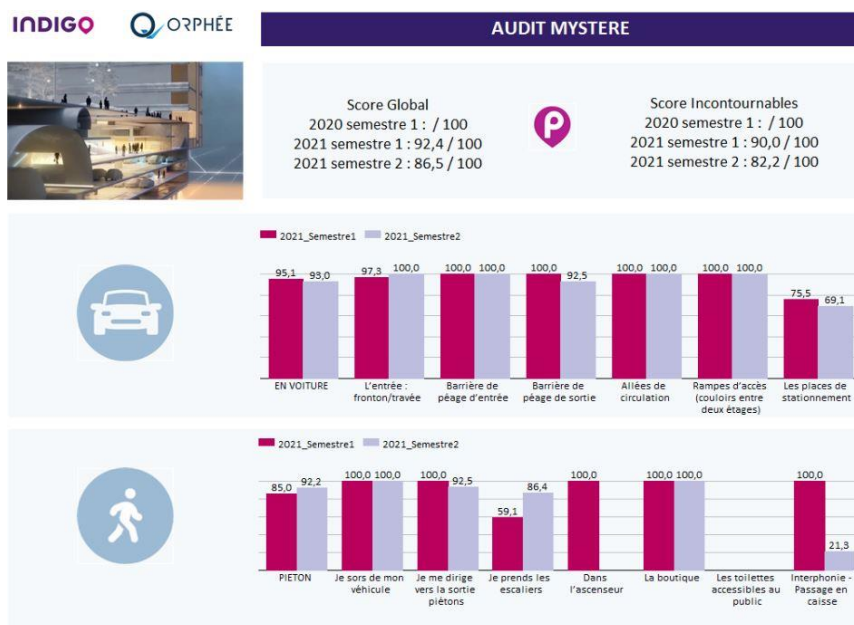
Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2021, 2 visites ont été réalisées sur les parkings.

Le parking Pologne a obtenu la note de 97,95 % de satisfaction.



Le parking Pompidou a obtenu la note de 89,45% de satisfaction.



6.7. LES SERVICES

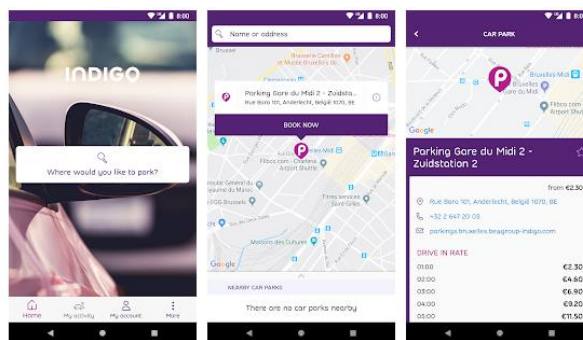
6.7.1. APPLICATION SMARTPHONE

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



6.7.2. SOUSCRIPTION PAR INTERNET

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins.

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 1 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 3 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 12 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : Libre• Engagement : 3 mois• Prélèvements mensuels automatiques

Service déployé sur les parkings Pologne et Pompidou.

6.7.3. OPNGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Via l'application mobile, les usagers sont en mesure de réserver et payer leur stationnement horaire en ouvrage, et régler et renouveler leur stationnement en voirie. Le tout au juste prix et sans ticket, ni facture papier, puisque l'ensemble est dématérialisé et les véhicules reconnus via leur plaque d'immatriculation. Grâce à la géolocalisation, ils peuvent comparer les tarifs et la distance des parkings à proximité ou encore, préparer leur trajet en toute sérénité en réservant leur stationnement à l'avance dans un parking.

Pour offrir un service encore plus complet et toujours plus simple à nos clients, nous prévoyons de lancer prochainement une plateforme unique pour l'ensemble de nos services proposant une expérience client modulable et adaptée à tous les besoins de stationnement. Celle-ci recouvre en effet, le parking en ouvrage, et en voirie, le stationnement vélo ; ainsi que la recharge électrique.

Service déployé sur le parking Pologne.



6.7.4. SERVICE DE PROXIMITÉ

RADIO INDIGO

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

Service déployé sur les parkings Pologne et Pompidou.

ZONE DEUX ROUES MOTORISÉES

Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.

Afin d'améliorer le confort des motards, Indigo propose dans ses parcs des consignes de casques en accès gratuit. Par mesure de sécurité, les portes de ces consignes sont transparentes.

PLAN DE QUARTIER MULTIMODAL

Un plan de quartier multimodal est proposé dans tous les parkings à côté des caisses automatiques, et à proximité des accès principaux.

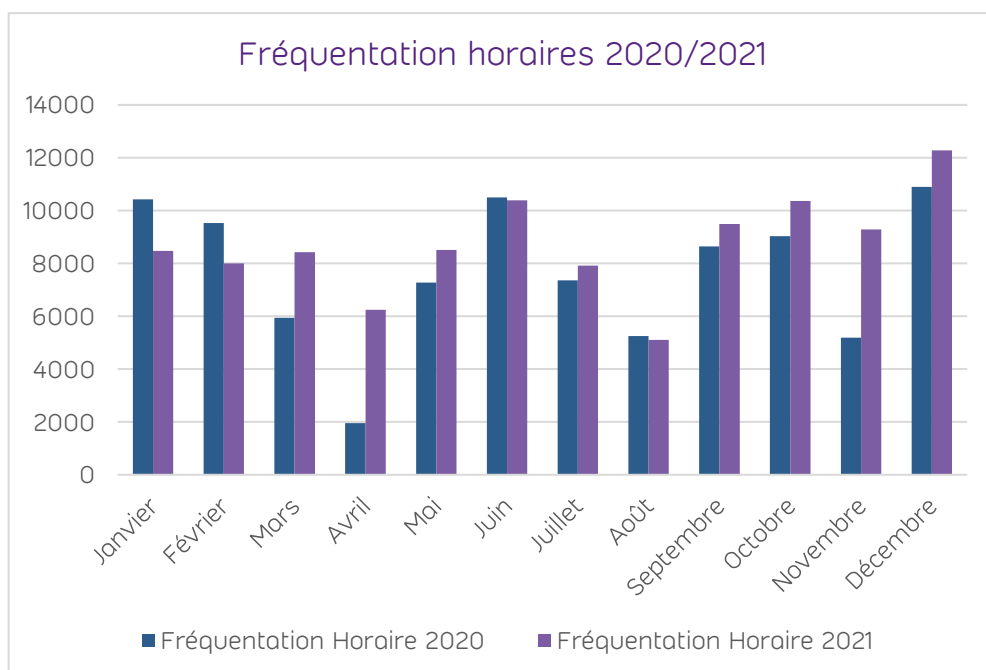


ANALYSES

7.1. PARC POLOGNE

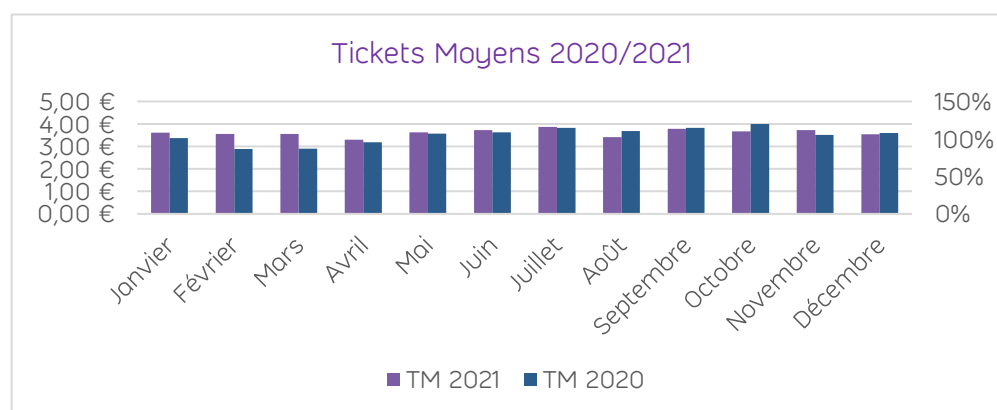
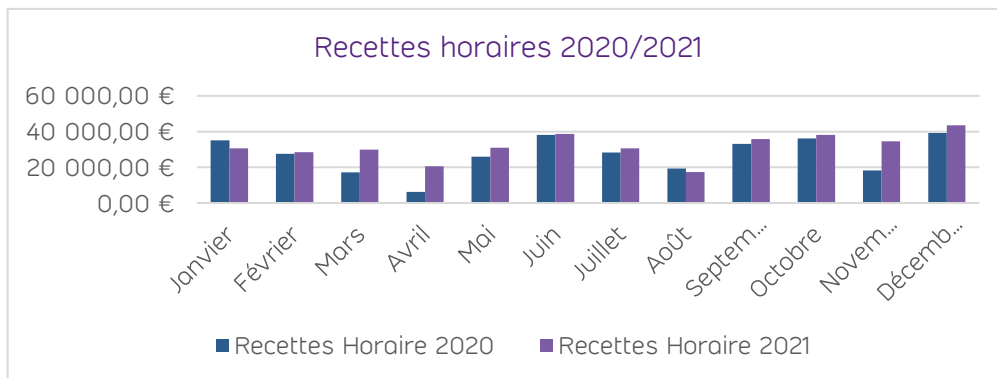
7.1.1. FREQUENTATION HORAIRES

	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	10 423	8 470	-19%
Février	9 530	8 002	-16%
Mars	5 943	8 423	42%
Avril	1 958	6 240	219%
Mai	7 272	8 515	17%
Juin	10 497	10 393	-1%
Juillet	7 359	7 915	8%
Août	5 256	5 104	-3%
Septembre	8 647	9 486	10%
Octobre	9 037	10 369	15%
Novembre	5 192	9 281	79%
Décembre	10 894	12 274	13%
Total	92 008	104 472	14%



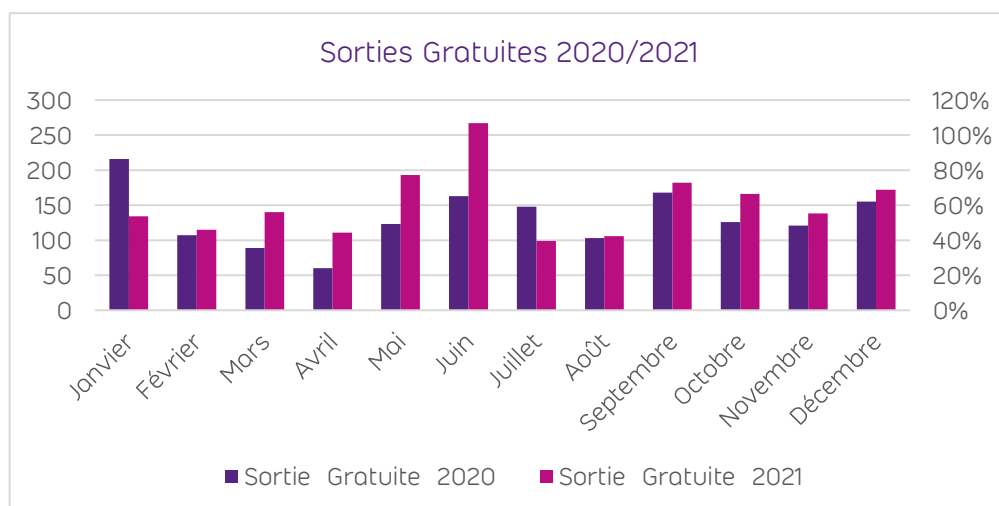
7.1.2. RECETTES HORAIRES ET TICKET MOYEN

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Tickets Moyens 2020	Tickets Moyens 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	35 155 €	30 580 €	3,37 €	3,61 €	-13%
Février	27 506 €	28 394 €	2,89 €	3,55 €	3%
Mars	17 214 €	29 897 €	2,90 €	3,55 €	74%
Avril	6 230 €	20 597 €	3,18 €	3,30 €	231%
Mai	25 975 €	30 883 €	3,57 €	3,63 €	19%
Juin	38 055 €	38 658 €	3,63 €	3,72 €	2%
Juillet	28 198 €	30 577 €	3,83 €	3,86 €	8%
Août	19 381 €	17 420 €	3,69 €	3,41 €	-10%
Septembre	33 103 €	35 864 €	3,83 €	3,78 €	8%
Octobre	36 075 €	38 064 €	3,99 €	3,67 €	6%
Novembre	18 233 €	34 536 €	3,51 €	3,72 €	89%
Décembre	39 134 €	43 504 €	3,59 €	3,54 €	11%
Total	324 259 €	378 974 €	3,52 €	3,63 €	17%



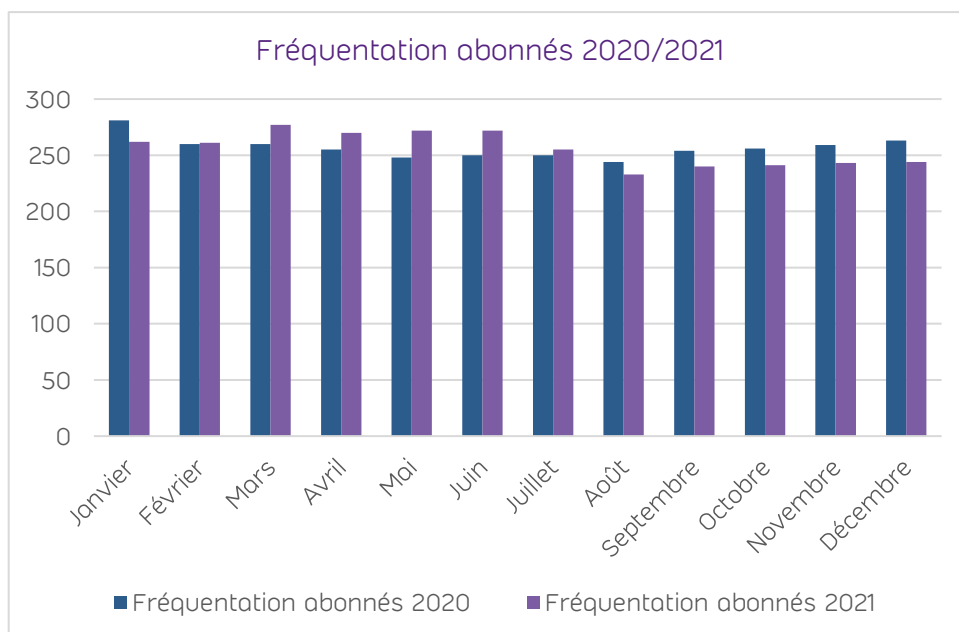
	Prévenus 2019 (TTC)	Prévenus 2020 (TTC)	Prévenus 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021
Janvier	7 500,00 €	10 189,76 €	523,48 €	-95%
Février	7 500,00 €	14 864,17 €	751,44 €	-95%
Mars	7 500,00 €	359,78 €	5 767,78 €	1503%
Avril	7 500,00 €	37,08 €	666,40 €	1697%
Mai	7 500,00 €	135,68 €	5 659,75 €	4071%
Juin	7 500,00 €	641,14 €	1 004,88 €	57%
Juillet	7 500,00 €	-2 945,08 €	781,14 €	-127%
Août	7 500,00 €	658,02 €	451,69 €	-31%
Septembre	7 500,00 €	-8 938,01 €	870,30 €	-110%
Octobre	7 500,00 €	925,68 €	5 434,98 €	487%
Novembre	7 500,00 €	175,04 €	420,71 €	140%
Décembre	7 500,00 €	618,77 €	5 745,08 €	828%
Total	90 000,00 €	16 722,05 €	28 077,62 €	68%

	Sorties Gratuites 2019	Sorties Gratuites 2020	Sorties Gratuites 2021	Ecart %
Janvier	339	216	134	-38%
Février	343	107	115	7%
Mars	361	89	140	57%
Avril	408	60	111	85%
Mai	252	123	193	57%
Juin	284	163	267	64%
Juillet	196	148	99	-33%
Août	166	103	106	3%
Septembre	486	168	182	8%
Octobre	297	126	166	32%
Novembre	392	121	138	14%
Décembre	618	155	172	11%
Total	4 142	1 579	1 823	15%



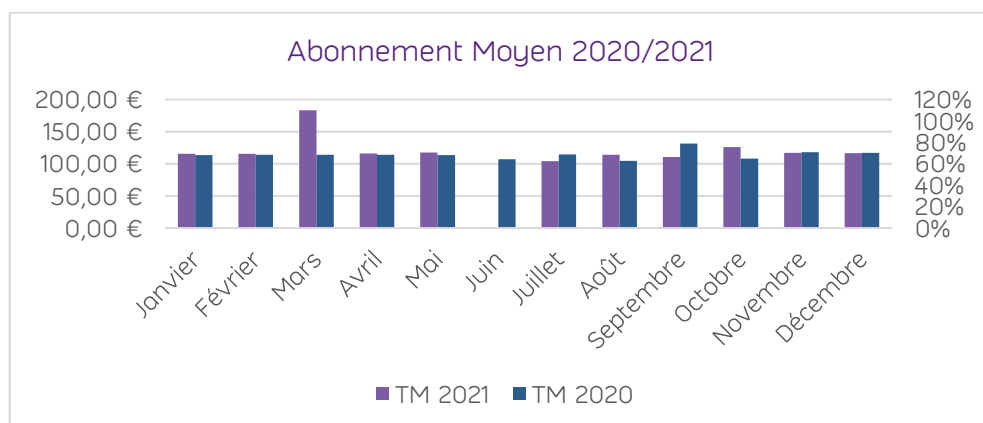
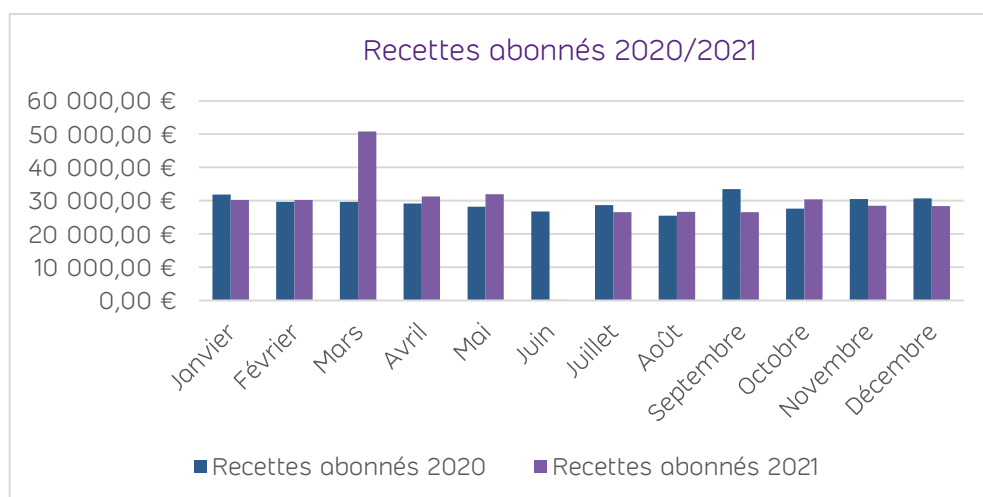
7.1.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

	Nombre d'abonnés et locations en 2020	Nombre d'abonnés et locations en 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	281	262	-7%
Février	260	261	0%
Mars	260	277	7%
Avril	255	270	6%
Mai	248	272	10%
Juin	250	272	9%
Juillet	250	255	2%
Août	224	233	-5%
Septembre	254	240	-6%
Octobre	256	241	-6%
Novembre	259	243	-6%
Décembre	263	244	-7%
Total	3 060	3 070	0,3%



7.1.4. RECETTES ABONNES ET LOCATIONS

	Recettes abonnés / locations 2020 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Abonnements Moyens 2020	Abonnements Moyens 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	31 868 €	30 226 €	113,41 €	115,37 €	-5%
Février	29 680 €	30 185 €	114,15 €	115,65 €	2%
Mars	29 639 €	50 772 €	114,00 €	183,29 €	71%
Avril	29 144 €	31 290 €	114,29 €	115,89 €	7%
Mai	28 219 €	31 938 €	113,79 €	117,42 €	13%
Juin	26 749 €	143 €	107,00 €	0,53 €	-99%
Juillet	28 651 €	26 583 €	114,60 €	104,25 €	-7%
Août	25 463 €	26 625 €	104,36 €	114,27 €	5%
Septembre	33 442 €	26 562 €	131,66 €	110,68 €	-21%
Octobre	27 638 €	30 373 €	107,96 €	126,03 €	10%
Novembre	30 510 €	28 455 €	117,80 €	117,10 €	-7%
Décembre	30 734 €	28 385 €	116,86 €	116,33 €	-8%
Total	351 738 €	341 536 €	114,20 €	111,25 €	-2,9%



A noter deux anomalies comptables : le renouvellement de la facture Sixt est remonté 2 fois sur le mois de mars et les recettes de juin ne sont pas remontées dans leur intégralité (143€ au lieu de 23 242€).

7.1.5. CONCLUSION

	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	692 719 €	748 585 €	8%
Recettes horaires	324 259 €	378 972 €	17%
Fréquentation horaires	92 008	104 472	14%
Ticket moyen	3,56 €	3,63 €	2%
Recettes abonnements/loc.	351 738 €	341 536 €	-3%
Prévendus	16 722 €	28 077 €	68%

Analyse sur l'activité 2021:

Le parking Pologne voit ses recettes progresser de 8%.

2021 a vu les restrictions sanitaires s'assouplir progressivement à compter du mois de mai. Les fréquentations horaires ont en réponse augmenté de 14%.

Elles restent toutefois encore très en dessous de leur niveau de 2019, année de référence; les fréquentations étaient alors de 131 945 sorties payantes contre 104 472 en 2021 (soit une différence de 21%).

Le ticket moyen est légèrement supérieur à celui de 2020 et plus élevé qu'en 2019 (3,56€). Cet indicateur est encourageant car il tend à montrer un temps de stationnement plus long alors que dans le même temps, une gratuité de 30 minutes est offerte en voirie. Cette dernière venant concurrencer directement le parc Pologne.

Cette concurrence associée à la forte adhésion au télétravail depuis 2020 pourrait également avoir freiné la reprise des fréquentations, la voirie étant plus intéressante pour un temps de stationnement équivalent.

La valeur du ticket moyen en 2021, plus élevée qu'en 2019, pourrait également trouver son explication dans la modification des habitudes de la direction du Monoprix : les recettes «Prévendus» ont augmenté en même temps que la reprise d'activité du Monoprix mais restent en-deçà de 2019.

La direction du Monoprix a revu à la baisse le volume de ticket acheté et remis à ces clients (2000 tickets par trimestre en 2021 contre 4000 tickets par mois en 2019). Cela pourrait avoir eu une incidence sur la valeur du ticket moyen en 2021 car moins de gratuité offerte aux usagers du parking venant faire leur courses, influe sur l'augmentation de la valeur du ticket moyen.

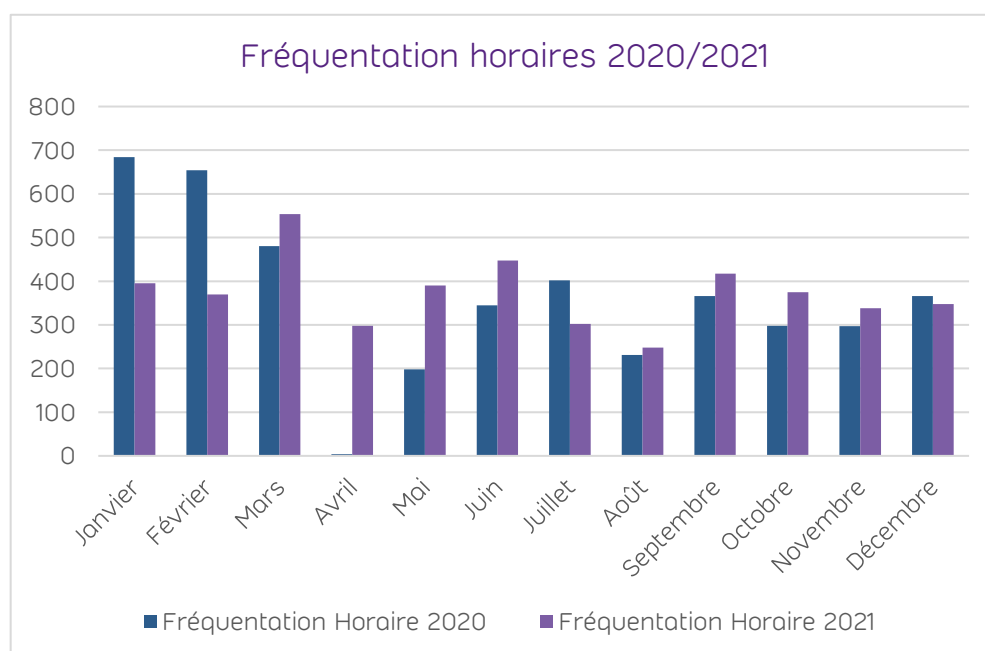
Bien qu'inférieures à 2019 (407 238€), les recettes horaires progressent de 17%, tirées par des fréquentations et un ticket moyen en hausse.

Les recettes abonnés reculent de près de 3%, conséquence d'un abonnement moyen en repli. Pour rappel, 2019 comptait 3 372 abonnés pour des recettes de 384 777€.

7.2. PARC POMPIDOU

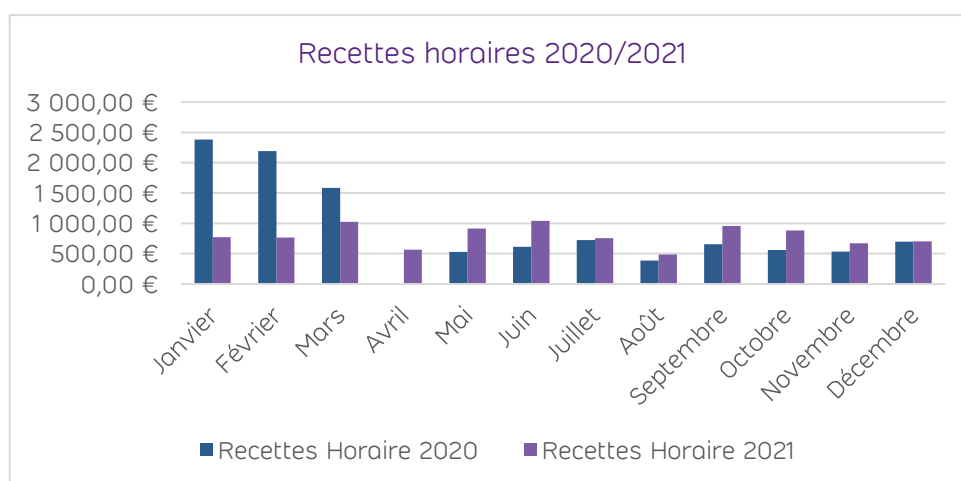
7.2.1. FREQUENTATION HORAIRES

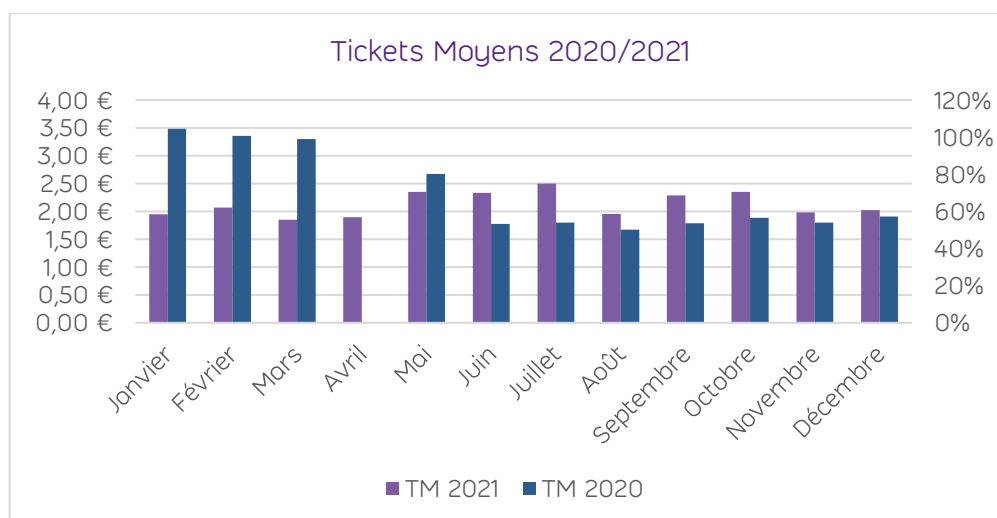
	Fréquentation horaires 2020	Fréquentation horaires 2021	Ecart 2021 / 2020 (%)
Janvier	684	395	-42%
Février	654	370	-43%
Mars	480	554	15%
Avril	4	298	7350%
Mai	198	390	97%
Juin	345	447	30%
Juillet	402	302	-25%
Août	231	248	7%
Septembre	366	417	14%
Octobre	298	375	26%
Novembre	297	338	14%
Décembre	366	348	-5%
Total	4 325	4 482	4%



7.2.2. RECETTES HORAIRES ET TICKET MOYEN

	Recettes horaires 2020 (TTC)	Recettes horaires 2021 (TTC)	Tickets Moyens 2020	Tickets Moyens 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	2 382 €	770 €	3,48 €	1,95 €	-68%
Février	2 194 €	765 €	3,35 €	2,07 €	-65%
Mars	1 584 €	1 025 €	3,30 €	1,85 €	-35%
Avril	0 €	565 €	0,00 €	1,90 €	-
Mai	529 €	917 €	2,67 €	2,35 €	73%
Juin	612 €	1 043 €	1,77 €	2,33 €	70%
Juillet	724 €	756 €	1,80 €	2,50 €	4%
Août	386 €	485 €	1,67 €	1,96 €	26%
Septembre	655 €	954 €	1,79 €	2,29 €	46%
Octobre	561 €	882 €	1,88 €	2,35 €	57%
Novembre	534 €	670 €	1,80 €	1,98 €	25%
Décembre	699 €	704 €	1,91 €	2,02 €	1%
Total	10 861 €	9 535 €	2,51 €	2,13 €	-12%

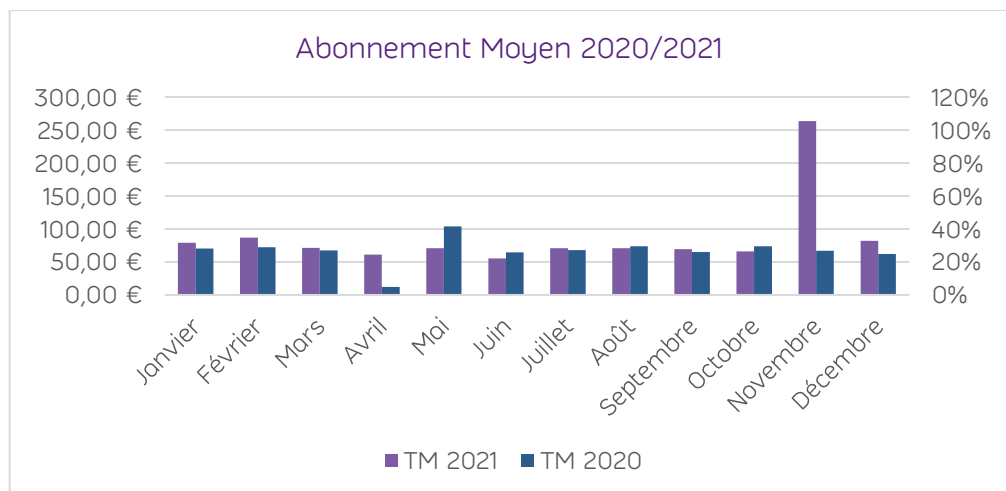
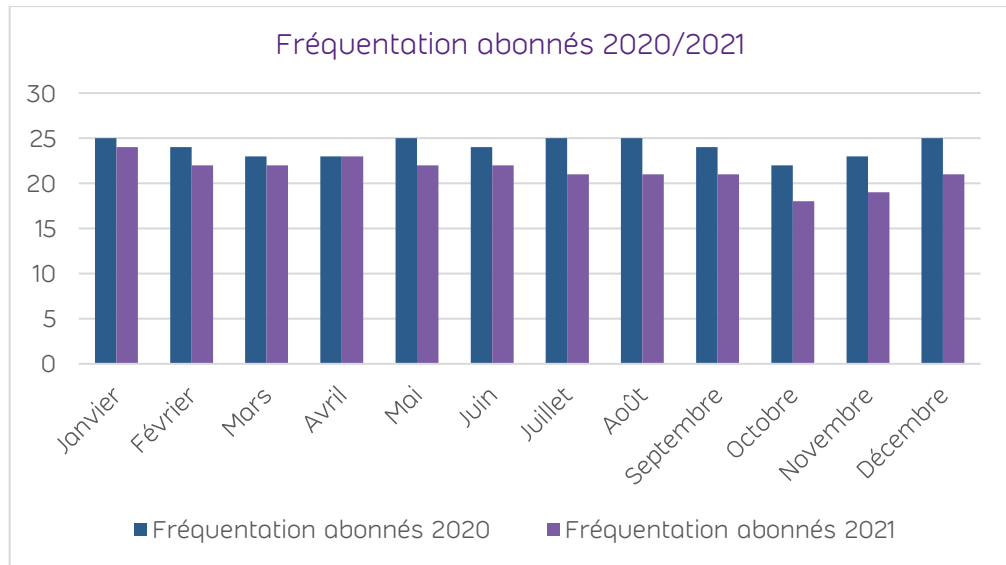




7.2.3. NOMBRE D'ABONNES ET LOCATIONS

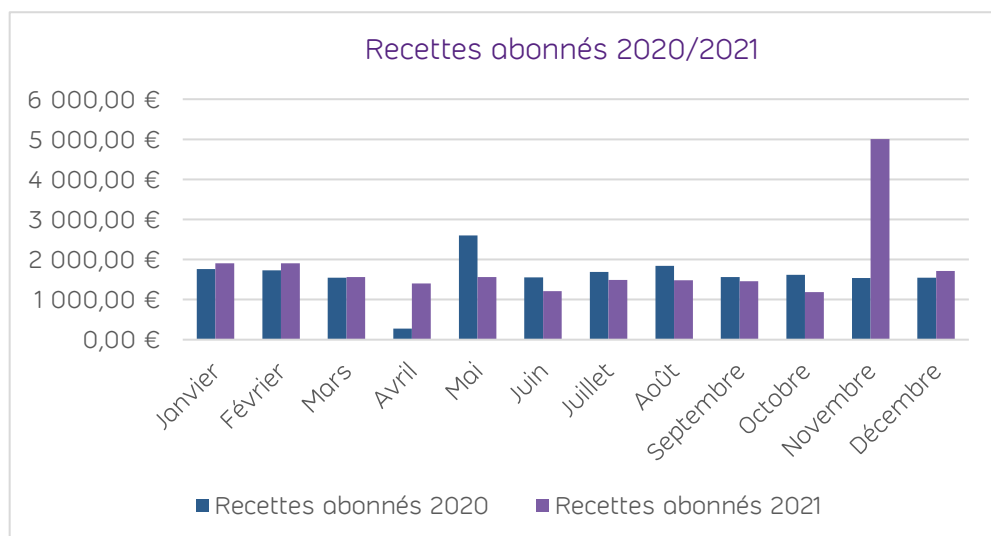
	Nombre d'abonnés et locations en 2020	Nombre d'abonnés et locations en 2021	Abonnements Moyens 2020	Abonnements Moyens 2021	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	25	24	70,44 €	79,29 €	-4%
Février	24	22	72,08 €	86,64 €	-8%
Mars	23	22	67,30 €	71,09 €	-4%
Avril	23	23	11,91 €	61,04 €	0%
Mai	25	22	103,96 €	70,86 €	-12%
Juin	24	22	64,71 €	55,09 €	-8%
Juillet	25	21	67,72 €	71,05 €	-16%
Août	25	21	73,76 €	70,62 €	-16%
Septembre	24	21	65,13 €	69,52 €	-13%
Octobre	22	18	73,59 €	66,11 €	-18%
Novembre	23	19	67,00 €	263,42 €	-17%
Décembre	25	21	61,92 €	81,76 €	-16%
Total	288	256	66,92 €	85,53 €	-11%

A noter : la hausse de l'abonnement moyen à l'année résulte du recouvrement client d'un arriéré de 5 ans, comptabilisé sur le mois de novembre.



7.2.4 RECETTES ABONNES ET LOCATION

	Recettes abonnés / locations 2020 (TTC)	Recettes abonnés / locations 2021 (TTC)	Ecart 2020 / 2021 (%)
Janvier	1 761 €	1 903 €	8%
Février	1 730 €	1 906 €	10%
Mars	1 548 €	1 564 €	1%
Avril	274 €	1 404 €	412%
Mai	2 599 €	1 559 €	-40%
Juin	1 553 €	1 212 €	-22%
Juillet	1 693 €	1 492 €	-12%
Août	1 844 €	1 483 €	-20%
Septembre	1 563 €	1 460 €	-7%
Octobre	1 619 €	1 190 €	-26%
Novembre	1 541 €	5 005 €	225%
Décembre	1 548 €	1 717 €	11%
Total	19 272 €	21 895 €	14%



7.2.4. CONCLUSION

	2020	2021	Variation 2021/2020
Recettes totales	30 001 €	32 288 €	7.6 %
Recettes horaires	10 861 €	9 535 €	-12.2 %
Fréquentation horaires	4 325	4 482	4 %
Ticket moyen	2,51 €	2,13 €	-15.1 %
Recettes abonnements/loc.	19 272 €	21 895 €	13.6 %

Analyse sur l'activité 2021:

Le parking Pompidou voit également ses recettes totales augmenter (+7.6%).

Bien que les fréquentations horaires affichent une hausse de 4%, la baisse du ticket moyen entraîne une diminution des recettes horaires de 12.2%.

Les recettes abonnés sont en légère hausse (+13.6%).

A titre de comparaison, en 2019 le parc Pompidou comptait 6 898 fréquentations horaires payantes pour des recettes horaires de 21,3K€ et nous dénombrions 341 abonnés pour 24,1K€.



PERSPECTIVES 2022

2022 sera une année de consolidation.

Si le niveau des fréquentations et des recettes horaires devait logiquement continuer à réduire leur écart avec 2019, il faudra cependant travailler sur la reconquête des abonnés, et composer avec ce qui pourrait être de nouveaux usages s'inscrivant dans le temps (télétravail).

La qualité du service rendu, de l'accueil et la qualité d'entretien général du parc devront accompagner ces efforts.

Indigo continuera également de s'inscrire aux côtés de la ville afin de s'associer aux événements du centre-ville visant à favoriser la reprise économique.



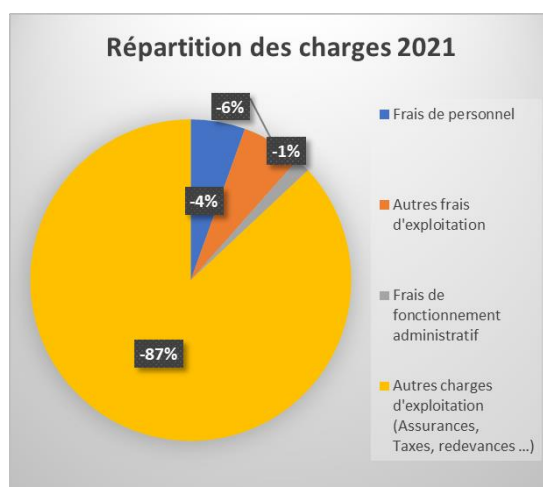
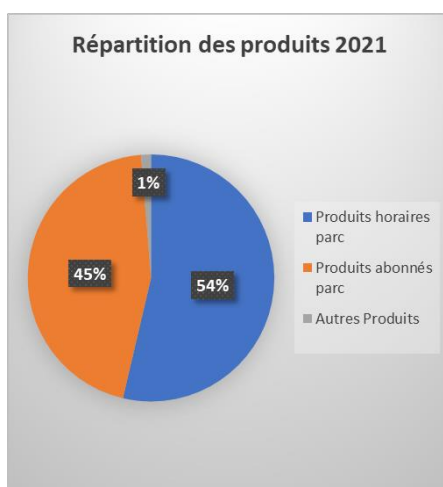
INDIGO, CRÉATEUR D'ESPACE POUR UNE VILLE APAISÉE EN MOUVEMENT

9.

BILAN FINANCIER :
COMPTE DE
RESULTAT

9.1. ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021 PARC POLOGNE

En € HT	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Produits horaires parc	284 151	339 208	55 057	19,4%
Produits abonnés parc	293 115	284 614	-8 501	-2,9%
Autres Produits	1 508	8 193	6 685	443,3%
Total Produits d'Exploitation	578 774	632 015	53 241	9,2%
<i>Frais de personnel</i>	-35 839	-29 283	6 556	-18,3%
Autres frais d'exploitation	-43 417	-32 420	10 997	-25,3%
Frais de fonctionnement administratif	-5 309	-7 874	-2 565	48,3%
<i>Autres charges d'exploitation (Assurances, Taxes, redevances ...)</i>	-438 993	-464 403	-25 410	5,8%
Total Charges d'exploitation	-523 558	-533 980	-10 422	2,0%
Amortissement	-36 955	-36 966	-11	0,0%
EBIT	18 262	61 068	42 806	234,4%
Frais financiers	-7 391	-5 635	1 756	-23,8%
Résultat Net avant impôt	10 871	55 433	44 562	409,9%

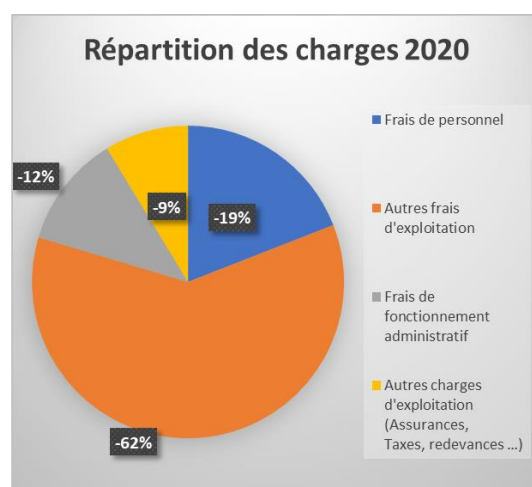


Le compte de résultat affiche une hausse de 409% (+44,5K€) s'expliquant par :

- Une hausse des produits d'exploitation à hauteur de 9.2% (+53K€),
- L'optimisation des ressources matériels et interventions permettant de générer une baisse des charges directes d'exploitation de 17.7% malgré une hausse du poste fluides,
- Une augmentation des autres charges d'exploitation en raison de la hausse des redevances de 7.3% (+27K€).

9.2. ANALYSE COMPARATIVE DU COMPTE DE RESULTAT 2020/2021 PARC POMPIDOU

En € HT	2020	2021	2021/2020 en valeur	2021/2020 en %
Produits horaires parc	9 051	8 063	-988	-10,9%
Produits abonnés parc	16 060	18 245	2 185	13,6%
Autres Produits	-110	598	708	-643,6%
Total Produits d'Exploitation	25 001	26 906	1 905	7,6%
Frais de personnel	-6 389	-7 075	-686	10,7%
Autres frais d'exploitation	-22 672	-22 449	223	-1,0%
Frais de fonctionnement administratif	-3 560	-4 338	-778	21,9%
Autres charges d'exploitation (Assurances, Taxes, redevances ...)	-3 778	-3 224	554	-14,7%
Total Charges d'exploitation	-36 399	-37 086	-687	1,9%
Amortissement	-8 945	-10 289	-1 344	15,0%
EBIT	-20 342	-20 468	-126	0,6%
Frais financiers	-1 802	-1 553	249	-13,8%
Résultat Net avant impôt	-22 144	-22 021	123	-0,6%



Le compte de résultat ne présente pas de pertes supplémentaire par rapport à 2020.

- On note une hausse des produits d'exploitation à hauteur de 7.6%,
- On remarque une hausse des charges directes d'exploitation de 3.8% (+1.2K€) en lien avec l'augmentation des frais de personnel et la fin du chômage partiel (+ 10.7%) et la progression des frais de fonctionnement administratif et commerciaux (+21.9%),
- Les autres charges d'exploitation reculent de 14.7% principalement par la baisse des taxes et versements associées et des frais généraux de siège.

9.3. CALCUL DE LA REDEVANCE AU DELEGANT

Le calcul de la redevance d'intéressement au délégant pour l'année 2021 est détaillé en annexe.

10.

ANNEXES

10.1. ANNEXES PARCS POLOGNE ET POMPIDOU

ANNEXE 1 : ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA
TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A
L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

ANNEXE 2 : PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE
CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL

ANNEXE 3 : REGLES COMPTABLES

ANNEXE 4 : GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE

ANNEXE 5 : COMPTES DU DELEGATAIRE

ANNEXE 6 : INFORMATION SUR LE PATRIMOINE

ANNEXE 7 : DETERMINATION DE LA REDEVANCE

ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (données comptables – exercice 2021)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2021.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2021 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 30 mars 2022

Le Directeur Administratif et Financier
Etienne PIQUET



PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2021 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2021, il est appliqué un pourcentage de 3,9 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2021. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2016-07.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2021

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Les conventions de prestations de services internes du groupe prévoient, comme c'est l'usage communément admis dans l'OCDE, une refacturation basée sur l'assiette réelle des dépenses des sociétés Indigo Park et Indigo Group, ramenée à la quote-part de chiffre d'affaires du contrat dans le chiffre d'affaires consolidé.

La convention de licence de marque prévoit une rémunération basée sur un pourcentage de chiffre d'affaires, ici encore dans le cadre d'un usage communément admis dans l'OCDE.

Ainsi, concernant l'exercice 2021, l'affectation des frais de structure correspond à 8,33% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions d'exploitation

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Collecte des recettes pour le compte de la Société ou de ses clients amont,
- Relations avec les clients amonts,
- Relations avec les usagers/utilisateurs, notamment dans le cadre du Centre de Relation Clients (le « CRC ») ainsi que du Centre National de Télé-Opération (le « CNTO ») ou des Centres Régionaux de Télé-Opération (les « CRTO »),
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du Groupe, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique mais aussi de politique environnementale,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,

- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
 - Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.
3. Missions commerciales
- Etudes de marché,
 - Prospection de marché,
 - Animation commerciales, développement de la clientèle aval,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
- Etablissement des règlements intérieurs,
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux en demande ou en défense, qu'ils soient ou non liés à des sinistres couverts par une police d'assurance,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnement et de location ou de cession de droits d'occupation (dont les amodiations),
 - Gestion du programme d'assurances, comprenant la souscription des polices d'assurance bénéficiant directement ou indirectement à la Société, ainsi que la gestion complète des sinistres subis par la Société ou causés aux tiers dans le cadre de l'Activité,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel, la situation des fournisseurs ou la lutte contre la corruption.
5. Gestion de la société délégataire
- Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés, ainsi que des délégations de pouvoirs en toutes matières,
 - Suivi de la conformité à la réglementation, notamment en ce qui concerne la protection des données à caractère personnel ou la lutte contre la corruption.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Délégataire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des événementiels, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.

5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétiques, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_780011 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE POLOGNE - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	780011 Saint-Germain-en-Laye Pologne
DELEGANT	VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	284 151	339 208	55 057	19,4%
Abonnés parcs	293 115	284 614	-8 502	-2,9%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	1 508	8 193	6 685	443,3%
Sous Total Chiffre d'Affaires	578 774	632 015	53 240	9,2%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits		0	0	
Sous Total Autres Produits		0	0	
Total Produits d'Exploitation	578 774	632 015	53 240	9,2%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-22 811	-21 717	1 094	-4,8%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-1 626	-377	1 249	-76,8%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage	-11 292	-7 100	4 192	-37,1%
Prestations de Gardiennage	-110	-90	20	-18,2%
Sous Total Frais de Personnel	-35 839	-29 283	6 555	-18,3%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-14 588	-3 036	11 551	-79,2%
Entretien : Contrats	-10 451	-8 197	2 254	-21,6%
Electricité, Fluides	-16 565	-19 063	-2 498	15,1%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-1 762	-1 769	-7	0,4%
Location Matériel d'Exploitation	-52	-355	-303	583,5%
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-43 417	-32 420	10 997	-25,3%
Actions Commerciales	-461	-658	-197	42,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-4 798	-7 216	-2 418	50,4%
Frais Administratifs et Divers	-50		50	-100,0%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-5 309	-7 874	-2 565	48,3%
Total Charges Directes d'Exploitation	-84 564	-69 577	14 987	-17,7%
Police d'Assurances	-3 732	-3 885	-153	4,1%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-3 042	-3 160	-118	3,9%
Redevances Aux Concédants	-375 500	-402 895	-27 395	7,3%
Taxes et Versements Assimilés	-3 498	-5 739	-2 241	64,1%
Autres Charges et Provisions Courantes	5 583	3 922	-1 661	-29,7%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-11 691	-12 388	-697	6,0%
Frais Généraux Siège	-47 113	-40 260	6 853	-14,5%
Total Autres Charges d'Exploitation	-438 993	-464 403	-25 410	5,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-438 993	-464 403	-25 410	5,8%
Total Charges d'Exploitation	-523 557	-533 981	-10 423	2,0%
Autres Charges Non Courantes				
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-36 955	-36 966	-11	0,0%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-36 955	-36 966	-11	0,0%
Total Charges Non Courantes	-36 955	-36 966	-11	0,0%
EBIT	18 262	61 068	42 805	234,4%
Frais Financiers	-7 391	-5 635	1 756	-23,8%
Total Frais Financiers	-7 391	-5 635	1 756	-23,8%
Total Frais Financiers	-7 391	-5 635	1 756	-23,8%
Resultat Net avant Impot Parc	10 871	55 432	44 561	409,9%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_780012 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE POMPIDOU - 2021

PARC DE STATIONNEMENT	780012 Saint-Germain-en-Laye Pomicidou
DELEGANT	VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
DELEGATAIRE	INDIGO INFRA CGST
ANNEE	2021

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2021

EN H.T.	Année 2020	Année 2021	2021 / 2020 en valeur	2021 / 2020 en %
Horaires parcs	9 051	8 063	-988	-10,9%
Abonnés parcs	16 060	18 245	2 185	13,6%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	-110	598	708	-643,9%
Sous Total Chiffre d'Affaires	25 001	26 906	1 905	7,6%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits				
Total Produits d'Exploitation	25 001	26 906	1 905	7,6%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-6 145	-7 028	-883	14,4%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-184	-46	137	-74,7%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage				
Prestations de Gardiennage	-60		60	-100,0%
Sous Total Frais de Personnel	-6 389	-7 075	-686	10,7%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-8 900	-9 300	-400	4,5%
Entretien : Contrats	-6 267	-5 217	1 051	-16,8%
Electricité, Fluides	-5 478	-5 747	-269	4,9%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-2 027	-2 008	19	-0,9%
Location Matériel d'Exploitation		-178	-178	
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-22 672	-22 449	224	-1,0%
Actions Commerciales	-399	-658	-258	64,7%
Collecte de Fonds et Commissions	-3 160	-3 680	-520	16,5%
Frais Administratifs et Divers				
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-3 560	-4 338	-778	21,9%
Total Charges Directes d'Exploitation	-32 621	-33 861	-1 240	3,8%
Police d'Assurances	-166	-161	4	-2,5%
Sinistres				
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-137	-135	2	-1,7%
Redevances Aux Concédants				
Taxes et Versements Assimilés	-877	-687	190	-21,7%
Autres Charges et Provisions Courantes	-58	0	58	-100,1%
Charges de Gros Entretien				
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-505	-527	-22	4,4%
Frais Généraux Siège	-2 035	-1 714	321	-15,8%
Total Autres Charges d'Exploitation	-3 778	-3 224	554	-14,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-3 778	-3 224	554	-14,7%
Total Charges d'Exploitation	-36 398	-37 085	-687	1,9%
Autres Charges Non Courantes	-2 026	-1 994	32	-1,6%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-6 919	-8 296	-1 377	19,9%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-8 945	-10 289	-1 345	15,0%
Total Charges Non Courantes	-8 945	-10 289	-1 345	15,0%
EBIT	-20 342	-20 468	-126	0,6%
Frais Financiers	-1 802	-1 553	249	-13,8%
Total Frais Financiers	-1 802	-1 553	249	-13,8%
Total Frais Financiers	-1 802	-1 553	249	-13,8%
Resultat Net avant Impot Parc	-22 144	-22 021	123	-0,6%
Prestations Internes				
Prestations Internes				
Prestations Internes				

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pologne

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	182 947 -	114 545	68 401
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLE	1 586 -	1 014	572
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	91 485 -	57 794	33 691
	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 809 -	2 411	1 399
Total BIENS DE RETOUR		279 827 -	175 764	104 063
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	18 038 -	14 567	3 471
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	4 441 -	4 441	-
Total BIENS DE REPRISE*		22 479 -	19 008	3 471
Total général		302 306 -	194 772	107 534

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pologne

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	302 306
Immobilisations Valeur Comptable Nette	107 534
Immobilisation en cours	0

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2021

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pompidou

Code sous-classe immo.	Libellé Compte	Valeur Brute au 31/12/2021	Cumul Amortissement au 31/12/2021	Valeur nette comptable au 31/12/2021
BIENS DE RETOUR	AAI EN CONCESSION	43 113 -	28 920	14 193
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	37 498 -	22 165	15 333
Total BIENS DE RETOUR		80 611 -	51 085	29 527
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAG	3 999 -	3 999	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQU	4 272 -	4 272	-
Total BIENS DE REPRISE*		8 271 -	8 271	-
Total général		88 882 -	59 356	29 527

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Germain-en-Laye Pompidou

en euros H.T.	31/12/2021
Immobilisations Valeur Comptable Brute	88 882
Immobilisations Valeur Comptable Nette	29 527
Immobilisation en cours	853

Ville de Saint Germain en Laye - Année 2021

Détermination de la redevance du contrat de Délégation de Service Public
Selon les articles 36 et 37 du contrat de Délégation de Service Public du 31 décembre 2014

Révision de l'indexation : 1er janvier 2021

Formule d'indexation :

$$K = 0,10 + 0,60 \times (\text{ICHT-IME}_n / \text{ICHT-IME}_o) + 0,30 \times (\text{EBIQ000}_n / \text{EBIQ000}_o)$$

Valeur des indices :

ICHT-IME _o	113,7	Valeur de juillet 2014 publiée le 07/10/2014
EBIQ000 _o	107	Valeur d'août 2014

L'indice EBIQ00 en base 100 en 2010 peut être remplacé par l'indice de prix de production base 100 en 2015

Date de raccordement : septembre 2017

Coefficient de raccordement : 1,0564

ICHT-IME _n		127,5	Valeur de juillet 2020 publiée le 12/10/2020
EBIQ000 _n	103,1 x 1,0564	108,9	Valeur de novembre 2020 publiée le 23/12/2020

$$K = 0,10 + 0,60 \times (127,5 / 113,7) + 0,30 \times (108,91484 / 107)$$

$$K = \boxed{1,078192}$$

1/ Redevance d'occupation **12 500,00**

2/ Redevance d'exploitation forfaitaire **363 000,00**

3/ Redevance variable

Seuil indexable annuel	750 000,00
Coefficient	1,078192
Valeur du seuil au 1er janvier 2021	808 644,00
Taux de redevance complémentaire	75%

Parc	
Pologne	632 015,00
Pompidou	26 906,00
Total Chiffre d'Affaires 2021	658 921,00

Part du Chiffre d'Affaires excédant le seuil	0,00
--	------

Montant de la redevance variable	0,00
---	-------------

4/ **Montant à payer HT 375 500,00**

INDIGO

INDIGO INFRA CGST
Direction Régionale Ouest



Ville de Saint- Germain en Laye Parking du Marché Neuf



Auteur : Lucas Guillois

Table des matières

Préambule	3
1 Cadre général de la Délégation de Service Public	4
1.1 Caractéristiques principales du contrat	4
1.2 Faits marquants de l'exercice	5
1.3 Composition des équipes	5
1.3.1 Organigramme et équipe d'exploitation	5
1.3.2 Organisation	6
1.3.3 Formation.....	7
2 Compte-rendu clients-services	8
2.1 Enquête de satisfaction	8
2.1.1 Satisfaction globale.....	9
2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique	10
2.1.3 Satisfaction sécurité	11
2.2 Démarche QSE	12
2.3 Communication & actions commerciales 2021	14
2.3.1 Q-Park France 2021 en bref.....	14
2.3.2 Campagnes institutionnelles et informatives nationales.....	18
2.3.3 Campagnes promotionnelles nationale	22
2.3.4 Les partenariats	23
2.3.5 Marketing et communication locale	24
2.4 Services Q-Park	24
2.5 Gestion des réclamations	25
3 Compte-rendu technique	26
3.1 Equipements	26
3.2 Travaux & entretiens	27
3.3 Maintenance générale	27
4 Compte-rendu financier	28
4.1 Politique tarifaire & évolution	28
4.1.1 Parc Marché neuf.....	28
4.2 Fréquentation & recettes	29
4.2.1 Analyse globale.....	29
4.2.2 Analyse détaillée des recettes du parc	31
4.3 Compte de résultats	37
5 Annexes	40

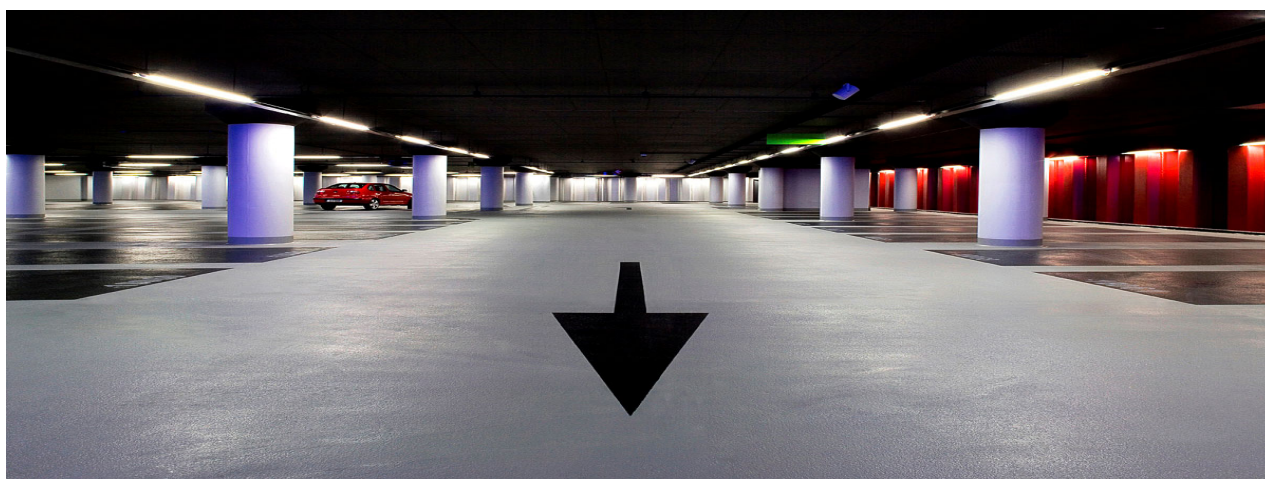
Préambule

Le 3 décembre 2004 un contrat de concession a été signé pour la construction et l'exploitation du parc du Marché Neuf à Saint-Germain en Laye. Il prévoit l'exploitation de l'ouvrage pour une durée de 35 ans à compter de sa mise en service effective. Celle-ci est intervenue en février 2007.

Le 12 juin 2008, le groupe Q-Park a fait l'acquisition du groupe EPOLIA et de ses filiales ; il est ainsi devenu le 2^{ème} acteur européen sur le marché du stationnement. Fort d'une présence dans 10 pays Européen, cette alliance de compétences nous permet de proposer des solutions de stationnement toujours plus adaptées aux besoins de nos Donneurs d'Ordre, tant public que privé.

L'année 2019 a été principalement marquée par la décision de la Ville de Saint-Germain en Laye d'instaurer une gratuité de 30 minutes dans l'hypercentre et de créer des bornes d'arrêt minute. Ces modifications ont engendré une baisse significative de la fréquentation « horaires » du parc sur l'exercice. La crise sociale dit « des gilets jaunes » a eu également un impact significatif sur l'activité du parking. La crise sanitaire en 2020 a également entraîné des conséquences très graves sur notre activité qui a chuté de 25% en lien avec les mesures successives de restriction qui ont été mise en œuvre.

Malgré la levée progressive des restriction en 2021 l'exercice est resté marqué par les conséquences de la crise sanitaire. Les équipes Q-Park sont restées mobilisées afin de garantir la sécurité de nos établissement et la qualité d'accueil pour notre clientèle tout au long de cette période. Les restrictions sont restées fortes durant le premier semestre de l'année. Les recettes ont ensuite progressé .mais demeurent inférieures à celles de 2019. Par ailleurs, la piétonisation officielle de la rue de Poissy, le 18 septembre 2021 après plusieurs mois de travaux, a perturbé l'accès au parking et impacté la fréquentation.



1 Cadre général de la Délégation de Service Public

1.1 Caractéristiques principales du contrat

Nb de parcs gérés: 1

Durée du contrat : 35 ans

I Caractéristiques des parcs :

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Marché Neuf	E	415	5	Mixte	02/2007

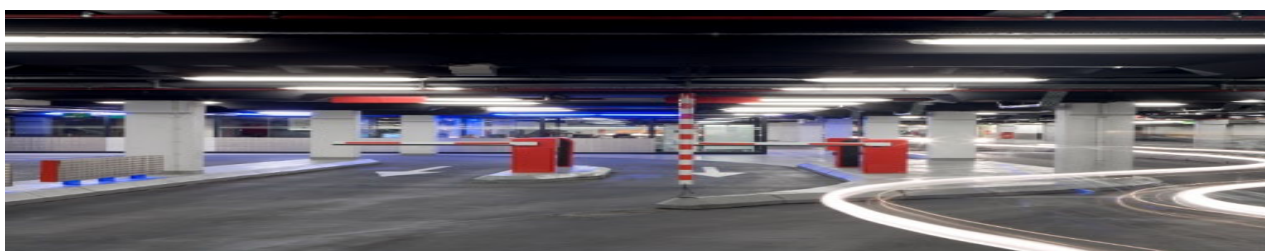
(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

I Accès véhicule :

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Marché Neuf	24h/24h	7j/7j	1 Place du Marché Neuf 78100 St Germain en Laye

Le personnel assure l'accueil des clients, le nettoyage et l'entretien courant des parcs. Le parc de stationnement est ouvert et accessible 24h/24 et 7j/7, tant pour la clientèle « horaire » que « abonné ». L'entrée du parc à pied s'effectue par l'un des deux accès piétons du parc de stationnement dont l'un dispose d'un ascenseur desservant la place du Marché Neuf.

Le parc est également géré à distance de façon constante depuis notre centre basé à proximité de la ville de Valence dans la Drôme. Ce dernier reçoit et traite les appels ainsi que les remontées d'alarmes techniques. A ce titre, il nous permet d'assurer la sécurité des biens et personnes et peut déclencher l'intervention des secours ou d'une astreinte formée pour intervenir et assurer la sécurité des biens et des personnes.



1.2 Faits marquants de l'exercice

- I En 2021, les principaux faits marquants ont été :
 - I Fermeture des commerces non-essentiels à partir de janvier
 - I Confinement du 3 avril au 2-mai 2021
 - I Mise en place d'un couvre-feu à 19h à compter du mois de d'avril, porté à 23h le 9 juin 2021.
 - I Fin du couvre-feu et des limites des jauges le 30 juin 2021
 - I Mise en place du télétravail obligatoire
 - I Piétonnisation de la rue de Pologne

1.3 Composition des équipes

1.3.1 Organigramme et équipe d'exploitation



1.3.2 Organisation

I L'équipe du parc est constituée de :

I 1 Responsable Centres de profit : M. Lucas Guillois

Il est responsable du bon fonctionnement du parc au quotidien et pour l'organisation du travail des agents d'exploitation. Il est le premier interlocuteur des fournisseurs, des partenaires et de la Collectivité avec qui il assure le suivi contractuel.

I 1 Adjoint au Responsable d'Exploitation : M. Stéphane Barbot

Véritable second du Responsable de Centres de profit, il le relaye au quotidien et l'assiste sur l'ensemble du suivi du parc.

I 1 Agent d'Exploitation : Monsieur Hamidou

Il a pour mission de garantir l'accueil, la propreté et le bon fonctionnement du parc en toutes circonstances. Il est formé à pratiquer une maintenance de premier niveau sur le matériel du parc et à anticiper les risques pour la sécurité des biens et personnes. Enfin, il veille au nettoyage des plateaux, des accès piétons et réalise également la vente des abonnements et forfaits.

Cette organisation est renforcée par la liaison avec le Centre de Contact Technique Q-Park, basé dans la Drôme. Celui-ci réceptionne les appels du parc 24h/24 et 7j/7 et reçoit en temps réel les reports d'alarmes. Il peut notamment commander le matériel de péage à distance et gérer des sujets spécifiques avec les clients, en particulier les abonnés.

Lorsqu'une intervention physique est nécessaire en dehors des heures de présence de personnel, nous faisons appel à une astreinte formée pour intervenir sur les équipements et assurer la sécurité des personnes et des biens.

1.3.3 Formation

Les formations proposées par le Groupe Q-Park ont pour objectifs d'apporter des connaissances « techniques » et/ou « d'assistance aux personnes » à nos collaborateurs. Le but recherché est d'offrir à nos clients Qualité et Sécurité tout en améliorant l'environnement dans lequel ils stationnent. Par ailleurs, Q-Park met l'accent sur la transversalité en encourageant les formations internes et le partage des connaissances entre ses équipes.

Compte tenu de notre activité, l'une des priorités de Q-Park est le développement des compétences de ses collaborateurs. Ainsi, nous agissons pour former l'ensemble de nos équipes à la sécurité incendie (Equipier de 1ère intervention) ; la sécurité des personnes (Sauveteur Secouriste du Travail) ; et la sécurité de nos collaborateurs notamment liés aux dangers électriques (BE Manœuvre). Par ailleurs nous organisons le recyclage de ces formations tous les deux ans afin de maintenir intacte ces connaissances.

Nous proposons chaque année des formations personnalisées en fonction des besoins. Pour ce faire, nous évaluons nos collaborateurs et nous faisons un bilan de leurs compétences et connaissances. Ce travail nous permet de faire un suivi pour orienter et aider nos collaborateurs à développer leurs compétences individuelles.

I Cette année les formations dispensées ont été récapitulées dans le tableau ci-dessous :

Formation suivie	Nom	Dates
Formation SSIAP	Lucas Guillois	Novembre 2021
Recyclage SST	Lucas Guillois, Stéphane Barbot	Juin 2021
Recyclage Habilitation électrique	Lucas Guillois, Stéphane Barbot, Hamidou Mahamoudou	Juin 2021
Livret de sécurité	Lucas Guillois, Stéphane Barbot, Hamidou Mahamoudou	Février 2021
Formation gestes et postures	Lucas Guillois, Stéphane Barbot, Hamidou Mahamoudou	Juillet 2021
Formation sécurité incendie	Lucas Guillois, Stéphane Barbot, Hamidou Mahamoudou	Juin 2021
Données Personnelles RGPD	Lucas Guillois, Stéphane Barbot	Janvier 2021

2 Compte-rendu clients-services

2.1 Enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés, horaires et Résa répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieures, équipements, sécurité, contacts clients.

Les modes de recueil de cette enquête sont les suivants : interview auto administrée via questionnaire en ligne et email invitant à se connecter au questionnaire envoyé.

Les principaux résultats de cette enquête, sont présentés ci-après. Ils permettent d'avoir une image de la satisfaction de nos clients et de dégager des axes d'amélioration à travers les fondamentaux de notre entreprise, qui sont : l'accueil, la propreté, la sécurité ainsi que le traitement et le contact de la relation client.

Enquête satisfaction	Caractéristiques
Période de l'enquête de satisfaction	Juin 2021 - Février 2022
Nombre de clients interrogés	122

Votre avis peut vous faire gagner

4^{ème} LOT
3^{ème} LOT
2^{ème} LOT
1^{er} LOT
ET BIEN SÛR PLUSIEURS LOTS

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?
 | Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.
 | Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquete-satisfaction.

Jeu concours organisé du 21/06 au 03/09/2021, sous réserve de validation de l'opération par le Ministère de Justice. Société organisatrice, Q-Park France Services, SAS, 1 rue Jacques-Henri Lortiege 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro RCS Nanterre 834 424 095. L'événement est entièrement gratuit.

www.q-park.fr Quality in parking

Votre avis peut encore vous faire gagner

1^{er} LOT
4^{ème} LOT
3^{ème} LOT
2^{ème} LOT
1^{er} LOT
ET BIEN SÛR PLUSIEURS LOTS

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?
 | Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage au sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.
 | Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquete-satisfaction.

Jeu concours organisé du 04/09 au 31/12/2021, sous réserve de validation de l'opération par le Ministère de Justice. Société organisatrice, Q-Park France Services, SAS, 1 rue Jacques-Henri Lortiege 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro RCS Nanterre 834 424 095. L'événement est entièrement gratuit.

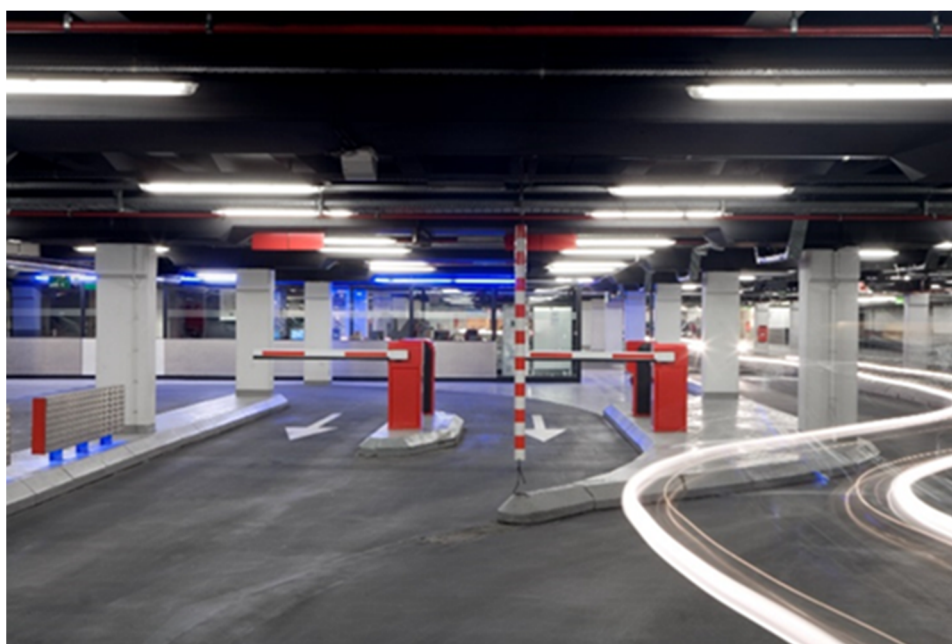
www.q-park.fr Quality in parking

2.1.1 Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients sont satisfaisants ; En effet, les clients attribuent une note de satisfaction globale moyenne de **8,3/10**. Ils sont **50%** à avoir donné une note égale ou supérieur **8**. Par ailleurs, et c'est une source de satisfaction, 91% d'entre eux serait prêt à recommander le parking à un proche.

	Votre parking	
	Note moyenne	Notes sup 8
Satisfaction globale	8,3	50%

	Votre parking
	% de Oui
Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?	91%



2.1.2 Satisfaction accueil, informations & signalétique

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Le fonctionnement de la borne à l'entrée -sortie du parking et le fonctionnement des caisses automatiques	8,2	81%
La facilité à trouver une place	8	75%
La signalisation des niveaux du parking (panneaux, fléchages...)	7,6	68%
La qualité de votre badge d'accès, solide, robuste	7,6	69%
La simplicité du sens de circulation dans le parking	7,5	59%
Le lecteur de votre badge d'accès	7,1	50%
La praticité pour se garer sur une place (peu de manoeuvres)	7	33%
La rapidité de prise en charge lors des appels aux bornes	6,9	47%
Le fonctionnement des bornes d'appel	6,8	38%

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
La qualité d'écoute	9	92%
La qualité de la réponse	8,8	100%
La facilité de compréhension de la réponse	8,6	83%
La résolution de votre demande	8,4	92%
La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	8	67%

2.1.3 Satisfaction sécurité

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
Votre sentiment global sur la sécurité du parking	8,2	82%
Des espaces bien éclairés	8,1	73%
Le sentiment de sécurité dans les saspiétons	7,9	64%

2.1.4 Satisfaction propreté

	Votre parking	
	Moyenne	Notes sup 8
La facilité à trouver le parking	8,4	77%
L'ambiance générale rassurante	8,3	77%
La qualité de l'éclairage	8,1	73%
L'ambiance sonore	7,9	76%
La propreté aux abords du parking	7,8	77%
L'odeur dans les niveaux du parking, les accès piétons, escaliers, ascenseurs	7,7	68%
La propreté des niveaux du parking, des accès véhicules, des accès piétons, escaliers, ascenseurs	7,5	59%
La signalisation extérieure pour se diriger vers le parking	7,5	73%

Conclusion

La satisfaction de la clientèle du parc de stationnement en progression par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat vient récompenser le travail de fond réalisé depuis 2019 en lien avec notre démarche de triple certification « QSE ». Par ailleurs la qualité du travail effectué au quotidien par les équipes et le suivi rigoureux pour agir préventivement nous permet de proposer un haut niveau de qualité reconnu comme tel.

2.2 Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- | Le siège de Q-Park France
- | Le centre de télé-opération QCR
- | L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- | Le suivi de la performance
- | L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020 confirmer cette certification lors d'audits sur sites, en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.



L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



2.3 Communication & actions commerciales 2021

2.3.1 Q-Park France 2021 en bref

I Nouveauté digitale sur Q-Park.fr

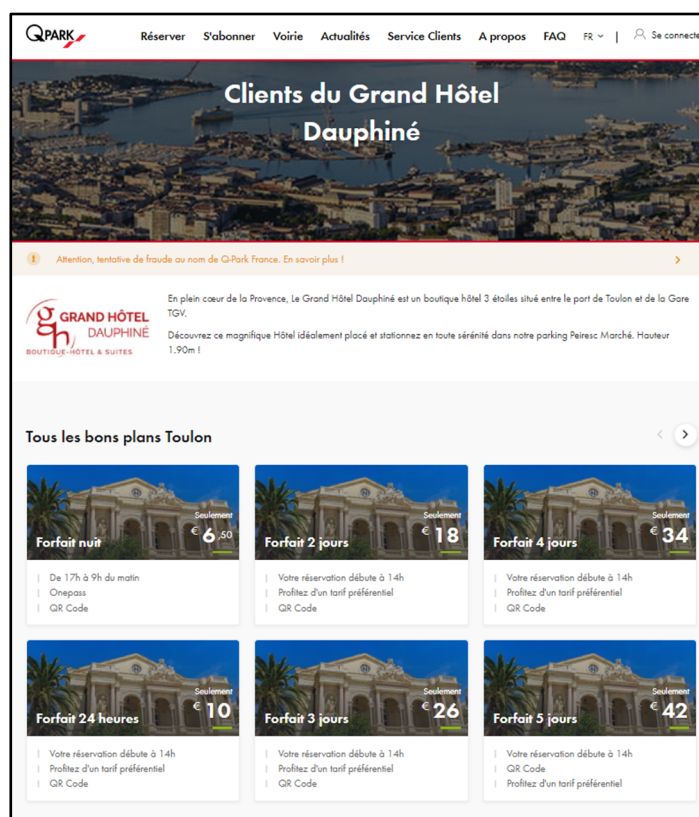
- I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 58 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode.

I Les services digitaux en développement constant

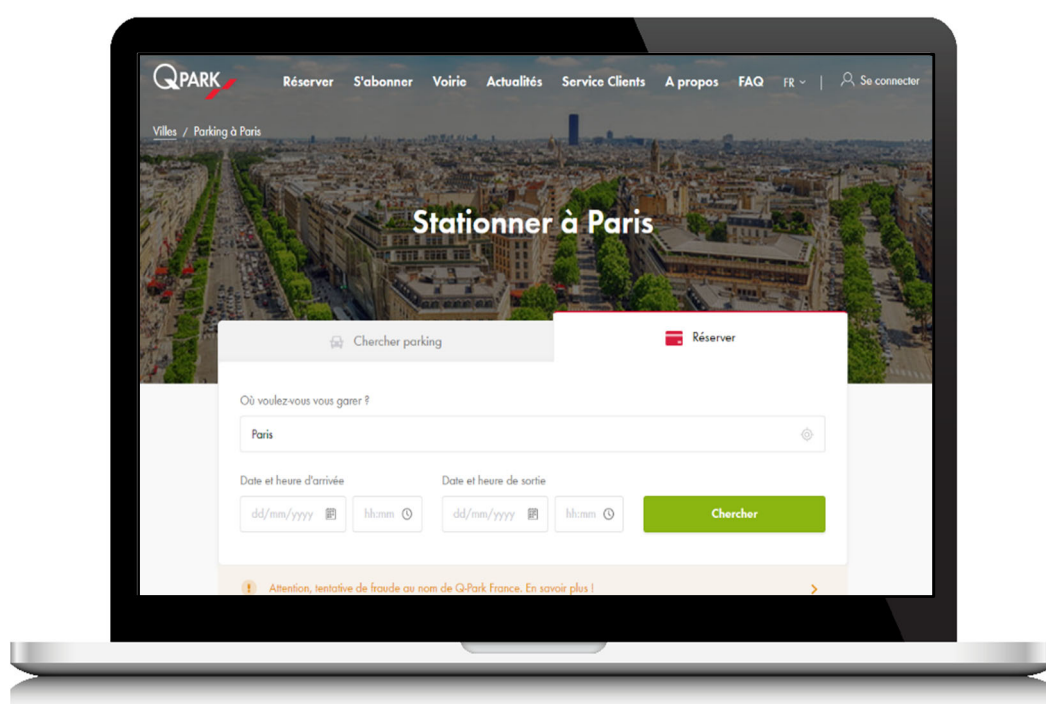
- I Création de pages dédiées pour des partenaires locaux

Dans une optique de satisfaction client, nous mettons en place avec nos partenaires locaux, des pages dédiées. Ces pages permettent aux partenaires de présenter à leurs clients le service de réservation de place de stationnement tout en proposant à leurs clients le meilleur tarif.



I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés pendant l'année 2021. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

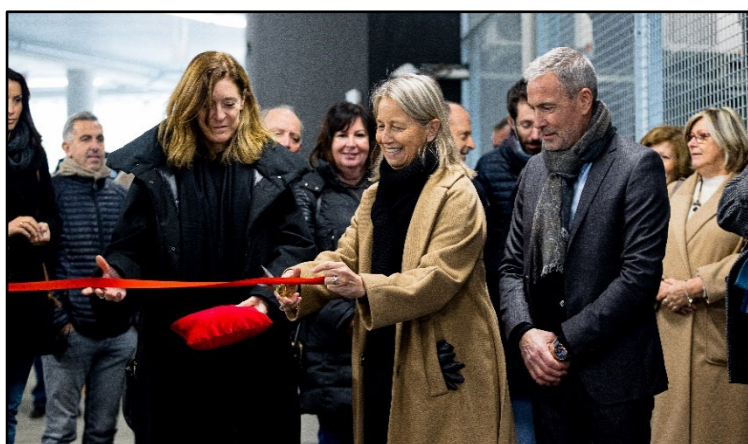
Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

I **Q-Park a connu un développement important en 2021 avec des projets qui ont débuté dès 2021.**
Des nouvelles ouvertures :

A Reims, nous avons mis en service l'exploitation de 3 parcs de stationnement pour les 3 cliniques du **Groupe Courlancy** auparavant gérés en interne. Cette externalisation a permis de professionnaliser l'exploitation, développer les recettes et mettre en place de nouveaux outils tels que la réservation, tant pour les visiteurs de la clinique, que pour les visiteurs des générateurs autour des sites. **A Nice**, le CHU a fait confiance à Q-Park pour la gestion de son **parking Pasteur**, de près de 1000 places. Cette implantation vient renforcer la place de Q-Park dans la gestion des parcs d'hôpitaux.

A Marseille, Q-Park poursuit son développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le 17^{ème} parking que nous gérons sur la Ville. Ce nouveau succès renforce ainsi notre place de leader sur ce marché. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parking Timone, Les Docks et Espercieux. **A Chambéry**, 2 nouveaux parcs ont été mis en service **Ravet et Cassine** dans la cadre de la DSP globale que nous gérons pour l'ensemble de la Ville. Outre les qualités en matière de développement durable, ces deux parcs sont une formidable porte d'entrée pour un développement apaisé de l'activité en centre-ville avec moins de véhicules en surface.

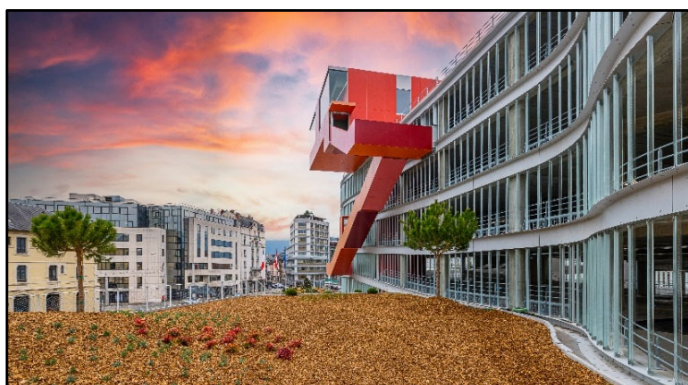
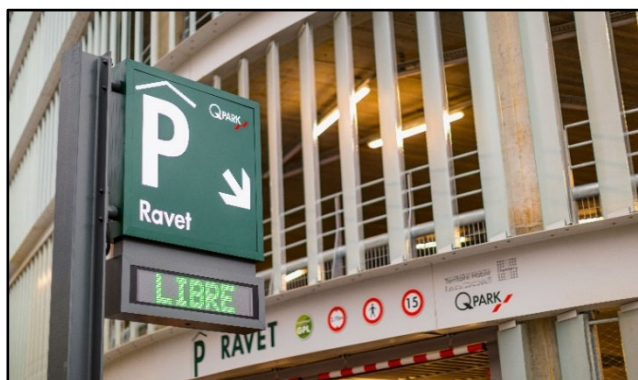
Enfin, 2021 a été marqué par le succès sur la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer. Encore un très beau challenge pour les équipes de Q-Park avec un démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022.



I Travaux de parkings en cours

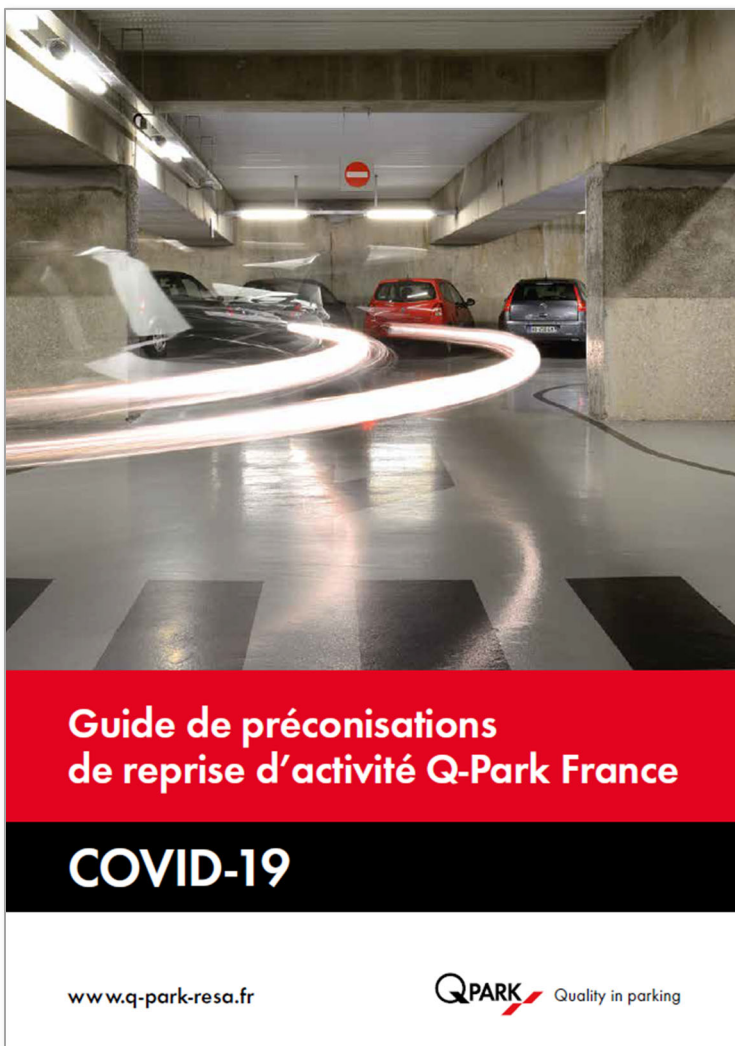
A **Chambéry**, malgré les restrictions sanitaires et les confinements successifs de 2020 & 2021, les 2 chantiers de construction des parkings **Cassine Gare** et **Ravet** se sont naturellement poursuivis et achevés. Ces parkings en élévation présentent des qualités architecturales, artistiques et environnementales fortes. Véritable « Hubs de Mobilité » directement connectés à la gare routière et à la gare SNCF. Idéalement situés en entrée de ville, ils captent les flux en amont et permettent ainsi une meilleure fluidité de la circulation. En termes de développement durable, tous les deux sont de véritables ouvrages vertueux : construction en structure métallique avec 75% d'acier recyclé, ventilation naturelle, éclairage Led, places avec bornes de recharge électrique.

Pour le futur **parking du pôle Gare de Chartres**, la première pierre a été déposée en novembre 2021. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et idéalement situé en entrée de ville lui-aussi. Le parking desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Puis, au-delà de sa praticité, l'esthétique de l'ouvrage a été particulièrement soignée par notre cabinet d'architecture Jacquez Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale de Chartres.



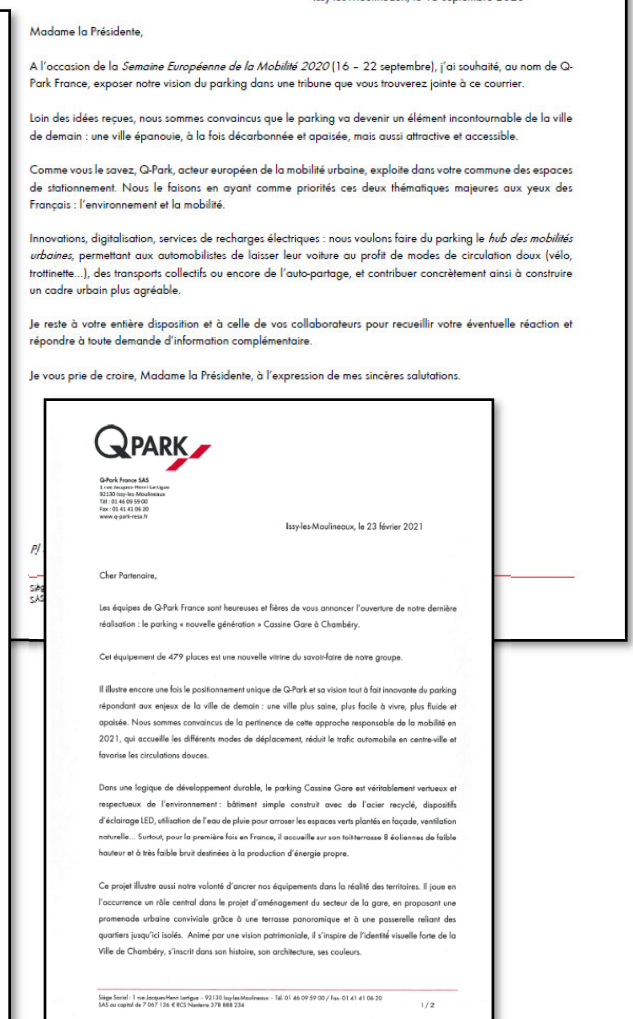
I La protection des collaborateurs Q-Park pendant la crise sanitaire

Le guide de préconisations de reprise d'activité de 44 pages a été réalisé durant le 1^{er} confinement et a été distribué à tous les collaborateurs Q-Park pour rappeler les règles sanitaires à respecter.



I Communiquer avec nos partenaires sur les actualités, événements et nouveautés de Q-Park.

I Plusieurs courriers personnalisés ont été envoyés tout au long de l'année 2021. Ces derniers ont complété les échanges réguliers qu'il pouvait y avoir entre nos équipes locales et les services des délégants.



I Participation au Salon des Maires 2021

Q-Park était présent au Salon des Maires du 16 au 18 novembre dernier au Parc des Exposition de la Porte de Versailles. Ce salon rassemble l'ensemble des sociétés de service aux collectivités et c'est donc tout naturellement que le stationnement y a été intégré. Le constat est sans appel, la préoccupation de toutes les entreprises est d'offrir des solutions plus durables et plus respectueuses de l'environnement.

I Un partenariat d'envergure entre Q-Park & IZIVIA

Q-Park a sélectionné pour une durée de 3 ans IZIVIA, filiale d'EDF dédiée à la mobilité électrique. Ce contrat permettra de déployer plus de 4000 nouvelles bornes de charges semi rapides (7/22 kW) en centre-ville sur l'ensemble des 70 villes où Q-Park est présent. Un déploiement unique axé sur le service client, qui permettra à Q-Park de disposer d'un des plus grands parcs de bornes installées en France à ce jour dans les parkings en cœur de ville, équipement aujourd'hui plus qu'attendu en centre-ville.

Le planning prévisionnel prévoit l'équipement de 1000 bornes dès 2022, puis une accélération du déploiement avec 1500 bornes en 2023 et 2024. La première phase du projet vise prioritairement à répondre aux besoins de la clientèle évalués sur la base de la demande. La seconde phase quant à elle permettra d'atteindre rapidement les objectifs fixés par la Loi d'Orientation des Mobilités (« LOM »). Grâce à ce partenariat ambitieux, Q-Park se positionne comme un acteur essentiel dans le service de la charge des véhicules électriques. En 2021 et pour les années à venir, nous confirmons ainsi nos engagements d'acteur de la mobilité décarbonée, au service de la ville de demain.



2.3.3 Campagnes promotionnelles nationale

I Offres promotionnelles

- I Proposer des offres de reprises d'activités aux clients ayant déjà effectués des réservations en ligne
- I Campagne emailing envoyée en octobre à **102 882** clients dans toute la France



I Jeu-Concours

- I De juin 2021 à début 2022, Q-Park a sondé ses clients & abonnés dans le cadre d'une enquête qualitative. Le but, répondre à notre enquête tout en tentant de gagner de beaux lots : Trotinettes électriques ; vélo etc.



2.3.4 Les partenariats

I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à proximité d'un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale UbeeQ et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des clients !

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

2.3.5 Marketing et communication locale

I Dépliants tarifaires par ville



2.4 Services Q-Park

Pendant les heures de présence notre équipe Q-Park informe, accueille les clients, leur fournit toutes les explications sur le fonctionnement du stationnement. Les tarifs et les horaires du stationnement payant sont indiqués en entrée de parking, au bureau d'accueil et sur les caisses automatiques.

I Les principaux services que nous proposons sont les suivants :



En complément nous proposons gratuitement à la clientèle : prêt de parapluie, poussette et booster de batterie.

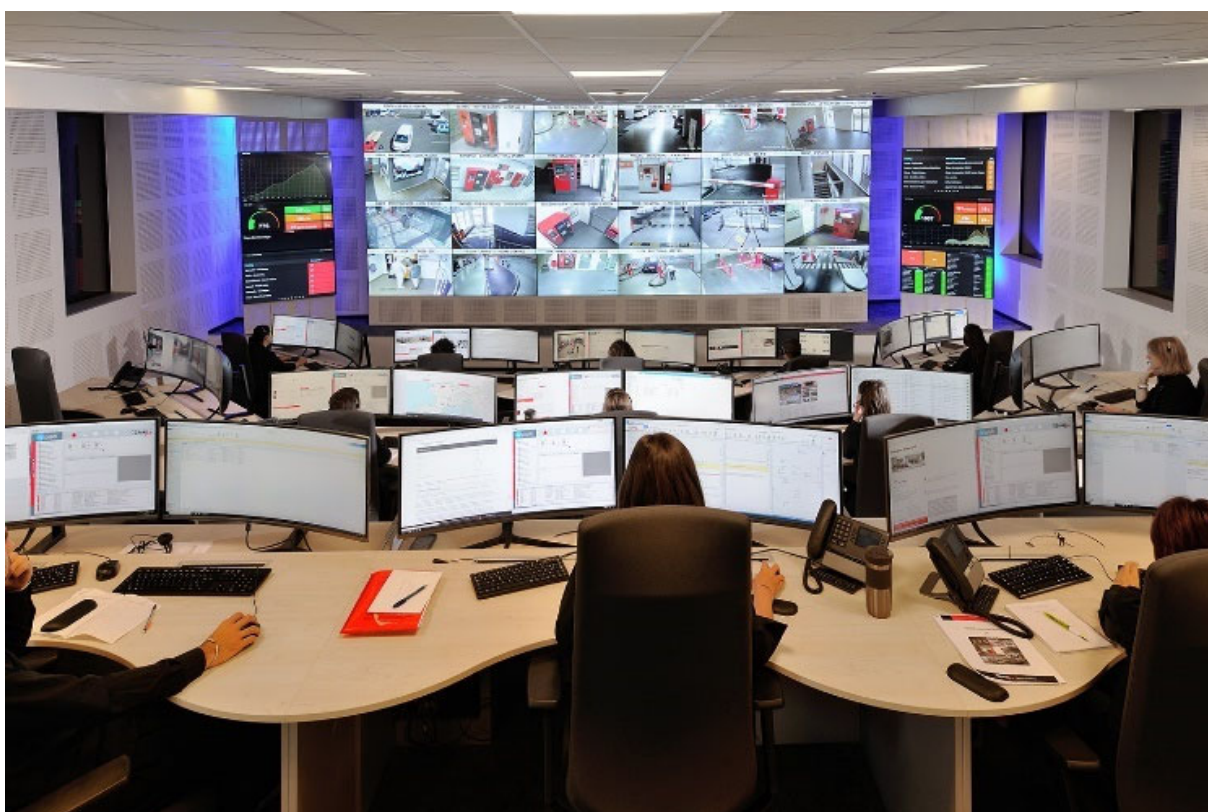
2.5 Gestion des réclamations

Le personnel du parc est réactif et courtois face aux réclamations des clients ; et en fonction des problèmes exprimés, les aident de façon appropriée en traitant directement leur demande, ou en se référant au Responsable du site. Le parc dispose d'un cahier de réclamation.

En complément des demandes traitées localement, le Service clients Q-Park gère les demandes envoyées :

- | Par téléphone : 09 86 86 86 90 (n° gratuit) du lundi au vendredi de 9h à 18h
- | Par courrier : Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- | Par email : service.clients@q-park.fr
- | Sur Internet : www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Portes-lès-Valence) actif 24/7 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrées/sorties, caisses automatiques et accès piétons du parking.



3 Compte-rendu technique

3.1 Equipements

Le parc est équipé d'interphones placés aux différentes entrées, sorties, et bornes de péage permettant aux piétons et aux conducteurs de contacter à tout moment nos équipes. L'ensemble des appels est transmis de façon permanente à notre centre de télégestion.

- I Le parc est équipé du matériel de péage : SCHEIDT & BACHMAN
 - I Deux caisses automatiques
 - I Une caisse manuelle située au local d'exploitation
 - I Deux bornes d'entrée
 - I Deux bornes de sortie acceptant les paiements par carte bancaire ou carte TOTAL GR

- I Le parc est également équipé de tous les équipements de sécurité nécessaires :
 - I Une centrale de détection CO/NO
 - I Désenfumage
 - I Deux ascenseurs
 - I Un système de Détection Incendie
 - I Des extincteurs à poudre et des bacs à sable
 - I Un système de vidéo-surveillance
 - I Interphones



3.2 Travaux & entretiens

Lors de sa prise de service, l'agent vérifie le bon fonctionnement des équipements et signale tout dysfonctionnement.

L'entretien du parc fait l'objet d'un planning et d'un contrôle mensuel par la Responsable. Chaque parking est doté d'un planning de maintenance du matériel et chaque intervention est notée dans le registre de sécurité et enregistré dans notre GMAO. Ce suivi a pour objectif de mieux maîtriser le cycle de vie des équipements, d'anticiper les renouvellements et de d'assurer du respect des contrats de maintenance.

3.3 Maintenance générale

I Voici la liste des principaux lots techniques ainsi que les sociétés qui en assurent la maintenance :

Lots	Sociétés
Ascenseurs	Otis
Portails automatiques	Cetelec 95
Contrôle d'accès	S&B
Extincteurs	RSI
Electricité - climatisation - éclairage	Engie Axima
Contrôle réglementaires électrique	Bureau Véritas
Contrôle réglementaires moyens de secours	Bureau Véritas
Contrôle réglementaires ascenseur	ACCEO
Contrôle et vérifications des installations électriques	Engie Axima
Extractions/ventilations/Pompes	Engie Axima
CO/CN Contrôle de gaz	ADS
Système de Sécurité Incendie	XCEL Sécurité
Autolaveuse	Labor Hako

4 Compte-rendu financier

4.1 Politique tarifaire & évolution

4.1.1 Parc Marché neuf

I Tarifs horaires et abonnés (gamme complète disponible en annexe)

Tarifs horaires	Prix
15 minutes	1,20 €
30 minutes	1,60 €
45 minutes	2,40 €
1 heure	2,80 €
2 heures	6,30 €
24 heures	19,70 €
Ticket perdu	19,70 €

Tarifs abonnés	Prix
7x24 Mensuel Résident	136 €
7x24 Mensuel Commerçant	129 €
Résident Nuit & week-end	119 €
Moto	55 €
Non polluant / Petit Gabarit	109 €

I Moyens de paiement



4.2 Fréquentation & recettes

4.2.1 Analyse globale

I Répartition du chiffre d'affaires

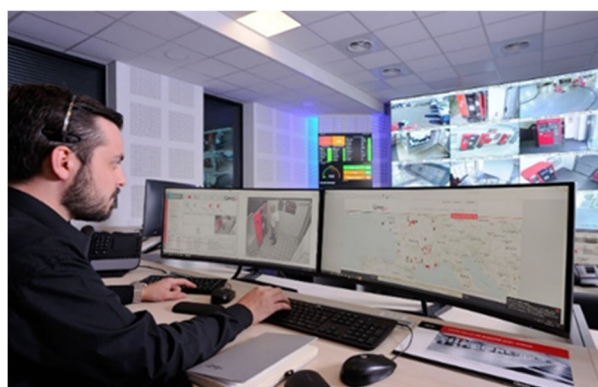
Décomposition du chiffre d'affaires HT en k€	2020	2021	Evolution
Recettes horaires & assimilées	456,1	537,6	18%
Recettes abonnés	181,7	186,4	3%
Prestations de service & recettes voirie			
Autres Recettes	97,8	97,9	0%
Total Chiffre d'affaires	735,6	821,8	12%

Les recettes du contrat sont constituées principalement par les recettes « horaires et assimilés ». Ces dernières représentent environ 65.% du chiffre d'affaires. Les recettes « abonnés » et « autres » représentent respectivement 23% et 12% de l'activité

Au global, par rapport à l'exercice précédent, nous constatons en 2021 une augmentation de chiffre d'affaires pour un total de +86.2 K€ HT soit une hausse de +12%. Cette évolution s'explique principalement par la progression des recettes horaires suite à la levée progressive des restrictions liées à la crise sanitaire.

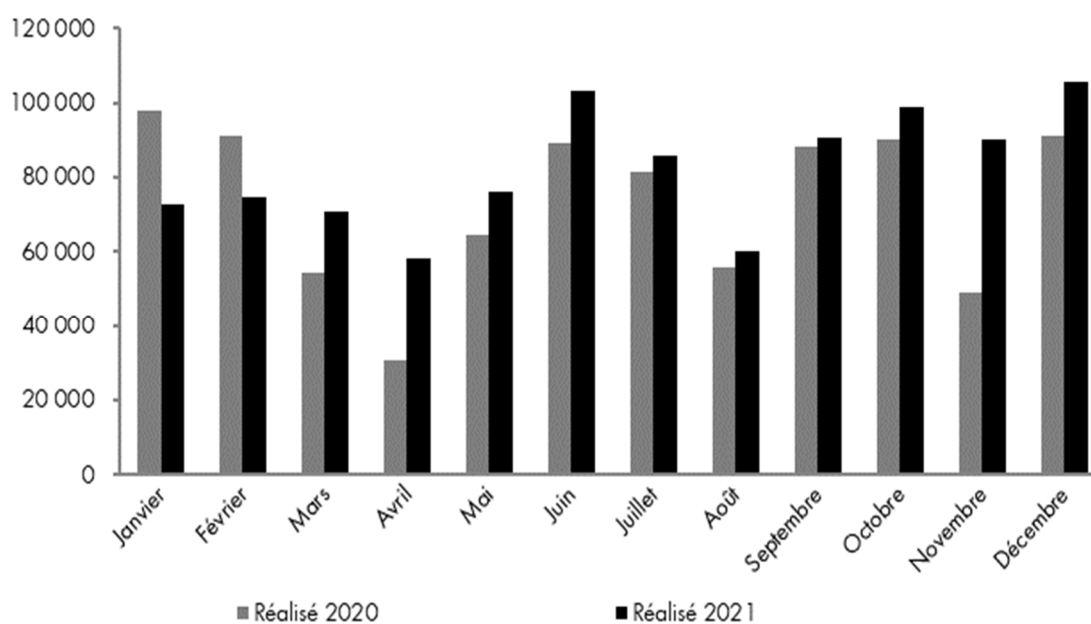
Ainsi et dans le détail les recettes « horaires » affichent une hausse de +18% soit +81.5 K€ HT par rapport à l'exercice précédent. La reprise de la « vie économique » a grandement contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 2020.

Dans le même temps on observe une progression des recettes « abonnés » de +3% soit +4.7 K€ HT. Cette évolution peut s'expliquer par l'augmentation du télétravail ainsi que la volonté d'un certain nombre de clients de laisser leur véhicule au parking au profit d'autre mode de transport.



Evolution du chiffre d'affaires mensuel

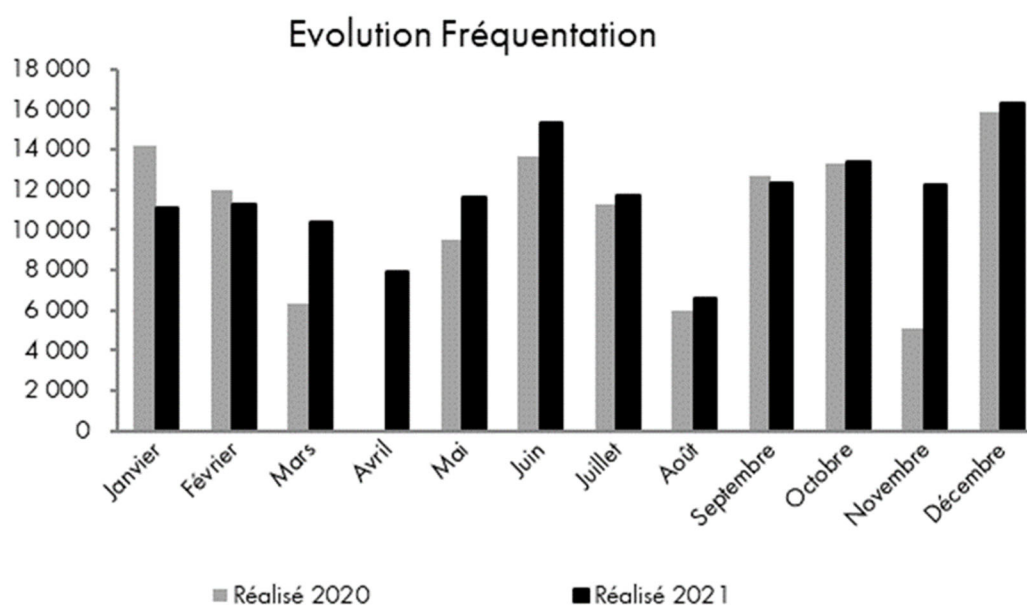
Chiffre d'affaires TOTAL TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	97 973	72 619	-25 353
Février	91 058	74 790	-16 269
Mars	54 288	70 827	16 539
Avril	30 739	58 106	27 367
Mai	64 703	75 914	11 211
Juin	88 980	103 312	14 332
Juillet	81 297	85 753	4 456
Août	55 648	60 054	4 406
Septembre	87 941	90 448	2 507
Octobre	90 071	98 618	8 547
Novembre	49 216	90 174	40 958
Décembre	90 837	105 559	14 722
Total	882 751	986 174	103 423



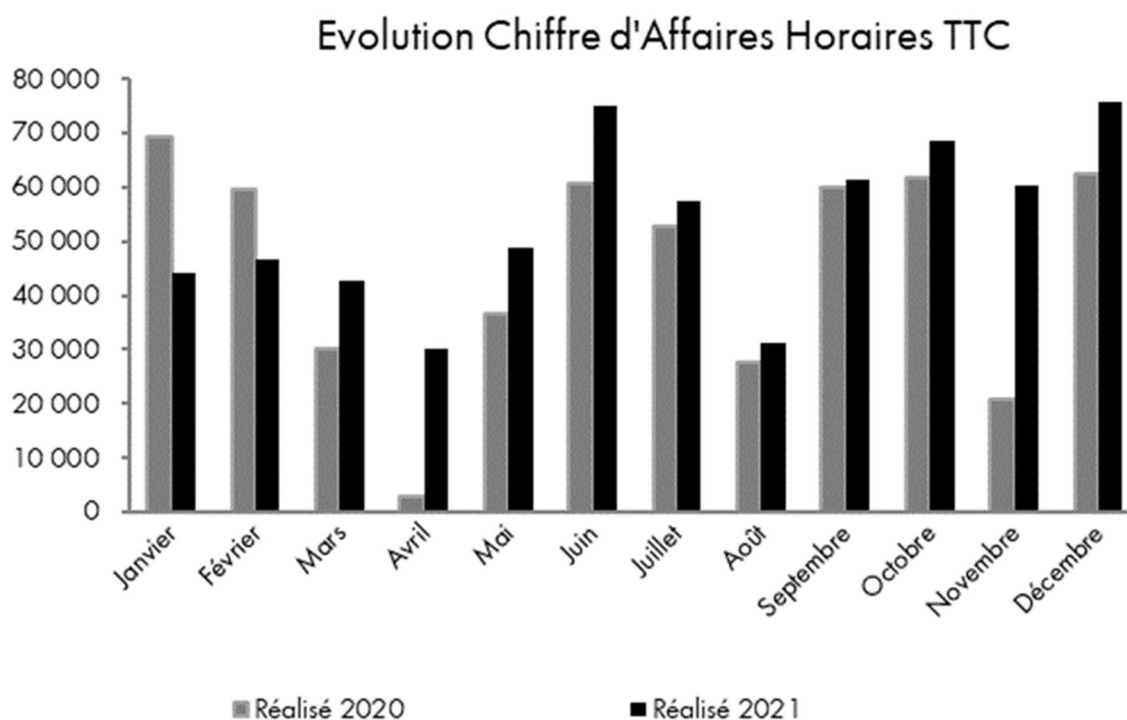
4.2.2 Analyse détaillée des recettes du parc

I Recettes horaires Marché neuf

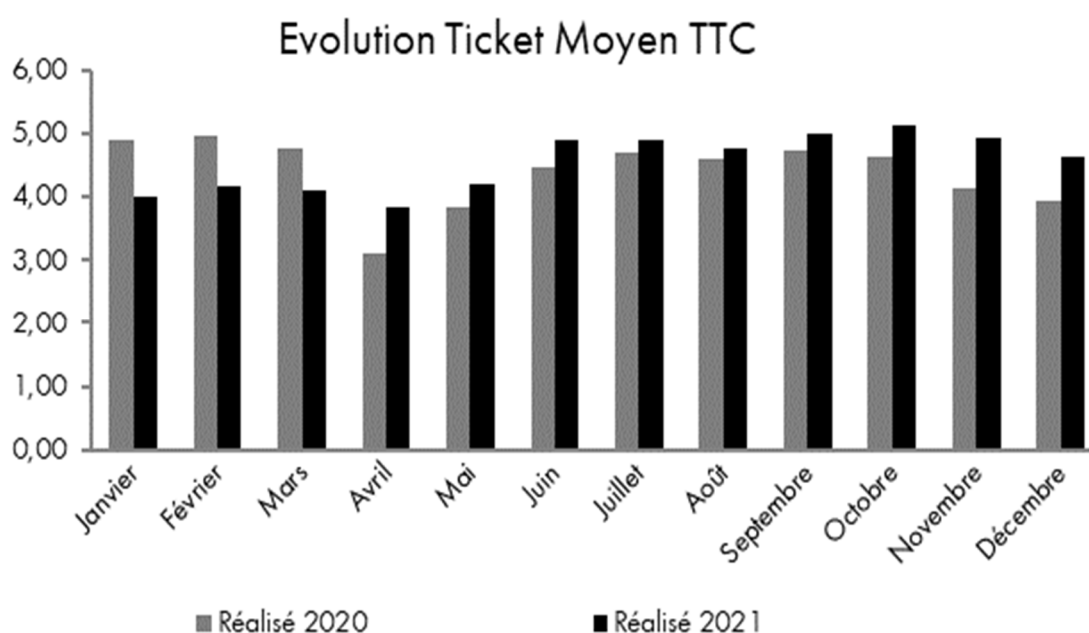
Fréquentation	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	14 181	11 040	-3 141
Février	11 984	11 222	-762
Mars	6 290	10 355	4 065
Avril	87	7 896	7 809
Mai	9 511	11 616	2 105
Juin	13 605	15 282	1 677
Juillet	11 230	11 711	481
Août	5 985	6 579	594
Septembre	12 698	12 311	-387
Octobre	13 310	13 379	69
Novembre	5 050	12 232	7 182
Décembre	15 808	16 330	522
Total	119 739	139 953	20 214



Chiffres d'affaires horaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	69 442	44 257	-25 185
Février	59 680	46 847	-12 833
Mars	30 069	42 583	12 515
Avril	2 771	30 221	27 451
Mai	36 594	48 959	12 366
Juin	60 594	74 990	14 395
Juillet	52 717	57 386	4 669
Août	27 537	31 328	3 790
Septembre	60 129	61 558	1 429
Octobre	61 690	68 613	6 923
Novembre	20 849	60 455	39 606
Décembre	62 465	75 708	13 243
Total	544 538	642 906	98 368



Ticket Moyen TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	4,90	4,01	-0,89
Février	4,98	4,17	-0,81
Mars	4,78	4,11	-0,67
Avril	3,10	3,83	0,73
Mai	3,85	4,21	0,37
Juin	4,45	4,91	0,45
Juillet	4,69	4,90	0,21
Août	4,60	4,76	0,16
Septembre	4,74	5,00	0,26
Octobre	4,63	5,13	0,49
Novembre	4,13	4,94	0,81
Décembre	3,95	4,64	0,68
Total	4,55	4,59	0,05



Analyse CA Horaires € TTC	2020	2021	Evolution
Fréquentation	119 739	139 953	17%
Ticket moyen TTC en €	4,55	4,59	1%
Chiffre d'affaires horaires* TTC en €	544 538	642 906	18%
Chiffre d'affaires assimilés* TTC en €	2 812	2 185	-22%
Total CA horaires et assimilés	547 349	645 090	18%

En 2021 la fréquentation payante du parking du Marché Neuf progresse avec la levée des mesures de restrictions sanitaires. Ainsi, par rapport à l'exercice précédent, elle évolue de +17% soit +20 214 clients en valeur. Cette évolution positive ne permet toutefois pas de retrouver la fréquentation d'avant crise et la fréquentation de l'exercice est encore inférieure de -18% à celle de 2019.

La durée moyenne de stationnement augmente de +1% de la valeur du ticket moyen (+0,04 € TTC) et traduit une légère progression de la durée moyenne de stationnement.

La conjugaison de ces éléments nous permet d'enregistrer une progression du chiffre d'affaires « horaires » de +18% (soit environ +98.3K€ TTC). Le chiffre d'affaires « assimilés », qui correspond à la vente en ligne, recule de -22% soit -0,6 K€ TTC.

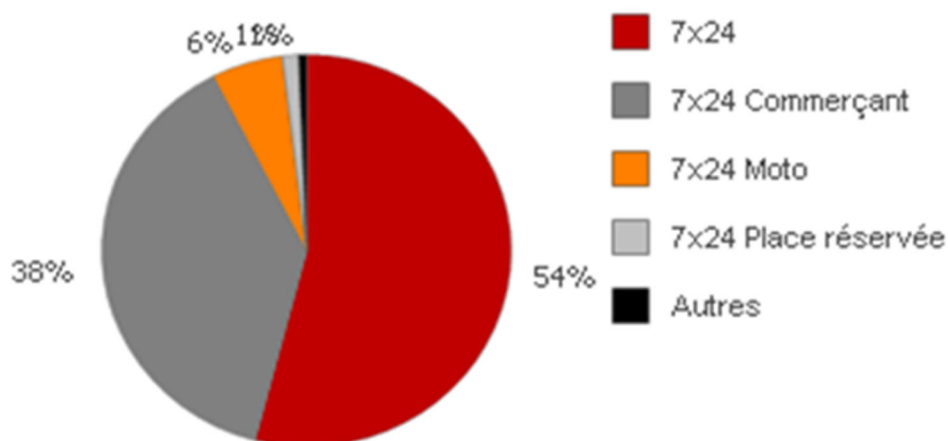
Sur l'exercice les recettes « horaires et assimilés » sont en hausse de +18 % soit +97.7 K€ TTC en valeur. Notons toutefois que celles-ci restent inférieures de -24,4% par rapport à 2019.



I Recettes abonnés du parc Marché neuf

Nombre d'abonnements par catégorie à fin décembre	2020	2021	Evolution
7x24	79	86	9%
7x24 Commerçant	59	61	4%
7x24 Moto	9	9	0%
7x24 Petit Gabarit	2	1	-50%
7x24 Place réservée	1	2	100%
Total	150	159	6%

Répartition des abonnés - déc. 2021



Le nombre d'abonnements 7x24 sur le parc du Marché Neuf est limité afin de conserver de la place pour notre clientèle « horaires ». Au 31 décembre 2021, le nombre d'abonnés sur le parc est en hausse de +6% soit +9 clients (résidents et commerçants) en valeur par rapport à décembre 2020.



Nombre	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	148	148	-1
Février	153	147	-6
Mars	152	147	-5
Avril	150	147	-3
Mai	150	143	-7
Juin	148	148	0
Juillet	148	147	-1
Août	145	149	4
Septembre	146	152	6
Octobre	149	157	8
Novembre	148	159	11
Décembre	150	159	9
Total	1 788	1 803	15

Chiffres d'affaires TTC	2020	2021	Ecart N-1
Janvier	17 478	18 457	979
Février	18 199	18 256	57
Mars	18 388	18 270	-118
Avril	18 317	18 151	-166
Mai	18 369	17 107	-1 262
Juin	18 062	18 323	261
Juillet	18 139	18 221	82
Août	17 914	18 555	641
Septembre	18 001	18 963	962
Octobre	18 410	19 626	1 216
Novembre	18 339	19 846	1 507
Décembre	18 449	19 863	1 414
Total	218 064	223 638	5 573

4.3 Compte de résultats

(En Milliers Euros)	2021	2020	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	537,6	456,1	81,5	17,9%
Recettes abonnés	186,4	181,7	4,6	2,6%
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	24,9	24,7	0,2	0,6%
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.	73,0	73,1	-0,1	-0,1%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	821,8	735,6	86,2	11,7%
Coûts des travaux refacturés	-4,9	-8,3	3,4	-40,6%
Travaux refacturés	4,9	8,3	-3,4	-40,6%
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-60,4	-53,7	-6,7	12,4%
Personnel intérimaire	-1,7		-1,7	
Personnel de sécurité	-4,0	-3,9	-0,1	2,8%
Autres coûts de personnel		37,4	-37,4	-100,0%
Supports opérationnels	-11,1	-11,7	0,7	-5,6%
Coût main d'œuvre directe	-77,2	-31,9	-45,3	141,9%
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-15,9	-21,9	6,0	-27,5%
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères				
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses	-4,5	-3,6	-0,9	25,5%
Impôts et Taxes	-20,4	-25,6	5,1	-20,0%
Eau & énergie	-20,7	-22,7	2,0	-8,7%
Fournitures de parking/voirie	-0,3	-0,7	0,4	-59,4%
Entretien de l'ouvrage	-18,1	-3,6	-14,5	NS
Maintenance des équipements de parking	-40,7	-39,1	-1,7	4,3%
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-2,1	-2,3	0,2	-8,0%
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-10,5	-10,5		
Assurance parking	-5,6	-3,7	-1,9	50,2%
Coût de la gestion de l'argent	-4,2	-3,0	-1,2	39,5%
Coût du marketing opérationnel	-0,6	-1,0	0,5	-45,5%
Coût des véhicules d'exploitation		-0,0	0,0	-100,0%
Frais de voyages & mission/réception		-0,2	0,2	-100,0%
Charges administratives d'exploitation	-3,7	-3,5	-0,2	6,6%
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-33,1	-28,6	-4,6	16,0%
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	2,7	-1,5	4,2	NS
Total charges directes de production	-234,5	-177,7	-56,8	31,9%

Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe				
Redevances / Loyers locaux - Part Variable				
Total loyers et redevances				
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers				
Frais de services bancaires	-4,2	-2,1	-2,0	93,8%
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-49,7	-53,7	3,9	-7,3%
Total charges indirectes	-53,9	-55,8	1,9	-3,4%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-288,4	-233,6	-54,8	23,5%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	533,4	502,1	31,4	6,2%
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-325,9	-327,2	1,3	-0,4%
Amortissement subv équipements	62,6	62,6		0,0%
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-263,3	-264,6	1,3	-0,5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	270,1	237,4	32,7	13,8%
Produits financiers	48,2	50,6	-2,4	-4,8%
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières	0,3	-4,1	4,4	-106,9%
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	48,4	46,5	2,0	4,3%
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnels				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés	-84,9	-80,1	-4,7	5,9%
RESULTAT NET COMPTABLE	233,6	203,8	29,9	14,7%

Analyse :

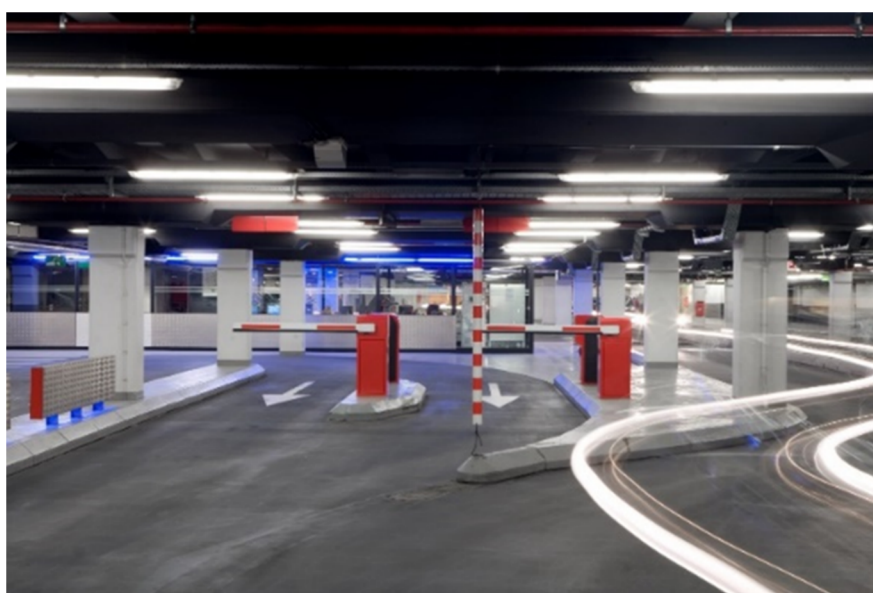
Sur l'exercice le chiffre d'affaires a progressé de +86,2 K€ HT soit +11,7%. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de la fréquentation « horaires » (+81,5 K€ HT) et dans une moindre mesure par les « recettes abonnés » (+4,6 K€ HT) et trouve son origine dans la fin progressive des mesures sanitaires.

Dans le même temps les charges d'exploitation ont progressé de +23,5% soit -54,8 K€ HT. Les principales variations sont sur les postes suivants :

- I « Coût Main d'Œuvre » (-45,3 K€ HT) : Pour rappel en 2020 nous avons bénéficié d'une reprise de provision pour risques sociaux de +37,4 K€ HT. En la neutralisant la variation n'est plus que de -7,9 K€ HT et s'explique par le recours au chômage partiel en 2020.
- I « Impôts et Taxes » (+5,1 K€ HT) : est dû à la baisse de la provision pour la CET.
- I « Entretien de l'ouvrage » : (-14,5 K€ HT) : De nombreuses interventions d'entretien ont été réalisées cette année (relevage, signalétique, serrurerie, etc.) et explique cette variation.

Enfin les amortissements régressent légèrement -0,4% soit +1,3 K€ HT tandis que le résultat financier s'améliore de +2 K€ HT soit +4,3%.

Le Résultat Net Comptable en 2021 est de +233,6 K€ HT. Il est en progression de +14,7% par rapport à l'exercice précédent ce qui correspond à une hausse de +29,9 K€ HT. Néanmoins il reste encore largement inférieur à son niveau précédent la crise sanitaire.



5 Annexes

- Annexe A : Fiche descriptive des parc
- Annexe B : Gamme tarifaire des parcs
- Annexe C : Description du Service Clients et du Service Recouvrement
- Annexe D : QCR de Valence
- Annexe E : Détail des amortissements économiques
- Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements
- Annexe G : Justificatif de la réparation des honoraires de Q-Park France
- Annexe H : Modalité de calcul de la Mission de Direction et d'Assistance
- Annexe I : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France
- Annexe J : Engagement de la Direction en matière QSE
- Annexe K : La politique QSE de Q-Park
- Annexe L : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park
- Annexe M: La presse en parle
- Annexe N : Attestations d'assurances
- Annexe O : Rapports des bureaux de contrôle



Annexe A : Fiche descriptive du parc Marché Neuf

Caractéristiques du parc	
Nom	Marché neuf
Type de site (E : Enterré ; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	5
Adresse	1 place du Marché neuf
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue Poissy
Sortie(s) adresse(s)	Rue de Pologne
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place du Marché côté La Poste
Coordonnées (tel, fax, mail)	01.39.73.98.70
A proximité du parc (mairie, marché, hôpital, église,	La Poste, Marché, Hôpital
Heures d'ouverture (horaires)	7j/7 et 24h/24
Heures d'ouverture (abonnés)	7j/7 et 24h/24
Capacité (nombre de places)	415
Dimension des places	2,50m x4,60m
Nombre de places pour handicapés	10
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	0
Hauteur maximum	1,90m
Garage(s) individuel(s) - box	0
Zone réservée	1
Place(s) réservée(s)	90
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto,
Panneaux publicitaires	Oui
Toilettes public	Oui
Vidéo surveillance	Oui

Annexe B : Gamme tarifaire du parc

I Tarifs horaires

Tarifs horaires	Prix
15 minutes	1,20 €
30 minutes	1,60 €
45 minutes	2,40 €
1 heure	2,80 €
2 heures	6,30 €
3 heures	9,30€
4 heures	10,60 €
5 heures	11,90 €
6 heures	13,20 €
7 heures	14,50 €
8 heures	15,80 €
9 heures	17,10 €
10 heures	18,40 €
11 heures	19,70 €
24 heures	19,70 €
Ticket perdu (par jour)	19,70 €

I Abonnements

Tarifs abonnés	Mensuel	Trimestre	Année
7x24	136,00 €	395,00 €	1445,00 €
7x24 Commerçant	129,00 €	376,00 €	
Résident Nuit de 19h à 9h00 et 24/24 WE	119,00€	344,00 €	1257,00 €
7x24 Moto	55,00 €	136,00 €	
Réservé Résident		462,00 €	1752,00 €
Petit Gabarit / Non polluant	109,00 €		
Bureau 5x7 LUNDI -VENDREDI 8h-20h	99,00 €		

Annexe C1 : Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plate-forme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr , un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.B0 (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation.</p>

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
QPF Q-Park France	LICENCE INTRAVISION SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	30/04/2007	13 840	0	0	0	13 840	-13 840	0	0	-13 840	0	0
QPF Q-Park France	LICENCE GTC INTRAVISION SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	31/03/2007	6 800	0	0	0	6 800	-6 800	0	0	-6 800	0	0
QPF Q-Park France	FRAIS INSTAL EASYNET SGERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/10/2008	1 250	0	0	0	1 250	-1 250	0	0	-1 250	0	0
QPF Q-Park France	FRAIS INSTAL EASY NET SGL MNF	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2009	200	0	0	0	200	-200	0	0	-200	0	0
QPFS Q-Park France Services	SS PC FIXE PAYET	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	01/12/2013	497	0	0	0	497	-497	0	0	-497	0	0
QPFS Q-Park France Services	AGECOM COIEUR ST GERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	01/01/2014	1 598	0	0	0	1 598	-1 598	0	0	-1 598	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Mise en place ss contact bdc L20.2103	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	-	0	4 942	-4 942	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	Prov OTIS Modification pte palière	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	-	0	3 430	0	0	3 430	0	0	0	0	0	3 430
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHIEDT Paramétrage loi finances bdc L20.1894	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	-	0	2 300	-2 300	0	0	0	0	0	0	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	2 BUREAUX ZEPHIRO LOC EXPL SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	31/01/2007	1 758	0	0	0	1 758	-1 758	0	0	-1 758	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	COFFRE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	23/02/2007	3 327	0	0	0	3 327	-3 327	0	0	-3 327	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TRIEUSE MACH 3 +PIED SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	23/01/2007	3 640	0	0	0	3 640	-3 640	0	0	-3 640	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	2 SIEGES + 6 CHAISES CONF SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	31/01/2007	1 246	0	0	0	1 246	-1 246	0	0	-1 246	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CAISSON LOC SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	31/01/2007	456	0	0	0	456	-456	0	0	-456	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ARMOIRE LOC EXPL SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	31/01/2007	278	0	0	0	278	-278	0	0	-278	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	RACCORD INTRAPARC -QMS-PTI SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	21 103	0	0	0	21 103	-21 103	0	0	-21 103	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	VIDEO SURVEIL ASCEN SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	2 830	0	0	0	2 830	-2 830	0	0	-2 830	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ECLAIR INT ESC+ZONE LAVA SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	11 639	0	0	0	11 639	-11 639	0	0	-11 639	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ECLAI BALIS SOL+ACCES POMP SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	70 424	0	0	0	70 424	-70 424	0	0	-70 424	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ONDULEUR + CIRCUIT SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	02/02/2007	16 470	0	0	0	16 470	-16 470	0	0	-16 470	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CABLAGE BRANCHEMENT EDF	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	1 970	0	0	0	1 970	-1 970	0	0	-1 970	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TRANSFO HTBT SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	68 730	0	0	0	68 730	-68 730	0	0	-68 730	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TX ELECT SIGNAL+JALONN SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	14 100	0	0	0	14 100	-14 100	0	0	-14 100	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	COUT ADMI CONSTRU SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	10 100	0	0	0	10 100	-4 009	-289	0	-4 298	6 091	5 802
SGS Sté Saint Germain Stat	FRAIS FINAN INTERCALAIRE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	158 247	0	0	0	158 247	-62 910	-4 521	0	-67 431	95 337	90 816
SGS Sté Saint Germain Stat	INTRAPARC SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	56 676	0	0	0	56 676	-56 676	0	0	-56 676	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	REFERE PREVENTIF SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	98 553	0	0	0	98 553	-39 164	-2 817	0	-41 980	59 389	56 572
SGS Sté Saint Germain Stat	COMM PUB S/CONST SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	113 275	0	0	0	113 275	-45 031	-3 236	0	-48 267	68 244	65 008
SGS Sté Saint Germain Stat	BRANCHEMENT EAU	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	585	0	0	0	585	-232	-17	0	-249	353	336
SGS Sté Saint Germain Stat	INTERPHONIE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	19 591	0	0	0	19 591	-19 591	0	0	-19 591	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SIGNALETIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	9 155	0	0	0	9 155	-9 155	0	0	-9 155	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SIGNALETIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	48 065	0	0	0	48 065	-48 065	0	0	-48 065	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	MO SPS + ETUDE GEOTECH SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	20 880	0	0	0	20 880	-8 300	-597	0	-8 897	12 580	11 983
SGS Sté Saint Germain Stat	MO CTRL TECH CONSTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	36 400	0	0	0	36 400	-14 471	-1 040	0	-15 511	21 929	20 889
SGS Sté Saint Germain Stat	MO AGENCT CONSTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	273 410	0	0	0	273 410	-108 692	-7 812	0	-116 503	164 718	156 907
SGS Sté Saint Germain Stat	MO CONSTR GLOBALE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	121 503	0	0	0	121 503	-48 302	-3 471	0	-51 773	73 201	69 730
SGS Sté Saint Germain Stat	BRANCHEMENT ELECT SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	7 775	0	0	0	7 775	-3 091	-222	0	-3 313	4 684	4 462
SGS Sté Saint Germain Stat	MO FLUIDE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	194 199	0	0	0	194 199	-77 202	-5 549	0	-82 751	116 997	111 448
SGS Sté Saint Germain Stat	INSTAL JALONNT DYNAMIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	16 470	0	0	0	16 470	-16 470	0	0	-16 470	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	MO ARCHI CONSTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	201 599	0	0	0	201 599	-80 068	-5 764	0	-85 832	121 531	115 767
SGS Sté Saint Germain Stat	GO EVACUAT EAUX SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	20 790	0	0	0	20 790	-8 265	-594	0	-8 859	12 525	11 931
SGS Sté Saint Germain Stat	MENUISERIE SERRU PLOMBERIE	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	253 575	0	0	0	253 575	-100 806	-7 245	0	-108 051	152 769	145 524
SGS Sté Saint Germain Stat	GROS OEUVRE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	7 674 610	0	0	0	7 674 610	-3 047 605	-219 434	0	-3 267 039	4 627 005	4 407 571
SGS Sté Saint Germain Stat	LOCAL CUISINE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	8 390	0	0	0	8 390	-3 336	-240	0	-3 575	5 054	4 815
SGS Sté Saint Germain Stat	VENTILLATION DESENFUMAGE	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	359 650	0	0	0	359 650	-333 609	-23 977	0	-357 585	26 041	2 065
SGS Sté Saint Germain Stat	CLIM VENTIL SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	2 258	0	0	0	2 258	-2 258	0	0	-2 258	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	DETECTION INCENDIE	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	47 460	0	0	0	47 460	-44 024	-3 164	0	-47 188	3 436	272
SGS Sté Saint Germain Stat	INTERPHONIE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	97 991	0	0	0	97 991	-97 991	0	0	-97 991	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ASCENSEUR SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	157 600	0	0	0	157 600	-73 095	-5 253	0	-78 348	84 505	79 252

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
SGS Sté Saint Germain Stat	TX ELECTR SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	290 553	0	0	0	290 553	-290 553	0	0	-290 553	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TX ECLAIRAGE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	169 050	0	0	0	169 050	-169 050	0	0	-169 050	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PEINTURE SOL SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	159 250	0	0	0	159 250	-159 250	0	0	-159 250	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PEINTURE MUR ET PLAFOND SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	65 016	0	0	0	65 016	-65 016	0	0	-65 016	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SIGNALÉTIQUE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	7 830	0	0	0	7 830	-7 830	0	0	-7 830	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CPLT ASSURANCE CHANT S/ GO SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	25/04/2007	2 301	0	0	0	2 301	-905	-66	0	-972	1 395	1 329
SGS Sté Saint Germain Stat	MONITEUR 42" LCD SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	01/10/2007	5 669	0	0	0	5 669	-5 669	0	0	-5 669	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CONTROLE ACCES AMO SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	8 970	0	0	0	8 970	-8 970	0	0	-8 970	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	MAT PEAGE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	133 253	0	0	0	133 253	-133 253	0	0	-133 253	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CONTR ACCES ZONE AMMODI SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	21 970	0	0	0	21 970	-21 970	0	0	-21 970	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	CONTROLE ACCES SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	3 000	0	0	0	3 000	-3 000	0	0	-3 000	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	BACKUM ASPI SGL MNF	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	01/01/2008	355	0	0	0	355	-355	0	0	-355	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	HONO MO 2007 SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2008	26 641	0	0	0	26 641	-10 160	-782	0	-10 942	16 481	15 699
SGS Sté Saint Germain Stat	MAT PEAGE SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2008	4 531	0	0	0	4 531	-4 531	0	0	-4 531	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	TXV GO AMELIORA EXPLOIT SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	11/04/2008	3 617	0	0	0	3 617	-1 361	-107	0	-1 468	2 256	2 149
SGS Sté Saint Germain Stat	CMPLT SIGNALÉTIQUE	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/10/2008	4 169	0	0	0	4 169	-4 169	0	0	-4 169	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	HONORAIRE DCO 08 SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/11/2008	5 160	0	0	0	5 160	-1 888	-155	0	-2 043	3 272	3 117
SGS Sté Saint Germain Stat	TRAVAUX D'AMELIORATION	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/10/2008	1 570	0	0	0	1 570	-577	-47	0	-624	993	946
SGS Sté Saint Germain Stat	CPLT IMMO 2383 GO SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2009	15 260	0	0	0	15 260	-5 535	-461	0	-5 996	9 725	9 264
SGS Sté Saint Germain Stat	HONO DCO 08 SGS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2009	960	0	0	0	960	-348	-29	0	-377	612	583
SGS Sté Saint Germain Stat	RADARS ANTI INTRUSION	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/10/2009	1 369	0	0	0	1 369	-1 369	0	0	-1 369	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SYSTEME RADIO PTI MOTOROLA	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2010	2 115	0	0	0	2 115	-2 115	0	0	-2 115	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHEIDT MIGRATION Q3S MARCHÉ	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/05/2010	33 975	0	0	0	33 975	-33 975	0	0	-33 975	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	BEAULIEU MO ST GERMAIN MARCHÉ	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/02/2007	3 279	0	0	0	3 279	-1 304	-94	0	-1 398	1 975	1 881
SGS Sté Saint Germain Stat	ESP CABLAGE LECTEUR ST GERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	30/10/2009	5 913	0	0	0	5 913	-5 913	0	0	-5 913	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ESP CABLAGE LECTEUR ST GERMAIN	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	30/10/2009	657	0	0	0	657	-657	0	0	-657	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	15 LECTEURS FACADE RS232 STGER	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2012	4 812	0	0	0	4 812	-4 812	0	0	-4 812	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	COQUES+SOCLES+LECTEURS SGL MNF	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2012	906	0	0	0	906	-906	0	0	-906	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI RPLMT MAT VIDEOSURVEILLANC	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	13/08/2012	10 124	0	0	0	10 124	-10 124	0	0	-10 124	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	GRANIOU CONFORMIT RADIO MARCHÉ	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	24/05/2012	21 418	0	0	0	21 418	-6 206	-721	0	-6 928	15 211	14 490
SGS Sté Saint Germain Stat	PAGANINI RPLT PIERRE-PAREMENT	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	31/05/2013	13 680	0	0	0	13 680	-3 620	-477	0	-4 097	10 060	9 583
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHEIDT MISE A NIVEAU PMS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	31/07/2013	24 632	0	0	0	24 632	-18 275	-2 463	0	-20 738	6 356	3 893
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI RPLT BALISES DEFECTUEUSES	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	16/07/2013	8 211	0	0	0	8 211	-7 655	-556	0	-8 211	556	0
SGS Sté Saint Germain Stat	ELAN HONO ETUDE MISSION PMR	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	04/10/2013	2 800	0	0	0	2 800	-2 800	0	0	-2 800	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	LABOR HAKOR AUTOLAVEUSE	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de reprise	22/05/2014	24 475	0	0	0	24 475	-20 217	-3 059	0	-23 277	4 258	1 198
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI ONDULEUR 12KVA TETRA/MONO	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	09/09/2014	3 429	0	0	0	3 429	-3 429	0	0	-3 429	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	PEINTURE NIV-1 PARKING	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	26/08/2014	37 853	0	0	0	37 853	-24 026	-3 785	0	-27 812	13 827	10 042
SGS Sté Saint Germain Stat	AEI ENREGISTREUR ANALOGIQUE	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	02/10/2015	2 248	0	0	0	2 248	-2 248	0	0	-2 248	0	0
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHEIDT MIGRATION BT13	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	28/01/2016	8 600	0	0	0	8 600	-4 236	-860	0	-5 096	4 365	3 505
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF MISE EN CONFORMITE PMR	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/08/2016	3 556	0	0	0	3 556	-1 963	-444	0	-2 408	1 593	1 148
SGS Sté Saint Germain Stat	DRAGER RPLT DETECTEUR	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	14/12/2016	2 284	0	0	0	2 284	-925	-228	0	-1 153	1 360	1 131
SGS Sté Saint Germain Stat	RSI RPLT 20 EXTINGCTEURS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	18/09/2017	1 185	0	0	0	1 185	-487	-148	0	-635	698	550
SGS Sté Saint Germain Stat	ALLIANCE TRAVAUX PMR	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	14/09/2017	10 130	0	0	0	10 130	-2 227	-675	0	-2 902	7 903	7 228
SGS Sté Saint Germain Stat	CETELEC 95 TRAVAUX PMR	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	08/11/2017	12 200	0	0	0	12 200	-2 560	-813	0	-3 373	9 640	8 827
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS RPLT COFFRET VARIAT FREQU	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	27/06/2018	8 986	0	0	0	8 986	-956	-381	0	-1 337	8 030	7 649
SGS Sté Saint Germain Stat	FES LIGHTING LEDS	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	20/07/2018	750	0	0	0	750	-612	-138	0	-750	138	0
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS CONFORMITE ASCENCEUR	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	15/10/2018	6 513	0	0	0	6 513	-618	-280	0	-898	5 895	5 615
SGS Sté Saint Germain Stat	CETELEC95 Travaux pmr bdc 17-004721	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	25/09/2019	1 060	0	0	0	1 060	-90	-71	0	-160	970	900
SGS Sté Saint Germain Stat	ALLIANCE 78004/S/2014/05378 Retenue peinture	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2019	10 816	0	0	0	10 816	-2 163	-1 082	0	-3 245	8 653	7 571

Société	Désignation	Nom Parking	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Amort. Immos sorties	Amort. Cumulés 31/12	VNC 01/01	VNC 31/12
SGS Sté Saint Germain Stat	OTIS Conformité PMR bdc 18-008975	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	26/04/2019	6 610	0	0	0	6 610	- 488	- 290	0	- 778	6 122	5 832
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Refacturation FUTURE ENERGY Leds	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	30/11/2019	76 157	0	0	0	76 157	- 10 339	- 9 520	0	- 19 859	65 817	56 298
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Couts capitalises 2019	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	31/12/2019	9 600	0	0	0	9 600	- 642	- 640	0	- 1 282	8 958	8 318
SGS Sté Saint Germain Stat	E2A Rpl camera bdc 19-016053	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	15/12/2019	592	0	0	0	592	- 124	- 118	0	- 242	468	350
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Refact FUTURE ENERGY Leds	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	01/01/2020	8 323	0	0	0	8 323	- 1 040	- 1 040	0	- 2 081	7 283	6 242
SGS Sté Saint Germain Stat	BUR VERITAS Travaux pmr bdc 18-011058	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	20/03/2020	550	0	0	0	550	- 29	- 37	0	- 65	521	485
SGS Sté Saint Germain Stat	DRAGER Centrale CO/NO bdc 19-016081	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	16/07/2020	11 676	0	0	0	11 676	- 357	- 778	0	- 1 135	11 319	10 541
SGS Sté Saint Germain Stat	AWI Relayage alarmes Dysfatel ventil bdc L20.1177	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	08/06/2020	622	0	0	0	622	- 35	- 62	0	- 97	587	525
SGS Sté Saint Germain Stat	QPF Mise en place ss contact bdc L20.2103	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	23/06/2021	0	0	4 942	0	4 942	0	- 258	0	- 258	0	4 684
SGS Sté Saint Germain Stat	SCHEIDT Paramétrage loi finances bdc L20.1894	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	Biens de retour	29/10/2021	0	0	2 300	0	2 300	0	- 40	0	- 40	0	2 260
TOTAL					11 562 191	10 672	0	0	11 572 863	- 5 668 503	- 325 948	0	- 5 994 451	5 893 688	5 578 412

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements															
Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking	Somme Invest. Cumulés 01/01			Somme Invest. Cumulés 31/12			Somme Amort. Cumulés 01/01			Somme Amort. Cumulés 31/12			Somme VNC 31/12
			Invest. période	Mouv. Internes	Somme Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumulés 01/01	Amort. Période	Immos sorties	Amort. Cumulés 31/12	Amort. VNC 01/01	Amort. VNC 31/12			
<input checked="" type="checkbox"/> Q-Park France	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de retour	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	22 090	0	0	22 090	-22 090	0	0	-22 090	0	0	0	0	
Total QPFS Q-Park France			22 090	0	0	22 090	-22 090	0	0	-22 090	0	0	0	0	
<input checked="" type="checkbox"/> QPFS Q-Park France Services	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de reprise	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	2 095	0	0	2 095	-2 095	0	0	-2 095	0	0	0	0	
Total QPFS Q-Park France Services			2 095	0	0	2 095	-2 095	0	0	-2 095	0	0	0	0	
<input checked="" type="checkbox"/> SGS Sté Saint Germain Stat	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de retour	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	11 483 973	10 672	0	11 494 645	-5 594 542	-322 889	0	-5 917 431	5 889 431	5 577 214	0	0	
	<input checked="" type="checkbox"/> Biens de reprise	Saint Germain en Laye - Marché Neuf	54 033	0	0	54 033	-49 776	-3 059	0	-52 835	4 258	1 198	0	0	
Total SGS Sté Saint Germain Stat			11 538 006	10 672	0	11 548 678	-5 644 317	-325 948	0	-5 970 266	5 893 688	5 578 412	0	0	
Total général			11 562 191	10 672	0	11 572 863	-5 668 503	-325 948	0	-5 994 451	5 893 688	5 578 412	0	0	
Subvention d'équipement															
	Subv. 31-1220	Subv. Reçus s/Période	31-1221	Amort. cumulés 31-1220	Amort. Période	Amort. Cumulés 31-1221	VNC 31-1220	VNC 31-1221							
Saint Germain en Laye - Marché Neuf	-2 191 570	-2 191 570	870 815	62 628	933 443	-1 320 755	-1 258 127								
Amortiations															
	Cessions ou 31-1220	Cessions au 2021	CA au 31-1220	CA au 2021	CA Cumulé au 31-1220	Reste à établir 31-1220	Reste à établir 31-1221								
Saint Germain en Laye - Marché Neuf	-1 755 800	-1 755 800	686 215	50 194	736 410	-1 069 585	-1 019 391								

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park France

Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance			
Total des dépenses Supports Services Généraux		A	6 110 936
Total des dépenses Supports Services Opérationnels		B	1 362 038
Total des dépenses Supports informatiques		C	4 071 453
			11 544 427
Chiffres d'Affaires HT Groupe		D	100 984 272
Chiffres d'Affaires HT du contrat		E	821 812
Affectation des honoraires :			
- Supports Services Généraux		A x (E/D)	49 731
- Supports Services Opérationnels		B x (E/D)	11 084
- Dépenses et Supports informatiques		C x (E/D)	33 134

Annexe H : Modalité de calcul de la Mission de Direction et d'Assistance

Les nouvelles organisations centralisées des fonctions supports au sein de Q-Park France et de Q-Park Groupe ont entraîné des changements sur la répartition des Missions de Direction et d'Assistances (**MDA**) qui sont reportées dans les Comptes Rendus Financiers (**CRF**).

L'assistance exercée par QPF Services a été ainsi répartie en trois missions :

- I **Les Services Supports Centraux** : Direction Générale, Financière, Ressources Humaines, Commerciale, Construction, Marketing, Juridique.
- I **Les Services Supports Opérationnels Centralisés** : Exploitation, Achats, Gestion de la maintenance et du patrimoine.
- I **Les Services Supports Informatiques Centralisés** : technologies de l'information et des communications.

Les montants des services sont déterminés sur la base des coûts réels ('livre ouvert') + 2% de marge (afin de couvrir les frais financiers et l'impôt sur les sociétés).

La répartition par contrat se fait en fonction du Chiffre d'Affaires (CA contrat concerné / CA total des sociétés du groupe).



Annexe I : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

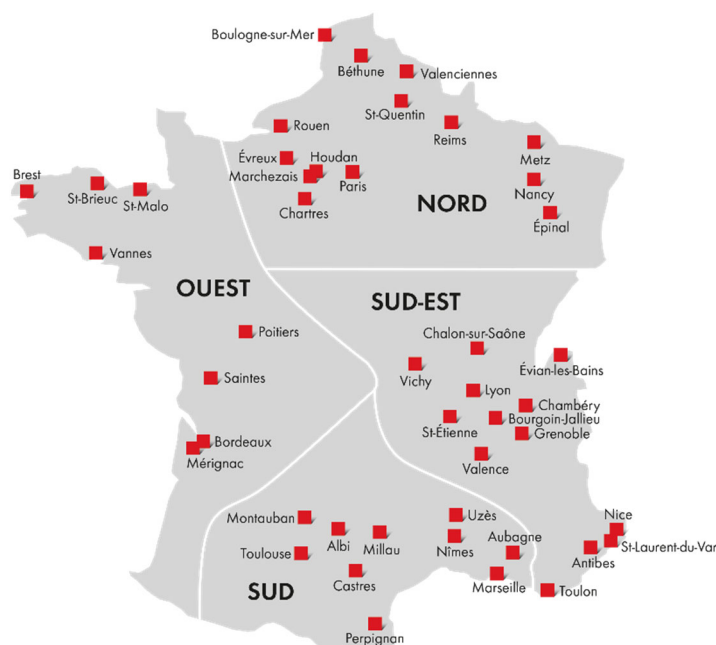
- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropole européennes :
Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 240 parkings
- I 125 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 380 collaborateurs (au siège et en régions)



Annexe J : Engagement de la Direction en matière de QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2022

Annexe K : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.

- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire

- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.

- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire

- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation

- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe L : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...
- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles
- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.
- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.
- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.
- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).
- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommation d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximités.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Annexe M : La presse en parle

Janvier 2021 | Sèvres

Le Sévrien

Pays : FR
Périodicité : Mensuel



Date : Janvier 2021
Page de l'article : p.11

Page 1/1

Vivre à Sèvres

Stationnement Le parking Gallardon s'agrandit

Pour mieux répondre aux besoins de stationnement des automobilistes et favoriser l'activité commerciale du centre-ville, de nouvelles places ont été créées dans le parking Gallardon.



Trente-quatre places de stationnement supplémentaires ont été créées.

Situé à proximité immédiate du centre-ville de Sèvres et de ses nombreux commerces, sa fréquentation soutenue peut ponctuellement aller jusqu'à la saturation. Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Sèvres ont décidé de rénover et d'ouvrir au public un niveau du parking, jusqu'à présent inexploité. À l'issue des travaux de rénovation, 34 places supplémentaires seront mises à disposition des usagers, soit une augmentation de 54 %.

Informations pratiques
📍 Parking Gallardon
8, place Gabriel Péri

€ Tarifs inchangés :
o 1,40 € la première heure (moins cher que le stationnement sur voirie)
o Forfait mensuel : 75 €.
o Forfait mensuel en cas de stationnement uniquement de nuit (19 h-9 h) et le week-end : 45 €
📞 Pour en savoir plus sur les tarifs et souscrire à un forfait, rendez-vous sur q-park-resa.fr

Janvier 2021 | Chambéry

Les grands chantiers de l'année à Chambéry

Il y a les grands chantiers qui vont se terminer cette année, ceux qui sont partis pour durer et ceux qui n'ont pas encore démarré. Petit tour d'horizon du calendrier de 2021, et des réalisations prévues à Chambéry, tout au long de cette nouvelle année.

Les travaux d'aménagement de voiries de "centre-nord", démarrés en 2019, vont continuer jusqu'en 2023. Ce sont, au total, 15 millions d'euros qui sont investis pour améliorer la circulation à l'entrée "centre-nord" de Chambéry, qui est saturée chaque matin, avec des files de voitures qui remontent sur la voie rapide urbaine, et chaque soir, avec des bouchons dans le secteur du nouvel écoquartier Vetrotex.

Ce printemps, les travaux vont entrer dans une nouvelle phase spectaculaire, avec la construction d'un nouveau pont au-dessus de la Leysse, entre l'écoquartier Vetrotex et l'avenue de la Boisse, qui devrait être livré à l'automne. Ce pont, dont le coût avoisine les 3,4 millions d'euros, a pour objectif de dégager les flux automobiles. Quand il sera livré, la circulation dans ce secteur fonctionnera en sens unique, avec une boucle et un sens unique entrant de la VRU (voie rapide urbaine) vers la zone de Leclerc, et un sens sortant vers l'avenue de La Boisse, via le nouveau pont.

Elle a fermé ses portes pour être rénovée quand la piscine aqualudique du stade a ouvert. La piscine de Buisson rond, qui date de 1970, est encore en plein chantier, et devrait rouvrir, a priori, à la rentrée de septembre 2021. Grand Chambéry a investi trois millions d'euros pour changer les baies vitrées, réorganiser le hall, refaire le plafond. Le système de traitement de l'air est, lui aussi, changé, mais les bassins ne seront pas modifiés.

L'école Vert bois, au nord des Combes, à Chambéry-le-Haut, va être démolie et reconstruite au même endroit. Le bâtiment, en mauvais état, présente des problèmes d'isolation et d'amiante. Un groupe scolaire de 3 500 m² va être reconstruit d'ici 2023, mais en attendant, ce sont une vingtaine de structures modulaires qui vont être installées dans la cour de l'école pour accueillir les élèves. Un chantier de 15,8 millions d'euros.

Cette année, les familles chambériennes devraient voir aussi du changement dans les cours d'école, puisque la Ville va démarrer la végétalisation et « la désimperméabilisation des sols ».

Il devait être terminé à l'automne 2020, ce sera finalement pour le printemps 2021. La construction, par Q-Park, d'un parking en étages de 500 places a été lancée en septembre 2019. Ce parking est relié à la passerelle qui surplombe les voies de chemin de fer. Il va permettre aux automobilistes d'accéder plus facilement au quartier de la gare sans stationner du côté du centre-ville. Par ailleurs, le parking est également relié, au dernier étage, de l'autre côté, au faubourg Reclus, par une passerelle. Il doit permettre aux piétons, également, de rejoindre plus facilement le quartier de la gare depuis le faubourg, sur les hauteurs de Chambéry.

Le permis de construire a été délivré cet été. Les travaux de réhabilitation du bâtiment Jacques Dorstter -8 000 m² sur cinq niveaux, pour 24 millions d'euros- devraient commencer mi-2021.

La première phase (2021-2023) concerne le rez-de-chaussée et le premier étage. Ils accueilleront le laboratoire d'analyses, l'espace de santé publique (vaccination, suivi des maladies infectieuses...), la permanence d'accès aux soins de santé (pour les personnes sans droit et/ou fragilisées) ainsi que des services administratifs.

Février 2021 | + 283% du paiement sans contact

La Gazette.be Journaliste : M.P.
lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174

Page 1/2
[Visualiser l'article](#)

Plus 283% par rapport à 2019: 2020, c'est l'année du paiement sans contact



Les paiements mobiles et sans contact ont explosé en 2020, selon les résultats annuels de Bancontact Payconiq Company. En ligne, nous réglons déjà 68 % de nos transactions avec notre smartphone. Et 42 % de tous les paiements effectués avec la carte Bancontact se font désormais sans contact.

1,65 milliard : c'est le nombre total de paiements effectués l'an passé avec la carte Bancontact et l'appli Payconiq by Bancontact. Soit une hausse de 10 % en un an. C'est surtout la part des paiements mobiles et sans contact qui a fortement progressé au cours de l'année 2020. Au total, les Belges ont utilisé leur smartphone 125 millions de fois pour payer de façon mobile avec l'appli. Ce qui représente une hausse de 88 % par rapport à 2019. Un système qui séduit les jeunes de moins de 35 ans (83 %) mais aussi des personnes de plus de 55 ans (55 %).

Quant aux paiements en ligne, une tendance claire se dessine. Pour nos achats en ligne, en décembre, dans 68 % des cas, nous avons privilégié le paiement au moyen du smartphone plutôt que la carte et le lecteur de carte. En décembre 2019, la part du mobile n'était encore que de 58 %. À croire que le lecteur de carte s'apparentera bientôt à une relique du passé.

L'utilisation des applis explose
On a aussi constaté, selon le rapport, une hausse des paiements sans contact avec la carte. En 2020, on en a enregistré 442 millions, soit une augmentation de pas moins de 283 % par rapport à 2019. La crise du coronavirus n'est bien entendu pas étrangère à cette augmentation : les paiements en liquide sont délaissés. Bancontact Payconiq Compagny a d'ailleurs remarqué que le nombre de retraits a baissé de 34 % par rapport à 2019.

La Gazette.be Journaliste : M.P.
lanouvellegazette.sudinfo.be
Pays : Belgique
Dynamisme : 174

Page 2/2
[Visualiser l'article](#)

L'appli Payconiq by Bancontact fête son 2e anniversaire et on peut dire que c'est un vrai succès. Les Belges aiment ce système puisqu'ils étaient 4,9 millions d'utilisateurs en 2020. Pourquoi cela plaît-il ? On peut rembourser un ami très facilement, acheter des tickets de trains ou de bus, participer à l'achat d'un cadeau de groupe, etc.

Malgré ce beau bilan, Bancontact Payconiq Company ne compte pas se reposer sur ses lauriers. Cette année, vous pourrez enregistrer votre carte Bancontact dans l'appli d'un commerçant.

Après vous être identifié une première fois via votre lecteur de carte ou votre appli de paiement, vous pourrez effectuer automatiquement les paiements suivants sans devoir recourir à votre lecteur de carte ou votre appli de paiement.

Le système est déjà fonctionnel pour Uber Eats et pour Q-park.

france bleu Journaliste : Valentine Letesse

www.francebleu.fr
Pays : France
Dynamisme : 307

Page 1/7
[Visualiser l'article](#)

PHOTOS - Découvrez le nouveau parking "vertueux" de la gare de Chambéry

En Images, découvrez le nouveau parking de la gare de Chambéry en Savoie. Un ouvrage à 10 millions d'euros de l'entreprise Q-Park France de 480 places, faisant également la liaison entre plusieurs quartiers de la ville grâce à des passerelles.



Le nouveau parking "Cassine Gare" de Chambéry. - Q-Park France

C'est un ouvrage à 10 millions d'euros et son ouverture met un terme à la rénovation du quartier de la gare de Chambéry. Le parking Cassine gare, construit par l'entreprise Q-Park est désormais accessible aux habitants et aux voyageurs. Un bâtiment vertueux sur plusieurs aspects qui fait également la liaison entre plusieurs quartiers de Chambéry grâce à l'installation d'une passerelle et d'une promenade sur le toit-terrasse de l'ouvrage.

"Plus qu'un parking, c'est une vraie solution urbaine de mobilité" - Michèle Salvadoretti, la Directrice Générale Q-Park France

Le bâtiment fait également le lien piéton, entre plusieurs quartiers de Chambéry. Les habitants du Faubourg Reclus, et même ceux du boulevard de Lemenc qui sont dans les quartiers hauts de la ville peuvent transiter via la passerelle métallique qui relie ces faubourgs à notre promenade urbaine sur le toit-terrasse du parc de

ledauphine.com

www.ledauphine.com
Pays : France
Dynamisme : 448

Page 2/2
[Visualiser l'article](#)

Les abords seront aménagés, une centaine de places de parking en surface seront rajoutées et le grand changement, c'est qu'on pourra marcher sur le toit du bâtiment, en partie végétalisé. Une manière de pallier la grande pente, difficile à emprunter pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ascenseurs permettront de rejoindre le rond-point Biset.

La seconde phase (2023-2025) consiste à rénover les sous-sols qui communiquent avec ceux de la maternité. L'unité de stérilisation déménagera de l'Éveillon à Dorstter, ce qui permettra d'étendre le bloc opératoire de la maternité.

Les travaux du parking Ravet ont démarré en février 2018 et devaient durer... un an! Trois ans plus tard, le chantier est toujours à l'arrêt. Mais selon la Ville, les travaux devraient reprendre au mois de janvier, pour une livraison prévue à l'automne 2021. Une fois qu'il sera en service, avec ses 480 places, la Ville entend améliorer la circulation sur l'avenue des Ducs, avec une piste cyclable, des voies de bus dans les deux sens, des trottoirs élargis, et de la végétalisation. La place de la Libération sera réaménagée. Aux abords du parking Ravet, le segment entre le boulevard de Lemenc et le Pont des amours sera réaménagé, avec la création d'une piste cyclable dans le sens montant, si possible, et l'élargissement du trottoir. Des places de stationnement en surface seront supprimées avenue des Ducs, mais aussi une partie quai Ravet, et dans le centre-ancien. Coût du parking de Q-Park: 12 millions d'euros et 2,4 millions d'euros de surcoût lié à l'arrêt et aux modifications du projet.

Pays : FR
Périodicité : Quotidien
OJD : 305701

Date : 03 mars 2021
Page de l'article : p.11
Journaliste : EMMANUEL EGLOFF

Page 1/1

L'ÉVÉNEMENT

Les opérateurs de parkings prêts à s'adapter

EMMANUEL EGLOFF @eegloff

L'image est marquante. Depuis plusieurs mois, la rue de Rivoli, à Paris, qui relie la place de la Bastille à la Concorde, est très largement réservée aux vélos. Une seule - maigre - voie reste dévolue aux taxis et véhicules de livraisons. Dans la capitale et la plupart des grandes métropoles, la place de la voiture diminue fortement. Ce qui a des conséquences pour certains acteurs très liés à ce monde motorisé : les exploitants de parking. « Entre 2015 et 2019, nous avons enregistré une baisse de 26 % de la fréquentation dans nos parkings parisiens », reconnaît Jean Gadrat, directeur général d'Indigo Weel, filiale du géant des parkings Indigo en charge des mobilités propres. Cet impact n'est toutefois pas généralisé. Présent en majorité dans des villes de taille moyenne, Q-Park, le numéro trois du secteur en France, n'est pas touché de la même manière. En revanche, « toutes les villes, quelle que soit leur taille, s'intéressent à la place de la voiture et aux mobilités douces », explique Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park France.

Les acteurs du parking s'intéressent également à ces mobilités douces. Indigo a lancé des services de vélo en libre-service dans plusieurs villes en France. Mais l'équilibre économique est difficile à trouver. Et la plupart de ces services ont été fermés. L'offre la plus naturelle consiste à proposer des places de parking vélo. C'est une vraie demande des municipalités. « Nous pouvons proposer des lieux sécurisés, en équipant nos parkings de places de vélo », explique Michèle Salvadoretti. Q-Park France propose ainsi des places sécurisées avec badge d'accès dans ses parkings de Lyon, Metz et Toulon.

Utilisations alternatives

La démarche est identique pour Indigo. Avec des ambitions très importantes, notamment à Paris. « Nous comptons équiper vingt de nos parkings parisiens d'un espace vélo d'ici à 2022, précise Jean Gadrat. Il pourrait y avoir entre 100 et 150 places de vélo par parking. » Indigo a fait un pas de plus, avec l'ouverture d'un parking 100 % vélo de 385 places à la gare Montparnasse. Et d'autres acteurs suivent. Dans le projet de rénovation de la gare du Nord, la société Effia devrait gérer un parking spécial vélo de 1000 places.

Les opérateurs de parking veulent aller plus loin et offrir encore plus de services. Il est ainsi possible de faire du parking un « hub » de mobilité en permettant de le connecter avec le réseau de transport public. Pour les parkings de centre-ville, la réflexion porte sur des utilisations alternatives. En accueillant les nouveaux acteurs de la location de voiture, qui se passent d'agence physique, par exemple. Indigo a même créé une plateforme logistique en plein cœur de Paris pour permettre la livraison de produits frais, en créant une zone de stockage, une chambre froide et une zone de réception dans un de ses parkings. ■

Mars 2021 | Bourgoin-Jallieu

BOURGOIN-JALLIEU

BOURGOIN-JALLIEU

La Ville perd plus de 400 places de parking gratuites

En 2021, le début des travaux du conservatoire, sur le parking Frédéric-Dard et l'installation du tribunal provisoire, sur le parking Diederichs va drastiquement limiter le nombre de places gratuites.

Il va falloir jouer du coude pour trouver des places de stationnement gratuites proches du centre-ville. À partir du mardi 6 avril, le terrain du parking Diederichs, situé derrière le commissariat, sera occupé par des travaux. « Le ministère de la Justice va occuper ce terrain qui leur appartient pour construire un tribunal provisoire. En parallèle, il va bâtir un nouveau tribunal à la place de l'actuel, mais ne peut pas le faire en site occupé, justifie Vincent Chriqui, maire. On perd 200 places gratuites du centre-ville », regrette-t-il. Et cela, pendant trois ans.

Ça ne s'arrête pas là, puisqu'à une minute à pied, sur l'immense parking Frédéric-Dard de

413 places, situé à côté de la Maison du Département, plus de 200 autres places seront aussi perdues avec le début des travaux du conservatoire, d'ici la fin de l'année. Soit au total, plus de 400 places en moins.

Un partenariat avec le parking privé de la Folatière

Mieux vaut prévenir que guérir. Anticipant les critiques, le maire avait invité la presse, ce jeudi 25 mars, pour annoncer la (mauvaise) nouvelle et discuter des alternatives. « Il y a toujours des solutions d'abonnement dans tous les parkings de la Ville, autour d'un euro par jour. 1 275 places, gratuites ou payantes, sont disponibles à moins de trois minutes du parking Diederichs, tempère-t-il. Mais il est vrai qu'il risque de manquer des places de stationnement de longue durée, notamment pendulaire. » Et pour cela, la Ville a noué un partenariat avec Q-Park, troisième entre-



Vincent Chriqui, maire, entouré de Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière de Q-Park, sur le parking Frédéric-Dard où les travaux du conservatoire vont débuter à la fin de l'année. Photo Le DL/J.B.

prise en France en termes de nombre de places de stationnement, qui gère le parking de la Folatière, équipé de 460 places.

Et ça tombe bien, car Vincent Chriqui n'est pas venu seul. Jean-Jacques Bertrand, directeur régional de Q-Park, et Gabriel Pena, responsable d'exploitation du parking de la Folatière,

ont présenté les nouveaux tarifs de ce parking. « Nous avons créé un abonnement à 35 euros par mois, pour se garer du lundi au vendredi, et abaissé de 5 € nos deux autres abonnements (45 euros pour six jours par semaine et 50 euros pour 7j/7), détaillent-ils. Et nous mettons en place une offre valable du 1^{er} avril au

30 septembre, à savoir trois mois d'abonnement à -20 %.

Un partenariat intéressant pour l'entreprise, puisque le parking de la Folatière, ouvert en septembre 2017 avec l'hypermarché Cora, n'utilise qu'un quart de ses capacités.

Jules BOURGOIN

www.q-park.fr

voix.
de l'**ain**

Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 13576



Date : Du 05 au 11
mars 2021
Page de l'article : p.20



Page 1/1

VENDREDI 5 MARS 2021



SAVOIE

479 places supplémentaires avec le parking de la Cassine

CHAMBERY Depuis la mi-février, les usagers peuvent stationner leur voiture sur l'une des 479 places du nouveau parking de la Cassine.

Il manquait un parking à proximité de la gare, c'est désormais chose faite. Le parking La Cassine a nécessité plusieurs années de construction pour arriver à un bâtiment moderne et vertueux qui peut accueillir 479 places de stationnement, parmi lesquelles dix places PMR (Personne à mobilité réduite), dix places pour véhicule électrique, 15 places réservées pour les motos, dix places réservées pour les vélos et 24 places pour les véhicules famille.

UN OUVRAGE À 10 MILLIONS D'EUROS

Ce nouveau parking sur trois étages, construit par l'entreprise Q-Park, a nécessité un investissement de dix millions d'euros de la part du



En haut du parking se trouve un toit-terrasse pour profiter de la vue, pique-niquer ou attendre son train. Photo: Virginie Ludwiczak



Le nouveau parking La Cassine propose un design moderne et végétalisé, respectueux de l'environnement. Photo: Virginie Ludwiczak

constructeur pour permettre la création de plus de 400 places de stationnement, une passerelle qui fait office de liaison piétonne entre la gare et plusieurs quartiers de la ville, un toit-terrasse pour admirer la vue panoramique urbaine de la ville, sans oublier les 36 jardinières qui végétalisent le parking.

UN PARKING VERTUEUX

Plusieurs choix ont été pris dans la construction du parking pour le rendre le plus écoresponsable possible. Plus de 630 tonnes de métal parmi les 845 tonnes de métal utilisées proviennent d'acier recyclé. L'architecte qui a

conçu le parking, Philippe Barbey, a pensé à tout. Au-delà des 36 jardinières sur la façade et le toit-terrasse, il a également mis en place un système de récupération des eaux de pluie pour en assurer l'arrosage. Première en France, huit éoliennes ont été installées sur le toit-terrasse pour la production d'électricité. Pour aller encore plus loin, le parking a été pensé avec des matériaux modulaires si toutefois un tel équipement venait à prendre une autre utilité d'ici plusieurs dizaines d'années.

Q-Park Cassine Gare

268 chemin de la Cassine - www.q-park.fr

Mars 2021 | Courlancy

Santé

Signature d'un partenariat entre le Groupe Courlancy-santé et Q-Park France

Le Groupe Courlancy-santé, connu à Reims pour ses 3 cliniques (Bezannes, Courlancy et Les Bleuets), vient de signer un partenariat pour 7 ans avec Q-Park, acteur de premier plan du stationnement en Europe. A compter du printemps 2021, Q-Park va investir et mettre au service du groupe de cliniques Rémoises, de ses professionnels, des patients et des visiteurs son expertise reconnue et sa vision du parking de demain. Il va ainsi s'assurer de la qualité de l'expérience client de 4 parkings représentant plus de 1 000 places.

D'ici l'été, Q-Park va débiter l'exploitation de 4 parkings de surface du groupe Courlancy-santé situés à Reims :

- Bezannes : 2 parcs (Nord et Sud) : 709 places au total (368 et 341 places)
- Courlancy : 195 places
- Les Bleuets : 185 places

Cette prestation de service s'étendra sur au moins 7 ans.

Les travaux d'investissements préalables nécessaires ont débuté.

Avril 2021 | Chartres (extrait - 4 pages)

Chartres : après Miami et Moscou, Romain Froquet signe une fresque aux couleurs de la République et du Bleu de Chartres

Ce jeudi 29 avril 2021, Romain Froquet termine sa fresque dans le parking souterrain République de Chartres (Eure-et-Loir), il a tenu à y apporter une touche locale.



Romain Froquet signe une fresque dans le parking souterrain République à Chartres. (@IG / Actu Chartres)

Un bon moyen de sortir de la sinistrose. L'art continue à Chartres (Eure-et-Loir), malgré la crise sanitaire. Et ce n'est pas Romain Froquet qui dira le contraire. Il peaufine, ce jeudi 29 avril 2021, une commande de Q-Park, au niveau -1 du parking souterrain République de Chartres.

Depuis le début de la semaine, l'artiste, qui réside en région parisienne, s'affaire à créer des « liens » dans le souterrain, un chemin à suivre depuis le niveau 0 du parking, où sont suspendus trois arbres, quelques courbes bleues dans les escaliers, et enfin, la gigantesque fresque au -1.

Des Travaux Publics et du Bâtiment
Pays : FR
Périodicité : Hebdomadaire
OJD : 30763

Date : 11 juin 2021
Page de l'article : p.10,11,12,14
Journaliste : Laurent Miguet

Page 1/4

L'événement

Infrastructures

Les parkings se font déjà une place dans la ville de demain

Végétalisation, recharges électriques, espaces pour les vélos... Face aux mutations urbaines, le secteur du stationnement innove et se diversifie.

Quand deux parkings servent de vitrine à un quartier sans voiture, il devient urgent d'inventer de nouveaux mots pour les désigner : les « centrales de mobilité » de L'île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) répondent à ce besoin. Du vélo à la recharge de véhicules électriques, de la réversibilité à la production photovoltaïque, en passant par les services logistiques ou l'autopartage, les deux ouvrages mettent en évidence une mutation : le stationnement de voitures individuelles est devenu un service parmi d'autres dans l'offre des constructeurs de parkings. Et le mouvement s'amplifie. « L'expérience de notre première centrale de mobilité nous conduit à renforcer le stationnement sécurisé pour les vélos, et notamment les vélos cargos de plus en plus nombreux », signale Georges Oliveira, chargé de la programmation des espaces publics à Plaine Commune.

L'établissement public territorial a confié les opérations à l'aménageur Plaine Commune Développement. Chiffré à 5,7 millions d'euros HT et soutenu par le programme Investissements d'avenir, le second équipement entrera en service en 2024. Au débouché du pont sur la Seine, les sept niveaux et les façades

métalliques structurelles expriment la fonction de signal urbain, développée par l'architecte Martin Duplantier.

Objectif « 100 000 bornes ». Pour les infrastructures de recharge des véhicules électriques (Irvine), l'accélération résulte plus de l'impulsion politique que des utilisateurs : la loi d'orientation des mobilités (LOM) impose l'équipement de 5 % des places de stationnement en 2025. Posé par le plan France Relance, l'objectif de « 100 000 bornes en 2021 » accélère le tempo, au point de pousser la Fédération nationale des métiers du stationnement (FNMS) à réagir (lire p. 14).

Distributeurs d'électricité, les parkings deviennent aussi producteurs. Inauguré en février dernier par la communauté d'agglomération Porte de France Thionville (Moselle) après un investissement de 6,3 millions d'euros financé à 50 % par l'Etat du Luxembourg pour réduire le trafic transfrontalier, le nouveau parking-relais de surface de Thionville-Metzange pourrait ajouter 23 000 m² d'ombrières solaires à ses 764 places. Assistante au maître d'ouvrage, la Société d'équipement du bassin lorrain a lancé un appel à manifestation d'intérêt dans ce but. Mais la

A Chartres, la matrice souterraine d'une métamorphose en trois actes

Malgré la concurrence d'Effia, filiale de la SNCF, Q-Park a remporté la concession et la construction du parking de la gare de Chartres (Eure-et-Loir), dont la façade vitrée évoquera les vitraux de la cathédrale. Pièce maîtresse de l'opération de revitalisation du territoire inscrite au programme national Action cœur de ville, le chantier entamé en mars s'achèvera en 2024, après avoir mobilisé 21,6 millions d'euros HT de travaux et équipements. Réalisé par Bouygues Construction et dessiné par l'agence Jacques Azema, l'ouvrage matérialisera l'acte III d'une métamorphose urbaine entamée en 2001.

« J'ai remporté ma première élection sur l'idée de construire 3000 places en centre-ville. Avec la gare, nous y serons », se réjouit le maire Jean-Pierre Gorges. Au-dessus des 1100 places du parking Cœur de ville, le pari de l'attractivité s'est joué avec l'aménagement d'un « boulevard de culture », confié à Reichen & Robert. « Je me souviendrai toujours du chèque que nous avons remis solennellement au maire après l'année d'exploitation qui a suivi le chantier de 2004 et 2005, en paiement des premières redevances issues de cette exploitation », témoigne Michèle Salvadoretti, directrice générale de Q-Park.

Pour l'exploitant néerlandais qui a racheté Parcocrance à Bouygues Construction en 2002, Chartres symbolisait l'épreuve du feu sur le marché hexagonal. Pari gagné. Entre le premier investissement de 27 millions d'euros et le début du chantier de la gare, une réhabilitation lourde a offert l'opportunité de l'acte II, bouclé en septembre dernier sous la préfecture : « C'est le seul exemple de mise aux normes publiques d'un ancien parking privé », souligne la dirigeante de Q-Park. Forts de ce bilan, l'exploitant et le maire songent déjà à l'acte IV nécessaire par le boom immobilier post-Covid de la ville moyenne du bassin parisien.

Juin 2021 | Les nouveaux défis Q-Park France

Les nouveaux défis de la reine des parkings

INFRASTRUCTURE À la tête de Q-Park, troisième réseau de stationnement en France, Michèle Salvadoretti jongle avec les mobilités douces

Ne dites surtout pas à Michèle Salvadoretti que les parkings sont des infrastructures du passé. Même si de plus en plus d'élus rêvent de fermer l'accès dans leur centre-ville aux voitures et de laisser libre cours aux mobilités douces emmenées par des nuées de vélos. « *Cela fait trente ans que je dirige l'exploitation de parcs de stationnement et que je trouve ce métier passionnant parce qu'il évolue sans cesse* », livre la directrice générale de Q-Park France, numéro trois du secteur

dans l'Hexagone. La dirigeante qui vient de faire son entrée au Conseil économique social et environnemental (CESE) repasse le film d'une carrière passée entre des sous-sols, des chantiers et des bureaux d'édiles. Elle a connu l'époque où les groupes de BTP créaient des parkings pour couler du béton sans trop se soucier de l'accueil et de la sécurité des automobilistes. Aujourd'hui, leurs exploitants sont sommés de se positionner en opérateurs de mobilité urbaine.

Lorsqu'elle rejoint à la fin des années 1980 Bouygues Construction, Michèle Salvadoretti est une jeune ingénieure à mille lieues de cet univers. Jusqu'au jour où elle accepte de devenir « *la première salariée de la société de parcs de stationnement du groupe, qui s'appelait alors Parcofrance et qui n'existait que sur le papier* », précise-t-elle. En 2002, l'exploitant néerlandais Q-Park rachète ce qui n'est plus du



Michèle Salvadoretti, dirigeante de la filiale française de Q-Park, dans le parking de la Philharmonie de Paris. ERIC DESSONS/JDD

tout une feuille blanche. Michèle Salvadoretti engage dans la foulée sa première grande bataille commerciale à Chartres (Eure-et-Loir). Jean-Pierre Gorges, le nouveau maire, vient de gagner les élections en promettant de construire 3 000 places de parking. Q-Park remporte le marché en investissant 27 millions d'euros dans la construction d'un parking de 1 300 places qui serpente sous les quartiers centraux. « *Je voulais poser en cœur de ville tous les équipements culturels et pour cela il fallait que les automobiles trouvent une place en sous-sol* », éclaire le maire soucieux de

préservier un flux de visiteurs attirés par la cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Chartres : sa ville laboratoire
Depuis, la ville est devenue une sorte de laboratoire d'innovation pour le réseau au logo noir et rouge. Le groupe y a réhabilité un espace de 600 places sous la préfecture pour 3 millions d'euros. Un exploit financier. « *Le coût moyen d'une place de parking neuve est de 30 000 euros ; sur ce projet, nous avons réussi à livrer un parc aux normes avec un prix de 5 000 euros par place* », appuie-t-elle. Q-Park a aussi remporté la conces-

sion et la construction du parking de la gare SNCF. Démarré en mars, le chantier doit s'achever en 2024. Mais l'exploitant et l'édile réfléchissent déjà à l'après. « *J'ai besoin de 2 000 places dans l'hypercentre* », souffle Jean-Pierre Gorges, qui a vu arriver beaucoup de Parisiens depuis le premier confinement.

En vingt ans, la plus latine des filiales du groupe présent dans sept pays en Europe n'a pas chômé. Q-Park France fédère 220 parkings essayés dans une centaine d'agglomérations et occupe 330 salariés. « *Nous sommes une société encore jeune en France,*

avec une belle présence dans les villes moyennes qui ont une plus forte résilience et sont moins touchées par la baisse de fréquentation qui frappe aujourd'hui Paris et les grandes métropoles », cadre Michèle Salvadoretti. Une baisse amplifiée par la crise sanitaire. En 2020, le groupe a subi un recul de 30 % de son chiffre d'affaires, de 135 millions d'euros pré-Covid. « *80 % de nos recettes viennent des clients horaires ; nous n'avons pas encore retrouvé les durées moyennes de stationnement et la fréquentation pré-crise* », reconnaît la dirigeante, bien décidée à promouvoir le parking du futur en s'inspirant notamment des pratiques développées dans les pays du nord de l'Europe par Q-Park.

« *Nous avons installé huit éoliennes à pales verticales sur la terrasse de notre nouveau parking Cassine à Chambéry* », indique-t-elle. À Toulon, le groupe a introduit des services de location de vélos et des box sécurisés, ainsi que des bornes de charge pour véhicules électriques. La logistique du dernier kilomètre ou l'installation des distributeurs de denrées alimentaires figurent parmi ses autres pistes de réflexion pour les parcs en surcapacité. « *Mais nous devons respecter des contraintes incendie très lourdes et très coûteuses et les quotas d'installation de bornes de recharge que nous impose la loi d'orientation des mobilités [LOM]* », ponctue-t-elle. En attendant, la reine des parkings poursuit son offensive hexagonale. Elle vient d'obtenir le renouvellement de la concession Vieux-Port à Marseille et va construire deux parkings pour le CHRU de Brest. ●

BRUNA BASINI

Juin 2021 | Marseille

BOUCHES-DU-RHÔNE

▶ L'ACTU

13 / AUTOMOBILE : Q-Park à nouveau choisi pour la gestion du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville

La **METROPOLE D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE** / T : 04.42.11.16.16 a choisi à nouveau **Q-PARK FRANCE** / T : 08.10.07.72.75 (*siège social à Issy-les-Moulineaux/Hauts-de-Seine, CA 132 M€, 320 salariés*), expert du stationnement et de la nouvelle mobilité urbaine, pour l'exploitation du parking Vieux-Port - Hôtel de Ville pour les 6 prochaines années. Pour cette nouvelle phase, Q-Park va investir près de 2 M€ pour la valorisation de l'équipement. www.ampmetropole.fr www.q-park.fr

Jun 2021 | Toulon (extrait - 2 pages)

Faites du vélo : des activités gratuites à savourer à vélo et en famille le 12 juin à Toulon



Dans le cadre de la manifestation nationale "Faites du vélo", la ville de Toulon vous propose des animations gratuites toute la journée du 12 juin.

Le 12 juin, c'est la journée mondiale du vélo ! Pour cette occasion la maison de la mobilité TPM vous propose des animations gratuites et accessibles à tous. Vous souhaitez apprendre les bons gestes pour réparer votre vélo ? Découvrir votre ville sur deux roues ?

Pendant toute la journée, cet événement familial vous invite à participer à des ateliers en famille proposés gratuitement. Dégustez un jus de fruits frais bien issu des invendus du marché. Louez un vélo électrique et baladez-vous.

Appréciez en musique l'ambiance festive !

Au programme de la journée du 12 juin :
Vélo Village - Place des Savonnières

Les Echos

Journaliste : Adelaïde Tenaglia


www.lesechos.fr
Pays : France
Dynamisme : 82

Page 1/2

[Visualiser l'article](#)

37 millions d'euros pour améliorer les parkings de la Défense

Après Indigo, c'est désormais Q-Park qui assurera la gestion des parkings de la Défense, plus grand parc de stationnement d'Europe. L'opérateur promet des investissements massifs pour moderniser les 14 parkings existants et les adapter aux enjeux de l'après Covid.



Q-Park s'est engagé à investir 37 millions d'euros pour remettre en état le parc de stationnement de la Défense et le moderniser (l i g h t p o e t/Shutterstock)

C'est le plus grand ensemble de parcs de stationnement d'Europe. Les 14 parkings de la Défense, représentant plus de 20.000 places, s'approprient à changer de pavillon, à partir de janvier 2022.

Paris la Défense, gestionnaire du quartier d'affaires, a signé un contrat de huit ans avec l'entreprise Q-Park pour leur exploitation, dans le cadre du renouvellement de la délégation de service publique (DSP). Après Indigo, le nouvel exploitant devra gérer de nouveaux enjeux : amorcée depuis plusieurs années, la baisse de la fréquentation des parkings a été accentuée par l'épidémie de Covid.

Dans un premier temps, « la priorité est d'améliorer la qualité de service dans les parkings », insiste Pierre-Yves Guice, directeur général de Paris la Défense. Certains parkings datent de la construction du quartier d'affaires, dans les années 80. Ils sont vieillissants et nécessitent des rénovations.

Maintenir les fonctions de base

Q-Park s'est donc engagé sur un investissement de 37 millions d'euros pour remettre en état le parc, le moderniser et améliorer l'expérience utilisateur. Parmi les aménagements prévus : une augmentation de la

Novembre 2021 | Chartres

La première pierre du futur parking du pôle gare de Chartres a été posée



Le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretta, ont posé la première pierre du nouveau parking Q- Park du pôle gare de Chartres. © agence de Chartres

Le maire de Chartres Jean-Pierre Gorges et la directrice générale de Q- Park France, Michèle Salvadoretta, ont posé la première pierre du nouveau parc de stationnement du pôle gare, qui devrait être livré en novembre 2022.



Mercredi 10 novembre, le maire de Chartres, Jean-Pierre Gorges, et la directrice générale de Q-Park France, Michèle Salvadoretta, ont posé la première pierre de ce qui sera, en novembre 2022, le nouveau parking Q-Park du pôle gare.

Située derrière la voie ferrée, la structure de 14.000 m², construite sur deux étages et semi-enterrée, offrira 1.086 places de parking supplémentaires à la ville.

« Il permettra surtout aux voyageurs de favoriser les transports doux et l'intermodalité en laissant leurs voitures au parking. »
Jean-Pierre Gorges (maire de Chartres)

Le coût du parking de pôle gare s'élève à 24 millions d'euros. « Il sera géré par sept personnes », développe Michèle Salvadoretta.

A Chartres, le parking du Pôle gare sort de terre

« Au total, avec ce nouveau parking, la ville de Chartres et Q-Park offrent 3.680 places de stationnements. Ainsi, chaque jour, nos structures permettent de faciliter la vie des Chartrois et de leur faire gagner du temps. »

Un parc de stationnement façon chartrois

Le parking comprendra 55 places avec des bornes de recharges pour les véhicules électriques, 22 pour les personnes à mobilité réduite et 49 pour les deux roues. Le maire de Chartres conclut :

« C'est un nouvel élément qui permet de développer, encore un peu plus, le pôle gare, et l'accès au futur complexe sportif de Mainvilliers. De plus, l'extérieur du parking collera parfaitement à la spécialité chartroise puisqu'il sera recouvert de vitraux colorés, rappelant ceux de la cathédrale qui domine notre cité. »

Florémie Blanc

Novembre 2021 | Chambéry

CHAMBÉRY

Parking Ravet : ce qui change dans le paysage chambérien

Le parking Ravet ouvre, ce mardi et modifie déjà le paysage. L'architecte Isabel Herault décrypte pour-quoi, avec l'artiste Krijn de Koning, elle a imaginé ici une opposition entre des formes arrondies et un escalier hyper contemporain, aux portes du centre ancien.

Au bout de l'avenue des Ducs, une grande forme aux contours arrondie s'élève sur sept étages, surmontée d'une grosse boîte carrée, de couleur rouge-orangée.

Un parti pris imaginé par l'architecte Isabel Herault et l'artiste néerlandais Krijn de Koning. Imaginer la bonne forme pour un parking en silo, au bout de la perspective de la rue historique de Chambéry, avec les Éléphants, les arcades et le Château, a fait partie des grands défis pour l'architecte du projet de Q Park. « Le principe de ce bâtiment repose sur cette opposition entre les formes très douces et furtives du bâtiment, et le côté anguleux et coloré de cet élément greffé, explique Isabel Herault (Herault Arnod architectes). Ils ont été conçus ensemble, le belvédère permettant d'apporter un espace complémentaire au parking pour aller au-delà de la fonction de parking et donner à voir la vieille ville de Chambéry. » Un acte contemporain assez fort, en vis-à-vis du Château des Ducs de Savoie.

L'un des acteurs de ce projet, Georges Verney-Carron (Art entreprises), est celui qui a proposé à Q Park de marier l'art et l'architecture sur ce projet pour Q Park. Et l'architecte a adhéré très vite à l'idée de confier le traitement du



Le parking Ravet ouvre ce mardi 9 novembre à Chambéry. Photo Le DL/Sylvain MUSCIO

belvédère à un artiste. « On a pensé à Krijn de Koning, parce que c'est un artiste qui travaille beaucoup sur des espaces architecturés, avec de la couleur, ça nous semblait intéressant de faire appel à lui pour ça. » Le belvédère était déjà en place mais il en a repris la composition et les couleurs.

Quelle est la couleur de Chambéry ?

L'artiste Krijn de Koning avait déjà signé les mobiliers urbains qui décorent le sommet du parking Cassine, derrière la gare, dans les tons qu'il utilise plus souvent : vert, bleu, orange, jaune vifs. Les couleurs préférées de sa palette avaient été proposées

aussi, précédemment, pour le belvédère du parking Ravet. Mais l'Architecte des bâtiments de France a demandé à l'artiste de revoir sa palette pour trouver une couleur plus adaptée à Chambéry. « On est allé photographier, faire des relevés de couleur dans la vieille ville... » explique l'architecte. « Il y a un rouge plus vif en haut du belvédère qu'on ne retrouve pas forcément dans la vieille ville, mais à Chambéry, il y a plein de couleurs beige rosé, orangé, sur les faces de l'escalier, qui sont des couleurs très proches des couleurs des façades de la vieille ville et de l'identité de Chambéry. » Un nuancier qui sera complété par un grand espace peint en vert, à l'intérieur du belvédère, qui offre un panorama

grandiose sur la ville et les montagnes, derrière de grandes parois de verre.

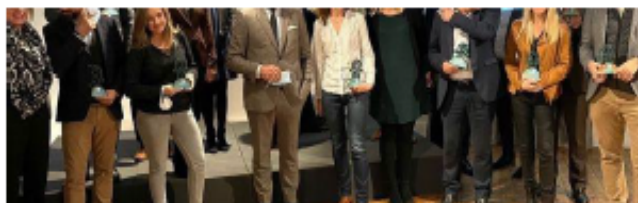
Perrine COULON

OUVERTURE DU PARKING : CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Le parking Ravet ouvre ce mardi... Sauf le dernier étage. 406 places de stationnement (sur les 472 du parking) seront disponibles pour les voitures, plus neuf places pour les motos.
- Le belvédère ne sera accessible qu'à partir du 18 novembre, le temps pour les équipes de terminer les finitions et notamment les peintures.
- Les 66 places de stationnement du dernier niveau, sur le toit-terrasse, seront accessibles seulement lorsque les places de stationnement auront pu être matérialisées au sol.
- Prudence, place de la Libération... Actuellement, la Ville a entrepris des travaux aux abords du parking Ravet. Entre les voies de circulation temporaires, l'accès, la sortie du parking, et les feux tricolores qui clignotent... La prudence est de mise.

Décembre 2021 | Trophées R Awards – Lauréat initiative sociétale

Développement durable : Le CNPA remet les trophées R Awards



Le CNPA remet les R awards

© CNPA

Après les deux premières éditions de la cérémonie des R Awards, le Conseil National des Professionnels de l'Automobile a récompensé de nouveau les actions remarquables, en matière de RSE, menées par les professionnels de l'automobile le 9 décembre 2021 à Paris.

La remise des R Awards vise à récompenser l'implication des professionnels dans un ou plusieurs domaines du développement durable : les actions sociales, sociétales, environnementales, de gouvernance ou encore d'ancrage territorial.

" Nous avons célébré une valeur fondamentale : l'engagement, au service de nos entreprises, de la société, et des prochaines générations", rappelle Xavier Horent délégué général du CNPA . " Chaleureuses félicitations, bravo à toutes et à tous : la Profession a l'immense avantage d'un « mix énergétique » extraordinaire au plan humain. Une promotion 2021, exemplaire et inspirante, qui laisse une magnifique empreinte. La RSE est une boussole pour suivre la trajectoire durable que trace le CNPA ".

Zoom sur le palmarès 2021...

L'initiative sociale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociale" sont Euromaster, le Groupe Chanoine, le groupe LG et le groupe Alvarez.

L'initiative sociétale

Les lauréats dans la catégorie "initiative sociétale" sont Q-Park, le Groupe Bernier, Hydro VI et Hiflow.

Décembre 2021 | Marseille

Parkings souterrains à Marseille : Q-Park baisse certains de ses tarifs

Q-Park et la Métropole ont renouvelé pour 7 ans leurs contrats d'exploitation des parkings Les Docks Arvieux, Espercieux (2e), La Timone et

Blancarde (5e). Quelque 4,2 millions d'euros seront investis dans la valorisation esthétique des équipements. En outre, ces parkings proposeront 30 min de gratuité dès leur accès. Le tarif horaire de La Timone passera de 2,40 € à 1,70 € et le tarif de nuit (20 h-8 h) sera fixé à un maximum de 5 €.

L'abonnement annuel de Blancarde passe de 1 866 € à 1 200 € ; celui des Docks et d'Espercieux de 2 424 € à 2 000 €. L'abonnement résident annuel pour moto est à 1 € par jour, de même que l'abonnement nuit et week-end résident.



Annexe N : Attestations d'assurances

**ZURICH**[®]

ATTESTATION D'ASSURANCE

RESPONSABILITE CIVILE

Nous, soussignés la société **Zurich Insurance Plc**, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française située 112 avenue de Wagram, 75808 PARIS Cedex 17, attestons par la présente que la société :

Q PARK FRANCE HOLDING

1 rue Jacques Henri Lartigue
92130 ISSY LES MOULINEAUX

agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales

a souscrit auprès de notre Compagnie un contrat d'assurance responsabilité civile n° 07401395, pour la période du 01/07/2021 – 0h00 au 01/07/2022 - 0h00.

Ce contrat d'assurance garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'assuré en raison des dommages causés aux tiers au cours ou à l'occasion de l'exercice des activités déclarées au contrat :

- Gestion, exploitation, entretien et maintenance, contrôle d'installations ou parcs destinés au stationnement de véhicules,
- Concessionnaire, maître d'ouvrage délégué, travaux réalisés en sa qualité de maître d'ouvrage pour son propre compte, concepteur et accessoirement promoteur immobilier.

à concurrence des montants de garantie suivants :

GARANTIES	Montant de la garantie (par sinistre et par année d'assurance)
1. RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	2.000.000 EUR
DONT :	
- FAUTE INEXCUSABLE	2.000.000 EUR
- Tous dommages résultant de la pollution accidentelle	1.000.000 EUR
- DOMMAGES MATERIELS ET IMMATERIELS CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR
DONT :	
- DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR
2. RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON	
• Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus :	1.000.000 EUR
DONT :	
- DOMMAGES IMMATERIELS NON CONSECUTIFS (PAR SINISTRE)	1.000.000 EUR
3. RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	3.000.000 EUR
DONT :	
• Tous Dommages Corporels, Matériels et Immatériels confondus	3.000.000 EUR
- Avoisinants / Existants	1.000.000 EUR
- Activité de gestion immobilière	1.500.000 EUR

Il est précisé que les frais, honoraires et dépens d'expertise et de défense sont compris dans les montants de garantie mentionnés ci-dessus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit sous réserve du paiement de la prime. Elle ne saurait engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat d'assurance auquel il convient de toujours se référer.

Fait à Paris, le 22 juin 2021
Pour la Compagnie

ZURICH INSURANCE PLC
484 373 295 RCS Paris
112, Avenue de Wagram
75808 Paris cedex 17

Florence Tondu Mélique

Certificat d'Assurances

Ce certificat ne reprend pas de manière exhaustive toutes les conditions, clauses, limites et exclusions de la police. En aucune façon, le présent certificat d'assurance n'impacte en aucune façon la couverture telle que décrite dans la police, celle-ci étant contraignante dans tous les cas.

Dans le présent certificat, nous (Marsh BV, courtier en assurances établi à Rotterdam) déclarons que nous avons négocié une assurance pour le bénéfice des assuré(s) mentionnés ci-dessous, laquelle offre, dans le cadre des conditions de cette assurance et pendant la durée de celle-ci, la couverture telle que décrite ci-dessous.

Assuré(s):
Q-Park B.V.
et/ou
Q-Park France Holding
et l'ensemble de ses filiales françaises

Numéro de police d'assurance : 4391500B0001 (parapluie police)

Assureur(s) : 45% XL Insurance Company SE
35% Allianz Global Corporate & Speciality SE
20% AIG Europe S.A., Netherlands Branch

Bien assuré : Dommages matériels et interruption d'activité

Limite Contractuelle D'Indemnité : EUR 70.000.000 par sinistre combinés pour Dommages matériels et interruption d'activité

Type d'assurance : Assurance incendie Tous Risques

Franchise d'assurance : Tel que décrit dans la police d'assurance

Période de Garantie : 1 juillet 2021 – 1 juillet 2022

Marsh B.V.
Rotterdam, 30 septembre 2021

Assureur principal
XL Insurance Company SE

Signature



45% XL Insurance Company SE

Annexe O : Rapports des bureaux de contrôle

BUREAU VERITAS EXPLOITATION
IMMEUBLE GAÏA
333, AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
92000 NANTERRE
Téléphone : +33(0)147524944
Mail : mustafa.azbagh@bureauveritas.com

A l'attention de M. Lucas GUILLOIS
Q PARK FRANCE
1 rue Jacques Henri Lartigue
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com>
Copie à

VERIFICATION INITIALE DE LA CONTINUITÉ DES COMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES

Mise en service de l'installation technique fixe

Attestation de Vérification Réglementaire selon l'arrêté du 28 mai 2015



Intervention du 30/12/2021

Coordonnées du site
Nom du site : CODE PARC 75004
Q PARK MARCHÉ NEUF



Lieu d'intervention : Parc de stationnement
Q PARK FRANCE
1, place du Marché Neuf
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Latitude : 48.8979°
Longitude : 2.0887°

Numéro d'affaire : 8 665 970/2/1
Référence du rapport : 8 665 970/2/1
Rédigé le : 30/12/2021
Par : M. AZBAGH

signature :

Références client
Référence Client 1 : 2298113



Ce rapport contient 26 page(s)

Accréditation Cofrac n° 3-1335 Inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

SOMMAIRE

1	CONCLUSION	3
2	DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT	4
3	APPAREILS DE MESURES UTILISES	4
4	CONDITIONS DE MESURES.....	5
5	RESULTATS DE LA VERIFICATION POUR LA MISE EN SERVICE	7
6	ANNEXES.....	9

Objet de la mission

La mission a pour objet de vérifier la continuité des communications radioélectriques en référence à l'article MS 71 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

La vérification initiale de la continuité radioélectrique de l'installation technique fixe pour la mise en service est effectuée par des mesures de puissance radioélectrique et de rapport signal/bruit dans les parties des bâtiments situées en infrastructure conformément aux exigences de l'Instruction Technique n° 250.

Des points de mesure de référence sont enregistrés dans ce rapport afin de constituer le référentiel nécessaire aux vérifications périodiques de l'installation technique fixe.

Textes de référence

- Article R. 123-11 du Code de la Construction.
- Arrêté du 25 juin 1980 modifié portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (articles MS).
- Arrêté du 28 mai 2015 portant modification du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (modification du MS 71).
- Instruction technique n°250 de l'annexe II de l'arrêté du 28 mai 2015.

1 Conclusion

Nous pouvons conclure que pour l'établissement comprenant le ou les bâtiments désignés ci-après, et dans les conditions d'intervention précisées dans ce rapport, la conformité des communications radioélectriques est :

Vérification initiale d'une installation technique fixe pour la mise en service (1 ^{ère} vérification)	BATIMENT PARC DAUMESNIL
Continuité radioélectrique	conforme <input checked="" type="checkbox"/> non conforme <input type="checkbox"/>

Création du référentiel des points de mesures de référence (PMR)	BATIMENT PARC DAUMESNIL
Référentiel	réalisé <input checked="" type="checkbox"/> non réalisé <input type="checkbox"/>

Rappel : Les modifications dans la structure ou le fonctionnement du bâtiment (modification de surface, réaménagement de locaux dans les zones situées en infrastructures ou en superstructure et notamment au rez-de-chaussée, etc.) sont susceptibles de remettre en cause la validité de cette conformité. Le cas échéant, l'établissement devra faire l'objet d'une nouvelle vérification de la continuité des communications radioélectriques.

2 Description de l'établissement

Nom du propriétaire / exploitant : M. GUILLOIS Lucas

Description de l'établissement et nature de la vérification effectuée

Identification du bâtiment	Nombre de niveaux en infrastructure	Type	Cat.	Type de vérification		
				Initiale		
				sur bâtiment existant (BE)	sur bâtiment neuf ou après travaux (BN ou BT)	Sur bâtiment équipé d'une ITF ¹ (Passive, RIF, INPT)
PARC MARCHÉ NEUF	5	PS			Installation INPT remplacée par une ITF PASSIVE en 2018.	

⁽¹⁾ Installation Technique Fixe permettant d'assurer la continuité des communications radioélectriques

Accompagnement par le client :

- Nous n'avons pas été accompagnés.
- Nous avons été partiellement accompagnés par Indiquer nom, Indiquer qualité, à qui nous avons fait part de nos observations à l'issue de la vérification.
- Nous avons été totalement accompagnés par Indiquer nom, Indiquer qualité, à qui nous avons fait part de nos observations à l'issue de la vérification.

Présence d'un représentant du ministère de l'Intérieur :

- La vérification n'a pas eu lieu en présence des "services de secours".
- La vérification a eu lieu en présence des "services de secours" représenté par Indiquer nom, Indiquer qualité.

Documents examinés :

- Attestation de vérification réglementaire selon l'arrêté du 28 mai 2015 (initiale)
- Dossier technique de l'installation radioélectrique fixe
- Registre de sécurité.
- Autres : Rapport Bureau Veritas de mise en service n°2299555/175/1 du 12/06/2018. Rapport de vérification de l'installateur n°QPARK0821 du 30/08/2021 et rapport de passage en passif du 20/10/2018.

3 Appareils de mesures utilisés

Fonction	MARQUE	TYPE	N° identification
Analyseur de spectre	ANRITSU	MS 2711	302038
Générateur	VERTEX	VX180	3L240053
Antenne d'émission	KATHREIN	VPol Omni 370-430 / 2dBi	D5B2093248
Antenne de mesure	KATHREIN	VPol Omni 370-430 / 2dBi	D5B2093248
Filtre	PROCOM	Passé bande 409 – 411 MHz	149923021

4 Conditions de mesures

4.1 Caractéristiques techniques essentielles

- **Antennes d'émission :**
 - Puissance isotrope rayonnée équivalente : 2W (+33 dBm)
 - Modulation du signal : Signal non modulé
- **Fréquence utilisée pour les mesures :**
 - Installation passive : 409,975 MHz
 - Mode RIF/Relayé INPT :
- **Antennes de mesure :**
 - Polarisation : Verticale
 - Directivité : Omnidirectionnelle
 - Gain : 2 dBi
- **Hauteur de référence des antennes : 1,50 m ± 10% par rapport au sol**

4.2 Vérification du sens de communication descendant

La vérification de la continuité radioélectrique est effectuée aux différents points situés en infrastructure (mesure de la puissance reçue) positionnés selon les règles ci-dessous :

- Dans les circulations : 1 point / 10m (+/- 20%).
- En dehors des circulations : au moins 1 point / 100m².
- Cages d'escalier : 1 point / palier.

4.3 Vérification du sens de communication montant (ITF INPT)

La vérification de la continuité radioélectrique est effectuée sur le relais INPT le plus proche à partir d'un point d'émission situé dans le bâtiment.

Remarque : Il n'est pas réalisé de vérification dans le sens montant pour les installations autres que les installations techniques fixes de type répéteur INPT.

4.4 Critères de conformité d'une installation technique fixe

La continuité de la communication radioélectrique est établie lorsque la conformité des liaisons est établie sur **80% des points de vérification** à chaque niveau en infrastructure.

Une liaison est reconnue conforme lorsqu'au point vérifié, dans le sens descendant, les deux critères suivants sont respectés :

- le niveau de signal exploitable est supérieur ou égal à - 95 dBm ;
- le rapport signal / bruit est supérieur ou égal à 12 dB.

4.5 Particularités du site pouvant influencer les résultats de mesure

4.5.1 Taux de remplissage des parcs de stationnement

Sans objet :

niveau – 1	0 % <input type="checkbox"/>	25 % <input type="checkbox"/>	50 % <input type="checkbox"/>	75 % <input type="checkbox"/>	100 % <input checked="" type="checkbox"/>
niveau – 2	0 % <input type="checkbox"/>	25 % <input type="checkbox"/>	50 % <input type="checkbox"/>	75 % <input checked="" type="checkbox"/>	100 % <input type="checkbox"/>
niveau – 3	0 % <input type="checkbox"/>	25 % <input checked="" type="checkbox"/>	50 % <input type="checkbox"/>	75 % <input type="checkbox"/>	100 % <input type="checkbox"/>
niveau – 4	0 % <input type="checkbox"/>	25 % <input checked="" type="checkbox"/>	50 % <input type="checkbox"/>	75 % <input type="checkbox"/>	100 % <input type="checkbox"/>
niveau – 5	0 % <input type="checkbox"/>	25 % <input type="checkbox"/>	50 % <input checked="" type="checkbox"/>	75 % <input type="checkbox"/>	100 % <input type="checkbox"/>

4.5.2 Présence de portes coupe-feu

Position des portes coupe-feu : ouvertes fermées Sans objet :

4.5.3 Autre(s)

Sans objet :

4.6 Création du référentiel de mesure

Le référentiel de mesures est constitué de points de mesures de référence (PMR). Ces points sont identifiés sur le plan et répartis comme suit :

- Pour les installations à base d'antennes : un PMR par antenne, situé à moins de 7 mètres dans l'axe de rayonnement de l'antenne ;
- Pour les installations à base de câbles rayonnants : un PMR par câble rayonnant situé à l'aplomb de la terminaison opposée au point d'alimentation du câble.

Pour chaque PMR, les valeurs de signal exploitable et de rapport signal / bruit sont relevées.

Le détail du référentiel est fourni en annexe D.

5 Résultats de la vérification pour la mise en service

5.1 Sens descendant (tout type d'installation technique fixe)

BATIMENT : PARC MARCHE NEUF	
NIVEAU :	-1
Nombre de points mesurés	16
Nombre de points CONFORMES	16
% de points CONFORMES	100 % (conforme si ≥ 80 %)
LE NIVEAU EST	CONFORME <input checked="" type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>
NIVEAU :	-2
Nombre de points mesurés	18
Nombre de points CONFORMES	18
% de points CONFORMES	100 % (conforme si ≥ 80 %)
LE NIVEAU EST	CONFORME <input checked="" type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>
NIVEAU :	-3
Nombre de points mesurés	18
Nombre de points CONFORMES	18
% de points CONFORMES	100 % (conforme si ≥ 80 %)
LE NIVEAU EST	CONFORME <input checked="" type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>
NIVEAU :	-4
Nombre de points mesurés	18
Nombre de points CONFORMES	18
% de points CONFORMES	100 % (conforme si ≥ 80 %)
LE NIVEAU EST	CONFORME <input checked="" type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>
NIVEAU :	-5
Nombre de points mesurés	19
Nombre de points CONFORMES	19
% de points CONFORMES	100 % (conforme si ≥ 80 %)
LE NIVEAU EST	CONFORME <input checked="" type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>
LE BATIMENT EST	CONFORME <input checked="" type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>

Le détail des mesures est fourni en annexe C.

5.2 Sens montant (uniquement pour une installation technique fixe de type répéteur INPT)



BATIMENT : SANS OBJET	
NIVEAU :	
Mesure sur le relais INPT le plus proche	CONFORME <input type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>

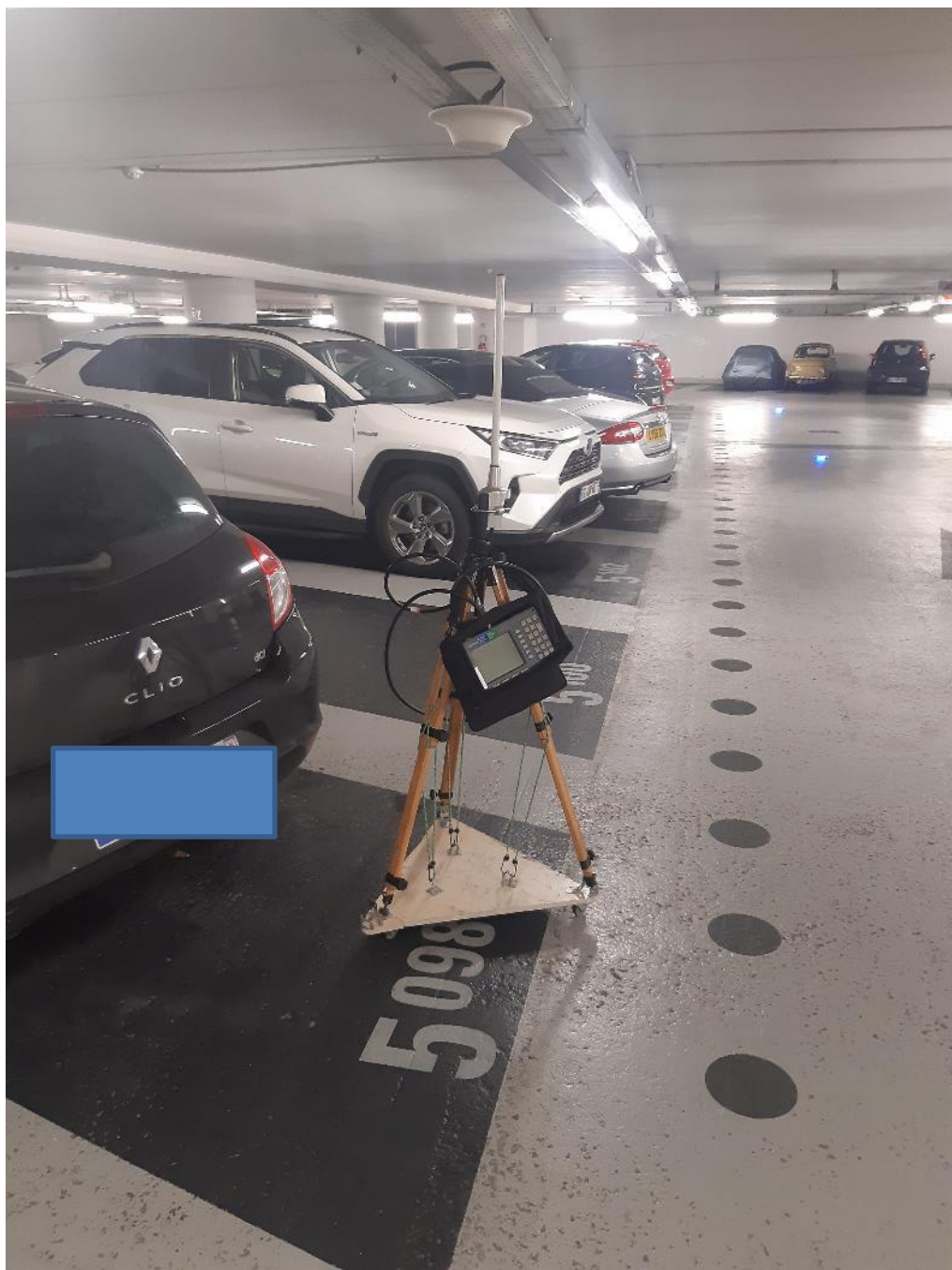
LE BATIMENT EST	CONFORME <input type="checkbox"/> NON CONFORME <input type="checkbox"/>

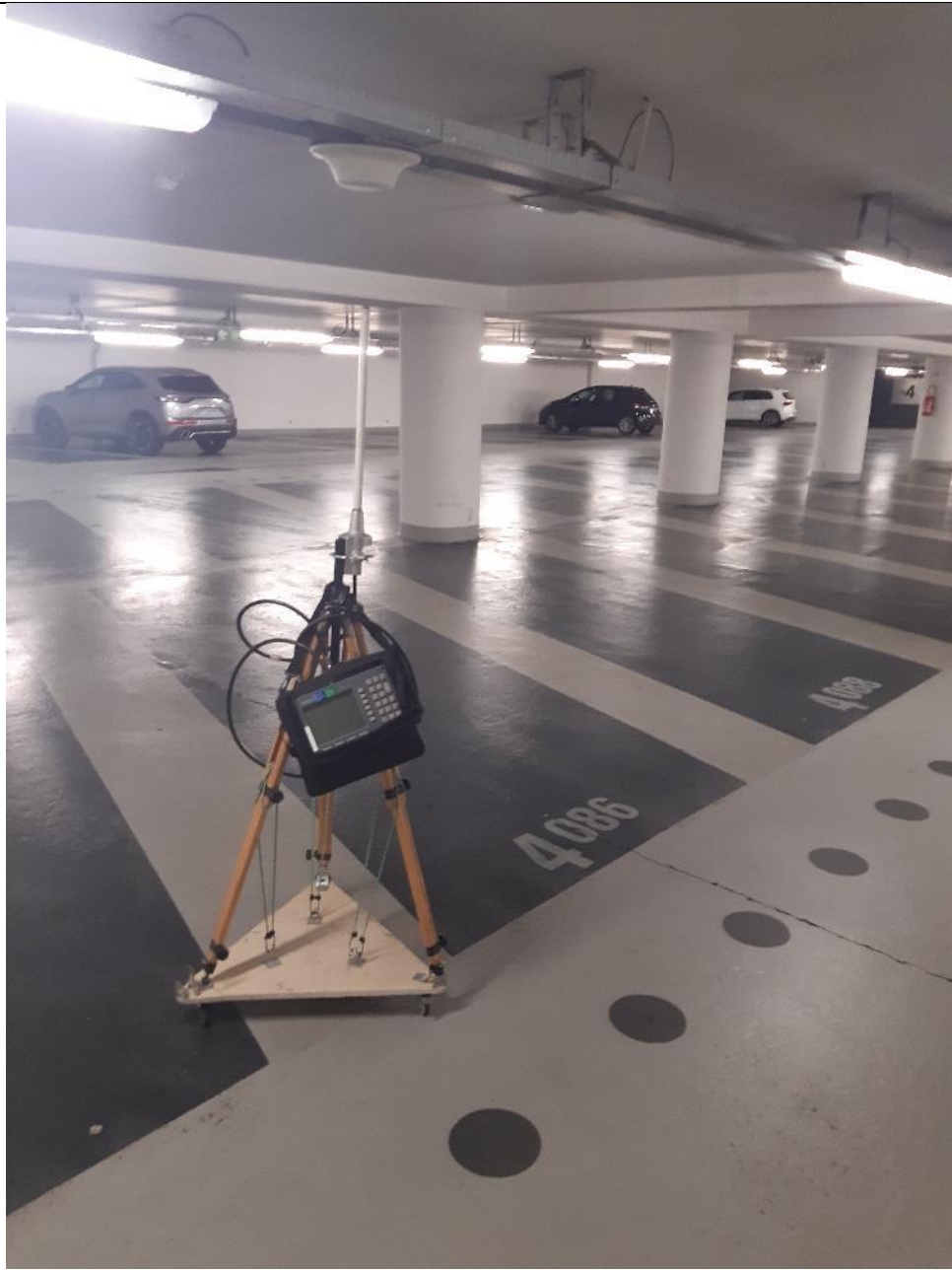
Le détail des mesures est fourni en annexe C.

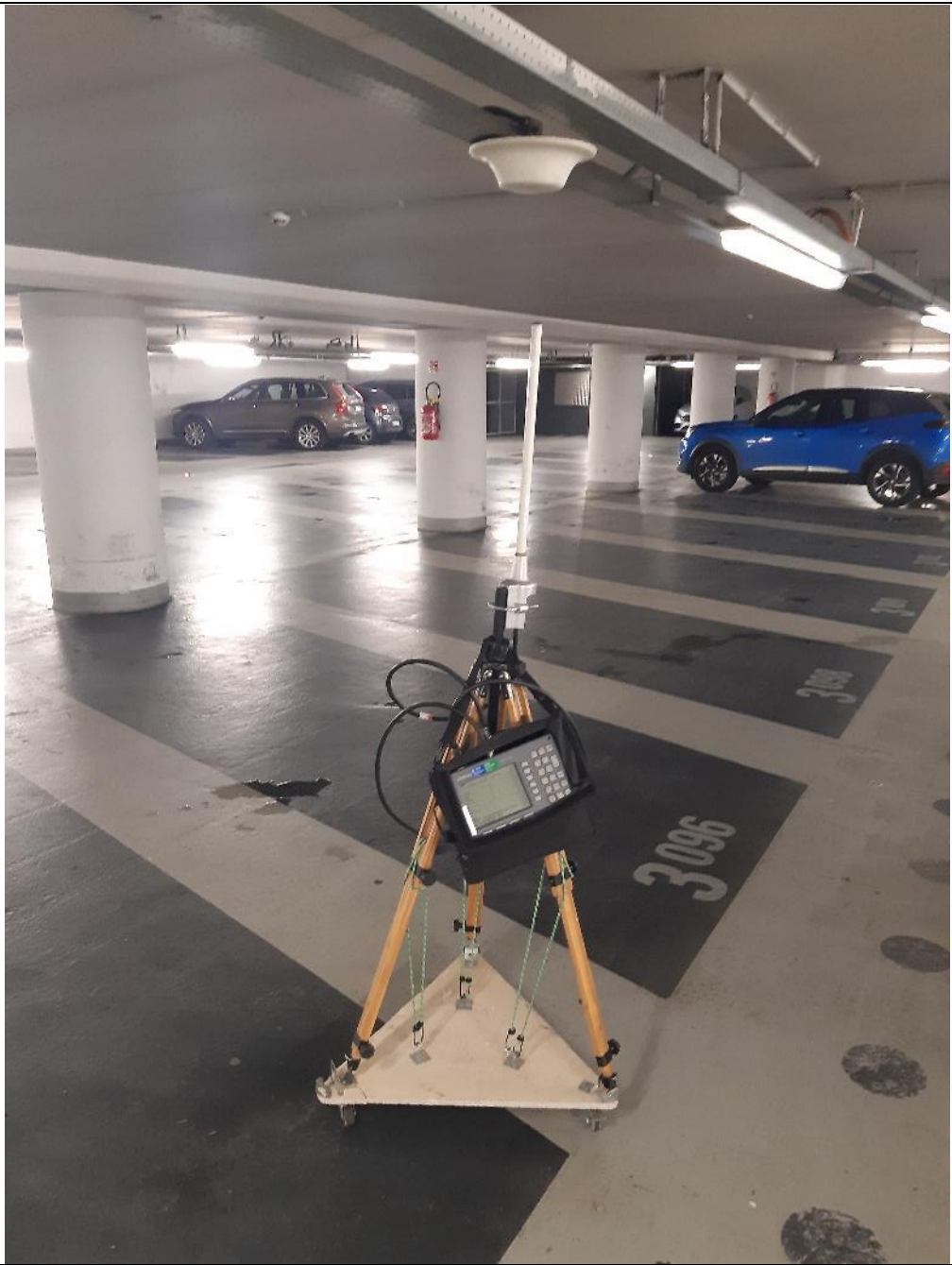
6 ANNEXES

6.1 ANNEXE A : EMBLEMENTS

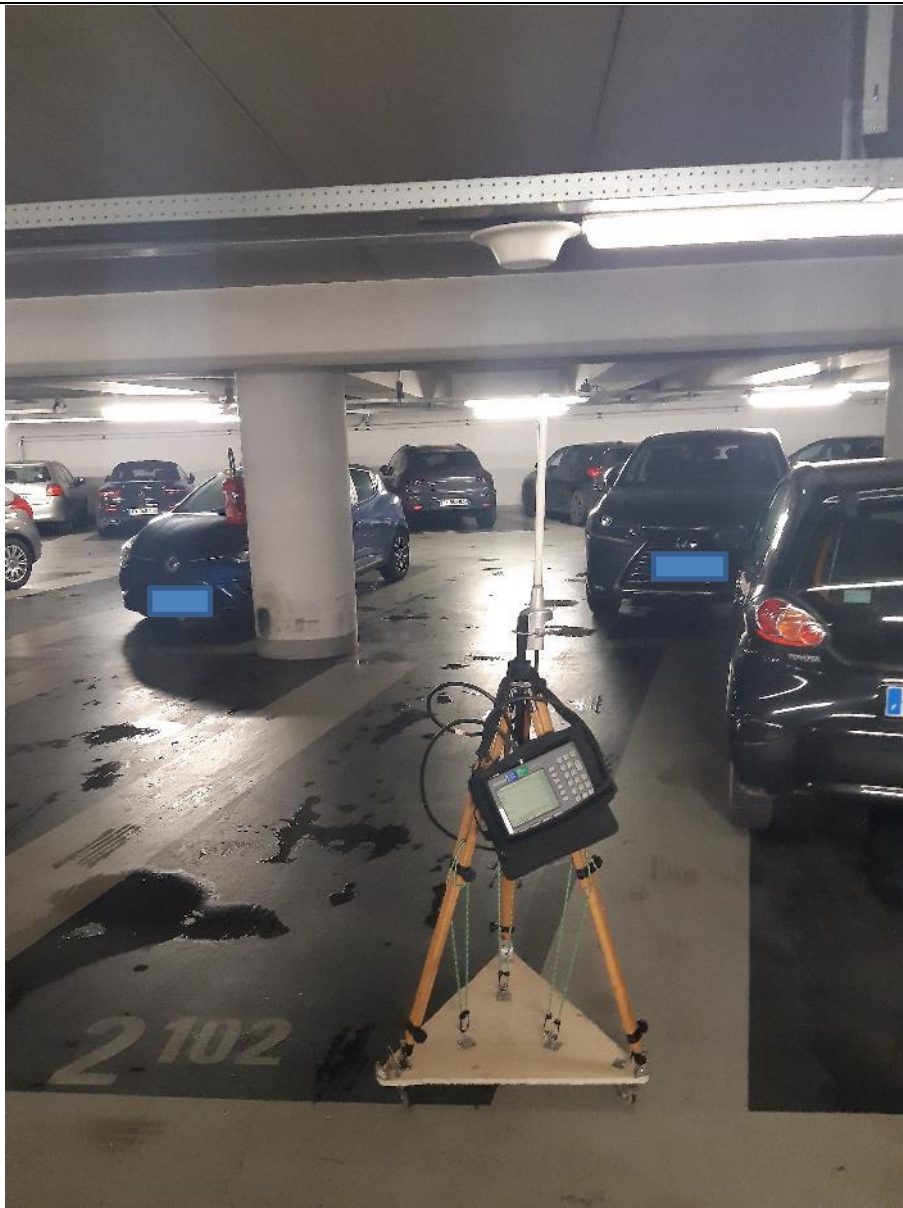
Installation technique	Photographies
Emetteur	
Antennes	

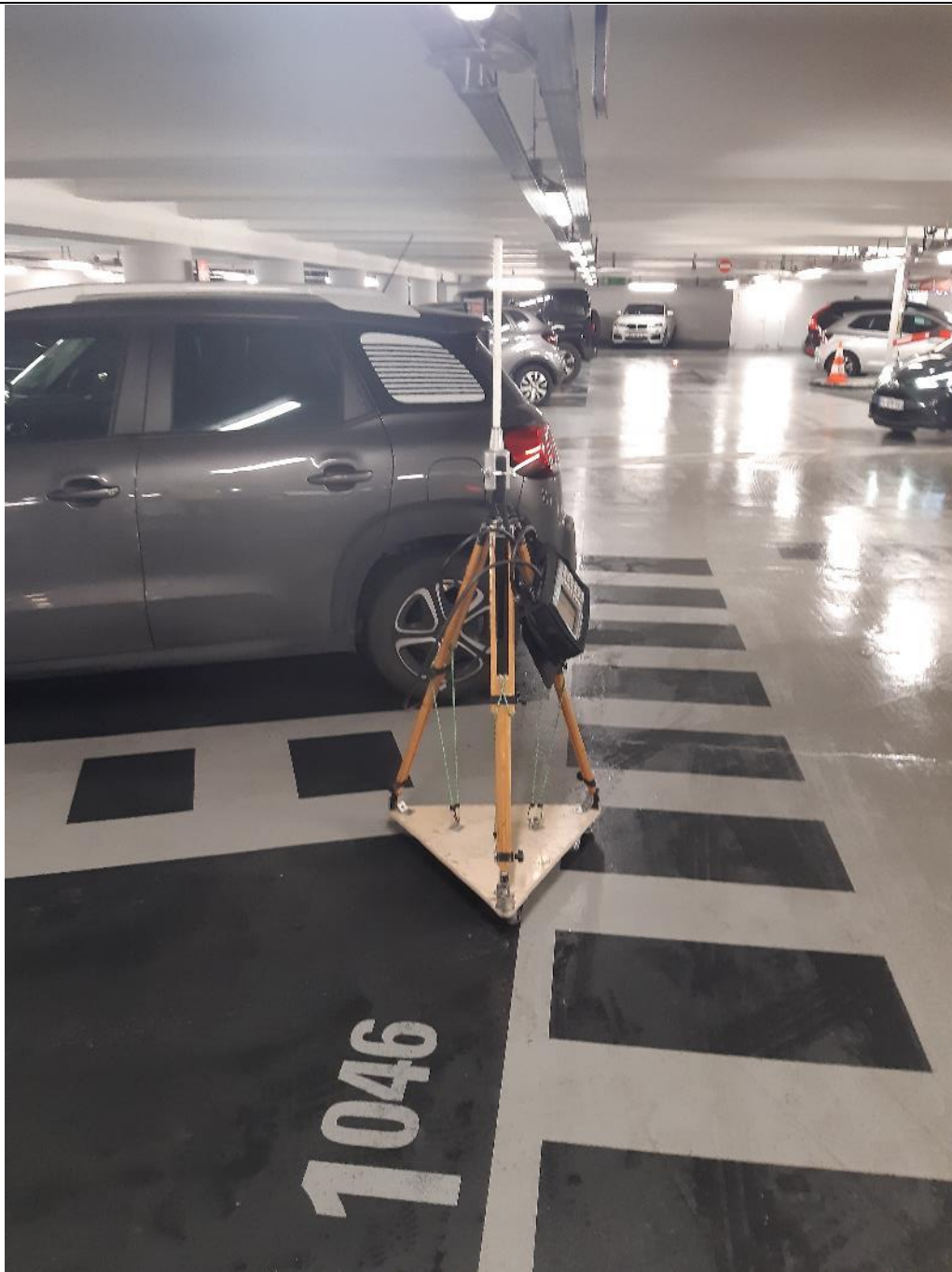










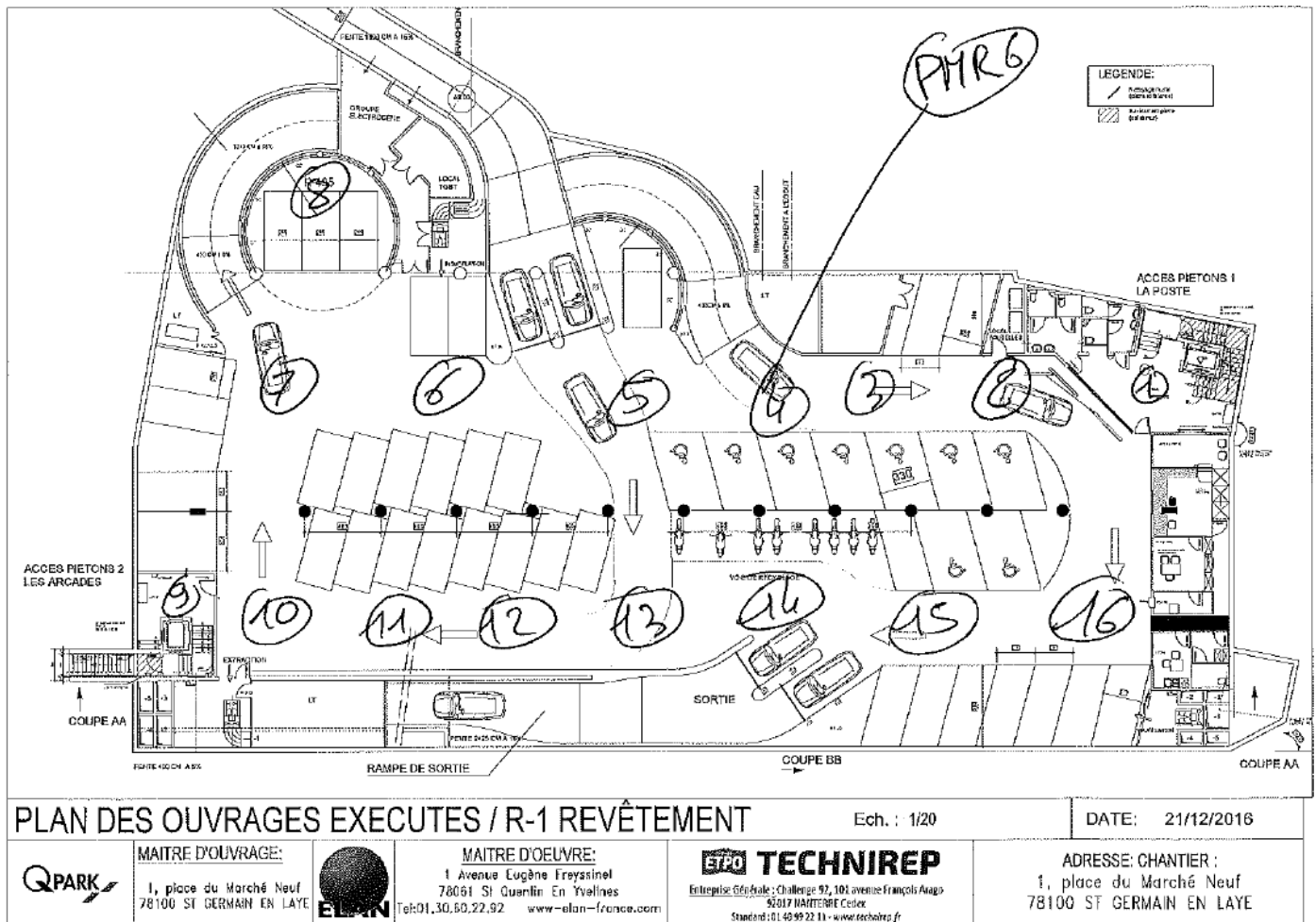


6.2 ANNEXE B : PLANS

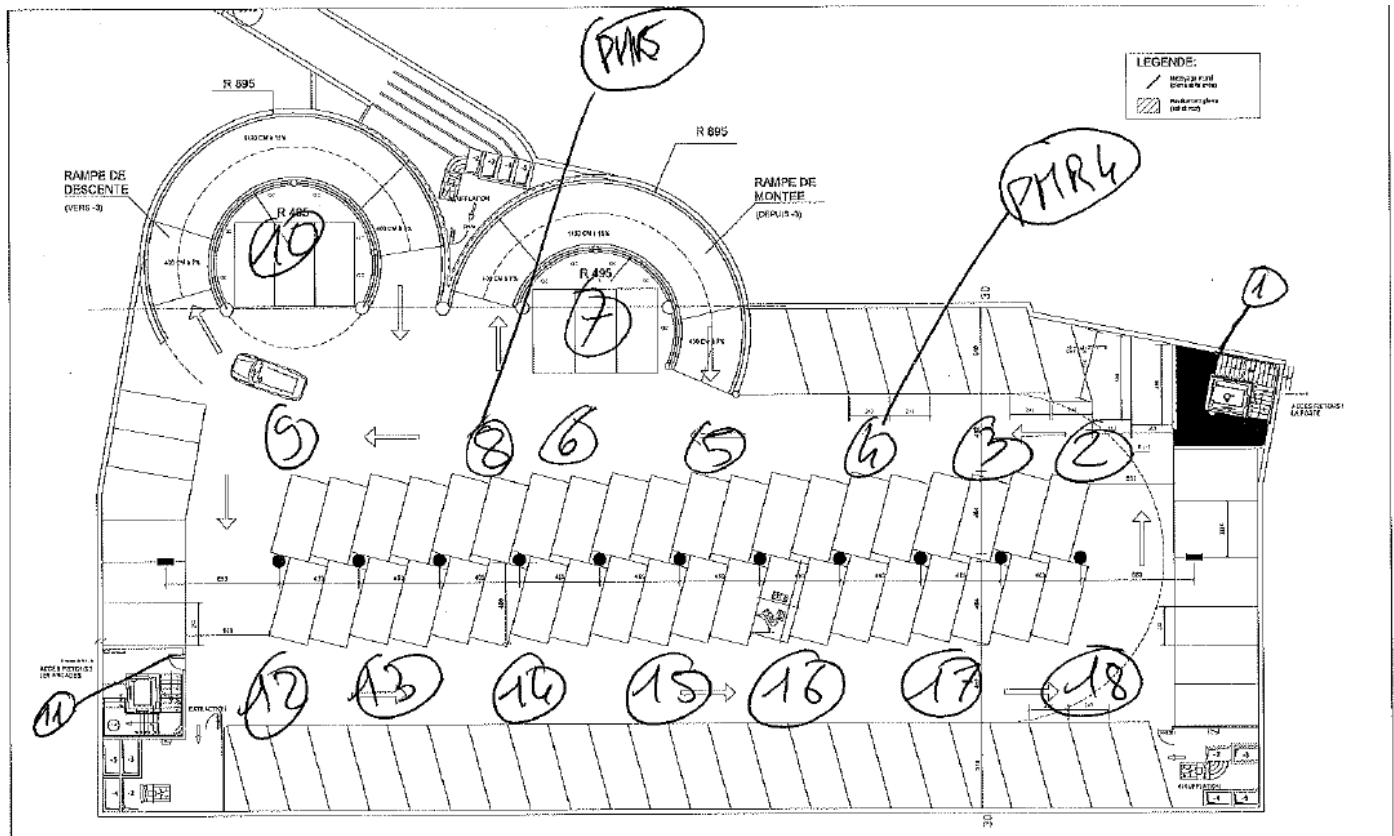
Sont identifiés sur les plans :

- les accès principal et secondaires des moyens de secours
- les points de mesures (niveaux, circulation, escalier)
- les éléments rayonnants (antennes, câbles rayonnants)
- les points de mesures de référence (par rapport aux antennes et câbles rayonnant)

6.2.1 Plan du niveau -1



6.2.2 Plan du niveau -2



PLAN DES OUVRAGES EXECUTES / R-2 REVÊTEMENT

Ech. : 1/20

DATE: 21/12/2016



MAITRE D'OUVRAGE:

1, place du Marché Neuf
78100 ST GERMAIN EN LAYE



MAITRE D'OEUVRE:

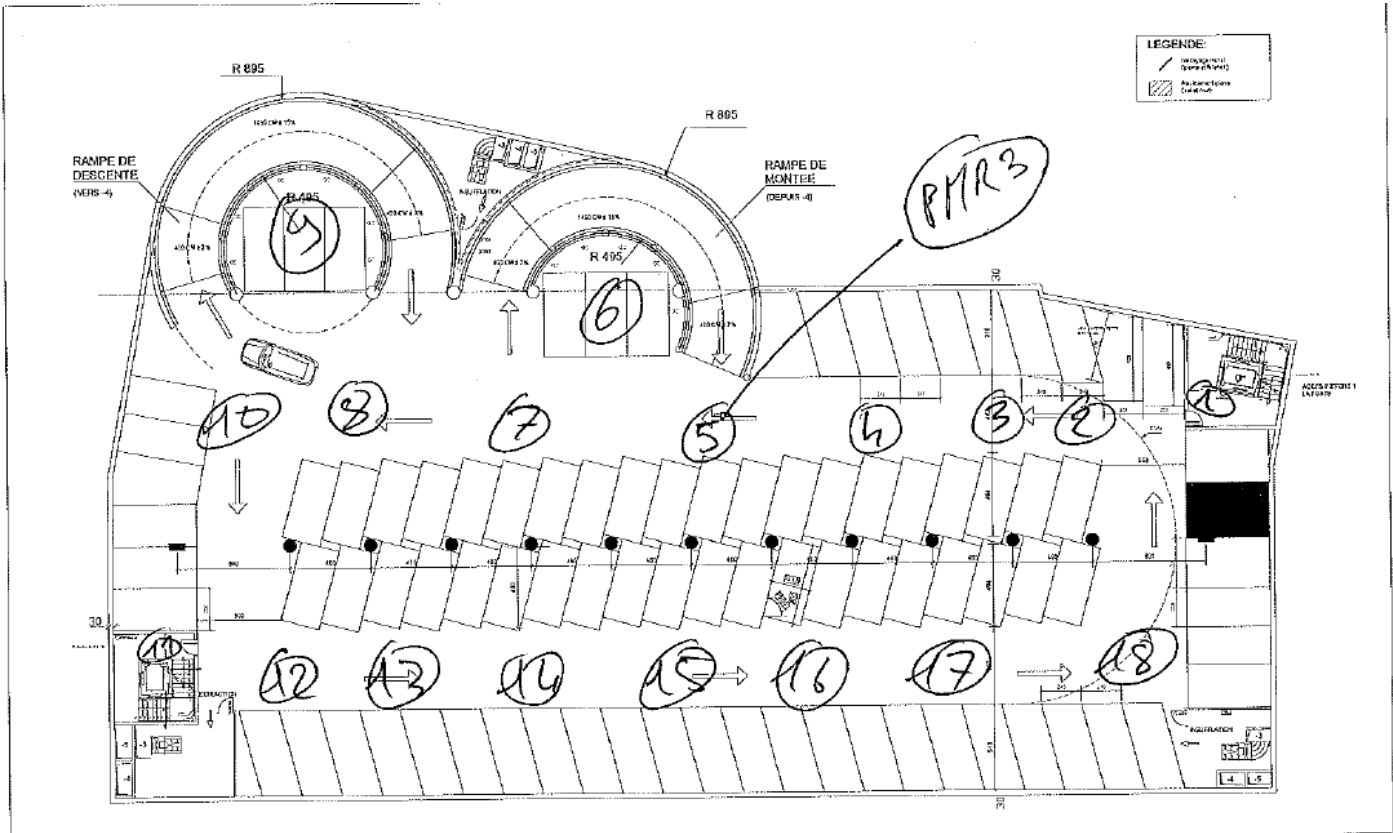
1 Avenue Eugène Freyssinet
78061 St Quentin En Yvelines
Tel: 01.30.60.22.92 www-elan-france.com

ETRO TECHNIREP

Entreprise Générale : Challenge 92, 101 Avenue François Arago
92027 NANTERRE Cedex
Standard : 01 40 99 22 33 - www.technirep.fr

ADRESSE: CHANTIER:
1, place du Marché Neuf
78100 ST GERMAIN EN LAYE

6.2.3 Plan du niveau -3



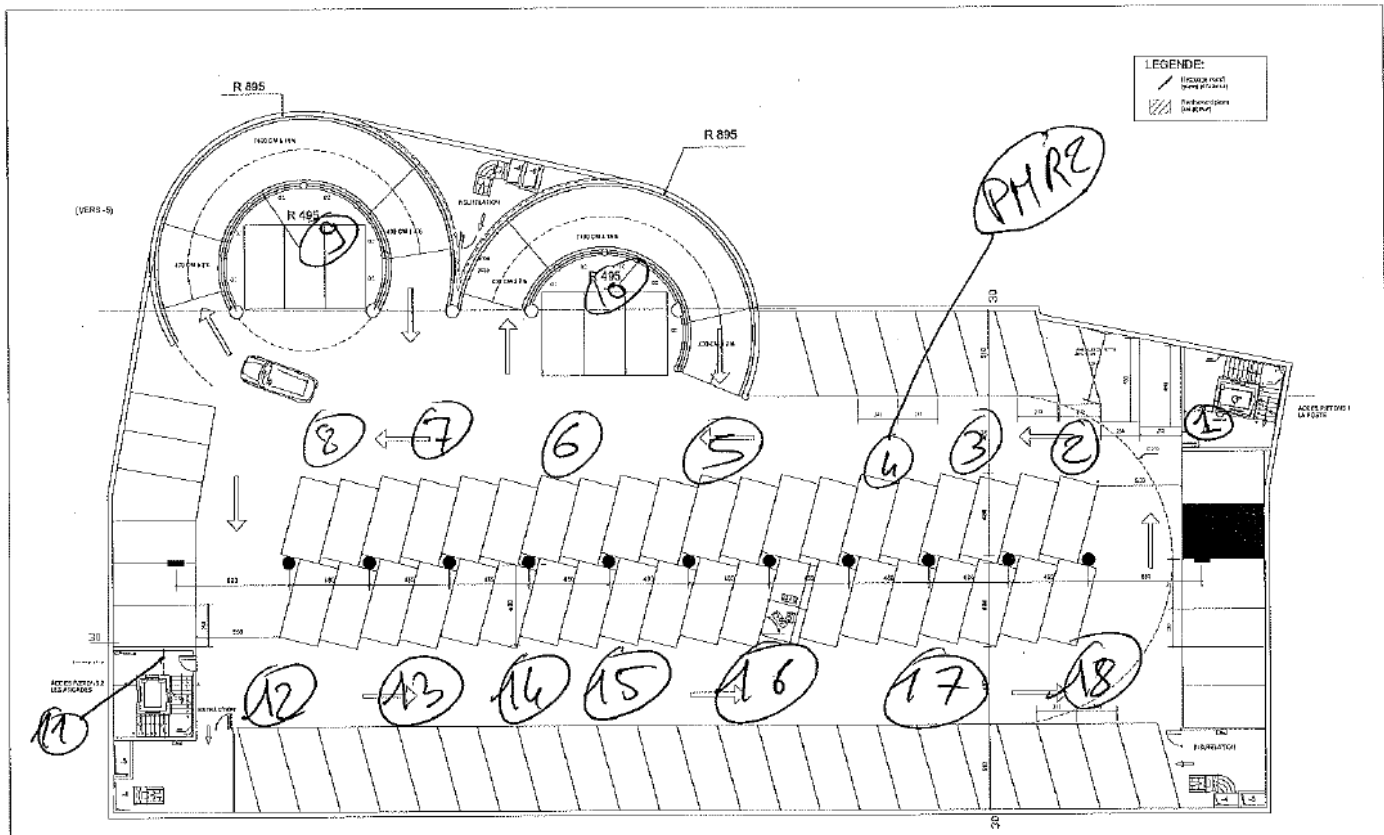
PLAN DES OUVRAGES EXECUTES / R-3 REVÊTEMENT

Ech. : 1/20

DATE: 21/12/2016

	MAITRE D'OUVRAGE: 1, place du Marché Neuf 78100 ST GERMAIN EN LAYE		MAITRE D'OEUVRE: 1 Avenue Eugène Freyssinet 78061 St Quentin En Yvelines Tel: 01.30.60.22.92 www-elan-franco.com	 Entreprise Générale : Challenge 97, 101 Avenue François Arago 92017 MAINTENRE Cedex Standard : 01 49 99 22 31 - www.technirep.fr	ADRESSE CHANTIER: 1, place du Marché Neuf 78100 ST GERMAIN EN LAYE
--	---	--	--	--	---

6.2.4 Plan du niveau -4



PLAN DES OUVRAGES EXECUTES / R-4 REVÊTEMENT

Ech. : 1/20

DATE: 21/12/2016



MAITRE D'OUVRAGE:

1, place du Marché Neuf
78100 ST GERMAIN EN LAYE



MAITRE D'OEUVRE:

1 Avenue Eugène Freyssinet
78061 St Quentin En Yvelines
Tel: 01.30.60.22.92 www-elan-france.com

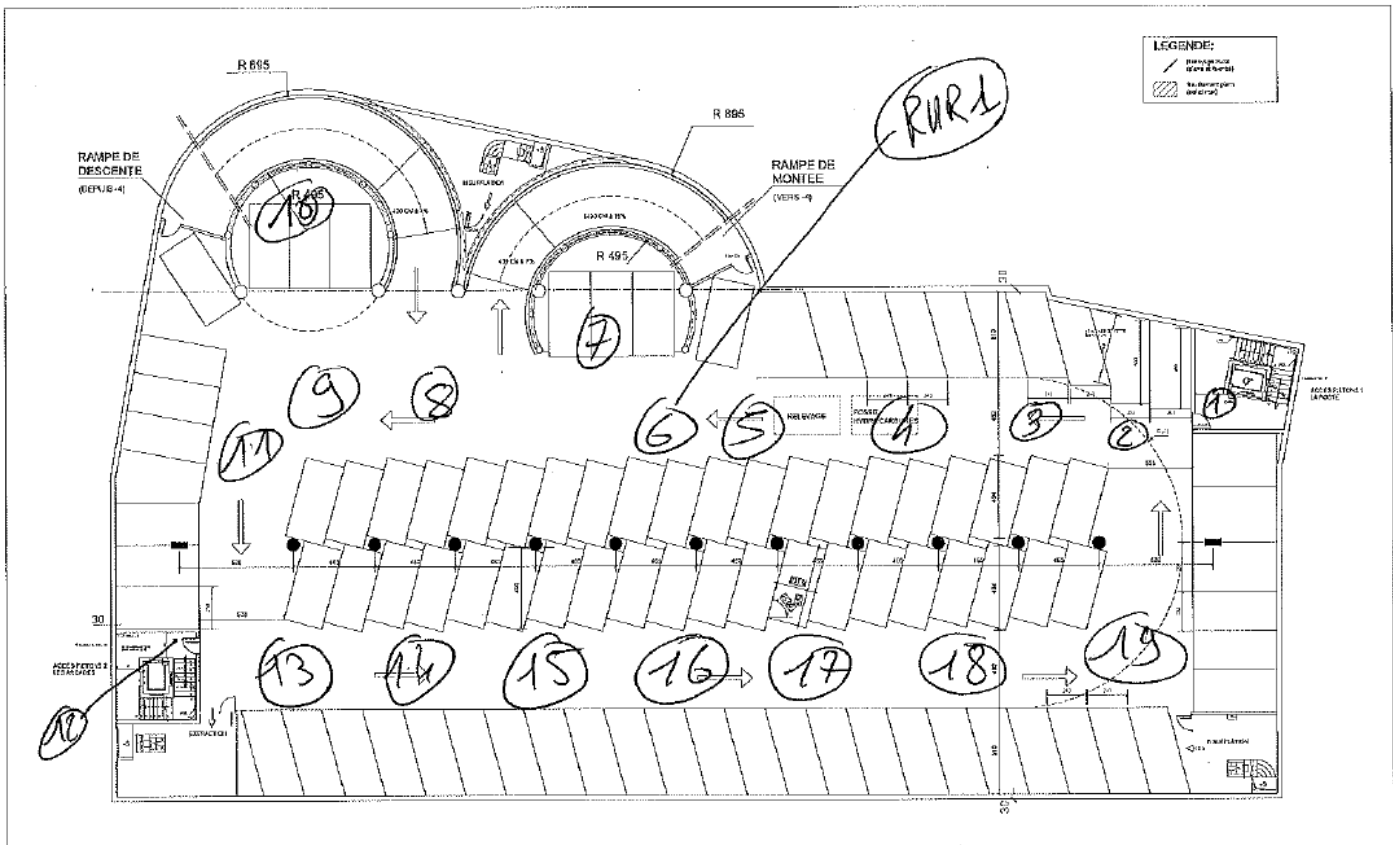
TECHNIREP

Entreprise Générale: Challenge 92, 101 avenue François Arago
93017 HANETIERRE Cedex
Standard: 01 40 99 22 51 - www.technirep.fr

ADRESSE: CHANTIER:

1, place du Marché Neuf
78100 ST GERMAIN EN LAYE

6.2.5 Plan du niveau -5



PLAN DES OUVRAGES EXECUTES / R-5 REVÊTEMENT

Ech. : 1/20

DATE: 21/12/2016



MAITRE D'OUVRAGE:
1, place du Marché Neuf
78100 ST GERMAIN EN LAYE



MAITRE D'OEUVRE:
1 Avenue Eugène Freyssinet
78061 St Quentin En Yvelines
Tel: 01.30.60.22.92 www-elon-franca.com



Entreprise Générale : Châteaug 92, 101 Avenue François Azaïs
92027 MANTERLE Cedex
Standard : 01.40.99.22.21 - www.technirep.fr

ADRESSE CHANTIER:
1, place du Marché Neuf
78100 ST GERMAIN EN LAYE

6.3 ANNEXE C : RESULTATS DES MESURES

Bâtiment		Parc QPARK Marché Neuf									
Type de vérification		initiale lors de la mise service d'une ITF									
Installation technique fixe		Passive									
Fréquence de vérification		409,975		MHz							
Nombre de Points	16	Nbre points conformes		16		SOIT		100%			
NIVEAU		-1									
Points de réception	Emplacements			Résultats Sens Descendant			Résultats Sens Montant			Conformité du point de vérification	
	local	circulation	pallier escalier	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité		
Mesures en sens descendant uniquement											
Pt N°	1			X	-49,5	68,5	○				○
Pt N°	2		X		-25,5	92,5	○				○
Pt N°	3		X		-30,5	87,5	○				○
Pt N°	4		X		-19,5	98,5	○				○
Pt N°	5		X		-30,5	87,5	○				○
Pt N°	6		X		-33,5	84,5	○				○
Pt N°	7		X		-32,5	85,5	○				○
Pt N°	8		X		-53,5	64,5	○				○
Pt N°	9			X	-60,5	57,5	○				○
Pt N°	10		X		-54,5	63,5	○				○
Pt N°	11		X		-49,5	68,5	○				○
Pt N°	12		X		-38,5	79,5	○				○
Pt N°	13		X		-29,5	88,5	○				○
Pt N°	14		X		-43,5	74,5	○				○
Pt N°	15		X		-38,5	79,5	○				○
Pt N°	16		X		-41,5	76,5	○				○

Bâtiment		Parc QPARK Marché Neuf									
Type de vérification		initiale lors de la mise service d'une ITF									
Installation technique fixe		Passive									
Fréquence de vérification		409,975		MHz							
Nombre de Points	18	Nbre points conformes		18		SOIT		100%			

NIVEAU					-2						
Points de réception	Emplacements			Résultats Sens Descendant			Résultats Sens Montant			Conformité du point de vérification	
	local	circulation	palier escalier	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité		
					Mesures en sens descendant uniquement						
Pt N°	1			X	-46,5	71,5	○				○
Pt N°	2		X		-30,5	87,5	○				○
Pt N°	3		X		-50,5	67,5	○				○
Pt N°	4		X		-26,5	91,5	○				○
Pt N°	5		X		-33,5	84,5	○				○
Pt N°	6		X		-39,5	78,5	○				○
Pt N°	7		X		-32,5	85,5	○				○
Pt N°	8		X		-20,5	97,5	○				○
Pt N°	9		X		-33,5	84,5	○				○
Pt N°	10		X		-36,5	81,5	○				○
Pt N°	11			X	-68,5	49,5	○				○
Pt N°	12		X		-49,5	68,5	○				○
Pt N°	13		X		-4,5	113,5	○				○
Pt N°	14		X		-42,5	75,5	○				○
Pt N°	15		X		-42,5	75,5	○				○
Pt N°	16		X		-43,5	74,5	○				○
Pt N°	17		X		-44,5	73,5	○				○
Pt N°	18		X		-52,5	65,5	○				○

Bâtiment		Parc QPARK Marché Neuf				
Type de vérification		initiale lors de la mise service d'une ITF				
Installation technique fixe		Passive				
Fréquence de vérification		409,975		MHz		
Nombre de Points	18	Nbre points conformes	18	SOIT	100%	
NIVEAU		-3				
Points de réception	Emplacements		Résultats Sens Descendant		Résultats Sens Montant	

	local	circulation	palier escalier	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Conformité du point de vérification
Mesures en sens descendant uniquement										
Pt N°	1		X	-49,5	68,5	○				○
Pt N°	2	X		-40,5	77,5	○				○
Pt N°	3	X		-35,5	82,5	○				○
Pt N°	4	X		-27,5	90,5	○				○
Pt N°	5	X		-19,5	98,5	○				○
Pt N°	6	X		-33,5	84,5	○				○
Pt N°	7	X		-33,5	84,5	○				○
Pt N°	8	X		-34,5	83,5	○				○
Pt N°	9	X		-43,5	74,5	○				○
Pt N°	10	X		-42,5	75,5	○				○
Pt N°	11		X	-55,5	62,5	○				○
Pt N°	12	X		-50,5	67,5	○				○
Pt N°	13	X		-41,5	76,5	○				○
Pt N°	14	X		-39,5	78,5	○				○
Pt N°	15	X		-40,5	77,5	○				○
Pt N°	16	X		-42,5	75,5	○				○
Pt N°	17	X		-44,5	73,5	○				○
Pt N°	18	X		-62,5	55,5	○				○

Bâtiment			Parc QPARK Marché Neuf							
Type de vérification			initiale lors de la mise service d'une ITF							
Installation technique fixe			Passive							
Fréquence de vérification			409,975		MHz					
Nombre de Points		18	Nbre points conformes		18	SOIT	100%			
NIVEAU			-4							
Points de réception	Emplacements			Résultats Sens Descendant			Résultats Sens Montant			Conformité du point de vérification
	local	circulation	palier escalier	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	
Mesures en sens descendant uniquement										

Pt N°	1			X	-52,5	65,5	○				○
Pt N°	2		X		-36,5	81,5	○				○
Pt N°	3		X		-33,5	84,5	○				○
Pt N°	4		X		-20,5	97,5	○				○
Pt N°	5		X		-38,5	79,5	○				○
Pt N°	6		X		-32,5	85,5	○				○
Pt N°	7		X		-34,5	83,5	○				○
Pt N°	8		X		-42,5	75,5	○				○
Pt N°	9		X		-64,5	53,5	○				○
Pt N°	10		X		-42,5	75,5	○				○
Pt N°	11			X	-73,5	44,5	○				○
Pt N°	12		X		-54,5	63,5	○				○
Pt N°	13		X		-48,5	69,5	○				○
Pt N°	14		X		-43,5	74,5	○				○
Pt N°	15		X		-46,5	71,5	○				○
Pt N°	16		X		-47,5	70,5	○				○
Pt N°	17		X		-47,5	70,5	○				○
Pt N°	18		X		-47,5	70,5	○				○



Bâtiment				Parc QPARK Marché Neuf							
Type de vérification				initiale lors de la mise service d'une ITF							
Installation technique fixe				Passive							
Fréquence de vérification				409,975		MHz					
Nombre de Points		19		Nbre points conformes		19	SOIT	100%			
NIVEAU				-5							
Points de réception	Emplacements			Résultats Sens Descendant			Résultats Sens Montant			Conformité du point de vérification	
	local	circulation	palier escalier	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité		
				Mesures en sens descendant uniquement							
Pt N°	1			X	-55,5	62,5	○				○
Pt N°	2		X		-48,5	69,5	○				○
Pt N°	3		X		-39,5	78,5	○				○
Pt N°	4		X		-35,5	82,5	○				○
Pt N°	5		X		-33,5	84,5	○				○

Pt N°	6		X		-19,5	98,5	O				O
Pt N°	7		X		-40,5	77,5	O				O
Pt N°	8		X		-39,5	78,5	O				O
Pt N°	9		X		-41,5	76,5	O				O
Pt N°	10		X		-51,5	66,5	O				O
Pt N°	11		X		-51,5	66,5	O				O
Pt N°	12			X	-65,5	52,5	O				O
Pt N°	13		X		-64,5	53,5	O				O
Pt N°	14		X		-47,5	70,5	O				O
Pt N°	15		X		-49,5	68,5	O				O
Pt N°	16		X		-45,5	72,5	O				O
Pt N°	17		X		-46,5	71,5	O				O
Pt N°	18		X		-56,5	61,5	O				O
Pt N°	19		X		-56,5	61,5	O				O

6.4 ANNEXE D : POINTS DE MESURE DE REFERENCE

Bâtiment				Parc QPARK Marché Neuf							
Type de vérification				initiale lors de la mise en service							
Installation technique fixe				Passive							
Fréquence de vérification				409,975		MHz					
Référentiel de mesure				Mise en Service		Date du référentiel		30/12/2021			
Nombre de Points		6		Nbre points conformes		6		SOIT		100%	
NIVEAU				-1 à -5							
Identification des points de mesures de référence (PMR)				Point de mesure de référence (PMR)			Référentiel de mesures (PMR)			Conformité du point de vérification	
PMR	local	circulation	palier escalier	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité	Niveau de signal (dBm)	Rapport Signal/Bruit (dB)	Conformité		
				Mesures en sens descendant uniquement							
PMR	1		place 5098		-19,5		O	-19,5		O	O
PMR	2		place 4086		-20,5		O	-20,5		O	O
PMR	3		place 3096		-19,5		O	-19,5		O	O
PMR	4		place 2084		-26,5		O	-26,5		O	O
PMR	5		place 2102		-20,5		O	-20,5		O	O
PMR	6		place 1046		-19,5		O	-19,5		O	O


Domaine 18	Installations électriques	Q18
	COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE	

Organisme Nous, soussignés, organisme de vérification d'installations électrique autorisé* par CNPP Cert sous le n°028/18. Nom (ou raison sociale) BUREAU VERITAS <input checked="" type="checkbox"/> Immeuble Le GAIA 333 avenue Georges Clémenceau 92000 NANTERRE	 
--	--

Etablissement objet de la vérification	
Nom (ou raison sociale)	Q PARK FRANCE SERVICES <input checked="" type="checkbox"/> PARC MARCHÉ NEUF 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE
Nature de l'activité : Parc de stationnement QPARK	
Lorsqu'il y a plusieurs bâtiments, préciser la référence du (des) bâtiment(s) concerné(s) : QPARK ST GERMAIN EN LAYE	
Nous déclarons avoir reçu de l'exploitant ou son représentant :	
▶ la désignation des locaux à risque d'incendie (par défaut, l'organisme se réfère au guide UTE C 15103) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
▶ le document relatif à la protection contre les explosions <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Sans Objet	

Vérification des installations électriques réalisée	
Nous déclarons avoir procédé le le 01/07/2021	
à une vérification des installations électriques conformément au chapitre 2 du référentiel APSAD D18.	
La vérification a consisté en :	
<input checked="" type="checkbox"/> une vérification complète des installations électriques de l'établissement <input type="checkbox"/> une vérification partielle des installations électriques désignées ci-dessous (lieu et motif)	
Une coupure totale a été autorisée par l'exploitant <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	
Type de vérification :	
<input type="checkbox"/> première vérification effectuée par l'organisme <input checked="" type="checkbox"/> vérification périodique annuelle	
Date de la précédente visite : 11/02/2020	

Conclusion
Nous déclarons que l'installation électrique
<input checked="" type="checkbox"/> peut entraîner des risques d'incendie et d'explosion <input type="checkbox"/> ne peut pas entraîner des risques d'incendie et d'explosion

La vérification a été effectuée par Gabriel COSSON en présence de : M. Ste ENGIE, Maintenance	A NANTERRE le 01/07/2021 Cachet de l'organisme de vérification  BUREAU VERITAS EXPLOITATION RCS Nanterre B 790 184 675 8, cours du Triangle 92800 Puteaux Tél. : + 33 1 85 24 80 89 Ce document a été validé par son auteur
---	--



* Autorisation délivrée par CNPP Cert., organisme certificateur reconnu par les professionnels de la sécurité et de l'assurance
 Route de la Chapelle Réanville. CS 22265. F 27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com

Constatations ¹	Absence de danger constaté	Danger signalé pour la 1ere fois ²	Danger déjà signalé
1 - Présence de trace d'échauffement anormal d'une canalisation et/ou d'un matériel électrique	X		
2 - Absence des moyens de protection des transformateurs (HT/BT, BT/HT, HT/HT).	X		
3 - Absence ou inadaptation des dispositifs de protection contre les surintensités.			X
4 - Dysfonctionnement des dispositifs différentiels à courant résiduel.	NV		
5 - Présence de poussière déposée ou de substances de nature à provoquer un danger dans les armoires	X		
6 - Inadéquation des matériels ou des canalisations électriques dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.		X	
7 - Défaut de continuité du conducteur de protection dans les locaux à risques d'incendie et/ou zones à risques d'explosion.	X		
8 - Existence de locaux à risques d'incendie et/ou zones à risque d'explosion pour lesquels l'installation ne répond à aucune des deux conditions suivantes : - présence, bonne adaptation, bon fonctionnement du ou des dispositifs assurant la signalisation ou la coupure au 1 ^{er} défaut d'isolement - protection des circuits alimentant ces locaux ou zones par dispositifs à courant différentiel résiduel de seuil égal à 300 mA	X		
<p>¹ Indiquer à l'aide d'une croix dans les colonnes de droite s'il y a ou non constat de danger. La mention SO signifie « sans objet ». La mention NV signifie « non vérifié » et doit être motivée : vérification partielle et/ou coupure totale non autorisée.</p> <p>² Dans le cas d'une première vérification réalisée par l'organisme, les constats de danger sont mentionnés dans cette colonne.</p>			
<p>Evénements déclarés depuis la vérification précédente</p> <p>Modifications de l'installation : Aucune modification signalée</p> <p>Incidents : Aucun incident signalé</p> <p>Dispositions pour améliorer les conditions de sécurité : Procéder aux levées de réserves.</p> <p>Points de non-conformité ou anomalies constatés et préconisations associées</p> <p><i>Rappeler le cas échéant, la date à laquelle ils ont été signalés pour la première fois</i></p> <p>Voir en annexe le récapitulatif des observations détaillées, extrait de notre rapport de la vérification N° 7908340.154.11</p> <p>Commentaires</p> <p><i>Préciser notamment à titre informatif si un compte rendu Q19 a été délivré, la présence de procédés photovoltaïques sur le bâtiment, le schéma de liaison à la terre de l'installation électrique (BT)</i></p> <p>Schéma de liaison à la terre: TN. Absence de diagnostic Q19.</p>			

Doc. Réf. Q18 – 01/2014 – Modèle et marque Q18® déposés par le CNPP

Ce compte rendu doit être transmis dans un délai de 5 semaines à l'exploitant en 2 exemplaires, l'un destiné à son assureur, l'autre conservé par lui sur le site où la vérification a été effectuée. Ce délai peut être porté à 2 mois lorsque l'installation ne peut pas entraîner de risque d'incendie ou d'explosion.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | PARC MARCHÉ NEUF

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

INSTALLATIONS BASSE ET TRÈS BASSE TENSION

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et récepteurs électriques	1	Locaux ventilateurs/extracteurs : Achever d'Obturer les traversées des parois par les canalisations électriques par un matériau de même degré coupe-feu.

Code Obs. :
GC/020721/110344/25

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4215-9 NF C 15-100 Art.527

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL TGBT

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et récepteurs électriques	2	Obturer les traversées des parois par les canalisations électriques par un matériau de même degré coupe-feu.

Code Obs. :
GC/020721/110344/30

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4215-9 NF C 15-100 Art.527

TGBT : DEPART FETES

Dispositifs bt	3	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	---	---

Code Obs. :
GC/020721/110344/20

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

TGBT : DEPART FETES

Dispositifs bt	4	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	---	---

Code Obs. :
GC/020721/110344/21

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

TGBT : DEPART FETES

Dispositifs bt	5	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	---	---

Code Obs. :
GC/020721/110344/22

Date de 1^{er} signalement :
01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :
CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-3		
Dispositifs bt	6	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/9	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-4		
Dispositifs bt	7	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/10	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-5		
Dispositifs bt	8	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/11	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : LT 32A		
Dispositifs bt	9	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/13	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : Radar 3		
Dispositifs bt	10	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/13	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : Radar 4		
Dispositifs bt	11	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/15	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : Radar 5		
Dispositifs bt	12	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/17	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021 NOUVEAU	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Liste récapitulative
des observations issues de la
vérification

Bureau Veritas Exploitation SAS

NANTERRE
Immeuble Le GAIA
333 avenue Georges Clémenceau
92000 NANTERRE France
Téléphone : 01 47 52 02 00
Mail : gabriel.cosson@bureauveritas.com

A l'attention de Q PARK FRANCE

Q PARK FRANCE
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

RAPPORT DIT "QUADRIENNAL" DE VERIFICATION PERIODIQUE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

QPARK ST GERMAIN EN LAYE



Intervention du 01/07/2021 (0.5 jour)

Coordonnées du site : IDF_SGL_MAN
Nom du site : PARC MARCHÉ NEUF
Latitude : 2.0887
Longitude : 48.8979

Lieu d'intervention : CODE PARC 78004
1 PLACE DU MARCHÉ NEUF
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/154.11.1.R
Rédigé le : 02/07/2021
Par : Gabriel COSSON
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Parc de stationnement QPARK

Date de la précédente vérification : 11/02/2020

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule	4
Rappel des obligations de l'employeur.....	4
Actions à mener.....	4
Liste récapitulative des observations issues de la vérification	5
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	5
Informations générales	12
Rapport des précédentes vérifications.....	12
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	12
Installations vérifiées.....	12
Elements de l'installation non vérifiables.....	12
Modifications apportées aux installations.....	15
Vérification relative à la protection des travailleurs	16
Information documentaire.....	16
Textes de référence.....	16
Modalités de vérification.....	16
Registre de sécurité.....	16
Condition de mise hors tension.....	17
Eclairage de sécurité	18
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	18
Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes	19
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	19
Caractéristiques des installations électriques vérifiées	21
Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de relevés.....	21
Installations Haute Tension	22
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	22
Origine de la source d'alimentation Haute Tension.....	22
Sources Haute Tension.....	22
Tableaux Haute Tension.....	22
Locaux Haute Tension.....	23
Liste des schémas caractérisant les installations Haute Tension.....	23
Installations Basse et Très Basse Tension	24
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	24
Origine de la source d'alimentation Basse Tension.....	24
Sources Basse et Très Basse Tension.....	24
Circuits Basse et Très Basse Tension.....	24
Constitution du circuit de protection.....	25
Liste des schémas caractérisant les installations Basse Tension (hors armoires et coffrets).....	25
Coffrets et armoires électriques Basse Tension.....	25
Résultats des mesures et essais	34

Sommaire

Conditions de mesure.....	34
Abréviation, sigles et mesures utilisés dans les tableaux de mesure.....	34
Appareils de mesure utilisés.....	35
Prises de terre.....	35
Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT.....	35
Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques.....	36
Continuité des circuits de protection entre les niveaux de distribution.....	45
Controleurs permanents d'isolement (C.P.I.).....	46
Avis sur articles.....	47
Synoptique de l'installation électrique Haute Tension.....	54
Synoptique de l'installation électrique Basse Tension.....	55
Information complémentaire à l'attention du client.....	56

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener

Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification. La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des coupures réalisées ✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | PARC MARCHE NEUF

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Installations Haute Tension



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Installations Basse et Très Basse Tension

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	1	Locaux ventilateurs/extracteurs : Achever d'Obturer les traversées des parois par les canalisations électriques par un matériau de même degré coupe-feu.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/25	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-9 NF C 15-100 Art.527

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL HT/BT

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	2	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/27	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL GROUPE ELECTROGENE

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	3	Reposer la protection sur les aération du local.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/26	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Fluo étanches

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	4	Replacer la vasque de l'appareil fluos
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/36	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Groupe électrogène 200KVA

Sources basse et tres basse tension	5	Préciser le régime de neutre établi au secondaire du groupe électrogène
-------------------------------------	---	--

Code Obs. : GC/020721/110344/4	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3
-----------------------------------	---	---

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL TGBT

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs electriques	6	Obturer les traversées des parois par les canalisations électriques par un matériau de même degré coupe-feu.
----------------------------------	---	---

Code Obs. : GC/020721/110344/30	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-9 NF C 15-100 Art.527
------------------------------------	---	---

ARMOIRE GTC ESP : ALIM 230 ONDULEE

Dispositifs bt	7	Installer un dispositif différentiel à courant résiduel 30mA sur le circuit prise de courant.
----------------	---	--

Code Obs. : GC/020721/110344/24	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3
------------------------------------	---	---

TGBT : DEPART FETES

Dispositifs bt	8	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	---	--

Code Obs. : GC/020721/110344/20	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
------------------------------------	---	---

TGBT : DEPART FETES

Dispositifs bt	9	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	---	--

Code Obs. : GC/020721/110344/21	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
------------------------------------	---	---

TGBT : DEPART FETES

Dispositifs bt	10	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	----	--

Code Obs. : GC/020721/110344/22	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
------------------------------------	---	---

TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-1

Dispositifs bt	11	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
----------------	----	--

Code Obs. : GC/020721/110344/8	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
-----------------------------------	---	---

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-3		
Dispositifs bt	12	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/9	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-4		
Dispositifs bt	13	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/10	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : ECLAIRAGE 2/3 N-5		
Dispositifs bt	14	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/11	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : GENERAL PILOTAGE		
Dispositifs bt	15	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/130919/1	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : LT 32A		
Dispositifs bt	16	Identifier ce départ comme étant libre.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/18	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
TGBT : LT 32A		
Dispositifs bt	17	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/19	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533
TGBT : Radar 3		
Dispositifs bt	18	Identifier ce départ comme étant libre.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/12	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1
TGBT : Radar 3		
Dispositifs bt	19	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/13	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
TGBT : Radar 4		
Dispositifs bt	20	Identifier ce départ comme étant libre.
Code Obs. : GC/020721/110344/14	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1 NOUVEAU
TGBT : Radar 4		
Dispositifs bt	21	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/15	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533 NOUVEAU
TGBT : Radar 5		
Dispositifs bt	22	Identifier ce départ comme étant libre.
Code Obs. : GC/020721/110344/16	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1 NOUVEAU
TGBT : Radar 5		
Dispositifs bt	23	Remplacer le dispositif de protection par un modèle assurant le pouvoir de coupure.
Code Obs. : GC/020721/110344/17	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533 NOUVEAU
TABLEAU SECU		
Coffrets et armoires électriques	24	Isoler les extrémités des conducteurs inutilisés restés sous tension derrière les borniers.
Code Obs. : GC/020721/110344/7	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.410 NOUVEAU
TGBT		
Coffrets et armoires électriques	25	Identifier le départ au plastron 10.
Code Obs. : GC/020721/110344/6	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-10 NF C 15-100 Art.514.1 NOUVEAU
TGBT : TRANSFO 160 KVA		
Dispositifs bt	26	Calibrer à 239 A le dispositif de protection contre les surintensités du circuit
Code Obs. : GC/020721/110344/23	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-6 NF C 15-100 Art.430-533 NOUVEAU

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ PARC DE STATIONNEMENT

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs électriques	27	Refermer la boîte de dérivation sur chemin de câble située à proximité du local ventilateur
Code Obs. : GC/020721/110344/28	Date de 1 ^{er} signalement : 01/07/2021	Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522 NOUVEAU

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL VENTILATION EXTRACTION

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs electriques	28	Refermer la boîte de dérivation sur le chemin de câble
----------------------------------	----	--

Code Obs. :

GC/020721/110344/29

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE

↳ CIRCULATION

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite caracteristiques	29	Inverser la polarité de mise à l'état de repos des blocs autonomes d'éclairage de sécurité sur le dispositif de télécommande.
--	----	---

Code Obs. :

GC/020721/110344/0

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 1

↳ LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE

↳ BUREAU PEAGISTE

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Onduleur Secours

Sources basse et tres basse tension	30	Préciser le régime de neutre établi au secondaire
-------------------------------------	----	---

Code Obs. :

GC/020721/110344/5

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.3

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 2

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite caracteristiques	31	Remettre en place l'éclairage de sécurité face place 2099
--	----	---

Code Obs. :

GC/020721/110344/1

Date de 1^{er} signalement :

01/07/2021 **NOUVEAU**

Art. Réf. :

CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 2

↳ LOCAL VENTILATION COTE PLACE 2057

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs electriques **32** **Refermer la boîte de dérivation**

Code Obs. : GC/020721/110344/31 Date de 1^{er} signalement : 01/07/2021 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

Coffret de relayage

Recepteurs / points lumineux / prises de courant **33** **Reposer l'organe de séparation condamnable du coffret du ventilateur**

Code Obs. : GC/020721/110344/37 Date de 1^{er} signalement : 01/07/2021 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 3

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Evacuation (balisage)

Eclairage de securite : **34** **Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité caractéristiques situé face place 3035 ; 3059 ;3087 ; 3111**

Code Obs. : GC/020721/110344/40 Date de 1^{er} signalement : 01/07/2021 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 3

↳ LOCAL VENTILATEUR COTE RAMPE D'ACCES

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Locaux et recepteurs electriques **35** **Refermer les boîtes de dérivation.**

Code Obs. : GC/020721/110344/32 Date de 1^{er} signalement : 01/07/2021 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.512-522

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 4

Point vérifié	N°	Observation(s)
---------------	----	----------------

Anti-panique (Ambiance)

Eclairage de securite : **36** **Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité bas vers l'issu de sortie piéton place 4069**

Code Obs. : GC/020721/110344/2 Date de 1^{er} signalement : 01/07/2021 **NOUVEAU** Art. Réf. : CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 4

↳ LOCAL VENTILATEUR COTE RAMPE D'ACCES

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	37	Supprimer une canalisation électrique non isolée présence de pièces nues sous tension
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/33	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-3 NF C 15-100 Art.411.2

Fluos étanches

Recepteurs / points lumineux / prises de courant	38	Fixer l'appareil d'éclairage .
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/38	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.559

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 5

Point vérifié	N°	Observation(s)
Anti-panique (Ambiance)		
Eclairage de securite :	39	Remettre en état de fonctionnement l'éclairage de sécurité caractéristiques situé face place 5103 ; 5115
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/39	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4226-13 Arrêté A.14/12/2011 art 11

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF

↳ NIVEAU - 5

↳ LOCAL VENTILATION COTE PLACE 5103

Point vérifié	N°	Observation(s)
Locaux et recepteurs electriques	40	Refermer la boîte de dérivation.
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/34	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530
Locaux et recepteurs electriques	41	Remettre en état le sectionneur du coffret de ventilateur
Code Obs. :	Date de 1 ^{er} signalement :	Art. Réf. :
GC/020721/110344/35	01/07/2021 NOUVEAU	CDT R.4215-11 NF C 15-100 Art.530

Nota : Les différentes préconisations formulées ci-dessus permettent de répondre aux exigences du(des) texte(s) de référence. Nous attirons toutefois votre attention sur le fait que ces préconisations n'intègrent pas les conditions d'exploitation. Il appartient donc au chef d'établissement d'établir la pertinence de la solution proposée vis-à-vis des contraintes d'exploitation.

Rapport des précédentes vérifications

Rapport de la précédente vérification périodique	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 1688205/154.10.1.P
Rapport de la précédente vérification initiale ou de la précédente première vérification périodique menée comme une initiale	: Non Présenté
Rapport détaillé(dit quadriennal)datant de moins de quatre ans	: Présenté
Ref ou N° du rapport	: 1688205/154.7.1.R

Les rapports de vérification initiale ou quadriennale ainsi que les rapports périodiques antérieurs sont nécessaires à la réalisation des vérifications périodiques, ils sont à fournir par le chef d'établissement tel que défini dans l'arrêté du 26/12/2011. Si l'un de ces rapports est absent, l'étendue de notre vérification sera limitée et peut conduire à des conclusions erronées. Bureau Veritas est à la disposition du chef d'établissement afin d'établir ou compléter ces documents dans le cadre de mission complémentaire.

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. BARBOT, ADJOINT AU RCP

Installations vérifiées

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées limitées au park de stationnement

Nota : Conformément à l'arrêté du 26/12/2011, le chef d'établissement doit préalablement, à toute intervention ultérieure, faire procéder à la vérification de la mise à la terre des appareils d'éclairages fixes qui n'ont pas fait l'objet de la présente vérification.

Nota : La continuité des conducteurs de protection est réalisée au minimum sur 100% des récepteurs, 33% des appareils d'éclairage fixes, 50% des prises de courant accessibles dans les bureaux et 100% des prises de courant dans les autres locaux.

Origine de l'installation vérifiée : Poste de livraison transformation

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Elements de l'installation non vérifiables

QPARK ST GERMAIN EN LAYE>ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF > 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF > 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT > LOCAL VIDE SANITAIRE

RÉCEPTEURS : *coffret pompes de relevage*

POMPES INACCESSIBLES

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LAVAGE AUTO

RÉCEPTEURS : *Point lumineux*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER SORTIE

RÉCEPTEURS : *Prise de courant*

Hors de portée (>3m)

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER SORTIE

RÉCEPTEURS : *Hublots fluos*

Matière isolante

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER AVEC ASCENSEUR

RÉCEPTEURS : *Hublots*

Matière isolante

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers -5*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis -5*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers -4*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis -4*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 2 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes vers -3*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 2 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampes depuis -3*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe vers N - 2*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe depuis N-2*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluo zone lavage*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Spots encastrées rampe entrée*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe entrée*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL NETTOYAGE

RÉCEPTEURS : *Prise de courant*

Matière isolante

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Spots encastrés rampe sortie*

Masse inaccessibles

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT

RÉCEPTEURS : *Fluos rampe sortie*

Masse inaccessibles

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE

RÉCEPTEURS : *Fluo étanches*

Masse inaccessible

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > TOILETTES (PRIVE)

RÉCEPTEURS : *Spot TBT*

pas d'accès transfo

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > TOILETTES (PUBLIC)

RÉCEPTEURS : *Spot TBT*

pas d'accès transformateur

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT

PRISES DE TERRE : *Terre des masses BT*

Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références

PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE

PRISES DE TERRE : *Terre des masses BT*

Informations générales

Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT

PRISES DE TERRE : *Terre des masses HT*

Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT

PRISES DE TERRE : *Terre des masses HT/BT*

Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références

Modifications apportées aux installations

Aucune modification signalée

Vérification relative à la protection des travailleurs

La vérification a pour objectif de signaler les points de non-conformité des installations électriques par rapport aux textes de référence définis ci-dessous. Cependant la conformité des matériels marqués CE n'est pas remise en cause. Notre vérification se limite à leur adaptation aux conditions d'utilisation et à leur état apparent.

Information documentaire

Documents		Avis
Dossier Technique		
1- Plans des locaux (listes des Influences externes, zonage**)		Non Présenté
2a - Plan de masse à l'échelle des installations avec implantation des prises de terre		Sans objet
3 - Cahier des prescriptions techniques ayant permis la réalisation des installations		Sans objet
4 - Schémas unifilaires des installations électriques (tableaux électriques)		Incomplet
5 - Carnets de câbles		Sans objet
6 - Notes de calcul pour le dimensionnement des canalisations et des dispositifs de protection		Sans objet
8 - Déclaration CE de conformité et notice d'instruction des matériels dans les zones ATEX		Sans objet
9- Effectif maximal des différents locaux, dont la connaissance est nécessaire pour l'éclairage de sécurité		Non Présenté
10 - Copie des attestations de conformité en application du décret n° 72-1120 du 14/12/72 (CONSUEL)		Sans objet
DRPE		
Document DRPE	Référence :	Non Présenté
ERP : Rapport de vérification réglementaire après travaux (RVRAT) des installations électriques		
Document RVRAT	Référence :	Sans Objet

**Si un DRPE existe s'y reporter,

Textes de référence

"CODE DU TRAVAIL Articles R.4215-3 à R.4215-17, R.4226-5 à R.4226-13 et leurs arrêtés pris pour application, normes applicables"

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

Arrêtés :

- Arrêté du 20/12/2011 : Appareils amovibles
- Arrêté du 14/12/2011 : Eclairage de sécurité

Normes :

- NF C 15-100 : installation électrique à basse tension
- NF C 13-100 de 2001 : postes de livraison HTA

Modalités de vérification

Nous avons été accompagnés totalement par :

M. Ste ENGIE, Maintenance

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :

M. BARBOT, ADJOINT AU RCP

Registre de sécurité

Vérification relative à la protection des travailleurs

Visé à l'issue de la vérification

Condition de mise hors tension

En Haute Tension :

Du fait des impératifs d'exploitation, le client n'a pas effectué la mise hors tension des installations en haute tension. De ce fait, nous n'avons pas pu vérifier l'état interne de l'appareillage des matériels HT et des dispositifs de verrouillage associés.

Nous sommes à votre disposition pour définir, selon les termes du contrat, les modalités d'un complément de vérification qui pourra être effectué, par exemple, à l'occasion des interventions de maintenance et en présence de personnel qualifié et autorisé.

En Basse Tension :

Du fait des impératifs d'exploitation du client, celui-ci ne nous a permis d'effectuer la mise hors tension que sur une partie des installations en basse tension. De ce fait, les dispositifs différentiels résiduels ont été testés partiellement. Nous vous rappelons que ces vérifications visant à assurer la sécurité des personnes sont obligatoires. Nous sommes à votre disposition pour définir, selon les termes du contrat, les modalités d'un complément de vérification.

Eclairage de sécurité

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type Luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs (*)
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 2	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3	Supérieur ou égal 15	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	34
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	39
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 2	Supérieur ou égal 15	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	31
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	29
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	36

(1): CR1 : Résistant au feu, C1 : Non propagateur de l'incendie, C2 : Non propagateur de la flamme.

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 - V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 18/56

rapport n° : 7908340/154.11.1.R
en date du 02/07/2021

Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Nous avons retenu une hypothèse de classement des locaux en fonction des renseignements communiqués.
Nota : Ce classement reste de la responsabilité du chef d'établissement
Il n'a pas été porté à notre connaissance l'existence de zones à risque d'explosion

Type de locaux	AE	AD	AG	IP Mini (2)	IK Mini (2)	BE	Autres (3)	Adaptation Matériels et Canalisations (1)	N° d'obs (*)
ESCALIERS	1	1	1	20	08	2	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
LOCAUX VENTILATIONS	1	1	2	20	08	2	BA 5 / AH 1 / AF 1	B	
SANITAIRES / TOILETTES	1	2	2	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
LOCAL GROUPE ELECTROGENE	1	2	3	20	07	2	BA 5 / AH 3 / AF 2	B	
LOCAL HT / BT	1	1	2	20	07	1	BA 5 / AH 1 / AF 2	B	
TGBT	1	1	2	20	07	1	BA 5 / AH 1 / AF 2	B	
PARC DE STATIONNEMENT	1	2	4	20	10	2	BA 1 / AH 1 / AF 2	B	
LOCAL NETTOYAGE	1	1	2	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
VESTIAIRES	1	1	2	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
CIRCULATION	1	1	1	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
LOCAL TECHNIQUE DERRIERE BAIES	1	1	1	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
LOCAL PEAGISTE	1	1	1	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
LOCAL CHEF DE PARC	1	1	1	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
CUISINE	1	2	2	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	
DOUCHE VOL 2	1	2	1	20	02	1	BA 1 / AH 1 / AF 1	B	

(1) M : (Mauvais) Indique une incompatibilité du matériel ou des canalisations par rapport aux conditions d'influences externes

B : (Bon) Indique que le matériel et les canalisations sont adaptés aux conditions d'influences externes.

(2) IP : Indice de protection

IK : Indice de choc mécanique

(3) Dans le cas où des codifications ne seraient pas indiquées dans le tableau ci-dessous, se reporter à la partie 512 de la norme NFC 15-100.

PRESENCE DE CORPS SOLIDES		PRESENCE D'EAU			CHOCS MECANQUES		
AE1	Négligeable	AD1	Négligeable	AD5	Jets	AG1	Faibles
AE2	Petits objets >=2,5 mm	AD2	Gouttes	AD6	Paquets	AG2	Moyens
AE3	Très petits objets (1 à 2,5 mm)	AD3	Aspersion	AD7	Immersion	AG3	Importants
AE4	Poussières	AD4	Projection	AD8	Submersion	AG4	Très importants
COMPETENCE DES PERSONNES		MATIERES TRAITEES OU ENTREPOSEES					
BA1	Ordinaire	BE1	Négligeables				
BA2	Enfants	BE2	Risques d'incendie				
BA3	Handicapés	BE3	Risques d'explosion				
BA4	Personnes averties	BE4	Risques de contamination				
BA5	Personnes qualifiées						
CORROSION		VIBRATIONS					
AF1	Négligeable	AH1	Faible				
AF2	Atmosphérique	AH2	Moyennes				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Classement des locaux et emplacements en fonction des influences externes

AF3	Intermittente ou accidentelle	AH3	Importantes
AF4	Permanente		

Caractéristiques des installations électriques vérifiées

Abréviations, sigles et repères utilisés dans les tableaux de relevés

IK Max: Intensité de court-circuit maximum **PdC:** Pouvoir de coupure

TYPE DES UNITES FONCTIONNELLES HT

Type	Disjoncteur	Disjoncteur débrochable	Disjoncteur double sectionnement	Disjoncteur simple sectionnement	Disjoncteur débrochable simple sectionnement	Sectionneur	Interrupteur-sectionneur	Combiné interrupteur-fusibles	Interrupteur-fusibles associés
Repère	D	DB	DdS	DsS	DBsS	S	IS	CIF	IF
Type	Sectionneur-fusibles	Fusible	Contacteur-fusibles	Contacteur	Transformateur de puissance intégré HT/BT	Comptage	Transformateur de potentiel (TP)	Transformateur de courant (TC)	
Repère	SF	F	CtF	Ct	TR	CPT	TP	TC	

PROTECTION DES CIRCUITS HT

Type	Fusible	Maximum de courant phase	Maximum de courant terre (homopolaire)	Directionnel de courant phase	Directionnel de courant homopolaire	Surcharge par images thermiques	Surcharge par sondes thermiques	Surcharge par Thermostat	Maximum de tension résiduelle
Repère	Fu	50-51	50N-50G 51N-51G	67	67N	49	49T	26	59N
Type	Détection gaz, pression	Différentielle							
Repère	63	87							

TYPE DE LIAISONS HT

Type	Jeu de barres	Liaison jeu de barre par double dérivation	Liaison jeu de barre par coupure d'artère	Liaison jeu de barre par simple dérivation	Liaison transformateur	Liaison unité fonctionnelle	Liaison récepteur
Repère	JB	JBDD	JBCA	JBSD	LT	LUF	LR

MODES DE POSE DES CANALISATIONS EN HT

Nature	Conduits, goulottes fermées, caniveaux ouverts, alvéoles, blocs manufacturés	Chemins de câbles, tablettes, corbeaux, échelles à câbles, gouttières, goulottes ouvertes	Caniveaux fermés	Lignes aériennes	Canalisations enterrées
PVC	1	2	3	5	6
PR / EPR	10	20	30	50	60
Papier imprégné	31	32	33	35	36
PE	41	42	43	44	45
Conducteur nu	-	-	-	55	-

PROTECTION DES CANALISATIONS BT

DISPOSITIF DE PROTECTION	FUSIBLES			DISCONTACTEURS			DISJONCTEURS											
	Rechargeable	calibré ordinaire	Cartouche HPC	Magnétique	Thermique	Magnéto-thermique	Usage général	Disj. moteur	Courbe de déclenchement						Disj. de branchement	Indéterminé		
Repère	FR	F	gl, gF, gG, aM, AD	Rm	Rt	Rmt	UG	DM	L	U	B	C	D	MA	K	Z	BR	Ind

*COMMANDE ET SECTIONNEMENT DES CANALISATIONS BT

DISPOSITIF	INTERRUPTEUR	INTERRUPTEUR DIFFERENTIEL	SECTIONNEUR	CONTACTEUR
Repère	I	ID	S	Ct

TYPE DE CABLES ET MODES DE POSE DES CANALISATIONS EN BT

	Conduits, moulures, gaines, goulottes, plinthes	Fixation aux parois, chemins de câbles, tablettes	Caniveaux	Sur isolateurs	Lignes aériennes	Canalisations enterrées
Caoutchouc PVC	1	2	3	4	5	6
PR / PRC	10	20	30	40	50	60
Résistant au feu	21	22	23	24	25	26
Isolant minéral	11	12	13	14	15	16

CI : Câblage interne d'une armoire ou d'un coffret électrique.

CIS : Câblage interne d'une armoire ou d'un coffret électrique secouru par une alimentation auxiliaire.

RES : Réserve (circuit non câblé).

Installations Haute Tension

**QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING
MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT
GERMAIN EN LAYE)**

Origine de la source d'alimentation Haute Tension

Désignation	Source d'alimentation HT et la tension (kV)	Conception d'architecture	Type	N° d'obs. (*)
TRANSFORMATION	Transformateur(s) HT/BT alimenté(s) par un réseau interne HT:Tension20kV	Coupure d'artère	Source normale	

Sources Haute Tension

Identification et caractéristiques principales des sources HT	Diélectrique	Protections particulières	Circuits secondaires	N° d'obs. (*)
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT				
T:Transformateur (N) Marque : Transfix Numéro : 135C06038 Puissance : 315 kVA Couplage : Dyn 11 Ucc : 4 % Up/Us : 20 / 410 kV Is : 444 A	Huile minerale Rétention : Bac / 100 %	Pressostat, Dégagement gazeux, Sondes thermostatiques	Schéma : TNR Type de liaison en aval : Câbles U1000R2V 240mm2 mm2 Cu	

Tableaux Haute Tension

Emplacement et désignation des circuits HT	Type d'unité fonctionnelle / In (A) (1)	PdC (KA)	Dispositif de coupure / protection HT				Canalisations en aval				Commentaires	N° d'obs (*)
			Type de protection (1)	Cal / Regl (A)	t (s)	Seuil	Type de liaison (1)	Nb / sect. / nat. (mm² / Al Cu)	Longueur (m)	Mode de pose (1)		
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT												
POSTE HT Ik3max = 12.5 KA												
.CHATEAU 1	IS	12.5						JBDD				
			S	400								
.CHATEAU 3	IS	12.5						JBDD				
			S	400								
..PROTECTION TRANSFO	F / 16	12.5						LR	3x1x185 / Al	5	20	
			F	16	0.2							

(1) Consulter la liste des abréviations

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Haute Tension

Locaux Haute Tension

N°
d'obs.
(*)

EMPLACEMENT ET DESIGNATION DU LOCAL HT :
Local HT/BT: PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT

Fonction : Poste de livraison

Mode d'alimentation : Souterrain

Type : Sous enveloppes métalliques

Situation : Installations intérieures situées dans local attenant à des locaux de travail

Verrouillages : Réalisé entre les appareils de coupure, l'accès aux cellules et les sectionneurs de terre

Mise à la terre et en court-circuit des conducteurs actifs : Dispositif automatique en cellule

Schéma des liaisons à la terre : Masses du poste reliées à la prise de terre du neutre et à celle des masses BT (schéma TNR et ITR)

Protection indirecte contre la foudre (réseau): Néant

Sécurité des personnes:

Nous avons constaté la présence

Des consignes des manoeuvres du poste, soins aux électrisés

Du matériel d'exploitation ci-après Tabouret isolant, Perche VAT, Gants isolants, Perche à corps

Liste des schémas caractérisant les installations Haute Tension

Les numéros ou références des schémas mentionnés dans le tableau ci-dessous permettent de caractériser l'installation en haute tension.

Emplacement /Intitulé du schéma	N° / Référence	N° d'indice	Date
---------------------------------	----------------	-------------	------

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Origine de la source d'alimentation Basse Tension

Secondaire d'un (de) transformateur(s) HT/BT : 410V

Sources Basse et Très Basse Tension

EMPLACEMENT ET DESIGNATION DU LOCAL :
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT

Identification et caractéristiques principales des sources BT	Protections particulières	Circuits secondaires	N° d'obs. (*)
Transformateur "Transfo d'isolement" (Source de secours) inaccessible N°inaccessible 160 kVA 410 V CA		Schéma de liaison à la terre :IT Type de liaison en aval : Câble CR1 120mm2 Cu	

EMPLACEMENT ET DESIGNATION DU LOCAL :
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > BUREAU PEAGISTE

Identification et caractéristiques principales des sources BT	Protections particulières	Circuits secondaires	N° d'obs. (*)
Onduleur "Onduleur Secours" (Source de secours) Dequatec N°UTM2100035NI 12 kVA 410 V CA	-A	Schéma de liaison à la terre :IT Type de liaison en aval : Câble U 1000 R2V 10mm2 Cu	30

EMPLACEMENT ET DESIGNATION DU LOCAL :
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE

Identification et caractéristiques principales des sources BT	Protections particulières	Circuits secondaires	N° d'obs. (*)
Groupe électrogène "Groupe électrogène 200KVA" (Source de secours) SAMO N°J200k06020088 200 kVA 410 V CA - Is : 289A	-F	Schéma de liaison à la terre :IT Type de liaison en aval : Câble U 1000 R2V 70mm2 Cu	5

Circuits Basse et Très Basse Tension

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Installation(s) concernée(s)	Désignation ou nature de la source	Domaine de tension (1)	Tension (V) Nature du courant (2)	Schéma de mise à la terre (3)	N° d'obs (*)
QPARK ST GERMAIN EN LAYE					
Prises de courant zone bureau	onduleur 12KVA	BT	400 CA	IT	
Eclairage, Ascenseurs, extraction	Groupe électrogène 200KVA	BT	400 CA	IT	
Eclairage, Ascenseurs, extraction	Transformateur d'isolement 160 KVA	BT	400 CA	IT	
SPOTS D'ECLAIRAGE	TRANSFORMATEURS BT/TBT	TBTS	11.5 CA	TT	
FORCE ET ECLAIRAGE	secondaire transfo HT/BT	BT	400 / 230 CA	TN(TNC/TNS)	

(1) **TBTS** : Très Basse Tension de Sécurité, **TBTP** : Très Basse Tension de Protection, **TBTF** : Très Basse Tension Fonctionnelle, **TBT** : U <= 50V en CA, U <= 120V en CC,

BT : 50 < U < 1000V en courant alternatif et 120 < U < 1500V en courant continu.

(2) **CA** : Courant Alternatif **CC** : Courant Continu.

(3) **TT** : Neutre direct à la terre **TN (TNC/TNS)**, **TNC ou TNS** : Mise au neutre des masses **IT** : Neutre isolé ou impédant.

Constitution du circuit de protection

Le circuit est constitué par des Conducteurs de protection incorporés aux canalisations et distribués dans toute l'installation

Présence de liaisons équipotentielles :

- principale des canalisations d'eau réalisée dès pénétration dans le bâtiment

- principale des canalisations d'eau réalisée au niveau du chauffe-eau

Liste des schémas caractérisant les installations Basse Tension (hors armoires et coffrets)

Aucun schéma présenté

Coffrets et armoires électriques Basse Tension

Nota : Les caractéristiques des dispositifs différentiels sont indiquées dans le chapitre « *Résultat des mesures et essais* »

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
QPARK ST GERMAIN EN LAYE									
<i>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION</i>									
TD-P : Ik3max = 6.0 kA	Nom : armoire tds p Indice : A Date : 21/11/2006								
.GENERAL(1)	I 125	4 / 0		Cu , 3N	CI				
..TELECOMMANDE MX(1)	C 6	2 / 1		Cu					
..TELECOMMANDE BS(1)	C 2	2 / 2		Cu , 1N	CI				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
..GENERAL ECLAIRAGE 1(1)	C 32	4 / 3	6	Cu , 3N	CI				
...ECLAIRAGE PUBLIC 1(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECLAIRAGE PUBLIC 2(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL HALL(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL FOND + POUB(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL ECLAIRAGE 2(1)	C 32	4 / 3	6	Cu , 3N	CI				
...ECL ACCUEIL(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL CHEF DE PARC(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL CIRCUL(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL CUISINE(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL VESTIAIRES(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
...ECL BAIE(1)	C 10	2 / 1		1.5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL PC(1)	C 32	4 / 3	6	Cu , 3N	CI				
...PC FONTAINE(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC LOCAL PEAGISTE 1(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC LOCAL PEAGISTE 2(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC CHEF DE PARC(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC LOCAL BAIES(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC CUISINE VESTIAIRES(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC REFRIGERATEUR(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC PLAQUES CHAUFFANTES(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC LOCAL COFFRES(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PC TELEVISION(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL CHAUFFAGE(1)	C 32	4 / 3	6	Cu , 3N	CI				
...ACCUEIL(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PEAGISTE(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...CHEF DE PARC(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...COFFRE(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...CUISINE(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...VEST PRIVES(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...WC PRIVES(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...SANITAIRES PUBLICS(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...SANITAIRES COMM(1)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...CONDEN(1)	C 20	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...RESERVE(1)	C 16	2 / 1		1N	CI				
...RESERVE(1)	C 16	2 / 1		1N	CI				
..GENERAL SECHE MAIN(1)	C 32	4 / 3	6	Cu , 3N	CI				
...Q 33 A 37(7)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...ECSQ38 A 40(3)	C 16	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...RESERVE(1)	C 10	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...VMC CENTRALE(1)	C 25	2 / 1		2.5 , Cu , 1NT	20				
...VMC PUB(1)	C 16	4 / 4	10	2.5 , Cu , 3T	20				
..GENERAL TDS-P(1)	C 63	2 / 2		Cu , 1N	CI				
...TELECOMMANDE(1)	C 6	2 / 2		1.5 , Cu , 1N	CI				
..GENERAL PEAGE(1)	C 32	2 / 2		1.5 , Cu , 1N	CI				
...ENTREE 1(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...ENTREE 2(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...SORTIE 1(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...SORTIE 2(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PIETON ASC(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PIETON LA POSTE(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PIETON ARCADES(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...ARCADES ZP(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...LA POSTE ZP(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...ENTREE NUIT(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...ENTREE ZP(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...SORTIE ZP(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...TMP2(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...CAISSE CB(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...TMP1(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...COMPTAGE(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...ZDR20(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...POS 20R(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
...PHONE(1)	B 16	2 / 2		2.5 , Cu , 1NT	20				
..CENTRALE O2(1)	C 6	2 / 2		1.5 , Cu , 1NT	20				
..DISFOTEL(1)	C 6	2 / 2		1.5 , Cu , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
..INTERPHONE(1)	C 6	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..SONORISATION(1)	C 6	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..RADIO PM(1)	C 6	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..GTC(1)	C 6	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..PC PEAGISTE(1)	B 16	2 / 2		2,5 , Cu , 1NT	20				
..PC PEAGE(1)	B 16	2 / 2		2,5 , Cu , 1NT	20				
..DI(1)	B 16	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
TDS-P : Ik3max = 6.0 kA									
..QG(1)	C 63	2 / 2	10	Cu , 2	Cl				
..QAUX(1)	C 6	2 / 2	10	Cu , 2	Cl				
..QGPE(1)	C 32	2 / 2	10	Cu , 2	Cl				
..DIVERS(20)	B 16	2 / 2	10	2,5 , Cu , 1NT	20				
..DIVERS(6)	C 6	2 / 2	10	2,5 , Cu , 1NT	20				
..DIVERS(3)	B 16	2 / 2	10	2,5 , Cu , 1NT	20				
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT</u>									
TGBT : Ik3max = 10.5 kA	Nom : TGBT Indice : A Date : 21/11/2006								25
..ECLAIRAGE POSTE(1)	C 10	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..PC POSTE(1)	C 16	2 / 2		2,5 , Cu , 1NT	20				
..DGPT2(1)	C 6	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..PASA(1)	C 6	2 / 2		1,5 , Cu , 1NT	20				
..MESURE / AV(1)	C 4	4 / 4	15	Cu , 3N	Cl				
..GENERAL TGBT(1)	UG 377/ 1885	4 / 4	50	Cu , 3N	Cl				
..TELECOMMANDE BS(1)	C 16	2 / 2		Cu , 1N	Cl				
..GENERAL ECLAIRAGE(1)	C 32	4 / 4	15	Cu , 3N	Cl				
...ECLAIRAGE 2/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 , Cu , 3NT	20				11
...ECLAIRAGE 2/3 N-2(1)	B 10	4 / 4		1,5 , Cu , 3NT	20				
...ECLAIRAGE 2/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 , Cu , 3NT	20				12
...ECLAIRAGE 2/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 , Cu , 3NT	20				13
...ECLAIRAGE 2/3 N-5(1)	C 10	4 / 4	10	1,5 , Cu , 3NT	20				14
..GENERAL ECLAIRAGE ACCES(1)	C 32	4 / 4	15	Cu , 3N	Cl				
...ACCES PIETONS 1(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...ACCES PIETONS 2(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...ISSUE DE SECOURS(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...ZONE LAVAGE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL ECLAIRAGE RAMPE(1)	C 16	4 / 4	15	Cu , 3N	CI				
..PILOTAGE DALI(1)	C 6	4 / 3	10						
...Radar 3(1)	C 6	4 / 3	10	1,5 , Cu , 3N					19 / 18
...Radar 4(1)	C 6	4 / 3	10	1,5 , Cu , 3N					21 / 20
...Radar 5(1)	C 6	4 / 3	10	1,5 , Cu , 3N					23 / 22
..GENERAL ECLAIRAGE LOCAUX TECHNIQUES(1)	C 32	4 / 4	15	Cu , 3N	CI				
...VENT 1(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...VENT 2(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...VENT 3(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...GE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...POSTE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...ASC ARCADES(1)	C 10	2 / 1		1N	CI				
..GENERAL PC(1)	C 40	4 / 4	15	Cu , 3N	CI				
...PC LT 1(1)	C 16	2 / 1		2,5 , Cu , 1NT	20				
...PC LT 2(1)	C 16	2 / 1		2,5 , Cu , 1NT	20				
...PC LT 3(1)	C 16	2 / 1		2,5 , Cu , 1NT	20				
...PC LT 4(1)	C 16	2 / 1		2,5 , Cu , 1NT	20				
...LAVAGE 1(1)	C 16	2 / 1		2,5 , Cu , 1NT	20				
...LAVAGE 2(1)	C 16	2 / 1		2,5 , Cu , 3NT	20				
...LT 32A(1)	C 32	3 / 3	10	3					17 / 16
...LAVAGE AUTO(1)	C 20	2 / 2		2,5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL SIGNALÉTIQUE + PUB(1)	C 20	4 / 4	15	2,5 , Cu , 3N	CI				
...ARCADES(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...POSTE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...ELS(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...PUB ARCADES(1)	C 16	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...PUB POSTE(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...PUB ELS(1)	C 10	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
...DIFFODEUR(1)	C 16	2 / 1		1,5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL PORTAILS(1)	C 40	4 / 4	15	Cu , 3N	CI				
...PORTAIL ENTREE(1)	C 16	4 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...PORTAIL SORTIE(1)	C 16	4 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	20				
...PORTAIL AMODIATAIRES(1)	C 16	4 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	20				
..GENERAL PILOTAGE(1)	C 16	4 / 4	10	2,5 , Cu , 3N	20				15
..DEPART FETES(1)	C 32	4 / 4	6	Cu , 3N					8
..DEPART FETES(1)	C 20	4 / 4	6	Cu , 3N					9
..DEPART FETES(1)	C 20	4 / 4	6	Cu , 3N					10
..TRANSFO 160 KVA(1)	UG 342/ 3000	3 / 3	50	120 , Al , 3T	22		239		26
..TD PEAGISTE(1)	UG 125/ 1000	4 / 3	36	35 , Al , 3NT	20				
TGS : Ik3max = 3.2 kA	Nom : ARMOIRE TGS Date : 23/01/2007								
..GENERAL NORMAL(1)	UG 250/ 1500		36	Cu , 3	Cl				
..GENERAL SECOURS(1)	UG 250/ 1500		36	Cu , 3	Cl				
..CENTRALE MESURE(1)	C 16	4 / 4	10	Cu , 3N	Cl				
..CPI(1)	C 6	2 / 2	10	Cu , 1N	Cl				
..TELECOMMANDE(1)	C 10	2 / 2	10	Cu					
..CENTRALE(1)	D 16	2 / 2	10	1,5 , Cu	22				
..EXTRACTEUR NIVEAU - 1(1)	D 20	3 / 3	10	2,5 , Cu , 3T	22				
..EXTRACTEUR NIVEAU - 2(1)	D 25	3 / 3	10	4 , Cu , 3T	22				
..EXTRACTEUR NIVEAU - 3(1)	D 32	3 / 3	10	6 , Cu , 3T	22				
..EXTRACTEUR NIVEAU - 4(1)	D 32	3 / 3	10	6 , Cu , 3T	22				
..EXTRACTEUR NIVEAU - 5(1)	D 32	3 / 3	10	6 , Cu , 3T	22				
..INTRODUCTEUR - 1(1)	D 16	3 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 2(1)	D 16	3 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 3(1)	D 16	3 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 5(1)	D 16	3 / 3	10	4 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 4(1)	D 10	3 / 3	10	4 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 4(1)	D 16	3 / 3	10	4 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 5(1)	D 16	3 / 3	10	2,5 , Cu , 1NT	22				
..INTRODUCTEUR - 5(1)	D 16	3 / 3	10	4 , Cu , 1NT	22				
..ASCENSEUR 1(1)	C 25	4 / 4	10	10 , Cu , 3NT	22				
..ASCENSEUR 2(1)	C 25	4 / 4	10	10 , Cu , 3NT	22				
..NON REPERE(1)	C 6	4 / 3	10	1,5 , Cu , 3N					
..GENERAL ECLAIRAGE 1/3(1)	C 32	4 / 4	10	Cu , 3N	Cl				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

OPALE 01 – V 4

Copyright BUREAU VERITAS

page 30/56

rapport n° : 7908340/154.11.1.R

en date du 02/07/2021

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
...ECLAIRAGE 1/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 Cu, 3NT	20				
...ECLAIRAGE 1/3 N-2(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 Cu, 3NT	20				
...ECLAIRAGE 1/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
...ECLAIRAGE 1/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
...ECLAIRAGE 1/3 N-5(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
..GENERAL CAMERA(1)	C 25	4 / 4	10	3N	CI				
...CAMERA N - 1(1)	B 10	2 / 2		2,5 1NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-2(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-5(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
...CAMERA N - 2(1)	B 10	2 / 2		2,5 1NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-2(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-5(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
...CAMERA N - 3(1)	B 10	2 / 2		2,5 1NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-2(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-5(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
...CAMERA N - 4(1)	B 10	2 / 2		2,5 1NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-2(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-5(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
...CAMERA N - 5(1)	B 10	2 / 2		2,5 1NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-1(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-2(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Installations Basse et Très Basse Tension

Emplacement et désignation du circuit (Nombre)	Commande / Sectionnement / Protection surintensités							Commentaires	N° d'obs (*)
	Type et calibre (A) (4)	Nb pôles coupés / protégés	PdC (kA) (3)	Nbr, sections, nature et fonction des conducteurs (mm²) (1)	Nature / Mode de pose	K (2)	A calibrer à (A)		
....ECLAIRAGE 1/3 N-3(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-4(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
....ECLAIRAGE 1/3 N-5(1)	B 10	4 / 4	10	1,5 3NT	20				
..AUXILIAIRE CE(1)	C 16	4 / 4	10	2,5 3NT	20				
..POMPE REJET EU(1)	D 20	3 / 3	10	2,5 3T	20				
..POMPE REJET EV(1)	D 20	3 / 3	10	2,5 3T	20				
..Onduleur 12KVA(1)	D 40	4 / 4	10	10 3NT	20				
TABLEAU SECU : Ik3max = 10.5 kA									24
.NIVEAU - 1(1)	gG 6	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 2(1)	gG 1	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 3(1)	gG 6	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 4(1)	gG 1	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 5(1)	gG 6	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.TELECOMMANDE(1)	gG 1	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 1_1(1)	gG 6	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 2_1(1)	gG 1	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 3_1(1)	gG 6	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 4_1(1)	gG 1	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.NIVEAU - 5_1(1)	gG 6	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
.TELECOMMANDE_1(1)	gG 1	2 / 1		1,5 , Cu , 1N	20				
ARMOIRE GTC ESP : Ik3max = 3.0 kA									
.ALIM WAGO(1)	C 2	2 / 1	10	1,5 , Cu , 1N	CI				
.ALIM 230 ONDULEE(1)	C 16	2 / 1	10	2,5 , Cu , 1N	CI				7
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT									
COFFRET EN FACE DU SATION DE LAVAGE : Ik3max = 3.0 kA									
.eclairage lavage(1)	C 10	2 / 2	10	1,5 , Cu , 1NT	10				
.pc lavage(1)	C 16	2 / 2	10	2,5 , Cu , 1NT	10				

(1) : En l'absence d'indication, la nature de l'âme des conducteurs est du cuivre (Al : aluminium , Cu:cuivre).

(2) : En l'absence d'indication, le coefficient global de correction « K » est pris égal à 0,8.

(3) : « f » signale que le pouvoir de coupure du disjoncteur a été obtenu par filiation.

(4) : Le premier chiffre est le seuil de réglage de la protection surcharge, l'éventuel second chiffre est le seuil de réglage de la protection maximale contre les courts-circuits.

Installations Basse et Très Basse Tension

Résultats des mesures et essais

Conditions de mesure

MESURES D'ISOLEMENT

Les mesures d'isolement par rapport à la terre sont effectuées sous 500 V continu sur les canalisations en aval des DDR défectueux ou sur les canalisations pour lesquelles il a été constaté une absence de DDR nécessaire pour la protection des personnes (contacts indirects), sur les matériels amovibles hors tension, ou sur les récepteurs dont la liaison à la terre a été jugée défectueuse. La valeur est considérée comme satisfaisante si elle est supérieure à 0,5 M.ohms.

VERIFICATION DE LA CONTINUITÉ DES CONDUCTEURS DE PROTECTIONS ET DES LIAISONS EQUIPOTENTIELLES

Pour toutes les vérifications périodiques et lors des visites initiales sur des installations en schéma TT ou en présence d'une note de calcul pour les schémas TN ou IT, la vérification de continuité des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un ohmmètre. Elle est correcte si la valeur mesurée de la résistance est inférieure à 2 Ohms.

VÉRIFICATION DE LA RÉSISTANCE DES CONDUCTEURS DE PROTECTION

Lors des visites initiales en schéma TN et IT, la vérification de la résistance des conducteurs de protection est effectuée à l'aide d'un milliohmètre en cas d'absence de note de calcul ou de protections assurées par des dispositifs différentiels résiduels. Elle est correcte si la valeur mesurée satisfait aux prescriptions des tableaux du guide UTE C 15-105 § D6.1

ESSAIS DE DECLENCHEMENT DES DISPOSITIFS DIFFERENTIELS RESIDUELS

La valeur du seuil de déclenchement est correcte si elle est comprise entre $0,5 \Delta n$ et Δn . (Δn : sensibilité du dispositif différentiel). Les essais sont réalisés entre une phase et la terre. En cas de manque de sélectivité, les essais sont réalisés entre le neutre ou une phase amont et une autre phase en aval. En l'absence de testeur de calibre adapté et avec l'autorisation du client, les dispositifs différentiels de sensibilité supérieure à 1A peuvent être testés à la valeur 1A. L'application de cette procédure est signalée par un * dans le tableau « Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT ».

MESURE DES IMPEDANCES DE BOUCLE (protection "contacts indirects")

Cette mesure est effectuée si nécessaire à l'aide d'un milliohmètre de boucle. Le dispositif de protection est correct, si son temps de coupure pour le courant de défaut déterminé, satisfait aux prescriptions du guide UTE C 15-105.

MESURE DE RÉSISTANCE DE PRISE DE TERRE

Cette mesure est effectuée en choisissant suivant l'installation, l'une des méthodes ci-après :

- En régime TT : Mesure de boucle. Le résultat est satisfaisant si la résistance mesurée $R \leq \frac{UL}{\Delta n}$

(UL : tension limite conventionnelle ; n : sensibilité du différentiel principal). Cette méthode donne un résultat par excès.

- En régime IT, TN, et avant mise sous tension : Mesure à l'aide d'un telluromètre. Le résultat de la mesure est satisfaisant s'il est inférieur ou égal aux seuils fixés par les réglementations en vigueur suivant l'utilisation de la prise de terre (NF C 15-100, NF C 13-100, NF C 13-200, etc.)

MESURE DU SOL ANTISTATIQUE

La mesure est réalisée à l'aide d'un mégohmmètre entre la barrette de liaison équipotentielle du local et le sol par l'intermédiaire d'un trépied métallique tel que défini au titre 6 de la NF C 15-100.

Cinq mesures sont effectuées dans les quatre angles et au centre du local. La valeur la plus élevée des moyennes des mesures réalisées est retenue et considérée comme satisfaisante si elle est inférieure à 25 M. ohms.

Abréviation, sigles et mesures utilisés dans les tableaux de mesure

PRISE DE TERRE

Nature de la prise de terre	Ceinturage à fond de fouille	Ensemble de prises de terre interconnectées	Piquet de terre
Repère	FF	EI	PT

Méthode de mesure	Par résistance de boucle	Par telluromètre
Repère	RB	T

Code mesure	Barrette ouverte	Barrette fermée	Ensemble interconnecté
Repère	A	B	C

RECEPTEURS ELECTRIQUES :

PC (Vérif. / acc.) : Prise de courant (vérifiée / accessible)

AE (Vérif. / Exist.) : Appareil d'éclairage (Vérifié / existant)

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Appareils de mesure utilisés

Mesure de la résistance de prises de terre : **Ponta-ohms (PONTARLIER ELECTRONIQUE)**

Mesure de l'isolement : **Sans objet**

Vérification de la continuité et de la résistance des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles : **Megger MIT 405**

Test de déclenchement des dispositifs différentiels : **Ponta-mesure (PONTARLIER ELECTRONIQUE)**

Mesure des impédances de boucle : **Sans objet**

Essais de fonctionnement des contrôleurs permanents d'isolement : **Ponta-mesure (PONTARLIER ELECTRONIQUE)**

Prises de terre

Emplacement et désignation	Résistance de prise de terre				Commentaires	N° d'obs (*)
	Nature prise de terre (1)	Méthode de mesure (1)	Valeur mesurée (Ohms)	Code mesure (1)		
QPARK ST GERMAIN EN LAYE(ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)						
<i>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE</i>						
Terre des masses BT	NC				Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références	
<i>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT</i>						
Terre des masses HT	NC				Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références	
Terre des masses HT/BT	NC				Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références	
<i>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT</i>						
Terre des masses BT	NC				Non vérifié : impossibilité de planter les piquets de références	

(1) Consulter la liste des abréviations

Essais des dispositifs différentiels et mesures d'isolement des circuits BT

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
QPARK ST GERMAIN EN LAYE(ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)					
<i>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION</i>					
TD-P					
TELECOMMANDE MX	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE 1	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE 2	300		1		
PC FONTAINE	30		1		
PC LOCAL PEAGISTE 1	30		1		
PC LOCAL PEAGISTE 2	30		1		
PC CHEF DE PARC	30		1		
PC LOCAL BAIES	30		1		
PC CUISINE VESTIAIRES	30		1		
PC REFRIGERATEUR	30				

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Emplacement et désignation du dispositif	Dispositifs différentiels			Isolement (MOhms)	N° d'obs (*)
	Seuil réglage (mA)	Tempo (ms)	Fonct (1)		
			1		
PC PLAQUES CHAUFFANTES	30		1		
PC LOCAL COFFRES	30		1		
PC TELEVISION	30		1		
GENERAL CHAUFFAGE	300		1		
GENERAL SECHE MAIN	300		1		
PC PEAGISTE	30		1		
PC PEAGE	30		1		
DI	30		1		
TDS-P					
DIVERS	30				
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT</u>					
TGBT					
ECLAIRAGE POSTE	300		1		
PC POSTE	30		1		
DGPT2	300		1		
PASA	300		1		
MESURE / AV	300		1		
TELECOMMANDE BS	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE ACCES	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE RAMPE	300		1		
GENERAL ECLAIRAGE LOCAUX TECHNIQUES	300		1		
GENERAL PC	30		1		
GENERAL SIGNALETIQUE + PUB	30		1		
GENERAL PORTAILS	30		1		
GENERAL PILOTAGE	30				15
DEPART FETES	30		1		8
DEPART FETES	30		1		9
DEPART FETES	30		1		10
TD PEAGISTE	1000	150	1		
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT</u>					
COFFRET EN FACE DU SATION DE LAVAGE					
eclairage lavage	300				
pc lavage	30				

(1) La valeur 0 indique que le dispositif différentiel n'a pas fonctionné, ou pas correctement.
 La valeur 1 indique que le dispositif différentiel a fonctionné correctement
 L'absence de valeur indique que le dispositif différentiel n'a pas été testé

Continuité de mise à la terre et isolement des récepteurs électriques

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)												
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT</u>											2	
Fluos étanches				2/2 (2021)								
Prise de courant			1/1									
Transformateur 315KVA						1						
Cellules HT						3						
Tableau comptage						1						
Boitier TAXA						1						
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité								1		Classe II		
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité Mobile (BAPI)								1		Classe II		
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGENE</u>											3	
Fluo étanches				2						Non vérifiable : Masse inaccessible Classe II	4	
Prise de courant			1/1									
Eclairage de sécurité								1		Classe II		
Groupe SDMO												
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT</u>											6	
Fluos étanches				2/2								
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité								1		Classe II		
Prise de courant			1/1									
Central APS France						1						
Armoire GTC						1						
Transfo isolement						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > TOILETTES (PUBLIC)</u>												
Spot TBT				4/4						Non vérifiable : pas d'accès transformateur		
Bloc autonome								1		Classe II		
Sèche mains						2						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
Convecteur						1					Classe II	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > TOILETTES (PRIVE)												
Spot TBT				4/4							Non vérifiable : pas d'accès transfo	
Bloc autonome								1			Classe II	
Sèche mains						2						
Convecteur						1					Classe II	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL NETTOYAGE												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1								Non vérifiable : Matière isolante	
Chargeur						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > PARC DE STATIONNEMENT											27	
Fluos				50/50 (2020)								
Fluos rampe sortie				6/6							Non vérifiable : Masse inaccessible	
Spots encastrés rampe sortie				4/4							Non vérifiable : Masse inaccessible	
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité						16					Classe II	
Porte sortie PS						1						
Barrières sorties						2						
Bornes sorties						2						
Bornes entrées						2						
Barrières entrées						2						
Fluos rampe entrée				1/1							Non vérifiable : Masse inaccessible	
Spots encastrées rampe entrée				1/1							Non vérifiable : Masse inaccessible	
Porte entrée PS						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
Spots Iodeurs				6/6								
Fluo zone lavage				15/15						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Prises zone lavage			3/3									
Fluos rampe depuis N-2				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Fluos rampe vers N - 2				6/6						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Panneaux pub				2/2								
Panneaux Q PARK entrée						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > RAMPE DU -1 au -4												
Point lumineux				24/24								
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LAVAGE AUTO												
Point lumineux				15						Non vérifiable : Masse inaccessible Classe II		
Prise de courant			4/4									
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL VENTILATION EXTRACTION												
Fluos étanche				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur 9kw						1						
Coffret de ralayage						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL VENTILATION												
Fluos étanche				1/1								
Prise de courant			1/1									
Coffret CO						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE												
Point lumineux				3/1 (2021)								
Prise de courant accessibles			13/13									
Ecran					5							

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
Photocopieuse					1							
Convecteur						2				Classe II		
Baie alarmes						2						
Hubbs divers					5							
Climatiseur						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION</u>												
Point lumineux				8/8 (2021)								
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité								2		Classe II		
Prise de courant			1/1									
Convecteur						1				Classe II		
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > VESTIAIRES/SANITAIRES</u>												
Point lumineux				2/2 (2021)								
Prise de courant accessibles			1/1									
BEC						1						
Convecteur						1				Classe II		
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CUISINE</u>												
Point lumineux				2/2 (2021)								
Prise de courant accessibles			4/4									
Climatiseur						1						
Micro-onde						1						
Convecteur						1				Classe II		
Fontaine						1						
Cafetière					1							
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > BUREAU PEAGISTE</u>												
Point lumineux				2/2 (2021)								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
Prise de courant accessibles			4/4									
Informatiques					3							
Convecteur						1				Classe II		
Climatiseur						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 2013												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relayage						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 2057											32	
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret de relayage						1					33	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2 > LOCAL VENTILATEUR COTE RAMPE D'ACCES												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relayage						1						
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2 > PARC DE STATIONNEMENT												
Fluos étanches				57/57								
Fluos rampes depuis -3				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Fluos rampes vers -3				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Bloc autonome						12				Classe II		
Côté accès - 3			1/1									
Panneau places disponibles				1/1								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 3013</u>												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relaying						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 3057</u>												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret de relaying						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > LOCAL VENTILATEUR COTE RAMPE D'ACCES</u>											35	
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relaying						1						
Coffret BT						2						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3 > PARC DE STATIONNEMENT</u>												
Fluos étanches				57/57								
Fluos rampes depuis -4				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Fluos rampes vers -4				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Côté accès - 3			1/1									
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité						12				Classe II		
Panneau places disponibles				1/1								
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 4013</u>												
Fluos étanches				1/1								

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MOhm)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relayage						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 4 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 4057</u>												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret de relayage						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 4 > LOCAL VENTILATEUR COTE RAMPE D'ACCES</u>											37	
Fluos étanches				1/1 (2021)							38	
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relayage						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 4 > PARC DE STATIONNEMENT</u>												
Fluos étanches				57/57								
Fluos rampes depuis -5				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Fluos rampes vers -5				5/5						Non vérifiable : Masse inaccessible		
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité						12				Classe II		
Côté accès - 3			1/1									
Portails automatiques						1						
Bornes d'accès - 5						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 5103</u>											41 / 40	
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relayage						1						

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > LOCAL VENTILATION COTE PLACE 5017</u>												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret de relayage						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > LOCAL VENTILATEUR COTE PLACE 5103</u>												
Fluos étanches				1/1								
Prise de courant			1/1									
Ventilateur (3kw)						1						
Coffret relayage						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT</u>												
Fluos étanches				57/57								
Fluos rampes depuis				5/5							Non vérifiable : Masse inaccessible	
Fluos rampes vers				5/5							Non vérifiable : Masse inaccessible	
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité								16			Classe II	
Côté accès - 3			1/1									
Portails automatiques						1						
Bornes sortie						1						
Coffret portail						1						
Hublot				1							Classe II	
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT > LOCAL VIDE SANITAIRE</u>												
Fluos				1/1								
Prise de courant			1/1									
coffret pompes de relevage	1.9(A)					1					Non vérifiable : POMPES INACCESSIBLES	

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

RECEPTEURS		Protection		Nombre				Eclairage sécurité	Continuité du conducteur de protection (1)	Isolement (MΩ)	Commentaires	N° d'obs (*)
Emplacement / Désignation	I (A)	Type et calibre (A)	P.C. Vérif./ acces.	A.E. Vérif./ exist (2)	Appareil amovible	Autres Récept	Machine					
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > PARC DE STATIONNEMENT > LOCAL RANGEMENT</u>												
Fluos				1/1								
Prise de courant			1/1									
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER AVEC ASCENSEUR</u>												
Hublots				0/16						Non vérifiable : Matière isolante		
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité								8		Classe II		
Prise de courant			4/4									
Panneaux publicitaires				3/3								
Bornes accès						2						
Caisse automatique						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 5 > ESCALIER SORTIE</u>												
Hublots fluos				0/16						Non vérifiable : Matière isolante		
Bloc Autonome d'Eclairage de Sécurité								8		Classe II		
Prise de courant			0/3							Non vérifiable : Hors de portée (>3m)		
Panneaux publicitaires				3/3								
Borne d'accès						1						
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > RAMPES DE SORTIE</u>												
Point lumineux				6/8								
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > RAMPES D'ENTREE</u>												
Point lumineux				6/8								

(1) La présence d'une croix indique que la liaison à la terre est défectueuse.

(2) Pour les points lumineux de classe II ou de classe III, est seulement indiqué le nombre d'appareils existants.

Continuité des circuits de protection entre les niveaux de distribution

Désignation	R.max 2 Ohms	Justifications	N° d'obs (*)
QPARK ST GERMAIN EN LAYE			
TDS-P- TGBT		Vérification visuelle	
TD-P- TGBT		Vérification visuelle	

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Résultats des mesures et essais

Désignation	R.max 2 Ohms	Justifications	N° d'obs (*)
ARMOIRE GTC ESP- TGS		Vérification visuelle	
TABLEAU SECU- TGS		Vérification visuelle	
TGS- PDT		Vérification visuelle	
TGBT- pdt		Vérification visuelle	
COFFRET EN FACE DU SATION DE LAVAGE- TGBT		Vérification visuelle	

(1) L'indication « B » indique que la continuité entre les niveaux est bonne.
L'indication « M » indique que la continuité entre les niveaux est mauvaise.

Controleurs permanents d'isolement (C.P.I.)

Emplacement / Désignation	Type / Marque	Seuil de régl. (k Ohms)	Seuil aff. (k Ohms)	Fonct (1)	Emplacement du report de signalisation	Commentaires	N° d'obs (*)
QPARK ST GERMAIN EN LAYE(ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)							
<u>PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT</u>							
TGS	Vigil Ohm Merlin Gerin	150			PC accueil		

(1) Une croix dans cette colonne indique que l'appareil doit être remis en état de fonctionnement.

(*) Se reporter à la liste récapitulative des observations

Avis sur articles

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

C : Conforme **NC** : Non Conforme **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE DE SECURITE					
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité constitué par une installation fixe	A.14/12/2011 art 2		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité par bloc autonome	A.14/12/2011 art 9		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité.	A.14/12/2011 art 1		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité alimenté par une source centralisée	A.14/12/2011 art 8		SO	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité d'ambiance ou antipanique	A.14/12/2011 art 6		C	
CDT R.4215-17	Conception et réalisation de l'éclairage de sécurité d'évacuation	A.14/12/2011 art 5		C	
CDT R.4226-13	Etat d'entretien et fonctionnement de l'éclairage de sécurité	A.14/12/2011 art 11		NC	34 / 39 / 31 / 29 / 36 / 2
CDT R.4226-13	Présence de lampes de rechange	A.14/12/2011 art 12		C	
DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX APPAREILS ELECTRIQUES AMOVIBLES					
CDT R.4226-12	Enceintes conductrices exigües	A.20/12/2011 art 7	NF C 15-100 Art. 706	SO	
CDT R.4226-12	Raccordement avec la canalisation fixe. Connexion du conducteur de protection avant les conducteurs actifs. Impossibilité de mise sous tension accidentelle du conducteur de protection	A.20/12/2011 art 5	NF C 15-100 Art. 559	C	
CDT R.4226-12	Raccordement des appareils amovibles. Conservation de la continuité du conducteur de protection	A.20/12/2011 art 5	NF C 15-100 Art. 555	C	
CDT R.4226-12	Câbles souples de raccordement, prises de courant, prolongateurs et connecteurs	A.20/12/2011 art 4	NF C 15-100 Art. 559	C	
CDT R.4226-12	Choix du matériel en fonction des influences externes	A.20/12/2011 art 3	NF C 15-100 Art. 512	SO	
CDT R.4226-12	Réunion ou séparation hors charge de la prise de courant >32A	A.20/12/2011 art 6	NF C 15-100 Art. 555	SO	
CDT R.4226-12	Raccordement des appareils amovibles. Conservation de la continuité du conducteur de protection	A.20/12/2011 art 5	NF C 15-100 Art. 543	SO	
CDT R.4226-12	Tension d'alimentation des appareils amovibles	A.20/12/2011 art 2		C	
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES LOCAUX ET EMPLACEMENTS A RISQUE D'EXPLOSION					
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Dispositif de coupure d'urgence à l'extérieur de l'emplacement dangereux		NF C 15-100 Art. 424.13	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion		NF C 15-100 Art. 554	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Installations électriques limitées		NF C 15-100 Art. 424.1	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Machines tournantes et transformateurs		NF C 15-100 Art. 424.15	SO	

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Choix des matériels		NF C 15-100 Art. 424.2-424.3	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Obturation des caniveaux, conduits, fourreaux, etc. et traversées de parois		NF C 15-100 Art. 424.7	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Courant admissible réduit dans les conducteurs		NF C 15-100 Art. 424.4	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Protection des circuits par DDR en schémas TT et TN		NF C 15-100 Art. 424.10	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Protection contre les surcharges et les courts-circuits		NF C 15-100 Art. 424.9	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Canalisation non propagatrices de la flamme (catégorie C2)		NF C 15-100 Art. 424.5	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Conducteur PEN interdit		NF C 15-100 Art. 424.11	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Choix des canalisations		NF C 15-100 Art. 424.8-424.14	SO	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'explosion. Liaisons équipotentielles		NF C 15-100 Art. 424.12	SO	
PRESCRIPTIONS SPECIFIQUES AUX INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES LOCAUX ET EMPLACEMENTS A RISQUE D'INCENDIE					
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Protection DDR en schéma TT et TN		NF C 15-100 Art. 421-422.1.7	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Conducteurs PEN interdit		NF C 15-100 Art. 421-422.1.8	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Degré de protection des enveloppes		NF C 15-100 Art. 421-422.1.5	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Dispositions générales		NF C 15-100 Art. 421-422	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Situation des dispositifs de protection		NF C 15-100 Art. 421-422.1.6	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Protection des moteurs		NF C 15-100 Art. 421-422.1.13	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Canalisations non noyées non propagatrices de la flamme (catégorie C2)		NF C 15-100 Art. 421-422.1.4	C	
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie. Installation électriques limitées		NF C 15-100 Art. 421-422.1.1	C	
SECTIONS DES CANALISATIONS					
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des canalisations. Section minimale des conducteurs		NF C 15-100 Art. 523	C	
DISPOSITIFS DE CONNEXION					
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des dispositifs de connexion		NF C 15-100 Art. 526-559	C	
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des dispositifs de connexion		NF C 13-100	C	

Avis sur articles

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
			(01) Art. 523		
CDT R.4215-6	Choix et mise en oeuvre des dispositifs de connexion. Connexion des appareils aux installations		NF C 15-100 Art. 559	C	
USAGE DE DIELECTRIQUE LIQUIDE ET TRANSFORMATEUR DE TYPE SEC					
CDT R.4215-6	Installations où il est fait usage de diélectrique liquide inflammable ou installations renfermant des transformateurs de type sec		NF C 13-100 (01) Art. 741	C	
CDT R.4215-6	Installations où il est fait usage de diélectrique liquide inflammable ou installations renfermant des transformateurs de type sec		NF C 15-100 Art. 421	C	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Fuite de diélectrique		NF C 13-100 (01) Art. 616	C	
RISQUES D'ECHAUFFEMENTS ET DE BRÛLURE					
CDT R.4215-12	Prescriptions spécifiques aux installations électriques des locaux et emplacements à risque d'incendie		NF C 13-100 (01) Art. 422	C	
CDT R.4215-5	Mesure de protection contre les risques d'échauffements et de brûlure.		NF C 15-100 Art. 423-559	C	
CDT R.4215-5	Mesure de protection contre les risques d'échauffements et de brûlure.		NF C 13-100 (01) Art. 421-423	C	
CDT R.4215-6	Non manoeuvre en charge des sectionneurs, prises de courant BT de courant assigné supérieur à 32 A		NF C 15-100 Art. 536	SO	
PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES					
CDT R.4215-6	Protection des installations contre les surintensités		NF C 15-100 Art. 430-533	NC	26 / 10 / 9 / 8 / 17 / 15 / 23 / 21 / 19 / 13 / 12 / 11 / 14
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités		NF C 15-100 Art. 524-535	C	
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités. Coordination entre les dispositifs de protection contre les surcharges et les courts-circuits		NF C 15-100 Art. 533-536	C	
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités. Coordination entre les dispositifs de protection contre les surcharges et les courts-circuits		NF C 15-100 Art. 435	C	
CDT R.4215-6	Protection des installations contre les courts-circuits		NF C 13-100 (01) Art. 433	C	
CDT R.4215-6	Protection des installations contre les surintensités		NF C 13-100 (01) Art. 522	C	
CDT R.4215-6	Choix et protections des matériels afin de supporter les effets mécaniques et thermiques produits par les surintensités		NF C 13-100 (01) Art. 531.2	C	
CDT R.4215-6	Protection des transformateurs (surcharge et défaut interne)		NF C 13-100 (01) Art. 432	C	
DISPOSITIONS PARTICULIERES AUX EMPLACEMENTS SPECIAUX					
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les chocs électriques dans les locaux contenant une baignoire ou une douche		NF C 15-100 Art. 701	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les chocs électriques dans les piscines et autres bassins		NF C 15-100 Art. 702	SO	
PROTECTION CONTRE LES CONTACTS INDIRECTS					
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par isolation double ou renforcée dans ensembles		NF C 15-100 Art. 558	C	

Avis sur articles

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
	d'appareillage				
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts indirects. Présence tension sur les masses métalliques		NF C 15-100 Art. 612	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par coupure automatique de l'alimentation		NF C 15-100 Art. 411.3	NC	30 / 5 / 7
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par liaison équipotentielle supplémentaire		NF C 15-100 Art. 415	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement d'un autotransformateur		NF C 15-100 Art. 552	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Dispositions applicables aux conducteurs de protection		NF C 13-100 (01) Art. 542	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par isolation double ou renforcée		NF C 15-100 Art. 412	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Protection des conducteurs actifs		NF C 15-100 Art. 431	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement assuré par dispositifs différentiel à courant résiduel		NF C 15-100 Art. 531	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Installations de mise à la terre fonctionnelle.		NF C 15-100 Art. 545	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Installations de mise à la terre.		NF C 13-100 (01) Art. 541	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Dispositions applicables aux conducteurs de protection		NF C 15-100 Art. 544	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts indirects		NF C 13-100 (01) Art. 413	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts indirects par très basse tension de sécurité (TBTS) ou de protection (TBTP)		NF C 15-100 Art. 414	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement assuré par relais homopolaire		NF C 13-100 (01) Art. 434	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Dispositions applicables aux conducteurs de protection		NF C 15-100 Art. 543	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement. Installations de mise à la terre.		NF C 15-100 Art. 542	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les défauts d'isolement par coupure automatique de l'alimentation en schéma IT		NF C 15-100 Art. 411.6	C	
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions en schéma IT		NF C 15-100 Art. 534	C	
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions. Résistance de la prise de terre du neutre		NF C 13-100 (01) Art. 442	NV	
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions. Résistance de la prise de terre du neutre		NF C 15-100 Art. 442	SO	
PROTECTION CONTRE LES CONTACTS DIRECTS					
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs. Verrouillages et asservissements électriques		NF C 13-100 (01) Art. 461	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation, obstacle ou éloignement dans local de service électrique		NF C 15-100 Art. 781	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation, obstacle ou éloignement		NF C 15-100 Art. 410	NC	24
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par séparation électrique		NF C 15-100 Art. 413	SO	
CDT R.4215-3	Mesure de protection complémentaire contre les contacts directs des cordons chauffants		NF C 15-100 Art. 559.5	C	
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs; Absence de partie active accessible aux travailleurs		NF C 15-100 Art. 411.2	NC	37
CDT R.4215-3	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation, obstacle ou éloignement		NF C 13-100 (01) Art. 412	C	

Avis sur articles

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Isolement des canalisations		NF C 13-100 (01) Art. 615	C	
CDT R.4226-5-R.4226-7	Mesure de protection contre les contacts directs par isolation, obstacle ou éloignement		NF C 13-100 (01) Art. 412	C	
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Bon fonctionnement des dispositifs différentiels et/ou contrôleur permanent d'isolement		NF C 15-100 Art. 612.6	C	
CDT R.4226-5-R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Isolement des canalisations		NF C 15-100 Art. 612.3	SO	
VOISINAGE ENTRE INSTALLATIONS DE DOMAINES DE TENSION DIFFERENTS					
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions. Voisinage entre installations de domaines de tension différents		NF C 13-100 (01) Art. 526	C	
CDT R.4215-4	Mesure de protection contre les surtensions. Voisinage entre installations de domaines de tension différents		NF C 15-100 Art. 528	C	
LOCAUX OU EMBLEMES DE SERVICE ELECTRIQUE					
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Conditionnement et ventilation		NF C 15-100 Art. 781.5.3	SO	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Matériel d'exploitation et de sécurité		NF C 13-100 (01) Art. 622	C	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Eclairage de sécurité		NF C 15-100 Art. 781.5.4	SO	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacement de service électrique. Canalisations étrangères		NF C 13-100 (01) Art. 731	C	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Conditionnement et ventilation		NF C 13-100 (01) Art. 75	C	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Eclairage de sécurité		NF C 13-100 (01) Art. 762	C	
CDT R.4215-13	Locaux ou emplacements de service électrique. Distances minimales à respecter dans les passages		NF C 15-100 Art. 781.4	SO	
CDT R.4226-9	Locaux de service électrique. Affichages et inscriptions		NF C 13-100 (01) Art. 624	C	
CDT R.4226-9	Locaux ou emplacements de service électrique. Identification des locaux contenant du SF6		NF C 13-100 (01) Art. 625	C	
CDT R.4226-9	Locaux de service électrique. Accès aux locaux ou emplacements, portes - conditions d'ouverture et de fermeture		NF C 15-100 Art. 781.3	SO	
CDT R.4226-9	Locaux de service électrique. Accès aux locaux ou emplacements, portes - conditions d'ouverture et de fermeture		NF C 13-100 (01) Art. 77	C	
SECTIONNEMENT ET COUPURE D'URGENCE					
CDT R.4215-7	Sectionnement groupe électrogène		NF C 15-100 Art. 551	C	
CDT R.4215-7	Sectionnement		NF C 15-100 Art. 462-536	C	
CDT R.4215-7	Sectionnement. Division des installations		NF C 15-100 Art. 314	C	
CDT R.4215-7	Sectionnement. Général à coupure visible coté basse tension		NF C 13-100 (01) Art. 571	C	
CDT R.4215-7	Sectionnement		NF C 13-100 (01) Art. 531	C	
CDT R.4215-8	Coupure d'urgence		NF C 15-100 Art. 463-536	C	
IDENTIFICATION					
CDT R.4215-10	Identification des circuits, et des appareillages - Adéquation, schémas/réalisation		NF C 15-100 Art. 514.1	NC	25 / 16 / 22 / 20 / 18
CDT R.4215-10	Repérage des conducteurs (neutre, PE et PEN)		NF C 15-100	C	

Avis sur articles

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
			Art. 514.3		
CDT R.4215-10	Identification du cheminement des canalisations enterrées		NF C 15-100 Art. 514.2	SO	
CDT R.4215-10	Identification des appareillages		NF C 13-100 (01) Art. 624	C	
CDT R.4215-10	Identification des circuits - Adéquation, schémas/réalisation		NF C 13-100 (01) Art. 524	C	
CONFORMITE AUX NORMES ET MAINTIEN EN ETAT DE CONFORMITE					
CDT R.4215-16	Conformité aux normes des matériels ayant une fonction de sécurité		NF C 15-100 Art. 511	C	
CDT R.4215-16	Conformité aux normes des matériels ayant une fonction de sécurité		NF C 13-100 (01) Art. 51	C	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Fixation des canalisations		NF C 13-100 (01) Art. 52	C	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Dispositions concernant l'entretien de l'installation (état du matériel)		NF C 15-100 Art. 512.2-522	C	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Fixation des canalisations		NF C 15-100 Art. 521- 529	C	
FIXATION, MODE DE POSE					
CDT R.4215-11	Fixation et état mécanique apparent des matériels		NF C 15-100 Art. 530	NC	41 / 40 / 33
CDT R.4215-11	Fixation et état mécanique apparent des luminaires		NF C 15-100 Art. 559	NC	38
CDT R.4215-9	Mode de pose des canalisations. Obturation des percements (planchers, murs, parois, etc.)		NF C 15-100 Art. 527	NC	6 / 1
CDT R.4215-9	Mode de pose des canalisations		NF C 15-100 Art. 521- 529	C	
CDT R.4215-9	Mode de pose des canalisations. Voisinage avec des canalisations non électrique		NF C 15-100 Art. 528	C	
CONDITIONS D'INFLUENCES EXTERNES					
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes (parc de caravannes, marinas).		NF C 15-100 Art. 708-709	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les locaux contenant une baignoire ou une douche		NF C 15-100 Art. 701	C	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes.		NF C 13-100 (01) Art. 51	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les saunas.		NF C 15-100 Art. 703	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes.		NF C 15-100 Art. 512-522	NC	32 / 28 / 35 / 27 / 3 / 4
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les piscines et autres bassins		NF C 15-100 Art. 702	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes dans les établissements agricoles		NF C 15-100 Art. 705	SO	
CDT R.4215-11	Adaptation des matériels aux conditions d'influences externes (installations de chantiers)		NF C 15-100 Art. 704	SO	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Dépoussiérage		NF C 15-100 Art. 512-522	C	
CDT R.4226-5- R.4226-7	Maintien en état de conformité des installations électriques. Dépoussiérage		NF C 13-100 (01) Art. 32	C	
CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE					
CDT R.4215-11	Conception et mise en oeuvre des installations en fonction de leur domaine de tension.		NF C 13-100 (01) Art. 311	SO	

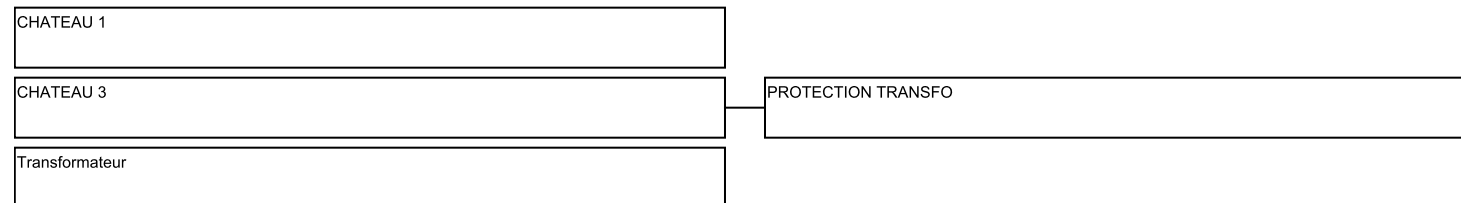
Avis sur articles

Articles	Libellé	Arrêté	Référentiel Normatif	Avis	N° d'obs. (*)
CDT R.4215-11	Conception et mise en oeuvre des installations en fonction de leur domaine de tension.		NF C 15-100 Art. 512-555	SO	

Synoptique de l'installation électrique Haute Tension

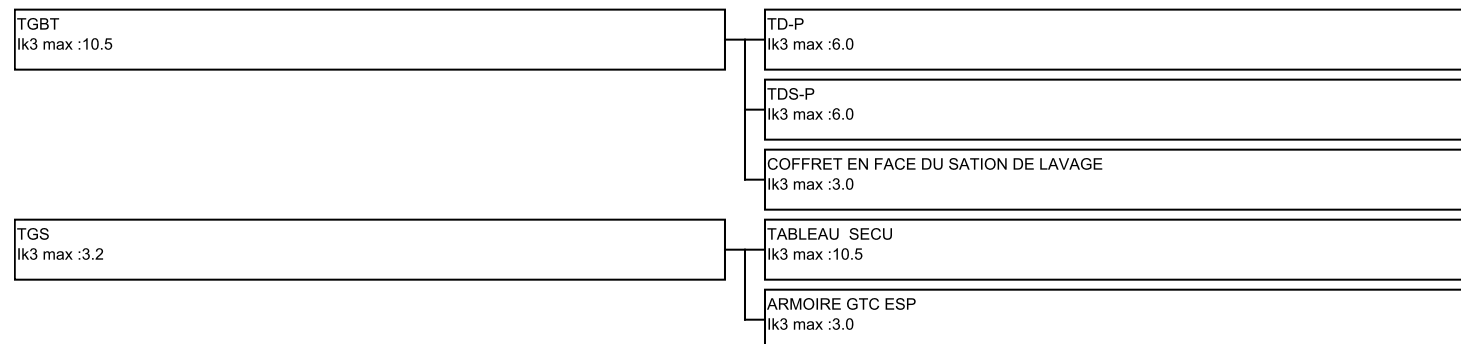
QPARK ST GERMAIN EN LAYE

POSTE HT



Synoptique de l'installation électrique Basse Tension

QPARK ST GERMAIN EN LAYE



Information complémentaire à l'attention du client

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF > 1 PLACE DU MARCHE NEUF > 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Local : PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LAVAGE AUTO

Installations et équipements électriques de l'exploitation lavage de véhicule hors prestation

PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION

Armoire : TD-P

Dispositif BT :GENERAL TDS-P

IK10.8KA

Installations BT/TBT

Faute de mise à notre disposition de notes de calculs et/ou de schémas à jour, les valeurs de courant de court-circuit maximum renseignées dans ce rapport ont été estimées par nos soins, sur la base des informations accessibles et/ou portés à notre connaissance. Nous vous rappelons néanmoins que ces documents sont nécessaires pour la bonne conduite de la vérification et sont exigés par l'arrêté du 26/12/2011: toutes inexactitudes doit donc nous être communiquée car elles peuvent influencer sur les avis formulés dans ce rapport (adéquation de la protection contre les courts-circuits maximum). Bureau Veritas se tient à votre disposition pour déterminer ces éléments dans le cadre d'une mission complémentaire.

Bureau Veritas Exploitation SAS

NANTERRE
Immeuble Le GAIA
333 avenue Georges Clémenceau
92000 NANTERRE France
Téléphone : 01 47 52 02 00
Mail : gabriel.cosson@bureauveritas.com

A l'attention de Q PARK FRANCE

Q PARK FRANCE
1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
92130 ISSY LES MOULINEAUX

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

RAPPORT DE VÉRIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DANS UN PARC DE STATIONNEMENT COUVERT

QPARK ST GERMAIN EN LAYE



Intervention du 01/07/2021 (0.5 jour)

Coordonnées du site : IDF_SGL_MAN
Nom du site : PARC MARCHÉ NEUF
Latitude : 2.0887
Longitude : 48.8979

Lieu d'intervention : CODE PARC 78004
1 PLACE DU MARCHÉ NEUF
78100 SAINT GERMAIN EN LAYE

Numéro d'affaire : 7908340
Référence du rapport : 7908340/154.11.1.RVRE
Rédigé le : 02/07/2021
Par : Gabriel COSSON
Ce document a été validé par son auteur

Activité de l'établissement : Parc de stationnement QPARK

Date de la précédente vérification : 11/02/2020

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule.....	3
Rappel des obligations de l'employeur.....	3
Actions à mener.....	3
Liste récapitulative des observations issues de la vérification.....	4
Informations administratives.....	5
Classement de l'établissement.....	5
Documents communiqués aux vérificateurs.....	6
.....	6
Informations générales.....	7
Textes de référence.....	7
Modalités de la vérification.....	7
Registre de sécurité.....	7
Personne chargée de la surveillance de l'installation.....	7
Nature et étendue de la vérification.....	7
Description sommaire de l'établissement.....	7
Historique des principales modifications.....	8
Installations de sécurité.....	9
Eclairage de sécurité.....	9
QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE).....	9
Circuits de sécurité autres que l'éclairage.....	10
Avis sur articles.....	11

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos installations électriques telles que décrites ci-après.

Ce rapport mentionne les constatations effectuées par le vérificateur, à l'aide des moyens mis à sa disposition ; il localise les points pour lesquels les installations s'écartent des prescriptions réglementaires et propose des modifications à effectuer pour y remédier.

Rappel des obligations de l'employeur

L'employeur doit désigner une personne compétente connaissant bien les installations pour accompagner l'intervenant Bureau Veritas pour lui présenter l'ensemble de l'installation et les locaux à risques particuliers. L'employeur conserve la direction et la responsabilité des installations, des équipements et des appareils sur lesquels Bureau Veritas est appelé à intervenir.

Les informations établies sous la responsabilité de l'employeur, exigées par la réglementation et mentionnées dans le rapport, doivent être fournies afin d'assurer le bon déroulement des vérifications.

L'employeur doit :

- garantir la réalisation complète de la vérification en toute sécurité ;
- mettre en œuvre les procédures amenant le vérificateur à pouvoir effectuer ou à faire effectuer les mises hors tension de l'installation de manière à procéder aux essais de mesurage ;
- donner les moyens d'accès à tous les récepteurs sans risque éventuel de chute.

Lorsque la totalité ou une partie d'installation n'a pas pu être vérifiée (impossibilité de coupure, absence des agents du distributeur au rendez-vous demandé, absence de documents,...) le vérificateur en précise la raison dans le rapport. Notamment l'exécution de certaines vérifications sur les installations du domaine de la haute tension nécessite la mise hors tension de l'installation sous la responsabilité de l'employeur.

Un complément de vérification pourra, alors être effectué à la demande de l'employeur au titre d'une mission complémentaire.

Actions à mener




Le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts constatés lors de la vérification et mentionnés dans le présent rapport.

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Ces documents sont à tenir à disposition des utilisateurs, des autorités et de l'organisme de contrôle.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100 % des points vérifiés ✓ 100 % des locaux vérifiés	✓	✗	x ou ✓

Le pictogramme est une aide appréciable à la consultation mais ne peut se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

Périmètre vérifié dans le rapport | PARC MARCHÉ NEUF

**QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1
PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)**



Notre vérification n'a fait l'objet d'aucune observation.

Classement de l'établissement

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Désignation (ERP)	Type
QPARK ST GERMAIN EN LAYE	PS

TYPES	NATURE
L	Salles d'audition, de conférence, de réunion, de spectacle ou à usage multiple.
M	Magasins de vente, centres commerciaux.
N	Restaurants et débits de boissons.
O	Hôtels et pensions de famille.
P	Salles de danse et salles de jeux. <i>(Salles de réunions dans le cas de Monaco)</i>
R	Etablissements d'enseignement, colonie de vacances.
S	Bibliothèques, centres de documentation. <i>(Archives et musées dans le cas de Monaco)</i>
T	Salles d'exposition.
U	Etablissements sanitaires.
V	Etablissements de culte.
J	Structures d'accueil pour personnes âgées et personnes handicapées.

TYPES	NATURE
W	Administration, banques, bureaux.
X	Etablissements sportifs couverts.
Y	Musées.
PA	Etablissements de plein air.
CTS	Chapiteaux, tentes et structures itinérants ou à implantation prolongée ou fixe.
SG	Structures gonflables.
PS	Parcs de stationnement couverts.
OA	Hôtels -restaurants d'altitude.
GA	Gares accessibles au public.
EF	Etablissements flottants.
REF	Refuges de montagne.

TYPES	NATURE
GHA	Habitation
GHO	Hôtel
GHR	Enseignement
GHS	Dépôt d'archives
GHU	Sanitaire
GHW1	Bureau (hauteur comprise entre 28m et 50m)
GHW2	Bureau (hauteur > 50m)
GHZ	Habitation comprenant d'autres activités
GHTC	Tour de contrôle
ITGH	Immeuble de très grande hauteur

CATEGORIE	EFFECTIF
1 ^{ère}	Plus de 1500 personnes.
2 ^{ème}	Compris entre 701 et 1500 personnes.
3 ^{ème}	Compris entre 301 et 700 personnes.
4 ^{ème}	Inférieur à 300 sauf 5 ^{ème} catégorie.

Documents communiqués aux vérificateurs

Document	Avis	Référence
Notice de sécurité	Non présenté	
Plan (schéma unifilaire de l'éclairage)	Non présenté	
Procès-verbaux des commissions de sécurité	Non présenté	
Renseignement concernant les installations techniques (rapport RVRAT)	Sans Objet	
Rapport de vérification de protection contre la foudre	Sans objet	

Informations générales

Textes de référence

Arrêté du 09-05-2006 modifié - Dispositions particulières applicables aux parcs de stationnement couverts.

Modalités de la vérification

Nous avons été accompagnés totalement par
M. Ste ENGIE, Maintenance

A l'issue de notre vérification, nous avons fait part de nos observations à :
M. BARBOT, ADJOINT AU RCP

Registre de sécurité

Visé à l'issue de la vérification
Tenue du registre : Mise à jour

Personne chargée de la surveillance de l'installation

M. BARBOT, ADJOINT AU RCP

Nature et étendue de la vérification

Installations vérifiées : Ensemble des installations accessibles et présentées limitées au park de stationnement

Origine de l'installation vérifiée : Poste de livraison transformation

Nota : Toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le rapport (désignation, caractéristiques techniques, etc) doit être signalée à BUREAU VERITAS.

Description sommaire de l'établissement

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

Description bâtiment : Parc de stationnement sur 5 niveaux.

Activité : Parc de stationnement couvert.

Origine de l'alimentation électrique :

Secondaire d'un (de) transformateur(s) HT/BT – Tension : 410 V

Nombre d'armoire(s) vérifiée(s) : 7

Historique des principales modifications

QPARK ST GERMAIN EN LAYE

Création 2006.

Eclairage de sécurité

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHÉ NEUF / 1 PLACE DU MARCHÉ NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type de luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 2	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 3	Supérieur ou égal 15	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 4	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL TGBT	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL HT/BT	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 5	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHÉ NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL GROUPE ELECTROGE	Inférieur ou égal à 2	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	

Installations de sécurité

Localisation	Effectif maximal	Fonction	Type d'éclairage de sécurité	Cde de mise au repos	Présence coffret anti-panique	Type de luminaire	Type canalisation (1)	N° d'obs
NE								
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 3	Supérieur ou égal 15	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 2	Supérieur ou égal 15	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente équipé d'un SATI	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 1 > LOCAL SURVEILLANCE PEAGISTE > CIRCULATION	Supérieur ou égal 50	Evacuation (balisage)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	
PARKINGS QPARK DU MARCHE NEUF > NIVEAU - 4	Supérieur ou égal 50	Anti-panique (Ambiance)	Bloc autonome	Oui	Sans objet	Diode électroluminescente	C2	

Circuits de sécurité autres que l'éclairage

QPARK ST GERMAIN EN LAYE (ST GERMAIN EN LAYE - PARKING MARCHE NEUF / 1 PLACE DU MARCHE NEUF / 78100 SAINT GERMAIN EN LAYE)

Désenfumage, Alarme incendie

Avis sur articles

Nota : les avis sont portés en fonction des éléments accessibles et présentés de l'installation et, le cas échéant, sur les essais et mesures réalisés lors de notre mission. Voir le chapitre « Eléments de l'installation non vérifiable » dans le présent rapport.

Arrêté du 09-05-2006 modifié - Dispositions particulières applicables aux parcs de stationnement couverts.

S : Satisfaisant **NS** : Non Satisfaisant **SO** : Sans Objet **NV** : Non Vérifiable **PM** : Pour Mémoire

Articles	Libellé	Avis	N° d'obs. (*)
REGLE APPLICABLE AUX ETABLISSEMENTS DE TYPE PS			
PS19	Installations électriques - Conformité au code du travail - Installations conformes au risque BE2 et AG4 pour celles à moins de 1,50 m du sol	SO	
PS20	Alimentation électrique des installations de sécurité	SO	
PS21	Eclairage normal - Conforme à EC6 (Conception, schéma, gestion automatique, locaux > 50 personnes, type d'appareils)	SO	
PS22	Eclairage de sécurité - Eclairage d'évacuation conforme aux articles EC7 à EC15	SO	
PS23	Chargement des batteries des véhicules électriques	SO	



*R*APPORT
D'ACTIVITÉ
2021

VILLE DE





SOMMAIRE

- Présentation générale de la Délégation de Service Public
- Les marchés
- Description du service
- Sécurité et hygiène
- Tarifs applicables
- Données sur l'offre commerciale par marché
 - *Nombre et liste des abonnés*
 - *Représentativité activités commerciales*
 - *Etats des entrées et sorties*
- Les évènements marquants de l'année
 - *Synthèse*
 - *Les notes d'information de l'année*
- Données Administratives & Financières
 - *Compte d'exploitation*
 - *Explicatif*
 - *Amortissement*
- Animations
 - *Évènement*
 - *Budget*

P RÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Nature du service

Concession de service public portant sur
l'exploitation de trois marchés forains de la Ville
de Saint-Germain

Autorité délégante

Le Maire, Monsieur Arnaud Péricard
pour
la Ville de Saint-Germain-en Laye
Hôtel de Ville
16, rue de Pontoise
78100 Saint-Germain

Déléataire

DADOUN Père et Fils
127 Bd général Giraud
94100 Saint-Maur-des-Fossés



Contexte contractuel

- Contrat du 1er octobre 2020, pour sept années, jusqu'au 30 septembre 2027

Objet et étendue de la délégation

- Installation des marchés
- Barriérage en fin de marché central
- L'entretien du matériel en bon état de fonctionnement et son remplacement les cas échéant
- Le nettoyage des marchés, à l'exception du marché Central
- La gestion des demandes de nouveaux abonnements
- Attribution de places et placement des commerçants
- La perception des droits de places, des recettes de promotion des marchés, des « charges directes Ville »
- La perception pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine de la taxe sur les déchets banals industriels et commerciaux fixée par la délibération du Conseil Communautaire
- Application du tri des biodéchets
- La sécurisation des marchés forains en liaison avec la police municipale et en suivant les instructions des autorités.

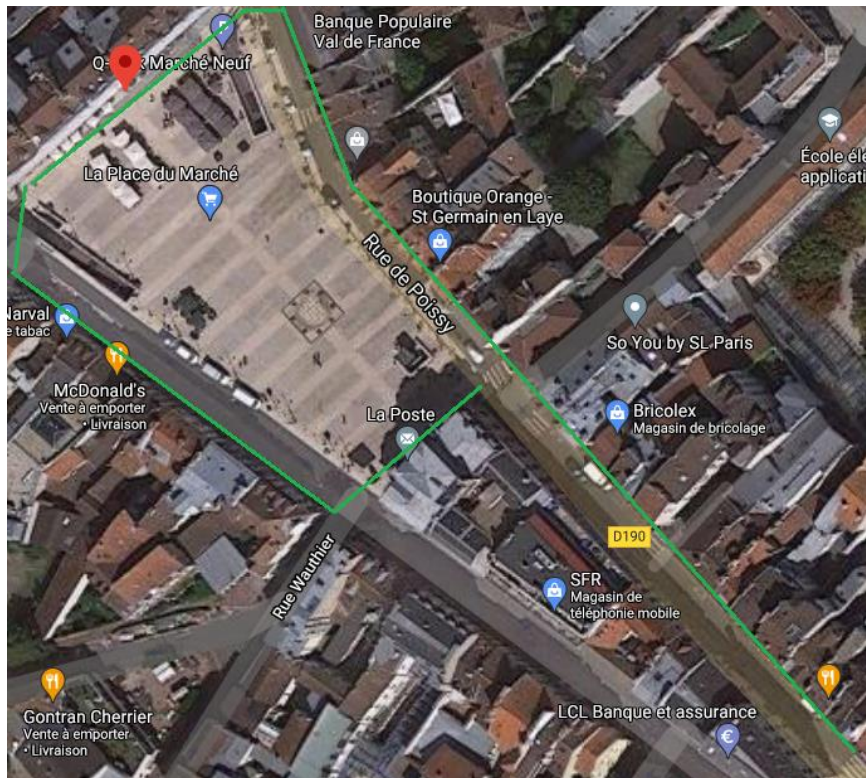
LES MARCHÉS

Marché Central

Place du marché neuf

Mardi et vendredi de 08h00 à 13h00

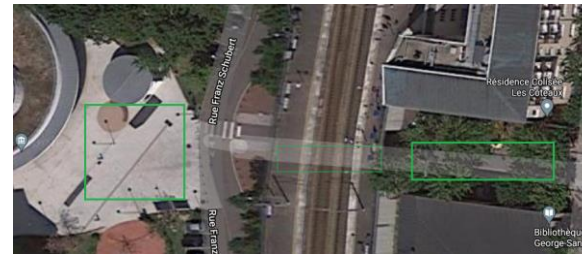
Dimanche de 08h00 à 13h30



Marché de Rotondes

Place des Rotondes

Vendredi de 15h00 à 20h00



Marché Pereire

Place Michel-Pericard dans l'éco-quartier de la Lisière Pereire

Samedi de 08h30 à 13h00



DESCRIPTION DU SERVICE



Installation des marchés

Le montage a lieu la veille de chaque tenue et le démontage le jour même du marché. Les interventions ont lieu du lundi au dimanche dans les horaires prévus dans la délégation.



Entretien du matériel

L'entretien est assuré par notre atelier. Le matériel est périodiquement contrôlé et son remplacement assuré le cas échéant. Au quotidien le matériel défectueux est écarté et remplacé en attente de réparation.



Nettoyage des marchés

A l'exception du marché Central, le nettoyage est assuré par nos équipes. Les déchets regroupés en attente de collecte, la surface est lavée au jet d'eau. Les détergents utilisés sont écoresponsables.



Tri des biodéchets

A chaque tenue et sur les trois marchés de la Ville, sont mis à disposition des commerçants alimentaires des récipients spécifiques pour y déposer leurs biodéchets. Les déchets végétaux et la catégorie des sous produits animaux sont recueillis séparément. Notre prestataire en assure la collecte et la valorisation.



Perceptions

• Des droits de places

Les droits de place sont directement encaissés sur site par le placier; à la quinzaine pour les commerçants abonnés et à chaque tenue de marché pour les commerçants volants.

• Sont perçues avec les droits de places forfaitairement à la journée:

- La taxe « charges directes Ville »
- Le forfait animation
- La taxe biodéchets

• Enfin et proportionnellement au linéaire, la taxe sur les déchets banals industriel, pour le compte de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine fixée délibération du Conseil Communautaire.



Attribution de places et placement des commerçants

Les demandes d'abonnement sont décidées par la Ville sur demande du délégataire, après consultation des représentants des commerçants lors des commissions consultatives des marchés.

Le placement des commerçants volants est assuré par le placier en fonction des emplacements disponibles.



Sécurité

Nous assurons la sécurisation des marchés forains en liaison avec la police municipale et en suivant les instructions des autorités. Nos agents mènent le contrôle d'accès des véhicules. Le placier garanti le respect des conditions réglementaires de l'activité.



SÉCURITÉ & HYGIÈNE

Règlementation

- Respect de l'arrêté du 8 octobre 2013 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits et denrées alimentaires autres que les produits d'origine animale et les denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants alimentaires sont régulièrement contrôlés par la DGCCRF et les services vétérinaires.
- Respect de l'arrêté du 18 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant.
- Les commerçants sont équipés en vitrines réfrigérées mobiles pour la maîtrise de la chaîne de froid.

TARIFS APPLICABLES

	Tarifs 2020	
Marché Central	Abonnés	Volants
Le mètre linéaire avec couverture	2,49 €	3,70 €
Le mètre linéaire sans couverture		2,50 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	1,35 €	
L'angle avec couverture	4,30 €	2,00 €
L'angle sans couverture :		0,60 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	2,50 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,15 €	2,12 €
Animation (forfait par marché)	3,10 €	3,06 €
Marché Pereire	Abonnés	Volants
Le mètre linéaire avec couverture	1,90 €	2,12 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,10 €	
L'angle	0,50 €	0,50 €
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €
Animation (forfait par marché)	1,00 €	1,00 €
Marché Les Rotondes	Abonnés	Volants
Le mètre linéaire avec couverture	2,05 €	2,50 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,20 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €
Animation (forfait par marché)	1,50 €	1,50 €

Pour l'année 2021, les tarifs des droits de place de 2020 ont été reconduits.

La mise en place de la taxe Biodéchets représente la nouveauté de cette année 2021.

	Tarifs 2021	
Marché Central	Abonnés	Volants
Le mètre linéaire avec couverture	2,49 €	3,70 €
Le mètre linéaire sans couverture		2,50 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	1,35 €	
L'angle avec couverture	4,30 €	2,00 €
L'angle sans couverture :		0,60 €
Tarif producteur/ ostréiculteur	2,50 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,15 €	2,12 €
Animation (forfait par marché)	3,10 €	3,06 €
Marché Pereire	Abonnés	Volants
Le mètre linéaire avec couverture	1,90 €	2,12 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,10 €	
L'angle	0,50 €	0,50 €
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €
Animation (forfait par marché)	1,00 €	1,00 €
Marché Les Rotondes	Abonnés	Volants
Le mètre linéaire avec couverture	2,05 €	2,50 €
Tarif producteur / ostréiculteur	1,20 €	
Charges directes Ville (forfait par marché)	2,08 €	2,08 €
Animation (forfait par marché)	1,50 €	1,50 €

2021		
Taxe Biodéchets	Coeff	Tous marchés
Fruits et légumes	4	4,49 €
Poissonniers	3	3,37 €
Fleuriste, maraîchers, producteurs	2	2,25 €
Traiteurs, bouchers, charcutiers, produits divers	1	1,12 €

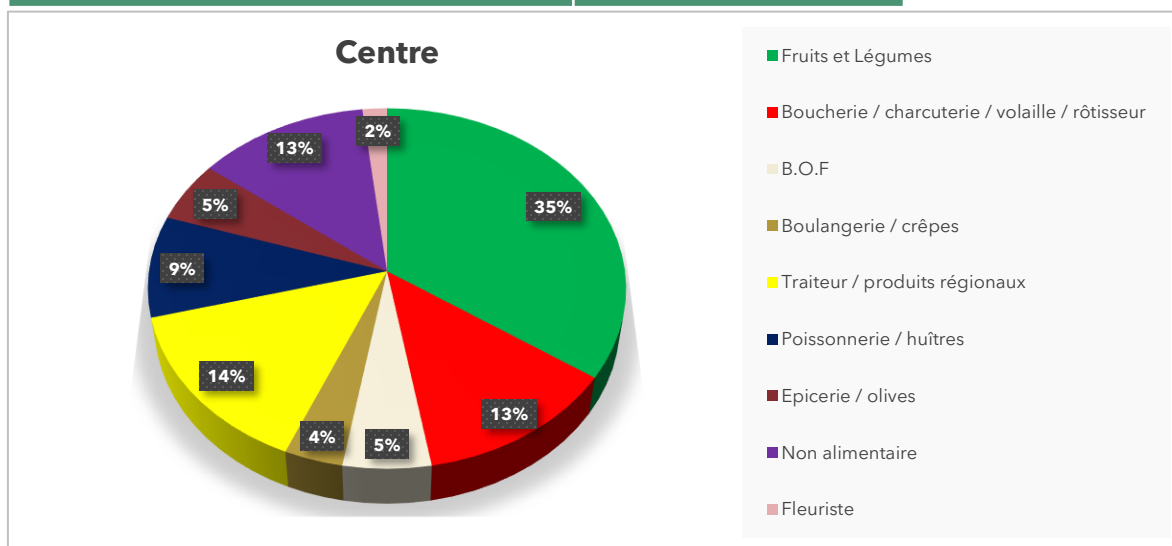
Données sur l'offre commerciale



CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU CENTRE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Fruits et Légumes	19
Boucherie / charcuterie / volaille / rôtisseur	7
B.O.F	3
Boulangerie / crêpes	2
Traiteur / produits régionaux	8
Poissonnerie / huîtres	5
Epicerie / olives	3
Non alimentaire	7
Fleuriste	1
Total	55



Entrées / sorties

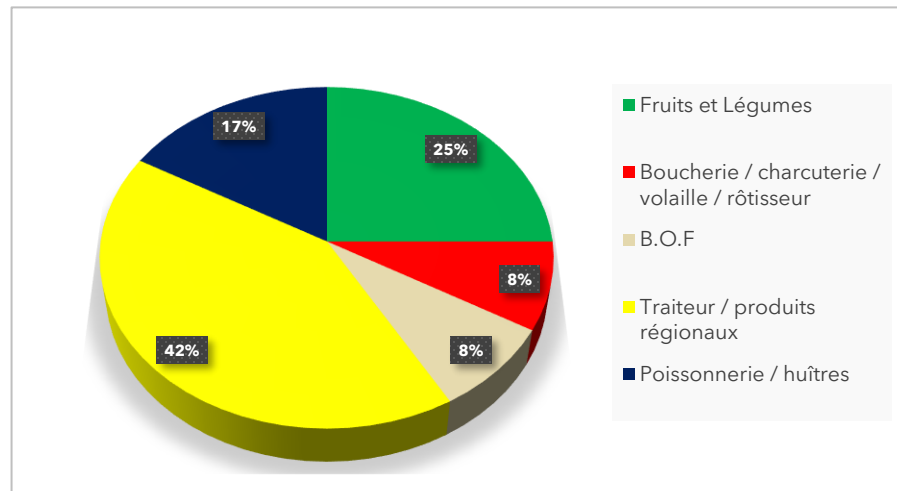
Mois	Activités	Entrées	Sorties
Janvier	Traiteur	1	
Janvier	Olives	1	
Février	Fleuriste		1
Février	Confection		1
Mars	Huîtres	1	
Avril	Boucherie		1
Juillet	Produits de cuisine	1	
Juillet	Traiteur Turc	1	
Juillet	Producteur	1	
Octobre	Crêpes		1
Octobre	Crêpes	1	
Octobre	Produits de cuisine		1
Octobre	Fruits et légumes		1
Octobre	Fruits et légumes	1	
Total		8	6

Avec quelques mouvements, le marché central reste dynamique et attractif pour les commerces alimentaires.

CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ PEREIRE

Représentativité activités commerciales

Activités commerciales	Nombre de commerçants
Fruits et Légumes	3
Boucherie / charcuterie / volaille / rôtisseur	1
B.O.F	1
Traiteur / produits régionaux	5
Poissonnerie / huîtres	2
Total	12



Entrées / sorties

Mois	Activités	Entrée	Sortie
Janvier	Traiteur	1	
Avril	Produits orientaux	1	
Avril	Crêpes	1	
Juin	Crêpes		1
Octobre	Traiteur Libanais	1	
Octobre	Traiteur	1	
Octobre	Traiteur Turc	1	
Octobre	Poissonnerie	1	
Total		7	1

Le marché Pereire, inauguré cette année à fait l'objet d'un important travail de recrutement. Localisé sur cette place nouvelle, il devrait prospérer avec une clientèle nouvelle qui vient s'ajouter à celle apportée par le transfert du marché Frahier.

CHARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DE ROTONDES

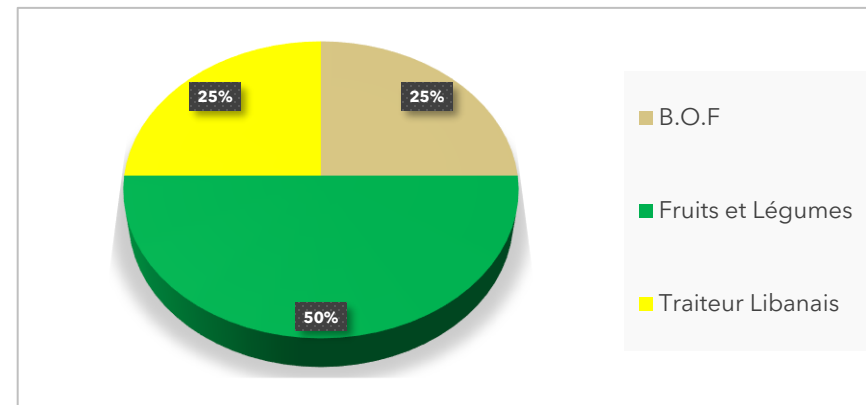
Liste des abonnés - 4 commerçants

Activités commerciales	Nombre de commerçants
B.O.F	1
Fruits et Légumes	2
Traiteur Libanais	1
Total	4

Ce marché d'après midi peine à s'établir. La fréquentation est aléatoire et le commerce s'en ressent. Plusieurs commerçants alimentaires, sollicités, ont réalisé des essais mais n'ont pas confirmé en souscrivant à l'abonnement.

Entrées / sorties

Mois	Activités	Entrée	Sortie
Juin	Poissonnerie		1
Septembre	Charcuterie		1
	Total		2



LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
06/01 Réunion de suivi DSP	02/02 1ère collecte de biodéchets sur le marché du Centre	08/03 Réunion de suivi DSP	12/04 Commission paritaire <u>ODJ</u> 1. Marché Central	10/05 Réunion de suivi DSP	05/06 La Nuit des Artistes de 11h à 20h Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage
25/01 Commission paritaire <u>ODJ</u> 1. Bilans : commerçants, Dadoun, Ville 2. Fonctionnement Animations/Communication 3. Evolution 2021 4. Point sur les nouvelles candidatures, les démissions et les périodes d'essai 5. Divers	08/02 Réunion de suivi DSP	27/03 : Inauguration du marché Pereire	1.1 Réaménagement : études techniques et budgétaires en cours 2. Marché Pereire 2.2 Point ouverture 2.3 Animations musicales 3. Marché Rotondes 3.1 Test changement de lieu 3.2 Commerçants abonnés 3.3 Horaires	22/05 : Marché aux fleurs de 09h00 à 18h30 sur le marché du Centre Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage	10/06 : Forum de l'Alternance Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage
29-30-31 : Animation Fête du mimosa sur les 3 marchés			4. Point Dadoun 4.1 Biodéchets sur les 3 marchés + marché Fourqueux 4.2 Règlement du marché 4.3 Projet grille de qualité	28-29 et 30/05 : Animation Fêtes des mères sur les 3 marchés	12 & 13/06 Fête des Luziennes Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage
29 & 31 Sessions de sensibilisation à la gestion du tri des biodéchets réalisées par notre prestataire Mutual Waste. Marché du Centre			5. Animation / Communication 5.1 Point à date du budget animation avec répartition par animation et poste de dépenses 5.2 Calendrier animations 5.3 Animations à venir : fête des pères, mères ... 5.4 Investissement chevalets		14/06 Réunion de suivi DSP
			6. Nouvelles candidatures – démissions – périodes d'essai – sanctions 7. Divers 7.1 Muguet 7.2 Appel à candidature représentants des commerçants 7.3 Présence de pickpockets sur le marché Central		18-19 et 20/06 Animation Fêtes des Pères sur les 3 marchés 21/06 Début des travaux de voirie sur le marché Central <i>Gestion de la circulation, aménagements concernant la déballe et la remballes des commerçants, repositionnement du placement des commerçants volants</i> 26/06 Marché de l'art de 10h00 à 19h00 Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<p>05/07 Commission paritaire ODJ</p> <p>1. Marché Central</p> <p>1.1 Réaménagement du marché</p> <p>1.2 Retour sur les travaux de la Rue de Poissy</p> <p>2. Marché Pereire</p> <p>2.1 Point sur la fréquentation</p> <p>2.2 Fidélisation</p> <p>2.3 Prix pratiqués</p> <p>3. Marché Rotondes</p> <p>3.1 Déplacement rue de l'Aurore</p> <p>3.2 Placement des commerçants</p> <p>3.3 Fidélisation des commerçants</p> <p>4. Point Dadoun</p> <p>4.1 Règlement du marché</p> <p>5. Points divers</p> <p>5.1 Communication-animation</p> <p>5.2 Commission des marchés</p> <p>5.3 Pétition</p> <p>6. Nouvelles candidatures - démissions - périodes d'essai - sanctions</p> <p>7. Divers</p>		<p>04/09 Forum des sports</p> <p>Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage</p>	<p>04/10 Réunion de suivi DSP</p>	<p>15/11 Réunion de suivi DSP</p>	
		<p>17/09 Réunion de suivi DSP</p>	<p>18/10 Commission paritaire ODJ</p> <p>1. Marché Central</p> <p>1.1 Point d'avancement du projet de réaménagement.</p> <p>2. Marché Pereire</p> <p>2.1 Baisse de la fréquentation</p> <p>2.2 Propositions d'amélioration</p> <p>3. Marché Rotondes</p> <p>3.1 Point d'avancement du projet de déménagement sur la rue de l'Aurore</p> <p>4. Etat commercial des marchés</p> <p>4.1 Entrées/sorties</p> <p>4.2 Nouvelles candidatures</p> <p>4.3 Périodes d'essai</p> <p>4.4 Sanctions & avertissements</p> <p>4.5 Successions</p> <p>5. Point divers</p> <p>5.1 Règlement intérieur</p> <p>5.2 Tarifs sur les marchés Central et Pereire</p> <p>5.3 Communication : compte-rendu Mutual Waste</p> <p>6. Animations</p>		
		<p>18/09 Journée du Patrimoine</p> <p>Organisation de l'installation d'un marché qualitatif de brocanteurs</p>	<p>17/09 Fin des travaux de voirie sur le marché Central</p> <p><i>Gestion de la circulation, aménagements concernant la déballe et la remballes des commerçants, repositionnement du placement des commerçants volants</i></p>	<p>25/09 Forum des associations</p> <p>Mise à disposition du matériel & gestion des équipes de montage/démontage</p>	
		<p>09/07 Réunion de suivi DSP</p>			

Relations Ville - Concessionnaire

Nous nous sommes réunis en commission paritaire 4 fois au cours de l'année. Lors de ces assemblées :

- sont traitées avec les commerçants les difficultés rencontrées dans le trimestre écoulé.
- sont exposés les projets de réaménagement ou de création de marchés, mais aussi de refonte et application du règlement intérieur.
- sont revus les évolutions commerciales pour chaque marché.

Ces réunions restent consultatives, les décisions relevant de l'autorité municipale.

Nous avons également rencontré, lors de 9 réunions techniques, les représentants de la Ville pour le suivi de la Délégation. Échanges d'idées et travail de fond sur les projets en cours.

Evènements organisés par la Ville :

Gestion du personnel & mise à disposition du personnel par le Concessionnaire

Nous avons collaboré aux manifestations organisées par la Ville sur la place du marché. Tout ou partie des équipements sont mobilisés et les interventions des équipes de monteuses décalées dans leurs horaires pour correspondre aux besoins des évènements.

Application du règlement

Nous dénombrons 14 courriers envoyés.

Il s'agit de notifications et rappels au règlement adressés sur constats d'infractions.

- 3 courriers pour impayés,
- 3 courriers pour impayés et absences,
- 3 courriers suite aux commissions paritaires,
- 3 courriers de 2nd avertissement dont 2 avec exclusions temporaires,
- 1 courrier de 1^{er} avertissement pour non port du masque,
- 1 courrier d'exclusion temporaire

Notes aux commerçants:

7 notes d'information ont été émises à destination de nos commerçants avec des sujets allant de la mise en place de la collecte de biodéchets jusqu'aux rappels de l'obligation de maintien du port du masque de protection bucconasal. Toutes présentées et accompagnées par le régisseur placier.





Note d'information

Marché Central de Saint-Germain-en-Laye

Le 25 janvier 2021

Objet : Mise en place du tri des biodéchets

Mesdames et Messieurs les commerçants,

L'ensemble du Groupe Dadoun vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous informons, qu'à compter du mardi 02 février 2021, débutera la collecte séparée des biodéchets. Nous avons sélectionné la société Mutual Waste basée à Saint-Germain-en-Laye. Cette dernière prévoit deux sessions de sensibilisation à la gestion du tri des biodéchets :

- le vendredi 29 janvier 2021 de 07h00 à 09h00
- et
- le dimanche 31 janvier 2021 de 07h00 à 09h00

Par conséquent, à compter du 02 février 2021, une nouvelle ligne "taxe biodéchets" apparaîtra sur votre facture conformément à la grille tarifaire votée par le Conseil Municipal (tarif selon votre activité) :

Central : Abonnés	
Taxe Bio Déchets à partir du 1er janvier 2021	
- Fruits et Légumes (coeff 4)	4,49 €
- Déchets Poissonniers (coeff 3)	3,37 €
- Fleurs/semis, Maraichons, Producteurs (coeff 2)	2,25 €
- Traitants, Branches, Charcutiers, Produits Divers (coeff 1)	1,12 €

Ainsi, dans le respect de la législation, nous comptons sur votre collaboration pour la bonne mise en place et les bonnes pratiques quant à la gestion des biodéchets sur le marché Central. Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les commerçants, nos sincères salutations.

Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@concessiondadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838



NOTE D'INFORMATION
Saint-Germain-en-Laye

Le 17 février 2021

Objet : Retour d'expérience – Mise en place de la collecte biodéchets

Chers commerçants,

Nous tenions à partager avec vous le 1^{er} retour très positif de Mutual Waste, 2 semaines après la mise en place de la collecte de biodéchets sur le marché central de St Germain en Laye.

Mutual Waste s'est félicité de la très bonne qualité du tri effectué sur les biodéchets végétaux.

Il apparaît que, malgré la bonne qualité du tri des SPA, une solution alternative va vous être proposée afin d'éviter les sacs plastiques qui s'avèrent peu adaptés à ce type de collecte (poids, fuite, opaques...). D'autant que cette collecte est très importante versus les biodéchets végétaux.

Enfin, et afin d'éviter de vous gêner lors de votre rangement en fin de marché, les équipes de Mutual Waste décalent leur passage à 14h15/30 le mardi & vendredi et à 14h45/15h00 le dimanche.

Nous vous renouvelons nos encouragements à poursuivre dans cette lancée pour faire de ce projet de collecte de biodéchets une réussite.

Bien à vous,

Le Groupe Dadoun,
Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@concessiondadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838



NOTE D'INFORMATION
Saint-Germain-en-Laye

Le 18 février 2021

Objet : Abonnement

Chers commerçants,

Un point sur l'activité du marché des Rotondes a été soulevé lors de la commission paritaire du 25 janvier 2021. Il est apparu que le fonctionnement actuel avec des commerces alimentaires enregistrés comme des commerçants volants n'est pas celui prévu par le règlement intérieur des marchés de la Ville de Saint-Germain-en-Laye.

Aussi, c'est avec avantage que nous allons procéder à votre inscription d'abonné pour ce marché. En effet les tarifs sont pour vous plus avantageux et la gestion de l'activité, suivie par la commission des marchés, plus encadrée.

Nous vous prions, en conséquence, de bien vouloir nous fournir vos documents commerciaux à jour :

- Extrait de K-Bis de moins de 3 mois, ou l'inscription INSEE, ou l'attestation MSA
- Attestation d'assurance,
- Copie, recto/verso, de votre carte d'ambulant

De plus, et afin de garantir et d'optimiser nos échanges nous vous demandons de bien vouloir compléter vos coordonnées ci-dessous : (Lisiblement, en caractères d'imprimerie ou en majuscules) :

Marché : ROTONDES

Nom : Prénom :

Portable : E-mail :

Comptant sur votre collaboration et restant à votre disposition,

DADOUN Père & Fils,
Votre concessionnaire

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Giraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tél : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@concessiondadoun.com
SAS au capital de 125 124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838



NOTE D'INFORMATION Saint-Germain-en-Laye

Le 11 juin 2021

Objet : Travaux de réfection de la rue de Poissy

Chers commerçants,

Nous vous informons des prochains travaux de réfection de la rue de Poissy. Le chantier débutera le 21 juin 2021 et devrait durer jusqu'au 19 septembre 2021.

L'activité du marché sera forcément impactée, notamment dans ses phases de déballage et remballage.

La rue de Poissy sera fermée et inaccessible aux véhicules de 07h30 à 12h30 pendant toute la période.

Phase de déballage :

- Les arrivées le matin doivent se faire de manière qu'à **07h30** il n'y ait **plus de camions** dans la rue de Poissy. Vous devez prévoir votre temps de déchargement pour être sortis avant 7h30 heure de fermeture de la rue.

Phase de remballage :

- Une fois prêts au chargement, tout remballé, vous devez absolument contacter le placier qui seul, vous autorisera à amener votre véhicule.

Le chargement sera limité à **20 minutes**.

Nous vous rappelons votre nécessaire collaboration pour permettre le bon déroulement des opérations.

Monsieur Philippe Joly, votre placier est joignable au 07 61 90 29 08 et disponible pour toute information complémentaire.

**DADOUN Père & Fils,
Votre concessionnaire**

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Géraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tel : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@dadoun.com
SAS au capital de 125.124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838



NOTE D'INFORMATION Saint-Germain-en-Laye

Le 15 juillet 2021

Objet : Travaux de réfection de la rue de Poissy

Chers commerçants,

Le Tour de France passe par Saint-Germain-en-Laye ce dimanche 18 juillet 2021. De ce fait, l'avenue des Loges sera fermée.

Le stationnement de vos véhicules devra se faire Rue du Fer à Cheval (sortie de Saint-Germain en direction de Chambourcy).



Adresse : Rue du Fer à cheval

Proposition : 200 ml de stationnement libre et gratuit pour permettre le stationnement des camions du marché le jour du tour de France (18 juillet)

La navette sera présente pour les allers-retours : compter environ 30 minutes de trajet.

Nous vous rappelons votre nécessaire collaboration pour permettre le bon déroulement des opérations.

Monsieur Philippe Joly, votre placier reste joignable au 07 61 90 29 08 et disponible pour toute information complémentaire.

**DADOUN Père & Fils,
Votre concessionnaire**

CONCESSION DE DROITS COMMUNAUX
Halles – Foires – Marchés
127 boulevard du Général Géraud – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Tel : 01 45 11 71 11 - Fax 01 45 11 71 12
E-mail : info@dadoun.com
SAS au capital de 125.124 Euros
RCS Créteil B 410 708 838 – N° TVA Intracommunautaire FR31 410 708 838

Marchés de Saint-Germain-en-Laye ** Collecte des biodéchets



📧 Ce message a été envoyé avec l'importance Haute.



Cher commerçant,

La collecte des biodéchets, sur les marchés de Saint-Germain-en-Laye, se poursuit et nous tenons à vous remercier pour votre collaboration.

Afin que les opérations de tris perdurent et s'améliorent, vous trouverez ci-joint, en rappel, la fiche mémo avec le classement des déchets par rapport aux bacs.

Philippe Joly, votre plaicier, vous accompagne et vous donnera tout complément d'information pour arriver ensemble au meilleur résultat.

Sachant comptez sur vous, nous vous souhaitons une agréable journée.
Cordialement,

Joana DA ROCHA
Assistante de direction – Service Exploitation
Téléphone : 01 45 11 71 11
125 Bd du Général Giraud, 94100 Saint-Maur-des-Fossés
<https://www.groupedadoun.com/>

Communiqué de presse ** Préfet des Yvelines ** Port du masque sur les marchés forains



Mail d'Accueil du Groupe DADOUN
À Cci

📧 Vous avez transféré ce message le 16/11/2021 17:56.



Cher commerçant,

Dans le cadre de la lutte contre le COVID et suite au communiqué de presse du préfet des Yvelines (ci-joint), nous vous informons que l'obligation du port du masque est reconduite sur les marchés forains jusqu'au 1^{er} février 2022.

Qu'il s'agisse de marchés couverts ou découverts l'application des gestes barrières est également fortement recommandée.

Comptant sur votre nécessaire collaboration et vous souhaitant une belle fin de journée,
Cordialement,

Téléphone : 01 45 11 71 11
125 Bd du Général Giraud, 94100 Saint-Maur-des-Fossés
<https://www.groupedadoun.com/>

TRI DES BIODÉCHETS VERS UN MARCHÉ Eco-responsable

BOUCHERIES, POISSONNERIES, VOLAILLERS, FROMAGERS, TRAITEURS & ASSIMILÉS

TRI À RÉALISER AU COURS DU MARCHÉ

Restes de découpe uniquement.

COMMENT ?

Remplir le contenant fourni sur votre stand. Puis le rapporter au point de regroupement à la fin du marché.

ET APRÈS ?

Usine de méthanisation locale
Fertilisant, Électricité, Chaleur et Engrais
Chenil et S.P.A.

La qualité du tri est primordiale pour ne pas polluer les champs.

ÉLÉMENTS INTERDITS

Le tri des déchets et la propreté du marché sont de la responsabilité de tous. Merci pour votre engagement!

TRI DES BIODÉCHETS VERS UN MARCHÉ Eco-responsable

PRIMEURS FLEURISTES

TRI À RÉALISER AU COURS DU MARCHÉ

Déchets végétaux uniquement

COMMENT ?

Remplir le contenant fourni sur votre stand. Puis le rapporter au point de regroupement à la fin du marché.

ET APRÈS ?

Plateforme de compostage locale
Fertilisant et Engrais Retourné à la terre

La qualité du tri est primordiale pour ne pas polluer les champs.

ÉLÉMENTS INTERDITS EMBALLAGES DIVERS

OBJECTIF : COLLECTER 100% DES DÉCHETS VÉGÉTAUX
Pensez à vider vos cagettes, des produits périssables!

Le tri des déchets et la propreté du marché sont de la responsabilité de tous. Merci pour votre engagement!



Versailles, le 15 novembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prolongation de l'obligation de port du masque dans certaines circonstances dans le département des Yvelines

L'arrêté préfectoral du 30 août 2021 rendant obligatoire, dans certaines circonstances, le port du masque dans le département des Yvelines, est applicable jusqu'au 15 novembre inclus.

Or, la situation épidémiologique demeure préoccupante. Ainsi, le taux d'incidence, qui s'élevait à 62 cas pour 100 000 habitants le 6 octobre 2021, atteint 83 cas pour 100 000 habitants le 10 novembre 2021. Le taux de positivité atteint quant à lui 3,3 %, au-dessus de la moyenne régionale, contre 1,3% le 6 octobre 2021.

Face à cette situation, Jean-Jacques BROT, préfet des Yvelines, a décidé de maintenir l'obligation de port du masque, dans certaines circonstances, dans le département des Yvelines jusqu'au 1^{er} février 2022.

Dès lors, sans préjudice des obligations prescrites par le décret du 1^{er} juin 2021 modifié en la matière, le port du masque de protection reste obligatoire, dans le département des Yvelines, en plein air sur la voie publique et dans l'espace public, dans les seuls lieux et circonstances suivants :

- sur les marchés, brocantes et ventes au déballage ;
- dans les rassemblements de personnes.

L'obligation du port du masque prévue au présent arrêté ne s'applique pas :

- aux personnes de moins de onze ans ;
- aux personnes munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation ;
- aux personnes pratiquant une activité physique et sportive.

Le préfet appelle chacun à la responsabilité et au respect des règles sanitaires, pour contenir la progression de l'épidémie.

Contact presse : pref.communication@yvelines.gouv.fr

Données Administratives ET FINANCIÈRES



2021	
Recettes des commerçants abonnés	242 935,17 €
Centre	231 617,57 €
Rotondes	4 157,40 €
Perreire	7 160,20 €
Recettes des commerçants volants	63 455,89 €
Centre	54 225,95 €
Rotondes	5 880,00 €
Perreire	3 349,94 €
Autres produits d'exploitation	195 460,50 €
Publicité/animation	38 167,82 €
Publicité/animation versement ville budget antérieur	
Recettes déchets	113 578,29 €
Recettes super soldes/brocantes	856,49 €
Redevance charge directe ville	28 028,51 €
Recettes collecte écologique	17 658,21 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	501 851,56 €
Location de véhicules et remorque	20 800,00 €
Achats de fournitures et matériels	4 775,86 €
Entretien (matériel roulant et stands)	9 306,00 €
Carburant et autres fluides	2 827,83 €
Achats étude et prestations	1 900,00 €
Assurance	602,22 €
Location et frais monétique TPE	1 932,79 €
Coût collecte écologique	23 451,00 €
Masse salariale Régisseurs /Administratifs	34 685,69 €
Coût complet Montage/Démontage	137 591,22 €
Coût complet nettoyage	8 597,88 €
Coût complet barriérage SODED	12 896,82 €
Charges sociales Régisseurs /Administratifs	10 878,58 €
Coût des charges de personnels	204 650,26 €
Frais de siège 4% (sur dts places)	12 255,64 €
Animation / Publicité	38 167,82 €
Impôts et taxes	709,61 €
Amortissement baches	5 925,93 €
Redevance	
Part fixe	50 000,00 €
Part variable	
Retrocession	
Charges directes ville	28 028,51 €
Déchets	113 578,29 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	518 911,76 €
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	-17 060,20 €

COMPTES D'EXPLOITATION 2021

Explicatif

Le contrat ayant débuté le 1er octobre 2020, ce compte d'exploitation 2021 est donc la première année complète d'exploitation sur la délégation.

- Les recettes des commerçants abonnés sont de 242 935 €, inférieures de 24 841 € au prévisionnel, soit -9 %.
- Les recettes des commerçants volants sont de 63 456 €, inférieures de 4 918 € au prévisionnel, soit -7 %.
- Le total des droits de place est donc inférieur de 29 759 € au prévisionnel, soit - 9%.
- Les autres produits d'exploitation de 195 460 €, sont composés des recettes d'animation pour 38 168 €, des recettes brocantes de 856 €, des recettes de collecte écologique pour 17 658 € ainsi que des « charges directes Ville » et de la perception de la DBIC, respectivement pour 28 029 € et 113 578 € (recettes reversées intégralement aux services concernés).
- Les charges d'exploitation sont conformes au prévisionnel, excepté pour le poste carburant qui a été inférieur aux prévisions. Le local trouvé à proximité de la ville pour entreposer le véhicule nous permet ainsi de réduire notre empreinte carbone.
- Les charges totales de personnel sont inférieures au prévisionnel de 12 453 € soit -5,74 %.
- Le budget d'animation collecté auprès des commerçants, fait l'objet d'un traitement comptable spécifique, celui-ci ne doit pas engendrer de gain ou de perte pour le délégataire, c'est pourquoi dans la présentation de notre compte d'exploitation les charges équilibrent les recettes, soit 38 168€.

(Selon les années ce budget est plus ou moins utilisé et est d'ailleurs sujet à la variation des présences des commerçants. Le récapitulatif transmis dans notre rapport détaille le montant collecté, celui dépensé et le restant chaque année; le cas échéant, le solde du budget est reporté sur l'exercice suivant).

- La redevance versée à la commune est de 50 000€

Les rétrocessions charges directes et déchets correspondent aux montants collectés soit 28 029 € et 113 578 €.

Le résultat brut pour cette première année d'exploitation est déficitaire de 17 060 €.

AMORTISSEMENTS 2021

Investissements financés par fonds propres

Date Achat	Désignation	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL ACHAT	METHODE	DUREE	DOTATION 2021
21/12/2020	BACHES - BLANC AVEC DEUX LÉS VERT ET BLEU	200	200,00 €	40 000,00 €	Linéaire	6,75 ans	5 925,93 €

ANIMATIONS



FÊTE DU MIMOSA (JANVIER 2021)

Opération menée **sur les 3 marchés** de la ville

- 1 jeu en QR Code sur le marché (vs mécanique de jeu sur Facebook en N-1)
 - **385 scans** des QR Code
 - **234 participants** au jeu concours
- Publication de posts & stories pendant l'évènement
- Relais de l'évènement par la ville (affichage public + facebook)
- Communication à destination des commerçants sur l'évènement



OUVERTURE DU MARCHÉ PEREIRE (MARS 2021)

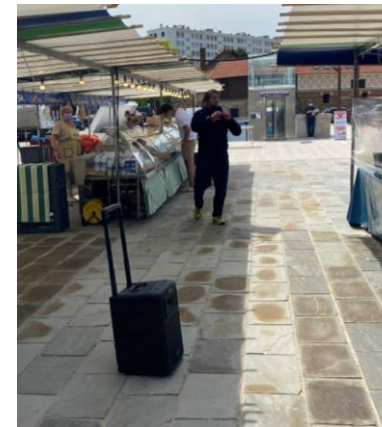
- Boîtage – 2.500 flyers distribués les 23 & 24 mars
- 1.000 sacs à légumes aux couleurs du marchés offerts aux clients
- Communication autour du marché (communiqué de presse, relais sur les réseaux sociaux....)



FÊTE DES MÈRES (MAI 2021)

Opération menée **sur les 3 marchés** de la ville

- **3000 tickets à gratter distribués** via un animateur sur les 3 marchés
→ dont **110 tickets gagnants** : 100 Bons d'achats de 5€ + 10 repas au restaurant
- Publication de posts autour de l'évènement
- Relais de l'évènement par la ville (affichage public + facebook)
- Communication à destination des commerçants sur l'évènement



Post du 27 mai
475 couvertures
19 réactions



Post du 30 mai
400 couvertures
5 réactions



Post du 30 mai
434 couvertures
23 interactions

FÊTE DES PÈRES (JUIN 2021)

Opération menée **sur les 3 marchés** de la ville

- Concours de dessin pour les enfants de 3 à 12 ans - le we du 11 juin
→ **16 dessins** déposés & récompensés
- Distribution de **750 bouteilles de rosé** – le we du 19 juin
 - **42** bouteilles au marché des Rotondes
 - **102** bouteilles au marché Pereire
 - **606** bouteilles au marché Central
- Partenariat avec l'association Dynam Jeunes/AMI services Boucles de Seine pour la récupération des dessins et la distribution des bouteilles



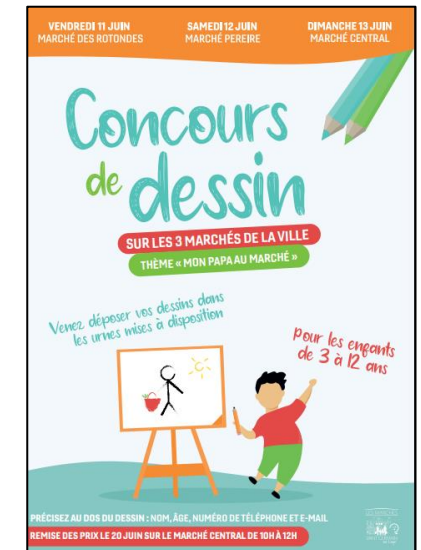
Post du 8 juin
322 couvertures
14 réactions



Post du 9 juin
203 couvertures
6 réactions



Post du 18 juin
807 couvertures
64 interactions



BUDGET

BUGDET 2021	
Solde 2020	3 372,14 €
Recettes animation	50 579,64 €
<i>Dont versement du solde animation clôture délégation Lombard & Guérin</i>	12 411,82 €
Dépenses animation	- 29 641,44 €
<i>Opération Mimosa</i>	- 4 480,00 €
<i>Ouverture marché Pereire</i>	- 2 995,64 €
<i>Fête des Mères</i>	- 2 690,40 €
<i>Fête des Pères</i>	- 5 767,02 €
<i>Beaujolais</i>	- 6 160,00 €
<i>Noël</i>	- 7 548,38 €
Solde 2021	24 310,34 €



CRÈCHE DE GRAMONT
VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
GÉRÉE PAR LES PETITS CHAPERONS ROUGES

Rapport annuel 2021 - Du 23 août au 31 décembre 2021

- 1 - Synthèse
 - 1.1 - Les Petits Chaperons Rouges en quelques chiffres
 - 1.2 - Chaperons 2024+: évoluons au rythme de notre Monde
 - 1.3 - Grandir et le fond de solidarité
 - 1.4 - Nos engagements responsables
 - 1.5 - Fiche de synthèse 2021
- 2 - Présentation de l'occupation de la crèche
- 3 - Les relations familles
- 4 - La vie de la crèche
- 5 - L'équipe de la structure
- 6 - La démarche qualité Crech'EXPERT
- 7 - Démarche RSE
- 8 - La sécurité, un enjeu de tous les jours
- 9 - Éléments financiers 2021
- 10 - Conclusion sur l'année 2021 et objectifs 2022

I. SYNTHÈSE



La gestion de la crèche de Gramont nous a été confiée en délégation de service public depuis le 23 août 2021 et pour une durée de 5 ans.

Il s'agit d'une reprise par conséquent une partie de l'équipe a souhaité poursuivre l'aventure avec LPCR, de nouvelles professionnelles issues de recrutement externes ont également rejoint l'aventure. L'enjeu est alors de créer une cohésion et une dynamique d'équipe.

Nous avons fait la connaissance des familles déjà présentes avec l'ancien prestataire et avons accueilli les nouvelles.

Nous avons souhaité mettre l'accent sur la communication afin de créer un climat de confiance avec les familles et les professionnelles.

La journée pédagogique nous a permis de faire connaissance, d'échanger plus concrètement sur des pratiques et postures éducatives déjà existantes afin d'assurer une transition sereine pour tous.

L'année 2021 a été marquée par la pandémie et les conditions sanitaire en lien avec la COVID 19.

L'ensemble de l'équipe de la crèche de Gramont a fait preuve d'une grande adaptabilité et d'investissement, elle s'est mobilisée pour garantir aux enfants un accueil de qualité et un lieu de vie apaisant. Le port du masque et le lavage des mains ont été abordés de manière ludique.

Nous avons du constamment réajuster nos pratiques afin de respecter l'évolution des protocoles sanitaires et guides ministériels relatifs à l'accueil des jeunes enfants.

Toujours soucieux du bien-être de l'enfant et de notre travail au quotidien, nous avons proposé des réunions d'équipe et d'analyse des pratiques dans un soucis d'amélioration constante de nos pratiques professionnelles.

Vous trouverez ci-après un aperçu de l'activité de la crèche cette année, nous vous souhaitons une bonne lecture et sommes à votre disposition pour venir vous le présenter.



96%

Familles
satisfaites



1^{er}

Pionnier Français des crèches
d'entreprise et seul acteur certifié
Crèche'Expert par SGS Qualicert



15

Partenariats
Parentalité



20 000

enfants
inscrits



422

crèches en propres
+16 ouvertures d'ici 2022



+ 1 800

Crèches partout
en France



+ 1 376

crèches
partenaires



95 %

des parents nous
recommandent

Nous « **N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Et rien ne nous permet de savoir quel monde sera le leur** » affirmait Maria Montessori.

C'est dans cette direction que nous avons choisi de porter notre réflexion et d'orienter le projet d'accueil des enfants des Petits chaperons rouges.

Alors que pouvons-nous apporter à l'enfant pour qu'il rencontre avec le plus de cartes en mains ce monde de demain, inconnu, incertain, et même celui d'aujourd'hui qui change si vite ? Quels sont les ressorts à mobiliser, les attitudes professionnelles attendues, les aptitudes à stimuler, les compétences à développer ?

Une nouvelle approche : Les compétences du 21ème siècle

5 compétences se distinguent : **la Créativité, la Collaboration, la Communication, la pensée Critique et le Citoyen responsable**. Elles sont donc aussi appelées **les 5 C**.

Concrètement, vouloir mettre au cœur de nos pratiques les compétences du 21ème siècle, c'est souhaiter développer :

- **La Collaboration** et **la Communication** enfants/adultes mais aussi entre enfants. C'est aussi soutenir la confiance en soi pour l'enfant, et celle entre les enfants. C'est renforcer les habiletés sociales (telle l'empathie par exemple) ou encore l'intelligence émotionnelle.
- C'est permettre de faire émerger puis de consolider la **Pensée Critique** de l'enfant (faire des hypothèses, les tester, s'exprimer), ce qui lui permettra de se concentrer et d'interroger son monde puis de l'interpréter et le comprendre.
- Associé à la **Créativité**, les enfants disposeront d'outils pour s'adapter au monde qui les entoure ; se comprendre soi, les autres et le monde.
- Avec de bonnes compétences en communication, les enfants pourront alors exprimer clairement leurs idées.
- En coopérant, en intégrant et respectant les règles sociales et sociétales, nous représentons le **Citoyen responsable**. Et permettons aussi de la faire évoluer.

Une **allocation de rentrée en maternelle** lancée par
notre Fonds de Solidarité pour l'Enfance !



Lors d'une interview exclusive sur Bsmart TV, Jean-Emmanuel Rodocanachi, notre Président, a annoncé le lancement de la toute première **allocation de rentrée en maternelle** créé par notre **Fonds de Solidarité pour l'Enfance**, la fondation d'entreprise des Petits Chaperons Rouges !

Aujourd'hui, l'allocation de rentrée scolaire existe uniquement pour les enfants à partir 6 ans. Pour répondre à un réel besoin des familles les plus fragiles, notre Fonds de Solidarité lance une aide qui accompagnera les familles entre la crèche et l'école maternelle.

Concrètement, il s'agit d'un budget 100 € par famille soit près de 100 000 € débloqués pour 1 000 familles en urgence sociale qui sont accueillies dans nos crèches, dès la rentrée de Septembre 2021 ! **Une grande première en France !**

Nous sommes très fiers de porter cette innovation sociale qui est amenée à grandir pour aider un maximum de familles dans les années à venir !

Nos 3 axes d'actions :

- L'utilisation de produits **sains et sûrs** pour **l'enfant et l'environnement**
- La gestion de nos **déchets**
- La sensibilisation aux **enjeux environnementaux**

Notre objectif sensibiliser au plus tôt nos enfants au travers d'ateliers nature pour en faire des **C**itoyens responsables*

* 5ème **C** du projet pédagogique: **L'effet chaperons**



L'UTILISATION DE PRODUITS SAINS ET SÛRS POUR LES ENFANTS ET L'ENVIRONNEMENT



Une alimentation bio et locale

- **Minimum 1 produit bio** et **2 produits locaux** par jour
- **75%** de fruits et légumes frais et de saison
- Une **diététicienne** diplômée dans chaque région
- Des ateliers autour de **l'éveil gustatif** des enfants



Du mobilier Durable

- Du mobilier issu de fournisseurs **engagés** dans la **protection de l'environnement**
- Des jouets **en bois** issus de **forêts écogérées** ou en **plastiques recyclés**



Un air sain et pur

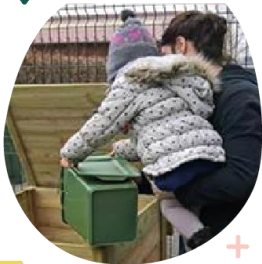
- **100%** de nos crèches sont engagées dans un programme de **qualité de l'air intérieur**
- **100%** de nos crèches utilisent des produits d'entretien **écolabellisés**.



Des produits d'hygiène verts

- Des produits d'hygiène avec une base lavante **100% végétale**
- Des couches respectueuses de la peau de **l'enfant** et de **l'environnement**

NOS ENGAGEMENTS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



Réduction de nos déchets

- Grâce à nos actions nous avons réduit de **4% le gaspillage alimentaire** dans nos crèches au mois de décembre. Voici les actions impactantes:
 - **Ajustement** des commandes alimentaires au nombre réel d'enfants présents
 - Utilisation du **compost**
 - Des dons de restes alimentaires aux animaux en partenariat avec l'association **EcoCocotte** ou à d'autres associations



Recyclage des déchets et suppression du plastique

Dans un objectif de **suppression du plastique** :

- Remplacement de nos barquettes alimentaires par des **barquettes en polypropylènes recyclés** par notre prestataire Ansamble
- Un système de **tri sélectif** est mis en place dans nos crèches
- Don de bouchons en plastique pour l'Association les Bouchons d'Amours. Transformation des bouchons en fauteuil roulant par l'association.



Une démarche en faveur de l'économie circulaire

Dans le cadre de notre **démarche Crèche'expert**, nos crèches réalisent :

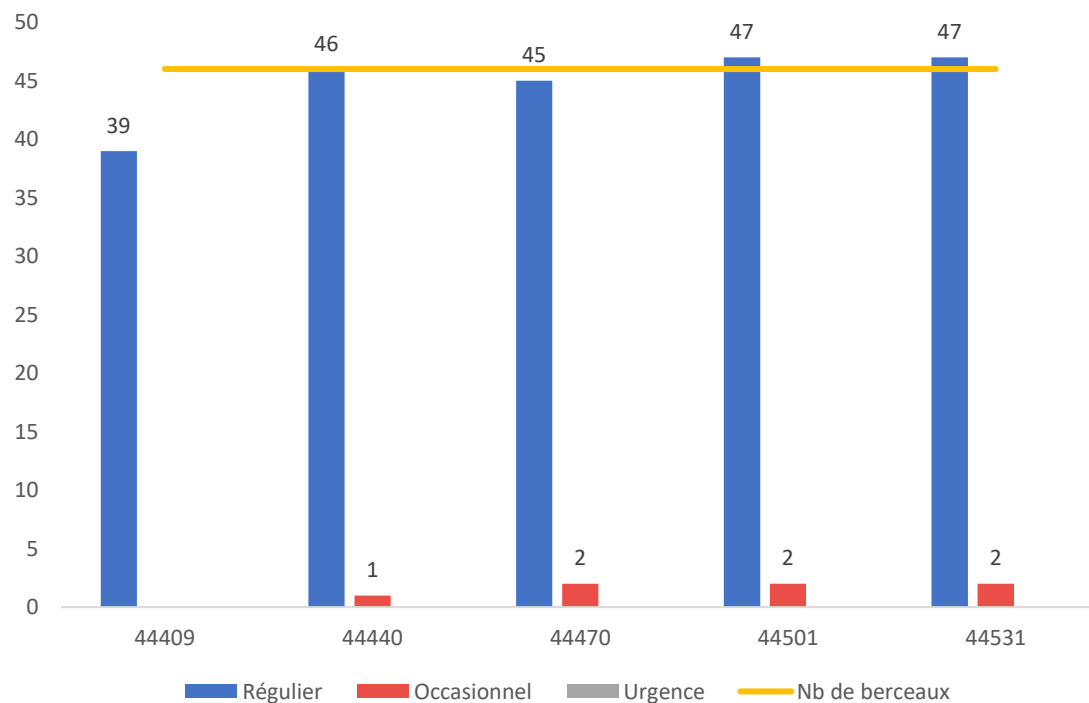
- Une collecte de dons de **vêtements** et de **jouets** pour des associations
- Une collecte de **déchets spéciaux***
- Et organisent des activités artistiques et de fabrication de jeux à partir d'objets du quotidien

Nom de la structure	Gramont
Dates du contrat de délégation	Du 23 août 2021 à 22 août 2026
Agrément	46 berceaux répartis en 3 sections : <ul style="list-style-type: none">• 10 berceaux en section bébés• 20 berceaux en section moyens-grands• 16 berceaux en section grands
Horaires d'accueil	De 7h30 à 18h30
Equipe	16 professionnelles : <ul style="list-style-type: none">1 Directrice1 Directrice adjointe2 Educatrices de jeunes enfants4 Auxiliaires de puériculture6 Agents spécialisés petite enfance2 Agents de service
Intervenants extérieurs	Psychomotricienne : Roselyne LAUWICK Psychologue : Aline NATIVEL ID HAMMOU Médecin : Docteur LAMY Association Tempo
Dates de fermetures	Journée pédagogique : 23 aout 2021 Vacances de Noël : 27 au 31 décembre 2021

2. PRÉSENTATION DE L'OCCUPATION DE LA CRÈCHE



Nombre d'enfants accueillis et typologie des contrats

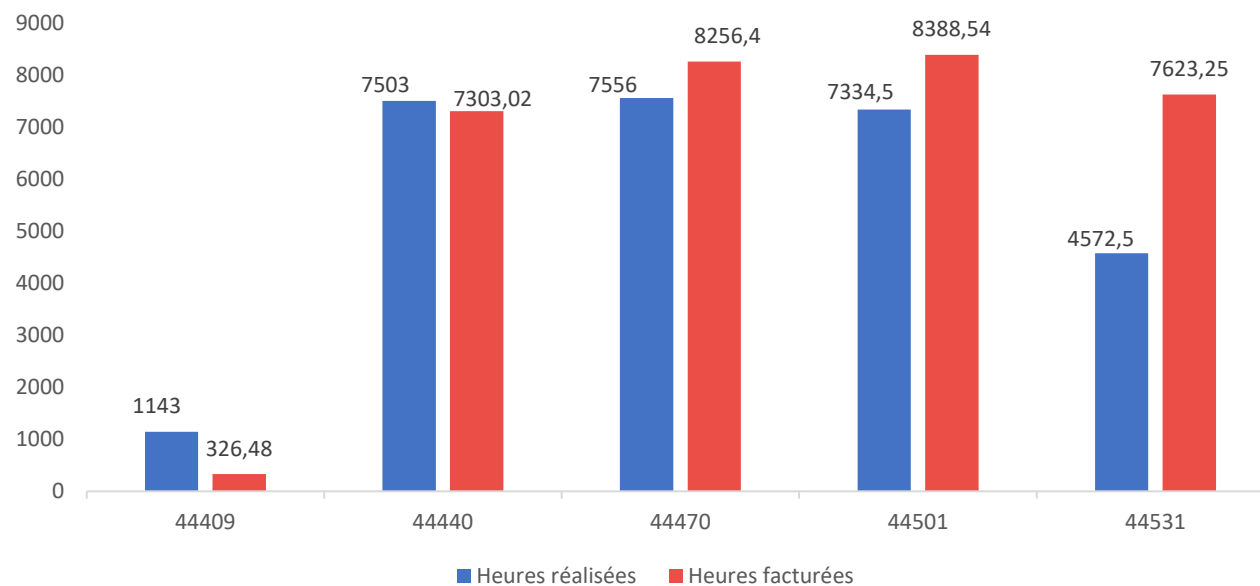


En 2021 :

49 enfants ont été accueillis au sein de la crèche

47 enfants étaient inscrits en accueil régulier, 2 en accueil occasionnel.

Heures réalisées et heures facturées



Le nombre total d'heures réalisées et facturées en 2021 est de :

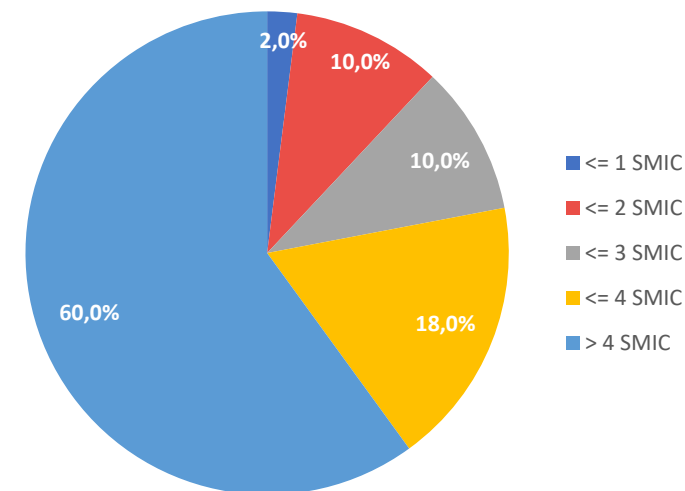
- **28 109** heures réalisées
- **31 898** heures facturées

Diversité des profils des familles accueillies

Taux d'occupation réalisé – Taux d'occupation financier

- Taux d'occupation réalisé : **64 %**
- Taux d'occupation financier : **72 %**
- Ecart TOF/TOR : **113,5 %**
- Taux de PSU : **5,29**

Typologie des familles bénéficiaires par tranche de ressources au 01.12.2021



Ressources moyenne au 1.12.1021

5 399 €

Ressources médianes au 1.12.2021

6 059,67€

Dans le cadre de la reprise nous avons une montée en charge progressive pour permettre une bonne intégration des équipes nouvellement recrutées.

3. LES RELATIONS FAMILLES



Réunion	Date	Thèmes
Réunion de rentrée	Bébés : 15 septembre Moyens-Grands : 21 septembre Grands : 23 septembre	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'équipe • Points du règlement de fonctionnement • Journée type • Projets de l'année • Questions / Réponses
Réunions à thème	Mercredi 1 ^{er} décembre	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • L'accompagnement de la colère de 0 à 3 ans • Gestion des émotions
Café des parents	Mercredi 1 ^{er} septembre Vendredi 16 décembre	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'équipe de direction et de la coordinatrice aux familles • Point et échange sur la période écoulée : sept. à déc.
Conseil de crèche et parents relais	Jeudi 18 novembre	Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none"> • Questions / Réponses des parents relais • Recrutement • Projets de l'année • Les prochains évènements

Tous les deux mois, la directrice envoie aux parents par courrier électronique la Newsletter **Crèche Actus**.

Elle permet d'entretenir une communication régulière avec les familles, de leur donner des informations et de la visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche, sur les temps forts passés et à venir, et des contenus pédagogiques ou conseils pratiques.



L'équipe de la crèche de Gramont vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année !

Actus des sections

Retour en images sur la semaine du Goût



Nous vous remercions pour votre participation !

16 décembre: Fête de l'hiver !

Pour l'occasion, nous vous proposons d'habiller vos enfants et vous si vous le souhaitez de votre plus beau pull de l'hiver.

Nous vous accueillons autour d'un petit déjeuner à emporter dans le hall.

Aide la musicienne viendra partager un temps chansons et musiques avec vos enfants au cours de l'après-midi.

Malheureusement au vue de la reprise du COVID, nous ne pouvons vous convier à ces temps par soucis de respect des gestes barrières.



Sacs en tissu

Dans une démarche écologique inès a eu la gentillesse de coudre des sacs en tissu afin de remplacer les sacs jetables remis lorsqu'un vêtement est souillé. Ces sacs sont mis à disposition dans toutes les sections mais restent en nombre limités. Afin que cette nouvelle méthode se perpétue dans le temps, il est indispensable que vous les laviez et nous les renchiez dans la semaine.



PENSÉE POSITIVE

« Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends »

Nelson Mandela

WWW.GRANDIR.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



Actus petite enfance

Pour le plaisir des enfants mais aussi des GRANDS enfants ☺

Atelier pâte à neige

Pour décorer, s'amuser, manipuler et découvrir la sensation toute douce de cette pâte à neige : un atelier à faire et refaire avec petits et grands !

Matériel nécessaire :
2 tasses de Maizena
½ verre d'huile
Paillettes si vous le souhaitez

Mélanger la Maizena avec l'huile et les paillettes. C'est déjà prêt !

Petite astuce : dans un sac congélation, elle se conserve quelques jours au réfrigérateur.



Atelier pâte à modeler maison



Réservez au frais pendant au moins une heure. Celle-ci se garde pendant une semaine dans une boîte hermétique !

Matériel nécessaire :
120g de farine
20g de sel fin
10g de bicarbonate de sodium
20cl d'eau
1c à soupe d'huile végétale
Quelques gouttes de colorant alimentaire

Dans une casserole hors du feu, mélangez les éléments secs (farine, sel, bicarbonate). Versez l'huile puis l'eau. Mélangez à l'aide d'un fouet, le mélange doit être bien lisse. Ajoutez quelques gouttes de colorants alimentaires puis mélangez jusqu'à obtenir la couleur désirée. En refroidissant, les couleurs deviennent un peu plus intense. Faites chauffer le mélange à feu doux et fouettez. Le mélange va épaissir.

Lorsque le mélange est plus épais et forme une boule qui se détache des parois de la casserole, c'est terminé. Cela prend quelques minutes. Mettez la pâte à modeler dans un bol, recouvrez le d'un film étirable

Sortir même en hiver

Été comme hiver les enfants peuvent jouer dehors. Il n'y a aucune contre-indication.

C'est l'occasion d'apprendre à adapter sa tenue vestimentaire à la météo.

Jouer dehors enrichit les enfants de mille expériences en les mettant en contact avec la nature (sable, terre, neige, eau, vent, roches, arbres, etc.). Ils peuvent aussi découvrir les animaux, les insectes et les végétaux qui peuplent leur environnement.

Jouer dehors contribue grandement au développement moteur. L'enfant peut se dépenser physiquement et ainsi évacuer son trop-plein d'énergie ce dont il a grand besoin.



Enfin, bouger stimule l'appétit des enfants, leur sommeil, leur concentration et leur capacité d'apprentissage.

Courir, sauter, monter, lancer, tomber, trouver, s'interroger... C'est l'essence de la vie.

Trop froid pour jouer dehors? Il est recommandé de ne pas jouer dehors si la température, avec ou sans le facteur vent, est de -27 °C ou moins. Les deux éléments à retenir pour que votre enfant évite le froid ou l'ennui : être bien couvert et bouger !

Source : ROSSANT, Lyonel et Jacqueline ROSSANT-LUMBROSIO. Votre enfant. Guide à l'usage des parents. Paris, Éditions Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2006, 13,13 p.

WWW.GRANDIR.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



Chaque famille qui le souhaite peut bénéficier d'un accès dédié à notre interface Chaperons et Vous.

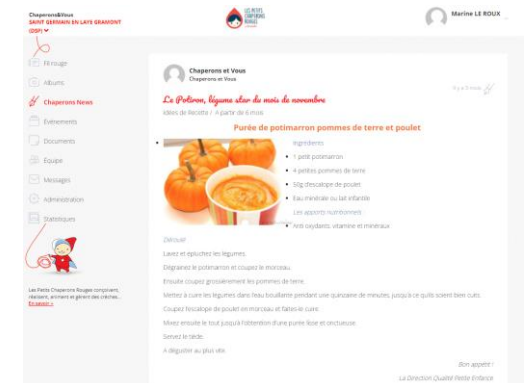
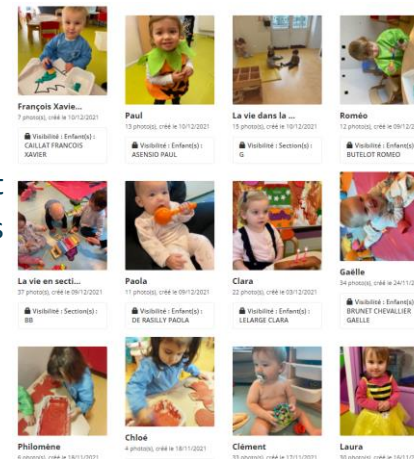
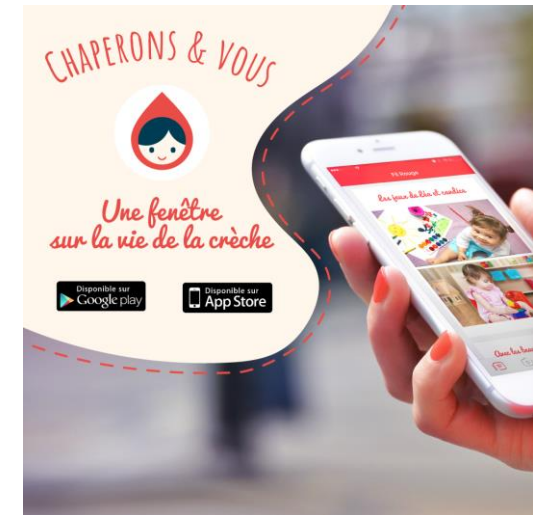
Une fenêtre ouverte sur la vie de la crèche au quotidien.

L'application, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, est un outil de communication privilégié avec les parents au quotidien. Ils peuvent ainsi rester connectés à l'univers de la crèche et de leur enfant

Chaperons et Vous comprend différentes rubriques

- Des albums photos sur les activités des enfants
- Des informations sur les principaux événements de la crèche (ateliers, sorties, fêtes...)
- Des documents administratifs relatifs à la vie de la crèche (règlements, menus...)
- Une messagerie dédiée sécurisée entre les parents et la direction de la crèche
- Des articles de fond et contenus pédagogiques (postés par le siège)
- Un aperçu de l'équipe de la crèche.

Un résumé hebdomadaire est envoyé aux parents (qui peuvent s'en désabonner). Le contenu et l'accès à l'application sont parfaitement sécurisés. Il ne s'agit en aucun cas d'un réseau social, mais bien d'un outil unilatéral de la crèche à destination des parents, étayé de publications de qualité.



Evènement	Date	Activité proposées
Fête de l'hiver	16 décembre	Journée du pull de l'hiver / Petit déjeuner à emporter pour les familles / Crêpes pour le goûter des enfants / Atelier d'éveil musical animé par TEMPO
Atelier parents-enfants	Semaine du 11 octobre 2021 Semaine du 16 novembre 2021 Semaine du 13 décembre 2021	Dans la section des bébés: peinture au chocolat, atelier sensoriel, atelier lumineux Dans la section des moyens / grands: peinture aux épices, confection d'un bonhomme de neige en bouteille, atelier pâte à sel Dans la section des grands: loto en famille, confection de cadres en pincés à linge
Atelier d'éveil musical	15 octobre 2 novembre 26 novembre 17 décembre	Durant 2 heures, Aude musicienne, intervient dans l'ensemble des sections. Elles propose un temps chansons avec instruments.
Réunion à thème	1 ^{er} décembre	Proposées aux familles des crèches de Gramont et Comtes d'Auvergne. Animée par Aline, notre psychologue, Roselyne, notre psychomotricienne et Caroline, notre EJE. <ul style="list-style-type: none"> L'accompagnement de la colère de 0 à 3 ans Gestion des émotions




LES PETITS CHAPERONS ROUGES by Grandir

GRAMONT ET COMTES D'Auvergne
Années 2021 - 2022

La crèche de Gramont et la crèche Comtes d'Auvergne souhaitent vous proposer dès :

Réunions à thème

Qu'est ce que c'est :
Un temps de présentation sur un thème défini, suivi d'un temps d'échange entre vous et avec les professionnels !

A qui ça s'adresse ?
A l'ensemble des parents des crèches, le thème abordé est adapté aux différentes branches d'âge des enfants accueillis.

Quand ?
Tous les deux mois.

Où ?
En alternance entre les crèches de Comtes d'Auvergne et de Gramont.

Les objectifs :
Apprendre
Échanger
Questionner
Trouver des réponses
Valoriser

Animées par des professionnels de la Petite Enfance :
Aline Nathalie El Hammou, notre psychologue
Roselyne Lawwicki, notre psychomotricienne

Pour chaque réunion, vous recevrez une invitation avec la date, le lieu et le thème abordé. ☺

WWW.GRANDIR.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR : 



La fête de l'hiver approche !
Vendredi 17 décembre ☺



Pour l'occasion nous vous proposons de vêtir votre enfant et vous si vous le souhaitez de votre plus beau pull de l'hiver.

Tout au long de la matinée, nous vous proposerons un petit déjeuner. Celui-ci sera à emporter afin de respecter les gestes barrières.

Durant la matinée, Aude musicienne interviendra dans chaque des sections afin de proposer un temps d'éveil musical festif à vos enfants.



4. LA VIE DE LA CRÈCHE



Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie (Pauline Kergomard).

Afin de diversifier au mieux les activités quotidiennes des enfants, notre équipe propose un certain nombre d'activités en « libre-service », adaptées aux enfants.

En effet, l'activité autonome de l'enfant (c'est à dire, librement choisie par l'enfant) est un concept primordial pour nous. Il est important que l'enfant ait la liberté de mouvement et le libre choix des activités, ce qui va permettre la conquête de l'autonomie et la responsabilisation. L'enfant doit être l'acteur de son jeu et de son activité au sens large.

Le travail des professionnels étant de proposer un environnement riche, « préparé » et adapté.

Chaque enfant évolue librement et explore avec plaisir les panières de jouets mises à sa disposition et s'en sert comme il en a envie.

Pour les plus petits : des hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clés et à formes , etc.



Pour les plus grands, des jeux d'encastrement, jeux symboliques ou d'imitation sont installés dans différents espaces :

- Les animaux sont mis en valeur dans la ferme
- Les voitures sont stationnées dans le garage
- Les poupées sont joliment habillées
- Une tour est en cours de construction à proximité de la panier d'éléments de construction
- Sur la cuisinière un plat est en train de mijoter
- Des livres sont à disposition et prêts à être dévorés des yeux, etc.

Les professionnels prennent le temps d'observer l'enfant jouer et apprennent ainsi à le connaître. Nous laissons libre court à la créativité, l'imagination et aux initiatives de l'enfant. Dans le même esprit, les temps de rêveries sont préservés car nécessaires à son équilibre.



Des ateliers sont proposés à différents moments de la journée pour permettre à l'enfant d'acquérir de nouvelles connaissances, de développer ses sens, sa motricité, son langage et sa concentration, de se confronter à l'autre et donc de l'aider dans son développement global.

Ces ateliers sont accessibles aux enfants qui le souhaitent : ateliers manipulations et transvasements, ateliers expressions et traces, ateliers découverte et confection d'instruments de musique ...

Le jardin est également un espace que les enfants apprécient et explorent quotidiennement. Ils peuvent y crier, courir, sauter, grimper, lancer des ballons, faire de la moto ou du tricycle, grimper aux structures de motricité en toute sécurité ou encore jardiner dans le potager.



La lutte contre les inégalités commence à la crèche. L'investissement dans la petite enfance est en effet un investissement social qui permet de lutter contre les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge. Accueillir en crèche ces enfants permet :

- De donner des chances très tôt en permettant d'acquérir des compétences psychosociales pour ensuite mieux s'adapter à l'école,
- A tous les enfants sans exception, une ouverture sur le monde artistique et culturel,
- D'offrir un véritable bain de langage aux enfants, quand on sait que la période entre 1 et 3 ans est un âge clef. Les capacités langagières des jeunes enfants ayant un impact décisif sur leur relation aux autres et leur réussite scolaire future.

♦ Activités artistiques menées à la crèche

- Eveil musical
- Découvertes sensoriels
- Arts plastiques





Autour des livres

"Les bébés ont besoin de caresses, de lait ... et d'histoires" Patrick Ben Soussan, Pédiopsychiatre

La littérature enfantine, la découverte de l'objet livre, le plaisir de la lecture, les échanges autour d'une histoire, font partie des outils de base qui favorisent les interactions et la communication entre l'enfant et l'adulte : Permettant la verbalisation, l'enrichissement du vocabulaire et contribuant ainsi aux acquisitions langagières de l'enfant.

L'objet livre peut aussi devenir créateur de lien social, support de communication voir de médiation, outil d'échange et de partage avec les parents autour de leur enfant et espace de rencontre et renforcer nos actions de co-éducation.



Les Petits Chaperons Rouges ont choisi cette année de s'associer à la 32^{ème} **Semaine du Goût** qui s'est tenue du **11 au 17 octobre 2021**.

Comme pour la Grande Semaine de la Petite Enfance, nous avons laissé la place aux initiatives locales des crèches, dans le respect des valeurs d'origine de cette initiative nationale :

- L'éducation au goût des consommateurs, notamment des enfants ;
- La diversité des goûts et saveurs ;
- L'information transparente et pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités ;
- La transmission des métiers et savoir-faire locaux ;
- Le plaisir du goût ;
- La valorisation des comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Eveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs, les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, mais aussi et surtout partager un moment de plaisir et de convivialité : tels sont nos objectifs !



5. L'ÉQUIPE DE LA STRUCTURE



Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Nature du contrat	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	ETP	Cat	Commentaire
LE ROUX Marine	25/08/2014	CDI	DC	Cadre au forfait	1		
ROSE Camille	07/09/2021	CDI	DCA (Direction)	35h	0,5		
ROSE Camille	07/09/2021	CDI	DCA (Section)		0,5		
PIVRON Caroline	23/08/2021	CDI	EJE	35h	1	1	
Recrutement en cours			EJE		0		
TORCHY Claire	23/08/2021	CDI	AP	35h	1	1	
BONHOURE Ines	23/08/2021	CDI	AP	35h	1		
OPET Dyella	23/08/2021	CDI	AP	35h	1	1	
PHARUS Jeanne	23/08/2021	CDI	AP	35h	1	1	
TANGOUDIA Kollo	30/08/2021	CDI	AP volante	35h	1	1	
TEXEIRA Cathy	23/08/2021	CDI	ASPE	35h	1	1	
Recrutement en cours		CDI	ASPE	35h	1	1	Abandon de poste Santyna FERNANDES - Remplacement par une professionnelle du pôle de volante Aurore ADON en attente de recrutement
VESPUCE Dinah	23/08/2021	CDI	ASPE	35h	1		
MORENO Maria	23/08/2021	CDI	ASPE	35h	1	2	
OULD JEIREB Sarah	08/10/2021	CDI	ASPE	35h	1	2	
MALONGA Camille	23/08/2021	CDI	ASPE	35h	1	2	
MUNAKTSANG Namgyal	23/08/2021	CDI	Maitresse de maison	35h	1	2	
CORREIA ANIBAL Rhenetta	01/09/2021	CDI	Maitresse de maison	35h	1	2	

Total ETP : 16

Pourcentage Cat 1 : 52 %

Médecin

Docteur LAMY, médecin, intervient dans le cadre des visites d'admission et de prévention auprès des enfants et de leur famille, à raison de 6 heures par mois.

Psychologue

Une psychologue, Aline NATIVEL ID HAMMOU, est présente au sein de la crèche deux fois par mois (6h à chaque fois) soit 12 heures par mois.

Elle accompagne les pratiques professionnelles par des observations et temps d'analyse des pratiques, favorise la réflexion des équipes sur l'adaptation des comportements aux besoins spécifiques de chaque enfant, participe à l'identification des troubles ou les difficultés des enfants et accompagne les familles pour une prise en charge adaptée vers le réseau médico-psycho-social au besoin.

Les intervenants extérieurs

Une psychomotricienne, Roselyne LAUWICK, est présente au sein de la crèche deux fois par mois (6h à chaque fois) soit 12 heures par mois.

Aude, musicienne au sein de l'association TEMPO intervient 2 heures par mois.

Tout au long de leur parcours chez nous, nos collaborateurs bénéficient d'un accompagnement de carrière personnalisé et d'une palette de formations riche et diversifiée. En fonction des besoins exprimés par les professionnels ou de ceux identifiés par l'entreprise, nous proposons à nos salariés :

- ◆ Des formations en présentiel, dispensées par l'Académie Grandir ou des organismes spécialisés
- ◆ Un parcours de e-learning
- ◆ Un accompagnement de carrière et vers des formations diplômantes
- ◆ Un parcours d'intégration de 6 mois pour les nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent, en lien avec un travail mené sur les fiches de postes et référentiels métiers

En 2021, les collaborateurs de la crèche ont bénéficié de 73,43 heures de formation, pour un coût global de 3 469,25€.



Bilan des formations réalisées sur l'année 2021

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Heures totales de formation effectuées	Date de début	Date de fin	Métier / Service concerné	NOM	Prénom	Inter / Intra / Interne	Coût global de la formation TTC (coûts pédagogiques, frais annexes, salaires)
Etre référent HACCP	ACADEMIE GRANDIR	8	13/10/2021	13/10/2021	DIR.ADJ. DE CRECHE	ROSE	CAMILLE	Externe	409,24 €
Hygiène et sécurité alimentaire : connaître et comprendre la méthode HACCP	ACADEMIE GRANDIR	7	03/12/2021	03/12/2021	AGENT DE SERVICE	MUNAKTSANG	NAMGYAL	Externe	358,12 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	MUNAKTSANG	NAMGYAL	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	MALONGA	CAMILLE	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	VESPUCE	DINAH	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	TEIXEIRA	CATHY	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	FERNANDES	SANTYNE	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	MORENO	MARIA	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TORCHY	CLAIRE	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	OPET	DYELLA	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	PHARUS	JEANNE	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	BONHOURS	INES	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	PIVRON	CAROLINE	Externe	100,00 €
Intranet & PSU	ACADEMIE GRANDIR	7	07/12/2021	07/12/2021	DIR.ADJ. DE CRECHE	ROSE	CAMILLE	Externe	140,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	MUNAKTSANG	NAMGYAL	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	FERNANDES	SANTYNE	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	TEIXEIRA	CATHY	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	VESPUCE	DINAH	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	MALONGA	CAMILLE	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	MORENO	MARIA	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TORCHY	CLAIRE	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	BONHOURS	INES	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	OPET	DYELLA	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	PHARUS	JEANNE	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	PIVRON	CAROLINE	Externe	100,00 €
Etre manager coach	Les ateliers du devenir	7	15/10/2021	15/10/2021	DIR.ADJ. DE CRECHE	ROSE	CAMILLE	Externe	256,89 €
		73							3 364,25 €

L'ensemble des professionnels de la crèche ont également bénéficié d'une journée pédagogique.

● **Journée pédagogique du 23 août 2021 :**

A cette occasion, les professionnels ont pu faire connaissance, découvrir la structure et aménager les espaces pour accueillir les enfants le lendemain.

Une formation sur les protocoles d'urgence et de sécurité a été dispensée.



Réunions de section

Les réunions d'équipe ont lieu une fois par mois et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur les moments forts de la journée de l'enfant, l'organisation de la section, le positionnement professionnel, les difficultés rencontrées ou les améliorations apportées dans la section, l'écriture et la mise en pratique du projet de section.

Réunions d'éducatrices de jeunes enfants (EJE)

Les réunions d'EJE ont lieu une fois par semaine et permettent aux EJE de travailler sur la pédagogie, l'organisation des sections et leur positionnement en tant que responsable de section.

Réunions d'analyse des pratiques avec les professionnels et la psychologue

Suite à des temps d'observation dans les sections, la psychologue co-anime une réunion d'analyse des pratiques centrée sur l'accueil des enfants. Ce temps permet aux professionnels de se décentrer des situations dans lesquelles ils sont impliqués pour mieux se mobiliser sur les besoins des enfants et des familles accueillies, et pour proposer par la suite des réponses et des attitudes adaptées.

Réunions de directrice

Une fois par mois, toutes les directrices du secteur de la coordinatrice se réunissent afin d'échanger sur la vie de leur crèche, l'harmonisation des pratiques professionnelles et des démarches pédagogiques, le respect du cadre et des protocoles .

Deux fois par an, la directrice est également conviée à une « revue de périmètre » avec la Direction des Opérations pour faire un bilan sur le fonctionnement de la crèche. certification de services, focus pédagogique, etc.).

Entretiens individuels

Deux fois par an, la directrice organise des entretiens individuels avec l'ensemble de son équipe. Ces échanges permettent à la directrice de faire une synthèse sur les points forts et axes de progrès de chaque professionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs de l'année à venir, peuvent être amenés à analyser certaines situations passées et évoquent des projets d'avenir.

Réunion avec le Chargé Ressources Humaines

Chaque crèche est suivie pour tous les sujets RH par un chargé RH. Celui-ci vient au moins une fois par an sur la crèche, afin de rencontrer les équipes et faire un point avec eux sur la situation de la crèche.

6. LA DÉMARCHE QUALITÉ CRÈCH'EXPERT





Chaque année, dans le cadre de notre démarche qualité, l'ensemble de nos crèches ouvertes depuis plus de 18 mois font l'objet d'un audit interne, sur la base de notre référentiel de certification de service Crèch'Expert. Cette démarche transverse à l'ensemble de l'entreprise place notre exigence de qualité de service et d'accueil au cœur de nos pratiques.

Le référentiel, construit par Les Petits Chaperons Rouges et validé par les pouvoirs publics, est accessible à tous gratuitement, auprès des Petits Chaperons Rouges ou de l'organisme SGS ICS. Une partie des crèches fait ensuite l'objet d'un audit externe par la société SGS ICS garantissant ainsi la neutralité de l'évaluation.

Nous sommes fiers chez Les Petits Chaperons Rouges d'être depuis 2019 le premier réseau privé de crèches certifié en France, avec l'ensemble des services supports et 212 de nos crèches certifiées Crèch'EXPERT Qualicert.

De nouveaux audits internes et externes auront lieu l'an prochain pour assurer le maintien de ce haut niveau de qualité de service.

7. DÉMARCHE RSE



Dans le cadre de notre démarche RSE et en lien avec notre projet Chaperons 2024, nous accompagnons chaque crèche pour qu'elle puisse réduire son impact environnemental, à travers des actions au niveau national, et des propositions d'actions simple à réaliser au quotidien.

Chaque crèche dispose par exemple de pictogrammes éco-gestes à afficher auprès des lieux concernés ainsi qu'un livret mis à la disposition des professionnels. Ces pictogrammes agissent comme de véritables pense-bêtes et mettent en lumière, auprès de tous, les gestes simples réalisés au quotidien



Un **module e-learning sur les éco-gestes** et la sensibilisation au développement durable a également été déployé à destination de tous les professionnels

Notre prestataire, Ansamble, privilégie dans ses menus des viandes labellisées, du poisson frais et des aliments issus de l'agriculture biologique et locale.

Les menus sont envoyés aux familles par email, publiés sur l'application Chaperons et Vous et affichés sur les panneaux d'information des sections.

Par ailleurs, un travail est réalisé en collaboration avec notre prestataire, afin de réduire au maximum le gaspillage alimentaire, au travers un système fin d'ajustement des commandes aux besoins réels et à des actions de sensibilisation.

LES PETITS CHAPERONS ROUGES		Déjeuner		Semaine n° 48 - du 29 novembre au 5 décembre 2021
MENUS DES CRECHES LPCR				
	6/12 mois	12 / 18 mois	+ 18 mois	
LUNDI	Sauté de porc au bouillon Dos de colin au bouillon Purée de carotte Purée de pomme agrume Fromage frais nature Purée pomme	Sauté de porc au bouillon Dos de colin au bouillon Ecrasé de carotte Fromage frais nature Purée de pomme agrume Purée pomme pain de campagne	Sauté de porc crème forestière Dos de colin forestière Coquillettes Fromage frais nature Clémentine Purée pomme pain de campagne	<p><i>Tout savoir</i> sur les menus de vos tout-petits</p> <p>Le menu</p> <p>Les fruits indiqués peuvent varier selon leur maturité ou leur disponibilité</p> <p>Les entrées, plats, purées de fruits, desserts lactés, pâtisseries sont réalisés sur la cuisine</p> <p>Les produits</p> <p>Le picto Bio indique une recette composée à 95 % de produits issus de l'agriculture biologique. En deçà de ce seuil, l'ingrédient Bio sera précisé dans le libellé du plat.</p> <p>Le picto Local indique un produit issu du terroir de proximité entre le producteur et notre cuisine.</p> <p>Retrouvez plus d'informations sur nos produits et nos partenaires sur notre site.</p> <p>Composition des plats : Sauce forestière : crème, champignon, farine, oignon, huile de tournesol</p> <p>Ansamble une restauration saine & savoureuse</p>
MARDI	Emincé de poulet au bouillon Dos de colin au bouillon Purée d'haricot vert Purée de pomme raisin sec Fromage blanc nature Purée pomme vanille	Emincé de poulet au bouillon Dos de colin au bouillon Purée d'haricot vert Tomme grise Purée de pomme raisin sec Tapenade au LAIT BIO Purée pomme vanille	Emincé de poulet sauce miel cannelle Dos de colin sauce miel cannelle Haricots verts Tomme grise Pomme Tapenade au LAIT BIO Purée pomme vanille	
MERCREDI	Blanc de dinde au bouillon Fromage frais nature Purée de céleri Purée pomme figue Fromage blanc nature Purée de pomme menthe	Omelette Purée de céleri Yaourt nature Purée pomme figue Fromage frais nature Purée de pomme menthe Pain	Chou-blanc citronette Omelette Riz BIO aux petits légumes Milk shake pomme poire (LAIT BIO) Fromage frais nature de Guérande Orange Pain	
JEUDI	Egrené de bœuf au bouillon Dos de colin au bouillon Purée de chou-rouge Purée pomme ananas Fromage blanc nature Purée de pomme myrtille	Egrené de bœuf au bouillon Dos de colin au bouillon Purée de chou-rouge Froidou Purée pomme ananas Fromage blanc nature Purée de pomme myrtille Petit coco	Carottes râpées citronette Hachis-Parmentier Brandade de poisson Edam Yaourt nature Pomme Petit coco	
VENREDI	Saumon frais au bouillon Purée d'épinard Purée pomme banane Fromage frais nature Purée de pomme	Saumon frais au bouillon Ecrasé d'épinard Fondou président Purée pomme banane Fromage frais nature Purée de pomme Pain BIO-confiture	Salade de boulgour Saumon frais à l'aneth Epinards béchamel Fondou président Fromage frais nature Purée de pomme Pain BIO-confiture	



Le matin avant
l'arrivée des
enfants



Le soir avant la
fermeture de la
crèche



Après utilisation
de produits
d'entretien



Après les
ateliers de
loisirs créatifs

1 - L'aération doit se faire alors en ouvrant les **portes** et les **fenêtres**
durant **15 minutes** pour créer un courant d'air

2 - **Limiter** l'utilisation des **sprays** (respect des fréquences des protocoles d'hygiène)

3 - Vérifier régulièrement l'état de **propreté des systèmes de ventilation** (VMC)

Cette démarche s'inscrit dans un programme d'actions de prévention de la qualité de l'air intérieur,
conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010

Depuis l'année 2018, un programme de prévention de la qualité de l'air intérieur (QAI) est mis en place sur l'ensemble de nos crèches, conformément à la réglementation sur le sujet. La vérification annuelle de l'opérabilité des ouvrants est réalisée à chaque réouverture de crèche, en août.

Les systèmes d'aération sont vérifiés à minima une fois par an, voire plus, suite à la demande du responsable de l'établissement ;

- Un autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur a été réalisé par la directrice et les équipes supports afin de cibler les actions d'amélioration à mettre en place.
- Des technologies d'amélioration de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées dans plusieurs de nos crèches (technologie de purification de l'air et technologie de craquage moléculaire).
- Des analyses de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées sur un panel de crèche.

Vous trouverez en annexe, le programme de prévention mis en place sur les crèches du réseau Les Petits Chaperons Rouges, l'affiche rappelant les actions à mettre en place tout le long de la journée au personnel de la crèche ainsi que les résultats de l'autodiagnostic de l'établissement.

8. LA SÉCURITÉ, UN ENJEU DE TOUS LES JOURS



La crèche bénéficiant d'un service en liaison froide, des analyses laboratoires sont réalisées dans différents points de l'établissement deux fois par an :

- Analyses de surfaces (plan de travail, matériel de la cuisine, biberons)
- Analyse d'eau pour garantir la potabilité de l'eau
- Analyses de légionnelle
- Analyse de denrées

AUDITS PMS / AUDIT FLASH

Des audits PMS sont réalisés par le service HSE afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire. La directrice s'engage alors, avec les différents services concernés, à mettre en place les actions correctives afin de répondre aux écarts relevés.

Audit flash PMS réalisés par la crèche

Dans le cas où l'audit n'est pas réalisé par le service HSE, une grille d'évaluation « Audit flash PMS » est mis à disposition des crèches afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire durant l'année.

Dans le cadre de la prévention incendie et pour répondre aux situations d'urgences, les équipes des crèches sont formées à l'évacuation incendie. **Deux exercices d'évacuation** sont réalisés à minima dans l'année pour s'assurer du respect et des bons réflexes face à ce genre de situation.

En raison des contraintes liées au Covid-19, seul un des exercices d'évacuation n'a pu être réalisé qu'au deuxième semestre sur la structure en 2020 :

- **Le 29/09/2021**: 2 minutes et 5 secondes

En parallèle à l'évacuation, pour répondre à la circulaire ministérielle du 17 août 2016 relative aux situations d'urgence particulière (attentat, intrusion) et face aux risques majeurs (inondations, tempêtes, canicules), les équipes sont sensibilisées à la mise en œuvre du plan de mise en sûreté. Cette sensibilisation est complétée par **un exercice de mise à l'abri réalisé une fois par an** afin de préparer les équipes à acquérir les bons réflexes.

MAINTENANCE – ENTRETIEN

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Nbr/Fréquence interventions
CLIMATISATION/CHAUFFAGE	TECHNIVOLUTION	4 fois / an
VMC / CVC	TECHNIVOLUTION	3 fois / an
NETTOYAGE VITRES	PRATIXEO	4 fois / an
SOLS SOUPLES	IDVERDE	3 fois / an
NUISIBLES	CHRISTAL	4 fois / an
MONTECHARGE	KONE	2 fois / an

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Date de passage
SSI (EXTINCTEURS)	SAGEX	24/11/21
CONTROLE ELECTRIQUE	01 CONTROLE	21/09/2021
AIRE DE JEUX	01 CONTROLE	28/12/2021

9. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS 2021



Le rapport financier présente un **résultat net déficitaire de 1 k€** pour l'année 2021 (soit – 10,3 k€ vs appel offre).

Le chiffre d'affaires PSU est inférieur de 30,6 k€ à celui de l'AO est lié à la perte d'activité de – 5 939 heures facturées

Les charges sont en économie par rapport à l'AO.

Economie sur les frais de personnel salarié et économie sur les **taux de charges sociales et de taxes inférieurs en raison des allègements.**

Par ailleurs, **économies sur les achats liés à l'activité** (adaptation des dépenses variables en fonction de l'activité).

Montants exprimés en € courants TTC


**LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES**
by Grandir

	B 2021	R 2021	Variation B21 €	Variation B21 %	Commentaires
Produits					
Production vendue de services					
706.. Participations familiales	84 092 €	91 681 €	7 589	9%	
708.. Produits annexes (Frais de dossier, inscriptions)					
Subvention d'exploitation					
74.. PSU CAF	114 966 €	76 712 €	-38 254	-33%	Recettes supérieures en raison d'un taux horaire supérieur (287 € vs 222 € en BP) qui compense un volume facturé inférieur de 5 999 heures
Produits divers de gestion courante					
75.. ...					
Produits financiers					
76.. Revenus de capitaux mobiliers					
Produits exceptionnels					
77.. Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Reprises sur amortissements et provisions					
78.. ...					
Transferts de charges					
79.. ...					
Charges					
Total des produits	189 059	188 383 €	-30 665	-15%	
Achats	27 046 €	21 251 €	-5 795	-21%	
606.. Eau, gaz, électricité, chauffage, combustibles	3 174 €	2 557 €	-618	-19%	
606.. Alimentation	16 339 €	13 578 €	-2 761	-17%	Economie liée à la moindre activité
606.. Hygiène et pharmacie	3 743 €	2 033 €	-1 710	-46%	
606.. Linge	110 €	0 €	-110	-100%	
606.. Produits d'entretien	1 472 €	358 €	-1 114	-76%	
606.. Fournitures diverses, petit matériel	736 €	2 249 €	1 513	206%	
606.. Achat de jeux et matériels pédagogiques	1 472 €	477 €	-995	-68%	
Services extérieurs	35 194 €	32 284 €	-2 910	-8%	
613.. Location immobilière (Redevance d'occupation du domaine public)	26 025 €	22 772 €	-3 253	-13%	Provision de septembre à décembre
613.. Location mobilière	0 €	0 €	0	-	
614.. Charges locatives et de copropriété	0 €	0 €	0	-	
615.. Entretien et réparations, maintenance	4 510 €	7 066 €	2 555	57%	Diverses interventions entretien et provision maintenance
2315 Fourniture et pose - travaux de rénovation des sols	1 127 €	0 €	-1 127	-100%	
2315 Fourniture et pose - travaux de renouvellement des jeux extérieurs	178 €	0 €	-178	-100%	
616.. Assurance	376 €	357 €	-19	-5%	
618.. Documentation	54 €	0 €	-54	-100%	
618.. Formations, séminaires	2 924 €	2 089 €	-834	-29%	
Autres services extérieurs	19 416 €	35 814 €	16 398	84%	
621.. Personnel intérimaire	0 €	0 €	0	-	
621.. Médecin, psychologue	5 230 €	3 066 €	-2 164	-41%	Interventions NATIVEL et LAUWICK
622.. Comptabilité	1 619 €	0 €	-1 619	-100%	inclue dans les frais de gestion
622.. Commissariat aux comptes	10 836 €	27 779 €	16 444	152%	Honoraires convention LPCR (GROUPE) sur base 1 423 € par berceau
622.. Frais de siège	0 €	0 €	0	-	
623.. Publicité	267 €	288 €	21	8%	
624.. Transport de biens et personnes	1 143 €	268 €	-875	-77%	surcout essentiellement contrat Waycom internet avec frais mise en place accès réseau
625.. Réceptions	321 €	4 913 €	4 591	1428%	
625.. Affranchissements + télécommunications					
625.. Télécommunications					
627.. Services bancaires					
Impôts et taxes	10 824 €	9 540 €	-1 284	-12%	
631.. Taxe sur les salaires	8 353 €	7 902 €	-451	-5%	incluant les taxes sur formation et apprentissage
635.. Taxes foncières, impôts locaux	2 470 €	1 638 €	-832	-34%	CVAE
Charges de personnel	188 547 €	172 383 €	-16 164	-9%	
641.. Rémunération du personnel	139 218 €	136 945 €	-2 273	-2%	En ligne avec le prévisionnel malgré moins d'activité TR et CE
641.. Avantages divers	8 956 €	2 594 €	-6 361	-71%	Economies liées aux allègements de charges
645.. Charges sécurité sociale et prévoyance	40 373 €	32 045 €	-8 328	-21%	
647.. Médecine du travail		798 €	798		
Autres charges de gestion courante	2 657 €	2 658 €	1	0%	
654.. Pertes sur créances irrécouvrables	405 €	1 971 €	1 566	386%	Provision GER comptabilisée sur 2021
658.. Charges directes de gestion courante					
Charges financières					
66.. ...					
Charges exceptionnelles					
67.. ...					
Amortissements et provisions	2 252 €	687 €	-1 565	-69%	
681.. Dotation aux amortissements					
681.. Dotation aux provisions (gros entretien et renouvellement)					
Impôt sur les bénéfices					
69.. ...					
Total des Charges	283 684	273 828 €	-9 856	-3%	Dotation 2021 des investissements (cf tableau détaillé)

COMPTÉ DE RÉSULTAT

VOUS TROUVEREZ LE COMPTÉ DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN ANNEXE DU RAPPORT

Grandir
La famille au cœur !

Année

2021

Global

3 734

Consommables

1 047

Équipement (mobilier)

514

Jouets et matériels éducatifs

477

Produits Entretien

358

Fêtes et réception

268

Lingerie

986

Electroménager

84



ATTESTATION CAC 2021

	Réel 2021
PRODUITS EXPLOITATION	272 929
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	196 217
74 Subvention d'exploitation	76 712
75 Autres produits	0
78 Reprises de provisions	0
79 Transferts de charges	0
CHARGES d'EXPLOITATION	273 929
60 Achats	7 867
61 Services extérieurs	43 579
62 Autres services extérieurs	39 903
63 Impôts, taxes et versements assimilés	9 540
64 Charges de personnel	170 383
65 Autres charges	0
68 Dotations amortissements	2 658
RESULTAT EXPLOITATION	-1 001
RESULTAT FINANCIER	0 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-1 001 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0 €
BENEFICE OU PERTE	-1 001 €

10. CONCLUSION



La reprise en gestion de la structure par Les Petits Chaperons Rouges s'est faite en douceur, de beaux projets ont pu émerger et se concrétiser grâce à la mobilisation de notre équipe de crèche et malgré des conditions sanitaires restrictives.

Les activités et l'implication des parents dans la vie de la crèche ont été adaptées afin de conserver le bien-être des enfants et gagner la confiance des parents.

Le lien avec les familles a été préservé en proposant des temps festifs comme la semaine du goût, des temps de rencontre formels dans le respect des protocoles sanitaires à l'occasion de cafés parents à emporter, de réunions parents-relais notamment et par les moyens de communication tels que l'application Chaperons et Vous et la newsletter « Crèche Actus ».

En cours de ces quelques mois, nos professionnels se sont mobilisés, offrant aux enfants un lieu d'accueil chaleureux et proposant de nombreuses activités adaptées aux âges et progrès de chacun.

L'accompagnement des enfants à la crèche Gramont est avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins avec pour principal objectif de les aider à grandir et à s'épanouir en fonction de leur propre rythme.

Ce rapport 2021 démontre notre investissement dans le cadre de cette reprise.

Dès le début les familles ont été au cœur des préoccupations. La communication a été un maître mot afin que chacun soit rassuré.

L'équipe sait se montrer contenante. Elle partage quotidiennement son savoir-faire et sa motivation.

L'objectif sur l'année à venir est de continuer à fidéliser les équipes en poursuivant les actions mises en place pour favoriser le bien-être au travail, en valorisant les professionnels à travers les formations et l'accompagnement dans leurs VAE.

Le e-learning, déployé, s'enrichit de nouveaux parcours de formations sur une plateforme interactive, et des temps dédiés seront instaurés pour investir pleinement ce nouveau mode d'apprentissage.

Le choix et la mise en place du focus sera à l'ordre du jour de la prochaine journée pédagogique.

La place du livre sera réfléchi afin qu'il est une grande place dans le quotidien des enfants.

En accord avec notre projet d'entreprise, Chaperons 2024, qui fixe des objectifs pour les cinq prochaines années, un des axes souhaité sera de placer la nature et l'extérieur d'avantage au cœur de notre pédagogie. L'utilisation du jardin, sera donc repensée et perfectionnée.

Nous vous remercions pour votre confiance.



COLAS Elodie

Directrice Régionale Ile de France Nord

e.colas@lpcr.fr



LEPAGE Aurélie

Responsable de secteur

a.lepage@lpcr.fr



DEVAMBEZ Sabrina

Chargée de mission Opérations et Certification

s.devambeze@lpcr.fr



CRÈCHE LES COMTES D'AUVERGNE

VILLE DE ST GERMAIN EN LAYE

GÉRÉE PAR LES PETITS CHAPERONS ROUGES

Rapport annuel 2021 Du 23 août au 31 décembre 2021

- 1 - Synthèse
 - 1.1 - Les Petits Chaperons Rouges en quelques chiffres
 - 1.2 - Chaperons 2024+: évoluons au rythme de notre Monde
 - 1.3 - Grandir et le fond de solidarité
 - 1.4 - Nos engagements responsables
 - 1.5 - Fiche de synthèse 2021
- 2 - Présentation de l'occupation de la crèche
- 3 - Les relations familles
- 4 - La vie de la crèche
- 5 - L'équipe de la structure
- 6 - La démarche qualité Crech'EXPERT
- 7 - Démarche RSE
- 8 - La sécurité, un enjeu de tous les jours
- 9 - Éléments financiers 2021
- 10 - Conclusion sur l'année 2021 et objectifs 2022



I. SYNTHÈSE



La crèche des Comtes d'Auvergne a été reprise en gestion par Les Petits Chaperons à partir du 23 août 2021. La quasi-totalité de l'équipe a été recrutée à cette occasion. Ce changement de délégataire a occasionné quelques inquiétudes de la part des familles.

Très rapidement, des réunions ont été organisées en présence du binôme de direction, de la responsable de secteur, avec les interlocuteurs de la ville, afin de rassurer les parents sur l'organisation de la rentrée, de répondre aux questions et de présenter les différents projets, l'organisation et les axes pédagogiques à venir.

Des cafés parents ont été proposés chaque mois afin de pouvoir échanger avec les familles qui le souhaitent autour de leurs inquiétudes, interrogations, envies... Il n'y avait pas de thème défini précisément, le but étant de pouvoir s'ajuster et être disponible quel que soit les interrogations des familles.

D'un point de vue pédagogique, un travail important en partenariat avec notre consultante Petite Enfance a été effectué en équipe afin de construire et mettre en place un déroulé de journée, respectueux des besoins et du rythme des enfants, permettant d'instaurer des repères pour les équipes et professionnelles.

Une grande partie du matériel a été renouvelé afin de respecter les normes de sécurité et répondre aux besoins des enfants.

L'ensemble des professionnels ont été formés aux protocoles d'hygiène et de sécurité.





96%

Familles
satisfaites



1^{er}

Pionnier Français des crèches
d'entreprise et seul acteur certifié
Crèche'Expert par SGS Qualicert



15

Partenariats
Parentalité



20 000

enfants
inscrits



422

crèches en propres
+16 ouvertures d'ici 2022



+ 1 800

Crèches partout
en France



+ 1 376

crèches
partenaires



95 %

des parents nous
recommandent

Nous « **N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui. Ce monde n'existera plus lorsqu'ils seront grands. Et rien ne nous permet de savoir quel monde sera le leur** » affirmait Maria Montessori.

C'est dans cette direction que nous avons choisi de porter notre réflexion et d'orienter le projet d'accueil des enfants des Petits chaperons rouges.

Alors que pouvons-nous apporter à l'enfant pour qu'il rencontre avec le plus de cartes en mains ce monde de demain, inconnu, incertain, et même celui d'aujourd'hui qui change si vite ? Quels sont les ressorts à mobiliser, les attitudes professionnelles attendues, les aptitudes à stimuler, les compétences à développer ?

Une nouvelle approche : Les compétences du 21ème siècle

5 compétences se distinguent : **la Créativité, la Collaboration, la Communication, la pensée Critique et le Citoyen responsable**. Elles sont donc aussi appelées **les 5 C**.

Concrètement, vouloir mettre au cœur de nos pratiques les compétences du 21ème siècle, c'est souhaiter développer :

- **La Collaboration** et **la Communication** enfants/adultes mais aussi entre enfants. C'est aussi soutenir la confiance en soi pour l'enfant, et celle entre les enfants. C'est renforcer les habiletés sociales (telle l'empathie par exemple) ou encore l'intelligence émotionnelle.
- C'est permettre de faire émerger puis de consolider la **Pensée Critique** de l'enfant (faire des hypothèses, les tester, s'exprimer), ce qui lui permettra de se concentrer et d'interroger son monde puis de l'interpréter et le comprendre.
- Associé à la **Créativité**, les enfants disposeront d'outils pour s'adapter au monde qui les entoure ; se comprendre soi, les autres et le monde.
- Avec de bonnes compétences en communication, les enfants pourront alors exprimer clairement leurs idées.
- En coopérant, en intégrant et respectant les règles sociales et sociétales, nous représentons le **Citoyen responsable**. Et permettons aussi de la faire évoluer.

Une **allocation de rentrée en maternelle** lancée par
notre Fonds de Solidarité pour l'Enfance !



Lors d'une interview exclusive sur Bsmart TV, Jean-Emmanuel Rodocanachi, notre Président, a annoncé le lancement de la toute première **allocation de rentrée en maternelle** créé par notre **Fonds de Solidarité pour l'Enfance**, la fondation d'entreprise des Petits Chaperons Rouges !

Aujourd'hui, l'allocation de rentrée scolaire existe uniquement pour les enfants à partir 6 ans. Pour répondre à un réel besoin des familles les plus fragiles, notre Fonds de Solidarité lance une aide qui accompagnera les familles entre la crèche et l'école maternelle.

Concrètement, il s'agit d'un budget 100 € par famille soit près de 100 000 € débloqués pour 1 000 familles en urgence sociale qui sont accueillies dans nos crèches, dès la rentrée de Septembre 2021 ! **Une grande première en France !**

Nous sommes très fiers de porter cette innovation sociale qui est amenée à grandir pour aider un maximum de familles dans les années à venir !

Nos 3 axes d'actions :

- L'utilisation de produits **sains et sûrs** pour **l'enfant et l'environnement**
- La gestion de nos **déchets**
- La sensibilisation aux **enjeux environnementaux**

Notre objectif sensibiliser au plus tôt nos enfants au travers d'ateliers nature pour en faire des **C**itoyens responsables*

* 5ème **C** du projet pédagogique: **L'effet chaperons**



L'UTILISATION DE PRODUITS SAINS ET SÛRS POUR LES ENFANTS ET L'ENVIRONNEMENT



Une alimentation bio et locale

- **Minimum 1 produit bio** et **2 produits locaux** par jour
- **75%** de fruits et légumes frais et de saison
- Une **diététicienne** diplômée dans chaque région
- Des ateliers autour de **l'éveil gustatif** des enfants



Du mobilier Durable

- Du mobilier issu de fournisseurs **engagés** dans la **protection de l'environnement**
- Des jouets **en bois** issus de **forêts éco-gérées** ou en **plastiques recyclés**



Un air sain et pur

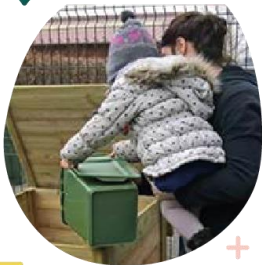
- **100%** de nos crèches sont engagées dans un programme de **qualité de l'air intérieur**
- **100%** de nos crèches utilisent des produits d'entretien **écolabellisés**.



Des produits d'hygiène verts

- Des produits d'hygiène avec une base lavante **100% végétale**
- Des couches respectueuses de la peau de **l'enfant** et de **l'environnement**

NOS ENGAGEMENTS POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS



Réduction de nos déchets

- Grâce à nos actions nous avons réduit de **4% le gaspillage alimentaire** dans nos crèches au mois de décembre. Voici les actions impactantes:
 - **Ajustement** des commandes alimentaires au nombre réel d'enfants présents
 - Utilisation du **compost**
 - Des dons de restes alimentaires aux animaux en partenariat avec l'association **EcoCocotte** ou à d'autres associations



Recyclage des déchets et suppression du plastique

Dans un objectif de **suppression du plastique** :

- Remplacement de nos barquettes alimentaires par des **barquettes en polypropylènes recyclés** par notre prestataire Ansamble
- Un système de **tri sélectif** est mis en place dans nos crèches
- Don de bouchons en plastique pour l'Association les Bouchons d'Amours. Transformation des bouchons en fauteuil roulant par l'association.



Une démarche en faveur de l'économie circulaire

Dans le cadre de notre **démarche Crèche'expert**, nos crèches réalisent :

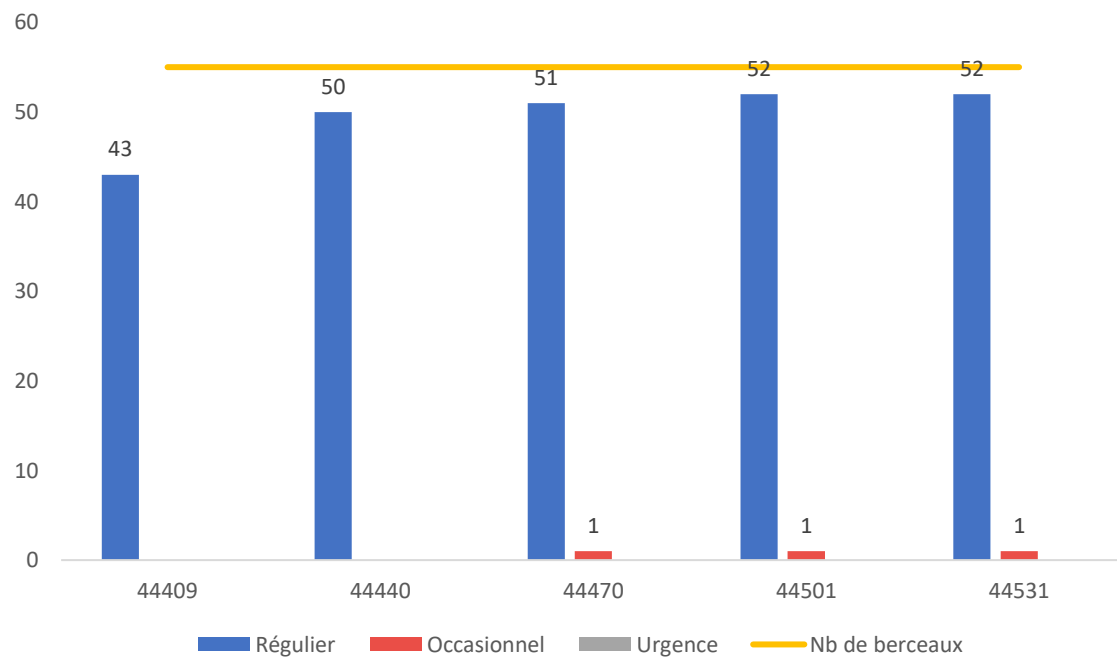
- Une collecte de dons de **vêtements** et de **jouets** pour des associations
- Une collecte de **déchets spéciaux***
- Et organisent des activités artistiques et de fabrication de jeux à partir d'objets du quotidien

Nom de la structure	Les Comtes d’Auvergne
Dates du contrat de délégation	Du 23 aout 2021 au 22 aout 2026
Agrément	55 berceaux répartis en 3 sections : <ul style="list-style-type: none"> • 15 berceaux en section verte (Bébés) • 20 berceaux en section rouge (Moyens/Grands) • 20 berceaux en section bleue (Moyens/Grands)
Horaires d’accueil	De 7h30 à 18h30
Equipe	21 professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> 1 Directrice EJE 1 Directrice Adjointe Infirmière 3 Educatrices de jeunes enfants 6 Auxiliaires de puériculture 7 Agents Petite Enfance 3 Agents de service
% satisfaction enquêtes familles	Reprise en août : Pas d’enquête réalisée sur l’année 2021
Intervenants extérieurs	Psychomotricienne : Roselyne LAUWICK Psychologue : Aline NATIVEL ID HAMMOU Médecin : Docteur LAMY Association Tempo
Dates de fermetures	Journée pédagogique : 23 aout 2021 Vacances de Noël : 27 au 31 décembre 2021

2. PRÉSENTATION DE L'OCCUPATION DE LA CRÈCHE



Nombre d'enfants accueillis et typologie des contrats

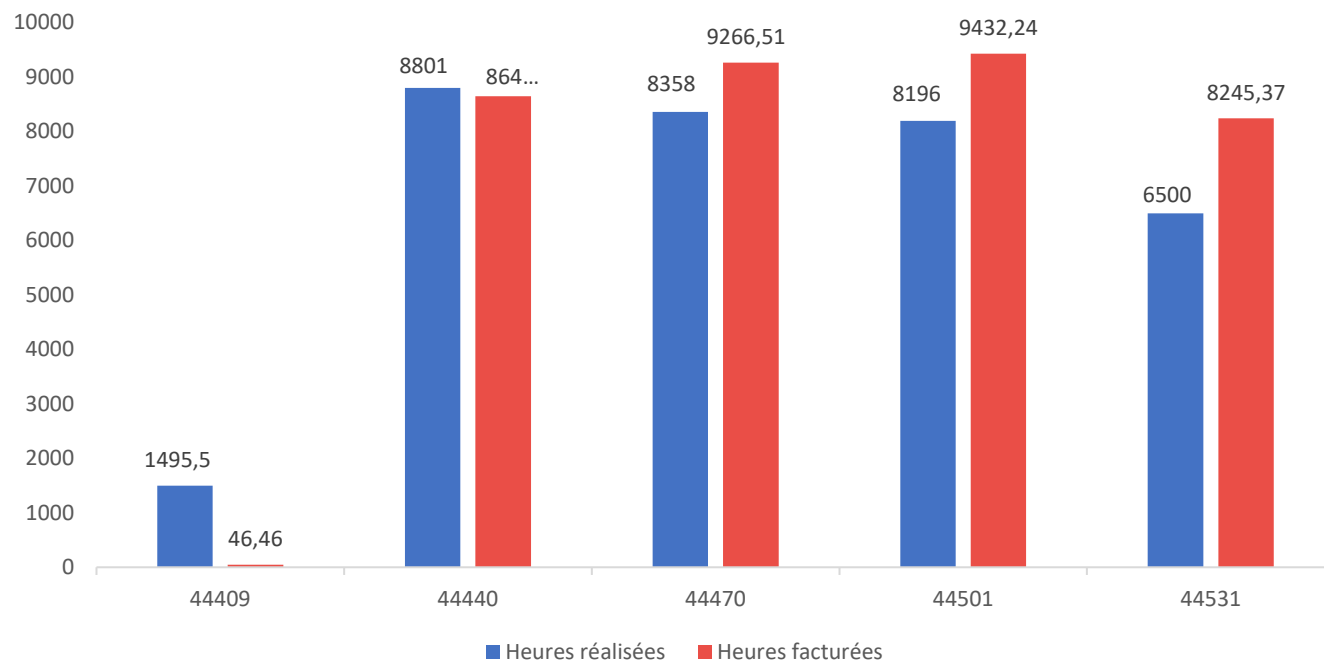


En 2021 :

53 enfants ont été accueillis au sein de la crèche

52 enfants étaient inscrits en accueil régulier, 1 en accueil occasionnel.

Heures réalisées et heures facturées



Le nombre total d'heures réalisées et facturées en 2021 est de :

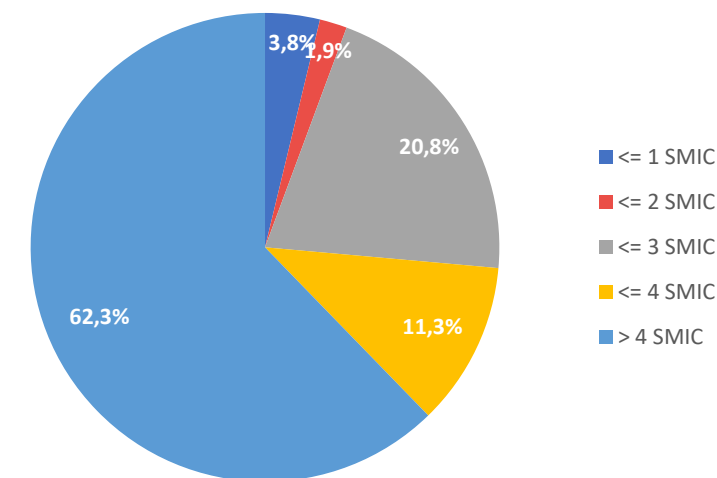
- **33 351** heures réalisées
- **35 640** heures facturées

Diversité des profils des familles accueillies

Taux d'occupation réalisé – Taux d'occupation financier

- Taux d'occupation réalisé : **63 %**
- Taux d'occupation financier : **68 %**
- Ecart TOF/TOR : **106,9 %**
- Taux de PSU : **5,72**

Typologie des familles bénéficiaires par tranche de ressources au 01.12.2021



Ressources moyenne au 1.12.2021

5 332 €

Ressources médianes au 1.12.2021

5 800 €

Pourcentage de familles monoparentales au 1.12.2021

3 %

Dans le cadre de la reprise nous avons une montée en charge progressive pour permettre une bonne intégration des équipes nouvellement recrutées.


3. LES RELATIONS FAMILLES



Réunion	Date	Thèmes
Réunion de rentrée	Date 1. 27/08/2021 2. 09/09/2021 3. 16/09/2021	Unité de vie concerné : 1. Moyens/Grands Bleue 2. Moyen/Grands Rouge 3. Bébés
Réunions à thème	Date 01/12/2021	Thèmes abordés : • Gestion des émotions
Café des parents	Date 03/11/2021 24/11/2021	Echanges libres
Conseil de crèche et parents relais	Date 1. 01/10/2021 2. 09/11/2021 3. 14/12/2021	Thèmes abordés : 1. Election parent-relais 2. Interrogation familles 3. Bilan des améliorations constatées


Tous les deux mois, la directrice envoie aux parents par courrier électronique la Newsletter **Crèche Actus**.

Elle permet d'entretenir une communication régulière avec les familles, de leur donner des informations et de la visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche, sur les temps forts passés et à venir, et des contenus pédagogiques ou conseils pratiques.



LES PETITS CHAPERONS ROUGES by Grandir


LES COMTES D'AUVERGNE
Septembre-Octobre 2021



Intervenants extérieurs

Dr Lamy, Médecin de crèche
Mme NATIVEL ID HAMMOU Aline, Psychologue

Les dates de leurs interventions respectives sont affichées sur la porte de leur bureau à l'entrée de la crèche.



Actus à venir


Elections Parents Relais

Afin de favoriser la participation des parents sur les lieux d'accueil et de les solliciter comme partenaires à part entière du devenir de leur enfant, les crèches Les Petits Chaperons Rouges, dans le cadre global de la relation aux familles, proposent la mise en place de **parents relais**.

Ces derniers, dans le cadre d'échanges formalisés, seront les porte-paroles des familles fréquentant les structures, qu'ils représenteront ensuite au conseil de crèche annuel.

En complément des échanges naturels qui ont lieu entre les parents et le directeur de la crèche pour tous les sujets privés, des temps de rencontres seront instaurés durant l'année, chaque trimestre, avec les parents relais de chaque section.

WWW.GRANDIR.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR : 



LES PETITS CHAPERONS ROUGES by Grandir

LES COMTES D'AUVERGNE -
ST GERMAIN EN LAYE
Novembre - Décembre 2021



Journée pyjama le vendredi 3 décembre 2021



Spectacle de Noël avec SuperPapou



WWW.GRANDIR.COM

REJOIGNEZ-NOUS SUR : 

Chaque famille qui le souhaite peut bénéficier d'un accès dédié à notre interface Chaperons et Vous.

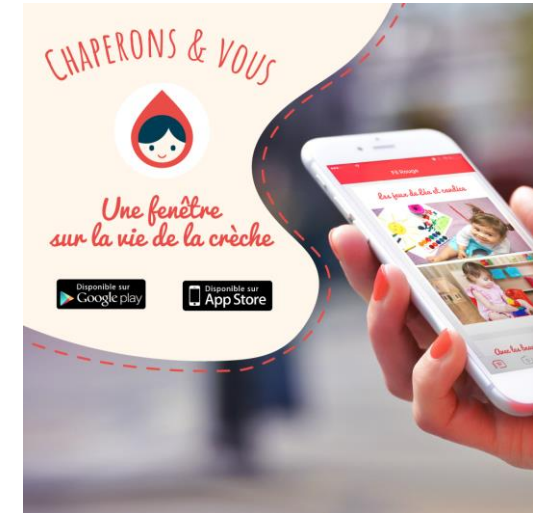
Une fenêtre ouverte sur la vie de la crèche au quotidien.

L'application, accessible sur ordinateur, tablette et smartphone, est un outil de communication privilégié avec les parents au quotidien. Ils peuvent ainsi rester connectés à l'univers de la crèche et de leur enfant

Chaperons et Vous comprend différentes rubriques

- Des albums photos sur les activités des enfants
- Des informations sur les principaux événements de la crèche (ateliers, sorties, fêtes...)
- Des documents administratifs relatifs à la vie de la crèche (règlements, menus...)
- Une messagerie dédiée sécurisée entre les parents et la direction de la crèche
- Des articles de fond et contenus pédagogiques (postés par le siège)
- Un aperçu de l'équipe de la crèche.

Un résumé hebdomadaire est envoyé aux parents (qui peuvent s'en désabonner). Le contenu et l'accès à l'application sont parfaitement sécurisés. Il ne s'agit en aucun cas d'un réseau social, mais bien d'un outil unilatéral de la crèche à destination des parents, étayé de publications de qualité.



Chaperons et Vous
Chaperons et Vous

Il y a 2 mois

Idées recettes

NOS CONSEILS PARENTALITÉ

Les compotes de Noël (dès 6 mois)

Compote Poires Clémentines
100 g de Poire 100 g de Clémentine

Epluchez la clémentine et enlevez la membrane et la partie blanche entre les quartiers de vos fruits. Enlevez les pépins et versez les morceaux de clémentine dans une casserole.
Ensuite lavez et épluchez à l'aide d'un économe vos poires. Coupez les poires en morceaux et enlevez les pépins.
Fabriquer cuire avec les morceaux de clémentine. Une fois que les morceaux sont fondants, versez le tout dans le mixeur et réduisez vos fruits en compote. Versez celle-ci dans des petits pots et mettez au frais.

Compote de Pommes aux châtaignes
1 pomme moyenne 2-3 châtaignes en local

Lavez et pelez la pomme. Coupez-la en deux, retirez son pépin et ses pépins, puis tranchez-la en morceaux.
Faites cuire les morceaux de pomme dans un cuit-vapeur pendant 5 à 7 minutes. Vérifiez la cuisson avec un couteau, les morceaux de pomme doivent être tendres.
Quand les morceaux de pomme sont cuits, mettez-les dans un récipient. Egouttez les châtaignes et ajoutez-les aux morceaux.
Mixez le tout à l'aide d'un mixeur plongeant jusqu'à obtenir une purée de fruits bien lisse et homogène. Si besoin, ajoutez un peu de jus de cuisson des pommes pour liquéfier cette compote pomme-châtaigne pour bébé.



Les mesures sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser des événements en présence des parents. Toutefois, nous avons tenu à organiser un spectacle de fin d'année pour les enfants. Ils ont adoré « Super Papou » !



4. LA VIE DE LA CRÈCHE



Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie (Pauline Kergomard).

Afin de diversifier au mieux les activités quotidiennes des enfants, notre équipe propose un certain nombre d'activités en « libre-service », adaptées aux enfants.

En effet, l'activité autonome de l'enfant (c'est à dire, librement choisie par l'enfant) est un concept primordial pour nous. Il est important que l'enfant ait la liberté de mouvement et le libre choix des activités, ce qui va permettre la conquête de l'autonomie et la responsabilisation. L'enfant doit être l'acteur de son jeu et de son activité au sens large.

Le travail des professionnels étant de proposer un environnement riche, « préparé » et adapté.

Chaque enfant évolue librement et explore avec plaisir les panières de jouets mises à sa disposition et s'en sert comme il en a envie.

Pour les plus petits : des hochets, jeux à enfiler, jeux à taper, jeux à clés et à formes , etc.



Pour les plus grands, des jeux d'encastres, jeux symboliques ou d'imitation sont installés dans différents espaces :

- Les animaux sont mis en valeur dans la ferme
- Les voitures sont stationnées dans le garage
- Les poupées sont joliment habillées
- Une tour est en cours de construction à proximité de la panière d'éléments de construction
- Sur la cuisinière un plat est en train de mijoter
- Des livres sont à disposition et prêts à être dévorés des yeux, etc.

Les professionnels prennent le temps d'observer l'enfant jouer et apprennent ainsi à le connaître. Nous laissons libre court à la créativité, l'imagination et aux initiatives de l'enfant. Dans le même esprit, les temps de rêveries sont préservés car nécessaires à son équilibre.



La lutte contre les inégalités commence à la crèche. L'investissement dans la petite enfance est en effet un investissement social qui permet de lutter contre les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge. Accueillir en crèche ces enfants permet :

- De donner des chances très tôt en permettant d'acquérir des compétences psychosociales pour ensuite mieux s'adapter à l'école,
- A tous les enfants sans exception, une ouverture sur le monde artistique et culturel,
- D'offrir un véritable bain de langage aux enfants, quand on sait que la période entre 1 et 3 ans est un âge clef. Les capacités langagières des jeunes enfants ayant un impact décisif sur leur relation aux autres et leur réussite scolaire future.

♦ Activités artistiques menées à la crèche

- Eveil musical
- Atelier peinture
- Découverte des matières





Autour des livres

"Les bébés ont besoin de caresses, de lait ... et d'histoires" Patrick Ben Soussan, Pédiopsychiatre

La littérature enfantine, la découverte de l'objet livre, le plaisir de la lecture, les échanges autour d'une histoire, font partie des outils de base qui favorisent les interactions et la communication entre l'enfant et l'adulte : Permettant la verbalisation, l'enrichissement du vocabulaire et contribuant ainsi aux acquisitions langagières de l'enfant.

L'objet livre peut aussi devenir créateur de lien social, support de communication voir de médiation, outil d'échange et de partage avec les parents autour de leur enfant et espace de rencontre et renforcer nos actions de co-éducation.

Nos actions sur la crèche :

- Des livres à dispositions dans toutes les sections
- Une bibliothèque partagée avec les familles
- Un partenariat avec médiathèque

Parler bambin et Focus Langage

Depuis 2016, nous participons à l'expérimentation du programme national **Parler Bambin** dans 10 de nos crèches engagées dans une recherche scientifique de grande ampleur pour faire avancer les connaissances sur l'acquisition du langage et son lien avec d'autres aspects du développement.

Parler Bambin est une méthode de développement langagier qui s'appuie sur une observation fine des enfants et sur un ensemble de techniques pour enrichir les interactions langagières avec les tout-petits en leur donnant avant tout l'envie et le plaisir de communiquer.

Cette démarche vient appuyer la nécessité d'un bain de langage, dès le plus jeune âge, et l'importance du rôle de l'adulte. Ce qui nous a permis de permis d'enrichir et de structurer nos pratiques professionnelles en la matière .

Cela se traduit par :

- Une communication bienveillante : les professionnelles adoptent une posture adaptée et verbalisent leurs actions et leur gestes aux enfants.
- Les interactions langagières sont favorisées en continue et en transversal dans la journée au travers des différents jeux (jeux symboliques, lecture, imagiers, jeux libres..) et sur l'ensemble des temps de la journée (soins, repas...).
- Des ateliers autour du langage sont organisés, proposés et intégrés dans la journée de l'enfant.
- Les professionnels sont attentifs à garantir les interactions entre les adultes et enfant (en tant qu'individu) et entre enfants (petit groupe de jeux, coopération...).
- L'objet livre a une place centrale. Toutes les initiatives autour de celui-ci sont encouragées (bibliothèque partagée, valises livres, troc livres..).
- La grande variété de la littérature jeunesse doit être représentée.
- Des temps de lectures sont proposés (en libre accès, par les professionnels de la crèche, par des bénévoles, par des familles, par des intervenants...).
- Toutes les dimensions des contes ou histoires sont pensées mises en scène (spectacles, marionnettes, kamishibai, mime, chansons, comptines...).
- Les professionnels permettent et valorisent d'autres formes de langage notamment corporel et émotionnel.

Les Petits Chaperons Rouges ont choisi cette année de s'associer à la 32^{ème} **Semaine du Goût** qui s'est tenue du **11 au 17 octobre 2021**.

Comme pour la Grande Semaine de la Petite Enfance, nous avons laissé la place aux initiatives locales des crèches, dans le respect des valeurs d'origine de cette initiative nationale :

- L'éducation au goût des consommateurs, notamment des enfants ;
- La diversité des goûts et saveurs ;
- L'information transparente et pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production et leurs spécificités ;
- La transmission des métiers et savoir-faire locaux ;
- Le plaisir du goût ;
- La valorisation des comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Eveiller les enfants à la diversité des goûts et des saveurs, les sensibiliser à l'importance d'une alimentation variée et équilibrée, mais aussi et surtout partager un moment de plaisir et de convivialité : tels sont nos objectifs !



5. L'ÉQUIPE DE LA STRUCTURE



ÉQUIPE DE LA CRÈCHE AU 31/12/2021

Nom Prénom	Date d'entrée dans la société	Nature du contrat	Intitulé Bulletin	Horaire Hebdo	ETP	Cat	Commentaire
HUGONNEAUX Sophie	01/09/2010	CDI	DC	Cadre au forfait	1		Directrice référente Ile de France - Mission de transition (départ congé maternité de Johanna MONTEIRO et accompagnement à la prise de poste de Claire CHAPPELLE)
CHAPPELLE Claire	06/12/2021	CDI	DC		1		
DESPLANCHES Alexane	23/08/2021	CDI	DCA (Direction)	17,5	0		
DESPLANCHES Alexane	23/08/2021	CDI	DCA (Section)	17,5	1	1	
Recrutement en cours		CDI	EJE	35	0		Remplacement assuré par une volante LPCR
LANAVERRE Marion	23/08/2021	CDI	EJE	35	1	1	Actuellement en arrêt maladie - remplacement assuré par Laure ABERLENC - IDE
Recrutement en cours			EJE		0		Remplacement assuré par une ASPE - Carla DA GRACA
TIMERA Aichata	23/08/2021	CDI	AP	35	1	1	
COTTEREAU Laura	23/08/2021	CDI	AP	35	1	1	
TOURNADRE Mélissa	01/09/2021	CDI	AP	35	1	1	
ZANONI Christelle	18/11/2021	CDI	AP	35	1	1	
CAMARA Wassa	22/11/2021	CDI	AP	35	1	1	
Recrutement en cours		CDI	AP		0		
SEBIRO Anais	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
BOUAROUR Ghania	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
BARDY Chloé	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
VUNGBO Yollande	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
COSME Nathalie	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
HAOUCHINE Farida	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
AMAR Charifa	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
NIANG Awa	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
RICOBONI Fatma	23/08/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
DA GRACA Carla	10/09/2021	CDI	ASPE	35	1	2	
ARLANDIA Pamela	23/08/2021	CDI	Maitresse de maison	35	1		
VOILLARD Yoann	23/08/2021	CDI	Maitresse de maison	35	1		
HABRICOT Jonathan	23/08/2021	CDI	Maitresse de maison	24	0,7		

Total ETP : 21,7

Pourcentage Cat 1 : 41,2%

Médecin

Dr LAMY, médecin, intervient dans le cadre des visites d'admission et de prévention auprès des enfants et de leur famille, à raison de 6 heures par mois.

Psychologue

Une psychologue, Aline NATIVEL ID HAMMOU, est présente au sein de la crèche à raison de 12h par mois.

Elle accompagne les pratiques professionnelles par des observations et temps d'analyse des pratiques, favorise la réflexion des équipes sur l'adaptation des comportements aux besoins spécifiques de chaque enfant, participe à l'identification des troubles ou les difficultés des enfants et accompagne les familles pour une prise en charge adaptée vers le réseau médico-psycho-social au besoin.

Les intervenants extérieurs

Aude, Musicienne, intervient deux fois par mois pour des temps d'éveils musical en petit groupe en dehors des unités de vie pour les moyens/grands et en unité de vie pour les bébés.

Roselyne, psychomotricienne, intervient deux fois par mois, à raison de 6h mensuel.

Tout au long de leur parcours chez nous, nos collaborateurs bénéficient d'un accompagnement de carrière personnalisé et d'une palette de formations riche et diversifiée. En fonction des besoins exprimés par les professionnels ou de ceux identifiés par l'entreprise, nous proposons à nos salariés :

- ◆ Des formations en présentiel, dispensées par l'Académie Grandir ou des organismes spécialisés
- ◆ Un parcours de e-learning
- ◆ Un accompagnement de carrière et vers des formations diplômantes
- ◆ Un parcours d'intégration de 6 mois pour les nouveaux collaborateurs qui nous rejoignent, en lien avec un travail mené sur les fiches de postes et référentiels métiers

En 2021, les collaborateurs de la crèche ont bénéficié de 82,14 heures de formation, pour un coût global de 3 982,36€.



Bilan des formations réalisées sur l'année 2021

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Heures totales de formation effectuées	Date de début	Date de fin	Métier / Service concerné	NOM	Prénom	Inter / Intra / Interne	Coût global de la formation TTC (coûts pédagogiques, frais annexes, salaires)
Etre référent HACCP	ACADEMIE GRANDIR	8	13/10/2021	13/10/2021	DIR.ADJ. DE CRECHE	DESPLANCHES	Alexane	Externe	409,24 €
Hygiène et sécurité alimentaire : connaitre et comprendre la méthode HACCP	ACADEMIE GRANDIR	7	03/12/2021	03/12/2021	AGENT DE SERVICE	VOILARD	Yohan	Externe	358,12 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	VOILARD	Yohan	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	ARLANDIA	Pamela	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	HABRICOT	Jonathan	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	SEBIRO	Anaïs	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	BOUAROUR	GHANIA	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	BARDY	Chloé	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	VUNGBO	Yollande	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	HAOUCHINE	Farida	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	AMAR	Charifa	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	COME	Nathalie	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TIMERA	Aïchata	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	COTTEREAU	Laura	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TOURNADRE	Mélissa	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	LANAVERRE	Marion	Externe	100,00 €
Sensibilisation HACCP	ACADEMIE GRANDIR	2	23/08/2021	23/08/2021	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	VANDEVOORDE	Clarisse	Externe	100,00 €
Intranet & PSU	ACADEMIE GRANDIR	7	07/12/2021	07/12/2021	DIR.ADJ. DE CRECHE	DESPLANCHES	Alexane	Externe	140,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	VOILARD	Yohan	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	ARLANDIA	Pamela	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT DE SERVICE	HABRICOT	Jonathan	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	SEBIRO	Anaïs	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	BOUAROUR	GHANIA	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	BARDY	Chloé	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	VUNGBO	Yollande	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	HAOUCHINE	Farida	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	AMAR	Charifa	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AGENT SPECIALISE PETITE ENFANCE	COME	Nathalie	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TIMERA	Aïchata	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	COTTEREAU	Laura	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	TOURNADRE	Mélissa	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	LANAVERRE	Marion	Externe	100,00 €
Sensibilisation à l'utilisation des produits d'entretien	ADELYA	2	23/08/2021	23/08/2021	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	VANDEVOORDE	Clarisse	Externe	100,00 €

BILAN DES FORMATIONS E-LEARNING REALISEES SUR 2021

Intitulé de la formation	Organisme de formation	Heures totales de formation effectuées	Date de début	Date de fin	Métier / Service concerné	NOM	Prénom	Coût global de la formation TTC
								coûts pédagogiques, frais annexes, salaires
La maladie des Pieds-Mains-Bouche	Académie Grandir (E-Grandir)	00:01:42	30/12/2021 14:14	30/12/2021 14:16	INFIRMIER	DESPLANCHES	ALEXANE	25,00 €
La Bronchiolite		00:05:58	30/12/2021 14:07	30/12/2021 14:13	INFIRMIER	DESPLANCHES	ALEXANE	25,00 €
[RSE] - Réduire notre impact sur l'environnement grâce au recyclage		00:07:13	30/12/2021 14:16	30/12/2021 14:24	INFIRMIER	DESPLANCHES	ALEXANE	25,00 €
		0:14:53						75,00 €

L'ensemble des professionnels de la crèche ont également bénéficié d'une journée pédagogique.

● **Journée pédagogique du 23 août 2021 :**

A cette occasion, les professionnels ont pu faire connaissance, découvrir la structure et aménager les espaces pour accueillir les enfants le lendemain.

Une formation sur les protocoles d'urgence et de sécurité a été dispensée.

Réunions de section

Les réunions d'équipe ont lieu une fois par mois et permettent aux équipes de réfléchir et d'échanger sur les moments forts de la journée de l'enfant, l'organisation de la section, le positionnement professionnel, les difficultés rencontrées ou les améliorations apportées dans la section, l'écriture et la mise en pratique du projet de section.

Réunions d'éducatrices de jeunes enfants (EJE)

Les réunions d'EJE ont lieu une fois par semaine et permettent aux EJE de travailler sur la pédagogie, l'organisation des sections et leur positionnement en tant que responsable de section.

Réunions d'analyse des pratiques avec les professionnels et la psychologue

Suite à des temps d'observation dans les sections, la psychologue co-anime une réunion d'analyse des pratiques centrée sur l'accueil des enfants. Ce temps permet aux professionnels de se décentrer des situations dans lesquelles ils sont impliqués pour mieux se mobiliser sur les besoins des enfants et des familles accueillies, et pour proposer par la suite des réponses et des attitudes adaptées.

Réunions de directrice

Une fois par mois, toutes les directrices du secteur de la coordinatrice se réunissent afin d'échanger sur la vie de leur crèche, l'harmonisation des pratiques professionnelles et des démarches pédagogiques, le respect du cadre et des protocoles .

Deux fois par an, la directrice est également conviée à une « revue de périmètre » avec la Direction des Opérations pour faire un bilan sur le fonctionnement de la crèche. certification de services, focus pédagogique, etc.).

les réunions d'EJE avec d'autres crèches Les Petits Chaperons Rouges

Ces réunions d'Éducateurs de Jeunes Enfants leur donnent l'occasion d'échanger sur leur rôle auprès des équipes en section, d'approfondir le projet pédagogique et de réfléchir à de nouveaux projets ainsi qu'à leur mise en œuvre.

Entretiens individuels

Deux fois par an, la directrice organise des entretiens individuels avec l'ensemble de son équipe. Ces échanges permettent à la directrice de faire une synthèse sur les points forts et axes de progrès de chaque professionnel. Ensemble, ils définissent les objectifs de l'année à venir, peuvent être amenés à analyser certaines situations passées et évoquent des projets d'avenir.

Réunion avec le Chargé Ressources Humaines

Chaque crèche est suivie pour tous les sujets RH par un chargé RH. Celui-ci vient au moins une fois par an sur la crèche, afin de rencontrer les équipes et faire un point avec eux sur la situation de la crèche.

7. DÉMARCHE RSE



Dans le cadre de notre démarche RSE et en lien avec notre projet Chaperons 2024, nous accompagnons chaque crèche pour qu'elle puisse réduire son impact environnemental, à travers des actions au niveau national, et des propositions d'actions simple à réaliser au quotidien.

Chaque crèche dispose par exemple de pictogrammes éco-gestes à afficher auprès des lieux concernés ainsi qu'un livret mis à la disposition des professionnels. Ces pictogrammes agissent comme de véritables pense-bêtes et mettent en lumière, auprès de tous, les gestes simples réalisés au quotidien



Un **module e-learning sur les éco-gestes** et la sensibilisation au développement durable a également été déployé à destination de tous les professionnels

Notre prestataire, Ansamble, privilégie dans ses menus des viandes labellisées, du poisson frais et des aliments issus de l'agriculture biologique et locale.

Les menus sont envoyés aux familles par email, publiés sur l'application Chaperons et Vous et affichés sur les panneaux d'information des sections.

Par ailleurs, un travail est réalisé en collaboration avec notre prestataire, afin de réduire au maximum le gaspillage alimentaire, au travers un système fin d'ajustement des commandes aux besoins réels et à des actions de sensibilisation.

MENUS BABILOU *Déjeuner* Semaine n° 52 - du 27 décembre au 2 janvier 2022

	6/12 mois	12 / 18 mois	à 18 mois
LUNDI	Sardine au bouillon Purée de blettes Purée de pomme Purée pomme banane	Sardine au bouillon Purée de blettes Tomme grise Purée de pomme Fromage frais nature Purée pomme banane	Rillettes aux sardines Purée de pomme de terre au lait Tomme grise Kiwi Fromage frais nature Purée pomme banane Brocolis
MARDI	Emincé de poulet au bouillon Purée de carottes Purée pomme poire Purée pomme vanille	Emincé de poulet au bouillon Ecrasé de carottes Yaourt nature Purée pomme poire Bûche Purée pomme vanille	Potage de lentilles Emincé de poulet curry Carottes et riz Yaourt nature Bûche Purée pomme vanille Pain
MERCREDI	Blanc de dinde au bouillon Purée de céleri Purée pomme Purée pomme cannelle	Omelette Purée de céleri Fondus président Purée pomme Floraison au lait Purée pomme cannelle	Salade BLE BIO aux petits légumes Omelette Poêlée de légumes et p. de terre Fondus président Floraison au lait Purée pomme cannelle
JEUDI	Egréné de bœuf au bouillon Purée de betterave Purée pomme raisin sec Purée de pomme agrume	Egréné de bœuf au bouillon Ecrasé de betterave Fromage frais nature Purée pomme raisin sec Fromage frais au sel de Guérande Purée de pomme agrume	Chou rouge citronette Sauté de bœuf aux oignons Coquillettes Milk shake choco banane Fromage frais au sel de Guérande Citronnelle Pain
VENREDI	Dos de colin au bouillon Purée de chou fleur Purée pomme myrtilles Purée de pomme	Dos de colin au bouillon Purée de chou fleur Fradou Purée pomme myrtilles Yaourt nature Purée de pomme	Céleri au fromage blanc Dos de colin crème agrumes Boulgour Edam Yaourt nature Pomme Pain continental

Sout savoir
sur les menus de ma toule-pète

Za main

Les fruits indiqués peuvent varier selon leur maturité ou leur disponibilité.

Yaourt sans sucre et sans épaves

Les entrées, plats, purées de fruits, desserts lactés, pâtisseries sont réalisés sur la cuisine.

Produits Bio

Les labels de qualité Bio concernent l'ingrédient majoritaire de la recette.

Le petit Bio indique une recette composée à 95% de produits issus de l'agriculture biologique. En plus de ce label, l'ingrédient Bio sera notifié dans le libellé de plat.

Le petit Local indique un produit issu du terroir de proximité entre le producteur et notre cuisine. Retrouvez plus d'informations sur nos produits et nos prestataires sur notre structure.

Composition des plats:
Poêlée de légumes: Bœuf, Carotte, oignon

Compartiment des plats:
Poêlée de légumes: Bœuf, Carotte, oignon

Ansamble
PRESTATAIRE

Visitez notre site dédié à la restauration de vos enfants : www.ansamble-et-moi.fr



Le matin avant
l'arrivée des
enfants



Le soir avant la
fermeture de la
crèche



Après utilisation
de produits
d'entretien



Après les
ateliers de
loisirs créatifs

1 - L'aération doit se faire alors en ouvrant les **portes** et les **fenêtres**
durant **15 minutes** pour créer un courant d'air

2 - **Limiter** l'utilisation des **sprays** (respect des fréquences des protocoles d'hygiène)

3 - Vérifier régulièrement l'état de **propreté des systèmes de ventilation** (VMC)

Cette démarche s'inscrit dans un programme d'actions de prévention de la qualité de l'air intérieur,
conformément à la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010

Depuis l'année 2018, un programme de prévention de la qualité de l'air intérieur (QAI) est mis en place sur l'ensemble de nos crèches, conformément à la réglementation sur le sujet. La vérification annuelle de l'opérabilité des ouvrants est réalisée à chaque réouverture de crèche, en août.

Les systèmes d'aération sont vérifiés à minima une fois par an, voire plus, suite à la demande du responsable de l'établissement ;

- Un autodiagnostic de la qualité de l'air intérieur a été réalisé par la directrice et les équipes supports afin de cibler les actions d'amélioration à mettre en place.
- Des technologies d'amélioration de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées dans plusieurs de nos crèches (technologie de purification de l'air et technologie de craquage moléculaire).
- Des analyses de la qualité de l'air intérieur ont été réalisées sur un panel de crèche.

Vous trouverez en annexe, le programme de prévention mis en place sur les crèches du réseau Les Petits Chaperons Rouges, l'affiche rappelant les actions à mettre en place tout le long de la journée au personnel de la crèche ainsi que les résultats de l'autodiagnostic de l'établissement.

8. LA SÉCURITÉ, UN ENJEU DE TOUS LES JOURS



La crèche bénéficiant d'un service en liaison froide, des analyses laboratoires sont réalisées dans différents points de l'établissement deux fois par an :

- Analyses de surfaces (plan de travail, matériel de la cuisine, biberons)
- Analyse d'eau pour garantir la potabilité de l'eau
- Analyses de légionnelle
- Analyse de denrées

AUDITS PMS / AUDIT FLASH

Des audits PMS sont réalisés par le service HSE afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire. La directrice s'engage alors, avec les différents services concernés, à mettre en place les actions correctives afin de répondre aux écarts relevés.

Audit flash PMS réalisés par la crèche

Dans le cas où l'audit n'est pas réalisé par le service HSE, une grille d'évaluation « Audit flash PMS » est mis à disposition des crèches afin de vérifier le bon respect et la bonne application du Plan de Maîtrise Sanitaire durant l'année.

Dans le cadre de la prévention incendie et pour répondre aux situations d'urgences, les équipes des crèches sont formées à l'évacuation incendie. **Deux exercices d'évacuation** sont réalisés à minima dans l'année pour s'assurer du respect et des bons réflexes face à ce genre de situation.

En raison des contraintes liées au Covid-19, seul un des exercices d'évacuation n'a pu être réalisé qu'au deuxième semestre sur la structure en 2020 :

- **Le 22 septembre 2021** : 5 minutes (temps de réalisation)

En parallèle à l'évacuation, pour répondre à la circulaire ministérielle du 17 août 2016 relative aux situations d'urgence particulière (attentat, intrusion) et face aux risques majeurs (inondations, tempêtes, canicules), les équipes sont sensibilisées à la mise en œuvre du plan de mise en sûreté. Cette sensibilisation est complétée par **un exercice de mise à l'abri réalisé une fois par an** afin de préparer les équipes à acquérir les bons réflexes.

Depuis la réouverture, aucun exercice de mise en sûreté n'a été réalisé sur la fin d'année 2021

MAINTENANCE – ENTRETIEN

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Nbr/Fréquence interventions
CLIMATISATION/CHAUFFAGE	ITGC	4 fois / an
VMC / CVC	ITGC	3 fois / an
NETTOYAGE VITRES	Pratixéo	4 fois / an
ESPACES VERTS / SOLS SOUPLES	IDVERDE	9 fois / an
NUISIBLES	CHRISTAL	4 fois / an
Ascenseur	KONE	Toutes les 6 semaines

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

L'ensemble des contrats se trouve en annexe.

	Entreprise	Date de passage
SSI (EXTINCTEURS)	SAGEX	24/11/21
CONTROLE ELECTRIQUE	01 CONTROLE	06/12/2021
CONTROLE GAZ	01 CONTRÔLE	06/12/2021
AIRE DE JEUX	01 CONTRÔLE	28/12/2021

9. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS 2021



Le rapport financier présente un **résultat net déficitaire de 44,8 k€** pour l'année 2021 (soit – 56,6 k€ vs appel offre).

Le chiffre d'affaires PSU est inférieur de 49 k€ à celui de l'AO est lié à la perte d'activité de – 9 068 heures facturées

Les charges sont en dépassement par rapport à l'AO.

Economie sur les frais de personnel salarié et économie sur les **taux de charges sociales et de taxes inférieurs en raison des allègements.**

Par ailleurs, **économies sur les achats liés à l'activité** (adaptation des dépenses variables en fonction de l'activité).

Mais dépassement au global lié au personnel mis à dispo de la crèche (volantes, directrice)



LES PETITS
CHAPERONS
ROUGES
by Grandir

COMPTE DE RÉSULTAT

VOUS TROUVEREZ LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ EN ANNEXE DU RAPPORT

Grandir
La famille au cœur !

	88*12/231	R 2021	88*12/231	B 2021	88*12/231	Variation B21 Variation B21 %	Commentaires
Produits							
Production vendue de services							
706.. Participations familiales	99 765 €	99 789 €			24	0%	Recettes supérieures en ligne en raison d'un taux horaire supérieur (2,80 € vs 2,23 € en BP) qui compense un volume facturé inférieur de 9 068 heures
Subvention d'exploitation							
74.. PSUCAF	154 482 €	105 433 €			-49 050	-32%	Recettes inférieures en raison d'un volume facturé inférieur de 9 068 heures et associé à un taux horaire moindre (cf part familiales supérieures)
Produits divers de gestion courante							
75.. ..							
Produits financiers							
76.. Revenus de capitaux mobiliers							
Produits exceptionnels							
77.. Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Reprises sur amortissements et provisions							
78.. ..							
Transferts de charges							
79.. ..							
Charges							
Total des produits	254 247	205 221 €			-49 026	-19%	
Achats							
606.. Eau, gaz, électricité, chauffage, combustibles	35 227 €	26 114 €			-9 113	-26%	Economie liée à la moindre activité
606.. Alimentation	6 456 €	3 614 €			-2 842	-44%	Economie liée à la moindre activité
606.. Hygiène et pharmacie	19 751 €	17 661 €			-2 091	-11%	Economie liée à la moindre activité
606.. Linge	4 476 €	2 789 €			-1 687	-38%	Economie liée à la moindre activité
606.. Produits d'entretien	144 €	32 €			-112	-78%	
606.. Fournitures diverses, petit matériel	1 760 €	268 €			-1 492	-85%	
606.. Achat de jeux et matériels pédagogiques	880 €	1 500 €			620	70%	
Services extérieurs	1 760 €	251 €			-1 509	-86%	
613.. Location immobilière (Redevance d'occupation du domaine public)	41 516 €	36 278 €			-5 239	-13%	
613.. Location mobilière	31 117 €	27 225 €			-3 892	-13%	Provision de septembre à décembre
614.. Charges locatives et de copropriété	0 €	0 €			0	-	
615.. Entretien et réparations, maintenance	0 €	0 €			0	-	
2315 Fournitures et pose - travaux de renouvellement des plans de change	5 805 €	6 656 €			851	15%	
2315 Fourniture et pose - travaux de renouvellement des jeux extérieurs	103 €	0 €			-103	-100%	
616.. Assurance	0 €	0 €			0	-	
618.. Documentation	715 €	427 €			-288	-40%	
618.. Formations, séminaires	54 €	0 €			-54	-100%	
Autres services extérieurs	3 722 €	1 970 €			-1 752	-47%	
621.. Personnel intérimaire	21 782 €	70 594 €			48 812	224%	Interventions de personnel mis à dispo par LPCR
621.. Médecin, psychologue	5 230 €	3 048 €			-2 142	-41%	Interventions NATIVEL et LAUWICK
622.. Comptabilité	1 913 €	0 €			-1 913	-100%	inclue dans les frais de gestion
622.. Commissariat aux comptes	0 €	0 €			0	-	Honoraires convention LPCR (GROUPE) sur base 1 423 € par bureau
622.. Frais de siège	12 804 €	32 616 €			19 812	155%	
623.. Publicité	0 €	0 €			0	-	
624.. Transport de biens et personnes	350 €	0 €			-350	-100%	surcourt essentiellement contrat Waycom internet
625.. Réceptions	1 143 €	520 €			-623	-55%	
626.. Affranchissements + télécommunications	341 €	4 221 €			3 880	1137%	
626.. Télécommunications	0 €	0 €			0	-	
627.. Services bancaires	0 €	0 €			0	-	
Impôts et taxes							
631.. Taxe sur les salaires	13 744 €	11 151 €			-2 593	-19%	incluant les taxes sur formation et apprentissage
635.. Taxes foncières, impôts locaux	10 634 €	9 308 €			-1 326	-12%	CVAE
Charges de personnel	3 110 €	1 843 €			-1 267	-41%	
641.. Rémunération du personnel	240 332 €	224 089 €			-16 243	-7%	En ligne avec le prévisionnel malgré moins d'activité TR et CE
641.. Avantages divers	177 238 €	179 299 €			2 061	1%	Economies liées aux allègements de charges
645.. Charges sécurité sociale et prévoyance	11 695 €	3 400 €			-8 294	-71%	
647.. Médecine du travail	51 399 €	40 428 €			-10 971	-21%	
Autres charges de gestion courante							
654.. Pertes sur créances irrécouvrables	961 €	961 €			0	-	
658.. Charges directes de gestion courante	0 €	0 €			0	-	
Charges financières							
66.. ..							
Charges exceptionnelles							
67.. ..							
Amortissements et provisions							
681.. Dotation aux amortissements	4 447 €	2 756 €			-1 691	-38%	Provision GER comptabilisée sur 2021
681.. Dotation aux provisions (grs entretien et renouvellement)	2 667 €	1 557 €			-1 110	-42%	Dotation 2021 des investissements (cf tableau détaillé)
Impôt sur les bénéfices							
69.. ..	1 780 €	1 199 €			-581	-33%	
Total des Charges	357 049	370 981 €			13 933	4%	

fiche corrigée	N° fiche	Descriptif	Val	Etablissement	Date de début	Date de fin	Dur	Ta	Valeur brute (EU)	Cumul début (EU)	Dotation expl. N (EU)	Cumul fin (EU)	Valeur Nette (EU)	Nature b	Famille de b	Part	Enti	Analytiqu	Compte	Compte
BS-DSP-01428DSP	BS-DSP-01428	536 ACTIVATION ENCOURS	Oui	DSP	01/09/2021	31/08/2023	2	50	2 574,76	0,00	430,30	430,30	2 144,46	Meuble	EQUIPEMENT	DSP	DSP	536	Corporel	
BS-DSP-01436DSP	BS-DSP-01436	536 PB MAINT RESISTANCE SECHE LI	Oui	DSP	26/10/2021	25/10/2023	2	50	1 141,14	0,00	104,73	104,73	1 036,41	Meuble	EQUIPEMENT	DSP	DSP	536	Corporel	
BS-DSP-01448DSP	BS-DSP-01448	536 - ACTIVATION ENCOURS	Oui	DSP	02/10/2021	01/10/2023	2	50	976,72	0,00	121,76	121,76	854,96	Meuble	EQUIPEMENT	DSP	DSP	536	Corporel	
BS-DSP-01452DSP	BS-DSP-01452	536 ADELYA MAT CRECHE	Oui	DSP	01/11/2021	31/10/2023	2	50	6 405,11	0,00	535,22	535,22	5 869,89	Meuble	EQUIPEMENT	DSP	DSP	536	Corporel	
BS-DSP-01453DSP	BS-DSP-01453	536 ADELYA MAT CRECHE	Oui	DSP	01/11/2021	31/10/2023	2	50	25,37	0,00	2,12	2,12	23,25	Meuble	EQUIPEMENT	DSP	DSP	536	Corporel	
BS-DSP-01485DSP	BS-DSP-01485	536 WESCO DIV REF	Oui	DSP	01/11/2021	31/10/2023	2	50	57,32	0,00	4,79	4,79	52,53	Meuble	EQUIPEMENT	DSP	DSP	536	Corporel	
TOTAUX									11 180,42	0,00	1 198,92	1 198,92	9 981,50							

EC-DSP-00138DSP	EC-DSP-00138	536-JPG-FOURNITURES ADM.	Oui	DSP	572,39															
EC-DSP-00148DSP	EC-DSP-00148	536-OCTOPUSSY-BADGEUSE	Oui	DSP	1 771,32															
EC-DSP-00159DSP	EC-DSP-00159	536-SECURIMED-COMPRESSE GAZE	Oui	DSP	231,05															
Total immos en cours					2 574,76															
EC-DSP-00167DSP	EC-DSP-00167	536 CEDOO DIV REF	Oui	DSP	372,83															
EC-DSP-00171DSP	EC-DSP-00171	536 WESCO DIV REF	Oui	DSP	475,49															
EC-DSP-00173DSP	EC-DSP-00173	536 HENRI JULIEN DIV REF	Oui	DSP	128,40															
Total immos en cours					976,72															

Année

2021

Global

4 145

Consommables

831

Équipement (mobilier)

317

Jouets et matériels éducatifs

251

Produits Entretien

268

Fêtes et réception

520

Couches

1 958

Electroménager

ATTESTATION CAC 2021

	Réel 2021
PRODUITS EXPLOITATION	326 182
70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	220 749
74 Subvention d'exploitation	105 433
75 Autres produits	0
78 Reprises de provisions	0
79 Transferts de charges	0
CHARGES d'EXPLOITATION	370 981
60 Achats	9 623
61 Services extérieurs	51 319
62 Autres services extérieurs	74 044
63 Impôts, taxes et versements assimilés	11 151
64 Charges de personnel	222 089
65 Autres charges	0
68 Dotations amortissements	2 756
RESULTAT EXPLOITATION	-44 800
RESULTAT FINANCIER	0 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-44 800 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €
IMPOTS SUR LES BENEFICES	0 €
BENEFICE OU PERTE	-44 800 €

10. CONCLUSION



En quelques mois, de beaux projets ont pu émerger et se concrétiser grâce à la mobilisation de notre équipe de crèche et malgré des conditions sanitaires restrictives. Les activités et l'implication des parents dans la vie de la crèche ont été adaptées afin de conserver le bien-être des enfants et la confiance de nos familles.

Des actions de fidélisation et de valorisation ont été menées auprès des professionnelles afin de garantir un maximum de stabilité et construire un projet d'accueil de plus en plus solide.

Les professionnelles ont continué à mettre en avant les nombreuses activités proposées aux enfants par le biais de plusieurs outils:

- ◆ Panneaux d'affichage photos à l'entrée de chaque section
- ◆ Tableaux d'activités
- ◆ Journées à thème
- ◆ Panneaux pédagogiques

Grâce aux actions menées depuis ces 5 derniers mois : réunions, intervenants extérieurs, amélioration de la prise en charge de l'équipe, nous améliorons chaque jour notre travail et la qualité de l'accompagnement des enfants au quotidien.

Nous nous appuyons également sur l'aide précieuse de la direction qualité petite enfance des Petits Chaperons Rouges et des fonctions supports.

Le résultat de tous ces efforts est mesuré par le témoignage quotidien et positif des familles.

Nous souhaiterions pour l'année 2022 poursuivre dans cette voie et accompagner les équipes vers de nouveaux projets tant pédagogiques que professionnels.

Par cela, un déploiement des formations de nos professionnelles va être une de nos priorités. Les fondamentaux de la pédagogie Les Petits Chaperons rouge et leur mise en pratique au sein de la crèche vont être travaillés. L'équipe sera formée en interne pour réfléchir et travailler ensemble et en externe pour acquérir de nouvelles compétences et pouvoir ainsi évoluer.

Nous espérons également reprendre certains projets laissés en suspens par l'application des gestes barrières (partenariat bibliothèque, invitations des familles

Fidèles aux valeurs des Petits Chaperons Rouges, Confiance, Exigence et Joie, nous souhaitons apporter de nouveaux axes d'amélioration aux actions déjà mises en place : le bien-être des enfants, des parents et des professionnelles étant au centre de nos préoccupations.

C'est par les compétences du 21^{ème} siècle, les 5 C (Créativité, Coopération, Pensée Constructive, Communication et Citoyen Responsable) que seront réfléchies toutes les actions mises en place, afin d'apporter sérénité et confiance aux familles, éveil et joie aux enfants et qualité de vie au travail pour les professionnelles, tout en respectant la sécurité de tous.



COLAS Elodie

Directrice Régionale Ile de France Nord

e.colas@lpcr.fr



LEPAGE Aurélie

Responsable de secteur

a.lepage@lpcr.fr



DEVAMBEZ Sabrina

Chargée de mission Opérations et Certification

s.devambeze@lpcr.fr